Myles DILLON
Nora K. CHADWICK
Ch.-J. GUYONVARC'H
Françoise LE ROUX

LES ROYAUMES CELTIQUES

Éditions Armeline

Myles DILLON
Nora K. CHADWICK
Ch.-J. GUYONVARC'H
Françoise LE ROUX

LES ROYAUMES CELTIQUES

Traduction de l'anglais et des textes originaux irlandais et gallois
par
Ch.-J. Guyonvarc'h

Édition mise à jour et augmentée
d'un chapitre inédit
Les Royautés celtiques de la Protohistoire
de
Ch.-J. Guyonvarc'h et Françoise Le Roux

Éditions ARMELINE

Édité avec le concours de
l'Institut culturel de Bretagne /
Skol Uhel ar Vro

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que les « analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 235-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Cet ouvrage a été publié pour la première fois en 1967
en Grande-Bretagne par Weidenfeld and Nicholson (Londres)
sous le titre *The Celtic Realms.*

© Myles Dillon et Nora K. Chadwick, 1967.

© Librarie Arthème Fayard, 1974, pour 1ère éd. française augmentée.

© Éditions ARMELINE, Crozon, 2001
pour la présente édition complétée et mise à jour.

ISBN 2 - 910878 - 13 - 9

Éditions Armeline, Tal-ar-Groas, Route de l'Aber, 29160 CROZON

PRÉFACE

L'intérêt de cet ouvrage, c'est avant tout qu'il a été écrit par des spécialiste à l'intention de non-spécialistes, c'est-à-dire ce qu'il est devenu usuel de nommer le « public cultivé ». Son autre intérêt, qui n'est pas moindre, est qu'il s'est efforcé de présenter une vue à la fois globale et synthétique du monde celtique et, plus particulièrement, du monde celtique insulaire médiéval qui est, de loin, le plus difficile à saisir dans toute sa complexité et dont l'unité culturelle est masquée par un extraordinaire et superficiel émiettement linguistique. Il fallait au moins deux grands érudits britanniques pour ne pas se perdre dans l'imbroglio historique, linguistique et religieux des petits royaumes brittoniques, irlandais et pictes ou écossais du très Haut Moyen Âge.

Tout ici est envisagé, de l'histoire à l'archéologie, de la mythologie à la religion et à l'art en passant par la littérature et la philologie : vaste éventail qui nécessitait un volume de connaissances pratiquement encyclopédiques. Aussi bien Myles Dillon que Nora Chadwick avaient l'envergure indispensable. Mais l'un était plutôt philologue, et avait des ouvertures sur le monde de l'Inde, et l'autre était plus à son aise dans l'histoire et dans l'archéologie protohistorique.

De lointaine ascendance française (d'une famille protestante de La Rochelle qui s'installa en Irlande à la suite de la Révocation de l'édit de Nantes), Myles Dillon (1900-1972) fut l'un des celtistes qui contribuèrent à faire de l'Irlande le principal foyer des études celtiques. Formé auprès des principaux linguistes et celtistes du premier tiers du XXe siècle (J. Pokorny et R. Thurneysen en Allemagne ; S. Lévi, A. Meillet, J. Vendryes et M.-L. Sjoestedt à Paris), et après avoir fait l'apprentissage des dialectes irlandais (en particulier celui du Munster) encore vivants dans les *gaeltachtai*, M. Dillon comprit que l'archaïsme de l'ancienne tradition irlandaise permettait d'accéder aux plus anciennes traditions indo-européennes, élargisssant ainsi l'horizon des études celtiques par la méthode comparatiste. Il fut, de 1928 à 1930, chargé de cours de sanskrit au *Trinity College*, professeur de celtique à Édimbourg de 1947 à 1949, puis *Senior Professor* au *Dublin Institute for Advanced Studies* ; il présida par ailleurs l'*Irish Text Society* et dirigea (1956) la revue *Celtica*.

Nora (Kershaw) Chadwick (1891-1972), suivit des études d'anglais ancien et de littérature anglaise à Cambridge. Elle devait témoigner, sa vie durant, un vif intérêt pour toutes formes de littératures, aussi bien orales que « classiques », comme en font foi les trois volumes de *The Growth of Literature and History* (1932-1940). En 1919, elle entama à Cambridge une carrière de *private research*, dans un contexte particulièrement favorable : Hector Munro Chadwick venait de réorganiser entièrement le département d'études d'anglais ancien, élargissant le champ des méthodes et des sujets de recherches. À l'enseignement traditionnel de la linguistique et de la philologie, s'ajoutaient désormais ceux de l'histoire, des traditions, de la littérature, de l'archéologie, toutes disciplines devant concourir à une meilleure compréhension de diverses civilisations, parmi lesquelles celle des anciens Celtes insulaires.

L'année 1921 vit la publication de son premier ouvrage, une traduction de ballades nordiques et des îles Féroé. Par la suite, Nora K. Chadwick allait consacrer la plus grande part de son attention à l'étude du domaine celtique. En 1949 parut *Early Scotland.* L'année suivante, l'université de Cambridge créa à son intention un poste d'assistante : « L'Histoire et la Culture anciennes des îles Britanniques », qu'elle définit elle-même comme « une série de cours sur les aspects historiques des civilisations voisines de l'Angleterre anglo-saxonne, en particulier celles des peuples celtes de la Gaule à la fin de l'Empire romain, et des peuples celtes du nord et de l'ouest britanniques, de l'occupation romaine à la conquête normande ». Elle occupa ce poste jusqu'en 1958. La décennie suivante, Nora Chadwick publia plusieurs grandes synthèses sur le monde celtique à destination du grand public, outre *Les royaumes celtiques* citons : *The Druids* (1966), *Early Brittany* (1969) — notons au passage que la Bretagne continentale fut toujours pour l'historienne l'objet d'un intérêt privilégié —, ou encore *The Celts* (1970).

De ces formations différentes, viennent de temps à autre des disparités ou de menues discordances qui confinent parfois à la contradiction tout en étant secondaires par rapport à l'ensemble. Cela ne nuit pas à l'unité foncière des chapitres successifs.

* *
*

Quand la publication d'une traduction française des *Royaumes celtiques* a été envisagé, vers 1970, il s'est agi, non pas seulement de traduire un texte de langue anglaise, mais de rendre aussi en français des extraits d'originaux irlandais et gallois qui, par leur difficulté, n'étaient normalement pas à la portée du premier venu. Il ne fallait pas oublier non plus que la présentation d'un ouvrage insulaire à un public continental obligeait à une part

d'adaptation : c'est ainsi que la traduction a été complétée par un treizième chapitre consacré à la Gaule de l'Antiquité. Et à l'occasion de cette nouvelle édition française, un quatorzième chapitre sur les « Royautés celtiques de la Protohistoire » vient achever le panorama celtique.

Il manque — et il manquera toujours — un chapitre sur la littérature bretonne. On doit s'excuser auprès du lecteur de cette lacune de l'histoire : la littérature bretonne non religieuse ne commence guère qu'au XIXe siècle et elle n'a rien produit antérieurement, qui soit comparable aux *scela* irlandaises ou aux *Mabinogion* gallois. Les textes moyen-bretons et les ouvrages en breton ecclésiastique entre le XVIe et le XXe siècle inclus doivent être étudiés pour ce qu'ils sont, des témoignages sur l'histoire de la langue. Il reste le folklore, qui est extraordinairement riche et recoupe souvent celui de l'Irlande. On se gardera cependant de penser que les faits bretons sont simples et faciles à aborder. Un bon exemple de littérature médiévale est à luire chez Yves Le Berre, Bernard Tanguy et Yves-Pascal Castel, *Buez Santez Nonn. Mystère breton. Vie de sainte Nonne* (Brest-Tréflévénez, CRBC-Minihi Levenez, 1999, 200 p.). Pour le folklore on se reportera aux excellents travaux de Françoise Morvan parus sur Luzel aux Presses Universitaires de Rennes (12 vol. parus en 2001). Quant à la langue on dispose maintenant d'un fac-similé du *Cartulaire de l'Abbaye Saint-Sauveur de Redon* (Rennes, 1998, 78 p. et 185 f°), publication qui annule l'édition précédente d'Aurélien de Courson (1863).

Pour la présente réédition, compte tenu du temps passé, nous nous sommes contentés d'une simple mise à jour : insertion de références récentes pour l'essentiel et correction de quelques erreurs ou de fautes d'impression. Nous n'avons rien changé au contenu des chapitres, si ce n'est que nous avons ajouté, pour tenir compte des nouvelles recherches, surtout allemandes, un court exposé consacré aux « éphémères » principautés celtiques des époques de Halstatt et de La Tène.

Cesson-Sévigné, juillet 2001

Christian-J. GUYONVARC'H

INTRODUCTION

Les Celtes ont été, dans la préhistoire, l'un des peuples qui ont contribué à créer la civilisation européenne du dernier millénaire, et notre intention est, dans ce livre, de retracer une histoire qui part des origines les plus reculées, passe par la formation de royaumes celtiques distincts dans les îles Britanniques, et va jusqu'à la fin de leur indépendance. L'histoire est donc prise ici dans son sens le plus large d'histoire de la civilisation : nous y avons inclus non seulement la religion et les institutions, mais aussi la langue, la littérature et l'art.

Les études celtiques ont fait cependant de si grands progrès depuis ces dernières années que nous nous sommes quelquefois vus dans l'obligation de présenter dans le détail le résultat des recherches : certaines pages ont été écrites pour l'étudiant celtisant aussi bien que pour le lecteur ordinaire. Ceux qui ne s'intéressent pas spécialement à la langue se contenteront donc de parcourir rapidement le début du chapitre IX, mais les autres pourront estimer qu'il vaut la peine d'une lecture très attentive.

L'histoire des Celtes commence à la protohistoire, à une époque pour laquelle l'archéologie et la linguistique sont nos seuls fils conducteurs. Avec la civilisation dite de Hallstatt, du nom d'une localité de Haute-Autriche, les Celtes apparaissent pour la première fois en pleine lumière, au premier âge du Fer, vers 800 avant J.-C. Mais c'est à l'époque de La Tène, du nom d'une localité suisse, à la fin de l'âge du Fer, que se situe leur apogée sur le continent. Car l'art de La Tène appartient aux Celtes et il est leur grande œuvre, comme l'a si bien montré Jacobsthal.

L'étude de périodes anciennes nous oblige à user d'une terminologie et à prendre en considération des faits auxquels maint lecteur ne sera pas accoutumé. Nous espérons que, pour inhabituels qu'ils soient, cette terminologie et ces témoignages ne seront pas trop rebutants.

L'ouvrage se partage de la manière suivante : les chapitres I, V, IX, X, XI et la conclusion sont de Myles Dillon ; les chapitres II, III, IV, VI, VII, VIII, XII sont de Nora Chadwick.

Notre accord n'a pas toujours été complet et, sur les questions incertaines, nous avons simplement donné notre avis. L'opinion commune est par exemple que Medb, Fergus, Cúchulainn et Cú Roí Mac Dáiri ne sont pas des

personnages historiques. Or Nora Chadwick voudrait voir dans Medb une reine ayant régné à Cruachain. De son côté, Myles Dillon voit dans les druides les héritiers de l'ancien sacerdoce indo-européen dont les représentants sont, dans l'Inde, les brahmanes, alors que Nora Chadwick est d'avis qu'ils n'étaient pas prêtres *. Ce sont là les deux points essentiels sur lesquels nous divergeons et ils offrent matière à discussion.

Néanmoins le livre a été écrit en collaboration : nous avons travaillé ensemble à chaque chapitre et nous sommes heureux d'en assumer la responsabilité conjointe. Dès que nous en arrivons à la Grande-Bretagne et à l'Irlande nous sommes en effet dans un domaine plus facile. Mais là encore il reste beaucoup de place pour l'incertitude et le désaccord.

Le présent essai, qui consiste à présenter les Celtes dans l'histoire comme un seul peuple, uni par une tradition et des caractères communs, est nouveau ** et, dans une certaine mesure, il constitue une expérience. Mais il nous semble avoir été justifié au-delà de toute attente, et d'autant plus que, dans l'histoire et les institutions, dans la religion, dans l'art et la littérature, et peut-être même dans la langue, transparaît une qualité spécifique, commune aux Celtes de Gaule, de Grande-Bretagne et d'Irlande. Nous hésitons à lui donner un nom : elle contraste avec le sens grec de la mesure ; elle est marquée par des excès de luxure et d'ascétisme, d'exaltation et de désespoir ; par l'absence de discipline et du don de l'organisation profane. Elle se manifeste encore par l'amour des beautés de la nature, par des légendes pleines de mystère et d'imagination, par un sens artistique qui préfère le décor et le dessin à la simple représentation figurée. C'est ce que Matthew Arnold appelait la magie naturelle.

Dans un domaine où la moisson est riche et où les travailleurs sont si peu nombreux nous avons dû solliciter de l'aide et elle nous a été généreusement accordée : pour le chapitre V le professeur Binchy est allé jusqu'à mettre à notre disposition ses notes de cours tandis que les chapitres IX et XI n'auraient pu être complétés sans l'aide constante et les corrections d'ensemble de Proinsias Mac Cana. Nous avons eu recours aussi à nos amis Ludwig Bieler, Francis J. Byrne, Glyn Daniel, Michael Dolleg, David Erlingsson, Christopher Hawkes, Kenneth H. Jackson, Stuart Piggott, Terence

* C'est l'opinion exprimée et défendue par Nora Chadwick dans son petit livre, *The Druids*. Il est évident qu'elle a tort mais il est évident aussi qu'elle n'avait pas approfondi la question. Voir notre propre ouvrage, *Les Druides*, éd. 1986 (NdT).

** C'est en cela que l'ouvrage se distingue de tout ce qui avait été publié précédemment et qu'il garde encore une profonde originalité, malgré le temps passé, par rapport à la plupart des livres de langue française parus depuis 1975 à propos des Celtes. Nous ne faisons ici que résumer une constatation que nous avons souvent faite dans notre enseignement et dans nos publications (NdT).

Powell et Joseph Raftery. Nous leur exprimons notre gratitude, ainsi qu'à tous ceux dont nous avons demandé les avis *.

Nous devons remercier aussi l'University of Chicago Press pour l'autorisation d'imprimer des extraits du livre de Myles Dillon, *Early Irish Literature* (copyright University of Chicago 1947), et les délégués de Clarendon Press pour leur autorisation d'imprimer deux poèmes extraits du livre de G. Murphy, *Early Irish Lyrics* (Oxford, 1956), ainsi que plusieurs poèmes et extraits du livre de Thomas Parry, *The Oxford Book of Welsh Verse*.

* On pourra consulter aussi, pour la période 1954-1964, l'ouvrage de Peter BUCHHOLZ, *Bibliographie zur altettropäischen Religionsgeschichte*, Berlin, 1967, 300 p. (NdT).

CHAPITRE PREMIER

À LA DÉCOUVERTE DES CELTES

À la fin du VIe siècle avant notre ère les Celtes étaient déjà connus des historiens et des ethnographes grecs : Hécatée de Milet, qui écrivait vers cette époque, dit que Narbonne est une ville celtique et Marseille est pour lui une ville proche du domaine des Celtes. Hérodote, au Ve siècle, parle d'eux à deux reprises (c'est la première fois que l'on rencontre le mot Κελτοί), simplement pour dire que le Danube prend sa source — et il semble croire qu'elle est dans les Pyrénées — chez eux ; qu'ils habitent au-delà des colonnes d'Hercule et qu'ils sont le peuple le plus occidental d'Europe, hormis les *Cynésiens*. Mais il y a une source écrite encore plus ancienne qu'Hécatée et Hérodote, bien qu'elle ne nous ait été transmise que sous une forme tardive : c'est l'*Ora maritima* d'Avienus (IVe siècle après J.-C.), dont on a montré qu'elle contient une description de la côte méditerranéenne, de Cadix à Marseille, écrite au VIe siècle avant J.-C. Là encore il est dit que les Celtes habitent la Gaule et le sud-ouest de l'Espagne.

Si nous reculons plus loin dans le temps, la patrie d'origine des Celtes s'étendait, à l'est du Rhin, dans ce qui est maintenant la Bavière et la Bohême, et vers l'ouest jusqu'au Rhin lui-même. Le fait est établi par la comparaison des toponymes et des données archéologiques. À l'âge du Bronze, vers le XIVe siècle avant J.-C., apparaît en Europe centrale une civilisation caractérisée par la coutume de l'inhumation et par l'association de formes de décorations d'armes, d'ornements, d'outils et de poteries inconnues jusqu'alors. Les sépultures sont dans des monticules (*tumuli*) de terre érigés sur la tombe, et certains archéologues y voient le signe de l'apparition des Celtes. Mais à la civilisation des tumuli fait suite un nouveau mode d'ensevelissement par incinération du corps, les cendres étant placées dans une urne, et les urnes déposées dans des cimetières que l'on appelle des « champs d'urnes ».

À la fin de la période des Champs d'Urnes, apparaissent des outils et des armes de fer. On peut parler dès lors d'âge du Fer : la phase initiale, ou premier âge du Fer, est celle de la civilisation de Hallstatt (800-450 avant J.-

C.), du nom d'une localité d'Autriche où un grand nombre d'objets ont été découverts. Quant à l'âge du Fer tardif, communément appelé La Tène, du nom d'une ville de Suisse, il commence vers 450 avant notre ère pour se terminer, sur le continent, avec les campagnes de César.

Beaucoup d'archéologues feraient volontiers coïncider la présence des Celtes avec celle des Champs d'Urnes dans le centre-sud de l'Europe, compte tenu du fait qu'il semble y avoir une continuité de culture, depuis le moment de l'apparition des Celtes, à la fin de l'âge du Bronze, pendant l'époque de Hallstatt et jusqu'à celle de La Tène. À notre avis cependant, la date est trop tardive pour être celle d'un dialecte celtique distinct, et il vaut mieux considérer comme étant déjà celtique tout ce qui peut être daté du commencement du second millénaire avant J.-C. [1*].

Dans toute cette aire géographique, en Autriche, en Bohême, dans le sud et l'ouest de l'Allemagne, en France, se rencontrent des noms de lieux composés d'éléments tels que *briga* « colline », *dunum* « forteresse », *magus* « plaine », *nemeton* « sanctuaire », *ritum* « gué », *seno-* « vieux », *vindo-* « blanc » que l'on retrouve sous la forme de l'irlandais *brí* « colline » (gallois *bre*), *dún* « forteresse » (gallois *dinas*), *mag* « plaine » (gallois *ma*, breton *maez*), *nemed* « sanctuaire », gallois *rhyd* « gué », *sen* « vieux » (gallois et breton *hen*), *find* « blanc » (gallois *gwyn*, breton *gwenn*). Le toponyme gallois *Gwynla*, dans le Montgomeryshire, et l'irlandais *Findmhagh*, dans le comté d'Antrim, correspondent exactement au gaulois Ὀδυνδο-μαγος (*Vindo-magos*) de Narbonnaise, que mentionne Ptolémée, II, 10, 16. Le nom du Rhin est celtique, de même que les noms de tous ses affluents orientaux : Neckar, Main, Lahn, Ruhr et Lippe. On explique encore par le celtique les noms de l'Isar, de l'Inn et de la Tauber [2]. Il faut probablement en conclure que ces noms, dont la répartition coïncide avec les premières manifestations de la civilisation des tumuli, ont été donnés par les porteurs de cette civilisation, et qu'ils sont celtiques. La conclusion est appuyée par la même rencontre, en France et en Espagne, des toponymes et hydronymes celtiques

[*] Cette opinion est intéressante en ce qu'elle tranche sur la plupart des datations reçues, lesquelles font commencer la période celtique avec l'âge du Fer à Hallstatt et à La Tène (et on en arrive, pour l'arrivée des Celtes en Gaule et dans les îles Britanniques, à des datations très basses). Elle suppose aussi et surtout une unité linguistique, religieuse et culturelle qui n'est pas autrement définissable par des constatations directes dans sa probable diversité. La notion en cause est « indo-européenne » et c'est celle de la culture celtique, actuellement systématiquement mise en doute, surtout en Grande-Bretagne, par plusieurs théories ethnographiques qui supposent une évolution lente, par phases successives, sans changement notable de population. Le fait celtique deviendrait ainsi, à la fin du XXe siècle, une rêverie romantique prolongée. De telles théories, si elles étaient acceptées, rendraient vaine toute recherche. Par définition aussi, elles sont en contradiction avec toutes les doctrines religieuses et traditionnelles (NdT).

et de la civilisation des Champs d'Urnes. L'archéologie constate en effet l'extension matérielle des civilisations à l'ouest et au nord à partir de l'aire centre-européenne *.

On a expliqué le mot « celtique » par un apparentement au vieux-norrois *hildr* « guerre [3] », et c'est possible. Le mot n'a pas d'histoire antérieurement au sens que nous lui connaissons, comme c'en est le cas pour le nom des *Graeci*, propre à une petite communauté du Péloponnèse, ou celui de *Rus* « russe », à l'origine le nom finnois des Suédois, qui signifie peut-être « rameur, marin ». Strabon affirme que le nom de « Celtes » était auparavant celui d'une tribu de Narbonnaise et il suggère que, par Marseille, il a pu pénétrer en Grèce où il a servi à désigner le peuple entier [4]. Quant à César, il dit que les Celtes s'appelaient eux-mêmes *Celtae*. Finalement le nom est entré dans l'usage, tel que Strabon l'a employé, pour désigner un peuple distinct des Ligures et des Ibères à l'Ouest, des Illyriens et des Scythes à l'Est. Les Germains, dans leur habitat nordique, étaient encore inconnus des anciens historiens grecs.

Les Celtes se distinguaient des autres peuples de différentes manières, par l'organisation sociale, la religion, l'habillement, les méthodes de combat, puisque ce sont là les faits que les historiens anciens prennent en considération. Mais, en ce temps-là comme maintenant, le principal critère de distinction était nécessairement linguistique. Tacite dit d'un peuple : « Leur langue gauloise prouve que les *Cotini* n'étaient pas des Germains » (*Germania*, 43) *. Il est de fait que la définition linguistique est la seule utilisable, car c'est par référence à elle que l'on peut parler valablement d'archéologie ou

* Il existe désormais, à propos de l'expansion celtique, un assez grand nombre d'ouvrages facilement accessibles dont on ne citera ici que les plus importants ou les plus remarquables parmi les plus récents : Venceslas KRUTA, *L'art celtique en Bohême. Les parures métalliques du Ve au IIe siècle avant notre ère*, Paris, 1975, 302 p. ; *L'art celtique de la période d'expansion, IVe et IIIe siècles avant notre ère*, Genève-Paris, 1982, 268 p. ; Petr DRDA & Alena RYBOVÁ, *Les Celtes de Bohême*, Paris, 1995, 187 p. (traduit du tchèque) ; Miklôs SZABÓ, *Sur les traces des Celtes en Hongrie*, Budapest, 1971, 96 p. ; Alena RYBOVÁ & Bohumil SOUDSKÝ, *Libenice Keltská svatyně ve středních Čechách* (« Libenice, sanctuaire celtique en Bohême centrale »), Prague, 1962, 376 p., 49 planches (ouvrage très important pour l'étude des rites sacrificiels) ; *L'Europe celtique du Ve au IIIe siècle avant J.-C., contacts, échanges et mouvements des populations*, actes du deuxième symposium international d'Hautvillers, 8-10 octobre 1992, 418 p. ; *Au temps des Celtes, V^e-Ier siècle avant J.-C.*, Abbaye de Daoulas, 1986, 168 p. (riche illustration à l'appui d'une documentation de simple vulgarisation) ; voir encore Venceslas KRUTA, *Les Celtes, histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2000, 1006 p. (NdT).

* Sur le nom des *Cotini*, voir Ch.-J. GUYONVARC'H, « Le nom des *Cotini* », in *Acta Archaeologica Carpathica*, 12/1-2, Cracovie, 1971, p. 143-154 (NdT).

de religion celtiques. Car si l'on n'admet pas le critère linguistique, les termes nous enferment dans une argumentation en forme de cercle vicieux. Cela n'exclut pas la possibilité de confusions : des peuples parlant un dialecte germanique peuvent avoir été pris pour des Celtes à cause de leur vêtement et de leurs coutumes, ou parce qu'ils étaient soumis à des maîtres celtes. Les observateurs du temps n'étaient pas des linguistes professionnels et il ne leur était pas possible de savoir, sans une enquête sérieuse, si le dialecte d'un peuple des régions limitrophes était celtique ou non [5].

Outre les noms de lieux, les noms des chefs et des peuples gaulois nous renseignent sur la langue des anciens Celtes. Bon nombre peuvent s'interpréter par l'irlandais et le gallois : *Dumnorix* devient en irlandais *rí an domhain* « roi du monde », *Vercingetorix* est composé de *uer* « sur », *cinget-* « guerrier » et *rīx* « roi » ; *Anextlomāros* signifie « grand protecteur » (vieil-irlandais *aingid* « protège ») ; *Eporedorix* « roi des chevaux » serait en vieil-irlandais *rí echraide* ; *Bituriges*, en vieil-irlandais *ríg in betho* « rois du monde » ; *Allobroges* « gens d'un pays étranger » ; *Brigantes* « les très hauts » (vieil-irlandais *Brigit*). Les écrivains anciens signalent quelques noms gaulois de choses : κόρμα « bière », βάρδος « barde », δρυίδαι « druides », *reda* « char », μάρκα « cheval ». On les trouve en irlandais sous la forme *coirm*, *bard*, *druí* « druide », *riad* « course, conduite du char », *marc*, et en gallois sous des formes similaires. Une source plus directe est constituée par les inscriptions gauloises de France et d'Italie. Quelques-unes, en Gaule cisalpine, sont rédigées en alphabet grec ou étrusque, mais la grande majorité est en caractères romains. Le nombre en est d'environ soixante, non compris les graffiti des tessons de La Graufesenque et le texte du fameux Calendrier de Coligny (voir p. 29-30). Il sera plus longuement question de la langue par la suite (cf. *infra*, p. 239 et suiv.).

Les Celtes entrent donc dans l'histoire au VIe siècle avant J.-C. Mais les premiers écrivains ne les nomment que par hasard, tels Xénophon qui écrit que des Celtes combattaient comme mercenaires contre les Thébains dans le Péloponnèse en 369 avant J.-C., et Platon qui les cite dans une liste de peuples étrangers adonnés à l'ivrognerie. Aristote dit :« Ce n'est pas être brave... si, connaissant la grandeur du danger, on l'affronte par fougue, comme les Celtes qui, prenant les armes, vont au-devant des flots (déchaînés) [6]. »

De leur berceau d'Europe centrale ils se sont répandus vers l'ouest jusqu'à la côte de l'Atlantique et en Espagne, vers le nord dans les îles Britanniques, plus tard vers le sud en Italie, vers l'est le long du Danube et en Asie Mineure jusqu'en Galatie. Les premières migrations se sont faites à l'époque protohistorique et la datation ne peut intervenir que par la preuve archéologique. Mais une telle preuve est incomplète dans la mesure où les épées, les fibules et les tessons ne nous disent pas que les hommes qui les ont fabriqués

parlaient une langue celtique, et nous ne pouvons espérer dépasser le stade de la probabilité. Il est de fait que la civilisation de Hallstatt et du premier âge du Fer s'est répandue en Espagne. Nous avons des témoignages attestant que les Celtes étaient déjà établis dans le sud-ouest du pays au VIe siècle et il existe des toponymes celtiques largement dispersés jusqu'à l'embouchure du Tage (*Arabriga*). Il est raisonnable d'en conclure que les fabricants des armes et outils hallstattiens étaient des Celtes. Mais les plus anciennes migrations remontent à l'âge du Bronze car les champs d'urnes d'Allemagne du Sud, de la Gaule de l'Est, postérieurs à la civilisation des tumuli, et que l'on tient pour celtiques, se trouvent aussi en Catalogne et dans le Sud, jusqu'à Valence. Plus tard des mouvements celtiques distincts se sont produits à la période de Hallstatt (vers 600 avant J.-C.), pendant la seconde phase de la période de La Tène (IIIe siècle avant J.-C.) et quelques inscriptions témoignent de la présence d'un fort élément celtique dans le peuplement de ces régions. Les Celtibères, qui résistèrent si longtemps et si bravement aux assauts des Romains, étaient, comme le sous-entend leur nom, un mélange de Celtes et d'Ibères.

L'implantation celtique est plus difficile à suivre dans les îles Britanniques où nous avons le choix entre deux extrêmes. Vers 2000 avant J.-C. est arrivé le peuple de la civilisation des campaniformes, dont les sépultures sont des tombes isolées à mobilier funéraire individuel. La remarquable culture du Wessex, qui fait son apparition à l'âge du Bronze, vers 1500 avant J.-C., doit reposer sur cette tradition funéraire car le mobilier fait penser à une aristocratie guerrière « avec des séries hiérarchisées d'obligations de service... allant de la noblesse militaire aux artisans et aux paysans [7] » comme dans la société homérique. C'est le genre de société décrite dans les légendes irlandaises et aucune raison ne milite contre l'arrivée des Celtes à une date aussi haute. Nous verrons que des considérations de langue et de culture tendraient plutôt à la confirmer [*]. Mais à partir du milieu du VIe siècle avant J.-C. commencent à apparaître les gens du premier âge du Fer, les constructeurs des « hill forts » si caractéristiques du monde celtique insulaire. Depuis lors, et jusqu'à l'invasion belge dont César relate qu'elle s'est produite peu de temps avant sa venue en Gaule, des vagues successives d'immigration ont déferlé sur la Grande-Bretagne. L'opinion commune des archéologues sem-

[*] On pourrait aussi penser, pour termes de comparaison, aux données chronologiques des invasions grecques. Si la Grèce a commencé à prendre forme vers le second millénaire avant J.-C. avec invasions achéennes vers ~1580 et des invasions doriennes à partir de ~1200, on voit mal pourquoi les Celtes seraient arrivés beaucoup plus tard. Voir Pierre LÉVÊQUE, *L'Aventure grecque*, Paris, Armand Colin, 1964 (NdT).

ble maintenant être qu'il n'y a pas eu d'immigration sur une grande échelle dans les îles Britanniques entre 2000 et 680 avant J.-C.

Mais l'archéologie a avancé à grands pas ces dernières années et il est difficile à un non-spécialiste de se faire une opinion personnelle qui dépend des auteurs auxquels on a choisi de se référer. Des progrès importants ont été réalisés aussi en philologie celtique et, comme on le verra plus loin, le grand archaïsme de la tradition irlandaise a été solidement établi. À l'heure actuelle nous pensons qu'on peut envisager l'une ou l'autre manière de voir les choses et, en ce qui nous concerne, nous accordons notre préférence à la date la plus haute. Les progrès de la recherche préhistorique ou peut-être même quelque nouvelle découverte linguistique [8] permettront de trancher dans l'avenir en connaissance de cause, mais dans l'immédiat nous devons nous contenter de l'incertitude.

De son côté, prenant surtout en considération le peuplement celtique de l'Irlande, O'Rahilly, dans son livre *The Goidels and Their Predecessors*, et encore dans son grand ouvrage *Early Irish History and Mythology*, a avancé une théorie entièrement nouvelle, distinguant quatre immigrations successives : les *Cruthin* peu avant 500 avant J.-C., les *Érainn* (= *Fir Bolg*) peut-être au Ve siècle, les *Laigin* (avec les *Domnainn* et les *Gálioin*) au IIIe siècle, les Goidels, arrivés vers 100 avant J.-C. Cette notion d'invasions successives est traditionnelle et Nennius, qui est le premier à en faire état, en connaissait trois, celles de Partholón, de Nemed et des fils de Míl [*].

Dans le *Livre des Conquêtes* tel que nous le connaissons dans la version du XIe siècle, les invasions sont au nombre de cinq (ou six) : (Cesair), Partholón, Nemed, Fir Bolg, Túatha Dé Dánann et les fils de Míl. Mais ici les légendes sont plutôt des fictions érudites, dépourvues de toute valeur historique, et leur intérêt est ailleurs. Leur seule répercussion sur l'histoire est de refléter un état de choses que les érudits s'efforçaient de tirer au clair. Des sources variées citées par O'Rahilly il ressort la présence en Irlande d'au moins trois groupes ethniques : les *Cruthin* (ou *Cruithni*) qui étaient établis principalement au Nord-Est et apparentés de très près aux Pictes d'Écosse (appelés aussi les *Cruthin* [9]) ; les *Érainn* qui étaient établis, eux, dans le Sud-Ouest et dans l'angle sud-est de l'Irlande (*Déisi*) ; et les *Goídil* (*Cland Míled*), l'ethnie dominante au début de la période historique, qui régnaient sur Tara, Cashel et Croghan. Il ne nous apparaît pas clairement si les *Laigin* étaient un peuple différent ou tout simplement une tribu goidélique.

[*] La théorie d'O'Rahilly est erronée en ce sens qu'elle transpose dans l'histoire et l'archéologie des données mythiques qui n'ont aucune consistance historique. Elle ferait les Bretons arriver dans les îles Britanniques bien avant les Goidels, ce qui n'est pas possible (NdT).

Ce qu'il y a de plus nouveau dans l'hypothèse d'O'Rahilly, c'est que les trois premiers groupes auraient parlé des dialectes brittoniques, c'est-à-dire qu'ils étaient des « Celtes en P », et que les Goidels, les seuls à parler goidélique, étaient les uniques « Celtes en Q » [10]. Dans son essai de démonstration O'Rahilly se base sur le témoignage de mots irlandais qui, n'étant pas goidéliques de forme, pourraient être brittoniques. Mais la démonstration n'est pas convaincante car l'hypothèse d'une langue plus archaïque, apportée tardivement par une migration des Quariates du sud-est de la Gaule, est à proprement parler improbable. Nous tenons pour plus vraisemblable que les Goidels ont été les premiers à s'établir en Irlande et que des peuples brittoniques y ont fondé des colonies, de la même manière que des colonies irlandaises se sont fondées au nord et au sud du pays de Galles. Pendant les premiers siècles le courant d'échanges a été constant à travers la mer d'Irlande, et des emprunts linguistiques avaient toutes les chances de se produire. En outre, il se peut qu'une proportion inconnue du vocabulaire irlandais soit non indo-européenne, héritée des temps préceltiques. Immigrants plus anciens que les Goidels, les Cruthin et les Érainn parlaient probablement des dialectes en *Q*. Cependant il est juste de dire qu'on ne peut parvenir à aucune certitude en la matière. La doctrine d'O'Rahilly a été admise par quelques chercheurs [11] et rejetée par d'autres [12].

Sur le continent, les Celtes s'étaient répandus en Italie et, le long du Danube, en direction de la mer Noire. La Gaule cisalpine fut colonisée au IVe siècle, et des bandes celtiques parvinrent jusqu'à Rome en 390. Le temple de Delphes fut pillé en 278 et les pillards parcoururent alors la Thrace et la Macédoine. Les Scordisques fondèrent la ville de *Singidunum* (Belgrade) et d'autres bandes, entrant en contact avec les Scythes, formèrent un groupe celto-scythe. Finalement une armée de quelque vingt mille hommes passa en Asie Mineure, *Tectosages*, *Tolistobogii* et *Trocmi* ; elle fonda les trois tétrarchies de Galatie, en Phrygie orientale, et les *Tectosages* occupèrent le site de la ville moderne d'Ankara. À l'instar des Celtes de Gaule dans leur sanctuaire du territoire carnute [13], ou comme les Celtes d'Irlande à Uisnech et à Tailtiu [14], ces Galates se réunissaient de temps à autre dans un sanctuaire appelé *Drunemeton* « bois de chêne sacré », pratiquant ainsi fidèlement leur ancienne tradition [15].

À cette époque un territoire s'étendant de l'Irlande à la Galatie était au pouvoir des Celtes. « Pendant deux siècles, dit Grenier, ils ont été le plus grand des peuples d'Europe ... Vers 300 avant notre ère l'empire des Celtes est à son apogée. Il paraît inépuisable, en forces et en hommes [16]. »

Cette expansion rapide sur une aire gigantesque implique une grande fécondité et un grand esprit d'aventure. Au surplus, semblables aux Grecs de la Méditerranée, les Celtes apportaient avec eux une civilisation, et ils l'ont

imposée aux pays qu'ils occupaient. Bien qu'ils fussent « barbares » au sens strict du terme, il n'en était pas de même de leur genre de vie. Nous avons à ce sujet des relations de Polybe au IIIe siècle avant J.-C., des fragments de Posidonius qui vivait au Ier siècle avant J.-C. et de Jules César. Une partie de ce que Posidonius nous explique vaudra la peine d'être cité *in extenso*, parce qu'il s'en trouve une extraordinaire confirmation dans les sources irlandaises postérieures [17].

Polybe parle, avec force détails, de la conquête de la Gaule cisalpine, de la lutte qui a opposé plus tard les Romains et les Celtibères en Espagne, et de la défaite des Galates en Asie Mineure. Il décrit les armes des Celtes, leur préférence pour combattre nus, leur habitude de couper la tête de l'ennemi abattu ; il fait état des splendides torques d'or et des bracelets portés par les guerriers celtes. Il dit aussi qu'il était important pour eux de déterminer le rang d'un homme dans la société d'après la clientèle dont il disposait [18].

L'extrait le plus connu sur les Celtes est celui du livre VI du *De bello Gallico* de César, mais Posidonius, qui a écrit une continuation des histoires de Polybe, est la principale source d'information, et Diodore de Sicile et Strabon ont préservé une partie de ses œuvres perdues. Voici la relation de Strabon sur les Celtes de Gaule :

> Toute la race appelée aujourd'hui gallique ou galatique a la manie de la guerre ; elle est irascible, prompte à la bataille, du reste simple et sans malice. Aussi, une fois irrités, ils se rassemblent en foule pour courir aux combats, et cela avec éclat, sans aucune circonspection, de sorte qu'ils tombent facilement sous les coups de ceux qui veulent employer contre eux la stratégie. Et, en effet, qu'on les excite, quand on veut, où l'on veut, pour le premier prétexte venu, on les trouve prêts à braver le danger, sans avoir, pour entrer dans la lutte, autre chose que leur force et leur audace. Si l'on agit sur eux par la persuasion, ils s'adonnent aisément aux travaux utiles, jusqu'à s'appliquer à la science et aux lettres. Leur force tient en partie à leur taille qui est grande, en partie à leur multitude. S'ils se rassemblent en grande multitude avec tant de facilité, cela vient de leur simplicité et de leur fierté personnelle : grâce à ces qualités, ils s'associent toujours à l'indignation de quiconque leur paraît victime de l'injustice...
>
> Chez tous en général il y a trois castes à qui l'on rend des honneurs extraordinaires : les bardes, les vates et les druides ; les bardes sont chantres d'hymnes et poètes, les vates sacrificateurs et interprètes de la nature ; les druides, outre la science de la nature, étudient aussi la philosophie morale. On a la plus haute opinion de leur justice : à ce titre on s'en remet à eux du jugement de tous les litiges privés ou publics ; c'est à ce point qu'autrefois ils étaient arbitres même dans les guerres, arrêtaient les adversaires prêts à se ranger en bataille, et qu'on leur confiait le soin de prononcer dans les affaires de meurtre. Lorsque abondent ces sortes de jugements, ils estiment que c'est signe d'abondance pour le pays. Ces druides, et d'autres comme eux, profes-

sent que les âmes sont impérissables, le monde aussi, mais qu'un jour pourtant régneront seuls le feu et l'eau.

À la franchise, à la fougue, se joignent chez ces peuples le défaut de sens, la fanfaronnade et le goût de la parure : ils portent des bijoux d'or, chaînes autour du cou, des anneaux autour des bras et des poignets, et ceux qui sont dans les honneurs portent des habits d'étoffes teintes et brodées en or. Par suite de cette grande légèreté, ils se montrent insupportables dans la victoire et abattus dans la défaite. À leur manque de bon sens se rattache une coutume barbare, monstrueuse, inhérente au caractère des peuples du nord : au sortir du combat, ils suspendent au cou de leurs chevaux les têtes de leurs ennemis, et quand ils les ont apportées chez eux, ils les clouent dans les vestibules de leurs maisons. Posidonius dit avoir eu en maints endroits ce spectacle qui, d'abord, faute d'y être accoutumé, lui faisait horreur, mais qu'ensuite l'accoutumance lui rendait supportable [19].

Diodore décrit ainsi les coutumes des Celtes de Gaule à un festin :

Les nobles se maintiennent les joues nues, mais portent les moustaches longues et pendantes au point qu'elles leur couvrent la bouche. Aussi se mêlent-elles, quand ils mangent, à leurs aliments, et quand ils boivent, la boisson y passe comme à travers un filtre. Pendant leurs repas, ils sont tous assis, non sur des chaises, mais à terre, et à cet effet ils ont, en guise de tapis, des peaux de loups ou de chiens. Ils sont servis par de tout jeunes enfants, garçons et filles. Tout auprès sont établis des foyers où le feu abonde et qui sont garnis de chaudières et de broches chargées de viande en énormes quartiers. Les braves reçoivent — c'est leur privilège — les plus beaux morceaux de ces viandes : c'est ainsi que le poète met en scène Ajax honoré par les chefs de l'armée, après qu'il eut seul à seul combattu et vaincu Hector : Ajax reçut le dos entier de la victime à titre d'honneur [20].

Athénée, qui se réclame de Posidonius, confirme l'indication relative au « morceau du héros » : « Anciennement, quand on avait servi une gigue (ou un jambon), le plus brave s'en attribuait la partie supérieure ; et si quelque autre voulait la prendre, c'était entre les deux prétendants un duel à mort [21]. »

La coutume est rapportée d'une manière très vivante dans la légende vieil-irlandaise du *Porc de Mac Da Thó* (voir *infra*, p. 288-289), et c'est aussi le thème principal du *Festin de Bricriu*. Couper la tête de l'ennemi abattu était également une coutume irlandaise (p. 289).

À ce point de vue, un autre passage est particulièrement intéressant. C'est la description par Diodore des Gaulois dans la bataille :

Dans les voyages et les batailles, ils se servent de chars à deux chevaux portant le conducteur et à côté un combattant debout. Dans leurs guerres ils marchent contre les cavaliers, lancent à leurs adversaires le javelot et descendent ensuite pour continuer le combat avec l'épée. Quelques-uns méprisent la mort au point d'entrer dans la lutte nus, avec un simple caleçon. Ils emmè-

nent aussi des serviteurs libres, recrutés parmi les pauvres, lesquels, dans les combats, font office auprès d'eux de conducteurs et d'écuyers. Quand les troupes sont rangées, ils ont l'habitude de s'avancer hors des rangs et de provoquer les plus braves de ceux qui leur sont opposés à un combat singulier, en agitant leurs armes pour frapper de terreur leurs adversaires. Si quelqu'un obéit à leur défi, ils chantent les prouesses de leurs ancêtres, font étalage de leurs propres vertus, insultent celui qu'ils ont en face, le ravalent, en un mot, essaient par leurs paroles d'enlever toute confiance à son âme. Aux ennemis tombés ils enlèvent la tête, qu'ils attachent au cou de leurs chevaux ; puis, remettant à leurs serviteurs les dépouilles ensanglantées, ils emportent ces trophées, en entonnant le péan et en chantant un hymne de victoire, et ils clouent à leurs maisons ces prémices du butin, comme s'ils avaient, en quelques chasses, abattu de fiers animaux [22].

Ici encore les sources irlandaises correspondent très exactement à la description des Celtes de Gaule. Les guerriers des légendes d'Ulster vont au combat en char, et la provocation au combat singulier est le thème central de la grande épopée en prose de la *Táin Bó Cúalnge* (« Razzia des Vaches de Cooley »). Cú Chulainn, avec Loeg son cocher, dans son char à deux chevaux, armé du bouclier, de la lance et de l'épée, est un guerrier celtique tout pareil à ceux que décrit Posidonius [23].

Voici encore une description des Gaulois par Diodore. Elle aussi repose, semble-t-il, sur Posidonius :

Ces hommes sont d'un aspect effrayant : leur voix a un son grave et des intonations tout à fait rudes ; dans la conversation, leur parole est brève, énigmatique, procédant par allusions et sous-entendus, souvent hyperboliques, quand il s'agit de se grandir eux-mêmes et d'amoindrir les autres. Ils ont le ton menaçant, hautain, tragique, et, pourtant, l'esprit pénétrant et non sans aptitude pour les sciences. Il y a chez eux même des poètes lyriques, qu'ils nomment bardes : ces poètes accompagnent avec des instruments semblables à des lyres leurs chants qui sont tantôt des hymnes, tantôt des satires. Il y a aussi des philosophes et des théologiens à qui on rend les plus grands honneurs et qui se nomment druides. Enfin, ils se servent de devins à qui ils accordent une grande autorité. Ces devins, c'est par l'observation des oiseaux et par l'immolation des victimes qu'ils prédisent l'avenir, et ils tiennent toute la population sous leur dépendance. Mais quand ils consultent les présages pour quelques grands intérêts, c'est alors surtout qu'ils suivent un rite bizarre, incroyable. Après avoir consacré un homme, ils le frappent avec une épée de combat dans la région au-dessus du diaphragme, et quand la victime est tombée sous le coup, ils devinent l'avenir d'après la manière dont elle est tombée, l'agitation des membres et l'écoulement du sang. C'est un genre d'observation très ancien, longtemps pratiqué et en qui ils ont foi. La coutume est chez eux que personne ne sacrifie sans l'assistance d'un philosophe ; car ils croient devoir user de l'intermédiaire de ces hommes qui connaissent la nature des dieux, et parlent, on pourrait dire, leur langue, pour leur offrir des sacrifices d'actions de grâces et implorer leurs bienfaits. Non seulement dans les nécessités de la

> paix, mais encore et surtout dans les guerres, on se confie à ces philosophes et à ces poètes chantants, et cela, amis comme ennemis. Souvent, sur les champs de bataille, au moment où les armées s'approchent, les épées nues, les lances en avant, ces bardes s'avancent au milieu des adversaires et les apaisent, comme on fait des bêtes farouches avec des enchantements. Ainsi chez les barbares les plus sauvages la passion cède à la sagesse et Arès respecte les Muses [24].

Très connu, le témoignage de César est, à certains égards, le plus valable. Il présente une société gauloise divisée en trois classes (*druides, equites* et *plebs*), avec les trois fonctions (prêtre, guerrier et agriculteur) dont il est souvent question dans les travaux de Georges Dumézil. Des *equites*, César nous dit que les plus nobles et les plus riches d'entre eux sont entourés de nombreux clients. Il nous en apprend plus que les autres auteurs sur les druides, leurs vingt ans d'études, leur tradition orale, etc. Il dit des Gaulois : *Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus* « Toute la nation gauloise est très adonnée aux choses de la religion. » Il nous explique aussi que les druides enseignaient la doctrine de la transmigration des âmes, qu'ils s'occupaient du culte des dieux et que les jeunes gens se groupaient autour d'eux pour apprendre :

> On dit qu'auprès d'eux ils apprennent par cœur un nombre considérable de vers. Aussi plus d'un reste-t-il vingt ans à l'école. Ils estiment que la religion ne permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement, alors que pour tout le reste en général, pour les comptes publics et privés, ils se servent de l'alphabet grec... En outre, ils se livrent à de nombreuses spéculations sur les astres et leurs mouvements, sur les dimensions du monde et celles de la terre, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux et leurs attributions, et ils transmettent ces doctrines à la jeunesse [25].

Cette classe d'érudits professionnels, prêtres et savants, partage avec les brahmanes de l'Inde un héritage indo-européen commun. Le témoignage plus tardif et plus complet des sources irlandaises montre en effet une classe identique, celle des *filid* qui, après que la société chrétienne les a privés de leur fonction sacerdotale, ont conservé les fonctions savantes des druides en tant que poètes, généalogistes, juristes, avec la pratique d'une tradition plutôt orale qu'écrite. Aussi bien la forme que le contenu de leur enseignement montre une étonnante similitude avec la tradition brahmanique [*].

---

[*] Le témoignage capital à cet égard est le texte de l'*Immaccallam in da tuarad*. Voir Ch.-J. GUYONVARC'H, *Le dialogue des deux sages*, Paris, Payot, 1999, 185 p. La tradition celtique préchrétienne ne faisait aucune distinction entre les fonctions « savantes » et les fonction « sacerdotales ». Tout était partie intégrante du sacré par inexistence du « profane » (NdT).

On prouvera plus facilement l'archaïsme de cette tradition en partant des faits irlandais dont il est question plus loin (chapitre X). Il en est deux toutefois qui méritent d'être mentionnés ici parce qu'ils obligent à supposer l'existence d'une tradition savante héritée par les druides de Gaule et transmise aux *filid* d'Irlande :

Les mètres du *Rigveda*, qui sont l'aspect le plus anciennement connu de la versification indo-européenne, sont basés sur un vers au nombre fixe de syllabes, dont la première moitié est libre, avec une cadence stable de forme ⏑ – ⏑ ⏓ [26], et Meillet a montré depuis longtemps que les mètres grecs avaient la même origine. Plus récemment, Roman Jakobson a retrouvé cette ancienne versification dans le slave moderne. Or Calvert Watkins vient de démontrer, d'une manière convaincante à notre avis, que le vers heptasyllabique du vieil-irlandais en dérive aussi, et que d'autres mètres irlandais en sont des variantes. Il confirme ainsi l'antiquité de la tradition celtique et la communauté d'héritage du druide et du brahmane [27].

Le second fait important est la tradition juridique. Les plus vieux passages des traités de droit irlandais datent du VIIe, peut-être même du VIe siècle. Ils sont en vers, ordinairement des heptasyllabes se terminant par un dactyle (au rythme fixe), ce qui établit ainsi la nature orale de la tradition métrique. Quant au fond, il appartient à un système de législation coutumière pour lequel le *Mānavadharmaśāstra*, les « Lois de Manou » indiennes, offre d'étroits parallélismes [28] *.

Binchy a déjà attiré l'attention sur certaines ressemblances des livres de droit irlandais et indiens. Dans les deux pays la loi est faite de textes canoniques auxquels on attribue une origine sacrée, et dont l'interprétation exclusive est réservée à une caste privilégiée. Dans les deux pays il y avait aussi des écoles de droit, avec les traditionnelles variantes d'interprétation. Les rapports entre élève et professeur (irlandais *felmac* et *fíthithir* ; sanskrit *śisya* et *guru*) étaient identiques et se complétaient par un éventuel droit de succession. On attribue encore à la *sapinda* hindoue, l'entité familiale des quatre générations qui descendent d'un arrière-grand-père commun, la même valeur et les mêmes fonctions qu'à la *derbfine* irlandaise et à la *gwely* galloise [29]. L'unité familiale de base était la même dans les deux systèmes.

La loi de la « fille désignée » est caractéristique des organisations juridiques grecque et indienne. En Grèce, l'ἐπίχληρος (épiclère) était désignée par son père, s'il n'avait pas de fils, pour qu'elle lui donnât des petits-fils d'un mari qu'on lui avait choisi, ordinairement l'agnat le plus proche. Ces

* Le lecteur pourra se reporter aussi à notre ouvrage, *La société celtique dans l'idéologie trifonctionnelle et la tradition religieuse indo-européenne*, Rennes, Ouest-France, 1991, chap. 2, « Classes et fonctions », où sont étudiés les alinéas 87 à 91 du premier livre du *Manavadharmasastra*, p. 57-60 (NdT).

petits-fils devenaient les héritiers légaux et ils recevaient la succession du patrimoine. Dans l'Inde la fille désignée est appelée *putrikā*, « celle qui est semblable au fils » (*putra* « fils »), et la parenté avec le système irlandais est plus étroite encore car la coutume de désigner une fille a dévié en ce sens que, s'il n'y avait pas de fils, il était permis à la fille d'hériter. Plus tard la fille n'hérita plus que l'usufruit : à sa mort les biens retournaient à la famille paternelle.

Tel est le statut légal de la *ban-chomarba*, « l'héritière » irlandaise. Mais il semble qu'une coutume plus ancienne voulait qu'elle épousât un parent pour donner des héritiers à son père. Dans l'Inde et en Irlande l'évolution de la législation a été identique, sans doute par suite d'une coïncidence, mais il est manifeste que le statut original de la *putrikā* et de la *ban-chomarba* résulte d'une tradition indo-européenne commune [30].

Les lois du mariage sont encore plus impressionnantes, en Irlande et dans l'Inde. L'Inde avait en effet huit formes de mariage, *brāhma, daiva, ārsa, prājāpatya, āsura gāndharva, rāksasa* et *paiśāca*. Les quatre premières sont le don de la fille par le père, sans achat de la part du fiancé. La cinquième est le mariage par achat, la sixième l'union volontaire d'une fille et de son amant, la septième le détournement par la violence (propre au guerrier), la huitième la simple séduction avec dissimulation et elle est appelée rite indigne et coupable (Manou, III, 20-34). En Irlande, il existait de même différentes sortes de mariage et le traité de droit matrimonial en reconnaît dix, dont neuf seulement sont commentées. Les trois premières sont les mariages réguliers, qui ne diffèrent que dans le rapport proportionnel des biens apportés par chaque partie : égalité, fortune apportée par l'homme, fortune apportée par la femme. Les autres sont des unions temporaires dont deux correspondent exactement à deux formes indiennes de mariage. L'une est le mariage par contrainte (*lánamnas écne*), l'autre est le mariage par séduction avec dissimulation (*lánamnas tothla*). Par ailleurs, une troisième « union acceptée à l'invitation de l'homme » peut être mise sur le même plan que le mariage de *gāndharva* hindou qui consiste en l'union volontaire de la fille et de son amant. On peut même postuler l'accord complet dans le nombre des formes de mariage car Binchy suppose que deux des « unions » irlandaises résultent d'un développement ultérieur [31].

Dans les deux systèmes légaux, la succession du patrimoine était assurée par un partage « idéal » n'ayant rien à voir avec la division actuelle des biens entre les héritiers, et on faisait une distinction, aux conséquences légales importantes, entre la propriété reçue par héritage et celle acquise personnellement.

Dans les deux systèmes, il existait également des formes variées de garanties, importantes, qui renforçaient les obligations privées. Particulière-

ment intéressante est la coutume d'un plaignant de jeûner contre un défendeur (il en sera question par la suite), dans laquelle on reconnaît un moyen légal de rendre une plainte plus efficace [32].

Les origines indo-européennes de la métrique irlandaise, jointes aux similitudes frappantes des droits hindou et irlandais (lesquelles dénotent, elles aussi, une origine indo-européenne), contribuent grandement à prouver que les *filid* irlandais, et par conséquent les druides celtiques, avaient hérité la même tradition que les brahmanes.

Vendryes a montré il y a longtemps qu'un groupe de mots ayant trait à la religion et à la royauté ont survécu respectivement en indo-iranien et en italo-celtique, et que leur survivance était le fait de la classe sacerdotale représentée dans l'Inde par les brahmanes et en Gaule par les druides [33]. Il est maintenant possible d'aller plus loin et de dire que les druides et les brahmanes étaient les héritiers d'une tradition commune d'érudition et de culture.

La société irlandaise reposait sur le groupe familial à quatre générations (p. 110 et suiv.) et on peut admettre qu'il en était de même chez les Celtes. La tribu était une unité plus grande et, à l'époque de César, il y en avait environ cinquante en Gaule, dont quelques-unes seulement respectaient encore les institutions royales. La plupart avaient adopté une forme de gouvernement oligarchique et ce sont par conséquent les sources irlandaises qui nous informent le mieux sur la royauté celtique [34].

Il a été beaucoup écrit sur la religion des Celtes, mais l'obscurité subsiste. L'étude la plus connue est celle de J. Vendryes, *La religion des Celtes*, collection « Mana » III, Paris, PUF, 1948 p. 231-310 [Elle a été suivie par celle de Jan de Vries, *Keltische Religion*, Stuttgart, Kohlhammer, 1961, mal traduite en français sous le titre *La religion des Celtes*, Paris, Payot, 1963 et qui est très défectueuse]. L'article « Celtic » dans la *Mythology of all Races* de Gray III, New York, 1964, par J. Mac Culloch, comprend des planches et peut être consulté avec profit. On verra aussi H. Lantier, « Kelten », chez W. Häussig, *Wörterbuch der Mythologie*, Stuttgart. L'étude la plus récente est celle de Françoise Le Roux, « Les Celtes » in *Histoire des Religions*, I, coll. « La Pléiade », Paris, 1970 *.

---

* Ce travail a été réimprimé sans aucune modification en 1999 chez le même éditeur (*Histoire des religions*, vol I**, Paris, coll. de poche « Folio essais », 1999, p. 781-840). La bibliographie religieuse celtique, dès que l'on aborde le domaine des monuments figurés, est d'autant plus riche et complexe que la plupart des monuments ou des objets inspirés et produits par l'art celtique de la Gaule romaine ont été inclus dans ce que l'on a nommé l'art provincial romain. Voir par exemple le volume d'actes du 2e *Internationales Kolloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens*, Veszprem, 1991, 296 p. et illustrations, ou bien encore, au hasard des collections d'un musée, Reinhard

César nous apprend que les Gaulois révéraient Mercure, Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, mais il se borne à indiquer la correspondance des divinités gauloises et des dieux romains, sans nous donner un seul nom gaulois. Ce sont d'autres historiens qui nous donnent des noms, dont beaucoup se rencontrent dans les dédicaces dispersées par tout le vaste domaine des Celtes, de la Galatie à l'Espagne et à la Grande-Bretagne. En tout nous avons plus que quatre cents noms, dont plus de trois cents ne sont attestés qu'une seule fois, peut-être parce que ce sont des noms de divinités locales, chaque peuple ou groupe de peuples ayant ses cultes propres.

Un nom important est celui de l'irlandais *Lug*, en gallois *Lleu*. Il est attesté dans deux dédicaces, à Avenches en Suisse, et à Asma en Espagne (prov. de Tarragone) sous la forme d'un pluriel, *Lugoues*, *Lugouibus*, cependant qu'une troisième dédicace, à Peñalba, présente le singulier *Luguei* [35]. Il est commun dans le toponyme *Lugdunum*, qui est le nom antique de Lyon, de Loudun, de Laon en France, de Leyde aux Pays-Bas et de Liegnitz en Silésie [36]. *Lugus* a certainement été une grande divinité celtique mais nous ne savons pas très bien en quoi consistaient ses traits distinctifs. En Irlande c'était le dieu de la fête de *Lugnasad*, au 1er août, manifestement une fête de la moisson. À Lyon, la fête d'Auguste était célébrée ce jour-là et il est probable qu'elle s'était substituée à l'ancienne fête de Lug dont Máire Mac Neill a montré qu'elle a été observée en Irlande jusqu'à notre époque [37]. Un autre nom de *Lug*, *Find* (« aux cheveux blonds »), survit sur le continent sous la forme de *Vindonnus* et dans quelques toponymes : *Vindobona* (Vienne) en Autriche, *Vindonissa* (Windisch) en Suisse, etc. [36].

Le poète Lucain dit qu'*Esus, Taranis* et *Teutates* étaient les dieux des Celtes. Deux de ces noms se reconnaissent dans le gallois et le breton *tarann* (irlandais *torann*) « tonnerre », et *tud* « gens, tribu » (irlandais *túath*). La ténuité du fait suggère un long intervalle de temps entre la première implantation celtique dans les îles Britanniques et la date du témoignage gaulois. Esus peut ainsi avoir signifié « bon » (grec εὐ) et être apparenté au védique *ásura-*, nom de divinités hindoues *. Ogmios, le dieu de l'éloquence, décrit par Lucien (cf. *infra*, p. 166), et l'irlandais Ogma, qui apparaît dans la bataille de Moytura, sont très proches par la forme, sinon par la fonction, bien que Thurneysen en ait rejeté l'identification [39].

Le culte des Mères était certainement celtique aussi ; c'était celui de la Terre Mère, comprise comme source de fertilité et adorée sous sa forme triple sous le nom de *matres* et de *matronae*. Les dédicaces qui subsistent sur

---

SCHINDLER, *Führer durch das Landesmuseum Trier*, Trèves, 1977, 110 p. et 350 illustrations (une seule représentation celtique de l'Epona de Trèves) (NdT).

* *Esus* a plutôt signifié « le meilleur » par amuissement du *v-* initial d'un thème **veso-*. Il traduit exactement le latin *optimus* (NdT).

les monuments de Gaule sont en latin, et les personnages représentés portent quelquefois des paniers de fruits, des cornes d'abondance, ou bien des enfants sur leurs genoux.

Un des dieux le plus souvent représentés est un tricéphale dont nous n'avons pas moins de trente-deux exemplaires (en Irlande, les trois dieux artisans, *Tri Dé Dána* « trois dieux de Dana », sont *Goibniu*, *Luchta* et *Credne* [40] ; il y a aussi trois *Brigitte* [41] et trois *Find* [42] et le dieu est parfois accompagné d'une figure féminine. *Sucellos* (le dieu au maillet) et *Nantosuelta* apparaissent ensemble sur des monuments ; *Luxovius* est accompagné de *Brixia*, *Bormo* de *Damona*. Dans ses *Dieux et Héros des Celtes*, M.-L. Sjoestedt a émis l'hypothèse que les dieux sont nationaux, qu'ils sont des protecteurs de la nation, et que les déesses sont des esprits locaux et ruraux de la fertilité et de la guerre. Le mariage du dieu chef et de la déesse mère aurait assuré au peuple la protection divine et la fertilité *.

Ici encore nous pouvons nous souvenir de l'hindouisme, où le dieu a une compagne, sa *śaktī* ou source de puissance. C'est ainsi qu'Indra a pour épouse Sacī, que Siva a Uma, que Visnu a Śri-Laksmī, et que Brahmā, Visnu et Siva forment la trinité du Créateur, du Restaurateur et du Destructeur, les Trimūrti (« à triple forme »). Le dieu tricéphale se rencontre cependant dans bon nombre de civilisations [43].

Un autre trait clairement discernable de la religion celtique est d'avoir fait des sources, des rivières et des arbres sacrés des objets de culte, sous le patronage de dieux et de déesses. Certaines rivières elles-mêmes étaient divinisées. Il y avait un sanctuaire de la *Dea Sequana* aux sources de la Seine, et un autre sanctuaire de la *Dea Matrona* à proximité de la source de la Marne (en Irlande *Bóinn*, « la Boyne », et *Sinainn* « le Shannon », étaient des déesses). Il y avait aussi des dieux zoomorphes : le taureau, *Tarvos Trigaranus*, qui figure sur le célèbre monument de Paris au musée de Cluny, et aussi sur un autel de Trèves ; le porc, *Moccos* ; la déesse *Epona*, dont le nom fait penser à un culte du cheval ; et la déesse *Artio*, peut-être une ourse [44]. Le dieu cornu *Cernunnos* figure sur le chaudron de Gundestrup au côté d'un cerf et la déesse *Damona* suggère un culte de la vache. Cernunnos, dont le nom nous est donné par le monument de Paris, apparaît assis dans la posture du yoga, entouré d'animaux. Il ressemble étrangement au personnage du sceau de Mohenjodaro à Delhi qui a été interprété par Śiva Paśupati (« maître des animaux »).

Les prêtres qui maintenaient le culte de ces divinités étaient les druides dont il est longuement question chez César. Ils dirigeaient les sacrifices privés et publics et ils enseignaient que l'âme est immortelle, qu'elle passe après la mort dans un autre corps, à la manière de ce que croyaient les Hin-

* Il n'y a évidemment rien à retenir de cette hypothèse (NdT).

dous. Ils croyaient aussi que tous les hommes descendaient de Dispater, le dieu du monde souterrain, et ils étaient instruits en astronomie et en philosophie de la nature (voir *supra*, p. 23) [45].

Après la victoire, les animaux capturés étaient sacrifiés au dieu de la guerre et l'on offrait parfois des victimes humaines. César dit qu'on préférait les criminels parce qu'ils étaient plus agréables aux dieux, mais que s'il en manquait, on en choisissait d'autres. Cette coutume barbare est mentionnée aussi par Lucain dans un passage bien connu où il est dit que les dieux Esus, Taranis et Teutates sont apaisés par des sacrifices humains [46]. Les cérémonies privées ou les fêtes régulières de l'année donnaient probablement lieu encore à des offrandes sacrificielles, mais nous savons très peu de chose des fêtes ou des rituels gaulois du fait que les Gaulois eux-mêmes ne nous en ont laissé aucune description écrite.

Il existe cependant un précieux document qui peut être porté au compte de l'érudition druidique, en l'occurrence le Calendrier de Coligny dont l'ordonnance, avec ses jours fastes et néfastes, a dû être de leur compétence. Le Calendrier de Coligny est le plus long texte gaulois découvert jusqu'à ce jour, et il contient environ soixante mots différents, dont certains reviennent souvent. Sa découverte, en 1897, dans une vigne de Coligny (Ain), a marqué une date dans l'étude du gaulois et de la civilisation celtique. Datant probablement du Ier siècle de notre ère, il se composait d'une table de bronze dont il a été exhumé de nombreux fragments, et il a été prouvé qu'il contenait soixante-deux mois consécutifs, formant un ensemble approximativement égal à cinq années solaires. Les mois sont de trente ou vingt-neuf jours et ils sont divisés en deux moitiés (15 + 15 ou 15 + 14). Les mois de trente jours (excepté *Equos*) sont considérés comme fastes (MAT) et ceux de vingt-neuf jours comme néfastes (ANM). Mais certains jours sont néfastes dans des mois fastes et d'autres sont fastes dans des mois néfastes. La seconde moitié du mois porte la mention ATENOVX (« nuit qui revient » ?) et il y a toute apparence que le mois soit ainsi divisé entre une moitié claire et une moitié sombre. Mac Neill a montré que les septième, huitième et neuvième jours du mois étaient des jours de pleine lune [47]. L'année lunaire de douze mois a été adaptée à l'année solaire par l'intercalation d'un mois supplémentaire de trente jours tous les trois ans. Cela faisait donc treize mois, soit douze mois portant un nom et un mois supplémentaire dont chaque jour portait le nom d'un mois selon l'ordre de la série. Le mois supplémentaire n'avait aucun jour qui lui fût propre : il était simplement intercalé pour faire coïncider par approximation les cycles lunaire et solaire [*].

Il y avait un système de transfert, soigneusement mis au point, en vertu duquel les notations propres à certains jours, dans un mois donné, étaient

[*] Voir notre ouvrage, *Les fêtes celtiques*, Rennes, Ouest-France, 1995 (NdT).

reportées à la date correspondante du mois précédent, ou alternées entre deux mois consécutifs, probablement pour des raisons rituelles [48]. Nous ne pousserons pas l'étude dans le détail, mais le Calendrier de Coligny porte témoignage d'un très haut degré de compétence en astronomie et il est un reflet du savoir des druides. Au surplus, la division des mois en deux moitiés, claire et sombre, l'existence d'un mois de trente jours dans un cycle triannuel à la fin duquel on ajoutait un mois intercalaire font que ce calendrier gaulois ressemble à celui des Hindous [49].

L'érudition semble donc avoir été prospère en Gaule, bien que nous n'en sachions presque rien directement [50]. Mais nous en savons davantage sur l'art gaulois par les œuvres de pierre et de métal qui sont parvenues jusqu'à nous. La forme d'art proprement celtique, celle dont l'évolution semble s'être faite tout entière dans les limites du domaine des Celtes, est celle de la fin de l'âge du Fer, de l'époque de La Tène. Éclipsé par le prestige de l'art et de l'architecture gréco-romains, ce n'est que peu à peu que l'art celtique a été reconnu pour ce qu'il est : un apport précieux à la civilisation occidentale. Contrastant avec le réalisme et la beauté naturelle de l'art classique, il fait appel à l'imagination et il est même sauvage, se complaisant dans le symbole et le dessin plutôt que dans la simple représentation figurée. Ses affinités le portent plus vers les styles scythes et proche-orientaux que vers la Méditerranée. Il dérive aussi en partie des motifs décoratifs abstraits de l'âge du Bronze, et même de ceux de la période paléolithique [51].

> Pour les Grecs, une spirale est une spirale et un visage est un visage. On sait toujours clairement où l'un se termine et où l'autre commence, alors que les Celtes « voient » les visages dans les spirales ou les vrilles : l'ambiguïté est un des traits caractéristiques de l'art celtique... C'est le mécanisme du rêve, quand les choses ont des contours flottants et deviennent autres [62].

Un bel exemple de la prédilection celtique pour le dessin est le pilier sculpté de Saint-Goar, dans lequel la tête humaine se réduit à un trait dans tout le champ de spirales, de losanges et de lignes. Un autre exemple est l'anneau de bronze provenant d'un char, où la tête forme une partie du motif de la spirale (Jacobsthal, *Imagery*, p. 66). C'est à la vérité dans le travail du métal que l'artisan celtique se fait voir sous son meilleur jour, et le célèbre chaudron de Gundestrup allie ainsi le dessin et l'image. Ce chaudron n'est pas typique de La Tène car il y apparaît une influence archaïque, grecque et orientale, mais on accepte en règle générale d'y voir un travail d'artisan celtique. Un couvercle d'Auvers-sur-Oise (Powell, *Prehistoric Art*, planche 181) et le casque doré d'Amfreville (planche 17) sont aussi de bons exemples de décoration pure. Le collier breton et le torque sont des preuves de l'amour de l'ornement que Polybe et Posidonius attribuent aux Gaulois [53].

Dans leur monnayage aussi, les Celtes de Gaule, qui doivent beaucoup à leurs modèles grecs et romains, font usage de leurs dons d'imagination et d'originalité. Dans la monnaie de Vercintégorix c'est surtout le nom qui nous intéresse. Mais celles au cocher et aux chevaux galopants, ainsi que deux autres que nous avons choisies, et dans lesquelles les têtes se fondent dans l'ornementation, sont purement celtiques.

Les Celtes ont fait grande impression sur les historiens anciens par leur impétuosité et leur intrépidité dans la bataille. Ils s'emportaient facilement et ils avaient un sens très élevé de l'honneur. Ils étaient arrogants dans la victoire et abattus dans la défaite au point de se donner la mort ; ils aimaient la décoration, les festins, la récitation des poèmes. Ils étaient *admodum dedila religionibus*, « très adonnés aux choses de la religion ». Aristote dit, dans la *Morale à Nichomaque* : « Parmi ceux qui se livrent à l'outrance, celui qui le fait parce qu'il ne craint rien n'a pas de nom ; on pourrait dire fou ou impassible celui qui ne craindrait ni tremblement de terre ni tempête, comme sont, à ce qu'on dit, les Celtes... » (III, 7, 7). Et Strabon cite Ptolémée à propos de l'histoire des Celtes de l'Adriatique qui répondirent, quand Alexandre le Grand leur demanda ce qu'ils craignaient le plus, que c'était que le ciel ne s'écroulât. Caton l'Ancien dit des Celtes de Gaule cisalpine : *Plerasque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem et argute loqui* « Presque toute la Gaule recherche deux choses avec passion, être brave à la guerre et bien parler. »

L'impression qu'ils nous laissent est ainsi celle d'un peuple brave et gai, à la grande force physique, et aux succès surprenants à la haute époque. De la Galatie, en Asie Mineure, à l'Écosse au nord-ouest et à l'Andalousie au sud, on voyageait au IIIe siècle avant J.-C. sans jamais quitter le domaine celtique : bien qu'il n'y ait pas eu d'empire, il y avait une civilisation.

Jacobsthal nous explique que l'art celtique, dans toute sa variété, et bien qu'il ait été répandu dans un territoire immense, reflète une seule et même culture [54]. Et il ajoute :

> On nous dit que les Gaulois étaient courageux, querelleurs, cruels, superstitieux et éloquents : leur art est lui aussi plein de contrastes. Il attire et repousse. Il est éloigné du primitivisme et de la simplicité. Il est raffiné dans sa pensée et sa technique, il est élaboré et intelligent. Mais il est plein de paradoxes, sans repos, embarrassant à force d'ambiguïté. Il est rationnel et irrationnel, sombre et inquiétant, loin de l'humanité aimante et de la limpidité de l'art grec. Qui plus est, c'est un vrai style, la première contribution barbare à l'art européen, le premier grand chapitre dans les contacts durables des forces jaillies du sud, du nord et de l'est pour la vie de l'Europe.

Tels étaient les ancêtres des peuples qui surgissent dans l'histoire, aux

premiers siècles de l'ère chrétienne, sous le nom d'*Hiberni* et de *Britanni*, les Irlandais et les Bretons.

NOTES

1. Voir p. 247.
2. A. GRENIER, *Les Gaulois*, 1re éd. Paris, Payot, 1922 ; rééd. 1970, p. 75 ; voir aussi H. KÜHN dans *Völker zwischen Germanen und Kelten*, p. 110 et suiv.
3. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les Celtes*, p. 171 ; pour d'autres hypothèses, voir *GPN*, 332.
4. STRABON, IV, 1, 14 ; cf. DIODORE DE SICILE, V, 32 : « Il sera utile désormais de faire une distinction qui est inconnue à la plupart des peuples. Ceux qui vivent à l'intérieur au nord de Marseille... sont appelés Celtes, cependant que ceux qui sont établis au-dessus de la Celtique dans les contrées s'étendant vers le nord... sont appelés Galates. »
5. Beaucoup de peuplades à l'est du Rhin, comptées comme germaniques, étaient celtiques selon S. FEIST, *Germanen und Kelten*, p. 28 et suiv., et des Celtes étaient appelés Germains, *ibid.* p. 9 et suiv. Voir aussi R. HACHMANN *et al.*, *Völker zwischen Germanen und Kelten*, p. 43 et suiv.
6. *Morale à Nichomaque*, III, 7, § 7 (Cougny, VI, p. 6-7).
7. Stuart PIGGOTT, *Scotland before History*, p. 66.
8. Les statistiques lexicales n'apportent pas une réponse plus condensée à la question ; voir *Language 39*, p. 638 et suiv.
9. *EIHM*, p. 341 et suiv. Voir cependant K. H. JACKSON in WAINWRIGHT (F. T., dir.), *The Problem of the Picts*, Londres, Thomas and Nelson, 1955, p. 159. 2e éd., Wesport (Conn., É.-U.) Greenwood Publ., 1970. 3e éd. avec appendices, Perth, Melven Press, 1980. Traduction à paraître prochainement aux Éditions Armeline.
10. Voir p. 240.
11. M. A. O'BRIEN, in *Early Irish Society*, p. 37.
12. J. VENDRYES, *Études Celtiques*, I, p. 352 et suiv.
13. CÉSAR, *BG*, VI, 14.
14. Voir D. A. BINCHY, *Eriu*, XVIII, p. 114 et suiv.
15. STRABON, XII, 5, 1.
16. A. GRENIER, *Les Gaulois*, éd. 1970, p. 90-91.
17. Voir J. J. TIERNEY, « The Celtic Ethnography of Posidonius », *PRIA*, LX, C5 (1960).
18. Sur la clientèle dans la société irlandaise, voir p. 112.
19. STRABON, V, 4, 2 (Cougny, I, 130-141).
20. DIODORE, V, 28 (Cougny, II, 382-383).
21. POSIDONIUS, chez ATHÉNÉE, IV (Cougny, II, 320-321).
22. DIODORE, V, 29 (Cougny, II, 384-387).
23. *OIT*.
24. DIODORE, V, 31 (Cougny, II, 391-394).
25. *De bello Gallico*, VI, 14 (Constans, II, 187).
26. Avec variantes – ∪ – ⏓ ou ∪∪ – ⏓.

27. « Indo-European Metrics and Archaic Irish Verse », in *Celtica*, VI, p. 194. Nous supposons ici que le *fili* irlandais avait hérité la part du poète dans l'enseignement druidique.
28. Voir THURNEYSEN (*et alia*), *Studies in Early Irish Law*, VI, 183, 223 ; D. A. BINCHY, « The Linguistic and Historical Value of the Irish Law Tracts », 23, 27, 30. (*PBA*, XXIX, 1943).
29. Voir John RHŶS et D. BRYNMOR-JONES, *The Welsh People*, p. 196, 222, 391.
30. R. THURNEYSEN (et alia), *Studies in Early Irish Law*, p. 183 et suiv.
31. *Studies in Early Irish Law*, p. VI.
32. Voir p. 95. Je suis profondément obligé au docteur Binchy pour ses avis sur les similitudes du droit indien et irlandais.
33. *MSL*, XX, p. 275 (1920).
34. p. 109 et suiv.
35. *RC*, VI (1883-1885), p. 488 (BROMWICH, *Trioedd*, p. 177) ; A. HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, II, p. 345 ; *CIL*, II, 2812 ; XIII, 5078 ; A. TOVAR, *The Ancient Languages of Spain and Portugal*, New York, 1961, p. 85 et n. 45. Voir aussi *WM*, p. 138.
36. Voir Ch.-J. GUYONVARC'H, *Celticum*, VI, p. 368. On trouve au pays de Galles le toponyme *Dinlleu*.
37. *The Festival of Lughnasa*, Oxford University Press, 1962 ; F. LE ROUX, « Études sur le festiaire celtique IV. Lugnasad ou la Fête du Roi », in *Ogam*, XIV, p. 343 et suiv. ; voir aussi M. TIERNEY, « Lug and Dionysius », in *Eigse*, X, p. 265.
38. *DF*, III, LXXXII.
39. *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache*, 61.
40. *EIHM*, p. 316. Plusieurs représentations du dieu tricéphale ont été découvertes en Irlande. Deux sont au National Museum de Dublin.
41. *Sanas Cormaic*, 150.
42. *DF*, III, LXXVIII, n. 5. Cf. J. VENDRYES, « L'unité en trois personnes chez les Celtes », in *CRAI*, 1935, p. 324-341 ; F. LE ROUX, « Notes d'Histoire des Religions III. 6 Le symbolisme du nombre trois », in *Ogam*, VIII, p. 293 et suiv.
43. Voir W. KIRFEL, *Die dreiköpfige Gottheit*, 1948. Mais il est surtout attesté en Gaule. PETTAZZONI, *The All-knowing God*, p. 196 et suiv. voit dans le tricéphale gaulois le dieu du soleil.
44. *RC*, XXI (1900), p. 288.
45. *BG*, VI, 13, 16, 18.
46. LUCAIN, *Pharsale*, 1, 444 ; voir F. LE ROUX, « Des chaudrons celtiques à l'arbre d'Esus. Lucain et les Scholies bernoises », in *Ogam*, VII, p. 33 et suiv. ; W. DEONNA, « Les vicytimes d'Esus », in *Ogam*, X, p. 3 et suiv.
47. *Eriu*, X, p. 14.
48. *Ibid.*, p. 7 et suiv.
49. H. ZIMMER, *Altindisches Leben*, p. 364-371. Outre un cycle de cinq ans s'ajoutent d'autres schèmes et la mention d'un cycle de trois ans (*idavatsara, samvatsara, parivatsara*), p. 370. La plus récente étude sur le Calendrier de Coligny est celle de Paul-Marie DUVAL, *EC*, X et XI ; cf. *Ogam*, XIII, p. 521 et suiv. et p. 635 et suiv.

50. Camille Jullian est beaucoup plus exigeant : « Toutes les formes de la littérature étaient représentées chez les Gaulois : la rhétorique, où excellaient tous leurs chefs de guerre ; les épopées cosmogoniques, historiques ou éthiques, composées par les druides ; les poésies lyriques ou les chants satiriques des bardes. Je vous assure qu'il y avait chez eux l'équivalent de l'*Iliade* ou de la *Genèse*, des *Atellanes* ou des odes de Pindare. Je vous assure que cette littérature était aussi riche, plus riche même que celle de Rome avant Ennius. La langue gauloise rendait beaucoup à ceux qui s'en servaient. » (préface à Georges DOTTIN, *La Langue gauloise*, Paris, Klincksieck, 1920, p. IX-X).
51. Voir le chapitre XII.
52. JACOBSTHAL, *Imagery in Early Celtic* Art, p. 10. Il ajoute plus loin : « Ils n'ont aucun penchant pour l'humanité grecque, pour l'image gaie et amicale ; à la place ils ont choisi les symboles troubles de la magie orientale » (p. 19).
53. STRABON, IV, 4, 5 ; DIODORE DE SICILE, V, 27.
54. *ECA*, I, 160.

CHAPITRE II

L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE DES ÎLES BRITANNIQUES JUSQU'À LA FIN DE LA PÉRIODE ROMAINE

Il ne nous est parvenu aucune relation écrite sur l'occupation des îles Britanniques par les peuples celtiques. Mais nous pouvons nous faire une idée approchée de l'époque à laquelle ils ont vécu, et de la répartition géographique qui a été la leur par leur langue, par l'archéologie et par les écrits des auteurs grecs et romains. Les faits linguistiques ont été brièvement étudiés au chapitre I, et nous avons vu qu'à l'époque protohistorique les peuples celtophones sont arrivés dans les îles Britanniques de quelque part en Europe centrale, par vagues successives, semble-t-il, à une époque indéterminée qui remonte probablement au début du second millénaire avant J.-C. La plus ancienne de leurs langues, que les érudits modernes appellent goidélique, survit aujourd'hui dans les Highlands, dans les îles occidentales (Hébrides) de l'Écosse, en Irlande et dans l'île de Man. La branche la plus récente, communément appelée brittonique, et à laquelle appartenait jadis le gaulois, a subsisté au pays de Galles et en Bretagne. Le brittonique a été parlé aussi autrefois dans tout le sud-est de la Grande-Bretagne et il survit encore, dispersé sur la carte, dans les noms de montagnes, de fleuves, et dans les noms de ces phénomènes naturels que sont les forêts. La survivance du brittonique en Bretagne s'explique par l'arrivée de colons de l'ouest de la Grande-Bretagne aux Ve et VIe siècles, mais nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Le nom le plus ancien dont les auteurs classiques font généralement usage pour désigner les îles Britanniques est celui d'« îles Prétaniques ». C'est ainsi qu'elles sont désignées par Pythéas à la fin du IVe siècle avant J.-C., et par des écrivains postérieurs, Polybe, Strabon, Avienus. Il en découle que le nom des habitants était *Pritani* ou *Priteni*, forme probablement celtique et brittonique (celtique en *P*), sans doute même gauloise, car il est possi-

ble que ce soient les Gaulois qui l'aient transmise aux Grecs. La forme ancienne a continué à être usitée dans les textes gallois pour désigner l'île entière, *Prydain* « Bretagne », de *Pritani*, et une variante de *Priteni* est employée dans les premiers textes gallois sous la forme *Prydyn* pour désigner le peuple établi au nord du vallum d'Antonin, les Pictes [1]. À la période romaine le peuple de la province de Bretagne s'appelait lui-même *Brittones*, et peut-être ce nom est-il une corruption de *Pritani*.

Les peuples qui ont apporté les langues celtiques dans les îles Britanniques vivent d'abord sous nos yeux dans les pages et l'atlas de Ptolémée [2], géographe grec d'Alexandrie qui vivait vers le milieu du IIe siècle de notre ère, et dont la géographie, y compris sa description de l'Irlande, repose sur l'œuvre perdue de Marinus de Tyr [3], qui vivait un peu plus tôt au même siècle. O'Rahilly a émis l'hypothèse que les informations de Ptolémée sur l'Irlande proviennent en dernier ressort de l'ouvrage de Pythéas, dont le voyage a eu lieu vers 325-336 [4]. La documentation de Marinus date probablement du Ier siècle après J.-C. ; peut-être même est-elle plus ancienne encore. Mais il est possible de distinguer des strates variées d'information, comportant des détails plus tardifs. On ajoutera ici, en addition à Ptolémée, que nous disposons d'une source valable pour l'étude de la géographie de la Grande-Bretagne celtique dans un ouvrage anonyme du VIe siècle après J.-C., connu sous le nom de *Cosmographie de Ravenne* [5]. Il y est fait usage des sources du temps de Ptolémée ainsi que de celles d'autres périodes.

De la nature des relations de Ptolémée il ressort que les peuples celtiques des îles Britanniques, comme ceux de la Gaule préromaine, étaient divisés en un certain nombre de groupes distincts. Marcien, géographe du Ve siècle, constate que Ptolémée en énumère trente-trois en Grande-Bretagne [6], dont dix-sept dans le Sud. Il devait donc y en avoir seize environ [7] en Écosse [8]. Ptolémée indique les noms de neuf « cités » (peuplades ou états) avec leur situation approximative sur la côte irlandaise [9] mais ils sont d'authenticité douteuse et il est permis de supposer qu'ils proviennent de récits de marins. Ptolémée ne nomme aucune cité placée à quelque distance du littoral et tous les noms qui ont été identifiés appartiennent aux côtes est et sud-est. Pour la côte ouest, par contre, nos informations sont trop pauvres pour que nous ayons ne serait-ce qu'une idée approximative sur ses occupants. Quant à la côte septentrionale et occidentale de l'Irlande, c'est au monde celle qui compte le plus de tempêtes et il est probable que les marins l'évitaient du plus loin qu'ils pouvaient. Les cités nommées par Ptolémée étaient sans doute des lieux d'assemblées ou des oppida (*rath*) royaux, du genre de Tara et d'Emain Macha. Deux sont mentionnées en tant que *regia* [10] mais il n'en est aucune qui puisse être identifiée avec quelque certitude, et d'autres noms suggèrent une relation étroite avec un correspondant ethnique

en Grande-Bretagne. Il est difficile, ainsi, de dissocier les Brigantes [11] du Wexford méridional des Brigantes qui occupaient la plus grande partie du nord de la Grande-Bretagne à l'époque romaine. En général, les noms contenus dans la relation de Ptolémée ne permettent aucun doute sur le fait que l'Irlande parlait déjà celtique quand ils ont été notés. Il est très peu de noms des peuples ou des « cités » de Ptolémée qui soient identifiables à des noms de la tradition littéraire irlandaise, et l'Irlande qu'il décrit est par conséquent plus ancienne que celle de l'âge héroïque (cf. *infra*, p. 53-54). Ses noms irlandais proviennent directement ou indirectement de quelque géographe très antérieur à son époque et Pythéas est le seul auteur qui puisse être retenu [12].

Nous n'avons d'autre part aucun témoignage sur des langues antérieures au picte dans les îles Britanniques. Tout ce dont nous disposons en fait de preuves linguistiques, archéologiques et historiques laisse à penser qu'aux époques pré- et protohistoriques les Pictes étaient une grande nation occupant la partie septentrionale de l'Écosse, depuis le Firth of Forth jusqu'aux Shetlands. Bède les connaissait au VIIIe siècle après J.-C. sous les noms de Pictes du Nord et de Pictes du Sud. Leurs noms propres ont été gardés dans environ deux douzaines d'inscriptions sur pierre, réparties également entre les îles du Nord et du Tay. Presque toutes sont écrites en *ogam*, forme tardive de l'alphabet celtique primitif (cf. *infra*, p. 240). En dehors de ces noms propres, les inscriptions n'ont jamais été expliquées mais le témoignage des anthroponymes et quelques mots qui ont survécu font penser que la langue picte était plus proche du brittonique que du goidélique, et plus proche du gaulois que du gallois. Elle doit avoir survécu jusqu'à la fin de l'hégémonie picte, au IXe siècle (cf. *infra*, p. 134-135).

Il est permis de supposer que, dans les îles Britanniques, comme en Gaule, quelques-uns des peuples celtiques primitifs sont arrivés en masses nombreuses et qu'ils se sont scindés en groupes indépendants, soit antérieurement, soit postérieurement à leur propre installation. Cela expliquerait la répartition étrangement étendue de quelques noms anciens. C'est ainsi que nous constatons la présence des *Cornavii*, enregistrée par Ptolémée à l'extrême nord de l'Écosse, dans l'aire géographique du Sutherland ou du Caithness modernes [13], et celle des *Cornovii* à la frontière septentrionale du pays de Galles, avec des oppida cités, toujours par Ptolémée [14], sous les noms de *Deva* (Chester) et de *Viroconium* (Wroxeter). Le premier élément de l'ethnique, *corn-*, existe dans d'autres endroits de l'ouest de la Grande-Bretagne, y compris bien entendu dans le *Cornwall* et dans la *Cornouaille* de Bretagne.

Un autre nom ancien très largement répandu est celui des *Dumnonii*, localisés par Ptolémée à l'ouest de l'Écosse, au sud de la ligne Forth-Clyde, mais qui empiétaient sur le Stirlingshire [15]. Ptolémée leur attribue aussi tout

le sud-ouest de l'île, y compris la Cornouailles moderne, le Devon et une bonne part du Somerset. Or, en Irlande, un peuple de l'ancien royaume de Connaught et d'une partie du Leinster était connu sous le nom de *Fir* (« Hommes ») *Domnann* : c'était un autre groupe de *Dumnonii* [16]. Ptolémée place encore dans le sud de l'Écosse trois autres peuples, les *Novantae* [17] dans le Galloway, au sud des *Dumnonii* ; les *Otadinoi* dans le Berwickshire et, au sud, dans le Northumberland ; et les *Selgovae* [18] entre les deux, dans la région de collines qui forme la ligne de partage des eaux entre la Clyde et la Tweed.

Au pays de Galles, notre connaissance des cités antérieurement à la conquête normande est très lacunaire. Les principaux peuples localisés par Ptolémée le long de la côte occupent sans nul doute aussi les zones montagneuses qui, dans l'arrière-pays, ne reçoivent pas de nom distinct. C'est par Ptolémée et d'autres écrivains que nous savons que le Sud-Est, jusqu'au canal de Bristol, était occupé par les Silures [19] dont la capitale était évidemment Caerwent (*Venta Silurum*). Quant aux *Demetae* (dont le nom est devenu plus tard celui du Dyfed) [20], Ptolémée les place à l'extrême Ouest. Pour le nord-ouest du pays de Galles notre savoir n'est pas très précis, cependant que tout le Nord a pu faire partie du territoire des *Ordovices* [21] et que l'information de Ptolémée sur Anglesey [22] et la région de Snowdon a des chances d'être lacunaire. Au Nord-Est, il y avait les *Decangli* du Flintshire, dont Tacite explique qu'ils n'habitaient pas loin « de la mer qui regarde vers l'Irlande [23] ».

Exception faite de l'atlas de Ptolémée, notre principal guide quant à l'implantation des peuples celtiques en Grande-Bretagne à l'âge du Fer est donc le témoignage archéologique des fortifications celtiques joint à celui des progrès de la conquête romaine que nous pouvons suivre dans les documents contemporains laissés par les Romains eux-mêmes. Les fortifications celtiques ont été classées en deux grandes catégories : premièrement les grandes forteresses de sommet de l'âge du Fer celtique A, et secondement les forteresses de type belge, d'un modèle plus récent, mais quelquefois d'un usage contemporain à celles de la première catégorie. Parmi celles-ci, les plus importantes et, en général, les plus anciennes de Grande-Bretagne, sont les grands oppida ou « villes au sommet des collines », munies d'une forte défense permanente. On estime qu'elles n'étaient pas construites à l'origine pour être occupées constamment, mais pour servir de centre de défense et de rassemblement des populations environnantes en cas de danger menaçant l'ensemble de la nation. Un exemple typique est, en Bretagne, le grand camp d'Artus, au Huelgoat, dans le Finistère, qui semble bien avoir été le point de ralliement des *Osismi* pendant la campagne de César en 56 avant J.-C. [24]. Il est certain que ce sont de grands oppida de ce genre qui étaient les capitales

des « cités » et, parmi les plus impressionnants qui aient été complètement fouillés en Grande-Bretagne, il faut nommer les fortifications de Stanwick [25], sans nul doute l'oppidum des Brigantes dans le Nord [26] ; et le grand oppidum de sommet de Maiden Castle près de Dorchester.

En bref, les peuples celtiques du sud de la Grande-Bretagne ont formé, pendant la période d'occupation romaine, des royaumes très anciens, fortement établis à l'intérieur du pays. Il a déjà été question des *Cornovii* [27] qui occupaient [28], *grosso modo*, le Cheshire et le Shropshire. Leur capitale était alors *Viroconium Cornoviorum*, actuellement Wroxeter, mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un transfert tardif, à partir de la grande forteresse de colline de Wrekin, à trois miles et demi à l'est, qui se dressait comme une grande tour de garde, en sentinelle sur les marches galloises. Ptolémée inclut aussi dans ses frontières *Deva*, la forteresse légionnaire de Chester, et le royaume des *Cornovii* était bordé à l'est par les *Coritani* [29] du Lincolnshire et du Leicestershire, au nord-est par la grande nation des *Brigantes*, au nord-ouest par les *Decangli* [30], à l'ouest par les *Ordovices*, au sud par les *Dobunni*.

Les *Brigantes* [31] occupaient les vallées des Pennines et du nord-ouest de l'Angleterre jusqu'aux *Parisii*, à l'est de ce qui est maintenant le Yorkshire, et au sud jusqu'aux *Cornovii*. Peut-être même allaient-ils jusqu'au sud-ouest de l'Écosse. C'était un peuple guerrier et, selon Tacite, le plus fort, numériquement, de Grande-Bretagne. Leur capitale, Stanwick, dans la partie septentrionale du Yorkshire, couvrait une surface de 850 acres de plaine, entourée de plus de six miles de remparts et de fossés. Son extension, vaste et diffuse, est comparable à celle des capitales primitives des cités gauloises. Elle est comparable aussi à celle de Cruachain, la capitale de la reine Medb dans l'ancien Connaught.

À l'est des *Brigantes* étaient les *Parisii*, avec leur oppidum de Petuaria [32]. Ils étaient venus des plaines du nord-est de la Gaule, probablement aux IIe et IIIe siècles avant J.-C., et leurs riches sépultures, qui rappellent la culture marnienne (cf. p. 354, *infra*), s'identifient par leurs tombes à chars et par la richesse des harnachements de chevaux, caractéristiques d'une aristocratie guerrière. À ce groupe tardif de colons venus de Gaule se rattache aussi l'important royaume des *Iceni* [33] du Norfolk et du Suffolk, les *Trinovantes* [34] de l'Essex, et d'autres encore. Ces peuples étaient gouvernés par des rois [35] et des familles d'aristocratie militaire. Tous avaient pour centres des citadelles de sommets, très fortes, très étendues, et ils avaient des prétentions de richesse et de culture. Les *Dumnonii* étaient riches en métaux ; les *Dobunni* belges [36], les *Iceni* [37] et d'autres encore avaient leur propre monnayage. Mais, de tous les royaumes de la Grande-Bretagne méridionale, celui qui possédait la civilisation la plus avancée était celui des *Cantii*, et cela était dû

à sa situation favorable au commerce avec le continent. Ptolémée mentionne leurs oppida de *Londinium* (Londres) et de *Rutupiae* (Richborough) [38].

Dans le sud-est et le sud de la Grande-Bretagne les peuples celtiques des siècles qui ont immédiatement précédé l'ère chrétienne présentent un aspect quelque peu différent des royaumes de la période précédente, plus anciens et plus étendus. Comme dans la Gaule de la conquête, toute politique cohérente était absente. C'est cette désunion qui a sans nul doute contribué à la pénétration et à l'établissement de la suprématie des Belges et cela a dû être plus tard la cause principale de la conquête romaine. Quand César fit ses deux expéditions en Grande-Bretagne, en 55 et en 54 avant J.-C., il constata que certains peuples belges avaient déjà traversé la Manche, venant du nord de la Gaule, et qu'ils avaient progressivement établi leur suzeraineté sur une grande partie des peuples installés sur la côte méridionale (voir carte 3, *infra*). Ces mouvements migratoires de Gaule vers la Grande-Bretagne étaient dans la nature des choses, et c'était plus une expansion qu'une invasion. César lui-même a noté que, dans la mémoire des Gaulois de son temps, une partie des immigrants étaient allés en Grande-Bretagne, en groupes constitués, soit pour piller soit pour coloniser, et que les communautés qu'ils avaient fondées en terre britannique continuaient à porter les mêmes noms que celles qu'ils avaient laissées derrière eux en Gaule.

Un des plus puissants parmi les nouveaux royaumes qu'ils avaient fondés de l'autre côté de la Manche était celui des *Catuvellauni*, dans le Hertfordshire, avec sa capitale dans le voisinage de ce qui devait devenir Saint-Albans (le *Verulamium* romain) [39]. Les *Catuvellauni* étendirent leur suzeraineté sur les peuples environnants, et ils absorbèrent complètement les *Trinovantes* [40] de l'Essex, entre les hauteurs de l'East Anglia et la mer, avec leur oppidum à Colchester. Outre celui des puissants *Catuvellauni*, et des *Trinovantes* qui leur étaient soumis, des royaumes belges s'établirent rapidement dans le Sud et l'Ouest.

La première expédition de César en Grande-Bretagne, en 55 avant J.-C., avait pour but un examen de la situation. César nous explique lui-même (*De bello Gallico*, IV, 20) qu'il s'était aperçu que, dans toutes les campagnes qu'il avait faites en Gaule, l'ennemi recevait continuellement de l'aide en provenance de cette région, et il croyait qu'il lui serait très profitable de pénétrer dans l'île, d'observer le caractère des indigènes et la nature du pays qui était fort peu connu des Gaulois. Il nous raconte comment, dès que les Bretons eurent remarqué qu'il avait l'intention de débarquer, ils envoyèrent leur cavalerie et leurs combattants en char « qu'ils ont coutume d'employer régulièrement dans le combat », et qu'ils les suivirent avec le reste de leurs forces. Le combat de chars des Bretons a naturellement fait une profonde impression sur César, car après avoir relaté ses difficultés de débarquement

et la défaite, qui suivit, des forces bretonnes, il fait une pause dans sa narration pour donner quelques détails sur la méthode et la tactique des chars :

> Voici comment ils combattent de ces chars. Ils commencent par courir de tous côtés en lançant des traits : la peur qu'inspirent leurs chevaux et le fracas des roues suffisent en général à jeter le désordre dans les rangs ; puis, ayant pénétré entre les escadrons, ils sautent à bas de leurs chars et combattent à pied. Cependant les conducteurs sortent peu à peu de la mêlée et placent leurs chars de telle manière que, si les combattants sont pressés par le nombre, ils puissent aisément se replier sur eux. Ils réunissent ainsi dans les combats la mobilité du cavalier à la solidité du fantassin ; leur entraînement et leurs exercices quotidiens leur permettent, quand leurs chevaux sont lancés au galop sur une pente très raide, de les tenir en main, de pouvoir rapidement les mettre à petite allure et de les faire tourner ; ils ont aussi l'habitude de courir sur le timon, de se tenir ferme sur le joug et, de là, rentrer dans leur char en un instant [41].

César avait fait une reconnaissance en force [42] dans ses deux expéditions de Bretagne, en 55 et 54 avant J.-C. La conquête commença sous Claude, en 43 après J.-C., et elle s'étendit vers le nord et l'ouest jusqu'à ce que les peuples celtiques des basses terres d'Angleterre aient été atteints et soumis, en l'espace de trois ans, jusqu'à la Severn et la Humber. En 47, les *Iceni* furent conquis et la plupart des peuples anciennement établis, y compris les *Iceni* eux-mêmes, acceptèrent l'état de royaumes clients. Dans le Nord également, Cartimandua (ou Cartismandua), reine des Brigantes, noua par traité des relations avec Rome et accepta la condition d'État client.

Les anciens royaumes celtiques, au-delà de la périphérie de la Grande-Bretagne méridionale, n'étaient cependant pas favorables à la conquête romaine. Les mouvements de résistance se formèrent et les révoltes éclatèrent en chaque endroit et à chaque moment où l'occasion semblait offrir quelque chance de succès [43]. Il est particulièrement difficile de suivre l'histoire des royaumes celtiques pendant la conquête romaine, étant donné que les seuls documents dont nous disposons sont ceux des conquérants. Nous sommes dans la position de gens qui cherchent à suivre un mouvement caché, et presque universel, sans avoir aucun point de repère suffisant. Il nous faut malgré tout éprouver de la reconnaissance envers les historiens romains pour les relations superficielles qu'ils nous ont laissées.

Au pays de Galles, la résistance la plus énergique [44] vint des tribus des Ordovices [45] au nord et dans le centre, et des belliqueux Silures [46] au sud-est. La récente étude de sir Ian Richmond sur les *Cornovii* [47] a montré que les mesures d'ordre militaire prises par les Romains en vue de s'assurer le contrôle de cet État des marches occidentales ont été dictées par le besoin de bloquer vers l'ouest les tribus celtiques des montagnes, toujours en mouve-

ment, et même toujours prêtes au pillage (cf. *infra*, p. 71). Dans le sud du pays de Galles, Caratacus souleva le royaume guerrier des Silures [48] et il marcha vers le nord pour rejoindre les Ordovices, escomptant sans nul doute l'alliance des Brigantes. Mais, en 51, il subit une lourde défaite dans une dure bataille et, après qu'il eut cherché refuge chez les Brigantes, la reine Cartismandua le livra chargé de chaînes aux Romains.

Cette reine Cartismandua [49] est une des femmes chefs d'État qui, dans l'Antiquité celtique, sortent de l'ordinaire. Elle est comparable à sa contemporaine, la reine des *Iceni* (« Icènes »), Boudicca, et à la reine de l'époque héroïque irlandaise, Medb de Connaught. Il est à la vérité impossible d'avoir une idée claire de l'histoire ou de la littérature celtiques si l'on n'a pas compris le statut élevé des femmes celtes, et la nature exacte de leur place dans la société, aussi bien en Gaule qu'en Grande-Bretagne. C'est Polybe qui nous apprend qu'elles accompagnaient leurs maris au combat, les suivant en voiture [50]. Ammien Marcellin nous les décrit prenant une part active à la lutte et il nous explique comment toute une troupe n'était pas capable de venir à bout d'un Gaulois dans le combat s'il appelait sa femme à son aide (cf. *infra*, p. 178-179).

C'est Claude qui avait placé Cartismandua comme reine des Brigantes. Elle avait répudié son mari Venutius, qui gouvernait, semble-t-il, de vastes territoires dans le Nord, et son seul espoir de survie résidait dans la protection romaine. Son remariage avec Vellocatus, le porte-enseigne de son mari, fut sans nul doute une affaire politique, car Venutius, qui auparavant était loyal à Rome comme elle-même, fut désormais mécontent et se mit à la tête d'un mouvement de résistance. On a émis l'hypothèse, très probable, que si les Brigantes avaient été en état de s'unir et de former un État-tampon, les Romains auraient pu éviter les frais d'une occupation du nord de la Grande-Bretagne. Cependant, cela ne devait pas se faire et la conquête des Brigantes fut achevée par Agricola, qui fonda Chester, forteresse légionnaire, pour lui servir de base, et c'est de là que fut continuée la conquête du pays de Galles, peu après son arrivée en Grande-Bretagne, en 77 ou 78.

Cependant, dès 61 après J.-C., le général romain Suetonius Paulinus avait infligé une sévère défaite locale aux tribus galloises, peut-être les Ordovices, sur les bords du détroit de Menai, et Tacite nous a laissé une vivante description de la rencontre des troupes romaines et des druides d'Anglesey ; c'est l'un de ses passages les plus dramatiques et les plus étudiés :

> L'armée ennemie faisait face, sur le rivage, avec une foule dense de guerriers armés et de femmes criant des imprécations, vêtues de noir comme les Furies, les cheveux en désordre, brandissant des torches. Tout autour, les druides, les mains levées vers le ciel, lançant des malédictions effrayantes, stupéfièrent les soldats par la nouveauté du spectacle ; c'était comme s'ils

> avaient eu les membres paralysés, le corps immobile, exposé aux blessures. Mais, à l'appel de leur chef et s'exhortant eux-mêmes à ne pas trembler devant une troupe de femmes fanatisées, ils font avancer les enseignes, détruisent toute résistance et enveloppent l'ennemi dans ses propres flammes. On mit ensuite une garnison chez les vaincus et on détruisit leurs bois sacrés aux cruelles superstitions [51].

Sur ces entrefaites, Boudicca, la reine des Icènes (*Iceni*), se mit à la tête d'une puissante rébellion dans l'East Anglia. Les Trinovantes la rejoignirent et Suetonius fut obligé de battre en retraite rapidement, laissant à Agricola le soin d'achever la conquête du pays de Galles [52]. Sous le règne du mari de Boudicca, Prasutagus, et probablement avant, la nécessité avait obligé les *Iceni* à devenir un État client et à sacrifier par la force des choses leur indépendance à la protection de Rome. Ils se devaient par conséquent de lui être fidèles : en tant que roi client, Prasutagus ne pouvait pas nommer son successeur à la royauté ; il léguait la moitié de ses biens à Rome et il partageait la moitié restante entre chacune de ses deux filles. Mais la famille royale et la noblesse furent traitées comme celles d'un pays conquis et les Romains ne laissèrent pas Boudicca hériter régulièrement le royaume. Puis ils s'aliénèrent la noblesse bretonne en considérant comme des prêts les dons que Claude lui avait faits, et, avant d'intégrer le royaume à la province romaine, ils commencèrent par partager l'héritage entre les militaires et les employés du fisc. Il ne fait aucun doute qu'il y ait eu de la résistance, et que la brutalité avec laquelle Boudicca et ses filles furent traitées mettait en cause l'honneur de toute la nation, laquelle entra en rébellion. Les Trinovantes, qui avaient eux aussi leurs raisons de se plaindre, rejoignirent les *Iceni*.

Dion Cassius nous a livré un portrait de Boudicca qui a été appelé à bon droit « la description la plus dramatique d'une héroïne celtique dans la littérature classique [53] » : « Elle avait une taille gigantesque, l'aspect terrifiant, une voix rude. Une grande masse de cheveux rouges brillants lui tombait jusqu'aux genoux : elle portait un grand collier d'or torsadé et une tunique aux nombreuses couleurs, par-dessus laquelle elle portait un manteau épais, fixé par une broche. Elle caressait une longue lance, pour inspirer de la peur à ceux qui la regardaient [54]. »

Si l'on en juge d'après Cartismandua et Boudicca, les femmes bretonnes n'étaient pas inférieures à leurs sœurs gauloises par la vigueur de leur personnalité et leur prestige politique et militaire. Par la promptitude de son action et par l'habileté de sa tactique, Suetonius parvint à mater la rébellion, mais cela n'alla pas sans grandes difficultés, et les rebelles furent traités aussi sévèrement qu'on pouvait l'attendre. Suetonius fut rappelé peu de

temps après et la politique romaine put s'attacher au renforcement de la défense des frontières.

Pendant ce temps, l'agitation des Brigantes — la plus grande confédération indigène de Grande-Bretagne parmi les royaumes clients des Romains — obligeait Agricola, en sa qualité de gouverneur, à remettre à plus tard l'assujettissement final du pays de Galles, dont la conquête par Suetonius était virtuelle, et à concentrer ses efforts sur le Nord. En chemin, il vint à bout de la difficile région du Lancashire, entre les Pennines et la mer ; il fonda un fort à Ribchester pour garder l'entrée de la Ribble, et au-delà des Pennines il alla en fonder un autre à Elslack, sur la route d'Ilkley et de York. Puis, du fort de Manchester qui débouchait sur un nœud routier des Pennines, il pénétra dans le Yorkshire [55]. C'était une stratégie magistrale que celle qui empêchait à la fois les communications terrestres des Brigantes et mettait un terme aux expéditions irlandaises, par Morecambe Bay, contre les forts romains du Yorkshire [56].

En 80 après J.-C., il commença sa célèbre campagne dans le sud de l'Écosse, atteignant rapidement le Tay au nord et établissant une ligne de forts provisoires le long de l'isthme Forth-Clyde, encerclant les royaumes celtiques (bretons) des *Selgovae* et des *Votadini*, respectivement au sud-ouest et au sud-est, envahissant et fortifiant les comtés de Galloway et d'Ayrshire. Jetant les yeux en face, sur la côte d'Irlande, clairement visible, il abandonna à contrecœur, ou plutôt il remit à plus tard le rêve d'une conquête toujours plus occidentale. Comme nous le dit Tacite, « il vit que l'Irlande, convenablement située par rapport aux ports gaulois, pourrait constituer une acquisition valable », et Tacite nous explique encore plus loin qu'un roi irlandais, obligé de fuir pour des contingences de politique locale, fut reçu par le général romain et, sous prétexte d'amitié, gardé pour servir en une quelconque circonstance future [57].

« J'ai souvent entendu Agricola dire, ajoute Tacite, qu'une seule légion, avec une troupe d'auxiliaires à effectif modeste, suffirait pour mener à bien la conquête de l'Irlande [58] ». Mais le rêve d'Agricola ne s'accomplit jamais. Bien au contraire, le général romain prit des mesures préventives contre une invasion irlandaise dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne.

L'extension de l'occupation romaine en Écosse est encore matière à enquête. Mais le pays des clans, au nord de la ligne des Highlands, n'a probablement jamais été envahi. Dans l'intention de protéger les Basses-Terres de raids ou d'expéditions de conquête venus du nord, Agricola entra dans le Perthshire et il y édifia la grande forteresse légionnaire d'Inchtuthill, à dix miles de Perth. C'était une position forte pouvant servir de base permanente et de quartier d'hiver, mais qui n'était pas utilisable à des fins stratégiques. Au-delà, sa marche vers le nord semble être passée principalement par la

grande plaine de Strathmore, au nord du cours inférieur du Tay. Il construisit des forts sur la côte orientale, jusqu'à Kintore sur le Don, et même plus loin [59]. Mais ses progrès vers le nord furent arrêtés par le puissant peuple des Calédoniens à la fameuse bataille du mont Graupius [60], dans un site non identifié [61] qui semble se situer au nord des Perthshire Highlands, presque certainement à proximité de la côte orientale. On a montré que le fort romain de Raedykes près de Stonehaven était le lieu le plus vraisemblable de la bataille [62] et que les peuples indigènes, les Calédoniens qui s'étaient rassemblés pour cette bataille, étaient très vraisemblablement des Pictes. Au cours d'un engagement préliminaire, les Calédoniens avaient effectué contre le camp romain une attaque de nuit à laquelle la Neuvième Légion n'était pas préparée. Les assaillants avaient réussi à pénétrer jusqu'au cœur du camp, et si Agricola n'était pas arrivé à temps au secours de la légion, les Calédoniens auraient gagné la bataille. Tacite nous dit cependant qu'ils furent mis en déroute « et que si les bois et les marais n'avaient pas servi à leur protection, cette simple rencontre aurait été la fin de la guerre [63] ».

Les Calédoniens n'étaient cependant pas dénués de courage et, à en juger d'après leurs procédés tactiques, ils paraissent avoir été plus avancés, dans leurs méthodes politiques et militaires, que les Bretons du Sud. Tacite, dont la relation d'ensemble de la campagne est d'un vague regrettable, nous livre malgré tout quelques détails significatifs [64]. Il nous dit par exemple que les Calédoniens envoyaient leurs femmes et leurs enfants dans des endroits sûrs, contrairement à ce que nous avons vu dans l'ancienne tradition celtique ; et il met l'accent sur leur toute nouvelle et importante acquisition du sens de l'unité :

> Ils firent la liste des jeunes gens de leur nation, ils tinrent des réunions publiques des différents États.., et ils formèrent une ligue pour la cause de liberté... L'expérience leur avait appris que la cause commune réclamait un usage énergique de leur force. Dans cette intention, par des traités et des alliances, et par l'envoi de députations aux différents cantons, ils avaient rassemblé les forces de leur nation.

Tacite ajoute que presque trente mille hommes apparurent en armes, et que leur force croissait chaque jour. Leur chef, très renommé pour sa naissance et sa valeur, était Calgacus. Il harangua les troupes réunies avant la bataille dans une allocution que Tacite prétend reproduire textuellement, et nous n'avons pas de raison de douter qu'elle ne reflète l'allure violente, bien connue de l'éloquence celtique :

> L'extrémité de la terre est à nous... Mais ceci est la fin du monde habitable... Les Romains sont au cœur de notre pays... Aucune soumission ne peut

satisfaire leur orgueil... Tant qu'il reste quelque chose dans le pays, c'est la guerre... Ils font le désert et ils appellent cela la paix.

Cependant, Agricola choisit son endroit, dans une étendue fermée, entre les collines et la mer, et il disposa ses troupes : au centre l'infanterie, comptant, selon Tacite, environ huit mille hommes ; aux ailes les trois mille chevaux ; à l'arrière-plan les légions. Les Calédoniens étaient disposés sur le terrain en pente, et leurs chars étaient en contrebas dans la plaine. « Les Bretons, dit Tacite, ne manquaient ni d'art ni de courage. Avec leurs longues épées et leurs *cetrae* (petits boucliers légers), ils évitaient les armes lourdes des Romains, et en même temps ils leur lançaient une grêle de projectiles. » Mais les chars semblent avoir gêné les mouvements des troupes indigènes sur le terrain étroit. Les forces postées sur les hauteurs descendirent d'abord lentement, espérant prendre les Romains par derrière, puis elles coururent très vite à l'assaut et furent contraintes de se retirer rapidement. « Les Bretons vaincus avaient quelquefois des sursauts de courage, et ils donnaient des preuves de bravoure dans le désespoir. Ils fuyaient dans les bois et, ralliant leurs troupes dispersées, entouraient les Romains qui les poursuivaient avec trop d'ardeur. C'est un fait bien établi que plusieurs, pensant agir par pitié, tuèrent leurs femmes et leurs enfants. »

La bataille du mont Graupius, qui eut lieu en 84 de notre ère, termina la septième et dernière campagne d'Agricola en Écosse. Ce fut le point culminant de ses efforts pour conquérir le pays et il fut rappelé peu après. Le résultat de toute cette campagne dans le Nord fut de mettre les Romains en possession de toutes les Basses-Terres d'Écosse. Mais les tribus des Hautes-Terres gardèrent leur liberté et ne furent jamais soumises par les légions romaines. L'Écosse est toujours restée un pays inconquis.

Car ces tribus des Hautes-Terres, qui ne furent jamais conquises, étaient toutes prêtes, dès que le pouvoir romain donna des signes de faiblesse, à tirer avantage du changement. Elles se livrèrent à une série d'agressions et d'expéditions qui prirent de plus en plus d'importance au fur et à mesure que la défense romaine reculait vers le sud. La cause du changement ne fut, évidemment, ni locale ni britannique, mais elle résida dans la crise militaire du cœur de l'Empire, obligeant au retrait les troupes des frontières occidentales. L'événement se produisit dans les Basses-Terres d'Écosse peu après 100 après J.-C. Les garnisons avancées furent évacuées et on abandonna tous les forts situés au nord des Cheviot, et peut-être au nord du passage Tyne-Solway. En 117, éclata une violente révolte des peuples celtiques d'Écosse et de l'Angleterre septentrionale, et l'affaire fut assez sérieuse pour amener en Angleterre l'empereur Hadrien. C'est entre 122 et 128, ou 129, que fut construit le grand mur de pierre, ou mieux, le vallum de la Tyne au Solway, dans l'espoir qu'il constituerait une barrière infranchissable [65]. Une inscrip-

tion intéressante, provenant vraisemblablement de la partie orientale, semble en indiquer l'achèvement par Hadrien, sous la forme d'un limes ou « mur » construit sous l'empire de la « nécessité »[66]. En 139-142, sous le successeur d'Hadrien, Antonin le Pieux, un mouvement en avant fut repris et un mur de terre fut construit, de la Forth à la Clyde. Néanmoins, la seconde moitié du IIe siècle vit le regroupement des forces celtiques dans les Basses-Terres d'Écosse et le nord de l'Angleterre. En 155-158 et 181, des soulèvements détruisirent les murs et presque tous les forts et, en 196, la majeure partie de la Grande-Bretagne fut ravagée. En 208, Septime Sévère arriva avec son plus jeune fils, Geta, et il soumit les *Caledonii* et les Pictes de Strathmore et Strathearn ; mais après la mort de Sévère en 211, Caracalla ordonna aux garnisons romaines permanentes de se retirer jusqu'au mur d'Hadrien[67] et l'on prit d'autres mesures défensives, dont la principale fut la création de nouveaux postes avancés, occupés par des unités non régulières ou par des patrouilles frontalières, les *exploratores*, par exemple à High Rochester, Risingham, Bewcastle et Netherby. Presque tout le poids de la défense des frontières septentrionales reposa sur les Bretons du Nord, soutenus matériellement par Rome. Le succès de cette mesure peut être apprécié par le fait que, pendant le IIIe siècle, et plus encore pendant le IVe, la Bretagne romaine vécut sa plus grande période de prospérité, avec une floraison de villas et une vie urbaine développée.

La meilleure comparaison qui convienne à l'occupation romaine de la Grande-Bretagne est celle d'une grande marée. La fin survint, comme le recul de la mer, non par un événement subit, non pas même par une série d'événements, mais par un processus régulier, exactement comme le reflux quitte la grève. En un certain sens, c'était une crise mondiale, l'écroulement d'une grande civilisation devant l'irruption de barbares venus du nord. En 406, ces barbares franchirent le Rhin et en 410, Rome, la « maîtresse du monde », tomba au pouvoir des Goths. La même année, le chroniqueur gaulois anonyme relate une attaque particulièrement grave contre la Grande-Bretagne.

Pendant les IIIe et IVe siècles, la *Pax romana* avait bercé la Grande-Bretagne méridionale et la Gaule dans une même impression de sécurité. Il ne peut faire aucun doute qu'en Grande-Bretagne méridionale Celtes et Romains s'étaient installés, dans une certaine mesure, pendant les siècles que dura l'occupation, dans une communauté dont les meilleurs espoirs de paix durable étaient l'unité. Leurs intérêts se rejoignaient désormais et, pour l'avenir qu'ils espéraient, il fallait empêcher aussi bien les expéditions venues de l'autre côté des frontières que l'implantation permanente de populations étrangères. Toutefois, pour les peuples celtiques du Nord et de l'Ouest, la situation se présentait sous un aspect très différent. L'affaiblissement de

l'emprise romaine sur la Grande-Bretagne et le retrait progressif des légions ouvraient des perspectives de conquête et d'occupation, non seulement pour les peuples germaniques du nord-ouest de l'Europe — Angles et Saxons, Jutes et Frisons —, mais aussi pour les royaumes celtiques restés indépendants, du nord de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Les invasions barbares qui, sur le continent, mirent fin à la domination de Rome, ne doivent pas être séparées des expéditions en Bretagne romaine. L'histoire de la marine est obscure à cette époque [68]. Mais un amiral romain, Carausius, qui commandait dans la Manche, reconstitua certainement la flotte, après s'être fait proclamer empereur en Grande-Bretagne, et avant d'être assassiné en 293. Son successeur Constantius, qui arriva en 296, construisit une nouvelle flotte et, avant sa mort en 306, soit lui, soit Carausius, édifia et défendit rudement [69] au moins quelques-uns des douze forts le long de ce qui est appelé peut-être d'une manière ambiguë — le « Littoral Saxon » [70] dans le sud-est de la Grande-Bretagne, de Brancaster sur le Wash à Portchester dans le Hampshire, cependant qu'une série correspondante de fortifications étaient construites sur la côte française.

Pendant ce temps, les Pictes du Grand Nord et les Irlandais qui, ni les uns ni les autres, n'avaient été touchés par la conquête, gagnaient en force et en hardiesse alors que la puissance romaine s'affaiblissait. Les uns et les autres possédaient des escadres, plus nombreuses et plus puissantes qu'on ne l'imagine généralement, et aussi bien les uns que les autres attaquèrent les côtes britanniques pendant toute cette période. Gildas a reconnu la gravité des attaques des Pictes par la mer *de curucis* (de leurs *curraghs*, nom gaélique du navire indigène), et l'écrivain du IVe siècle qu'est Végèce nous a laissé un passage intéressant sur ces nouvelles patrouilles côtières britanniques dépendant de l'escadre, sur leur expérience du camouflage et leurs méthodes de guérilla maritime [71].

Pendant le IVe siècle, les incursions des Pictes d'Écosse deviennent plus redoutables et en 367 se produisit le plus grand désastre qui ait encore jamais atteint la Bretagne romaine : une attaque fut menée brusquement et simultanément sur trois fronts, par les Irlandais à l'ouest, par les Pictes au nord et par les Saxons à l'est. Ammien Marcellin, notre informateur contemporain, la décrit comme une *conspiratio barbarica* [72]. Bien qu'il ait été exagéré, l'effet immédiat fut dévastateur. Les forts du vallum furent réparés par le comte Théodose, mais les postes avancés furent définitivement abandonnés et les raids maritimes continuèrent, Des postes de signalisation furent édifiés le long de la côte du Yorkshire, sans doute encore par Théodose, mais ils furent détruits par les pirates saxons en 390, et l'expédition de Stilichon, en 395, reporta les défenses toujours plus au sud. Les Gallo-Romains attendaient désormais avec anxiété les bulletins de Grande-Bretagne, devenue le

principal poste avancé de la défense contre les barbares. En 399 ou 400, le poète Claudien, dans son poème contre Eutrope [73], déclare que :

> Le Saxon est conquis et les mers sont tranquilles,
> Le Picte est brisé et la Bretagne est sauve.

Le nom le plus important qui nous ait été légué, à la fois par l'histoire et la tradition, de cette période de crise en Grande-Bretagne, est celui de Maxence. Le rôle qu'il a joué est actuellement matière à conjectures [74] et nous ne pouvons prendre aucune position définitive quant à la tardive et aimable tradition galloise médiévale de son mariage avec une fiancée galloise [75]. Nous ne pouvons pas davantage nous prononcer sur ses origines incertaines [76]. Mais le bref passage de la *Chronique anonyme gauloise*, presque contemporaine, pour l'année 392, est fondamental : « Maxence vainquit brutalement les Pictes et les Scots [77]. » Il est évident que cet exploit mit fin aux attaques des Celtes et des Pictes, car en 383 l'armée de Grande-Bretagne le proclama empereur et partit avec lui pour la Gaule, où il établit sa cour à Trèves en 384 ou 385. Ses troupes étaient les *Seguntienses*, « les hommes de *Segontium* » (Caenarvon), nommés parmi les *auxilia palatina* (sa garde personnelle) servant en Illyrie 78. Il y fut tué (à Aquilée) en 388, et une inscription relate sans nul doute cet événement [79].

En Grande-Bretagne, la fin fut rapide. Le gouverneur, Constantin, fut contraint en 407, par l'armée, d'usurper le titre d'empereur et, selon toute apparence, en vertu d'un arrangement à l'amiable avec l'empereur Honorius, il partit pour la Gaule, emmenant avec lui quelques troupes britanniques. C'est notre dernier adieu à un gouverneur romain. Procope nous dit qu'il fut par la suite vaincu en rase campagne et tué en même temps que ses fils. Il ajoute : « Malgré tout, les Romains ne furent plus jamais capables de reconquérir la Bretagne qui, désormais, continua à être gouvernée par des tyrans [80]. »

En somme, il semblerait que ce fut virtuellement au moins la fin de l'occupation militaire romaine [81]. Zosime, écrivain grec dont on croit qu'il a puisé son information chez Olympiodore, autrement dit à une source digne de confiance, nous dit que les barbares d'au-delà du Rhin, « envahissant à leur aise toutes ces contrées, mirent les habitants de l'île de Bretagne et quelques-uns des peuples celtes dans la nécessité de se séparer de l'empire des Romains et de vivre par eux-mêmes, sans plus obéir à ses lois. Les gens de la Bretagne prirent donc les armes et, affrontant le danger pour leur intérêt, délivrèrent leurs villes des barbares qui les infestaient. Toute l'Armorique et les autres provinces des Gaulois, à l'exemple des Bretons, se rendirent libres de la même façon, chassant les magistrats romains et constituant à leur gré, chez elles, un gouvernement national [82] ».

En 410, arriva le fameux rescrit d'Honorius, informant les « cités » de Grande-Bretagne d'avoir à se tirer d'affaire toutes seules [83]. L'interprétation correcte en est probablement la levée de l'ancienne interdiction romaine, faite aux indigènes, de porter les armes. Mais l'année précise de l'évacuation officielle est de peu d'importance : vers le milieu du V e siècle, la Grande-Bretagne était devenue un pays indépendant, gouverné une fois de plus par des princes celtiques, à l'exception du Kent et de quelques régions du Nord où les Jutes et les Saxons s'étaient installés.

La conséquence de l'éloignement et de l'inviolabilité de l'Irlande est qu'elle a préservé, pour les âges futurs, une miniature de l'économie et des institutions de l'ancien monde celtique de l'âge du Fer. Elle est un microcosme de la race celtique primitive : l'art y continue le style de La Tène sans rupture et il constitue un élément organique de l'Irlande médiévale. Les cla s-ses sociales de la Gaule reparaissent aussi dans l'ancienne Irlande et elles y maintiendront la vie intellectuelle et les traditions historiques par transmission orale jusqu'à ce que le christianisme et l'érudition latine introduisent les annales écrites. En l'absence de toute influence romaine, la géographie politique de l'Irlande ne s'est modifiée que très lentement, mais il nous manque le témoignage externe, soit de documents latins contemporains, soit de sources vernaculaires écrites permettant de suivre l'implantation primitive et de localiser les groupes de populations.

Par ailleurs, l'Irlande était riche de traditions orales — soigneusement conservées depuis la période la plus ancienne de notre ère —, plus nombreuses que celles de n'importe quel autre peuple européen au nord des Alpes. Au surplus, archéologiquement parlant, l'Irlande est un musée de l'ancien monde : la révolution industrielle qui a changé le visage de la Grande-Bretagne a laissé intacte la campagne irlandaise, paradis de l'archéologue et du spécialiste des noms de lieux. L'absence de la rupture qu'aurait provoquée l'occupation romaine, jointe à l'inexistence de tout développement industriel récent, s'allie à la rigueur de la science moderne pour nous permettre une reconstitution conjecturale du peuplement de l'Irlande primitive avant l'histoire écrite. Le travail de reconstitution est en cours et il se pourrait qu'il ajoute quelques siècles à l'histoire périphérique de l'Europe occidentale.

Au commencement de la période historique irlandaise, au Ve siècle, le peuple dominant était celui des Goidels, avec les citadelles de Tara à Meath, de Croghan dans le Connaught, de Cashel dans le Munster. Les grandes familles irlandaises se réclamaient de leurs origines « goidéliques » et de leur étroite parenté commune à partir d'un tronc commun, Elles formaient un groupe dirigeant de « rois suprêmes » qui maintenaient leurs pays exempts

d'impôts ou de tributs, alors qu'eux-mêmes les levaient sur les royaumes provinciaux soumis.

Cependant, nos plus anciennes traditions indigènes évoquent une période dont on a montré d'une manière plausible qu'elle a été antérieurement celle de l'Irlande. En fait, il ne s'agit pas de spéculation érudite, mais d'une tradition orale indigène constituant, dans des limites bien définies, une description digne de foi de l'Irlande telle qu'elle était avant l'introduction de l'écriture. C'était l'Irlande de la civilisation indo-européenne, avant que la dynastie de Meath n'étendît sa suprématie sur le Nord. Dans ce tableau traditionnel, la géographie historique et les institutions politiques forment un contraste remarquable, d'une part avec les constructions des « pseudo-historiens » tardifs, qui travaillaient dans l'intérêt de la dynastie historique de Tara, et d'autre part avec l'état de choses dont on sait par les annales historiques indigènes qu'il a prévalu à partir du Ve siècle, ainsi que nous le verrons.

Ce qui nous est décrit est une société héroïque de la fin de l'âge du Fer, absolument semblable à celle de la Gaule avant la conquête romaine, gardée intacte par la qualité exceptionnellement haute de la tradition orale irlandaise. La phase de l'histoire d'Irlande, précédant immédiatement la période historique, mérite au plus haut point notre attention car elle nous offre la description d'une société celtique unique en Europe.

La tradition prétend ainsi rattacher d'une manière plausible l'histoire irlandaise à l'âge épique et il est possible de démontrer qu'elle convient à une période aussi haute que le IVe siècle de notre ère. Il se pourrait même que beaucoup d'éléments traditionnels soient authentiques dès la fin du IIIe siècle, par exemple la personne de Cormac Mac Airt, dont on suppose qu'il a régné de 227 à 266, et quelques-unes des histoires le concernant. Notre description la plus complète et la plus authentique de l'Irlande est la *Táin Bó Cúalnge* ou « Razzia des Vaches de Cooley » qui nous a préservé un tableau digne de confiance de la société européenne de l'âge du Fer tardif [84]. Le récit nous est parvenu après des siècles de transmission orale, probablement au début du VIIIe siècle. Les conteurs sont conscients que cette période épique appartient à un lointain passé, mais les allusions et les traditions ont été gardées avec la plus grand fidélité, et c'est ce qui ressort de la concordance des témoignages internes ainsi que de la comparaison d'autres récits épiques irlandais.

Dans la « Razzia », l'Irlande est divisée en quatre royaumes, mais ceux-ci portent le nom de « cinquièmes » (*cóiceda*). Le cinquième royaume, connu à l'époque historique sous le nom de *Mide*, « le (royaume) du milieu », apparaît plus tard, avec l'installation des Uí Néill dans le centre et le nord de l'Irlande, au Ve siècle. Mais la notion d'une division en cinq provinces, avec

quatre quarts et un centre, peut être indépendante des frontières actuelles, tout comme dans les *Vedas* la terre est parfois représentée en cinq parties [85]. Il est possible que le domaine central se soit constitué en royaume séparé autour du lieu sacré qu'était Tara par l'action de Níall Noígiallach, dont les Uí Néill sont les descendants (p. 75) : il comprend le pays entourant la colline d'Uisnech dans le comté de Westmeath, que l'on considère comme le centre de l'Irlande, et c'est à cette colline que le nom de Mide doit d'abord avoir appartenu [86]. À aucun moment le pays n'est divisé clairement en cinq royaumes : en effet, à l'aube de l'histoire, au Ve siècle, le royaume d'Ulster est morcelé en districts de moindre dimension. Plus tard encore, peut-être à partir du IXe siècle, à côté du royaume des Eóganacht à Cashel il y a un royaume séparé à Ossory. Mais les quatre provinces connues dans la tradition de la *Táin* étaient de grands royaumes, semblables aux plus anciennes provinces celtiques de Gaule et de Grande-Bretagne, et elles portaient les noms d'Ulaid, Connachta, Laigin et Mumu, division quadripartite dont les noms ont perduré jusqu'à nos jours dans l'Ulster, le Connaught, le Leinster et le Munster. La province des *Ulaid* (« gens d'Ulster ») englobait, selon la *Táin*, toute l'Irlande du Nord, y compris le Donegal à l'extrême Ouest et Dunseverick sur la côte d'Antrim. C'était une grande monarchie avec son *ráth* ou « cour » principale à Emain Macha, à deux miles à l'ouest d'Armagh, et son roi était Conchobar Mac Nessa.

Le deuxième des *Cóiceda* de cette époque était le *Connachta* (le Connaught moderne), dont le centre s'étendait largement sur la colline de Cruachain (carte 9). Dans la *Táin*, le Connaught était gouverné par une femme, la reine Medb, dont le prince consort était Ailill, et la province de Connaught était rivale et ennemie de l'Ulster. Au sud de l'Ulster étaient les *Laigin* (le Leinster moderne) avec Dind Ríg pour citadelle. La province de *Mumu* (le Munster moderne) était gouvernée par des rois dont le plus important a été Cú Roí Mac Dáiri qui avait sa résidence dans le Kerry occidental et était en relations étroites avec les héros du Cycle d'Ulster. La dynastie des Eoganacht, de la grande citadelle rocheuse de Cashel, n'existait pas encore.

La tradition représentée par la *Táin* et son infrastructure de quatre grandes provinces est notre première introduction à l'histoire d'Irlande et elle est comparable à la description que nous avons de la Grande-Bretagne à l'époque de la conquête romaine : le christianisme est inconnu, Tara ne joue aucun rôle, Tout, dans la *Táin*, laisse à penser que l'état politique et religieux prolonge la tradition ininterrompue et antérieure au IVe siècle d'une civilisation héroïque qui a immédiatement succédé à celle de La Tène.

En outre, toutes les sympathies de la *Táin* vont aux gens d'Ulster et non à la dynastie plus récente de Tara. Les lieux et les héros d'Ulster sont plus familiers au narrateur que ceux du Munster et du Connaught. Cela conduit à

l'hypothèse que la *Táin* a été composée en Ulster et, compte tenu du fait que le monastère de Bangor, comté de Down, était un centre d'études historiques aux VIIe et VIIIe siècles, il est probable que c'est là qu'elle a été mise par écrit. Quant aux motifs de la compilation de cette grande épopée en prose, il est loisible de penser que c'est une fière affirmation de la grandeur passée de l'Ulster, dirigée contre les Uí Néill, destructeurs d'Emain Macha, qui avaient réduit l'Ulster à n'être plus qu'un petit territoire au nord et à l'est d'Antrim. On peut suggérer que la finalité de l'élaboration de la légende et sa rédaction sur parchemin répondent à une raison politique.

Après la période représentée par la *Táin*, une nouvelle dynastie apparaît, avec son *ráth* royal au sanctuaire préhistorique de Tara, en Meath. Le fondateur en est Níall Noígiallach et ses descendants ont régné après lui sur toute la moitié centrale et septentrionale de l'Irlande. La partie méridionale, comprenant la moitié du Leinster et tout le Munster, n'a jamais été soumise aux Uí Néill (« descendants de Níall ») ; mais à une date ultérieure elle a été gouvernée par une branche des Eoganacht, dynastie du Munster établie à Cashel. On suppose que la nouvelle dynastie des Uí Néill de la province de Meath était composée de Goidels qui s'étaient taillé une place de premier plan par la conquête.

Dans les textes pseudo-historiques tardifs, la généalogie est ramenée à un certain et fictif *Míl Espáine* (« Míl d'Espagne »), censé être venu d'Espagne. C'est de là que vient le nom de « Milésiens » qui sert communément dans les histoires modernes à désigner les conquérants goidéliques. *Míl Espáine* est évidemment une traduction du latin *miles Hispaniae* « soldat d'Espagne » et, dans le *Livre des Conquêtes* (*Lebor Gabála*), on lui attribue une généalogie fictive, remontant à un ancêtre éponyme *Goídel Glas* (« Goidel le Vert »). En fait, ce nom de *Goídel* est un emprunt au gallois *Gwyddel* « Irlandais », et il peut dériver de *gŵydd* « sauvage ».

D'après O'Rahilly, le peuple de cette dernière invasion de l'Irlande y est arrivé à une date relativement basse, en y apportant la branche goidélique des langues celtiques. Faisant usage du mot goidélique pour désigner à la fois le peuple et la langue (cf. *supra*, p. 18), il s'exprime en ces termes : « Ce qui est certain, dans le cas des Goidels, c'est qu'ils sont arrivés en Irlande directement du continent. » Il prétend qu'ils sont venus de Gaule en Irlande et il suppose que leur migration est partie du sud-est de la Gaule, peut-être de la Gaule narbonnaise. De là ils seraient passés sur la côte occidentale, pas plus tard qu'en 120 avant J.-C., puis ils auraient émigré en Irlande vers 50 avant J.-C. [87]. La date tardive et l'enchaînement des événements que postule O'Rahilly sont très difficiles à admettre, eu égard au silence des historiens romains sur une migration aussi longue et aussi importante. Pour l'instant il faut considérer que la question n'est pas résolue. Une hypothèse plus accep-

table serait en effet de faire venir les Milésiens (Goidels) d'Espagne, en accord avec le *Livre des Conquêtes*. La découverte en Espagne, par A. Tovar, d'inscriptions celtiques contenant des thèmes en *Q* montre au moins que, dans cette aire latérale, les formes anciennes ont survécu [88].

Si toutefois nous admettons la date provisoire suggérée au chapitre I (p. 17-18 et suiv.), c'est-à-dire une époque proche du second millénaire avant J.-C., pour l'expansion celtique dans les îles Britanniques, il devient raisonnable aussi d'admettre que la différenciation des langues celtiques en deux groupes fondamentaux, connus sous le nom de goidélique (usuellement appelé celtique en *Q*) et brittonique (celtique en *P*, cf. p. 202), s'est produite après l'installation des Celtes dans les îles à une période qui se situe entre 2000 et 600 avant J.-C. Il est très possible que ces changements soient survenus dans tout le monde celtique et que les Quariates aient conservé, dans leurs montagnes, un dialecte moins évolué.

Pour l'instant, la question de l'origine de la dynastie des Uí Néill ne peut recevoir aucune réponse sûre, mais les faits suivants sont significatifs :

1. Bien qu'on ne connaisse que quatre provinces dans les traditions de l'époque héroïque, les sources écrites les plus anciennes nous parlent des *cóic cóiceda* « cinq cinquièmes ».

2. Les institutions politiques de la période historique la plus ancienne impliquent l'existence d'une dynastie dominante dans la province de Meath, avec des ramifications dans le Nord et l'Est. Meath était donc probablement la « cinquième » province des *cóiceda* avec son centre à Tara.

3. Soit sous l'effet d'une invasion extérieure, soit par impulsion interne, la dynastie de Tara devint prédominante dans la moitié septentrionale de l'Irlande, à l'instar de la dynastie de Cashel dans le Sud. Tara était un ancien sanctuaire païen, et l'histoire chrétienne ultérieure de Cashel laisse à penser que leur sainteté donnait du prestige à Cashel comme à Tara.

4. La tradition suggère que la dynastie régnante du nord et du centre de l'Irlande a acquis sa puissance par la conquête militaire, à la fin du IVe et au début du Ve siècle après J.-C., et que Tara a autrefois appartenu au Leinster. Meath, province agricole prospère, avec un riche sanctuaire, aurait été une proie tentante : il se pourrait que ce soient les *Connachta* de Cruachain qui aient chassé les *Laigin* de leur citadelle et qu'ils soient à la base de l'inimitié durable entre les Uí Néill et les Laigin, ce dont nous avons un écho dans la légende du Bórama (p. 78).

Pendant le Ve siècle, et plus tôt encore, l'affaiblissement de la puissance de l'Empire romain donna une grande impulsion aux mouvements et à l'expansion des peuples celtiques insulaires qui cherchaient toujours à éten-

dre leurs territoires. Les Irlandais surtout tirèrent avantage de la faiblesse militaire des défenses romaines pour pénétrer dans les presqu'îles occidentales de la Grande-Bretagne. Nous avons vu, d'après le témoignage d'Ammien Marcellin, que, dès le IVe siècle, les expéditions irlandaises n'étaient pas moins redoutables que celles des Pictes et des Saxons au Nord et à l'Est. La mer d'Irlande a toujours été, et continue à être un domaine celtique pur, politiquement et culturellement. Les Romains n'y sont pour rien, et il n'existait aucun pouvoir celtique unifié empêchant le libre passage ou le transfert d'une communauté d'un endroit à un autre.

L'une des plus significatives de toutes les expansions irlandaises a été l'occupation du sud-ouest du pays de Galles, toute une région plus grande que le Pembrokeshire et connue plus tard sous le nom de royaume de Dyfed. Elle était au pouvoir d'une dynastie du Leinster qui avait provoqué une immigration et un peuplement numériquement suffisant pour rendre la population bilingue au Ve siècle et former ce qui était virtuellement un petit royaume irlandais. Les origines et l'histoire de cette fondation sont exceptionnellement bien préservées et une telle tradition, jointe à d'autres faits, nous met en mesure de faire l'histoire des colonies irlandaises de la même région, tout le long de la côte méridionale du pays de Galles et du canal de Bristol, et même à l'intérieur des terres, du petit royaume montagnard de Brecknock. Vers la même époque, la pénétration irlandaise dans la presqu'île du Caernarvonshire a laissé d'abondantes traces dans la toponymie et dans l'archéologie des défenses romaines. Nous avons déjà, dans les pages précédentes, esquissé l'histoire de quelques-unes des mesures défensives prises tardivement par les Romains.

C'est dans la péninsule du Dyfed que l'influence irlandaise est la plus forte : les inscriptions en alphabet ogamique, typiquement irlandaises, y sont plus nombreuses que partout ailleurs au pays de Galles et leur quantité fait penser à une forte aristocratie irlandaise installée sur place, répandue dans la région voisine du Carmarthenshire, celle qui compte le plus grand nombre d'inscriptions ogamiques avec le Dyfed. Dans cette région un seul groupe familial de trois générations est rappelé par quatre pierres épigraphes : une pierre du cimetière de Llandeilo garde le souvenir, aussi bien en latin qu'en caractères ogamiques, d'un certain Andagellus, fils de Cavetus [89] ; un autre pilier, du même cimetière, rappelle, en latin, Coimagnus, fils de Cavetus [90] ; un autre, à Maenchlochog, porte le nom de Carcagnus, fils d'Andagellus [91].

Une inscription sur une pierre tombale à tête ronde, datant probablement des environs de 550 [92], apporte une confirmation intéressante, à la fois de l'implantation irlandaise intensive dans le sud-ouest du pays de Galles à l'époque, et de la désignation par Rome de princes barbares pour protéger les provinces les plus excentriques. Elle est maintenant au Carmarthenshire Mu-

seum, mais elle était précédemment à l'entrée du cimetière de Castell Dwyran. L'inscription, en lettres latines, sur trois lignes horizontales, se lit ainsi :

MEMORIA
VOTEPORIGIS
PROTICTORIS

La tête ronde de la pierre est originale et elle n'est pas due à l'effet des intempéries car à l'arc gauche du sommet est gravée une inscription ogamique qui traduit l'anthroponyme brittonique en goidélique (irlandais) et qui se lit :

VOTECORIGAS

On se souviendra à ce propos que le *c* irlandais correspond à un *p* gallois et que le *Voteporigis* de l'inscription pourrait être le Vorteporius que Gildas attaque dans la première moitié du VIe siècle parce qu'il est le *tyrannus* (« tyran ») des *Demetae* (« les gens du Dyfed » ou Pembrokeshire).

Ces pierres commémoratives sont particulièrement communes dans les districts dont on sait qu'ils ont été occupés par les Irlandais à l'époque historique. Il est particulièrement intéressant que *Voteporix* (génitif *Voteporigis*) soit d'origine irlandaise, dans un canton des Déisi (irlandais), et que la forme irlandaise *Votecorigas* soit transcrite elle aussi en écriture ogamique. La conséquence est qu'on s'attend à ce que des Gallois connaissant le latin, aussi bien que des gens parlant l'irlandais, portent également intérêt à ce souverain ancien, le « Protecteur ». Toutefois, pour nos intentions immédiates, qui sont d'étudier le passage du gouvernement romain à un gouvernement celtique indigène en Grande-Bretagne, ainsi que les mesures prises par les Romains dans les derniers moments de leur occupation, pour entraîner et employer les éléments celtiques indigènes, ce qui importe le plus dans l'inscription, c'est le mot *protictor* « protecteur ». Ce n'est pas un adjectif exprimant la reconnaissance, ni une épithète laudative, mais c'est un titre romain, celui que les Romains donnaient aux princes barbares, honorés du statut de *foederati*, à savoir « protecteurs » des frontières pour le compte de Rome. Au VIe siècle, *Voteporix* portait sans nul doute ce titre héréditairement : personne n'était plus qualifié, pour tenir les Irlandais à l'écart du Dyfed, qu'une dynastie irlandaise ayant pour sujets des Irlandais [93].

La presqu'île du Caernarvonshire, de même qu'Anglesey et le Merioneth occidental, ont été colonisés par les Irlandais vers le même temps que Dyfed, et la langue irlandaise était parlée dans toute la région ; peut-être même, dans des endroits reculés, l'a-t-elle été jusqu'à la conquête nor-

mande [94], En tout cas elle est profondément enracinée dans la toponymie : à l'extrémité d'Afon Lledr, dans le Caernarvonshire, il y a un *Llyn Iwerddon*, « lac d'Irlande » ; plus bas, prés des chutes de la Conway, une colline porte le nom d'*Iwerddon* et à mi-chemin il y a *Dolwyddelan*, « la prairie de Gwyddelan », *Gwyddelan* étant dérivé de *Gwyddel* « Gaël, Irlandais » [95]. À une date aussi basse que le XIVe siècle, un poète gallois pouvait dire d'un autre que son gallois était *diseisnig* et *diwyddelig*, « non influencé par l'anglais et l'irlandais ». On ne croit plus du tout que l'élément irlandais de l'ouest du pays de Galles fût le souvenir d'une ancienne population goidélique. Il est probable cependant que les Irlandais du Caernarvonshire venaient de plus loin dans le nord que ceux du Dyfed. Car la péninsule du Nord était et est encore connue sous le nom de *Lleyn*, de l'irlandais *Laigin* « les gens du Leinster », et le petit village de Nevin Bay porte le nom de Porth *Dinllaen*, « le port du fort des gens du Leinster » [96].

Suivant la tradition galloise tardive, conservée dans ce que l'on pense être la plus ancienne partie de l'*Historia Brittonum*, et qui date peut-être du VIIe siècle, bien qu'elle ait été en fin de compte compilée par Nennius au début du IXe siècle, un certain Cunedda arriva dans le nord du pays de Galles, avec ses huit fils et petits-fils, venant du Gododdin, l'ancien territoire des *Votadini*, au sud du Firth of Forth, et « ils chassèrent de ces deux régions, en en faisant un immense massacre, les Irlandais qui ne retournèrent jamais les habiter ». Cet extrait est le seul témoignage sur l'expédition. Si l'on peut lui faire confiance, la tradition implique donc un mouvement militaire, sans doute tout au long des trente-sept miles du vallum d'Antonin, puis, par bateau, de Dumbarton à Anglesey. En fait, il n'est pas vrai que les Irlandais aient été expulsés du pays de Galles, mais les chefs bretons du Nord sont probablement venus dans l'intention de s'installer et les traditions ultérieures ont été dans l'embarras pour établir la liste des royaumes que l'on croyait fondés par eux dans le nord et l'ouest du pays de Galles. La création de ces royaumes a fini par constituer un élément important de l'ancienne histoire galloise.

Au Ve siècle le champ d'expansion irlandaise, de loin le plus important, est constitué par les îles et la côte du sud et du sud-ouest de l'Écosse, à partir du nord-est de l'Irlande. La côte de chacun de ces pays est clairement visible de l'autre, et nous avons vu chez Tacite que le général romain Agricola regardait au large de la côte d'Ayrshire, en réfléchissant à la facilité d'une conquête de l'Irlande. D'autre part, étant donné ce que nous avons vu de la colonisation des Goidels sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne, et des mesures de défense prises par les Romains contre leur pénétration, l'expansion irlandaise à partir de la côte d'Antrim en Écosse occidentale, au Ve siècle, devient une suite nor-

male. La consolidation d'une importante présence irlandaise dans l'ouest de la Grande-Bretagne n'était possible qu'au-delà de la frontière romaine du vallum d'Antonin. C'est là qu'au Ve siècle un royaume irlandais durable fut fondé, mais, bien qu'il ne nous soit parvenu aucune tradition de conquête, on ne sait trop si la pénétration fut pacifique ou militaire. L'expansion et la consolidation de cette colonie et de cette dynastie irlandaises, sous la forme du royaume de Dál Riata, seront évoquées dans les chapitres qui vont suivre.

Dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne, le plus important mouvement d'expansion a été celui des Bretons du Devon et de la presqu'île de Cornouailles, ainsi que de la Severn Sea, vers l'Armorique, la péninsule la plus occidentale de la Gaule. Avant d'être conquise par César en 56 avant J.-C., la puissante nation des Vénètes, dans le sud-est de l'Armorique, entretenait des relations très étroites avec l'ouest de la Grande-Bretagne. Or nous avons vu que, d'après Zosime, l'affaiblissement de la puissance impériale romaine avait incité les Armoricains à suivre l'exemple des Bretons insulaires et à secouer le joug romain. C'est pendant cette période, probablement dès le IVe siècle, si ce n'est plus tôt, que commença la colonisation de l'Armorique occidentale à partir du sud-ouest de la Grande-Bretagne, et elle se poursuivit sans opposition sensible des Romains, jusqu'à ce « que la langue brittonique ait complètement recouvert celle des populations gallo-romaines indigènes d'Armorique. L'émigration bretonne a été attribuée généralement, sur le témoignage de Gildas, historien breton du VIe siècle, à l'implantation et à l'installation des Saxons occidentaux dans l'est de l'Angleterre. Mais une étude plus poussée de la pression et de la pénétration irlandaises dans les péninsules occidentales de la Grande-Bretagne laisse l'impression que l'émigration bretonne n'en est qu'une conséquence à cette époque. Dans un chapitre ultérieur nous en suivrons l'évolution, ainsi que le développement du royaume de Bretagne *.

* La première constatation à faire est que, jusqu'à la fin du haut Moyen Âge au moins, les histoires politiques, religieuses et culturelles de tous les pays celtiques, goidéliques et brittoniques, sont inextricablement mêlées. On ne peut présenter aucune synthèse séparée de l'histoire des uns et des autres : un livre comme celui de L. FLEURIOT, *Origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980 (rééd. 1999), est plus un classement raisonné de faits qu'une synthèse historique. La constatation se répète à propos des Irlandais et des Scandinaves, des Bretons et des Anglo-Saxons malgré les

irréductibles clivages nationaux. Il est d'autre part relativement aisé de constater que le monde celtique insulaire (dont la Bretagne armoricaine fait partie intégrante) constitue une aire culturelle christianisée très homogène. Il est, à cet égard, à distinguer de la Gaule qui, avant même la conquête romaine, a eu tendance à s'intégrer à l'aire économique méditerranéenne (voir, entre autres, Fernand BRAUDEL, *Les mémoires de la Méditerranée*, Paris, 1998, 400 p. et, toujours valable, l'ouvrage de Fernand BENOÎT, *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, 335 p. in-4°) (NdT).

NOTES

1. K. JACKSON, « The Pictish Language », in *PP*, p. 134 et suiv. ; cf. aussi H. M. CHADWICK, *ES*, p. 66 et suiv.
2. La plus récente publication de la partie relative aux îles Britanniques est celle que contient l'édition de C. MÜLLER de la *Claudii Ptolemaei Geographia*, Paris, 1883, vol. I, livre II, chapitre II : *Hibernia*, III : *Albion*. Nos références sont toutes à cette édition.
3. Pour un aperçu sur les anciens géographes qui nous ont laissé des descriptions des îles Britanniques, voir tout particulièrement E. H. BUNBURY, *History of Ancient Geography* (2e éd., New York, 1959), I, p. 591 et suiv.
4. *EIHM*, 41.
5. La partie britannique a été publiée par I. A. RICHMOND et O. G. S. CRAWFORD in *Archaeologia*, XCIII, 1949, p. 1-50, et en tirage à part par la *Society of Antiquaries of London*, Oxford, 1949.
6. Elles sont énumérées par PTOLÉMÉE, *op. cit.*, au chapitre II, p. 74 et suiv.
7. Voir W. J. WATSON, *CPS*, 15.
8. Une étude utile des sources et des méthodes de Ptolémée, avec des références particulières à l'Écosse, est donnée par I. A. RICHMOND dans *RNNB*, p. 133 et suiv.
9. PTOLÉMÉE, *op. cit.*, p. 74 et suiv.
10. II, 2, 9.
11. II, 2, 6 ; cf. O'RAHILLY, *EIHM*, 33, 34.
12. O'RAHILLY, *EIHM*, p. 40 et suiv.
13. II, 3, 8 ; cf. W. J. WATSON, *CPS*, 16.
14. II, 3, II.
15. II, 3, 7 ; cf. WATSON, *CPS*, 15.
16. WATSON, *CPS*, 24.
17. PTOLÉMÉE, II, 3, 5.
18. PTOLÉMÉE, II, 3, 6.
19. PTOLÉMÉE, II, 3, 12.
20. II, 3, 12 ; cf. encore PLINE, *Nat. Hist.*, IV, 102.
21. PTOLÉMÉE, II, 3, 11.
22. TACITE, chapitre XVIII.
23. *Annales*, XII, 32.
24. WHEELER-RICHARDSON, *Hill-forts*, p. 23 et suiv.
25. Fouillées par sir Mortimer Wheeler en 1951-1952. Voir son rapport chez STANWICK.
26. PTOLÉMÉE, II, 3, 10.
27. La plus récente étude sur les *Cornovii* est celle de sir Ian A. RICHMOND chez FOSTER et ALCOCK, *CE*, p. 251 et suiv.
28. PTOLÉMÉE, II, 3, 11.
29. *Ibid.*

30. Voir RICHMOND, *CE*, 252, n. 8.
31. PTOLÉMÉE, II, 3, 10, cite au nombre de leurs oppida *Cataractorium*, que l'on croit reconnaître dans Catterick, dans le Yorkshire (cf. *infra*, p. 76).
32. PTOLÉMÉE, II, 3, 10.
33. PTOLÉMÉE, II, 3, 11.
34. *Ibid.*
35. TACITE, *Agricola*, XII ; cf. *Annales*, XII, 36 ; *Histoires*, III, 45.
36. Voir le chapitre V de Derek ALLEN chez E. M. CLIFFORD, *Bagendon*.
37. RICHMOND, *RB* (2e éd., Londres, 1963), 15.
38. PTOLÉMÉE, II, 3, 12.
39. PTOLÉMÉE, II, 3, 11 : *Catuvellauni in quibus oppida Salinae, Urlanium* (*Verulamium*), identifié à Wheathampstead. Voir *R.E.M.* et T. V. WHEELER : *Verulamium*.
40. PTOLÉMÉE, II, 3, 11.
41. *BG*, IV, 33 ; trad. Constans, I, 119-120.
42. COLLINGWOOD, *RBES*, 22.
43. TACITE, *Agricola*, XV.
44. *Agricola*, XV, suiv.
45. *Ibid.*, XVIII.
46. *Ibid.*, XVII.
47. « The Cornovii » chez FOSTER et ALCOCK, *CE*, p. 251 et suiv.
48. Peut-être après un intervalle de temps passé chez les Belges *Dobunni* dans les Cotswolds. Voir CLIFFORD, *Bagendon*, 160.
49. L'histoire de Cartimandua est racontée par TACITE, *Histoires*, III, 45 ; *Annales*, XII, 36, 40. Voir les commentaires récents de Ian RICHMOND, *Queen Cartismandua*, *JRS*, XLIV, 1954, p. 50 et suiv. ; *ibid.* aussi l'*Appendix* à sir Mortimer WHEELER, STANWICK, p. 61 et suiv. Voir en outre CHADWICK, *SGS*, VIII, 1955, p. 60 et suiv.
50. *Histoires*, V, 78.
51. *Annales*, XIV, 30 (trad. F. LE ROUX, *Ogam*, XII, 225) ; cf. *Agricola*, XIV.
52. TACITE, *Agricola*, XVI ; voir F. LE ROUX, Ch.-J. GUYONVARC'H, *Les Druides*, 4e éd., Rennes, Ouest-France, 1986, p. 25-28.
53. G. R. DUDLEY et G. WEBSTER, *The Rebellion of Boudicca*, Londres, 1962, 20.
54. DION CASSIUS, *Histoires romaines*, épitome du livre LXII, 3, 4.
55. G. SIMPSON, *Britons and the Roman Army*, Londres, 1964, p. 18 et suiv. Voir aussi la carte des forts d'Agricola au sud des montagnes Pennines, figure 4.
56. RICHMOND, *RNNB*, p. 113 et suiv.
57. TACITE, *Agricola*, XXIV.
58. *Ibid.*, *loc. cit.*
59. Pour une discussion relative à l'avance à l'est, voir O. G. S. CRAWFORD, *TRS* et la carte.
60. TACITE, *Agricola*, XXIX.
61. Pour une discussion récente, voir CRAWFORD, *TRS*, 130.
62. CRAWFORD, *TRS*, p. 108 et suiv. et *passim*.
63. *Agricola*, XXVI.

64. La campagne et la bataille sont racontées en détail par TACITE, *Agricola*, XXIX-XXXVIII.
65. Pour une récente et brève récapitulation des événements qui ont conduit à la construction des *vallums* du nord de la Grande-Bretagne, voir G. SIMPSON, *BRA*, p. 34 et suiv.
66. L'inscription semble contemporaine, et elle est d'un intérêt exceptionnel. Voir l'étude et l'interprétation d'I. A. RICHMOND et R. P. WRIGHT dans *AA*, série IV, vol. XXI, 1943, 93-120 et planche III.
67. Voir DION CASSIUS, LXXVIII, I.
68. Pour quelques témoignages sur la flotte, voir D. ATKINSON, *Classis Britannica* in *Historical Essays in Honour of James Tait*, publiés par Edwards, Galbraith et Jacob, Manchester, 1963, p. 1 et suiv. ; plus récemment, voir C. G. STARR, *RIN*.
69. Selon l'*Origo Constantini imperatoris*, connue aussi sous le nom de *Anonymus Valesianus*, Constantius mourut à York en 306, *Monumenta Germaniae Historica*, vol. IX, *Chronica Minora*, Berlin, 1892, 7.
70. La plus récente étude sur le *Litus Saxonicus* est celle de Donald A. WHITE, *LS*. Cf. aussi l'importante recension de S. S. FRERE dans *Medieval Archaeology*, V-VI, 1962-1963, p. 350 et suiv.
71. FLAVIUS VEGETIUS RENATUS (VÉGÈCE), *Epitoma Rei Militaris*, Berlin, 1885, livre IV, chapitre XXXVII. On a émis l'hypothèse que South Shields a pu devenir une base navale sous Constantius, dans un système de défense côtière septentrionale, semblable à celui des forts du *litus saxonicus*.
72. XXVII, 8, 1 : *Britannias indicabal barbarica conspiratione ad ultimam vexatas inopiam.*
73. *In Eutropium*, XXVIII, 3, 7.
74. Voir l'étude de C. E. STEVENS, *Magnus Maximus in British History*, *EC*, III, p. 86 et suiv.
75. L'histoire est racontée dans *The Dream of Maxen Wledig*, traduit par Lady Charlotte GUEST, *The Mabinogion*, et par ELLIS et LLOYD, Oxford, 1929, tome I, p. 135 et suiv. ; voir aussi Gwynn JONES et Thomas JONES, Londres, 1949, p. 79 et suiv.
76. Généalogie n° 11 in ms. Harleian 3859.
77. *Incursantes Pictos et Scottos Maximus strenue superavit*, *Mon. Germ. Hist. Auctorum Antiquiss.*, IX, *Chronica Gallica*, 646.
78. Voir *ND*, éd. O. Seeck... *in partibus occidentis*, V, 65 (p. 118) ; 213 (p. 124) ; VII, 49 (p. 134).
79. Voir C. E. STEVENS, « The British Sections of the Notitia Dignitatum », in *AJ*, XCVII ; 1940, p. 134 et n. 5.
80. *Guerre vandale*, I, II. Procope était un historien byzantin de la première moitié du VIe siècle.
81. Voir M. P. CHARLESWORTH, *LP*, p. 35 et suiv.
82. ZOSIME, V, chapitres V et VI.
83. *Ibid.*, chapitre X.
84. Il a été démontré pour la première fois que la *Táin* a des fondements historiques par sir Williams RIDGEWAY, « The Date of the First Shaping of the Cúchulainn Saga », in *PBA*, II, 1905-1906. Voir une étude plus complète et plus récente, ac-

LE SANCTUAIRE CELTO-LIGURE DE LA ROQUEPERTUSE

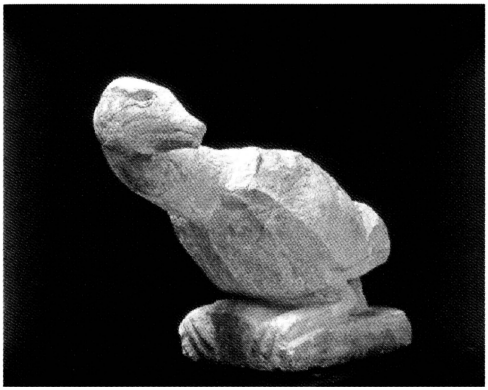

1. Statue d'oiseau du sanctuaire celto-ligure de La Roquepertuse à Velaux (60 cm de hauteur, 60 cm de largeur ; Bouches-du-Rhône ; Musée d'Archéologie Méditerranéenne, Marseille), IIIe siècle avant J.-C. Découvert entre 1919 et 1927 en 25 fragments de calcaire de Cordoux (?) recollés de manière incomplète au cours des années trente. L'oiseau va être prochainement complété, notamment le bec, par des fragments découverts récemment, qui attestent qu'il ne s'agit pas d'une oie sauvage comme on l'a d'abord suggéré, mais d'un rapace, animal connu de la mythologie celtique.

2. « Hermès » bicéphale du sanctuaire celto-ligure de La Roquepertuse (V^e^-IIe siècle avant J.-C. ; 60 cm de hauteur, 20 cm de largeur ; Bouches-du-Rhône ; Musée d'Archéologie Méditerranéenne, Marseille). Découvertes entre 1917 et 1924, par Henri de Gérin Bicard, ces doubles têtes étaient jusqu'alors datées du IIIe siècle avant J.-C. et attribuées à une mouvance grecque. Les travaux récents attestent d'une iconographie celtique (coiffure en feuille de gui identique à celles d'Allemagne).

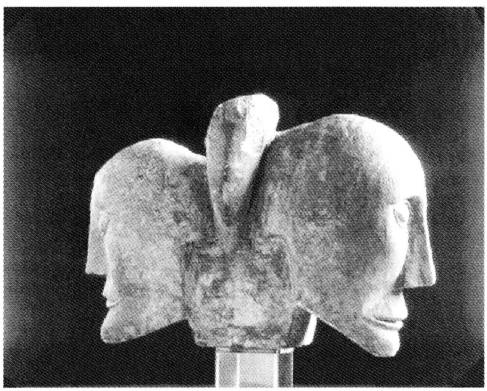

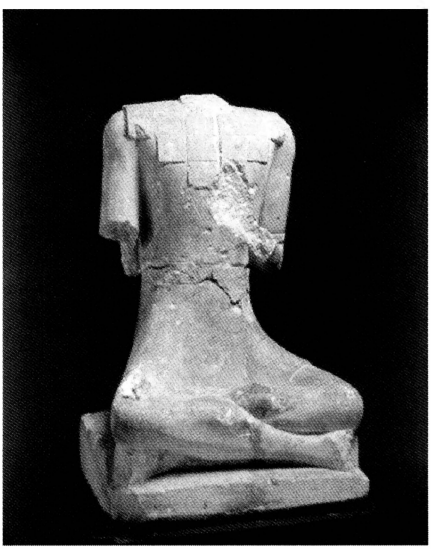

3. Statue de guerrier héroïsé, assis en tailleur en provenance du sanctuaire celto-ligure de La Roquepertuse à Velaux (1 m de hauteur, 60 cm de largeur, 67 d'épaisseur ; Bouches-du-Rhône, Musée d'Archéologie Méditerranéenne, Marseille). Découverte en 1873 de manière fortuite, cette statue fut à l'origine des premières fouilles entreprises sur le site entre 1917 et 1927. L'interprétation de l'ensemble lapidaire et architectural d'alors fut celle d'un sanctuaire isolé datant du IIIe siècle av. J.-C. Les travaux récents remettent aujourd'hui en question ces anciennes données : La Roquepertuse est un ensemble villageois où les statues anciennes, *celtes* et non grecques, ont été remployées au cours du IIIe siècle.

LE SANCTUAIRE CELTO-LIGURE D'ENTREMONT

4. Sculptures de « Têtes coupées » sur un bloc de calcaire du sanctuaire celto-ligure d'Entremont, près d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Le bloc a 40 cm hauteur, 40 cm de longueur et il est probable qu'il constituait une partie d'un pilier. Il est attribué au IIIe ou au IIe siècle avant J.-C.

5. Pilier vertical où sont sculptées douze têtes du sanctuaire celto-ligure d'Entremont. Il a servi plus tard de seuil à la « Salle des Têtes » dans le temple. La sculpture est attribuée au IIIe siècle avant J.-C. au plus tard. La hauteur de l'ensemble est de 1,60 m. Les têtes sculptées à la partie inférieure de la pierre sont disposées par groupes de deux ou de trois.

6. Mur extérieur de l'oppidum celto-ligure d'Entremont avec tour fortifiée.

LE CALENDRIER DE COLIGNY

7-8. La découverte du calendrier en 1897, dans une vigne de Coligny (Ain), constitue une date dans l'étude du gaulois et de la civilisation celtique. Il est conservé au Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon (ci-dessous détail).

Ce Calendrier en bronze, bien qu'utilisant l'alphabet latin, est de conception entièrement celtique. Datant de la fin du Ier siècle avant J.-C. ou du Ier siècle de notre ère, il représente le plus long texte gaulois découvert à ce jour. Il contient environ soixante mots différents.

Il se composait à l'origine d'une table de bronze dont il a été exhumé cent quarante-neuf fragments et comportant en tout près de deux mille lignes. Il a été prouvé qu'il contenait soixante-deux mois consécutifs, formant un ensemble approximativement égal à cinq années solaires (62 mois lunaires plus deux mois intercalaires).

Les mois sont de trente ou vingt-neuf jours et ils sont divisés en deux moitiés (15 + 15 ou 15 + 14). Les mois de trente jours (excepté *Equos*) sont considérés comme fastes (MAT) et ceux de vingt-neuf jours comme néfastes (ANM).

9. MONNAIES GAULOISES ARMORICAINES DES OSISMES

(tribu occupant le Finistère et l'ouest des Côtes-d'Armor à la fin de l'âge du Fer)

Statère au sanglier-enseigne et à l'aigle (type LT6555) en billon aurifère, 6.53g, 20-22mm ; fin de la première moitié du Ier siècle av. J.-C. (Coll. privée).

Statère à la barrière (type LT6508) en billon aurifère provenant de la trouvaille de Plouguerneau (Finistère, exemplaire n°15), 6.72g, 20-21mm ; fin de la première moitié du Ier siècle av. J.-C. (Coll. privée).

Quart de statère à la tente (type LT6506var.) en or allié, 1,60g, 13 mm ; première moitié du Ier siècle av. J.-C. (Coll. privée).

compagnée de corrections, chez K. H. JACKSON, *OIT*. Nous sommes en outre redevables au professeur Jackson de nous avoir prêté auparavant ses notes personnelles sur le sujet.

85. *EIHM*, p. 172 et suiv. ; *Celtica*, I, 387 ; A. et B. REES, *Celtic Heritage*, p. 118 et suiv. ; cf. F. LE ROUX, « Le Celticum d'Ambigatus et l'omphalos gaulois. La royauté suprême des Bituriges », in *Celticum*, I, p. 159 et suiv.
86. *EIHM*, 166.
87. *EIHM*, 207-208.
88. Voir MAC WHITE, *ZCP*, XXV, 16.
89. NASH-WILLIAMS, *ECIW*, n° 313.
90. *Ibid.*, n° 345.
91. *Ibid.*, n° 314.
92. JACKSON, *LHEB*, 139.
93. I. Ll. FOSTER, *PEW*, 220.
94. W. J. GRUFFYDD, *Math*, p. 342 et suiv.
95. W. J. WATSON, *CPS*, 228.
96. W. J. GRUFFYDD, *Math*, p. 343, n. 90.

CHAPITRE III

LA RENAISSANCE CELTIQUE

Après le retrait des légions romaines, le problème qui se posait aux princes bretons était de se maintenir face aux pirates et envahisseurs étrangers, peuples germaniques à l'Est, Pictes et Scots du royaume de Dál Riata au Nord, Irlandais à l'Ouest. Notre première tâche sera d'examiner la situation des royaumes celtiques de la Bretagne romaine et de chercher à savoir quelles mesures ils ont prises pour résoudre leurs difficultés de frontières. Puis nous entreprendrons l'étude historique des royaumes celtiques périphériques d'Écosse et d'Irlande.

Le premier devoir des princes était d'établir un gouvernement stable et une organisation centrale de défense. Il semble qu'ils y aient réussi car il n'y a aucun signe d'écroulement de la société à la suite du retrait des Romains.

Une étude récente des débuts de l'histoire de la Grande-Bretagne a débouché sur une évaluation plus précise de la persistance de la société tribale celtique sous l'administration romaine. Quand les Romains sont partis, les Bretons ont repris leur ancien mode de vie et il ne paraît pas que la civilisation romaine ait touché la société en profondeur en dehors de la partie de l'Angleterre du Centre et du Sud-Est que l'on désigne généralement du terme de « Lower Britain ». C'est là le premier domaine des villas, des villes (Londres, Cantorbéry), ainsi que des petites villes de province du genre de Silchester, *Verulamium*, Bath, Cirencester, Gloucester, Caerwent. Il n'y a dû avoir cependant que peu de ruptures ou de transformations dans la société tribale traditionnelle : les anciens royaumes celtiques survécurent dans les *civitates*, « cantons » politiques gouvernés par un *ordo*, conseil exécutif permanent, composé des ex-magistrats ou *decuriones* qui avaient été élus par la cité, et la religion indigène subsista sans interruption visible à côté des cultes romains : on continua à construire, comme auparavant, des temples et des sanctuaires. Le fait le plus significatif est que le latin ne réussit jamais à passer dans l'usage courant en Grande-Bretagne, bien qu'il y ait en gallois de nombreux mots latins empruntés à l'époque de l'occupation romaine. On

a fait grand cas de graffiti gravés sur de petits objets, tel le mot *satis*, griffonné sur une tuile découverte à Silchester, et attribuée par Haverfield à un briquetier mélancolique. Mais cet exemple s'explique à tout le moins par le jargon des commerçants et, à l'époque, le latin restait la seule langue écrite. Ce n'est pas un briquetier qui aurait pu écrire quelque chose en vieil-anglais [1].

Pour tout ce qui concerne le gouvernement civil au sens le plus large du terme, après le départ des Romains nous sommes largement tributaires des hypothèses. Gildas, dans son *De Excidio Britanniae* (VIe siècle), nous explique qu'un puissant prince breton porte la responsabilité d'avoir amené les Saxons en Grande-Bretagne. Il dit (chapitre XXIII) que, pendant que les Bretons étaient tracassés par les Pictes *de curucis* (« de leurs bateaux »), tous les conseillers et le chef suprême ensemble (*omnes conciliarii cum superbo tyranno*) invitèrent les Saxons à venir dans le pays. Ils furent priés de se comporter en mercenaires engagés contre les raids des Pictes, et on les retint par des versements mensuels fixes. La procédure décrite par Gildas est tout à fait régulière et conforme aux usages des Romains dans leurs relations avec les Francs et autres barbares. Elle laisse supposer que les exactions des Saxons ne commencèrent que lorsque le payement ne fut pas effectué ou qu'il se révéla insuffisant. Elle implique en outre l'existence d'un gouvernement établi. Le prince breton, agissant sur les recommandations de ses conseillers, devait chercher à résoudre une crise qui était un héritage de la période romaine. Bède l'appelle *Vurtigernus*, ce qui signifie « maître suprême, grand seigneur », et le nom, qui n'est pas chez Gildas, peut être à l'origine du *superbus tyrannus* [2].

On ne sait de Vortigern que très peu de choses sûres, mais il doit avoir été le personnage dirigeant la Grande-Bretagne vers 425. Il semble aussi qu'il ait eu autorité pour renforcer les défenses du pays par l'emploi de *foederati* saxons. Il est devenu le sujet de plusieurs légendes peu flatteuses, y compris l'histoire fantaisiste de sa rencontre avec saint Germain [3]. Il est évident que c'était un prince romano-breton et qu'il était très capable d'amener des mercenaires saxons pour tenir tête aux attaques des barbares venus du nord.

Les faits archéologiques tendent à prouver que les Saxons sont arrivés, tout d'abord, non pas en envahisseurs, mais comme des colons pacifiques, sous les auspices romains, dès avant la fin du IIIe siècle. Il peut y avoir eu aussi des établissements indépendants, dont quelques-uns ont dû être fondés par des commerçants, mais cela n'est pas clairement établi et il est hors de question que les Romains aient employé des Saxons comme mercenaires. On a remarqué qu'à l'est d'une ligne allant de York à Bedford il n'y a pour ainsi dire pas de ville fortifiée romaine sans un cimetière anglo-saxon, exception

faite des forts du Littoral saxon et des sites similaires dans les Wolds du Lincolnshire. La poterie du IVe siècle, à technique romaine et décoration saxonne, dénote une étroite association des Romains et des Saxons dans le voisinage des forts du littoral saxon et dans l'East Riding, près de York. Il est probable que, vers la fin du IIIe siècle, le Littoral saxon avait déjà été partiellement colonisé et dès lors les forts peuvent avoir été des centres de relations commerciales avec la mer du Nord [4]. Après le retrait des légions, l'intrusion saxonne se fit par la force. Ici, comme en Gaule, ce qui a commencé par de nombreux petits établissements germaniques se termine en conquête militaire et par la fondation d'un royaume barbare étranger au déclin de la puissance romaine.

Après une description sinistre des déprédations saxonnes, Gildas nous dit (chap. XXV) qu'un reste de Bretons prit les armes et s'opposa à l'ennemi. Leur chef était Ambrosius Aurelianus, qu'il loue comme étant le « dernier des Romains », et qui fut victorieux. Cet Ambrosius semble avoir appartenu à l'arrière-garde de l'armée romaine en retraite et Gildas, qui en parle comme d'un *dux*, l'appelle *vir modestus*. Les sources les plus anciennes ne permettent pas d'en savoir plus sur lui, mais il est probablement le *Emreis Gwledig* dont il est dit, dans l'*Historia Brittonum*, qu'il a défait Vortigern dans plusieurs engagements et qu'il l'a repoussé dans la région de Snowdon. Ces légendes sont dans la nature du folklore et elles se sont sans doute formées quand la haine qui montait contre les Saxons couvrit Vortigern d'opprobre.

Pendant ces dernières années des chercheurs ont eu tendance à considérer Arthur comme un personnage historique [5]. Certains l'identifieraient même à Ambrosius Aurelianus. Mais alors qu'il n'y a aucune preuve de l'existence d'un Arthur historique, la masse des légendes est impressionnante et il pourrait y avoir eu un chef militaire breton qui, à la fin du Ve ou au VIe siècle, portait le nom romain d'Artorius.

Si nous passons maintenant des frontières de l'Est à celles du Nord, là où les cités bretonnes du sud de l'Écosse se sont vu peut-être confier une mission de protection [6], un seul document, latin, jette de la lumière sur les défenses du Nord et de l'Est, c'est la *Notitia Dignitatum*. On estime qu'elle a été composée à la chancellerie de l'Empire d'Orient à la fin du IVe ou au début du Ve siècle, et elle indique, pour chaque province, les états fournis de temps à autre par les autorités locales de tout l'Empire. Ce n'est donc pas un exposé sur la situation civile et militaire à un moment donné, mais c'est un procès-verbal couvrant un certain laps de temps. C'est le document le plus instructif que nous possédions sur la dernière phase de l'existence du gouvernement romain en Grande-Bretagne et les articles qu'il contient, dépourvus de détails, peuvent être complétés par les sources celtiques, en

l'occurrence les généalogies des princes indigènes des marches septentrionales. Elles font apparaître en effet des changements de noms pendant les IVe et Ve siècles et l'on passe de formes pictes à des formes qui font penser à des Bretons romanisés. Ce sont encore ces généalogies qui ouvrent la voie aux noms de princes bretons du Ve siècle. La *Notitia Dignitatum* n'a aucun article pour le mot *dux*, la vieille charge du chef militaire romain des défenses de la frontière septentrionale. Si une telle fonction avait été confiée aux *foederati* bretons du Nord il est normal qu'aucun document ne lui ait été envoyé et que sa place ait été prise par un chef breton. Quand Stilichon eut replié sur York la principale base de ravitaillement du Nord, peut-être quelque puissant roi breton lui succéda-t-il comme *dux* ? Toujours est-il qu'à l'aide de la *Notitia Dignitatum* et des généalogies indigènes le cours de l'histoire s'éclaire assez bien dans les marches septentrionales.

L'étude de l'*Historia Brittonum* et des généalogies fait penser que les Romains établirent, ou au moins aidèrent, une dynastie indigène qui gardait chaque extrémité du vallum d'Antonin, lequel n'avait que trente-sept miles de longueur. Les généalogies de ces dynasties ont été conservées et celle de Strathclyde, avec sa place forte à Dumbarton, est bien connue. Le nom le plus célèbre, vers la fin de la période romaine, est celui de Ceredig Gwledig, communément identifié au Coroticus dont les soldats ont été accusés par saint Patrick d'enlever de ses ouailles, certainement comme esclaves (p. 203). Bède décrit Dumbarton au VIIIe siècle comme une *munissima urbs*, « une ville fortement fortifiée ». Les branches de la dynastie sont identifiables jusqu'en Galloway et la généalogie en a été soigneusement conservée car on peut la vérifier par d'autres sources. Le plus fameux roi, Rhydderch Hen, a sa place dans les traditions plus récentes de saint Kentigern et du prophète Myrddin aussi bien que dans la *Vie de saint Colomba* d'Adamnán. Quant aux expéditions esclavagistes de Coroticus en Irlande au Ve siècle, elles peuvent s'interpréter par l'intention de fournir des ressources à ces princes quand les finances romaines étaient défaillantes. C'est l'explication que Gildas donne des raids saxons en Grande-Bretagne, quand les *epimenia* qui leur étaient dus en tant que *foederati* romains ne leur étaient plus payés. Les princes de Dumbarton avaient autant d'intérêt à résister aux Pictes que les Romano-Bretons plus au sud.

À l'extrémité orientale du mur il y avait le vieux royaume des *Votadini*, dont le nom a survécu sous la forme de *Gododdin*, la patrie de Cunedda (p. 98-99). Or, dans les généalogies galloises, le nom de Cunedda, comme celui de Ceredig, est précédé de trois noms romains, Ætern, Patern et Tacitus. Avant, une série de noms groupés par deux ressemblent aux curieuses paires des généalogies pictes. Le territoire des *Votadini* s'étendait du Firth of Forth au Berwickshire, cependant qu'au nord du Forth il y avait le puissant

royaume des Pictes méridionaux.

Il est tentant de proposer l'hypothèse que le trésor du Ve siècle de Traprain Law dans le Haddingtonshire est le butin d'un pirate, et que les *foederati* de cette grande forteresse, comme les princes de Dumbarton, s'adonnaient à la piraterie quand les subsides des Romains venaient à manquer. Dans la liste, le nom de Patern est accompagné de l'épithète *pesrut* (« à la tunique rouge »), ce qui peut se rapporter à la tunique d'un officier de l'armée romaine [7]. Ce qui paraît probable, c'est que Ceredig aussi bien que Cunedda étaient des Bretons romanisés gardant le vallum d'Antonin contre les Pictes.

En ce qui concerne l'Ouest, la *Notitia Dignitatum* nous fait défaut, car il n'a été expédié aucun compte rendu d'aucune sorte des marches galloises, ni même de l'ouest de la Grande-Bretagne. Cela est remarquable quand nous savons que Caernarvon (*Segontium*) était encore occupée à une date aussi tardive que 383, lorsque Maxence en partit avec ses *Seguntienses*. Manchester et Ribchester fournissent des monnaies frappées à la même date. Chester avait été occupée par la Vingtième Légion, Caerleon par la Seconde, et c'est seulement une partie de la Seconde Légion qui a été transférée à Richborough à date ancienne. Il est donc difficile d'expliquer le silence de la *Notitia* sur les personnalités officielles romaines des marches occidentales.

L'explication réside peut-être partiellement dans le fait que, lorsque Maxence emmena une partie des troupes en Gaule, il laissa aux forces indigènes le soin de défendre la frontière de l'Ouest et cette période correspond en gros à celle où les *foederati* étaient employés dans le Nord. Il y a quelques preuves à l'appui que, par un changement identique, les Romains ont transféré, dans l'Ouest et tout particulièrement sur la côte, une partie des responsabilités aux princes indigènes.

De la même façon que, dans le Nord, le danger venait de deux peuples distincts, les Pictes et les Scots du royaume de Dalriada, dans l'Ouest le da n-ger venait à la fois des Gallois et des Irlandais. sir Ian Richmond [8] a montré que les *Cornovii*, la principale cité des provinces frontières de l'Ouest, étaient dans une situation peu sûre, due au mécontentement et aux raids des *Ordovices*, à l'ouest. La conséquence est qu'ils avaient déjà été investis de responsabilités et de privilèges exceptionnels pendant l'occupation romaine. Ce fut la seule cité à donner son nom à une unité auxiliaire de troupes impériales, unité qui, contrairement à la coutume, continua à servir aussi dans sa propre province.

Le péril le plus important, cependant, venait des Irlandais, et une des préoccupations majeures des Romains, puis plus tard des princes bretons, fut de défendre les côtes occidentales. L'époque romaine avait vu la fondation de nombreux établissements irlandais et les Romains étaient depuis long-

temps conscients de la menace. À partir du IIIe siècle, Romains et Bretons du pays de Galles firent face à un ennemi commun. Dans le Sud-Est, les principales défenses ne furent plus à Caerleon et Caerwent, tournées contre les Gallois, mais à Cardiff, où une grande forteresse fut construite au IIIe siècle pour résister aux Irlandais. Dans le Caernarvonshire, l'ancien fort de *Segontium*, bâti sur la colline qui domine Caernarvon, fut abandonné, et un nouveau fort fut construit à l'embouchure du fleuve pour protéger le commerce du cuivre des mines d'Anglesey. Le petit fort d'Holyhead fut, probablement, bâti aussi à cette époque, et la ligne de défense se prolongea vers le nord jusqu'à Morecambe Bay.

Une tradition ancienne relative aux royaumes irlandais des côtes de la Severn Sea, au pays de Galles et dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne, est conservée dans une source irlandaise, connue sous le nom de *Glossaire de Cormac*, et qui date d'environ 900 après J.-C. :

> Le pouvoir des Irlandais sur les Bretons était grand ; et ils se partagèrent la Bretagne entre eux par régions. Chacun connaissait la résidence de son ami et les Irlandais n'habitaient pas moins à l'est de la mer qu'en Irlande même, et ils y avaient construit leurs résidences et leurs forteresses royales. C'est de là qu'il est dit Dind Tradúi, à savoir Dún Tredúi, les trois remparts de Crimthann le grand, fils de Fidach, roi d'Irlande et de Grande-Bretagne jusqu'à la Manche... Et c'est dans cette région qu'est Dind map Lethain, dans le pays des Bretons de Cornouailles, à savoir la forteresse des Maic Liatháin, car mac est map en breton..., et ils eurent pendant longtemps cette puissance, même après l'arrivée de Patrick [9].

L'information de Cormac est de source inconnue, mais elle est confirmée par un passage de l'*Historia Brittonum* où il est dit que « les fils de Liatháin occupaient la région du Dyfed, de Gower et Kidwely ». Ce sont les Uí Liatháin de l'est de Cork, tout près du territoire des Déisi dont nous savons qu'ils se sont établis dans le Dyfed (p. 47). Le sud du pays de Galles, le Devon et la Cornouailles ont été colonisés par des tribus irlandaises du Munster oriental, peut-être au IVe siècle, et ces royaumes irlandais commandaient les confins du sud-ouest de la Grande-Bretagne.

La colonisation de la Bretagne à partir de l'ouest de la Grande-Bretagne a dû commencer vers cette même époque, pour se continuer pendant tout le Ve siècle et atteindre sa plus grande ampleur au VIe siècle [10]. La langue bretonne paraît plus proche du cornique que du gallois, et il semble que beaucoup d'émigrants soient partis du Devon où de nombreux toponymes germaniques font penser que cette région était très faiblement peuplée à l'arrivée des Anglais. Il est de fait que les établissements irlandais sur la Severn Sea rendent l'émigration à partir du Devon plus que probable. Les

anciennes traditions hagiographiques bretonnes placent cependant les chefs du mouvement et le clergé dans le centre-est, le centre et l'ouest du pays de Galles.

On suppose communément que l'émigration s'est faite sous la pression des invasions anglo-saxonnes. C'est en effet l'impression laissée par Gildas, qui est notre plus ancienne autorité indigène à ce sujet. Dans son *De Excidio et Conquestu Britanniae* (chap. XXV), il évoque cette partie de la population émigrant tristement par la mer, en chantant un extrait des lamentations des Psaumes et non pas des chansons de marins. Il ne dit pas qu'ils partaient pour l'Armorique, mais nous pouvons être assurés qu'ils y allaient. À la lumière de ce qui a été dit des établissements irlandais il est cependant certain que la peur de l'*adventus Scotorum* doit avoir été plus grande en Cornouailles, dans le Devon et au pays de Galles que celle de l'*adventus Saxonum* de Gildas. Les populations étaient menacées des deux côtés, mais la menace saxonne ne les touchait encore que de loin.

Nous avons un témoignage de Procope de Césarée[11], légèrement plus tardif que Gildas, selon qui un grand nombre d'Angles, de Frisons et de Bretons, chaque peuple étant gouverné par son propre roi, étaient envoyés chaque année au pays des *Francs*, qui les installaient comme colons dans les régions à faible densité de population. Il est manifeste que Procope a obtenu le renseignement d'envoyés francs à la cour de Constantinople, où il avait un emploi dans la première moitié du VIe siècle, au moment précis où la colonisation de la Bretagne battait son plein. Les expéditions saxonnes en Gaule ont dû avoir pour conséquence que les rois francs virent l'immigration d'un œil favorable. Stenton fait observer aussi que, si nous pouvons nous fier à Procope — et son témoignage s'accorde bien avec celui de Gildas (chap. XXVI) sur la longue paix qui suivit la bataille du mont Badon (vers 500 après notre ère) — les Saxons ne peuvent pas avoir fait reculer la frontière très loin vers l'ouest pendant cette période. La menace encourue par les Bretons de ce côté était réduite. Le royaume de Wessex a été fondé très tôt au Ve siècle, et ce sont les progrès de ce royaume de Wessex au VIe siècle, dont le point culminant fut la bataille de Dyrham en 577, qui coupèrent les Bretons du Devon et de la Cornouailles de ceux du pays de Galles[12]. À cette époque, en effet, la pression saxonne a dû être un puissant facteur migratoire.

Le refuge le plus proche des Bretons, tracassés par les Irlandais dans le Sud-Ouest, était cependant la Bretagne. Or, au Ve siècle, les Romains de Bretagne n'avaient pas moins à souffrir des attaques saxonnes que la Grande-Bretagne et, pour faire face à l'urgence, l'administration romaine modifia son organisation défensive, cherchant à la concentrer le plus près possible des marches de l'Est, et à protéger les régions côtières et les estuaires des fleuves. La *Notitia Dignitatum* montre l'extension des changements,

la défense côtière étant réorganisée pour résister aux débarquements saxons. Mais aucune mesure ne semble avoir été prise pour protéger l'Ouest, et cela doit avoir facilité des débarquements de petite envergure de colons venus de Grande-Bretagne. Il est naturellement possible que les immigrants bretons aient aussi été invités à venir comme *foederati*, pour aider à la résistance à l'ennemi commun.

Les Romains étaient en train de perdre leur autorité en Armorique. Dès 409, il y avait eu une révolte et Zosime nous dit que « encouragés par l'exemple des Bretons insulaires, ils (les Armoricains) avaient rejeté le joug romain » (p. 51). Il semblerait, d'après cette donnée, qu'il existait des relations étroites entre la Grande-Bretagne et l'Armorique avant le commencement du Ve siècle. C'est sans nul doute la raison du voyage de saint Germain en Grande-Bretagne en 429 car son biographe, Constantius, nous dit qu'avant d'être nommé évêque d'Auxerre il avait exercé la fonction de *dux tractus Armoricani*, et nous savons, par le témoignage de la *Notitia Dignitatum*, qu'en cette qualité il était responsable du *litus tractus Armoricani* [13]. Les ravages des Saxons ont dû être sa préoccupation essentielle. Nous savons aussi que les Gallo-Romains furent en état de rébellion, non seulement en 409 et en 429, mais pendant tout le Ve siècle [14]. Constance en parle comme de « gens versatiles et indisciplinés », conduits par un certain Tibatto, que la *Chronique anonyme gauloise* mentionne à deux reprises, une première fois en 435 quand il est question de lui comme chef du mouvement pour l'indépendance de la *Gallia Ulterior* (l'Armorique) et à nouveau en 437 parmi ceux qui furent faits prisonniers et exécutés quand la rébellion fut maîtrisée. Le mouvement d'indépendance de l'Armorique semble avoir atteint son paroxysme peu de temps après le voyage de saint Germain en Grande-Bretagne en 429.

Cependant les lignes de défenses gallo-romaines de l'Armorique se déplaçaient vers l'est et la nouvelle population celtique y pénétrait par la mer, se concentrant dans les régions côtières et occupant de grandes superficies à l'intérieur du pays, surtout dans l'Ouest. Les principaux centres de Nantes, Vannes et Rennes, sur la frontière orientale, restèrent romains, de caractère et d'institutions, et s'enfermèrent dans des enceintes défensives [15]. Mais tout le reste de la péninsule changea progressivement d'aspect et de langue, et passa du roman à une forme de celtique étroitement apparentée au cornique et au gallois. Ce ne fut plus une province gallo-romaine regardant vers l'est, mais un autre pays, tournant le dos à la Gaule, et uni à la Grande-Bretagne celtique par tous ses contacts, par la culture, les sympathies politiques, les relations sociales et l'Église. L'Armorique redevint un pays celtique.

Avec le Ve siècle, nous entrons aussi dans une nouvelle phase de l'histoire irlandaise, laissant derrière elle le monde antique. Outre la tradition

orale de l'érudition indigène, il existe désormais des clercs formés à la tradition latine et passés maîtres dans l'art d'écrire [16]. Mais les clercs, tout comme les *filid*, ont travaillé pour des maîtres, soit religieux, soit profanes. Dans un cas comme dans l'autre leur travail est susceptible d'être influencé par des intérêts particuliers, et les premières annales irlandaises ne sont pas un document digne de foi sur les débuts de la période historique. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'histoire dans les annales, mais que nous devons les utiliser avec précaution [17].

La transition entre les archives orales de l'Irlande protohistorique et les documents écrits plus récents est assurée par les traditions anciennes de la famille de Níall Noígiallach. C'est avec lui et avec l'accession de sa famille au pouvoir suprême en Irlande du Centre et du Nord que l'histoire irlandaise commence véritablement. La date traditionnelle du règne de Níall est de 379 à 405, ou plus probablement à 428 [18]. Sa généalogie n'est pas digne de foi [19] mais la tradition veut qu'il ait été le fils d'Eochu Mugmedon et de Cairenn, la fille aux cheveux noirs et bouclés de Sachell Balb, des Saxons [20]. C'est apparemment le seul exemple du nom *Cairenn*, du latin *Carina*, et il nous est dit qu'Eochu l'enleva dans une expédition en Grande-Bretagne. Níall lui-même passe pour avoir trouvé la mort à l'étranger, et ce fut aussi le cas de Dathi, son neveu et proche successeur à la royauté [21]. Selon les *Additamenta* du *Livre d'Armagh*, le petit-fils de Níall, Fedelmid, épousa la fille d'un roi breton. Cette épouse et le fils qu'elle eut de Fedelmid furent capables de converser en langue brittonique avec le neveu de saint Patrick, Lomman.

Nos plus anciennes traditions relatives à Níall l'associent aux poètes. Une pièce du VIIIe ou du IXe siècle, qui veut être une élégie, prétend que Níall était le fils adoptif du célèbre poète du Munster, Torna Eices (« Torna l'Érudit »). Le poète s'appuie sur le père de N íall, Eochu Mugmedon et son grand-père Muredach, avançant que l'ennemi dévastera en toute liberté le pays après la mort de Níall. Dans une légende qui s'y rapporte il est dit que son poète de cour était bien connu : c'était Laidcenn Mac Bairchedo dont il nous reste un poème généalogique, daté cependant du VIIe siècle par Kuno Meyer [22]. Ces poèmes, ces poètes et leurs relations supposées avec Níall illustrent bien l'importance de la poésie primitive dans l'histoire irlandaise. Il est significatif qu'on ait gardé ultérieurement le souvenir d'un chef célèbre d'une dynastie septentrionale sous l'image d'un guerrier héroïque chanté par les poètes. Le prestige des Uí Néill dans les annales les plus récentes est attribuable en partie à ces poètes, et pour une autre part à leurs relations avec sa famille. Ceci rendrait compte du soutien apporté à leur cause par saint Colomba, qui appartenait lui-même aux Uí Néill du Nord (p. 211). Mais Níall et les Uí Néill doivent leur importance réelle à un grand changement intervenu au Ve siècle, et dont ils portent la responsabilité, à savoir le mor-

cellement des Ulaid en plusieurs royaumes distincts (p. 53-54). D'après la tradition, cet événement aurait commencé à se produire dès l'époque de Cormac Mac Airt [23] mais il fut probablement le résultat de l'expansion vers le nord et l'est des Uí Néill et de leurs alliés du Connaught. Les Ulaid furent conquis par les trois fils de Níall, Eógan, Conall et Enda, à l'instigation de Níall lui-même [24].

La première avance fut la conquête du groupe de peuples connu sous le nom de *Airgialla* (« peuples soumis »), dont le territoire comprenait les comtés modernes d'Armagh, Monaghan, Tyrone, et la plus grande partie de Fermanagh et Derry. Y était incluse aussi Emain Macha (à deux miles d'Armagh), l'ancienne capitale des Ulaid, et cette avance plaça la majeure partie de l'Ulster sous le contrôle des Uí Néill. De l'ancienne *Cóiced Ulad* ne restèrent intacts que le Donegal et le Nord-Est, d'Antrim à Dundalk. Les anciens Ulates furent repoussés vers l'est, dans le comté de Down, et les Dál Riata occupèrent un étroit territoire, dans le nord d'Antrim, d'où ils envoyèrent une colonie de l'autre côté de la mer, dans ce qui est maintenant Argyllshire (*Airer Goídel* « la côte des Irlandais »). Un groupe des Cruithin de l'Ulster oriental apparaît dans le royaume de Dál nAraidi, à l'est du Lough Neagh.

Le second stade de l'avance des Uí Néill fut la conquête du Donegal, vers 428, et la formation par Conall et Eógan d'un nouveau royaume au nord-ouest. Ce royaume devint plus tard la place forte des Uí Néill du Nord et les deux fils de Níall occupèrent les territoires connus sous le nom de Tír Conaill à l'ouest, de même que le comté moderne du Donegal et le Tír Eogain qui, à l'est, a donné son nom au comté de Tyrone. La citadelle royale était Ailech, maintenant Grianán Ailigh, dans les confins orientaux du Donegal, à cinq miles de la ville de Derry. En 563 ils infligèrent une défaite écrasante aux Dál nAraidi, dont le pays semble être devenu la propriété de la branche d'Eógan (*A.U.*, à l'année 562).

À partir du Ve siècle la dynastie régnant sur le nord et le centre de l'Irlande fut celle des Uí Néill [25], les descendants de Níall Noígiallach. Le premier successeur de Níall à Tara fut son fils Loegaire qui y régnait au temps de saint Patrick et c'est aussi le premier roi irlandais dont les dates sont considérées comme à peu près sûres [26].

Selon les *Annales* [27] la succession à la tête de la dynastie, c'est-à-dire le titre et les privilèges du roi de Tara, alterna sans régularité de 506 jusqu'à 724 entre les Uí Néill du Nord et les Uí Néill du Sud. Les Uí Néill du Nord descendaient des deux fils de Níall, Conall et Eógan ; les Uí Néill du Sud descendaient d'autres de ses fils. Les Uí Néill du Nord occupaient un territoire qui correspond aux comtés modernes de Donegal, Derry, Fermanagh et Tyrone, et exerçaient une suzeraineté sur leurs voisins ; les Uí Néill du Sud

occupaient Mide et Brega (Westmeath et Meath). En 734 les Cenél nEógain furent victorieux des Cenél Conaill et devinrent la grande famille des Uí Néill du Nord. Dès lors jusqu'à 1036 la succession alterna régulièrement entre le roi du Nord et le roi du Sud [28]. Dans la lutte qui opposa les Cenél nEógain et les Cenél Conaill, ces derniers tenaient solidement les montagnes du Donegal qui leur servaient de protection, alors que les *Cenél nEógain* pouvaient s'étendre vers l'est et le sud dans la région d'Oriel (*Airgialla*). En 827, Niall Caille, roi d'Ailech, infligea une défaite aux *Airgialla* qui devinrent les sujets des rois des Cenél nEógain, connus plus tard sous le nom de rois de Tyrone.

La destruction du *Cóiced Ulad*, le vieux royaume des Ulates, et la chute d'Emain Macha sont l'événement le plus important du début de l'histoire d'Irlande. Désormais la principale puissance est dans le centre de l'Irlande, où les Uí Néill du Sud occupaient le sanctuaire de Tara, devenu plus tard la résidence du titulaire de la royauté suprême. En annexant Emain Macha au Ve siècle, ils s'étaient assurés la possession d'une citadelle très proche du sanctuaire de saint Patrick, à Armagh, et avec elle, le patronage du plus grand saint des Ulates vaincus [29]. Au surplus, comme c'était le premier centre d'études latines, ayant importé l'art de l'écriture, sa possession a sans doute valu aux Uí Néill d'exercer une influence dans les affaires ecclésiastiques et culturelles, aussi bien que politiques, et tout spécialement dans l'enseignement et la mise par écrit de l'histoire.

Nos textes littéraires reconnaissent une division de l'Irlande en deux parties : celle de Conn au Nord et celle de Mug (Mug Munster et Leinster) au Sud. Les noms ont pour origine la légende de Conn Cétchathach (« aux cent batailles ») et de Mug Nuadat (« esclave de Nuada ») qui s'étaient partagés l'Irlande [30]. La tradition littéraire reflète ainsi indubitablement la division historique des territoires dominés par les Uí Néill et des *cóiceda* du Munster et du Leinster dans le Sud. Nos traditions sont moins complètes pour la partie méridionale (celle de Mug) que pour la partie septentrionale. Mais nous pouvons suivre dans les annales et les généalogies du Munster une école d'historiens dévoués aux intérêts des Eóganacht de Cashel, comparables à ceux qui travaillent dans l'intérêt des Uí Néill du Nord. Le fait suggère qu'à partir du Ve siècle le développement intellectuel du Munster a été plus rapide que l'expansion territoriale et militaire. Les perspectives étaient plus continentales qu'insulaires et il se pourrait bien qu'au début de la période historique le Munster et le Leinster aient été la région la plus civilisée d'Irlande.

Bien que, dans les légendes épiques le siège du roi suprême de Munster, Cú Roí Mac Dáiri, fût à Caherconree dans le comté de Kerry, nous constatons qu'au début de la période historique la dynastie régnante était celle des

Eóganacht, avec Cashel pour principale citadelle, aux confins du Leinster. Le Munster, était un royaume solide, généralement paisible et prospère, probablement en relations constantes avec le continent. La civilisation du Munster et du Leinster était donc à un très haut niveau : on prétend qu'on avait déjà commencé à écrire en langue vernaculaire dans le Munster vers l'an 600 et que la poésie panégyrique de la seconde moitié du VIe siècle a été conservée sous forme écrite [31]. À partir du IIIe siècle les contacts entre le sud-est de l'Irlande et la Gaule furent ininterrompus, et ceux qui existaient entre l'Aquitaine et le sud de l'Irlande furent activement renforcés pendant les invasions barbares en Gaule [32].

L'ascension des Eóganacht avait été rapide. Il n'est pas question d'eux au début de cette période. Mais au temps de saint Patrick ils gouvernaient le Roc de Cashel, alors que d'autres familles importantes de Eóganacht étaient établies à Cork et à Limerick. Leurs progrès dans l'est du Munster se font dans une certaine mesure aux dépens du Leinster qui avait déjà été considérablement réduit par l'extension de Meath [33]. La conquête du Leinster septentrional par la dynastie de Tara avait placé les vaincus sous un tribut annuel, connu sous le nom de *Bórama* (« trésor de bestiaux »), et le refus du paiement en fut marqué par une série de batailles échelonnées sur plusieurs siècles [34]. Il est dit que Loegaire, roi de Tara, fut tué en 462 ou 463 alors qu'il cherchait à le percevoir. Et la dernière légende héroïque, le *Cath Almaine*, « la Bataille d'Allen », livrée en 722, relate la mort de Fergal, fils de Mael Dúin, qui avait envahi le Leinster et périt pour la même raison.

Les histoires et les généalogies tribales nous permettent de suivre par quels moyens les Eóganacht de l'Est s'assurèrent le contrôle du royaume de Munster aux dépens des Érainn du Munster occidental, qui en avaient été les souverains. Il semblent y être parvenus en enrôlant comme alliées les tribus les plus diverses, y compris les Laigin, et certaines fractions des Érainn eux-mêmes [35]. Les plus intéressants de ces alliés étaient les Déisi, que les Eóganacht de Cashel utilisèrent pour expulser les Osraige de Mag Femin et qu'ils installèrent dans le territoire conquis. Alors qu'une partie des Déisi émigra dans le Pembrokeshire sous la conduite de leur chef Eochaid Allmuir (« d'outre-mer »), le reste demeura dans le sud du Tipperary et du Waterford où leur nom survit dans celui des baronnies des Decies [36].

Le premier roi de Cashel dont il est fait mention dans les *Annales* est Oengus Mac Nad Froích [37], dont la femme était la fille de Crimthann fils d'Enna Censelach, roi des Laigin [38]. Les mariages entre ces familles régnantes tendaient à maintenir la paix et étaient un facteur de force pour les deux royaumes. La *Vie tripartite de saint Patrick* prétend que Oengus fut baptisé avec ses fils par le saint et que Patrick prophétisa qu'aucun des descendants du roi ne mourrait de blessure. La même source ajoute que per-

sonne n'est roi de Cashel tant que le successeur de Patrick ne l'a pas intronisé et ne lui a pas conféré la dignité ecclésiastique.

Les traditions anciennes attribuent l'ascension des Eóganacht non pas à Oengus mais à Conall Corc, fils de Lugaid, qui avait été élevé par Crimthann Mór Mac Fidaig et qui lui succéda comme roi du Munster. Selon ces traditions Conall Corc fut banni par son oncle Crimthann, et il s'exila en Écosse chez Feradach Find Fechtnach, roi de Cruithentuath. Il épousa la fille du roi, Mongfhind, et il revint ensuite avec elle dans le Munster pour y être fait roi. L'histoire se trouve sous plusieurs formes, et nous pouvons noter que l'oncle de Corc est le Crimthann Mór Mac Fidaig dont il est question dans le *Glossaire de Cormac* (voir *supra*, p. 72). Cette histoire de Conall Corc n'est pas authentique, mais elle contient des éléments traditionnels intéressants [39].

La royauté de Cashel passa alternativement de l'un à l'autre des deux clans des Eóganacht, celui de Cashel proprement dit, et celui de *Glennamain* (Glanworth), avec l'intrusion occasionnelle d'autres clans, du Ve au IXe siècle [40]. Le plus puissant des rois de Cashel, avant les invasions scandinaves, fut Cathal Mac Finguini (vers 721-742), à qui Fergal fils de Mael Dúin, roi de Tara, fit sa soumission en 721 selon les *Annales d'Inisfallen*. Les *Annales de Munster* prétendent, dans sa nécrologie, qu'il était « roi d'Irlande » (en 742) mais les *Annales d'Ulster* l'appellent *rex Caisil*. La bataille d'Allen eut lieu sous le règne de Cathal. Elle violait une trêve conclue entre Cathal et Fergal, et Cathal renvoya la respectable tête de Fergal, qui était tombé dans le combat, aux Uí Néill, en représaille de cette rupture d'une trêve qu'ils avaient conclue.

On a prétendu que, dans les premiers siècles du christianisme, le Munster a peut-être été le royaume le plus solide d'Europe occidentale [41]. Les changements politiques, les migrations et les luttes dynastiques sont d'une intensité très relative, et le fait que seulement deux ou trois rois, de toute la série de ceux qui ont gouverné le Munster à cette époque, moururent de mort violente, suffit à prouver son état de paix relative. Cette histoire politique du Munster s'explique parallèlement à l'histoire culturelle et à l'histoire ecclésiastique : c'est dans le Munster que l'on trouve le plus grand nombre d'inscriptions ogamiques, les plus anciennes archives écrites et les premières traditions (p. 204-205). Les rois de Cashel étaient quelquefois évêques, et l'on suppose que cette conjonction de l'état royal et épiscopal remonte à la consécration d'Oengus Mac Nad Froích par saint Patrick [42]. La tradition est tardive, mais l'étroite association de la royauté et de l'épiscopat de Cashel est la clef de l'histoire ancienne du Munster.

NOTES

1. *LHEB*, 76-80 ; 97-106 ; *RRB*, 30.
2. I. Ll. FOSTER, *PEW*, 220.
3. Voir C. A. Raleigh RADFORD, *Antiquity*, XXXII, 1958, 19.
4. *AB*, p. 138 et suiv. où sont indiquées des références à des travaux de Myres, Dauncey, Clarke et Hunter Blair.
5. *RBES*, 320-324 ; K. H. JACKSON, in *ALMA*.
6. Voir JACKSON, *Antiquity*, XXIV, 1955, p. 77 et suiv. ; et dans *AB*, p. 60 et suiv.
7. *LP*, 28.
8. « The Cornovii », in *CE*, p. 251 et suiv.
9. Whitley STOKES, *Three Irish Glossaries*, Londres, 1862, 29 ; *Cormac's Glossary*, Calcutta, 1868, p. 111-112 ; cf. éd. Kuno Meyer, *Anecdota from Irish*, *MSS*, IV, Halle, 1912, 75, n° 883 ; voir K. H. JACKSON, in *The Celts* (éd. J. Raftery, Dublin, 1964).
10. Voir J. LOTH, *EB*.
11. La fondation et les progrès des établissements anglais sont bien exposés par JACKSON, *LHEB*, p. 200-219.
12. *ASE*, 6.
13. Voir *PL*, p. 263 et suiv.
14. Voir W. LEVISON, *Neues Archiv*, XXIX, p. 139 et suiv.
15. *RG*, p. 221 et suiv.
16. E. MAC NEILL, « A Pioneer of Nations », in *Studies*, XI, 1922, p. 138 et 435 et suiv.
17. J. V. KELLEHER, « Early Irish History and Pseudo-History », *SH*, 3, 1963, p. 113 et suiv.
18. *EIHM*, 215.
19. *Ibid.*, 221.
20. *Ibid.*, 216.
21. O'Rahilly voudrait rayer son nom de la liste, *EIHM*, 314-315.
22. *AID*, I, 15.
23. *Phases*, p. 124 et suiv.
24. *EIHM*, p. 223, 227 et suiv. ; BINCHY, *SH*, 2, 1962, p. 150.
25. Le nom de la dynastie doit être séparé du surnom d'O'Neill, propre aux descendants de Níall Glundubh, tombé dans un combat contre les Vikings en 919. L'habitude irlandaise de prendre des surnoms ne date que du Xe siècle.
26. *EIHM*, 209.
27. Sur cette tradition, voir KELLEHER, *SH*, 3, p. 120 et suiv.
28. Tara semble avoir été abandonnée au VIe siècle en tant que résidence royale, mais le chef de la dynastie fut appelé « roi de Tara » pendant beaucoup plus longtemps.
29. BINCHY, *SH*, 2, 1962, p. 150.
30. *EIHM*, p. 191-192.

31. *IT*, 18.
32. *LIFC*, p. 7 et suiv. ; K. MEYER, « Gauls in Ireland », in *Eriu*, IV, 1910, p. 208.
33. *Phases*, p. 120 et suiv. ; p. 187 et suiv.
34. *CK*, p. 103 et suiv.
35. O'BUACHALLA, *CHAJ*, LVII, 1952, p. 113.
36. *EIHM*, 64.
37. Tué en 490, d'après les *Annales d'Inisfallen* en 492.
38. *EIHM*, 37.
39. O'BUACHALLA, *op. cit.*, p. 67 et suiv.
40. *Ibid.*, p. 73-76.
41. *Phases*, 12.
42. O'BUACHALLA, *CHAJ*, LVI, 1951, 87.

CHAPITRE IV

LA FORMATION DES ROYAUMES CELTIQUES HISTORIQUES

Nous avons suivi l'apparition de royaumes celtiques organisés dans les régions périphériques de l'Europe occidentale à la suite du déclin et du retrait des forces romaines. Des dynasties celtiques indigènes se chargèrent de l'administration intérieure du pays et elles défendirent les marches, occupées de tous les côtés par des peuples voisins, Germains, Pictes et Irlandais qui, les forces romaines ayant disparu, cherchaient à s'étendre et à s'établir à demeure en Grande-Bretagne. Pendant le VIe siècle, et pendant les siècles suivants, la fragmentation politique initiale des peuples celtiques laissa la place à des communautés plus grandes et mieux unifiées. Les peuples celtiques des confins méridionaux de l'Écosse et de toute la Grande-Bretagne méridionale avaient déjà installé des dynasties indigènes qui gouvernaient de vastes royaumes ; et ces royaumes parlaient une seule et même langue brittonique, dans toute l'Écosse au sud d'une ligne Forth-Clyde, dans le nord-ouest de l'Angleterre, au pays de Galles, en Cornouailles, et désormais en Bretagne.

Au-delà du pays qui avait été soumis au gouvernement romain, deux grands royaumes celtiques n'avaient jamais été conquis par Rome. C'étaient ceux des Pictes des Hautes-Terres et des îles, protégés par leurs montagnes ; et ceux des peuples celtiques d'Irlande, dont l'isolement était assuré, de l'autre côté de la mer. Les conquêtes et la domination des Goidels, pendant le Ve siècle, avaient uni les royaumes d'Irlande sous deux grandes dynasties : l'Irlande du Nord sous le contrôle des descendants de Níall Noígiallach, et l'Irlande du Sud sous celui des Eóganacht de Cashel. Dans le présent chapitre nous allons suivre l'évolution des Pictes pendant le VIe et le VIIe siècle, dans leurs deux puissantes provinces dont Bède parle comme étant celles des « Pictes du Nord et du Sud séparés par des montagnes abruptes et rudes ». Nous suivrons aussi l'évolution du dernier et du plus grand des éta-

blissements irlandais de l'Ouest de la Grande-Bretagne, destiné à devenir un important royaume de l'ouest de l'Écosse, au nord de la ligne défensive romaine du vallum d'Antonin. Ce sont les relations de ces peuples pictes et irlandais entre eux, et avec les Bretons de leur frontière méridionale, puis plus tard avec les Angles établis au Sud et à l'Est, qui marquent le commencement de l'histoire de l'Écosse moderne. Pendant ce temps les dynasties bretonnes du sud de l'Écosse s'alliaient à celles du nord-ouest de la Grande-Bretagne pour former ce qui devait devenir plus tard le royaume de Galles, beaucoup plus petit, mais plus solide.

Après les conquêtes des Uí Néill dans le nord de l'Irlande trois petits royaumes qui avaient fait partie de l'ancien *cóiced* d'Ulster restèrent indépendants. Ils devaient jouer, pour tous les pays situés de l'autre côté de la mer d'Irlande, un rôle bien plus important que celui qui avait été le leur dans l'histoire de l'Irlande insulaire. Le premier était le petit royaume de Dál Riata, dont la dynastie se réclamait de la « race de Conaire Mór », roi antérieur à l'histoire. Ce royaume avait désormais sa capitale à Dunseverick, dans l'étroite bande de terre qui lui était laissée sur la côte septentrionale du comté d'Antrim ; et nous savons peu de chose de sa famille régnante jusqu'au temps de saint Patrick. Mais d'après le texte, qui date du IXe siècle, de la *Vie tripartite de saint Patrick*, le royaume est gouverné par Erc et ses fils, Loarn et Fergus, dont le second est béni par le saint. Patrick lui prophétise que l'un de ses descendants occupera à tout jamais le trône de Dál Riata et de Fortrenn. Or Fortrenn est le nom d'un des royaumes des Pictes du Sud à l'époque historique, nom qui doit avoir été employé ici pour désigner toute l'Écosse. Nous apprenons aussi, dans les *Annales de Tigernach*, l'expansion du royaume de Dál Riata sous le règne des fils d'Erc : « Fergus Mór fils d'Erc, avec le peuple de Dál Riata, occupa une partie de la Grande-Bretagne et il y mourut [1]. » L'événement correspond à l'un de ceux qui sont notés dans les *Annales d'Ulster* à l'an 502, et il s'est produit probablement vers le milieu du Ve siècle, ou peut-être un peu plus tard. Cependant, le royaume de Dál Riata d'Irlande, d'où les conquérants étaient venus, continua d'exister. Mais il en est peu question après la bataille de Mag Rath (Moira), en 634 ou vers cette époque, quand ils nouèrent une alliance avec les Dál Riata d'Écosse dans une tentative infructueuse contre Domnall, fils d'Aed, roi de Tara. À partir de cette date l'histoire du Dál Riata et de la « race de Conaire Mór », du nom que se donnait la dynastie, appartient à l'Écosse, où le nom continua à être employé, à propos de la dynastie du Dál Riata d'Écosse, jusqu'à une date aussi tardive que le XIIe siècle [2].

Le second royaume était le Dál Fiatach, traditionnellement apparenté au Dál Riata, et prétendant descendre de la même souche. Après avoir perdu son ancienne citadelle d'Emain Macha, la dynastie occupait la zone côtière

du comté de Down et une partie du comté d'Antrim. Le nom dynastique, Dál Fiatach, dérive de celui de l'ancêtre mythique, Fiatach Find [3], et la famille régnante perdurera jusqu'à la conquête normande. Mais elle ne joue plus, en comparaison, qu'un rôle minime dans les annales irlandaises et, comme le Dál Riata, c'est à l'est et outre-mer qu'elle a entretenu ses relations historiques les plus notables. Son roi le plus remarquable a été Baetán Mac Cairill (mort en 581) : il est dit qu'il obligea Aedán Mac Gabráin, le roi contemporain du Dál Riata d'Écosse, à se soumettre à lui après la bataille de Rosnaree, sur le Belfast Lough, après avoir soumis aussi Manu (l'île de Man) [4].

Le troisième était le royaume du Dál nAraidi, le plus important des groupes de *Cruithne*, ou *Cruthin*, à avoir survécu. Ils étaient apparentés aux Pictes d'Écosse, appelés eux aussi *Cruthin* [5], et probablement sujets du Dál Fiatach, mais plus tard ils apparaissent sous la forme d'un royaume indépendant.

En retraçant brièvement les relations attestées, depuis le début de l'époque historique, entre les petits royaumes du nord-est de l'Irlande issus de la fragmentation de l'Ulster protohistorique, nous pénétrons en réalité dans un nouveau domaine, et cette fois il est maritime. Son centre géographique était l'île de Man que nous n'avons pas encore mentionnée dans notre description parce qu'il n'a été conservé aucun document la concernant. C'est seulement à partir d'un témoignage datant d'une période historique plus tardive que nous sommes en mesure de tenter une esquisse de l'histoire ancienne de l'île. La clef de cette histoire perdue est en partie contenue dans la langue, en partie dans les inscriptions locales sur pierre et dans les vestiges archéologiques, mais elle est avant tout dans l'histoire des pays alentour — Irlande, Écosse, Angleterre septentrionale, pays de Galles — avec lesquels l'île de Man était en relations étroites. Avant de passer à l'étude plus détaillée de l'histoire de la Grande-Bretagne du Nord et du Sud, nous prendrons donc le temps de faire un bref exposé sur l'île de Man, *Ellan Vannin*, pour l'appeler de son nom en manx.

Pendant la protohistoire et au début de l'époque historique, quand la mer offrait un moyen de transport plus rapide et plus facile que la route terrestre, l'île de Man occupait une position clef. En ces temps de voyages aller et retour rapides entre l'Irlande, l'Écosse et le pays de Galles, la mer d'Irlande et les voies d'eau conduisant vers le nord étaient des carrefours très fréquentés de routes maritimes, extension septentrionale du passage côtier atlantique à l'époque préhistorique, et les peuples celtiques étaient bons marins. Pendant toute la période historique on a traversé facilement les détroits exigus, où les tempêtes sont fréquentes, entre l'Irlande et les Hébrides ou le sud-ouest de l'Écosse. La mer d'Irlande permettait des communications animées, quelquefois amicales, quelquefois hostiles, entre les pays riverains.

Compte tenu de sa situation, et peut-être encore plus à cause de son climat doux et de sa fertilité, l'île de Man avait, depuis la protohistoire, reçu des colons d'Irlande aussi bien que du pays de Galles [6]. Nous n'avons aucun document en langue vernaculaire [7], mais les annales des pays celtiques situés dans son orbite permettent bon nombre de déductions relatives au début de son histoire et il ne fait aucun doute qu'elle a joué un rôle de tout premier plan dans les rivalités qui ont opposé entre eux les fragments de l'ancien Ulster, c'est-à-dire, respectivement, le nouveau royaume irlandais de Dál Riata dans l'ouest de l'Écosse, le royaume de Dál nAraidi autour du Lough Neagh, et le petit, mais non négligeable royaume de Dál Fiatach sur la côte nord-est de l'Irlande. Il reste aussi quelque chose des relations de l'île de Man avec tous les pays environnants dans la langue, ou plutôt les langues que l'on peut retrouver dans les inscriptions sur pierre dont l'île possède un nombre considérable, en alphabet ogamique et runique aussi bien que latin.

On suppose, et c'est ce qui est le plus probable, que des colons ont pu venir d'Irlande aux IVe et Ve siècles, à peu près à l'époque où l'immigration irlandaise dans le Dál Riata d'Écosse battait son plein. Dans des temps plus anciens l'île paraît avoir été de langue brittonique, mais des gens ont parlé l'irlandais au moins vers le Ve siècle [8] et la langue parlée dans l'île jusqu'à ces derniers temps n'était pas brittonique mais goidélique. Plusieurs inscriptions ogamiques de cette époque portent les traits linguistiques particuliers au gaélique, langue importée au IVe siècle, en même temps que dans les Hautes-Terres, dans les îles d'Écosse et dans les péninsules occidentales du pays de Galles (cf. p. 59-60). Certains indices tendent cependant à prouver que le brittonique (gallois) était parlé aussi dans l'île de Man à la période des inscriptions ogamiques et que les deux langues, le brittonique et le goidélique, ont été parlées côte à côte pendant le Moyen Âge [9].

Le gaélique de l'île de Man n'est pas une survivance indépendante, issue d'une souche goidélique commune, mais il est très étroitement apparenté à l'irlandais médiéval et au gaélique d'Écosse, et il est plus proche du gaélique d'Écosse que de l'irlandais. En effet, à partir de l'époque des Vikings jusqu'à la fin du XIIIe siècle, l'île de Man a été en relations politiques étroites avec l'ouest de l'Écosse. On a parlé gaélique dans le Galloway, à moins de vingt miles de Man, jusqu'au XVIIe siècle, et toutes les données historiques et linguistiques dénotent des communications suivies entre Man et le Galloway, au plus tard depuis le IXe siècle. La proche parenté existant encore entre le manx et le gaélique d'Écosse est un souvenir du temps où le gaélique de Galloway servait de transition [10].

Nous verrons que les documents historiques gallois font penser que les incursions dans le nord du pays de Galles venaient de Galloway, par Morecambe Bay (cf. *infra*, p. 139). Au début du IXe siècle une dynastie, peut-être

de Galloway, s'établit elle-même dans l'île de Man, avant de fonder une autre dynastie dans le Gwynedd.

Avant l'occupation d'Argyll par une famille irlandaise, au Ve siècle, la plus grande partie de l'Écosse, au sud du vallum d'Antonin, y compris les îles du Nord et de l'Ouest, a été gouvernée par les puissantes dynasties des Pictes, et celles-ci continuèrent à régner sur plusieurs provinces de l'Est jusqu'au IXe siècle. À l'époque de nos documents les plus anciens, des groupes ou des tribus connus sous le noms de *Cornavii* et de *Dumnonii* — les deux noms nous sont familiers aussi dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne — occupaient respectivement le nord-ouest et les contrées du centre-sud de l'Écosse. Mais c'étaient des Bretons et non des Pictes.

Le mot Picte lui-même est un terme assez général, qui recouvre un grand nombre de peuples d'Écosse connus des écrivains latins sous la forme *Picti* [11] et, dans les plus anciens documents en langue vernaculaire, sous celle de *Cruthin*. Mais quelques peuples d'Écosse sont désignés par les écrivains classiques sous des noms plus spécifiques. À l'époque romaine deux des peuples les plus importants, certainement des Pictes, étaient les *Verturiones*, concentrés sur le Forth supérieur et la Earn (ils sont connus plus tard sous le nom d'« hommes de Fortrenn » ; cf. ci-dessus, p. 83), et les *Caledonii*, dans la haute vallée du Tay.

Nous savons peu de chose sur l'organisation des Pictes dans les premiers siècles de leur histoire. Bède, qui écrivait au début du VIIIe siècle, les a vus répartis en deux groupes principaux, qu'il partageait en Pictes du Nord et Pictes du Sud. Il explique en effet que « les provinces des premiers étaient séparées de celles des seconds par des montagnes abruptes et rudes ». Il ajoute que saint Colomba arriva en Grande-Bretagne dans la neuvième année du règne de Brideus, fils de Meilochon [12], le *rex potentissimus* des Pictes du Nord, et qu'il les convertit au christianisme. Les Pictes du Sud, qui vivent « de ce côté-ci des montagnes », avaient été convertis longtemps auparavant par la prédication de saint Ninian. Les montagnes qui séparaient les Pictes du Nord de ceux du Sud étaient les Grampians et la division de Bède était probablement une réalité politique. Les communications par voie de terre entre les Pictes du Nord et ceux du Sud ont dû toujours être difficiles et hasardeuses, surtout après la fondation du royaume de Dál Riata.

Il est rare que les anciennes annales fassent directement état de relations entre les Pictes du Nord et du Sud. À travers toute la période historique nos documents font apparaître les Pictes du Sud divisés en quatre provinces ou royaumes distincts, tous situés dans la vallée de la Tay :

1. *Atholl*, en gros les Hautes-Terres du Perthshire, et la plaine alluviale de Gowrie, le vieux royaume des *Caledonii*, avec sa capitale à Dunkeld, dominée par Schiehallion (qui était peut-être leur sanctuaire). Ce royaume

contrôlait la haute vallée du Tay, et pendant la période historique picte sa capitale était à Scone.

2. *Circenn*, c'est-à-dire Forfar, maintenant Angus, et Kincardine ou les Mearns, à savoir Strathmore, le territoire septentrional de la basse vallée de la Tay et la côte orientale jusqu'à la ligne de partage des eaux de la rivière Dee.

3. *Fortrenn* (génitif de *Fortrinn*, au pluriel, employé plus tard comme nominatif) [13], située au sud-ouest du Tay, incluant les hautes eaux de la Earn et du Forth, avec leurs confluents.

4. *Fib* (Fife), la riche terre à blé entre le Tay et le Forth. Des traditions du Ve siècle relatives à des saints et à des rois primitifs ayant leur résidence à St-Andrews, mettent l'accent sur leur concentration sur le littoral. Le nom ancien de St-Andrews est Kilrymont.

Cet agrégat de royaumes pictes a été connu dans les documents latins médiévaux postérieurs sous le nom de *Pictavia*. La forme gaélique est *Cruthentuath* « le peuple des Cruthin ».

Aussi bien les Pictes d'Atholl que ceux de Fortrenn étaient maîtres des routes qui conduisaient vers le royaume irlandais de Dál Riata, à l'Ouest, et c'est pour cette raison qu'ils jouent un plus grand rôle dans les documents irlandais que les Pictes de Fife ou de Circenn. En outre, le riche royaume agricole de Circenn (Angus) a toujours été, probablement, le plus important centre gouvernemental. C'est dans cette région que sont dispersées les plus belles et les plus achevées des célèbres pierres sculptées pictes, et quand on se tient sur le grand oppidum de l'âge du Fer de Castle Law, au-dessus d'Abernethy, sur la rive sud de la Tay, et que l'on embrasse toute la ligne des fortifications qui s'allonge au nord, on s'aperçoit que le Firth of Tay tout entier était, et a certainement toujours été le noyau et le cœur du pays des Pictes.

Nous sommes dans l'incertitude en ce qui concerne les relations politiques entre les Pictes du Nord et du Sud à l'époque dont parle Bède. Il est très possible qu'au VIe siècle la puissance picte ait eu pour centre le voisinage d'Inverness, sous le règne de Brude Mac Maelchon, le *rex potentissimus* de Bède. Brude avait une flotte et il contrôlait certainement les îles du Nord et les Hébrides. Dans sa biographie de saint Colomba, Adamnán parle de la rencontre du saint et d'un *subregulus* des Orkney à sa cour. Il n'est pas concevable, eu égard aux relations que Colomba entretenait avec lui, que le saint ait fondé le monastère d'Iona si Brude n'avait pas le contrôle des Hébrides.

La situation n'est cependant pas telle qu'on doive penser, même à la fin du VIe siècle, à une supériorité quelconque des Pictes du Nord sur ceux du

Sud. Un siècle plus tard, en 685, quand Ecgfrith de Northumbrie chercha à anéantir la puissance picte, il fut tué à Dunnichen, en Circenn, bien que son adversaire, Brude Mac Bile, soit appelé roi de Fortrenn dans les *Annales*. Peut-être les deux royaumes de Fortrenn et de Circenn étaient-ils déjà unis à cette époque, mais il est clair que l'objectif d'Ecgfrith était Circenn, le cœur du pays picte.

Les royaumes connus sous le nom d'ensemble de *Cruthentuath* ont constitué la plus ancienne puissance indigène d'Écosse et, au moins à certains égards, leur civilisation était forte, très avancée, mais soumise à la pénétration du royaume de Dál Riata sur la côte occidentale. Le Dál Riata lui-même était devenu un puissant État, allant jusqu'à se permettre des offensives guerrières contre le pays picte. À partir du VIe siècle, la lutte pour la suprématie, entre les Pictes du Nord et du Sud d'une part, et le royaume irlandais de Dál Riata (plus tard appelé Argyll) d'autre part, est la matière la plus importante de l'histoire d'Écosse. Elle dure jusqu'à l'union des deux peuples au milieu du IXe siècle et, avec cette union, constitue le commencement de ce que nous appelons aujourd'hui l'Écosse. Une matière annexe, mais importante néanmoins, est constituée par les relations, tantôt amicales, tantôt hostiles, entre le royaume irlandais de Dál Riata et les Bretons du sud de l'Écosse. Pendant ce temps, la dynastie anglienne des Berniciens de Northumbrie s'étendait progressivement vers le nord, faisant de rudes incursions en territoire breton.

Mais bien que toutes les informations que nous ayons confirment la tradition de l'existence d'une puissante nation picte, nous sommes dans l'incertitude la plus grande dès qu'il s'agit de son histoire interne. Il existe environ deux douzaines d'inscriptions pictes et leur aire de répartition couvre le nord et l'est de l'Écosse, correspondant ainsi étroitement à celle de l'art picte des « pierres à symboles » qui seront décrites plus loin. À deux ou trois exceptions près qui sont écrites en caractères latins, elles sont rédigées dans une forme tardive de l'alphabet ogamique et elles n'ont pas été traduites.

On ne sait pas du tout à quelle époque précise l'ensemble des Pictes commença à faire usage de l'écriture au sens général du terme. Nous avons en effet des références occasionnelles aux « anciens documents des Pictes [14] », mais on estime qu'il s'agit de références à de brèves notices de calendriers conservés dans les églises. Il nous est parvenu un certain nombre de versions de ce qui est communément appelé la « Chronique Picte [15] » mais pour la plus grande part elles ne contiennent guère que des listes de rois, quelquefois enrichies de brèves notes annexes. À partir de 550, environ ces listes paraissent assez sûres car nous pouvons les recouper par les fréquentes références aux mêmes souverains dans des annales irlandaises, galloises ou

anglaises dignes de confiance. Avant 550, la liste des rois pictes ne peut pas être considérée comme historique.

Chez les Pictes, la succession se faisait par les femmes [16] et nous avons des indications supplémentaires suivant lesquelles, dans les traditions pictes, le père est souvent, si ce n'est pas couramment, le membre d'un clan non apparenté, ou même un prince étranger de passage. Nous avons déjà signalé le cas de Corc (p. 79), fils de Lugaid, neveu de Crimthann Mac Fidaig des Eóganacht de Munster : il est dit qu'il se rendit à la cour du roi picte Feradach dont il épousa la fille vers 400. Ensuite il revint dans le Munster avec sa femme et ses trois fils. L'anecdote est intéressante en ce sens qu'elle reflète des coutumes traditionnelles. Elle l'est d'autant plus que les clans de Mar et de Lennox font remonter leurs origines à Corc et à la fille de Feradach, et qu'une branche des *Eóganacht* de Munster passe traditionnellement pour s'être établie en Mag Circinn (c'est-à-dire Angus et les Mearns ou Kincardineshire) dans les temps anciens, et pour avoir été le clan ancestral de Oengus, roi d'Écosse, très probablement Oengus Mac Fergusa qui mourut en 761 [17].

Sur l'histoire du Dál Riata écossais, nous sommes en meilleure position. Tout d'abord nos sources, en provenance de peuples voisins, sont beaucoup plus complètes et les annales irlandaises de toute cette époque, à partir de 750 environ, recoupent utilement les comptes rendus d'événements de l'histoire d'Écosse, tout particulièrement ceux qui concernent le Dál Riata. En plus, le royaume écossais du Dál Riata, irlandais à l'origine, a conservé une courte chronique, probablement dans l'île d'Iona, au plus tard à partir du VIIe siècle [18].

Toutes nos sources, à l'exception de Bède (cf. *infra*, p. 133), s'accordent pour affirmer que le royaume a été fondé par Fergus Mac Eirc (« fils d'Erc »), à une époque que l'on situe approximativement vers la fin du Ve siècle. Il a subsisté un intéressant document, attribué au Dál Riata (cf. *infra*, p. 92), contenant un inventaire ou un résumé des « maisons » et des rôles généraux sur terre et sur mer. L'inventaire est précédé d'une brève narration, donnant quelques détails sur les invasions et les débarquements. Il se pourrait que le document ait pour base des institutions d'époque récente — peut-être une assiette de taxes ou de services personnels (maritimes ?) — et qu'il ait gardé des traces de traditions plus anciennes. La flotte passe pour avoir emmené cent cinquante hommes, conduits par trois frères : Fergus Mór, Loarn et Oengus Mór. On sait peu de chose sur Loarn lui-même, mais sa famille, connue sous le nom de Cinél Loairn, occupait tout le nord d'Argyll, avec sa résidence principale sur le promontoire rocheux occupé par les ruines de Dunolly Castle à Oban. Le site était bien placé pour avoir des communications rapides avec l'Irlande et c'est vers ce pays que les relations

extérieures des Cinél Loairn étaient orientées en premier lieu. La rivalité des Cinél Loairn et des Cinél Gabráin a formé la trame des principaux incidents de l'histoire du Dál Riata.

De Oengus Mór nous savons seulement que sa famille occupait Islay. Le petit-fils de Fergus, Gabrán, qui avait Kintyre et Knapdale, avec sa principale citadelle sur le rocher de Dunadd, au milieu de Crinan Moss (planche 40), fut tué en 557 dans un affrontement sérieux avec les Pictes de Brude Mac Maelchon, et son cousin Conall lui succéda. C'est pendant le règne de Conall que saint Colomba s'établit à Iona et, en conséquence d'une visite à la cour de Brude — visite que nous pouvons interpréter comme une mission diplomatique —, il passe pour avoir converti les Pictes au christianisme.

L'accession éventuelle des Cinél Gabráin à la suprématie du Dál Riata doit certainement être attribuée à l'intelligence politique de saint Colomba, et c'est lui qui a été sans nul doute le grand artisan de l'expansion du Dál Riata pendant le VIe siècle. Son biographe Adamnán voudrait nous le dépeindre comme un saint reclus. Mais ses relations avec les Pictes doivent avoir assuré la sécurité de la nouvelle colonie de Dál Riata, et son établissement monastique de Iona a été imposé par les habitudes religieuses des moines de l'Église celtique contemporaine, qui fondaient leurs sanctuaires dans des îles solitaires. On ne peut manquer d'être frappé par l'excellence de la position stratégique pour les communications avec les Pictes orientaux et toutes les régions du Dál Riata, irlandais et écossais. En dépit des traditions irlandaises tardives qui prétendent le contraire, Colomba revint plus d'une fois en Irlande, remplir des missions politiques pour le compte du nouveau royaume écossais de Dál Riata. Parmi celles-ci, la plus célèbre eut lieu à la convention de Druim Cett (575), tenue sous le règne du roi irlandais Aed fils d'Ainmire, et à cette occasion Colomba fut accompagné par le roi de Dál Riata, Aedán Mac Gabráin.

Le royaume d'Argyll croissait en superficie et en importance, poussant même des pointes à l'Est dans l'ancien domaine des *Caledonii*, dans les Hautes-Terres du Perthshire. Le véritable fondateur de ce royaume irlandais en expansion fut Aedán Mac Gabráin en personne. Il resta l'ami de Colomba jusqu'à la fin de sa vie et il fait peu de doute que c'est leur direction commune qui valut son destin au petit royaume de langue irlandaise d'Argyll, soit par conquête, soit probablement plus encore par alliance, jusqu'au moment où, sous le règne des descendants d'Aedán, il se fondit en dernier lieu dans le royaume des Pictes pour former le royaume uni d'Écosse.

Pour l'essentiel, la contribution personnelle d'Adeán est maritime. En 575 saint Colomba et lui prirent part à la Convention de Druim Cett, dans le nord de l'Irlande, et il est évident qu'il possédait une flotte, ou qu'il exerçait sur une flotte alliée un certain contrôle car, suivant les *Annales d'Ulster*, à

l'année 579 (*recte* 580), il fit une expédition aux Orkney qui, en ce temps-là, semblent avoir été soumises à l'autorité du roi des Pictes du Nord. En 578 [19] les annales irlandaises font état d'une bataille à Manu, dans laquelle Aedán fut victorieux, et il est évident que s'il en est fait mention, c'est que cette bataille était très connue. Toutefois les activités maritimes d'Aedán sont embarrassantes. Il avait certainement accès à la mer depuis sa résidence de Dunadd, par la voie de la Crinan River, mais cette position était loin d'être idéale pour une flotte de haute mer. D'un autre côté, nos documents ne nous disent presque rien d'Oengus Mac Eirc après son installation dans l'île d'Islay. Une flotte lui était cependant nécessaire et il est très possible qu'Aedán et lui aient fait ensemble des expéditions maritimes. Les panégyristes du Dál Riata, dont les poèmes doivent avoir formé la base de toutes les annales écossaises ultérieures, voudraient passer les expéditions au compte du seul Aedán. Les activités maritimes de ce dernier sont surtout intéressantes par leurs conséquences sur ses relations belliqueuses avec Baetán Mac Cairill (mort en 581 ou 582 ; cf. *supra*, p. 85), y compris leur rivalité à propos de l'île de Man. En ce temps-là Baetán était le plus important des rois du Dál Fiatach, le reste des anciens Ulaid de la côte orientale de Down, et l'île de Man commence à apparaître dans l'histoire authentique de la mer d'Irlande et des pays environnants. Elle apparaît sous son propre nom de Manu dans les annales irlandaises et écossaises ; elle apparaît aussi dans les *Annales Cambriae*, et même dans l'histoire de Northumbrie racontée par Bède. Tout cela est entièrement obscurci par les variantes de lecture, aussi bien dans les histoires des clans que dans les annales. Mais il paraît probable que Baetán obligea Aedán à se soumettre (p. 85) et qu'il fit la conquête de l'île de Man, qu'Aedán reprit deux ans après sa mort, en 582 ou 583. Les dates ne sont pas toutes sûres et subissent actuellement une révision fondamentale [20].

Il apparaît en tout cas qu'une lutte était en cours entre le Dál Riata d'Écosse et le roi de Dál Fiatach, tout d'abord sur les rivages du Belfast Lough, puis ensuite dans l'île de Man, et qu'il s'agissait d'une rivalité entre deux branches des Érainn, lesquelles se disputaient la suprématie dans le nord-est de l'Irlande ; peut-être aussi y avait-il une résistance aux Uí Néill.

Il est probable encore que le Dál nAraidi, autour du Lough Neagh, jouait un rôle à cette époque dans toutes ces relations, importantes et obscures, entre les rois du Dál Riata et du Dál Fiatach. Une intéressante légende irlandaise relate qu'Aedán avait reçu une aide militaire du roi Mongán (mort vers 624). L'île de Man a dû constituer une base importante, aussi bien pour Aedán que pour Baetán, et il est de fait que la puissance maritime d'Aedán doit avoir été considérable. Cela est vrai pour tout le Dál Riata, et c'est bien

ce qu'indique la légende irlandaise mentionnée ci-dessus, quand elle énumère les unités formant la flotte [21].

Cependant, l'œuvre la plus durable d'Aedán a été son activité militaire contre les Pictes, surtout à l'est de son domaine et, bien qu'il ait subi quelques durs revers, il a dû s'assurer le contrôle d'une partie du territoire picte. Il a laissé dans l'histoire l'impression d'avoir été le plus grand roi du Dál Riata. Dès 628, les *Annales d'Ulster* nomment son successeur, Eochaid Buide, *rex Pictorum*. Mais la puissance grandissante des rois de Bernicie, et les progrès d'Aethelfrith de Northumbrie vers le nord incitèrent Aedán à marcher contre lui avec une grande armée, certainement avec l'alliance de ses voisins du Sud, les Bretons. Il fut sévèrement défait en 603 à un endroit que Bède (*Histoire ecclésiastique de l'Angleterre*, I, 34) appelle Degsastan et, ajoute-t-il, « depuis ce jour jusqu'à maintenant aucun roi des Scots de Grande-Bretagne n'a osé faire la guerre aux Anglais ».

Il est particulièrement difficile d'esquisser l'histoire de l'Écosse par le fait même qu'à l'aube de la période des documents écrits contemporains, c'est-à-dire au moins jusqu'au début du VIIe siècle, le pays était divisé entre quatre nations, aux origines très différentes les unes des autres, et parlant toutes des langues différentes. Les Pictes du Nord et de l'Est étaient les nations les plus archaïques, tant par la langue que par les institutions, alors que le royaume du Dál Riata (Argyll), à l'Ouest, était comparativement récent. Les Bretons occupaient tout le Sud, entre les deux vallum, au moins depuis l'époque romaine et sans doute depuis plus longtemps encore. Vers le milieu du VIe siècle une nouvelle dynastie germanique s'était par ailleurs imposée dans le nord-est de la Grande-Bretagne romaine et elle avait fondé le royaume anglien de Bernicie. Ce nouvel élément politique étendit rapidement son autorité sur le sud-est de l'Écosse, annexant le territoire brittonique de *Gododdin*, l'ancien domaine des *Votadini*.

Les royaumes bretons auxquels les Berniciens ont succédé s'étaient constitués à la suite du retrait des troupes romaines des défenses septentrionales. Quand ils entrent dans l'histoire, au VIe siècle et dans les siècles suivants, sous le gouvernement de princes indigènes indépendants, les territoires de ces peuples de langue brittonique correspondent dans une certaine mesure aux unités territoriales romaines qu'ils avaient remplacées et auxquelles ils étaient probablement antérieurs. Selon toute probabilité les peuples ont évolué, sans beaucoup de modifications territoriales, ni résultantes d'influences ou changements de dynastie, dans le groupe des royaumes indépendants que les annales galloises connaissent plus tard sous le nom de *Gwŷr y Gogledd*, « les hommes du Nord ».

Ces Bretons du sud de l'Écosse formèrent donc un certain nombre de royaumes indépendants, de dimensions et d'importance variables, gouvernés

chacun par sa propre dynastie, mais susceptibles de nouer entre eux des alliances temporaires. Ceux de l'Est sont connus sous le nom de *Gododdin*, gardant le vieux nom issu de celui des *Votadini*, et c'est de ce territoire que Cunedda et ses fils passent pour avoir émigré (cf. *supra*, p. 59), bien qu'il ne soit dit nulle part que Cunedda est un roi, ou même un *dux*. Les royaumes de l'Ouest s'étendaient probablement de la Clyde aux confins de la Mercie, et les plus importants des royaumes brittoniques occidentaux étaient ceux de Strathclyde (« la vallée de la Clyde ») et de la Cumbrie immédiatement au sud. C'est-à-dire que la Cumbrie, partant de la Clyde, droit vers le nord-ouest de l'Angleterre, atteignait, sur les confins, les Bretons du pays de Galles. Il est probable que les dynasties indépendantes de l'Ouest faisaient partie à l'origine de grandes et importantes familles brittoniques, celles dont les généalogies parlent, dans les documents gallois, d'un certain Coel Hen dans le Sud, et Dyfnwal Hen plus loin vers le nord.

Nous pourrions peut-être désigner à la fois Strathclyde et les pays brittoniques de sa frontière méridionale sous le terme global de *Cumbrie*, et la langue sous le nom de *cumbrique*. Les écrivains latins les appellent en effet *Cumbri* et *Cumbrenses*, par latinisation du mot indigène *Cymry*, « compatriotes », dont les Gallois font usage pour se désigner eux-mêmes. Néanmoins les deux pays étaient divisés et parfaitement distincts l'un de l'autre. Des royaumes gallois qui composaient la confédération de Cumbrie, le plus important pendant les VIe et VIIe siècles a dû être celui qui apparaît dans les sources galloises anciennes sous le nom de *Rheged*. Son étendue et ses limites précises sont inconnues, mais il est presque certain que sa capitale était Carlisle et que sa sphère d'influence touchait les régions côtières du Solway Firth et de Morecambe Bay. Il semble avoir exercé une assez grande influence politique sur les confins du Strathclyde au nord, du Galloway à l'ouest, de Gododdin à l'est, du Lancashire, et peut-être du nord-ouest du Yorkshire au sud. Cette influence, jointe à ce que nous savons de sa superficie et de son histoire, ferait penser qu'il constituait une sorte de « royaume suprême », semblable au *cóiced* irlandais. Il était peut-être la continuation des anciens grands royaumes celtiques de l'ouest de la Grande-Bretagne, du genre de la Domnonée, ou encore des royaumes de la Gaule préromaine.

Ces communautés brittoniques du Nord n'ont laissé aucun document écrit. Mais il semble bien que, à certaines époques, des annales relatives aux VIe et VIIe siècles aient été conservées dans un scriptorium brittonique septentrional, et incluses dans nos sources galloises, ainsi que dans l'*Historia Brittonum* de Nennius au début du IXe siècle [22]. Cela a été aussi le cas d'un document du VIIIe siècle incorporé à l'*Historia Regum* de Symeon de Durham [23]. Mais aucun texte, même d'origine ecclésiastique, n'a subsisté de manière indépendante, bien que des traditions tardives et les témoignages

manifestes des inscriptions funéraires soient là pour prouver que les « hommes du Nord » étaient chrétiens. Jointes à ces sources écrites anciennes, incorporées à des ouvrages latins qui leur sont postérieurs, nous avons aussi une grande richesse de traditions vernaculaires, sous la forme de poésie orale, en grande partie panégyrique et élégiaque. Les poèmes brittoniques n'ont pas survécu dans le Nord même [24] mais ils ont été conservés et transmis oralement par une classe hautement cultivée de bardes de cour officiels, les mêmes que ceux dont il est question, à cette époque, dans l'*Historia Brittonum* (chapitre LXII) où il nous est dit que « Talhaern Tataguen » ("père de l'inspiration") devint célèbre en poésie, et que Neirin, Taliesin, Blwchfardd et Cian "la farine du chant" devinrent célèbres ensemble et en même temps en poésie bretonne. »

C'est probablement après l'annexion de la Cumbrie par les Angliens que ces bardes, ou leurs successeurs, chantèrent à nouveau leurs chants dans les cours de leurs voisins du Sud. Puis, à une date encore plus tardive, les poèmes ont été transcrits dans des manuscrits dont quatre sont parvenus jusqu'à nous [25].

La description qui nous a été ainsi transmise est celle d'une tradition très conservatrice [26], gardée jalousement et au niveau de culture très élevé. Par elle nous connaissons de première main beaucoup de familles régnantes du Nord [27], leur histoire, et elle nous fait entrer dans l'existence de ces petites cours, qu'on regrette de ne pouvoir toujours localiser facilement. L'impression générale que nous en retirons est celle d'une confédération de petits princes locaux, vivant dans des conditions qui sont partout caractéristiques de la société héroïque, sans gouvernement central ni État organisé. En conséquence, il n'existait ni commerce développé ni monnayage, ni aucune architecture, hormis des constructions de bois et de terre, et des forteresses de pierre brute. La base de la société était une aristocratie militaire, avec toute l'emphase du « noblesse oblige », où le prestige de la naissance et de l'hérédité était grand. Mais ce prestige était égalé par l'esprit individualiste qui imprégnait la société, par l'honneur héroïque qui stimulait l'effort, et qui était inséparable du rang princier. Un prince et sa suite constituaient un *teulu* (« troupe guerrière »). En temps de paix ils vivaient très près les uns des autres, partageant le banquet du soir et ses accompagnements de musique et de chant. En temps de guerre ils marchaient comme un seul homme, conduits par le chef, sans l'ombre d'une question, à la victoire ou à la mort. D'organisation politique ou d'une quelconque conception de l'État, il n'a jamais été question. La plus célèbre des batailles consignées dans les annales galloises, celle qui, abondamment célébrée en poésie, n'a pas été livrée contre des ennemis de l'extérieur, ni contre les puissants voisins, Irlandais du Dál Riata, Pictes du Nord, ou Angles gagnant du terrain à l'est et au sud,

mais entre les Bretons eux-mêmes. C'est la bataille d'Arthuret, mentionnée dans les *Annales Cambriae* à l'an 573 sous le nom de *Bellum Armterid*. Des traditions galloises nous déduisons qu'elle fut livrée entre l'un de ces princes bretons, Gwenddoleu, et ses cousins Gwrgi et Peredur, et que Gwenddoleu fut tué. Le lieu de la bataille a dû être proche du village moderne d'Arthuret, dans les environs de Longtown, à peu de distance du *castra exploratorum* romain et, si le toponyme local Carwinley représente un plus ancien Caer Gwenddoleu, comme cela paraît probable, nous pouvons associer Gwenddoleu et le fort romain. Pour beaucoup d'entre nous la bataille présente un intérêt d'autant plus romantique qu'il est expliqué, dans des poèmes gallois, que le prophète Myrddin (Merlin) combattit et gagna un torque d'or à la bataille d'Arthuret, dans laquelle son maître Gwenddoleu fut tué. À la suite de la bataille il perdit l'esprit et vécut d'une vie sauvage dans la forêt de Celyddon en Écosse (p. 321). On a de bonnes raisons de le considérer comme le barde domestique de Gwenddoleu.

Les princes bretons du Nord étaient toutefois capables de nouer des alliances temporaires entre eux, et, dans ces conditions, ils étaient encore assez forts pour prendre l'offensive contre les Angles de Bernicie. Au chapitre LXIII de l'*Historia Brittonum*, qui repose manifestement sur des documents écrits consignés dans un quelconque scriptorium, peut-être même Carlisle, Nennius nous dit qu'Urien de Rheged et son fils se battirent contre Theodric, fils d'Ida, roi de Bernicie (572-579). Il nous dit aussi qu'Urien, avec trois autres princes bretons — Riderch (c'est-à-dire Rhydderch) Hen (« le vieux »), un certain Guallauc, et Morcant —, combattit Hussa, fils d'Ida, roi de Bernicie (585-592), et l'encercla dans l'île de Metcaud (Lindisfarne) pendant trois jours et trois nuits. Mais Urien fut trahi par Morcant, fou de jalousie (*invidia*), et tué, parce qu'il était, parmi eux tous, le plus grand chef de guerre. Ainsi, dans leur première et brillante rencontre avec les Angles, les Bretons étaient en mesure de prendre l'initiative, et l'offensive. Mais ils ne furent jamais capables de s'unir durablement. Nous possédons une magnifique collection de poèmes, d'une génération postérieure et connus sous le nom de *Gododdin* (cf. *infra*, p. 249-250), commémorant une expédition désastreuse des hommes du Gododdin en Northumbrie, et la bataille de Catraeth, probablement près de Catterick ou de Richmond, dans le Yorkshire, dans laquelle ils furent anéantis presque jusqu'au dernier. C'est l'ultime mouvement offensif des Bretons du Nord contre les Angles. S'ils avaient pu former un royaume breton unifié, allié des Pictes, aucune dynastie anglienne n'aurait pu leur tenir tête.

Désormais, l'histoire des Bretons du Nord est celle d'un mouvement de recul. Le nouveau royaume anglien de Bernicie avait été fondé au milieu du VIe siècle. Il est probable que le nom lui-même était brittonique, et il est

certain que la population l'était, mais la famille régnante, d'origine inconnue, semble avoir été anglienne. Le premier souverain dont nous sachions quelque chose est Ida (vers 547-559) et la capitale était à Bamburgh. Après le meurtre d'Urien de Rheged, et l'effondrement de l'offensive brittonique conduite par les quatre princes, les princes bretons de Gododdin furent submergés par les Angles de Bernicie et, au VIIe siècle, ceux-ci étaient en possession de tout le pays entre la Tees et le Forth. Bède nous dit (*Hist. eccl. de l'Angl.*, I, 34) que leur roi Athelfrith « conquit plus de territoires sur les Bretons qu'aucun autre roi, soit qu'il les soumît à tribut, soit qu'il expulsât les habitants pour installer des Angles à leur place ». L'expansion anglienne vers l'ouest, avec l'élimination graduelle des royaumes bretons au sud de la ligne des Hautes-Terres, fut plus tardive. Les progrès dans le Rheged peuvent en effet avoir été pacifiques, en conséquence d'un mariage entre le roi Oswy de Northumbrie (642-671) et Riemmelth, qui était peut-être une petite-fille d'Urien [28], prince de Rheged. Vers cette époque les royaumes bretons étaient réduits au Strathclyde qui, néanmoins, maintint son indépendance jusqu'au début du XIe siècle. Les progrès des Angles vers le nord furent interrompus, une génération plus tard, à Forfar en 685, quand le fils d'Oswy Ecgfrith trouva la mort dans sa marche contre les Pictes du Sud à la bataille de Dunnichen Mere, et que la frontière anglaise dut reculer sur la ligne du Forth. C'est cependant l'extension progressive, en direction du nord et de l'ouest, des territoires angliens et du parler anglien, qui a finalement créé les Basses-Terres d'Écosse et permis les empiétements de la langue anglo-saxonne.

À cause de la rareté des documents relatifs au nord-ouest de l'Angleterre nous avons peu de témoignages directs sur les relations entre les Bretons du Nord et ceux de Galles dans les premiers temps de leur histoire. Mais une notion d'unité semblerait impliquée par les deux mots gallois de *Deheubarth* (littéralement « la main droite » ou « la région méridionale »), employé pour désigner le sud du pays de Galles, et de *Gwŷr y Gogledd* (littéralement « les hommes de la gauche » ou « du Nord »), désignant les Bretons du Nord ou, s'il nous est possible d'interpréter le terme, « notre partie septentrionale ». Un regard sur la carte des royaumes gallois dans les traditions les plus anciennes et sur les généalogies royales dont nous avons les archives, montre un grand nombre de petits royaumes, ayant chacun son indépendance, et gouverné chacun par une maison royale prétendant à l'héritage de père en fils. Les traits en sont très semblables à ceux qui prévalaient en Cumbrie, dans le Strathclyde et, auparavant, en Gaule. Il s'agit en fait d'un type celtique commun résultant de la fragmentation de royaumes préromains plus étendus. Quand nous étudions dans le détail l'histoire de ces petits royaumes jusqu'à l'unification graduelle du pays de Galles par la mai-

son de Merfyn Frych et de son fils Rhodri Mawr au IXe siècle, et finalement par Hywel Dda au Xe siècle, nous sommes étonnés de leur longévité et du temps pendant lequel ils furent capables de maintenir leur originalité. Certaines de leurs familles régnantes ont duré pendant plus de cinq cents ans. C'est la preuve évidente que les Gallois ne furent pas à l'origine un peuple intrinsèquement belliqueux tant qu'ils ne furent pas contraints de défendre leur pays contre l'invasion étrangère.

Les districts dont les historiens modernes pensent qu'ils doivent leur origine aux fils et aux petits-fils de Cunedda (cf. *supra*, p. 59) sont ceux qui portent leurs noms dans les listes tardives des annales. Mais il est probable que ces noms ont été forgés pour servir d'éponymes aux petits royaumes gallois du Nord et de l'Ouest — Rhufon de Rhufoniog, c'est-à-dire le sud de Conway ; Dunod (du latin *Donatus*), de Dunoding, autour de Harlech (où la lignée perdura jusqu'en 900) ; Ceredig de Ceredigion ; Edern (latin *Aeternus*) de Edernion ; Meirion (du latin *Marianus*) de Meirionydd, etc. Pendant le IXe siècle, les historiens indigènes des pays celtiques ont imaginé des ancêtres éponymes du Ve siècle là où les généalogies traditionnelles authentiques prenaient fin. Nous pouvons comparer les généalogies des familles régnantes d'Argyll (Loarn, Gabrán, etc.), l'éponyme Cruithne et ses fils, et certains résumés historiques pictes dont l'origine et les caractères sont entièrement archéologiques. La liste galloise est de source plus tardive que la notice originale de Cunedda [29] et elle a peut-être une base mnémotechnique, tout comme celle qui se propose de garder le souvenir des batailles d'Arthur.

En outre, la constatation de l'expulsion finale et entière des Irlandais (cf. *supra*, p. 58-59), attribuée dans la notice à Cunedda et à ses fils, ne peut pas être prise au pied de la lettre. Nous savons en effet que, longtemps après le Ve siècle, les Irlandais ont constitué un élément fondamental de la population du nord du pays de Galles. On peut même ajouter que les districts dans lesquels les fils de Cunedda sont censés s'être établis ne sont en aucun cas les régions dans lesquelles la densité des Irlandais était la plus forte. Cependant, l'opinion orthodoxe est que les fils de Cunedda ont été la plus ancienne dynastie régnante du nord et de l'ouest des côtes du pays de Galles, et qu'ils s'y sont établis eux-mêmes peu de temps après le milieu du Ve siècle.

Nous pouvons suivre l'histoire de beaucoup de dynasties galloises et de leurs descendants, et par la même occasion et dans une certaine mesure, l'histoire politique du pays de Galles, depuis le VIe siècle — l'époque des princes de Gildas, et la première phase de l'établissement des dynasties saxonnes en Grande-Bretagne, jusqu'à la soumission de Hywel Dda (« le bon ») à Édouard, roi de Wessex, au Xe siècle. De ces dynasties galloises, la plus éminente était de loin la lignée de Maglocunus qui, nous est-il dit dans l'*Historia Brittonum*, régnait sur les Bretons de la région de Gwynedd (*apud*

Brittones regnabat, id est in regione Guinedotae) et dont on nous affirme que Cunedda était l'*atavus*. Le fondateur de la dynastie, Eirion Yrth (Girt) avait sa résidence à Rhos. Il semble que sa succession ait été prise par l'un de ses fils, le père de Cynlas, identifié à Cuneglasus, l'un des « mauvais » princes choisis par Gildas pour être blâmés. L'autre fils d'Einion, Cadwallon Llaw Hir (« Cadwallon à la longue main »), père de Maelgwn (le Maglocunus de Gildas), régnait sur Môn (la moderne Anglesey). Cette famille, qui avait sa résidence à Aberffraw, a eu une histoire de huit cents ans, depuis le Ve siècle jusqu'à 1282, et avec Maelgwn elle était destinée à exercer une influence décisive au pays de Galles.

Le Maglocunus de Gildas est un prince typiquement héroïque, entouré de ses bardes de cour. Toute la dynastie a été chrétienne zélée, car la petite église de Llangadwaladr, à trois kilomètres d'Aberffraw, église royale de cette petite capitale de la dynastie, conserve une inscription latine en mémoire du roi Cadfan, dont il sera question plus tard. Mais le monument élevé en l'honneur de Cadfan, avec sa phraséologie et son ambitieuse rhétorique, constitue un témoignage intéressant et durable sur l'histoire d'une famille locale. Il laisse à penser qu'Aberffraw était déjà devenue la résidence principale de la dynastie. C'est le fils de Cadfan, Cadwallon II, qui, en 633, allié au roi Penda de Mercie, repoussa et tua Edwin de Northumbrie, le premier roi qui ait envahi le pays de Galles. Pendant un temps tout se passa comme si les Gallois étaient en état de détruire le royaume de Northumbrie. Mais Cadwallon fut tué en 634 au cours d'une expédition vers le nord, entreprise dans cette intention.

Quelques royaumes gallois, qui ne prétendaient pas tirer leurs origines des fils de Cunedda, se sont développés d'une manière tout à fait indépendante. Le plus important en est le Powys, le « Paradis du pays de Galles », ainsi que le décrit le poète Llywarch Hen (p. 256), et qui semble être issu de l'ancien royaume des *Cornovii* : au début de l'époque historique il comprenait les vallées de la Severn et de la Dee. Au début du Moyen Âge la partie méridionale du Powys comprenait encore Builth et Gwrthrynion, dans la haute vallée de la Wye. La famille royale de Builth émettait une prétention incontestée à descendre de Vortigern : elle avait sa propre généalogie royale et un roi qui en était issu, Fernmail, régnait déjà quand Nennius écrivait, vers 830. Le petit royaume romantique de Brecknock, dans le centre-sud du pays de Galles ne fut, quant à lui, jamais conquis et il resta indépendant du Ve au Xe siècle. Sa généalogie royale [30] se réclame d'une princesse indigène Marchell (latin *Marcella*) qui avait épousé un Irlandais. Leur fils Brychan [31] est évidemment un éponyme, mais d'autres noms irlandais se rencontrent dans la généalogie [32].

Outre le Powys, Builth et Brecknock, tout le sud du pays de Galles continua à être gouverné par des princes indépendants jusqu'à l'époque de Hywel Dda : le royaume de Dyfed, ainsi que nous l'avons vu (*supra*, p. 58), était au pouvoir d'une famille princière dont les origines étaient presque certainement irlandaises, et la dynastie dura du Ve au Xe siècle. Il en existe trois généalogies [33].

Le sud-est du pays de Galles fut toujours indépendant et il formait un royaume distinct, celui de Morgannwg. C'était la partie la plus romanisée du pays, au climat doux et à la terre fertile, avec les villes de Cardiff, Caerleon, Caerwent, et les centres monastiques chrétiens de Llanilltud, Llancarfan et Llandaff. Le principal intérêt de l'histoire de ce royaume réside dans l'influence religieuse importante qu'il a exercée très tôt. Jusqu'à la veille de la conquête normande il resta au pouvoir de ses propres princes.

Le pays de Galles est essentiellement un pays côtier. Les grands massifs montagneux de l'intérieur rendaient les communications difficiles et, depuis les origines, une division politique entre le Nord et le Sud s'est imposée avec de plus en plus de force dans la vie et l'histoire du pays. Les relations et les sympathies des Gallois du Nord les orientaient vers les Bretons de Cumbrie et du Galloway, et un signe de ces relations est le sens de « nos voisins du Nord » sous-entendu dans le terme de *Gwŷr y Gogledd*. Ces relations furent encore renforcées plutôt qu'affaiblies quand la puissance du royaume de Northumbrie le fit considérer comme un allié valable contre la menace de conquête du pays de Galles septentrional par les Vikings. D'un autre côté les relations du Deheubarth ont toujours été plus étroites avec le sud de l'Angleterre et, pendant la période viking, les royaumes du Sud se rendirent compte peu à peu que leur sécurité résidait dans l'alliance avec leurs plus puissants voisins de l'Est. Nous retracerons, au chapitre VI, les progrès de l'unification politique des petits royaumes gallois.

Pour conclure cette esquisse de la formation des royaumes celtiques à l'époque historique, il nous faut aussi dire quelques mots des établissements bretons en Armorique et de la formation de royaumes bretons indépendants. Nous avons vu que les immigrants ont apporté avec eux leur langue brittonique indigène et que cette langue a les plus proches affinités avec celle de la Cornouailles, pays pauvre dont ont dû provenir la majorité des colons. D'un autre côté, dans la mesure où les traditions bretonnes sont valables — et elles sont en l'occurrence très cohérentes et intrinsèquement plausibles —, les chefs des migrations, aussi bien aristocratiques qu'ecclésiastiques, provenaient surtout de l'est et du sud du pays de Galles.

Quel qu'ait été l'objet du voyage de saint Germain en Grande-Bretagne (cf. *supra*, p. 74), s'il avait quelque espoir politique d'interrompre les relations avec l'Armorique, il n'eut aucun succès car les colons continuèrent à se

déverser en Bretagne pendant tous les Ve et VIe siècles. Vers le VIe siècle déjà, ils avaient fondé des royaumes bretons tout le long de la côte de l'Armorique. Dès lors celle-ci cessa d'être désignée de son ancien nom d'*Armorica* (« le long de la côte »). Elle fut connue désormais sous le nom de *Bretagne*, qui apparaît pour la première fois dans une lettre de Sidoine Apollinaire. En Grande-Bretagne les écrivains de langue latine firent usage de l'expression *Britannia Minor*, « Petite Bretagne », et aussi de *Letau*, *Letavia*, ce qui est sans doute le nom indigène.

Les noms de deux des trois grands royaumes bretons d'Armorique sont une sorte d'écho de leurs connexions historiques. Celui de Domnonée (*Domnonia*) couvrit presque tout le nord de la Bretagne, y compris, après 530, la province de Léon qui, au nord-ouest, avait d'abord été indépendante. Suivant la tradition, il a été fondé par un certain Riwal, de la famille royale de Gwent, au sud-est du pays de Galles. Mais aucun des premiers textes relatifs au peuplement de la Cornouailles, dans le Sud, n'est historique avant le IXe siècle, et la plupart de nos légendes sont contenues dans des *Vies* de saints locaux, Gwénolé, Corentin et Ronan, ou dans des chartes, inventées de toutes pièces, de la grande abbaye de Landévennec. La légende veut qu'il y ait eu très tôt des relations entre la Cornouailles et l'ouest du pays de Galles. On peut y ajouter la croyance populaire selon laquelle la Domnonée doit son nom à des immigrants venus de la péninsule domnonéenne du Devon et de Cornouailles. Mais ni les noms de la Cornouailles britannique, ni celui de la Cornouaille bretonne ne se rencontrent avant le IXe siècle. En fait, nous ne savons pas d'une façon précise d'où venaient les immigrants de la Domnonée et de la Cornouailles et nous ne savons pas comment les noms sont apparus.

Le troisième grand royaume breton est celui du *Bro Waroch* (« le pays de Waroch »), qui comprenait tout le reste de la Bretagne méridionale, y inclus le Vannetais occidental. À l'est de cette frontière, la région était encore romane et elle fut longtemps connue sous le nom de *Romania*. C'est la partie la plus riche de la Bretagne, le vieux royaume des *Veneti*, conquis par César, et ayant de très anciennes relations avec la Grande-Bretagne : ils passaient pour aller y chercher leurs équipements maritimes. La plupart de nos traditions désignent le pays de Galles comme région d'origine des chefs de l'immigration. Un exemple particulièrement frappant est celui de saint Gurthiern, dont le nom et l'histoire, en dépit de sa sainteté bretonne, correspondent étroitement à ceux du « tyran » breton insulaire Vortigern.

Il ne nous est parvenu aucun document contemporain sur la manière dont l'immigration s'est faite, mais les savants bretons en sont arrivés à la constatation que les « saints », c'est-à-dire l'élément cultivé non combattant, ont été les véritables organisateurs des expéditions de colonisation. Les im-

migrants s'organisaient eux-mêmes, et tout concourt à nous donner l'impression que, dans cette tâche essentielle, les chefs spirituels ont joué le premier rôle [24]. En effet, les traditions relatives à l'immigration insistent sur l'association étroite, pendant toute cette période, des chefs nobles et des clercs, souvent membres de la même famille. Ils partaient ensemble pour la Bretagne, le prince et le clerc formant l'ossature du mouvement migratoire.

Nous pouvons tenir pour assuré que les Gallo-Romains n'auraient pas permis aux Bretons d'occuper leur terre et de se créer des foyers à leurs dépens s'ils n'en avaient pas obtenu une substantielle compensation. Des traditions tardives, préservées dans les *Vies* de saints en latin médiéval, telles que celles de saint Léonor et de saint Méen, expliquent comment les Bretons défrichèrent un pays dont maintenant encore tout prouve qu'il a été autrefois en grande partie recouvert de forêts et de landes. Ces traditions dénotent des méthodes d'exploitation forestière, surtout la *Vie de saint Méen* : le saint, originaire d'Archenfield, dans le sud-est du pays de Galles, avait peut-être acquis ses connaissances forestières dans la mystérieuse forêt de Dean et il fonda un grand monastère dans la forêt de Brocéliande, en Bretagne orientale. Il était membre de la famille royale d'Archenfield et, pendant toute son existence, il a entretenu des relations étroites avec le roi Judicaél de Domnonée, descendant du roi légendaire Riwal. À la fin de sa vie, Judicaël se retira peut-être dans le monastère de Saint-Méen, dans la forêt de Brocéliande, à peu de distance de la source où, selon la tradition, Viviane ensorcela Merlin. L'importance réelle du monastère — le plus grand de tous ceux qui ont été fondés dans la forêt bretonne — réside dans le fait qu'il était à l'abri de toutes les incursions barbares. Cette immunité se prolongea jusqu'à l'époque des Vikings, car il est dit dans des documents d'archive qu'un évêque de Dol vint s'y mettre en sécurité (cf. p. 150).

Ces *Vitae* se faisaient librement des emprunts mutuels et, dans la *Vie de saint Malo* nous apprenons que, au cours du défrichement, saint Léonor avait trouvé un bélier d'or, certainement un travail romain, dégagé par les taupes. Il l'emporta à Paris à l'occasion d'une mission diplomatique chez le roi Childebert (mort en 558), lui demandant, en terre, l'exacte valeur du bélier, en même temps que la tenure. Il invoqua l'argument que le pays avait été un désert jusqu'à ce que les Bretons l'aient défriché et cultivé, et que ce ne serait que juste qu'ils pussent l'occuper sans obstacle, requête à laquelle le roi donna satisfaction. L'intérêt de cette tradition est de montrer l'ecclésiastique agissant en tant que diplomate et homme de loi pour le compte des immigrants ; il est aussi dans la nature des relations qu'elle sous-entend avec le roi franc, dans les démarches effectuées pour assurer une occupation foncière permanente et légale, et dans le fait que Léonor a effectivement acheté la terre, ne demandant que l'exacte valeur du bélier. Un autre point intéressant

est, dans ces légendes, que ce n'est pas seulement dans l'habitat d'origine, au pays de Galles, mais aussi postérieurement à la migration, que les narrateurs émettent l'hypothèse d'une œuvre commune du prince et du clerc — et ils sont souvent apparentés — en Bretagne. Tout cela implique une organisation très poussée. L'émigration n'a pas été fortuite et il découle des récits que l'accord du roi et du clerc ne s'est pas limité aux plus anciennes générations.

L'importance de la Bretagne dans l'existence de l'Église celtique insulaire doit avoir été particulièrement grande à cette époque, car elle permettait d'entrer en communication avec l'Église continentale et elle évitait d'avoir à faire la traversée, plus dangereuse, du Pas de Calais. La route de Bretagne a été tout naturellement celle que prit saint Colomban (cf. *infra*, p. 215) et il faut aussi avoir toujours présent à l'esprit le fait que la mer a été en général un facteur d'unité : elle unissait plus qu'elle ne divisait. Nous avons vu, dans le *Glossaire de Cormac*, l'affirmation que certains royaumes irlandais s'étendaient à cette époque de part et d'autre de la mer d'Irlande. Dans les traditions relatives à la colonisation de la Bretagne nous retrouvons des royaumes doubles de ce genre. L'une d'elles prétend en effet que le roi Riwal, fondateur légendaire du royaume de Domnonée, arriva avec une grande flotte au temps du roi franc Lothaire Ier, qu'il venait de son royaume de l'est du pays de Galles et qu'il « continua à régner en tant que *dux Brittonum* de chaque côté de la mer jusqu'à sa mort [35] ». Un certain nombre de témoignages nous amènent aussi à penser qu'un tyran de Domnonée, Conomor, comte de Poher et de Carhaix (le grand centre romain de l'ouest de l'Armorique), peut avoir régné aussi en même temps sur la Domnonée britannique.

Tout ce que les traditions bretonnes nous apprennent prouve qu'il s'agit d'un mouvement d'expansion venu de l'ouest de la Grande-Bretagne. Les relations se maintenaient entre les familles royales qui avaient émigré et la souche ancienne dont elles provenaient. Les prétendus « missionnaires » étaient les gens cultivés qui négocièrent l'installation et organisèrent la colonie, s'occupant de ses besoins spirituels autant que légaux. La cour franque les encouragea et il est de fait que, d'une manière générale, la vie intellectuelle des colons doit avoir été relativement élevée. Mais peut-être est-ce dû aussi aux contacts avec la population gallo-romaine. Nous possédons quelques *Vies* de saints, écrites en latin et datant du IXe siècle, alors que la plus ancienne *Vie* galloise, celle de saint David, date de la fin du XIe siècle.

Ce que nous décrivons n'est donc pas une troupe d'émigrants fuyant sous la direction d'un chef spirituel élevé, mais c'est l'expansion politique de peuples, organisés à partir de familles princières galloises régnantes, dont les droits, les privilèges et la spiritualité entière sont confiés à la responsabilité de clercs instruits. Comme nos sources principales sont monastiques et tardives, il n'y a rien d'étonnant à ce que quelques-uns des premiers princes

bretons aient été transformés en saints. L'exemple le plus frappant est celui de Vortigern qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, apparaît dans les chartes de Quimperlé sous le nom de saint Gurthiern [36].

Cependant, en Bretagne comme dans les îles Britanniques, les VIe et VIIe siècles furent l'époque qui vit la croissance des royaumes historiques. Ce que l'on peut regretter, c'est que la narration, contemporaine de Grégoire de Tours, ne se préoccupe pas d'une manière quelque peu sérieuse des deux États bretons de Domnonée et de Cornouaille, pour l'histoire desquels nous sommes largement tributaires des archives ecclésiastiques et des récits, moins dignes de confiance, des *Vies* de saints. Dans la plus ancienne de ces *Vies*, celle de saint Samson de Dol, la Domnonée n'est pas appelée un royaume ; elle est un domaine royal, un duché ou un comté, et d'après les sources franques elle était gouvernée par un « comte royal », bien que l'héritage semble s'en être transmis de père en fils. Cette *Vie de saint Samson* contient une vivante description des relations des princes de Domnonée avec, d'une part le roi franc Childebert et, d'autre part, le régent Conomor qui passe pour avoir usurpé la royauté pendant la minorité du jeune prince Judual (mort vers 580). Saint Samson nous conduit à la cour franque du VIe siècle pour solliciter l'aide de Childebert en faveur du jeune Judual, et nous sommes témoins du triomphe de l'héritier légitime — nous en sommes assurés — et de la chute de l'usurpateur [37].

Conomor est la plus intéressante figure de l'histoire bretonne ancienne, histoire dont on peut dire qu'elle commence par ses relations avec les rois francs. À l'origine, c'était l'un de ces petits souverains bretons, ayant sa citadelle à *Pou-Cher*, aujourd'hui Carhaix, et son « comté », ou petit État urbain, était la région environnante, le Poher actuel. On place les dates traditionnelles de son règne, tout d'abord comme régent, puis comme usurpateur de Domnonée, approximativement entre 540 et 554. Il semble tout d'abord avoir été chrétien mais, ayant encouru la colère de l'Église, il nous est dépeint par la tradition comme un usurpateur, un tyran meurtrier, voire un Barbe-Bleue. Par son usurpation de la Domnonée, et en qualité de maître du Poher et du Léon, il possédait déjà la moitié de la Bretagne. Il est normal qu'il ait prétendu à la suprématie dans une principauté indépendante. Cependant, avec le triomphe de Judual, la Domnonée se souleva contre le « tyran » qui fut vaincu et tué dans son Poher natal où il s'était retiré dans l'espoir de trouver un refuge et de l'aide.

Pendant que les Bretons occupaient la péninsule, les Francs étendaient progressivement leur autorité à la Gaule, et sous Clovis (vers 481-511) les cités gallo-romaines d'Armorique reconnurent formellement l'autorité franque. Les Francs se considéraient eux-mêmes comme les véritables successeurs du gouvernement romain et ils refusèrent de reconnaître

l'indépendance bretonne dans le reste de la péninsule. De leur côté, les Bretons refusaient de se plier aux exigences franques et, tout au contraire, cherchaient à élargir leur indépendance du côté de l'est [38]. D'après Grégoire de Tours, qui est un contemporain [39], les successeurs de Clovis enlevèrent aux chefs bretons le titre de roi, y substituant celui de « comte », titre porté par les officiers francs responsables de l'administration des diverses cités au bénéfice des rois francs. Mais, sous le titre de comte, les chefs bretons n'en continuèrent pas moins à défier l'autorité des rois mérovingiens. C'était le temps où la ville gallo-romaine de Vannes était en train de devenir la capitale du Bro Waroch (« territoire de Waroch »), du nom du chef breton Waroch II (577-594), sous le règne de qui la ville devint bretonne en 579. Waroch fut en effet, pour les Francs, un adversaire particulièrement redoutable, et les pages de Grégoire de Tours constituent une lecture très vivante quand il retrace la carrière militaire exceptionnelle de ce prince, ainsi que ses relations politiques avec les souverains francs. En 587 il s'empare de Nantes, et l'année suivante de Rennes, et à nouveau de Nantes. Et bien qu'en 590 une puissante armée franque ait pris Vannes, le cours des événements tourna au désastre pour les Francs dont l'armée fut défaite et en partie détruite par le fils de Waroch, Canao [40]. On ne doit donc nullement être surpris, dans ces conditions, que la description que nous fait Grégoire de Tours soit celle de chefs violents, qu'ils soient bretons ou francs, constamment en guerre les uns contre les autres, les Francs cherchant à renforcer leur autorité, et les Bretons du Bro Waroch ravageant les villes frontières gallo-romaines de Rennes et de Nantes, ainsi que l'est du pays de Vannes [41].

La lutte entre le Bro Waroch et les rois francs devait durer pendant des siècles. Les armées des rois francs subissaient quelquefois un revers du fait des Bretons, mais les chefs bretons étaient incapables de consolider leurs acquisitions. Charlemagne n'ordonna pas moins de trois expéditions en Bretagne, et Louis le Pieux y vint deux fois personnellement. En fin de compte Louis le Pieux nomma Nominoë [42], qui était breton, d'abord comte et ensuite duc. Mais en 846, Nominoë lui-même obligeait Charles le Chauve à reconnaître l'indépendance de la Bretagne. Et Charles fut encore heureux d'avoir l'aide des Bretons comme alliés non moins que comme sujets car il avait à faire face désormais au problème infiniment plus sérieux des invasions des Vikings. En 849, Nominoë se rebella ouvertement, mais il mourut en 851 dans une campagne, près de Chartres, et son fils et successeur Erispoé fut assassiné en 857 sur l'ordre du fameux Salomon, qui lui succéda. À partir de 863, Salomon reconnut l'hégémonie franque et promit de rendre hommage à Charles le Chauve, bien que le tribut et la loyauté fissent rapidement défaut. Salomon devait payer ses crimes et sa traîtrise de sa vie, en 874. Mais avec lui la Bretagne était entrée dans la féodalité médiévale.

NOTES

1. *RC*, XVII, p. 124.
2. Cf. H. M. CHADWICK, *ES*, p. 35, n. 2.
3. O'BRIEN, *Corpus Gen. Hib.*, 136a, 46.
4. Pour les références, voir O'RAHILLY, *EIHM*, 504.
5. *EIHM*, 341-346.
6. Pour un bref résumé des faits archéologiques, voir R. H. KINVIG, *HIM*.
7. Le plus ancien document écrit en manx est la traduction du *Prayer Book* vers 1625.
8. Pour le témoignage indiqué ci-dessous, voir K. H. JACKSON, *PBA*, XXXVII, 1951, p. 77 et suiv.
9. T. F. O'RAHILLY, *EIHM*, p. 504, n. 4.
10. T. F. O'RAHILLY, *IDPP*, p. 117.
11. Voir N. K. CHADWICK, « The Name Pict », *SGS*, VIII, 1958.
12. Ce nom est identique, quant au fond, à celui de Maelgwn, souverain du nord du pays de Galles (cf. *supra* p. 73).
13. *EIHM*, 26.
14. On peut se référer à un document sujet à caution qui prétend être une relation de la fondation de Saint-Andrews et nous assure que le scribe en a copié le contenu tel qu'il se trouve *in veteribus Pictorum libris*. Voir CHADWICK, *ES*, 28. Cf. M. O. ANDERSON, *SHR*, XXIX, 1950, p. 17.
15. La plupart des textes des chroniques primitives publiés par W. F. SKENE, *P. and S.*, et commentés par lui in *CS*, vol. I. Pour des extraits détaillés, traduits en anglais, voir M. O. ANDERSON, *ESSH*, I, *passim*, et cf. tout particulièrement les notes bibliographiques, p. XIV et suiv. Pour une étude générale du sujet voir H. M. CHADWICK, *ES*, *passim*. Une étude plus récente et tout à fait indispensable est celle de M. O. ANDERSON dans trois contributions à *SHR*, XXVIII 1 et 2, 1949, et XXIX, 1950. La meilleure version de la liste des rois pictes est celle de SKENE, *P. and S.*, p. 4 et suiv.
16. P. 43 et suiv.
17. Cf. CHADWICK, *ES*, 96, 98 et les importantes références produites. Presque toutes les listes de rois sont publiées *in extenso* par SKENE, *P. and S.*
18. Sur ce sujet, voir M. O. ANDERSON, *SHR*, XXIX, 1950, p. 18.
19. Cf. O'RAHILLY, *EIHM*, p. 237, n. 3 ; 504 et cf. F. J. BYRNE, *SH*, 1964, p. 58.
20. Il ne peut faire, à mon avis, aucun doute sur la justesse de l'interprétation qu'O'Rahilly a présentée des annales irlandaises, contrairement à celle de quelques prédécesseurs, *EIHM*, 504 ; voir aussi F. J. BYRNE, *SH*, 4 (1964), 58.
21. Éd. J. Bannermann, *Celtica*, VII, 142 ; voir aussi *P. and S.*, p. 308 et suiv.
22. Voir K. H. JACKSON chez CHADWICK N. K. (éditeur), *Celt and Saxon*, p. 20 et suiv. ; cf. p. 27 et suiv. ; p. 53 et suiv.
23. Voir P. Hunter BLAIR, *SEHB*, p. 86 et suiv.

24. Voir I. WILLIAMS, *Early Welsh Poetry*, 22. Trois strophes de poésie vieil-galloise ont cependant été transcrites dans la première moitié du IXe siècle dans la marge supérieure d'un folio du ms. Juvencus, dans la version métrique des Psaumes, conservé à la Bibliothèque de l'université de Cambridge. Voir WILLIAMS, *EWP*, 28, 72.
25. Un résumé concis et intéressant du processus esquissé ci-dessus est donné par R. BROMWICH, « The Character of the Early Welsh Tradition », in *SEBH*, chapitre V.
26. Voir H. M. et N. K. CHADWICK, *GL*, I, p. 163 et suiv. ; H. M. CHADWICK, *ES*, 143.
27. Un certain nombre de généalogies sont consignées dans Harl. 3859 ; cf. aussi Jesus College (Oxford), ms. XX et Peniarth, 45 ; elles ont été publiées dans *FABN*, II, 454 ; cf. encore H. M. et N. K. CHADWICK, *GL*, I, 149. Voir maintenant P. C. BARTRUM, *Early Welsh Genealogies*, Cardiff, 1966, p. 11 et suiv.
28. Voir l'*Historia Brittonum*, chapitre 57. Bien que ce ne soit pas expressément spécifié, le Rum (Run), père de Riemmelth, dont il est question ici, est probablement Run, fils d'Urien.
29. *HW*, I, 118.
30. Dans le manuscrit d'Oxford, Jesus College ms. XX, la généalogie est confondue avec celle de Dyfed, ce qui n'est pas étonnant, compte tenu des éléments irlandais dans la tradition. Voir encore *Y Cymmrodor*, VIII, 85.
31. À propos des légendes relatives à Brychan et à son fils Rhain, voir LLOYD, *HW*, I, p. 270 et suiv.
32. Voir WADE-EVANS dans le *De Situ Brecheniauc*, *VSBG*, 313.
33. Voir K. MEYER, « The Expulsion of the Déisi », in *Eriu*, III, p. 135 et suiv. ; *Y Cymmrodor*, XIV, p. 101 et suiv.
34. WAQUET, *MB*, 20.
35. Voir BARING-GOULD et FISCHER, *LBS*, III, p. 343, n. 2.
36. Sur saint Gurthiern, voir la note chez CHADWICK *et al.*, *SEBH*, p. 39 et suiv.
37. Pour la discussion de l'historicité de la narration, voir DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, *HB*, I, p. 52 et suiv.
38. Voir DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, *HB*, I, p. 46 et suiv. et les références.
39. *Hist. Franc.*, IV, 4.
40. *Ibid.*, X, 9.
41. *Ibid.*, IX, 17 ; X, 9 ; cf. DE LA BORDERIE, *HB*, I, p. 442 et suiv.
42. Pour un bref aperçu sur Nominoé, voir A. RÉBILLON, *HB*.

CHAPITRE V

LES INSTITUTIONS CIVILES : L'ANCIENNE SOCIÉTÉ IRLANDAISE

Les sources d'information sur les institutions civiles de l'Irlande sont abondantes, mais elles n'ont pas toutes encore été complètement inventoriées. Les légendes nous apprennent beaucoup, de même que les annales, les généalogies et, par-dessus tout, les anciens traités de droit. Ces traités de droit irlandais sont en effet, en leur genre, probablement les documents les plus importants de toute la tradition littéraire d'Europe occidentale, tant par leur volume considérable que par l'archaïsme de leur contenu. Les racines n'en sont pas dans le droit romain, mais dans l'ancienne coutume indo-européenne (p. 241).

L'unité de base, territoriale et administrative, de l'Irlande était la *tuath*, dont la superficie correspond parfois à celle de la baronnie moderne [1]. Le mot signifie « tribu, peuple » et il sert aussi à désigner le territoire habité. Beaucoup de noms de baronnies sont ceux d'anciennes *tuatha*, mais le *Livre des Droits*, au XIe siècle, n'en répertorie que quatre-vingt-dix-sept, pour deux cent soixante-treize baronnies actuelles.

Ce serait d'ailleurs une erreur que de supposer un rapport étroit entre la *tuath* et la baronnie. La baronnie était une tenure normande et, lorsqu'un Strongbow et un De Lacy faisaient don de propriétés ils pouvaient se servir de divisions territoriales existantes comme unités d'évaluation de rentes, si bien qu'une baronnie pouvait se composer d'une ou de plusieurs *tuatha*. Mais dans les régions divisées plus tard en comtés, la baronnie a dû être une subdivision aux limites nouvelles, n'ayant derrière elle aucune tradition.

Une unité territoriale plus grande était le *trícha cét* « trente centaines », terme militaire appliqué à l'origine à une force de trois mille hommes, Mac Néill a émis l'hypothèse qu'elle pourrait être la continuation d'une très vieille tradition et avoir une origine commune avec la légion romaine, qui elle aussi comptait trois mille hommes dans sa forme la plus ancienne [2]. Plus

tard le mot est employé dans une acception territoriale et des sources diverses nous fournissent les noms de vingt-neuf *trícha cét* [3]. Mais on ne le rencontre jamais dans le texte des *Lois* et les glossateurs en font l'équivalent de *tuath*, ce qui montre que, de leur temps, le terme était déjà sorti de l'usage [4].

Chaque *tuath* était gouvernée par un roi (*rí*) qui était « à l'origine un personnage sacré, faisant remonter sa généalogie à l'une ou l'autre des divinités ancestrales, et investi mystiquement de la souveraineté par des rites d'intronisation immémoriaux [5] ». L'intronisation d'un roi était un mariage symbolique avec la Souveraineté, rite de fertilité dont le nom technique était *banais ríge* « mariage royal ».

On se représentait la Souveraineté sous les traits d'une déesse que le roi devait épouser, sans doute pour assurer la prospérité du royaume. On se souviendra de la *śaktī* hindoue (p. 28) et de la parèdre de certains dieux gaulois. La conception résulte peut-être de l'évolution de l'idée primitive d'un mariage du dieu tribal et de la déesse de la terre, ou de l'eau, comme source de fertilité.

L'idée est exprimée dans de nombreux textes irlandais, et elle a persisté à notre époque moderne. La plus ancienne légende où il en est question est probablement le *Baile in Scáil* « la vision du fantôme », dans lequel Conn, roi d'Irlande, se retrouve dans une habitation féerique. Un fantôme lui prophétise quels seront les futurs rois d'Irlande, et une femme assise sur un trône de cristal verse une coupe de bière pour chacun de ceux qui sont nommés (cf. *infra*, p. 180). Dans d'autres légendes, une vieille sorcière se transforme en une splendide jeune fille lorsque le futur roi l'embrasse. C'est l'histoire de Níall aux Neuf Otages, et aussi celle de Lugaid Laígde, le père de Lugaid Mac Con [6]. Dans la version du *Dindshenchas* la jeune fille dit à Lugaid :

Atbér-sa fritt, a meic min,
Limsa foït na hairdríg :
Is mé ind ingen sera seng,
Flaithius Alban is Hérenn.

Je te dirai, ô aimable jeune homme,
Que les rois suprêmes partagent ma couche :
C'est moi qui suis la jeune fille gracieuse et svelte,
La Souveraineté d'Écosse et d'Irlande [7].

La légendaire reine *Medb*, dont le nom signifie « ivresse », était à l'origine une personnification de la souveraineté. Il nous est dit en effet qu'elle a été l'épouse de neuf rois d'Irlande, et ailleurs encore que seul celui qui l'avait épousée pouvait devenir roi. Il était dit du roi Cormac : *nocor fhaí Medb lasin mac/níba rí Érenn Cormac*, « tant que Medb ne dormit pas avec

lui, Cormac ne fut pas roi d'Irlande [8] ». Les rois de moindre importance se mariaient eux aussi à leur royauté. À une date aussi tardive que 1310, les *Annales* enregistrent les épousailles de Feidlimid Ó Conchobhair (Felim O'Connor) et de la province de Connaught. Au XVIIe siècle, le poète O'Bruadair appelle un roi « l'époux de Cashel » et, au XVIIIe siècle encore, les poètes ont appelé l'Irlande l'épouse de ses rois légitimes [9].

Giraud de Cambrie décrit un rituel dont on l'aurait assuré qu'il était encore en usage dans l'un des royaumes du Nord. Il comportait le sacrifice d'une jument et le candidat-roi contractait une union symbolique avec la victime, qui était alors sacrifiée. Il se baignait dans le bouillon de cuisson de sa viande et il en buvait [10]. Cette description a été considérée avec mépris par certains savants, mais on ne doit guère douter de son exactitude car le rite ressemble beaucoup à celui de l'*aśvamedha* hindou dans lequel la reine contracte aussi une union symbolique avec l'étalon sacrifié [*]. C'est clairement un rite de fécondité. Mais dans le royaume irlandais du Nord c'est le roi qui recherchait, par un ancien rituel, la fécondité pour lui-même et sa tribu. La forme la plus ordinaire de l'intronisation royale consistait en la remise d'une baguette blanche en signe de souveraineté. Elle était donnée au roi suprême par son premier vassal, et au roi vassal par le roi suprême [11].

Anciennement, le roi était enserré dans une série d'interdits (cf. *infra*, p. 125-126) [**]. Quiconque souffrait d'une difformité physique n'était pas éligible et le roi était lié par la puissance magique du vrai (*fír flatha*) ; s'il se rendait coupable d'une injustice, une calamité pouvait accabler son peuple, exactement comme les crimes d'Œdipe retombèrent sur Thèbes. Il est dit du fameux roi Cormac, quand il était chez son père adoptif à Tara, que le roi Lugaid Mac Con rendit un jugement contre un homme dont le mouton avait brouté la guède de la reine. Lugaid décida la confiscation du mouton et le côté de la maison dans laquelle il se trouvait s'écroula au bas de la colline. « Non, dit Cormac, la tonte du mouton suffira à compenser le pacage de la guède, car tous deux repousseront. » La maison cessa alors de s'écrouler. « Voilà le vrai jugement, dirent-ils tous, et c'est le fils d'un vrai prince qui l'a rendu. » Lugaid demeura roi de Tara pendant un an encore, et aucune herbe ne poussa plus sur la terre, aucune feuille aux arbres ni aucun grain dans le blé. Les hommes d'Irlande le chassèrent alors de la royauté car c'était un mauvais prince et Cormac devint roi.

---

[*] A propos de l'*ashvamedha* indien et de la comparaison celtique, qui est illusoire, on verra désormais F. LE ROUX et Ch-J. GUYONVARC'H, *Les fêtes celtiques*, Rennes, Ouest-France, 1995, p. 66-70 (NdT).

[**] Les interdits des rois d'Irlande ont été énumérés et étudiés dans notre ouvrage *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, Paris, Payot, 1997, p. 91-134 (NdT).

Deux points sont à noter, à savoir premièrement que le pays devint stérile par le mensonge du roi, et en second lieu que la maison commença à s'écrouler, puis que le bon jugement la fit rester debout. La notion de la puissance magique de la vérité apparaît aussi dans d'autres légendes irlandaises, qu'elle relie ainsi curieusement à la tradition hindoue. Lüders a exposé dans un article célèbre la croyance hindoue voulant que la simple expression d'une chose vraie peut produire des miracles. Des traces claires de la même croyance existent en Irlande [12].

Le roi était le guide de son peuple en temps de paix et son chef militaire en temps de guerre. Il présidait l'assemblée annuelle (*oenach*) qui se tenait sur un tertre funéraire sacré, mais il n'était pas au-dessus des lois. Il y avait un juge spécialisé (*brithem ríg*) dont la fonction consistait à déterminer les cas où les droits du roi étaient en cause. Ce juge pouvait aussi intervenir dans les différends qui opposaient les diverses familles de la *tuath* mais il n'était pas obligatoire qu'on ait recours à lui. Les parties étaient libres de choisir n'importe quel juge qualifié.

Le roi de la *tuath* (*rí*) était lié par allégeance personnelle à un haut-roi (*ruiri*) qui était à son tour lié identiquement à un « roi des hauts-rois » (*rí ruirech*), le roi de province, le plus élevé que les *Lois* connaissent. La notion du roi d'Irlande à qui les rois provinciaux devaient allégeance est un développement ultérieur, qui ne s'est peut-être pas produit avant le Xe siècle. Le roi de rang inférieur donnait des otages à son seigneur, et il recevait de lui une somme d'argent en signe de sa dépendance. Il était contraint à certains services, en particulier le tribut et le « service d'ost » (aide militaire). En contrepartie, le suzerain était, vraisemblablement, obligé de lui venir en aide dans ses propres querelles. Mais les liens qui les unissaient n'étaient que ceux de la fidélité personnelle ; en théorie au moins le roi suprême n'avait aucune autorité sur le territoire et le peuple de son subordonné. Dans le *Livre des Droits*, au XIe siècle, nous avons la liste détaillée des tributs payés par les rois et des subventions qu'ils recevaient, mais il s'agit probablement d'une pure invention, tentative d'antiquaire pour présenter des coutumes traditionnelles dont la pratique était en partie oubliée. Des sources tardives font état de tributs en nourriture, quelquefois changés en onces d'or et d'argent. La forme des subventions royales nous est incertaine [13].

Comme il y avait trois degrés de royauté, il y avait aussi trois sortes d'assemblées (*oenach*) :

> Une assemblée réunie par le roi suprême, à qui les souverains de plusieurs *tuatha* devaient allégeance, pouvait être fréquentée aussi par les ressortissants de ces minuscules royaumes. C'est ainsi que, par exemple, la *Oenach Raigne* était destinée aux tribus d'Ossory. La plus importante de toutes était la foire provinciale qui se tenait dans le voisinage de la principale place forte, et qui

était fréquentée par toutes les tribus de la province. Elle durait plusieurs jours et comportait un programme bien défini d'affaires publiques et de divertissements [14].

Telles étaient *Oenach Tailten* dans le grand royaume des Uí Néill, *Oenach Emna* dans le royaume des Ulates, *Oenach Carman* dans celui des Laigin, *Oenach Téite* (Nenagh) en Munster (Cashel) et *Oenach Cruachan* dans le Connaught.

Après le roi venaient les nobles (*flaithi*), qui étaient la classe guerrière et les patrons des « hommes d'art » (*oes dána*), poètes, historiens, juristes, médecins et artisans. Le troisième rang était celui des *grád féne*, les hommes libres ordinaires qui labouraient la terre et payaient l'impôt en nature au roi. L'homme libre était normalement un *céle*, attaché par clientèle (*célsine*) à un noble « qui, en échange d'une quantité déterminée de provisions et d' une certaine quantité de travail gratuit, lui donnait du bétail pour paître sa terre et lui garantissait une protection limitée contre la violence de voisins puissants [15] ».

La clientèle semble avoir été la base de la prospérité et du niveau social d'un noble. Les traités de droit en distinguent deux sortes, suivant les termes du contrat : la clientèle « libre » et la clientèle servile. Les relations entre le seigneur et le client consistaient en l'attribution par le seigneur d'une certaine quantité de bétail en échange d'un loyer fixe, payable en nature et en prestations par le client. Le loyer était calculé de telle façon que le paiement annuel était égal en sept ans au tiers de la valeur du fonds (*rath*). Dans le cas de la clientèle « servile », dont il est plus généralement question, le client recevait, en plus du *rath*, une somme égale au prix de l'honneur du maître et, de ce fait, ce dernier acquérait des droits supplémentaires à son endroit. Il était par exemple en droit de percevoir un tiers de l'amende en cas de meurtre du client. Mais le client « servile », tout comme le client « libre », restait un homme libre. Les relations étaient établies sur un contrat qui pouvait être résilié par l'une ou l'autre partie dans certaines conditions.

Une grande partie du traité relatif à la clientèle servile est consacrée à des détails de fief et de fermage. Le loyer annuel pour six vaches est un veau de la valeur de trois sacs de froment, un porc salé, trois sacs de malt, un demi-sac de froment et une poignée de chandelles à mèche de jonc. Pour vingt-quatre vaches, le loyer est un veau gras, un porc salé, huit sacs de malt, un sac de froment et trois poignées de chandelles à mèche de jonc. L'importance donnée à la clientèle dans les traités de droit irlandais nous rappelle ce que Polybe et César nous disent des Gaulois (cf. *supra*, p. 22 et 26) et nous n'avons pas à mettre en doute que c'était une institution celtique ancienne. Les livres de droit gallois n'en font cependant pas état.

Il y avait des esclaves (*mug* au masculin, *cumal* au féminin), dont la plupart étaient peut-être des prisonniers de guerre, mais ils ne semblent pas avoir constitué un élément notable de la population.

Le mot *aire* signifie « homme libre », et le terme désigne inclusivement aussi bien la *flaith* que l'*aithech* [16]. Mais, en Irlande, il existait une classe spéciale, que l'on peut considérer comme une sous-catégorie de nobles, les *oes dána*, qui s'ennoblissaient par la pratique de leur art. Les *oes dána* formaient la classe cultivée, y compris le juge, le médecin, le menuisier, l'artisan du métal et, le plus important de tous, le poète (*file*), qui semble avoir hérité une grande partie du prestige du druide des temps païens. Le devoir du *file* était avant tout de célébrer la louange de son patron, de conserver sa généalogie, d'être érudit en histoire et en littérature, et de passer maître dans l'art de la poésie. Des traités prescrivent quels mètres il doit apprendre, le nombre des légendes qu'il doit connaître, ainsi que tous les autres travaux érudits auxquels il doit consacrer son étude pendant une période de douze ans. En échange de ses services il demandait de riches récompenses et il était capable de satiriser un prince ou un noble avare. Il était honoré et craint comme le brahmane dans l'Inde. Il n'était plus prêtre dans la société chrétienne, mais il avait des procédés de divination qui touchaient à la magie. Ou, de toute façon, il les avait possédés à l'époque païenne et la tradition de son pouvoir magique subsistait [17].

En aucun autre point la parenté traditionnelle de l'Inde et de l'Irlande n'est plus marquée que dans le statut et le comportement des *oes dána*. Comme en Gaule, les druides ont évité l'usage de l'écriture (cf. *supra*, p. 23) et les *oes dána* d'Irlande ont préservé leur ancienne tradition orale jusque dans l'ère chrétienne, abandonnant l'écriture aux moines. La preuve en est que les plus anciens textes que nous possédons sont des traités de droit archaïques, dans une forme d'irlandais qui peut remonter au VIe siècle et qui était totalement incompréhensible, non seulement aux scribes copiant les manuscrits qui nous sont parvenus, mais aussi aux commentateurs du IXe siècle qui cherchaient à les expliquer. Ces textes sont composés en vers dans une intention mnémotechnique, et il faut qu'ils aient été transmis oralement pendant des siècles. Cela était également vrai chez les brahmanes. Traitant de l'usage de l'écriture, Winternitz prétend que celle-ci, connue et employée depuis environ 800 avant J.-C., ne servait pas à la transmission littéraire, mais uniquement à des fins commerciales et officielles. Il n'est pas question de l'écriture dans les livres sacrés du bouddhisme et « de vieux ouvrages de phonétique et de grammaire, même le *Mahābhāsya* de *Patañjali*, au IIe siècle avant J.-C., n'y prêtent aucun intérêt [18] ». Winternitz en arrive à la conclusion que c'est dans l'intérêt des prêtres que les textes sacrés qu'ils apprenaient n'étaient pas confiés à l'écriture. Celui qui voulait s'instruire devait

venir les trouver et payer le prix qu'ils voulaient. En outre, la transmission orale du texte par le professeur était un moyen ancien et éprouvé de le conserver. L'écriture ne survint que lorsqu'ils avaient déjà une riche littérature orale (le pèlerin chinois I. Tsing dit que les *Vedas* étaient encore conservés uniquement par la voie orale à son époque, au VIIe siècle). La comparaison avec le druidisme est immédiate.

Elle est plus immédiate encore quand il s'agit de la poésie de cour. Aussi bien en Irlande que dans l'Inde il y avait des poètes professionnels, dont le devoir était de louer le roi et sa famille, d'en réserver et d'en réciter la généalogie. En Inde le *sūta* est un membre de la maison royale et il se range aux côtés du frère du roi. Il fait partie de ceux qui assistent à la consécration royale (*rājakrtah*) [19]. Chantant la louange du roi et de ses ancêtres, ces bardes augmentaient ses capacités royales et ils apportaient la prospérité. Leurs services étaient donc richement récompensés en bétail et en terre. Nous avons respectivement des exemples de *dānastuti* (« louange de don ») et de *nārāśamsī* (« louange d'hommes ») dans le *Rigveda* et le *Śatapatha-brāhmana*, et cette sorte d'éloge semble bien avoir été la plus ancienne forme de poésie de la tradition indo-européenne. Les vers en étaient chantés par le *sūta* et faisaient partie de la cérémonie de consécration du roi à l'époque védique. La tradition en a perduré jusqu'à nos jours car maintenant encore, dans le Rajasthan, il existe une caste de *bhats* qui sont des poètes professionnels. Lors d'une cérémonie d'initiation ou d'un mariage, l'un d'eux vient chanter la louange de la famille et réciter la généalogie : on m'a assuré que cette coutume est encore respectée dans le Pendjab.

En Irlande aussi, les plus anciens poèmes que nous ayons sont des fragments de louanges d'hommes célèbres, quelquefois de héros légendaires (cf. *infra*, p. 260-265). Le *file* appartenait à une classe privilégiée, répartie en plusieurs grades dont le plus élevé, celui de l'*Ollam*, était l'égal du roi devant la loi. Ces poètes irlandais étaient réputés pour leurs exigences extravagantes et ils font l'objet, en moyen-irlandais, d'une satire bien connue, *Tromdām Guaire*, « la grande visite à Guaire [20] » *. On suppose même qu'ils ont été menacés de bannissement à l'assemblée de Druim Cett en 575. Quand J. Vendryes a traité de la poésie bardique de l'Irlande et du pays de Galles à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris en 1932, son exposé a provoqué chez Sylvain Lévi le commentaire que c'était « presque un chapitre de l'histoire de l'Inde sous un autre nom [21] ».

Telle est la société tripartite du prêtre (*file* et *druí*), du guerrier (*flaith*) et de l'agriculteur (*aithech*) que Dumézil a si heureusement définie dans de nombreux domaines du monde indo-européen. En Gaule les classes identifiées par César, *druides*, *equites* et *plebs* correspondent à une ancienne so-

* Littéralement « la lourde compagnie de Guaire » (NdT).

ciété irlandaise qui maintenait la vieille typologie celtique et aussi, selon toute apparence, indo-européenne.

Le seul fonctionnaire d'État dont nous connaissons le nom est le *rechtaire* (« intendant ») qui contrôlait les revenus du roi. Mais à l'intérieur de la *tuath* l'unité importante était la famille et non l'individu, et, dans la plupart des actions légales, c'était la famille à quatre générations (*derbfhine*), groupant les descendants d'un même arrière-grand-père. Cette unité était aussi en premier lieu celle de la loi galloise [22]. La terre était la propriété conjointe du groupe et tous les membres de la *derbfhine* avaient leur part dans les affaires d'héritage et de responsabilité. Cela valait aussi pour la succession à la royauté. Un oncle, ou un arrière-neveu, pouvait prendre la succession aussi bien qu'un fils ou un petit-fils de telle sorte que, en théorie, on disposait d'une grande marge d'appréciation pour choisir le meilleur. Mais dans la pratique c'étaient souvent plusieurs rivaux dénués de scrupules qui cherchaient à mutiler ou à tuer leur concurrent afin de se réserver la royauté.

Au-delà de la *tuath* il y avait le grand royaume provincial, gouverné par un *rí ruirech* ou *cóicedach* et, à l'époque protohistorique, il avait existé cinq provinces de cette sorte, *Ulaid, Lagin, Mumu, Connachta* et *Mide* [23], qui correspondent *grosso modo* à l'Ulster, au Leinster, au Munster et au Connaught des temps modernes, avec Meath et Westmeath pour royaume central distinct et le sanctuaire de Tara pour capitale. La division en cinq royaumes nous a valu le mot *cóiced* « province », littéralement « cinquième », mais c'était déjà une chose du passé au début de l'histoire, au Ve siècle. Vers cette époque, en effet, il y avait trois royaumes dans le Nord, *Ailech, Airgialla et Ulaid* ; et dans le Sud-Est *Osraige* (Ossory) était déjà un puissant royaume, prêtant parfois allégeance à *Caisel* (*Mumu*), quelquefois à *Lagin*, mais toujours de son plein gré. Plus tard, au VIIIe siècle, le royaume central de *Mide* se scinda et il se fonda un royaume distinct de *Brega* correspondant à l'actuel comté de Meath, au sud de Louth et au nord de Dublin. Mais il semble que la dynastie de *Brega* se soit éteinte vers le XIe siècle et dès lors Brega fut à nouveau réuni à Mide [24].

Tel est l'état politique de l'Irlande d'après les anciens traités juridiques, dont certains datent du VIIe siècle. Mais, à partir du IXe siècle, plusieurs puissants rois tentèrent de s'imposer comme maîtres à tout le pays en prenant des otages aux autres rois de provinces. Cette ambition fut finalement réalisée par Brian Boru en 1002 et, depuis cette date jusqu'à l'invasion normande, on peut dire que la royauté d'Irlande a prévalu, au moins à l'état idéal.

Dans une telle société, le commerce consistait en troc, en échange de marchandises et, probablement, en prestations personnelles. Ce n'était guère

différent de ce qu'on peut encore observer chez les fermiers irlandais. Le grand prétexte à transaction était l'assemblée annuelle ou *oenach*, mais des affaires privées pouvaient se traiter à tout moment. L'unité de valeur était le *sét*, c'est-à-dire la moitié du prix d'une vache laitière. C'est sur elle que se basaient les échanges commerciaux et les tarifs divers légalement prescrits pour les amendes, le prix de l'honneur ou la compensation [25].

Comme il n'existait pas de villes, la société était entièrement rurale, et comme il n'y avait aucune application publique de la loi ni non plus aucune monnaie, les devoirs de l'État étaient peu nombreux et simples. La principale source de richesse était le bétail car il n'y avait aucune propriété foncière individuelle, la terre étant la propriété indivise de la *derbfhine*.

Quand une contestation surgissait entre des membres d'une *tuath*, la partie lésée disposait de procédures variées, mais l'affaire était instruite à titre privé, entre le plaignant et le défenseur. En règle générale ils tombaient d'accord pour comparaître devant un juge, dont le travail consistait à jouer le rôle d'arbitre, et qui percevait une taxe pour le service rendu. Les traités de droit décrivent la procédure à suivre pour la saisie des biens du défendeur, la notification qui doit être faite, les témoins qui doivent être présents, etc. Tout un système de cautions rendait la partie lésée capable de faire exécuter un contrat, au cas où l'autre partie manquait à tenir ses engagements. Mais même en cas d'homicide le crime était considéré comme une affaire privée.

En Irlande la saisie jouait un grand rôle dans les affaires de droit, car c'était le moyen normal de contraindre un voisin à se soumettre à l'arbitrage. Quand ce dernier était accepté, la cause était entendue chez le juge. Les deux parties employaient des juristes pour conduire les débats et la rétribution du juge était égale au douzième de la somme en cause. La question qui se pose dès lors est celle de la procédure. Elle était très complexe : il y en avait cinq modes, selon ce que distingue un traité intitulé *Les Cinq Sentiers du Jugement* [26] qui nomme respectivement les cinq sortes de débats : *Fír* (« vérité »), *Dliged* (« obligation »), *Cert* (« droit »), *Téchta* (« propriété ») et *Coir nAthchomairc* (« juste enquête »). La distinction a pour base la matière en cause : dans toutes les questions de diffamation, d'héritage, d'acceptation d'un suzerain, ou quand il s'agissait de nommer quelqu'un à la tête de la famille, c'était la « vérité ». L'« obligation » est prescrite pour les contrats, le « droit » pour tout ce qui est quantité et valeur (par exemple si le vendeur a reconnu des défectuosités dans quelque chose qu'il a cédé), la « propriété » dans toutes les questions de droits consacrés par l'usage, la « juste enquête » dans tous les cas qui ne relèvent pas de l'une ou de l'autre des définitions précédentes. Le « sentier » peut aussi avoir été tout simplement une manière de définir la nature des débats, mais il était prescrit différentes sortes de garanties ou de cautions pour chacun des cinq modes envisagés.

Les traités de droit indiquent aussi les capacités requises des témoins et ils expliquent la loi sur le témoignage et la preuve. En fin de compte les deux parties devaient trouver des garanties pour faire respecter la décision du juge.

Là où l'obligation de faire respecter la loi n'était pas une affaire d'État, l'institution de la garantie était de la plus grande importance. Il y en avait trois sortes : *naidm*, *aitire* et *ráth* : le *naidm* n'était qu'une promesse d'aider le créancier à obtenir le paiement en mettant en gage l'honneur du garant ; l'*aitire* gageait sa propre personne et sa liberté dans le cas où le débiteur était défaillant ; le *ráth* était l'engagement de contraindre le débiteur à s'acquitter de sa dette et, à défaut, de payer soi-même. Dans certains cas, les trois sortes de cautions étaient requises [27].

Un point très intéressant de la procédure légale est l'usage du jeûne comme moyen d'obtenir réparation. Dans certains cas où le défendeur était de rang privilégié (*nemed*), le plaignant était contraint de jeûner devant la maison du défendeur avant de procéder à la saisie. Il plaçait ainsi le défendeur dans la grave obligation de donner des gages de soumission à l'arbitrage. Le plaignant venait au coucher du soleil, et il jeûnait jusqu'au lever du soleil. Le défendeur était obligé de jeûner lui aussi et, s'il rompait le jeûne, on pouvait lui réclamer le double de la somme en cause. S'il désirait prendre de la nourriture, il devait d'abord en offrir au plaignant, et donner la garantie qu'il était disposé à s'acquitter de sa dette ou à se soumettre à un arbitrage. S'il ne faisait rien de tout cela sous trois jours, il pouvait être saisi tout comme un roturier.

Le défendeur, s'il venait à négliger le jeûne et à refuser de payer, perdait tout simplement son honneur. Il ne pouvait plus intenter aucune action par lui-même : « Celui qui ne donne pas de gage pour le jeûne manque à tout. Celui qui méprise toutes choses n'est payé ni par Dieu ni par les hommes » (*AL* *, I, 113). L'usage trouve une exacte contrepartie dans la législation hindoue, où la procédure porte le nom de *prāyopaveśana* « attendre la mort ». Un créancier peut s'asseoir à la porte de son débiteur et y jeûner, jusqu'à ce que celui-ci, pour ne pas être responsable de sa mort, soit dans l'obligation de céder [28].

La compensation pour un tort était estimée suivant le dommage subi et aussi suivant le rang de la partie offensée. L'amende (*díre*) était évaluée par rapport au prix de l'honneur (*lóg ṅ-enech, eneclann*) de la victime [29].

Outre ceux qui concernent la clientèle, la saisie, la caution et les « Cinq Sentiers du Jugement », il existe des traités sur le mariage, sur les droits de captation d'eau et sur la propriété des abeilles, sur le « secours aux malades » (quiconque avait occasionné un dommage corporel à quelqu'un d'autre

* Voir la liste des abréviations, p. 478 et suiv. (NdT)

devait faire soigner sa victime à ses frais jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la santé) [30] et sur beaucoup d'autres points.

La législation sur le mariage dans l'Irlande ancienne présente un intérêt tout spécial à cause de la persistance d'une grande partie des anciennes coutumes malgré le christianisme : le divorce est tout à fait licite. Il y a même une réminiscence du mariage annuel et il peut toujours être mis fin à un mariage d'un commun accord. Cette liberté expliquerait la carrière de la célèbre Gormlaith qui fut d'abord la femme d'Olaf Cuarán, roi norvégien de Dublin, puis de Malachy, roi de Meath, puis de Brian Boru, pour être finalement proposée en mariage à Sigurd, comte d'Orkney [31]. À une date aussi tardive que 1339, les *Annales d'Ulster* signalent que Turlogh O'Conor, roi de Connaught, prit chez lui la femme d'un noble d'Ulster et chassa la sienne, qui était une fille d'O'Donnell.

Un fait plus remarquable encore est que le concubinage, ainsi que nous l'appellerions, est reconnu légalement : un homme prend et garde une seconde épouse du vivant de sa « première femme ». L'intention était vraisemblablement que l'homme ait des fils si la première épouse était stérile, mais il n'en est pas même question dans le traité de droit. La loi réglemente les rapports de la seconde et de la première femme, et la compensation payable au mari pour tout tort qu'elle aura subi. Mais aucune compensation de ce genre n'était due par la première femme poussée par la jalousie, même si cela allait jusqu'au sang versé. C'était l'une des sept blessures pour lesquelles on ne pouvait attribuer aucune responsabilité. En outre, la seconde femme était connue sous un nom péjoratif, *adaltrach* « l'adultère », et le traité reconnaît dix sortes d'unions qui s'étagent du mariage permanent aux relations sexuelles passagères (de ces dix sortes, deux semblent tardives, si bien que nous sommes exactement ramenés aux huit formes de mariage des *Lois de Manou*, voir *infra*, p. 25). Ce qui reste incertain, c'est la question de savoir jusqu'à quel point ces dispositions légales étaient représentatives de l'usage à l'époque chrétienne. Mais on a des témoignages de divorces et la fréquente mention de la seconde épouse dans les commentaires des lois ne peut que signifier qu'elle se rencontrait couramment [32].

La coutume de confier les enfants à des parents nourriciers était aussi, dans la société irlandaise, un fait normal, qui n'était pas limité à la classe noble. Il arrivait quelquefois que les enfants fussent élevés par pure affection, mais il était courant de payer une pension dont le taux variait, suivant un texte ancien, de trois *sét* [33] pour le fils d'un homme libre de la basse classe, à trente *sét* pour un fils de roi. Le commentaire dit que l'on apprenait aux garçons à courir, à nager, à se servir de la fronde et à jouer aux jeux de société. Les filles apprenaient la couture et la broderie. Ou bien, pour les enfants d'un rang social inférieur, c'était, pour les garçons, la garde des

troupeaux et le travail de la ferme, et pour les filles la meule à grains, le pétrin et le tamis. Mais il se pourrait que le commentateur ait cédé, ici, à sa propre fantaisie, comme les commentateurs de son genre aimaient à le faire. Il savait que, pour un garçon qui entrait dans la maison d'un *file*, il existait un programme précis d'éducation, et peut-être a-t-il voulu l'imiter. Naturellement, dans la pratique, d'une manière ou d'une autre, les enfants en pension acquéraient des capacités. Ce temps prenait fin pour les garçons à dix-sept ans, pour les filles à quatorze ans, et ils retournaient chez eux. Mais le lien de l'adoption demeurait étroit : c'était une obligation pour les enfants que de venir en aide à leurs parents adoptifs pendant leur vieillesse, et ceux qui avaient été élevés ensemble restaient unis par une grande camaraderie. Cette relation de *comaltae* (« frère de lait ») est un thème qui revient souvent dans les légendes : l'atmosphère tragique de la *Táin Bó Cúalnge* est créée par le combat de Cú Chulainn et de son frère adoptif Fer Diad et, dans le *Togail Bruidne Du Derga* ou « Destruction de l'Auberge de Da Derga », la tragédie est à son point culminant parce que Conaire meurt de la main de ses propres frères adoptifs.

Au pays de Galles la pratique de l'adoption existait aussi, et il en est question plusieurs fois à titre fortuit dans les lois, mais aucun chapitre distinct n'y est consacré, et ce qui était normal, c'est qu'un noble plaçât son fils en pension chez un *taeog* ou « serf ». La loi dit que le fils adoptif partage l'héritage du serf au même titre que ses propres fils [34]. Le mot *cyfaill(t)*, qui en est arrivé à signifier « ami », est identique à l'irlandais *comaltae*.

Un autre chapitre de la loi irlandaise particulièrement intéressant, étant donné qu'il conserve une très ancienne tradition, est celui qui concerne l'obligation de soigner les malades. Il existe deux traités à ce sujet, qui ont été découverts dans un manuscrit du XVe siècle de la collection Phillipps, acquise par la National Library en 1930, et tous deux sont très vieux, n'étant pas postérieurs au VIIIe siècle. L'un a pour titre *Jugements dans le sang* et l'autre *Les Jugements de Dian Cécht*. Dans beaucoup de système légaux il y avait une règle voulant que quiconque avait blessé autrui dans son corps était obligé de payer, non seulement l'amende fixée, mais aussi le prix de la guérison de sa victime. Dans l'Irlande ancienne, l'offenseur était obligé de pourvoir aux soins de sa victime. Neuf jours après que la blessure avait été infligée, un médecin donnait son avis. S'il disait que le patient devait recouvrer la santé, le défendeur était tenu de le prendre chez lui, ou chez un parent, et de pourvoir à ses besoins jusqu'à ce qu'il fût guéri. Le régime et le traitement du patient sont expliqués en détail mais le régime varie selon le niveau social. Outre une ration forfaitaire de deux pains par jour et d'une certaine quantité, non précisée, de viande fraîche, ce à quoi chaque patient a droit, un membre des « classes nobles » reçoit du miel, de l'ail, tout particu-

lièrement du céleri à cause de ses qualités médicinales, et chaque jour de la viande salée, de la veille du Nouvel An jusqu'au Carême, et deux fois par semaine de Pâques à la fin de l'été. Un simple membre des « classes libres » n'a le droit à la viande salée que le dimanche jusqu'au Carême, et plus du tout après Pâques. Le céleri est prescrit pour tous.

Les prescriptions relatives au logement sont tout aussi exigeantes : les fous, les lunatiques et les ennemis ne sont pas reçus. On ne doit pas jouer. Les enfants ne doivent pas être frappés et il ne doit y avoir aucune lutte. Il ne doit y avoir aucun aboiement de chien ni grognement de porc. Le malade ne doit pas être réveillé brusquement et personne ne doit bavarder à côté de lui quand il est au lit. Il ne doit y avoir ni cri ni hurlement. Mais tout cela ne constitue qu'une partie des obligations du défendeur qui devait aussi pourvoir aux besoins de la suite du malade pendant tout le temps de sa maladie. Tout homme libre avait droit en effet à une suite correspondant à son rang en certains cas, dont la maladie. Il est fait état de suites de quatre personnes et plus, jusqu'à huit. Et c'était finalement le défendeur qui devait trouver un remplaçant pour faire le travail du malade.

Dian Cécht était le dieu guérisseur irlandais, et le second traité lui est pieusement attribué. Il envisage longuement les honoraires qui doivent être payés au médecin et qui varient selon la gravité de la blessure ou, suivant une autre doctrine, selon le montant du *wergild*, c'est-à-dire suivant le rang social de la victime. Un autre point intéressant est la manière dont on mesurait les blessures avec des grains de blé. Il existe un curieux catalogue des douze portes de l'âme, les parties du corps où les blessures sont d'une particulière gravité. Ce traité, *Les Jugements de Dian Cécht*, est au nombre des plus anciens, et il contient des passages de vers qui remontent aussi haut que le VIe siècle. Il a été récemment édité par D. A. Binchy [35]. Mais la coutume archaïque de l'assistance aux malades était déjà tombée en désuétude au VIIIe siècle, car le *Críth Gablach*, qui ne peut pas être plus tardif, explique qu'une telle pratique n'est plus en usage. Il continue à décrire l'ancienne procédure telle qu'on la trouve dans les *Bretha Crólige* (« Jugements dans les affaires de blessures ») [36].

Au pays de Galles le tableau est très différent, et c'est seulement à l'aide du témoignage irlandais que nous sommes en mesure de discerner des traces du système celtique dans les textes gallois tels qu'ils se présentent à nous. Car il existe un code gallois, tenu pour avoir été compilé et publié au Xe siècle sous Hywel Dda, alors qu'en Irlande il s'agit plutôt de la mise par écrit d'anciennes coutumes, tradition écrite remontant pour une part au VIe ou au VIIe siècle, avec des gloses et un commentaire explicatif. Les légendes galloises, qui nous apprennent aussi quelque chose des institutions, ne sont pas plus anciennes que le XIe siècle.

Mais les plus anciens manuscrits des lois galloises ont été écrits vers 1200, longtemps après le commencement de l'intrusion normande, et il y a lieu de tenir compte du prestige des institutions normandes dans la comparaison des lois galloises et des traités irlandais [37]. À l'époque d'Hywel, il y avait des contacts étroits entre le grand roi gallois et la maison royale de Wessex. Il a souvent assisté aux séances du parlement anglo-saxon, et Asser, le biographe du roi Alfred, qui était gallois, partageait habituellement son temps entre la cour du Wessex et sa maison du Dyfed. Il y a donc eu une forte influence anglo-saxonne à s'exercer dès avant le temps d'Hywel Dda, et elle aura laissé sa marque sur les lois.

Les manuscrits des lois galloises se partagent entre trois grandes familles ou « recensions », toutes reposant vraisemblablement sur le code original publié sous l'autorité d'Hywel, mais contenant un grand nombre d'additions faites par des juristes plus récents. Ceci fournit un témoignage intéressant sur l'évolution ultérieure des lois galloises et aussi sur l'adoption par elles des institutions anglo-normandes. Les recensions sont connues sous les noms de *Livre de Iorwerth, Livre de Blegywryd* et *Livre de Cyfnerth*. Aucun des manuscrits n'est plus ancien que le XIIIe siècle et les informations qu'ils apportent sur l'état de chose antérieur ne sont pas toujours dignes de confiance. La relation que tous les trois font des circonstances dans lesquelles les « Lois d'Hywel Dda » ont été rédigées et publiées est pleine d'anachronismes. Le plus ancien manuscrit qui ait subsisté (de la fin du XIIe siècle) est en latin, mais il semble avoir été traduit d'un texte gallois plus ancien [38].

Les nombreux petits royaumes de l'époque post-romaine du pays de Galles, aux Ve et VIe siècles, et qui présentaient le même aspect que ceux d'Irlande, passèrent progressivement au pouvoir d'une unique dynastie, descendant de Cunedda et, au IXe siècle, Rhodri Mawr était approximativement roi de toute la partie du pays de Galles qui devait rester galloise à la période normande. À sa mort, en 877, son royaume fut partagé entre ses trois fils, Mervyn, Anarawd et Cadell. C'est d'Anarawd que descend la branche de Gwynedd dans le Nord ; et c'est de Hywel Le Bon, fils de Cadell, que sont issues les branches de Powys et de Deheubarth. Cette division en trois royaumes est l'état du pays de Galles reflété par les lois.

Au début de son commentaire sur les institutions primitives du pays de Galles, Lloyd dit que le cadre en est constitué par quatre d'entre elles : *cenedl, tref, cantref* et *brenin*, famille, hameau, tribu et chef (roi). Les termes correspondants sont en irlandais *fine, baile, tuath* et *rí*. Mais alors que les deux premiers peuvent être facilement comparés, la *cantref* galloise (ou *gwlad*, selon le nom plus ancien) est devenue très différente de la *tuath* irlandaise. Le roi du pays de Galles entretenait une cour avec tout un corps

d'officiers dont les obligations et les droits étaient couchés par écrit ; et il était à la tête d'un système de droit public qui lui permettait de toucher des revenus sous forme d'amendes. La *cantref* elle-même, et les cantons (gall. *cymwd*) en lesquels elle se divisait, paraissent avoir été des circonscriptions administratives tardives, créées après que l'ancien *gwlad* eut cessé d'être un royaume distinct. Lloyd dit que « les plus grands *gwlad*, tels que Môn, Ceredigion, Brycheiniog, Ystrad Tywi, furent divisés en *cantrefs*, et que les plus petits, tels que Meirionydd, Dyffryn Clwyd, Buellt, devinrent eux-mêmes des *cantrefs*. La *cantref* remplaça ainsi partout la tribu comme moyen terme pour l'administration de la justice et comme lien entre le peuple et la couronne [39] ». C'est l'état de chose qui a sans doute prévalu après la fondation des trois royaumes.

Chaque *cantref* avait sa propre cour de justice, et dans le Sud c'était l'ancienne assemblée des hommes libres. L'assemblée pouvait même porter un jugement sur la conduite du roi et, par *dedfryd gwlad* ou « jugement du peuple », tenir ses actes pour tyranniques. Elle disposait aussi du pouvoir judiciaire ordinaire de la cour. Mais en Gwynedd et en Powys il y avait un juge professionnel dans chaque canton. C'était lui qui faisait le travail et les hommes libres qui siégeaient aux côtés du roi comme assesseurs de la cour ne constituaient plus qu'une survivance, dépourvue de toute fonction judiciaire. Il semble qu'il n'y ait eu aucun lieu fixe de réunion, la cour pouvant se réunir à l'endroit où cela était le plus utile.

Alors que l'ancienne coutume, basée sur la vendetta, se reconnaît dans la loi de *galanas* ou de compensation pour homicide, la notion de délit portant atteinte à l'État était entièrement acquise au pays de Galles. Pour les crimes graves la sanction normale était une amende de douze vaches et le nom en était *dirwy* (irl. *dire*) : pour des délits moindres l'amende était de trois vaches. Mais ces amendes étaient payées au roi et non à la partie lésée. Comme en Irlande enfin le témoignage consistait essentiellement en serments prêtés aussi bien du côté de l'accusation que du côté de la défense ; l'accusé étant tenu de produire des témoins justificateurs pour appuyer ses dires. Outre la cour du canton ou de la *cantref*, il existait une cour supérieure où se décidait tout ce qui concernait le roi et sa maison. À un niveau moins élevé, des cours de justice étaient réunies aussi par le *maer* ou intendant et par le *canghellor* (« chancelier »). En plus, l'évêque et l'abbé avaient leurs cours séparées mais la législation et la procédure étaient les mêmes pour toutes.

Trois chapitres du *Livre de Iorwerth*, consacrés respectivement à l'homicide, à l'incendie criminel et au vol, conservent quelques traits de l'ancien droit coutumier. L'amende pour homicide, appelée *galanas*, variait avec le rang de la victime, et elle était payée à la famille (aussi bien du père

que de la mère). Le prix de l'honneur se payait aussi (*wynebwerth*), et si les sommes n'étaient pas entièrement versées le meurtrier pouvait être tué en toute impunité. Ici, il subsiste quelque chose de l'ancienne vendetta car le paiement du prix de l'honneur ajouté à celui de l'amende est un point de concordance avec la coutume irlandaise et il faut qu'il soit d'origine commune. Les distinctions dans les degrés de responsabilité en cas de vol ou d'incendie criminel ont des affinités avec la loi irlandaise mais ces questions dépassent notre compétence et elles doivent être laissées aux spécialistes de l'histoire du droit.

La royauté a survécu au pays de Galles jusqu'à la fin de l'indépendance et, vers le Xe siècle, il y avait trois royaumes, Gwynedd dans le Nord, avec la citadelle royale d'Aberffraw dans l'île d'Anglesey, Deheubarth dans le Sud avec sa capitale à Dinefwr, et Powys à l'Est dont la capitale n'est pas connue [40]. Suivant les recueils de lois le roi avait une cour compliquée et de nombreux officiers. Il nommait les juges et la justice était rendue en son nom. Mais il semble que tout cela ait été emprunté à l'Angleterre anglo-saxonne. C'est dans les *Mabinogion* et dans quelques termes techniques des recueils de lois que l'on peut reconnaître des traces de l'ancienne organisation celtique. Par exemple le mot *alltud* « étranger » (littéralement « d'une autre tribu ») montre que la *tud* (irlandais *tuath*) était, comme en Irlande, l'unité de base avant l'établissement des trois royaumes. La famille à quatre générations et le patrimoine foncier étaient aussi organisés identiquement, de même qu'à l'origine la coutume de l'adoption et le système des garants.

Un exemple particulièrement intéressant peut servir à illustrer l'ancienne coutume qui se dissimule dans les textes gallois. Il a déjà été question de la loi irlandaise sur la saisie, laquelle se faisait normalement en bétail, c'est-à-dire en bêtes sur pied. La terre ne pouvait pas être saisie, étant donné qu'elle appartenait au groupe familial. Mais si quelqu'un avait une réclamation à formuler la concernant — au cas où il avait été injustement privé de sa part — il lui était possible de faire solennellement des sommations au moyen d'une procédure archaïque (*tellach*). Elle consistait en trois sommations à intervalles déterminés : chaque fois le plaignant se faisait accompagner d'un nombre accru de témoins et d'une plus grande quantité de bétail. À la troisième sommation lui et sa troupe passaient la nuit dans la propriété et il allumait du feu. Si l'occupant refusait alors de se soumettre à un arbitrage, la propriété était acquise au plaignant [41].

Une action en droit de propriété dans la législation galloise présente un contraste complet. Le plaignant comparaît devant la cour qui fixe la date de l'audience. L'occupant est alors cité en justice et les deux parties sont représentées par un conseil. Il y a une procédure régulière de comparution et nous avons affaire à une instance relativement moderne, alors que la forme irlan-

daise n'est qu'une méthode banale de saisie par la contrainte. Mais les textes gallois signalent un autre moyen légal de revendiquer la propriété d'une terre, à savoir en découvrant le feu du foyer ancestral (*dadannudd*). Le moyen était apparemment tombé en désuétude, car les juristes eux-mêmes n'en comprenaient pas clairement le sens. Mais sa persistance témoigne d'une pratique antérieure de l'ancien droit coutumier celtique [42].

Les légendes irlandaises nous en apprennent plus sur la vie du peuple que les contes des *Mabinogion* du pays de Galles. Dans les classes libres de la société l'honneur était ce que l'homme possédait et gardait le plus jalousement, c'était un bien plus précieux que la vie. Dans la légende de « l'Exil des fils d'Uisliu », Deirdriu contraint Uisliu par son honneur à l'emmener, et il ne peut refuser. Ses frères essaient de le dissuader. Mais quand ils apprennent qu'il s'agit d'une affaire d'honneur, ils promettent de se joindre à lui. Identiquement, dans le « Festin de Dún na nGéd », c'est l'insulte proférée contre Congal pendant le festin qui provoque la bataille de Moira. Dans le statut légal de tout homme libre l'élément important était le prix de l'honneur [43] et c'est de cela que dépendait le montant de la somme qui lui était due en compensation pour un dommage subi.

L'honneur d'un noble, même celui d'un roi, était menacé par la satire (*aer*) d'un poète, et elle était très redoutée. Rejeter la demande d'un poète, ou ne pas le récompenser convenablement pouvait valoir à quelqu'un une satire et, dans les légendes, la satire d'un poète allait jusqu'à défigurer un homme. Les demandes des poètes, et la bonne volonté des autres à leur donner satisfaction, quel qu'en soit le coût, sont un thème qui revient constamment.

Le terme employé pour désigner la requête formelle d'un poète est *ail-ges* (*ail* « reproche », *ges* « requête »). Le mot *geis* (pl. *gessa*) a seul acquis la signification de « tabou, prohibition » et il exprime l'idée, qui nous est familière à tous, d'éviter, par superstition, certaines actions ou circonstances. Mais dans la société irlandaise primitive la *geis* avait une grande importance, et elle est encore difficile à définir. Elle pouvait s'attacher au rang, par exemple à celui de roi, ou à un endroit, ou à une chose : il était *geis* pour quiconque de tourner le côté gauche de son char vers Emain Macha ; des *gessa* peuvent être spéciales à une lance ou à une épée [44]. Mais en règle générale c'étaient des restrictions imposées à un individu. Il était *geis* pour Fothad Canainne de boire de la bière sans avoir devant lui les têtes de ceux qu'il avait tués. Il était *geis* pour Cú Chulainn (« le Chien de Cúlann ») de manger de la viande de chien, et pour Conaire, dont le père était un oiseau, de chasser des oiseaux ; mais Conaire était sujet encore à beaucoup d'autre *gessa*, et il périt en les transgressant [45]. Un ancien traité sur les *gessa* des rois d'Irlande contient quelques curieux articles. Il est *geis* pour le roi de Tara

d'être encore au lit au lever du soleil dans la plaine de Tara, ou d'interrompre un voyage le vendredi dans Mag Breg, ou de traverser Mag Cuilinn après le coucher du soleil. Le roi du Leinster ne peut pas rester neuf jours de suite dans Mag Cualann, ni traverser Belach Duiblinne le lundi, ni dormir entre Dublin et la rivière Dodder avec la tête de côté. Le roi de Connaught ne peut pas faire le circuit de Cruachain à la fête de *Samain*. Le roi d'Ulster ne peut pas manger la chair du taureau de Dáire Mac Dáire ; il ne doit pas boire de l'eau de la rivière Bó Nemid entre l'aube et la tombée de la nuit. Et ce sont là seulement quelques-unes des *gessa*, car il y en a sept pour le roi de Tara et quatre pour chacun des autres rois [46].

Les rois et les nobles habitaient dans des enclos fortifiés par des terrassements (*dún* ou *ráth*) entourant plusieurs constructions en bois. À côté de l'enclos il y avait une prairie (*faithche*), probablement le pâturage du domaine.

De nombreux récits légendaires décrivent les festins des Irlandais : « l'histoire du Porc de Mac Dá Thó », « le Festin de Bricriu », « le Festin de Dún na nGéd », et nous avons, dans le *Livre de Leinster*, une description, et même un plan, de la salle du banquet à Tara. Toutes les places attribuées aux invités, les morceaux auxquels ils avaient droit, y sont notés par écrit. Bien que ces sources ne soient pas historiques au sens précis du terme, elles nous informent de ce qu'un public irlandais médiéval tenait pour traditionnel.

Le pain et le porridge étaient la nourriture normale, mais on servait du bœuf et du porc aux festins, et l'on buvait de la bière (*coirm*). On buvait aussi de l'hydromel (*mid*) et l'on servait du vin dans les grandes occasions. Le principal repas se prenait le soir et, dans une salle de réception royale, le feu était au centre, avec le chaudron. Les cornes à boire étaient remplies à un tonneau de bière. Les invités s'allongeaient sur des lits (*imdae*) disposés en rangées entre le mur et le feu. Les places d'honneur, à côté du roi, étaient attribuées en fonction du rang.

Dans le *Fled Dúin na nGéd* (« Festin de Dún na nGéd »), qui date du XIe siècle peut-être, il nous est dit que, lorsqu'un roi des Uí Néill du Sud était roi suprême, le roi de Connaught était à sa droite et que, lorsque c'était un roi des Uí Néill du Nord qui était roi suprême, le roi d'Ulster était à sa droite et celui de Connaught à sa gauche. Dans le récit de la « Bataille de Mag Rath », qui est quelque peu antérieur, il existe une relation, contraire et plus détaillée : le roi suprême est au milieu de la pièce, avec le roi de Munster à sa droite à l'extrémité sud, le roi d'Ulster à sa gauche à l'extrémité nord, le roi de Connaught derrière lui à l'ouest et le roi de Leinster devant lui à l'est. Les rois occupent ainsi une place correspondant à leur origine géographique, mais on peut douter qu'une telle assemblée d'hôtes se soit jamais

réunie.

Les vêtements portés par les hommes et les femmes étaient la *léine*, chemise de lin portée à même la peau, la *inar*, courte tunique, et par-dessus le tout un manteau de laine carré (*brat*) fixé par une broche (*delg*) qui était parfois un ornement de prix. Les anneaux, les bracelets et les torques étaient en or, en argent et en électrum (*finnruine*).

Les guerriers étaient armés du bouclier (*sciath*), de l'épée (*claideb*) et de la lance (*gae, sleg*). Les autres armes dont il est fait mention sont les *bir* et *foga*, petites lances, et *mánáis*, une arme plus lourde dont O'Curry dit qu'elle était faite pour l'estocade.

Sur la guerre, les légendes du cycle d'Ulster conservent une tradition qui correspond exactement aux descriptions des coutumes gauloises faites par les écrivains anciens. Les guerriers allaient au combat en char ; la provocation au combat singulier et le fait de prendre les têtes des ennemis tués sont fréquemment mentionnés. Les razzias de bétail étaient alors, comme plus tard, le plus fréquent prétexte à combat.

Dans les temps historiques, alors que les anciennes coutumes héroïques tombaient en désuétude, les armes et les boucliers ont dû rester à peu près les mêmes jusqu'à ce que les invasions scandinaves vinssent tout remettre en question et introduire de nouvelles modes. Mais aucune étude complète n'a été consacrée au sujet depuis le temps d'O'curry et de Joyce.

La chasse et la razzia du bétail étaient la principale occupation des nobles. Chez eux ils écoutaient les poèmes des *filid* et des bardes, et les légendes des conteurs. Les jeux de société étaient un passe-temps usuel : celui dont il est le plus souvent question est le *fidchell* (gallois *gwyddbwyll*) « intelligence du bois » ; d'autres jeux similaires étaient le *brandub* « corbeau noir » et le *buanfach* « long coup ». Du *fidchell* nous savons seulement qu'il se jouait pour un enjeu et qu'il y avait deux séries de figures sur un échiquier divisé en carrés.

Les garçons jouaient à un jeu de balle quelquefois appelé *áin phuill* « pousser dans le trou ». Dans une ancienne description de la *Táin Bó Cúalnge* chaque joueur a une balle, chaque parti attaquant l'autre et défendant ses buts alternativement.

L'année était divisée en deux périodes de six mois par les fêtes de *Beltaine* ou *Cétsamain* (1er mai) et de *Samain* (1er novembre) et chacune de ces périodes était également divisée par les fêtes de *Lugnasad* (1er août) et *Oímelc* ou *Imbolc* (1er février). Le premier de ces noms contient le mot voulant dire « feu » (*tene*, c'est-à-dire « Feu de Bel ») et il existe une tradition suivant laquelle, en ce jour, les druides poussaient le bétail entre deux feux, à titre de protection contre la maladie [47]. La seconde fête, *Samain*, était la plus importante de l'année, probablement une fête de la moisson et le mot peut

signifier « la fin de l'été », bien qu'on ait proposé une autre étymologie [48]. *Lugnasad* signifie « assemblée de Lug » et *Oímelc* semble signifier « lait de brebis », ce qui pourrait être le nom de la saison de l'agnelage [*].

Le trait dominant de la société, aussi bien au pays de Galles qu'en Irlande, est son caractère rural. Il n'y avait ni ville, ni même de village au sens actuel du mot. La civilisation urbaine est restée étrangère aux Celtes insulaires jusqu'à ce qu'elle leur eût été imposée par leurs conquérants. Après que les légions romaines se furent retirées de Grande-Bretagne, les Bretons abandonnèrent les cités et les camps, et reprirent leur mode de vie rural. En Irlande, même après l'invasion normande, les villes n'ont été que des citadelles d'où les Irlandais de souche ont été exclus. Les anciennes villes, Dublin, Waterford et Limerick, ont été construites par les envahisseurs scandinaves ; d'autres, plus récentes, Trim, Kilkenny et Clonmel, par les Normands. La ville, avec son marché commercial, avec ses droits et obligations corporatives, était étrangère à la société celtique. Les premières monnaies irlandaises ont été frappées par Sihtric III de Dublin vers la fin du Xe siècle et Hywel Dda fut le premier roi à battre monnaie au pays de Galles. Il n'y a pas eu de monnaie irlandaise indigène avant l'invasion normande. Les transactions se faisaient par troc, avec des prix évalués en bétail, et le principal centre commercial était l'assemblée populaire, en Irlande le *oenach*, lequel a donné son nom à la foire aux bestiaux modernes. Les lois galloises fixent des amendes en argent car elles sont tardives, mais le souvenir subsiste des pratiques plus anciennes. La loi dit : *ar warthec y telyt pob tal gynt*, « tout paiement était fait autrefois en bétail [49] ». En Irlande, même les commentateurs tardifs continuèrent à compter en bétail, longtemps après l'invasion normande, alors que la monnaie était certainement en usage. Mais, à la vérité, les Irlandais n'ont pas dû adopter volontiers la monnaie, car les échanges, parfois, ne se font pas en espèces, mais en onces d'or et d'argent, au XVIe siècle encore [50].

Le caractère conservateur de la société celtique insulaire lui confère un grand intérêt, et il en reste quelque chose, même à notre époque. Les campagnes galloise ou irlandaise, avec leur habitat dispersé, avec le quadrillage très dense de leurs champs, reflètent même encore de nos jours la vieille typologie rurale, celle des groupes familiaux propriétaires du sol. Evans, dans son *Irish Heritage*, et Arensberg, dans *The Irish Countryman*, ont montré, au moins pour l'Irlande, que les modifications ont été très lentes dans un tel environnement.

---

[*] *Oímelc* est en fait une étymologie analogique. La forme originelle *imbolc* signifie « lustration ».

NOTES

1. Voir BINCHY, *Críth Gablach*, 109 ; MAC NEILL, *IPG*, p. 88 et suiv.
2. *RG*, 104.
3. Voir HOGAN, *The Tricha Cét and Related Land-Measure*, p. 191 et suiv. *PRIA*, XXXVIII, C 1929.
4. On a mis à l'actif de Giraud de Cambrie la constatation qu'il y avait en Irlande, en son temps, cent soixante-seize *trícha cét.* Mais c'est une erreur. Il ne fait pas mention des *trícha cét* et son compte des « cantreds » d'Irlande est fantaisiste. Voir *Top. Hib.*, III, V (éd. Dimock, 145).
5. D. A. BINCHY, in *Early Irish Society*, 56.
6. *CK*, p. 38 et suiv.
7. *MD*, IV, 142, 125.
8. *ZCP*, XVII, 139. Voir aussi O'RAHILLY, *Eriu*, XIV, p. 14 et suiv., chez qui d'autres références sont indiquées ; et J. WEISWEILER, *Heimat und Herrschaft*. La discussion la plus récente est celle du professeur MAC CANA, « Aspects of the Theme of King and Goddess in Irish Literature », in *EC*, VII, p. 76 et suiv., VIII, p. 59 et suiv. Sur la souveraineté voir F. LE ROUX, « La Courtise d'Etaín, commentaire du texte », in *Celticum*, XV, p. 328 et suiv. Voir aussi G. DUMÉZIL, *Mythe et Épopée*, II, p. 331 et suiv.
9. Sur le lien matrimonial entre le roi et le peuple dans l'Inde, voir J. HEESTERMAN, *The Ancient Indian Royal Consecrations*, La Haye, 1951, p. 195, 226.
10. *Top. Hib.*, III, XXV. Voir F. LE ROUX, « Recherches sur les éléments rituels de l'élection royale irlandaise et celtique » in *Ogam*, XV, p. 123 et suiv. et p. 245 et suiv.
11. J. O'DONOVAN, *Tribes and Customs of hy Fiachrach*, 425 ; *Medieval Studies presented to Ambrey Gwynn S. J.*, Dublin, 1961, 197 ; cf. la baguette d'Agamemnon, *Iliade*, II, 101. Voir G. L. HUXLEY, *Achaeans and Hittites*, p. 45-46. J. CARNEY a montré que le Festin de Tara était la cérémonie d'intronisation du roi de Tara, *SILH*, p. 334 et suiv. Voir aussi BINCHY, *Eriu*, XVIII, 134.
12. « Die magische Kraft der Wahrheit im alten Indien », in *ZDMG*, XCVIII, 1944, 1 ; « The Hindu Act of Truth in Irish Tradition », in *Modern Philology*, XLIV, 1947, 137 ; Maartje DRAAK, « Some Aspects of Kingship in Pagan Ireland », in *The Sacral Kingship*, 651-663 (Leyde, 1959).
13. Voir *LC*, p. XVII.
14. BINCHY, *Eriu*, XVIII, 125.
15. BINCHY, *EIS*, 58. Pour la majeure partie de la documentation de ce chapitre nous sommes redevables aux notes non publiées du professeur Binchy. Un texte gallois dit : « Il y a trois sortes de personnes, le roi, le noble et le serf », Melville RICHARDS, *Laws of Hywel Dda*, 26.
16. Il ne fait pratiquement aucun doute que le mot est apparenté au sanskrit *arya*, bien que Thurneysen ait suggéré une autre explication, *ZCP*, XX, 353. Binchy nous a fait remarquer que le génitif *airech* doit s'expliquer par l'analogie avec

ruire « roi suprême », génitif *ruirech.*

17. Voir les références chez O'RAHILLY, *EIHM*, 340.
18. *Hist. of Indian Lit.*, I, 30.
19. P. HORSCH, *Die vedische Gātha = und Ślokaliteratur*, Berne, 1968, 422 ; J. GONDA, *Ancient Indian Kingship*, p. 46-47.
20. *CK*, p. 90 et suiv.
21. *RC*, L (1933), p. 77.
22. Voir BINCHY, *PBA*, XXIX, 223.
23. O'Rahilly fait remarquer que le nom de *Mide* est tardif. Le nom ancien de la province centrale est incertain, *EIHM*, 166, 174, n. 1. Sur les cinq provinces, voir p. 53-54.
24. *EIHM*, 166.
25. BINCHY, *Proceedings of the International Congress of Celtic Studies*, Dublin, 1962, 121.
26. Voir THURNEYSEN, *Cóic Conara Fugill*, *APAW*, 1925, *Phil. Hist. Kl.* 7.
27. Voir THURNEYSEN, « Die Bürgschaft im irischen Recht », p. 35 suiv. in *APAW*, 1928, *Phil. Hisl. Kl.*, 2 ; BINCHY, *EIS*, 63.
28. THURNEYSEN, « Das Fasten beim Pfädungsverfahren », in *ZCP*, XV, p. 260 et suiv. ; JOLLY, *Grundriss der indo-arischen Philologie*, II, 8, 148 ; L. RENOU, « Le jeûne du créancier dans l'Inde ancienne », in *JA*, 1943-1945, p. 117 et suiv.
29. Voir BINCHY, *CG*, p. 84 et suiv.
30. BINCHY, *Eriu*, XII, p. 1 et suiv. et *infra* p. 99-100.
31. C'est la Kormlöd dont la saga de Burnt Njal dit : « Elle était douée d'une grande beauté et de toutes les qualités qui ne dépendaient pas d'elle, mais il est dit que pour toutes celles qui étaient de sa responsabilité elle était abominablement méchante. »
32. THURNEYSEN (*et alia*), *Studies in Early Irish Law*, p. 16 et suiv., p. 240 et suiv. Ici encore je dois beaucoup aux notes non publiées du professeur Binchy.
33. Le *sét* était une unité de valeur égale à la moitié d'une vache laitière.
34. Voir Melville RICHARDS, *Laws of Hywel Dda*, 77.
35. *Eriu*, XX, p. 1 et suiv.
36. *Críth Gablach*, éd. Binchy, II, p. 47 et suiv. ; *Eriu*, XII, p. 82 et suiv.
37. La date tardive des manuscrits n'est pas un élément décisif car les manuscrits irlandais sont, à une exception près, beaucoup plus tardifs encore. En Irlande, la tradition indigène se révéla tout de suite plus forte que l'influence normande et il est bien connu que ce sont les Normands qui, bientôt, employèrent les méthodes irlandaises.
38. Hywel D. EMMANUEL, « The Latin Texts of the Welsh Laws », in *The Welsh History Review*, 1963, p. 25-32.
39. *HW*, I, 302.
40. Voir *Wales through the Ages*, 107 ; Pengwern ne doit pas avoir duré très longtemps. Voir *CLH*, p. 192-193.
41. Voir *AL*, IV 18.
42. Nous sommes ici particulièrement redevables aux notes non publiées du professeur Binchy.
43. BINCHY, *Críth Gablach*, 85.

44. Voir J. R. REINHARD, *The Survival of Geis in Medieval Romance*, p. 56 et suiv.
45. *EIL*, p. 27 et suiv.
46. Voir « The Taboos of the King of Ireland », *PRIA*, LIV, C, p. 1 et suiv. et aussi J. R. REINHARD, *op. cit.*, p. 106 et suiv.
47. BINCHY, *Eriu*, XVIII, 129. Le roi mythique Beli de la tradition galloise peut préserver le nom, mais on ne connait aucun dieu Bel irlandais.
48. Voir J. VENDRYES, *La Religion des Celtes*, Paris, PUF, collection Mana, Introduclion à l'Histoire des Religions, 2, 1948, 313. Nouv. éd. augmentée, Spézet, Coop Breizh, 1997.
49. *ALI*, II, XXI, 10.
50. Voir *Sudia Celtica*, I, p. 1 et suiv.

CHAPITRE VI

LES DÉBUTS DE L'HISTOIRE DES ROYAUMES CELTIQUES MODERNES

L'entente entre les maisons régnantes de Dumbarton et de Dál Riata (cf. *supra*, p. 96) a dû se rompre après la mort d'Aedán. En 642, son petit-fils, Domnall Brecc, entreprit une expédition désastreuse contre les Bretons de la haute vallée de la Carron. Ceux-ci étaient dirigés par leur roi, Owen de Dumbarton, un descendant collatéral de Rhydderch Hen (cf. *supra*, p. 70), et les bardes bretons triomphants chantèrent comment « les corbeaux dévorèrent la tête de Domnall Brecc [1] ». C'est un trait intéressant, dans un poème panégyrique, sur le chef breton victorieux. Mais par la suite il n'est plus question d'une agression venant du Dál Riata à cette époque. Pendant environ un siècle l'histoire de ce royaume est faite en grande partie des luttes internes pour la suprématie entre les Cinél Loairn et les Cinél Gabráin.

Mais la pénétration des Scots vers l'est en territoire picte continua à faire des progrès. Dès 628 les *Annales d'Ulster* parlent du fils d'Aedán, Eochaid Buide, comme un *rex Pictorum*, et il est possible que la dynastie de Dál Riata ait affermi son influence, sinon ses conquêtes vers l'est, chez les Pictes, pour plusieurs générations. Le nom d'*Atholl*, dérivé de *Ath-Fótla* « seconde Irlande » ou « Nouvelle Irlande [2] », a dû être donné à cette région par les Scots eux-mêmes vers le commencement du VIIIe siècle [3]. C'était au départ un des royaumes des Pictes du Sud, avec Scone pour capitale.

Vers le milieu du VIIIe siècle le Dál Riata entra en conflit avec Oengus Mac Fergusa, le plus puissant de tous les rois des Pictes du Sud. Ses origines précises sont inconnues, mais il semble qu'il soit le représentant d'une nouvelle dynastie. Pendant le siècle qui précéda l'union des Pictes et des Scots les quatre royaumes des Pictes du Sud (cf. *supra*, p. 87-88) s'étaient opposés, avec des fortunes diverses, mais le résultat final, dans la lutte pour la suprématie, fut d'établir le pouvoir d'Oengus Mac Fergusa [4] dont la résidence principale a dû être traditionnellement dans le Fortrenn, à Forteviot, et il est

évident que les Pictes de Fife, qui avaient leur capitale à Kilrymont ou St-Andrews, étaient ses alliés. Il est possible, en effet, qu'à cette époque le nom de Fortrenn comprît aussi le comté moderne d'Angus aussi bien que celui de Fife, et que le royaume picte d'Angus, avec sa capitale à Forfar, ait conservé ce nom.

En 741 les annales irlandaises enregistrent une *percussio Dál Riatai* (« une attaque dévastatrice ») d'Oengus contre le Dál Riata. C'est cependant cette année-là que commence le long et brillant règne d'Aed Finn sur le Dál Riata et, en 749, nous apprenons que la puissance d'Oengus est une « marée descendante ». En 758, c'est l'invasion de Fortrenn par Aed de Dál Riata que Flann Mainistrech [5] nomme « Aed le pillard », et que le *Duan Albanach* (« le poème écossais ») [6] appelle *Aed ard-fhlailh*, « Aed le haut-souverain ». Une attaque sérieuse contre les Pictes part alors du Dál Riata et il est probable que c'est à ce moment que les Scots pénètrent profondément dans Atholl et Fife.

La période qui va de 765 à 973 est très obscure parce que les annales irlandaises, qui jusqu'à présent ont été notre principal guide dans l'histoire du Dál Riata, nous font défaut. Elle a dû cependant être importante car nous sommes à la veille de l'union des Pictes et des Scots, mais les Pictes ont laissé peu de documents dignes de foi, même à cette date tardive. L'union a dû en effet se réaliser progressivement, dans une grande mesure par des mariages, et il semble que, peu après 781, les familles royales de Dál Riata et des Pictes aient été unies jusqu'à un certain point car, après la mort de Fergus, successeur d'Aed Finn, quatre des neuf rois du Dál Riata qui se succèdent entre lui et Kenneth Mac Alpin portent des noms pictes. Ce ne peut pas être le résultat d'une conquête puisque ces noms pictes n'apparaissent pas avant 781 (l'année de la mort de Fergus) et que les annales ne font aucune allusion à un événement qui puisse en rendre compte. En outre tous les rois pictes dont on sait qu'ils ont régné sur le Dál Riata portent des noms qui en sont originaires, à l'exception de Constantine (mort en 820). Il ne peut faire aucun doute que la loi picte de succession par les femmes, conjuguée à la règle de succession patrilinéaire par « tanistrie » dans la famille royale de Dál Riata, a grandement facilité l'union des deux peuples par intermariage. L'union des Pictes et des Scots, qui a produit l'Écosse moderne, semble s'être faite vers le milieu du IXe siècle, sous le règne de Kenneth Mac Alpin (mort en 858), peut-être progressivement. Mais les attaques des Vikings atteignaient maintenant leur point culminant et le chroniqueur anglais du XIIe siècle, Henry de Huntingdon, dont l'information provient probablement de documents datant du règne de David Ier, attribue le succès initial de Kenneth sur les Pictes au fait qu'il les a attaqués immédiatement après que des pirates danois leur eurent infligé une épouvantable défaite.

On sait peu de chose sur la montée au pouvoir de la famille de Kenneth. Le père d'Alpin appartenait à la lignée royale de Gabráin, mais son nom dénote l'origine picte de la mère. Il a régné sur le Dál Riata pendant la première moitié du IXe siècle, mais sa patrie et ses origines nous sont inconnues. Henry de Huntingdon constate qu'en 834 « Alpin roi des Scots combattit les Pictes avec succès et que beaucoup de nobles pictes furent tués ; mais que trois ans après Alpin fut tué dans une autre bataille, ayant été repoussé avec succès », et que les Pictes lui coupèrent la tête [7].

Henry de Huntingdon dit encore que Kenneth a attaqué les Pictes et fondé la monarchie d'Alba en 834 après s'être battu contre les Pictes « sept fois en un jour ». Il est évident qu'Alpin et son fils Kenneth ont été célébrés dans une poésie élégiaque dont les échos ont laissé des traces dans nos archives. C'est ce qu'on pouvait attendre d'un royaume irlandais comme celui du Dál Riata et il convient de prendre les précautions qui s'imposent. La *Chronique des Pictes* et des Scots réunis, qui date du Xe siècle, constate que Kenneth a gouverné les Pictes avec bonheur pendant seize ans après les avoir « effacés » (*delevit*) de la carte. D'autres textes parlent d'une *destructio* des Pictes mais il est à remarquer qu'il n'existe aucune allusion à un tel événement dans les annales de provenance irlandaise, bretonne ou anglaise. Quand elles enregistrent sa mort en 857 (*recte* 858) les *Annales d'Ulster* appellent Kenneth roi des Pictes et le titre continua à être employé par las annalistes irlandais et même gallois jusqu'au temps de son petit-fils. Mais tous les sujets de Kenneth et de ses successeurs sont appelés *Scots* et l'on considéra bientôt les Pictes comme un peuple du passé.

Le royaume irlandais d'Argyll imposa aussi progressivement sa langue dans le nord et l'ouest de l'Écosse, mais nous ne savons pas pendant combien de temps le picte continua à être parlé et l'anglais n'avait pas encore recouvert le brittonique dans les Basses-Terres orientales. L'emploi du gaélique s'est-il généralisé entre le Ve et le IXe siècle ? Ce n'est pas impossible mais on est enclin à penser que la nouvelle influence irlandaise a commencé à s'exercer antérieurement à l'immigration des fils d'Erc, au Ve siècle de notre ère. On peut même supposer en fait que les Irlandais ont traversé la mer, étroite à cet endroit, à une époque plus ancienne et que le souvenir des fils d'Erc n'est pas le commencement mais le dernier stade d'une immigration. Il s'inscrit dans les archives d'une nouvelle dynastie.

Cependant, quel que soit le moment où les Irlandais sont arrivés, l'élément « irlandais » en Écosse, bien qu'il fût de loin numériquement inférieur aux Pictes, prédomina dans tout le pays, et Dál Riata lui-même devint insignifiant. À partir du IXe siècle ce petit royaume de la côte occidentale ne joue plus qu'un maigre rôle historique. Le centre du pouvoir passe de l'Ouest à l'Est et, bien qu'il ait été inférieur en nombre, il semble que ce soit

l'élément écossais qui l'ait emporté dans l'aristocratie. La capitale religieuse était déjà à Dunkeld, à l'ombre du mont Schiehallion, sur le bord du Tay, à quelques miles au nord de Perth, où elle avait été transférée par Constantine, roi des Pictes (mort en 820) [8]. Les rois de Dál Riata vivent et règnent désormais dans les anciens royaumes pictes. Flann de Monasterboice dit que Kenneth Mac Alpin « fut le premier roi des *Gaedhil* (c'est-à-dire des « Irlandais ») à posséder le royaume de Scone (c'est-à-dire Atholl) » qui était déjà virtuellement irlandais. Il semblerait cependant que, comme celle de Bernicie, la famille royale ne fût pas entièrement sédentaire car nous la trouvons aussi à Abernethy, Forteviot et Rosemarkie. La principale résidence royale a dû être à Scone, près du camp romain de Grassy Walls, à Scone Park, en Atholl, sur les agréables bords du Tay, à peu de distance au nord de Perth. Sur le terrain situé immédiatement derrière le palais de Scone un remblai marque encore l'ancien emplacement de la résidence traditionnelle des rois pictes ou rois de *Cruthentuath*.

Maintenant, nous allons aborder l'une des périodes les plus intéressantes de l'histoire du pays de Galles, jusqu'à la prise de possession du nord du pays par Rhodri Mawr (mort en 878) dont le petit-fils Hywel Dda (mort en 950) fut le premier à se soumettre à un roi anglais. Les traits les plus importants de cette période de l'histoire galloise sont, en premier le processus d'unification des royaumes gallois, achevé en quelques générations par une série d'alliances matrimoniales et royales ; en second la défaite de l'armée danoise par Rhodri Mawr et la mort du roi Gormr ; et troisièmement la fin de l'isolement du pays de Galles, le commencement de son développement intellectuel et l'établissement de relations avec le Wessex et le continent. Le rôle joué par la maison de Wessex dans la politique galloise est en effet très important, et surtout le rôle joué par Alfred le Grand. L'ampleur des sympathies qu'il s'était attirées en terre celtique et son influence dans la politique galloise sont un des chapitres fondamentaux de l'histoire de notre pays. Nous ne trouverons pas dans la *Chronique anglo-saxonne* une reconnaissance complète de l'intérêt des entreprises d'Alfred en matière de politique celtique car l'annaliste s'intéressait à tout autre chose. Mais nous en trouverons l'explication dans la *Vie du Roi Alfred* par Asser, la première autorité sur le sujet, tout d'abord parce qu'il y est question du sud du pays de Galles.

Au début du IXe siècle, en 816 ou en 828 [9], un changement se produisit dans la succession patrilinéaire de Gwynedd [10]. Merfyn Frych (mort en 844) était fils de Gwriad : sa mère Ethyllt descendait du « Dragon des Îles » Maelgwn, du Catamanus de la célèbre inscription d'Anglesey (cf. *infra*, p. 99), et aussi du grand Cadwallon, qui tua Edwin de Northumbrie. Elle appartenait donc à la famille la plus distinguée du pays de Galles. Quant à la famille du père de Merfyn Frych, elle n'est pas bien authentifiée par les do-

cuments historiques, mais la poésie galloise et les généalogies suggèrent que le père appartenait aux « hommes du Nord » et qu'il descendait aussi bien de la famille renommée de Coel Hen que de celle de Dynwal Hen de Dumbarton, dont les dynasties avaient assuré la protection effective des frontières septentrionales pendant la fin de l'époque romaine. La famille prétendait que son ancienneté remontait à Llywarch Hen, cousin du grand Urien de Rheged, et à d'autres, dont les noms apparaissent dans la proche parenté de Merfyn, mais ne sont pas courants ailleurs au pays de Galles, bien qu'on les rencontre parmi ceux des « hommes du Nord ». Il est probable que l'expansion de la Northumbrie vers l'ouest a contraint les diverses branches des anciennes dynasties à se déplacer, à quitter en particulier le Galloway, à traverser les étroits bras de mer et à s'implanter en Irlande et dans l'île de Man [11]. Les *Annales d'Ulster* font état, pour l'année 657 (*recte* 658) de la mort de « Guret (Gwriad) [12], roi d'Alduathe » (Dumbarton), cependant que la fameuse croix de Man, portant l'inscription *Crux Guriat* [13], et qui est approximativement contemporaine de Merfyn, fait penser que la famille a pu venir directement de Gwynedd dans l'île de Man. Le nom est aussi celui du père de Merfyn, Gwriad, et celui de son fils ou petit-fils [14]. Il paraît évident que les propres ancêtres de Merfyn étaient au nombre des chefs des « hommes du Nord » et que les membres de la proche parenté, dont nous avons les noms au pays de Galles, faisaient partie des ancêtres du côté du père. Quel que soit l'endroit dont il était immédiatement originaire, Merfyn s'établit dans le Gwynedd et il s'allia à la maison royale de Powys en épousant Nest, sœur de Cyngen (mort en 855), le dernier roi de cette vieille famille. Le royaume de Powys passa ensuite selon toute vraisemblance à la famille de Merfyn Frych et, à la mort de celui-ci, à son fils Rhodri Mawr.

Merfyn était un roi sortant de l'ordinaire. Nous possédons, d'après un manuscrit conservé à Bamberg, en Bavière, et qui repose sur un original du IXe siècle, la phrase initiale d'une lettre — peut-être la plus ancienne lettre galloise qui existe — de lui à Cyngen, roi de Powys, son beau-frère [15] : *Mermin rex Conchen salutem*, « le roi Merfyn salue Conchen ». La lettre contient un cryptogramme érudit et Merfyn s'adresse à son voisin, le roi de Powys, en termes choisis. Il est évident que sa cour (appelée *arx*) est cultivée et qu'il y règne un certain niveau d'éducation : on y parlait un peu de latin, on y avait quelques notions de grec et on y parlait aussi au moins deux langues celtiques. La cour (*arx*) de Merfyn est située sur une route de passage régulier car la lettre laisse entendre que d'autres voyageurs vont suivre. C'est en vérité la première époque d'activité des savants irlandais dans les *scriptoria* des bibliothèques continentales, et il est connu que les *peregrini* irlandais, et aussi bretons, avaient des hôtels à leur disposition sur leur route. Quand nous apprenons donc que Cyngen, à qui la lettre de Mer-

fyn est adressée, mourut à Rome en 855, nous savons qu'il n'était que l'un des pèlerins, qui, en longues cohortes, sont partis de Grande-Bretagne et d'Irlande à cette époque. Alfred le Grand, du Wessex, fit deux fois le voyage de Rome.

Sur le plan intellectuel le règne de Merfyn [16] semble avoir été de la plus haute importance. C'est à cette époque que les *Annales Cambriae* ont dû être transcrites dans la forme que nous leur connaissons [17], et il en est de même du texte fondamental de l'*Historia Brittonum*. Les généalogies des princes bretons du Nord ont été enfin rédigées apparemment à la même époque et dans le même milieu [18]. Considéré dans son ensemble le témoignage suggère donc qu'il existait au pays de Galles une école d'antiquaires en pleine prospérité dans le Gwynedd vers le commencement du IXe siècle et qu'elle a été entretenue pendant tout ce siècle à la cour de Merfyn et de son fils Rhodri. Il est certain qu'à partir du commencement du IXe siècle les lettrés gallois disposaient d'un public continental, ou à tout le moins de son audience.

C'est aussi à cette époque que nous devons de connaître l'ancienne poésie galloise. Le titre de la grande série des plus anciens poèmes annonce qu'elle est l'œuvre d'Aneirin en personne, et une autre série, qui est parvenue jusqu'à nous, veut être l'œuvre de Taliesin. Il est difficile toutefois qu'elle puisse être de date aussi ancienne (cf. *infra*, p. 249). Le contenu des poèmes nous amène à conclure qu'Aneirin et Taliesin étaient respectivement les bardes officiels des cours de Manaw Guododin et d'Urien de Rheged. Nous ne savons pas où ces poèmes ont été mis par écrit pour la première fois, mais, pour des raisons linguistiques, c'est probablement au pays de Galles vers le IXe siècle. Nous ne savons pas même où les manuscrits qui nous restent ont été écrits, mais c'est presque certainement encore au pays de Galles ou, mais c'est moins probable, en Cumbrie. Il faut en tout cas que la matière des poèmes ait été bien connue des milieux littéraires de Gwynedd car, selon toute probabilité, c'est dans ces mêmes milieux que des transcriptions ont été faites à partir de traditions orales, ainsi que cela en a été le cas pour les traditions, les annales et les généalogies des princes du Nord, dans le nord du pays de Galles au IXe siècle. Comme en Irlande, l'érudition latine fut mise à contribution pour la notation écrite des traditions orales anciennes, probablement en fonction des intérêts des dynasties régnantes. Gwynedd était un centre de culture et de traditions orales indigènes et la cour, celle de Merfyn tout d'abord, puis plus tard celle de son fils Rhodri Mawr, portait la plus grande part de responsabilité dans la mise par écrit des documents car, plus que partout ailleurs, il importait d'y exalter les ancêtres du Nord, les traditions du Nord, la magnifique histoire du Nord. La littérature orale relative aux premiers membres de la lignée des ancêtres de Merfyn s'explique

très bien : elle constituait un inestimable surcroît de prestige pour la nouvelle dynastie qui voulait descendre de Llywarch Hen, l'homme du Nord.

Le grand événement intellectuel du règne de Merfyn et de celui de son fils Rhodri a peut-être été la transcription des anciennes traditions du nord, celles de l'âge héroïque de la Grande-Bretagne septentrionale. Dans la mesure où la dynastie était une nouvelle venue dans le nord du pays de Galles la tradition de son héroïque passé nordique, — aidant aussi à son attitude anti-anglaise —, a dû être précieuse pour lui valoir l'appui de ses adeptes immédiats et de la population plus importante de son pays d'adoption.

L'importance du rôle joué par la cour du nord du pays de Galles à cette époque n'a pas été appréciée à sa juste mesure. Merfyn premièrement, puis son fils Rhodri ont fait le pays sortir de son isolement et entrer dans la vie intellectuelle européenne. En politique non moins qu'en littérature ils ont apporté une contribution durable à la future histoire de Galles, travaillant de propos délibéré à son unification, non par la violence, mais par la politique et par une série de mariages diplomatiques : nous avons vu que Merfyn est arrivé au trône par le mariage de son père Gwriad avec Ethyllt, fille de Cynan, dernier roi de la lignée insulaire de Gwynedd, et que Merfyn épousa Nest [19], sœur du dernier roi de la vieille famille de Powys.

Le fils né de cette union fut Rhodri Mawr, « Rhodri le Grand ». Du côté de sa mère il était l'héritier du Powys, étant donné que, par Ethyllt, Merfyn avait hérité Gwynedd et, à la mort de Cyngen à Rome en 855 [20], Rhodri acquit le Powys [21] qu'il ajouta au Gwynedd. Peu après 872 Rhodri lui-même épousa Angharad, sœur de Gwgon, roi de Ceredigion, et il semble qu'il se soit trouvé alors en possession du grand royaume de Seisyllwg, formé plus d'un siècle auparavant par l'adjonction de Ceredigion à Ystrad Tywi, coupant le petit royaume « irlandais » de Dyfed (cf. *supra*, p. 58) ou de Pembroke du reste du pays de Galles. Des fils de Rhodri le Dyfed n'avait donc plus rien à espérer que la mort lente par strangulation, pris en tenailles comme il l'était. Le petit-fils de Rhodri, Hywel Dda, fils de Cadell, lui-même fils de Rhodri et d'Angharad, sut néanmoins calmer les craintes d'Hyfaidd (Hemeid), roi de Dyfed et, d'un ennemi il se fit un ami en épousant sa petite-fille Elen, de sorte qu'à la mort du fils d'Hyfaidd, Llywarch, en 892 [22], Hywel ajouta le Dyfed à Seisyllwg en tant que partie de son propre domaine. Finalement, succédant aux fils de Rhodri Mawr, il annexa aussi le Powys.

C'est une dynastie vraiment remarquable car, par une série de mariages diplomatiques, apparemment sans donner un seul coup d'épée, elle s'était rendue maîtresse de la majeure partie du pays de Galles en quatre générations. Dès le milieu du IXe siècle Rhodri était l'homme le plus important du pays et le fondateur d'une grande famille. Mais Merfyn lui avait déjà préparé

le terrain. Son mariage avec Nest, de Powys, doit avoir eu lieu juste au moment où le Powys et Gwynedd avaient tous les deux à souffrir des attaques dévastatrices des Merciens, et la Mercie recevait de l'aide du Wessex. C'était sans nul doute dans l'intention d'opposer un front uni à l'invasion anglaise que Merfyn s'était allié à son voisin, lequel régnait sur la partie la plus riche et la plus vulnérable du pays de Galles. Mais l'histoire de l'unification progressive, non moins que la longue existence de beaucoup des premières dynasties galloises, démontre l'inanité des conceptions faisant des Celtes des peuples intrinsèquement guerriers.

L'œuvre militaire de Rhodri est à peine moins importante que sa politique de consolidation. En 855 (*recte* 856) les *Annales d'Ulster* annoncent la mort de Horm (en norrois *Gormr*), chef des Danois, tué de la main de Ruadri, fils de Meirmenn, roi des Bretons [23]. Le bruit de cet exploit extraordinaire atteignit probablement la cour de Charles le Chauve à Liège qui, à cette époque, était très gêné par les Vikings, puisque Sedulius Scottus (« l'Irlandais »), membre de la cour de Charles (cf. *infra*, p. 219) composa une ode en l'honneur de la victoire remportée sur les Danois [24]. En 876 les *Annales Cambriae* enregistrent la « Bataille dominicale » d'Anglesey, livrée sans nul doute contre les Danois. C'est certainement aussi l'explication de l'année 876 (*recte* 877) dans les *Annales d'Ulster*, lesquelles racontent comment Ruaidri, fils de Muirmen, roi des Bretons, vint en Irlande, fuyant devant les « Noirs Étrangers » (les Danois). L'année suivante les *Annales Cambriae* enregistrent la mort de Rhodri, et aussi celle de son fils Gwriad [25], tués par les Saxons. Son royaume passa à ses fils en héritages partiels : Anarawd, sans doute l'aîné, eut Gwynedd et Anglesey, Cadell eut probablement Seisyllwg, où ses descendants régnèrent pendant de nombreuses générations. Mais les parts qui durent échoir aux quatre fils restants nous sont inconnues [26].

Comme les hommes du Nord, Rhodri avait été contraint de lutter sur deux fronts et sa mort fut le coup le plus rude que les Gallois aient subi à cette époque. À l'Ouest, les Danois étaient encore une puissance grandissante ; à l'Est, les Anglais aussi, aussi bien ceux de Mercie que de Wessex. Ils avaient été et étaient une menace croissante. L'héritage fait par Rhodri du Powys, lui assurait la succession de la partie la plus riche du pays de Galles. Mais c'était aussi celle des querelles, remontant à des générations, le long de ses frontières, ce dont Offa's Dyke, construit pendant les dernières années du VIIIe siècle, porte témoignage. Tout au début du siècle, du vivant d'Elisedd, roi de Powys (dont le souvenir est conservé par la croix de Llangollen, connue généralement sous le nom de Pilier d'Eliseg), les Gallois avaient été assez forts pour gagner un peu de terrain ; mais en 822 les *Annales Cambriae* enregistrent la destruction de Degannwy par les Saxons qui « prirent la ré-

gion de Powys sous leur pouvoir » (*in sua potestate*). En 828 la *Chronique anglo-saxonne* annonce qu'Ecgbriht, le roi saxon de l'Ouest, a conquis la Mercie et obligé les Gallois à se soumettre, mettant ainsi le Wessex en conflit direct avec les Gallois pour la première fois.

Une génération plus tard, en 853, la *Chronique anglo-saxonne* dit que les Merciens, sous leur roi Burgred, obtinrent l'aide d'Aethelwulf, père d'Alfred le Grand, et firent une expédition au pays de Galles, qu'ils obligèrent à se soumettre. C'est à cette époque de l'assujettissement du Powys par Burgred de Mercie, avec l'aide du Wessex, que sir Ifor Williams a proposé de situer l'arrière-plan des tristes poèmes qui passent pour être l'œuvre de Llywarch Hen (cf. *infra*, p. 254). Il ne peut guère faire de doute que ce moment de vie politique intense et âpre fut l'occasion du pèlerinage de Cyngen à Rome.

La mort de Rhodri tué par les Saxons mit un terme à la longue lutte pour le pouvoir, non seulement entre le Powys et la Mercie, mais aussi dans les derniers temps entre le Gwynedd et le Wessex. Asser a estimé à sa pleine valeur la contribution de la dynastie de Gwynedd à la création d'un État gallois unifié, en ce sens qu'il a reconnu que la dynastie a transformé un conglomérat de petits États en un royaume étroitement uni, ce dont l'annexion du Powys par Hywel Dda, petit-fils de Rhodri, ne fut que l'étape finale. Asser dit expressément qu'après la mort de Rhodri ses fils œuvrèrent en commun contre les autres États du Sud, et c'est au pays de Galles des fils de Rhodri, Gwynedd au Nord et Deheubarth au Sud (cf. *supra*, p. 136), qu'il pensait plus particulièrement en désignant le pays par l'épithète grandiose de *Britannia*. Pendant les règnes de Merfyn et de Rhodri la gloire des « hommes du Nord » était destinée à briller à nouveau d'un vif éclat et à trouver son expression la plus achevée, aussi bien politique qu'intellectuelle. C'est dans la plus ancienne génération de cette famille [27] que nous rencontrons pour la première fois l'épithète *Mawr* appliquée à Rhodri. L'*Historia Brittonum*, compilée pendant ce siècle, insiste avec emphase sur la conservation des traditions romaines au pays de Galles. Sous le règne d'Alfred, Asser de Saint-David met l'accent sur les efforts constants du fils et héritier de Rhodri, Anarawd, pour faire l'union avec les Northumbriens. Il ne fait aucun doute qu'en tout cela Rhodri et ses fils ne tendaient qu'à créer une nation britannique unie, tout comme l'avait déjà fait leur ancêtre Cadwallon. C'est en partie à la lumière de cet idéal, en ayant à l'esprit le lien de la communauté de race et de langue que nous devons envisager la prééminence accordée aux traditions, à la poésie de Cumbrie et aux Bretons du Nord dans le Gwynedd au IXe siècle. Tous les souvenirs du passé héroïque ont servi à cette grande fin, laquelle, même après la mort de Rhodri, brilla de tous ses feux à travers les pays celtiques dans le dernier grand poème héroïque gal-

lois, la *Armes Prydein* [28] (la « Prophétie de Bretagne »), composée à une date qui n'est pas antérieure à 900 ni postérieure à 930 (cf. *infra*, p. 258).

Il serait intéressant de savoir comment Asser entra pour la première fois en contact avec Alfred. Ce qu'il en dit fait penser qu'il est arrivé comme réfugié lorsqu'il évoque son propre roi Hyfaidd de Dyfed, qui mit souvent le monastère de Saint-David au pillage et en expulsa les occupants. Il parle de son parent, l'évêque Nobis, ainsi que de lui-même, comme ayant été expulsés [29]. Il est frappant qu'Alfred et Guillaume le Conquérant aient également senti le besoin impérieux d'entrer en relations permanentes avec Dyfed et l'église de Saint-David. Était-ce la menace irlandaise ? Il nous faut à coup sûr associer les intérêts d'Alfred à Saint-David — une église et un monastère de caractère typiquement irlandais — à sa contribution à l'Église irlandaise, ce que Asser nous apprend (ch. 39) avec quelques autres détails aussi (ch. 76, 91) sur ses intérêts en Irlande. Nous avons en outre une seule et unique mention de la visite de trois Irlandais à sa cour, ainsi que l'annonce de la mort du scribe irlandais Swifneh (de Clonmacnois), événements consignés tous deux à l'année 891 dans le texte Parker de la *Chronique anglo-saxonne* [30]. Vivant sur les confins du pays de Galles Alfred ne pouvait pas manquer de comprendre que le Wessex et la Mercie ne pouvaient jamais espérer demeurer à l'abri d'une invasion venue de l'ouest avec un ennemi permanent et implacable sur leurs arrières.

Hywel Dda commença sa carrière comme cohéritier de Seisyllwg avec son frère Clydog, mais il est probable qu'il gouverna seul après la mort de celui-ci, laquelle se produisit deux ans après leur soumission à Édouard l'Aîné. Il est certain qu'il acquit le Dyfed par son mariage avec Elen, petite-fille d'Hyfaidd Hen (voir *supra*, p. 139). Au début de son existence il visita Rome et, dès son retour il fut, et pour toute sa vie, en rapports étroits avec la cour d'Angleterre. Nous lisons à l'année 926, dans la *Chronique anglo-saxonne*, qu'Hywel « des Gallois de l'Ouest » [31] et Owen de Gwent, en fait tout le sud du pays de Galles, se soumirent à Athelstan. Et quand, quelque dix ans plus tard, les princes tributaires se liguèrent contre le Wessex, seul le sud du pays de Galles semble s'être tenu à l'écart, probablement sous l'influence d'Hywel.

Pendant la majeure partie de sa vie Hywel n'éleva aucune prétention sur le nord du pays de Galles car le témoignage des chartes fait clairement ressortir que son cousin Idwal Foel ab Anarawd et lui régnèrent séparément sur le Nord et le Sud du temps d'Athelstan. Mais en 842 Idwal, son frère et peut-être son fils Elisedd furent tués dans un combat contre les Saxons. Il semble qu'à ce moment Hywel ait annexé le Gwynedd, certainement aussi le Powys, et qu'il devint graduellement dès lors, par héritage et mariage, le seul souverain du pays de Galles sous Athelstan.

Les sympathies anglaises d'Hywel sont bien attestées, de deux façons : d'une part par sa participation à la procédure légale anglaise, et d'autre part par l'influence anglaise sur ses propres institutions galloises (cf. *supra*, p. 136). Athelstan convoquait souvent les *subreguli* aux séances du *witan* pour l'approbation de dons de terre, et les noms des princes gallois apparaissent de temps à autre parmi les témoins. À partir de 928 et jusqu'à 949 le nom d'Hywel figure dans toutes les chartes contenant des signatures galloises, et toujours le premier dans l'ordre. L'un de ces dons faits à Luton en 931 porte l'attestation : † *Ego Howael subregulus consensi et subscripsi*. La croix représente indubitablement la marque d'Howel, s'acquittant de ses obligations de signature. L'influence anglaise sur ses institutions se voit encore dans le penny d'argent qui est maintenant au British Museum. C'est le premier penny d'argent antérieur à la conquête frappé par un roi gallois et il porte au revers la légende *Howael Rex*.

Il est intéressant de réfléchir à ce que l'histoire du pays de Galles aurait pu être si Rhodri n'avait pas été tué dans les hostilités contre les Saxons : il n'avait pas réussi à conquérir le Dyfed bien qu'il fût parvenu à l'investir et c'est de cette région du pays de Galles qu'Alfred entreprit, avec l'aide d'Asser, d'inaugurer une politique pro-anglaise parmi les princes gallois. C'est cette politique qui devait porter ses fruits dans l'alliance entre le petit-fils de Rhodri, Hywel Da, et le petit-fils d'Alfred, Athelstan, au siècle suivant. Quand Alfred obtint les services d'Asser, et l'hommage des princes gallois du Sud qui s'opposaient aux ambitions des fils de Rhodri, la lutte des politiques opposées des princes du Nord et du Sud était virtuellement dépassée. En l'occurrence, d'une part le séparatisme politique celtique nourrissait l'espoir d'une libération des Saxons, et d'autre part il y avait l'union avec l'Angleterre pour faire face au danger commun représenté par les Danois. L'annexion du Powys par Hywel Dda, puis sa soumission au fils d'Alfred, Édouard l'Aîné en 918, et sa soumission finale à Athelstan ne sont que les dernières phases des événements.

Il existe une similitude entre les visées et les réalisations de Rhodri Mawr et d'Alfred le Grand. La conséquence de la pression exercée par les Vikings a été que l'un et l'autre ont réussi à faire d'un groupe de petites entités des États relativement solides, luttant pour survivre sous la menace d'ennemis extérieurs. Chacun de ces princes a été le premier, dans l'histoire de son pays, à mériter l'épithète de « grand », sans doute à l'exemple de Charlemagne, grand empereur d'Occident. Tous deux avaient en effet des notions des affaires continentales et la mort de Rhodri, alors que la puissance d'Alfred montait rapidement, a sans nul doute facilité la tâche d'unification sous Alfred et Athelstan, premièrement des princes gallois du Sud, et en dernier lieu du pays de Galles tout entier sous un roi anglais. Dans les tradi-

tions du Nord et du Sud on a passé à cette époque des idéaux héroïques du Nord à la vision politique réaliste du Sud. Mais on est sorti aussi d'un monde ancien pour entrer dans une ère nouvelle.

Nous avons vu comment, à la fin de la période classique, et après que les invasions barbares eurent transformé l'Empire romain, deux peuples de l'Europe du Nord-Ouest ont continué à évoluer selon leurs propres tendances traditionnelles, avec des bouleversements relativement peu importants : ce sont les Germains des pays scandinaves et les Celtes des îles Britanniques. Bien qu'ils n'aient jamais été complètement isolés du continent et du nouvel état de chose résultant de la chute de l'Empire romain, ils ne furent pas affectés politiquement dans l'immédiat. Ils continuèrent ainsi sur leur erre dans un isolement relatif. L'accroissement du pouvoir royal s'y fit sous l'action de facteurs internes plutôt qu'externes, laissant inentamée l'intégrité des pays celtiques, hormis sur les franges extérieures.

Pendant le VIIIe siècle une nouvelle invasion barbare surgit du nord de l'Europe, balayant à l'Est la Russie et à l'Ouest les îles Britanniques et les pays périphériques d'Europe occidentale. On peut déduire la grande portée et l'impact dévastateur de ce mouvement du fait que les historiens le connaissent universellement sous le nom d'« Âge des Vikings ». Les activités orientales des Vikings scandinaves se concentrèrent en premier à l'Est, sur la Finlande, et plus spécialement sur la Russie où le grand système fluvial du Dniepr, du Don et de la Volga leur servit de route d'accès aux pays plus riches du Sud et de l'Est pour l'expansion, la colonisation et la formation d'États-cités. Les Vikings occidentaux, eux, partirent pour la plupart de Norvège et le point de départ de leurs expéditions peut se déduire des noms sous lesquels ils sont connus dans les documents irlandais de cette époque — *Lochlannaig*, gens de *Lochlann* (Rogaland), toute la région autour du fjord de Stavanger, au sud-ouest de la Norvège.

La raison de cet « Âge des Vikings », comme celle de toutes les invasions barbares, a été la pénurie de nourriture. La Norvège, en particulier, avec son axe long et étroit, consistant en une grande épine dorsale montagneuse bordée d'une étroite bande côtière, ne pouvait pas supporter un vigoureux accroissement de population. Sous une forme ou sous une autre l'émigration était inévitable. Une datation plus précise a été attribuée à des causes diverses, l'une d'entre elles ayant été, ainsi qu'on l'a supposé, l'invention de la quille, vers 600 [32], dont les conséquences ont été considérables sur la navigation occidentale.

La tradition scandinave insiste sur les effets de la politique d'Harold aux beaux cheveux (mort vers 945) [33] qui, de son royaume original de Vestfold dans le sud-est de la Norvège, visait à unifier tout le pays sous son gouvernement. Beaucoup de chefs indépendants émigrèrent pour obtenir de la

terre quelque part, surtout en Islande, aux îles Féroé et dans les îles du nord de la Grande-Bretagne.

Les Celtes eux-mêmes ont dû être d'intrépides navigateurs, car, ainsi que nous le verrons (cf. *infra*, p. 218), le moine et savant irlandais Dicuil, écrivant le traité *De Mensura Orbis Terrae* vers 825, probablement à Iona, parle d'îles, sans doute les Féroé, dans l'Océan au nord de la Grande-Bretagne, qui ont été habitées par des anachorètes irlandais pendant environ un siècle, mais qui étaient devenues désertes à cause des raids des Vikings. Il fait mention aussi de l'île de *Thile* (manifestement *Thule*, l'Islande) [34], laquelle lui avait été décrite environ trente ans plus tôt par des prêtres qui y avaient passé plusieurs mois. Plus tard, quand les Scandinaves s'établirent en Islande, à la fin du IXe siècle, ils trouvèrent un certain nombre d'ermites irlandais qui y vivaient encore et qu'ils appelèrent *papar* (littéralement « prêtres ») [35].

Selon toute probabilité, les causes déterminantes de l'avalanche venue du nord sur les îles Britanniques étaient externes. La première en était la disparition de la flotte picte des eaux septentrionales. Gildas parlait des attaques des Pictes contre la Grande-Bretagne méridionale à l'époque romaine (cf. *supra*, p. 50). Nous savons par Adamnán qu'au VIe siècle des Orkney (Orcades) étaient gouvernées par un *subregulus* sous l'autorité de Brude, le puissant roi des Pictes du Nord dont le pouvoir suprême s'étendait évidemment aussi aux Hébrides, et c'est une hégémonie qui ne peut reposer que sur sa flotte. À l'Ouest, il est possible que de nouvelles flottes celtiques aient été menaçantes car dès les environs du Ve siècle des navigateurs avaient fondé le royaume de Dál Riata à l'ouest de l'Écosse, en partant de leur pays natal en Irlande du Nord, et nous avons déterminé l'importance de sa flotte après la fondation du royaume d'Écosse. Les *Annales d'Ulster* enregistrent une expédition aux Orkney (*fecht*) d'Aedán Mac Gabráin, vers 580, à partir du district écossais d'Argyll. Désormais la puissance picte à l'Ouest était remise en question. À l'Est la police des mers était assurée par les Frisons qui, ayant confiné les Pictes dans les eaux septentrionales, ont ainsi amoindri leur puissance. Il peut être tenu pour assuré que la destruction de la puissance frisonne par Charles Martel en 734, parachevée par Charlemagne, assura aux Vikings la liberté des mers dans le Sud.

La colonisation des îles d'Écosse s'est faite sur une grande échelle, et la pénétration a dû être pacifique. La famille de Rögnvaldr, comte de Möre, grande province à l'ouest de la Norvège, au sud de Trondheim, s'établit dans les *Northreyjar*, « les îles Septentrionales », c'est-à-dire les Orkney et les Shetlands, probablement dès 860 [36], et le comté d'Orkney et les *Northreyjar* devinrent possession héréditaire [37]. À partir de là le royaume s'étendit sur tout le Nord de l'Écosse et la puissance, la richesse de sa cour sont attestées

par le nombre des *skalds* ou « poètes » qui s'y rassemblaient. Leurs poèmes panégyriques et élégiaques ont formé la base des sagas historiques des comtes d'Orkney, la *Jarlsaga*, incorporée à la *Orkneyinga saga* [38]. Ce grand comté a été pour les Vikings la clef du monde occidental ; ce n'était plus qu'une affaire de temps avant que leur rêve d'expansion ne les conduisît à nourrir des espoirs en Irlande. C'est ce rêve même qui rendrait compte des sagas, des poèmes ou de la description d'ensemble de la bataille de Clontarf [39], laquelle a sonné le glas des espérances irlandaises des Vikings. Mais ceci, c'est en venir tout de suite à la victoire finale des Celtes, avant même tout commencement. Entre les deux se situe une longue et cruelle agonie.

Le plus ancien des royaumes norvégiens des îles Britanniques date probablement de temps plus reculés encore : il comprenait les Hébrides, désignées sous le nom de *Suthreyjar*, « les îles du Sud » (plus tard *Sodor*), pour les distinguer des *Northreyjar*, et il englobait aussi l'île de Man. La date précise de fondation et l'origine du royaume des Hébrides nous sont inconnues [40]. Mais le nombre des toponymes norrois indique avec vraisemblance que, dès les temps anciens, une infiltration scandinave a graduellement pénétré la population de souche celtique [41] : les Celtes et les Scandinaves ont ainsi vécu côte à côte dans les Hébrides pendant de nombreux siècles et les dialectes gaéliques des Hébrides extérieures septentrionales contiennent des éléments de vocabulaire norrois depuis environ 800 après J.-C. [42]. Pendant toute la période des Vikings on a vu dans les habitants des Hébrides un peuple distinct, portant le nom de *Gall-Ghaedhil* (littéralement « Irlandais Étrangers ») qui le séparait de la population gaélique originale.

Cela n'a pas empêché les églises, Iona et sans doute aussi Eigg [43] et les Féroé [44] d'être au nombre des victimes des plus anciens raids vikings. Mais au IXe siècle ce que nous savons de l'histoire interne du royaume des Hébrides se limite à celle des familles qui ont émigré en Islande [45]. Compte tenu de la position intermédiaire des Hébrides intérieures, entre le comté d'Orkney et l'Irlande, nous sommes fondés à supposer que le royaume des Hébrides dépendait dans une certaine mesure des comtes d'Orkney. Cela rendrait compte de la pauvreté des documents en provenance des Hébrides, et de l'absence apparente d'une cour centrale, avec un corps de panégyristes. D'autre part il n'est dénombré aucun contingent originaire des Hébrides dans la suite du comte Sigurdhr d'Orkney, à la bataille de Clontarf en 1014, alors que des ressortissants d'un royaume des Hébrides, centré sur l'île de Lewis, opéraient en Irlande occidentale au plus fort de l'assaut viking. L'île de Lewis a été plus norroise que n'importe quelle autre région des Hébrides ou de l'Écosse gaélique et la densité des noms de lieux norrois y est plus grande que dans toute autre partie de l'Écosse de langue celtique [46].

L'impact le plus rude des attaques des Vikings contre les pays celtiques a porté sur l'Irlande. Au début du IXe siècle il avait déjà mis fin à l'Âge des Saints par la destruction d'une grande quantité de sanctuaires, notamment Inishmurray au large de la côte de Sligo, Skellig Michael au large de celle du Kerry, les îles de l'entrée de la rade de Wexford, et aussi les fondations monastiques des côtes et des promontoires, tel le fameux monastère de Saint-Comgall à Bangor, dans le comté de Down. Au cours du même siècle, par un rapide crescendo, des raids de pillage, subits et dévastateurs, furent suivis d'incursions jusqu'à l'intérieur même du pays où des bases furent installées pour des expéditions à terre.

Dans cette première période les Norvégiens furent la principale puissance viking conduisant les attaques : la porte d'entrée de l'Irlande était Limerick, et la grande voie fluviale du Shannon menait au nord et à l'est. Des flottilles étaient stationnées sur le Lough Derg et le Lough Ree. C'est en partant de là que les Vikings profanèrent et annexèrent le grand centre religieux d'Armagh et qu'ils incendièrent les monastères de l'ouest, Clonmacnois, Clonfert et Terryglas. Les raids importants sont partis de l'Ouest pour pénétrer dans le Leinster et atteindre la côte orientale. Il semble que, dans la première moitié du IXe siècle, le royaume des Hébrides, et plus spécialement celui de Lewis aient été la base de départ immédiate de la poussée vers l'ouest, jusqu'au cœur de l'Irlande. Dans la dernière partie du Xe siècle, quand les Vikings de Limerick commencèrent à former un royaume entièrement indépendant de celui de Dublin et que leur activité se concentra sur la formation de leur propre colonie du Munster, il est démontré qu'ils étaient en relations avec les Hébrides extérieures, au moins si l'on en croit la tradition irlandaise par référence à un certain Morann, fils du « roi de la mer » de Lewis, qui passe pour avoir été tué à Limerick dans une bataille contre les Irlandais. La fréquence des noms *Manus* (vieux-norrois *Magnus*) et *Somarlid* (vieux-norrois *Sumarlidhi*) dans les deux familles royales suggère l'existence de liens étroits, peut-être par intermariages, peut-être même l'existence d'un royaume double.

Pendant tous les IXe et Xe siècles l'implantation scandinave continua avec intensité et elle s'étendit le long des côtes orientale et méridionale. Dublin avait été fortifié en 841 et des ports scandinaves furent fondés à Wicklow, Wexford, Waterford et Cork. Au Xe siècle chaque colonie avait son propre roi, indépendant, et elle était prête à contracter des alliances en toute liberté, soit par mariage, soit en vue de raids de pillage, indifféremment avec ses propres compatriotes ou avec les chefs irlandais. Il n'existait aucun gouvernement central, ni irlandais ni scandinave mais, vers le milieu du IXe siècle, un mouvement de résistance aboutit à une série de victoires irlandaises et la suprématie des Norvégiens s'effrita. En même temps une grande

flotte danoise arrivait à l'est, probablement de Grande-Bretagne, et s'emparait de Dublin. Son chef infligea aux Norvégiens une défaite dans une grande bataille qui suivit un débarquement au Carlingford Lough et, dans la troisième phase de l'occupation viking, la base d'opérations fut à l'est et les attaques vinrent de la mer d'Irlande.

Le cours des événements suggère que le premier objectif des Danois était de détruire la puissance norvégienne en Irlande et on a même émis l'hypothèse qu'ils avaient été engagés par les Irlandais comme mercenaires à cette fin. Il n'est pas facile de fonder une telle supposition sur une base économique sûre. Il ne fait aucun doute toutefois que le Leinster unit ses forces à celles des Danois d'abord, et des Norvégiens ensuite à Clontarf, par suite de la vieille inimitié qu'il nourrissait contre le royaume de Meath. Il est manifeste que les Danois possédaient une flotte formidable, mais en 852 (*recte* 853), les *Annales d'Ulster* annoncent l'arrivée d'*Amlaim* (norrois *Ólafr*), fils du roi de *Lochlann* (peut-être *Ólafr* « le Blanc »), qui entre en possession de Dublin. À l'année 870 (*recte* 871) les mêmes annales annoncent encore qu'Ólafr et Ívarr revinrent à Dublin, venant d'*Alba*. Ensemble, ces deux chefs norvégiens firent de Dublin le principal centre viking d'Irlande ainsi qu'une base navale pour des opérations dirigées contre les pays environnants. L'arrivée d'Ólafr de Lochlann, suivant de près la victoire danoise de 854, n'est que l'un des nombreux indices dénotant que les établissements norvégiens d'Irlande s'inscrivaient dans une politique délibérée d'expansion et de colonisation dont le point de départ était le sud-ouest de la Norvège.

L'arrivée d'Ólafr et d'Ívarr, l'installation de leur base de Dublin firent à nouveau basculer le rapport des forces et il semble que pendant quelque quarante ans l'Irlande ait été exempte de toute nouvelle invasion, bien que les deux chefs scandinaves aient pillé les tumuli et les sanctuaires, parfois avec l'aide des chefs irlandais locaux. Il est possible que cette aide ait été apportée sous la contrainte, mais les chefs norvégiens étaient dans l'obligation de trouver de l'or pour payer ceux qui les suivaient et conserver le pays qu'ils venaient de conquérir dans les îles Britanniques. Or c'est pendant les dernières années du IXe siècle et les premières du Xe que les Danois fondèrent leur royaume de Northumbrie et de l'East Anglia. Pour le royaume norvégien de Dublin le danger venu de l'est était très réel.

Ólafr chercha à le pallier par des attaques partant de l'Écosse . En 866 il envahit et mit au pillage Fortrenn, la plus méridionale des provinces pictes. Les *Annales d'Ulster* nous disent qu'en 869 (*recte* 870) les deux rois scandinaves (*duo reges Normannorum*), c'est-à-dire les deux chefs de Dublin, triomphèrent de la grande citadelle rocheuse de Dumbarton, qui leur livra le contrôle de l'entrée de la Clyde, du Strathclyde et de la Cumbrie au Sud. La destruction de Dumbarton est enregistrée aussi dans les *Annales Cambriae* à

l'année 870. Mais il doit plutôt s'agir d'une mesure de précaution car il n'apparaît pas que le monastère de Hoddom, dans le Dumfriesshire, ait été profané, alors qu'en 875 aussi bien le Strathclyde que Galloway furent ravagés à partir de la Tyne.

D'une manière générale la pauvreté du pays de Galles, son intérieur montagneux lui valurent une certaine immunité contre toute occupation permanente des Vikings. Il a existé cependant de petites colonies scandinaves dans le sud du pays [47] et il était inévitable qu'Anglesey, le « grenier du pays de Galles », fût ravagé par les « Païens Noirs », comme les *Annales Cambriae* nous l'annoncent à l'année 853 (*recte* 855), sous la direction de leur chef Gormr, dont on pense qu'il a conduit la grande flotte danoise à la victoire sur les forces norvégiennes d'Irlande à Carlingford Lough. Il est probable aussi que c'est cette même force danoise qui a fait le sac de Paris et tenu Charles le Chauve et son royaume franc dans la terreur. Mais Gormr fut tué dans l'année qui suivit la dévastation d'Anglesey et l'écho de cet événement se trouve, non seulement dans les annales irlandaises, mais aussi, semble-t-il, sur le continent, si l'on en juge par l'élégie en l'honneur d'un certain Roricus — selon toute probabilité Rhodri Mawr — composée à la cour de Charles le Chauve lui-même (cf. *supra*, p. 140).

L'île de Man est, de son côté, exceptionnellement fertile en vestiges vikings, y compris une grande richesse d'inscriptions runiques, et c'est précisément vers l'époque de la suprématie scandinave en Irlande, le milieu du IXe siècle, que remonte la fondation des premiers établissements nordiques. On estime que le point de départ de l'occupation fut Dublin, surtout après l'expulsion, signalée par les *Annales d'Ulster* à l'année 901 (*recte* 902), d'un grand nombre de Scandinaves. Mais les Hébrides et Orkney contribuèrent aussi à ces établissements car c'est encore la forte main du comte d'Orkney qui apparut quand l'île de Man fut finalement conquise par Sigurdhr le Fier, romantique possesseur de la bannière au corbeau, qui devait périr à la bataille de Clontarf en 1014. La conquête de l'île de Man a fait sans conteste partie d'un ambitieux projet de royaume méridional, parallèle occidental de la Normandie. On peut dire que la période historique manxoise commence avec la conquête viking. Plus tard l'île devint la possession de Godred Crovan, prince des Hébrides, et ses successeurs furent connus sous le nom de rois de « Man et des îles » jusqu'à la cession de 1266. Mais bien qu'elle fût au pouvoir des Scandinaves et peuplée d'une forte proportion d'immigrants scandinaves, l'île de Man resta, comme l'Irlande, un pays celtique et une île celtophone jusqu'à la fin, et jusqu'à notre époque. Elle a été en fait le dernier royaume viking qui ait survécu dans nos îles avec une population de langue celtique.

En 902 Dublin fut repris par les Irlandais et beaucoup des *gennti* (« étrangers, Vikings ») furent expulsés. Une des conséquences possibles de cet événement est qu'il se soit produit une grande colonisation du Cumberland [48] et du Lancashire [49] à l'échelle d'une invasion, sans qu'il en soit question dans l'histoire et sans que nos annales aient enregistré aucune mention de conflit. Nos preuves viennent en premier lieu des toponymes, lesquels font penser à une population norvégienne mêlée à un très fort élément linguistique celtique. Cette population était agricole et elle a laissé de nombreux noms de lieux norrois tout le long de la côte du Lancashire, entre la mer et les contreforts des Pennines, à partir de la Dee vers le nord. Les villages semblent avoir été des habitats de squatters, asséchant et cultivant de petites parcelles de terre inoccupées, lesquelles devinrent par conséquent très noires et très fertiles. Ces villages sont si proches les uns des autres qu'une promenade d'une journée, à notre époque encore, englobe toute une série de noms purement norrois, sans un seul exemplaire saxon : Ainsdale, Birkdale, Meols Cap, Blowick, Scarisbrick, Bescar, Ormskirk, Burscough, Hoscar, Skelmersdale. Les Saxons semblent avoir occupé les bords de la rivière et plus encore les terres hautes et sèches entre les squatters vikings et les collines, et là encore les noms de lieux sont révélateurs de l'occupation du sol : Preston, Rufford, Whalley, Churchtown, Croston, Eccleston, Wrightington, Worthington, Shevington, Parbold, Appley Bridge. Les fermes saxonnes, consacrées à l'élevage, ont laissé des traces de leurs pâtures estivales et de leurs transhumances dans les régions des hauteurs, sur les versants occidentaux ensoleillés des contreforts des Pennines. L'absence de tout document écrit, de chronique ou d'annale est probablement due au fait qu'aucun riche monastère muni d'un *scriptorium* n'a été fondé dans le nord-ouest de l'Angleterre. Le prieuré de Burscough, près d'Omskirk, n'est pas antérieur à 1190 et ce fut un établissement sans importance.

Le silence de nos sources sur les établissements scandinaves, nombreux à l'est de la mer d'Irlande, nous aide à nous rendre compte que les descriptions irlandaises de l'époque des Vikings proviennent exclusivement d'archives monastiques. En effet, par leur densité et leur richesse, les monastères étaient les victimes angoissées des pirates armés. Et la relation qu'ils nous ont laissée n'est malheureusement que trop vraie : dans les premières phases de l'invasion elle ne peut être que toute la vérité. Nous savons par exemple qu'en Bretagne le monastère de Saint-Méen, dans la forêt de Brocéliande, tout spécialement favorisé, a servi à un évêque de Dol de refuge contre les attaques des Vikings.

En 919 Dublin fut reperdu, et Naíll Glúndub, douze autres rois et tous ceux qui formaient l'ossature du mouvement de résistance y perdirent la vie, en dépit du courage dont les Uí Néill du Nord continuèrent à faire preuve.

C'est dans la période qui suivit immédiatement ce fait que les Vikings développèrent les villes portuaires. Dublin grandit en importance et se renforça en entretenant des relations étroites avec le royaume danois de York. Pendant ce temps Limerick, hostile au gouvernement indépendant, ayant probablement sa dynastie particulière, renforçait ses colonies du Munster. Mais, vers la fin du siècle, un certain Cellachán (mort en 954), l'un des chefs de la dynastie des Eóganacht de Cashel, insuffla une nouvelle vigueur à la résistance irlandaise alors que dans le Munster occidental Dál Cais, sur les confins du comté de Clare, pouvait s'assurer l'aide du Connaught contre les Vikings de Limerick. Vers le milieu du Xe siècle la suprématie avait passé de la dynastie des Eóganacht de Cashel au souverain de Dál Cais, Cennétig, et ce sont ses deux fils, Mathgamain et Brian Bórama, qui furent assez forts pour conduire contre les Vikings l'offensive dont le point culminant fut la grande bataille de Clontarf en 1014, qui mit fin à la suprématie des Vikings en Irlande.

On discute quelquefois de l'importance de la bataille de Clontarf. Elle n'a pas été une simple lutte entre les Irlandais et les Scandinaves. Sihtric, roi scandinave de Dublin, ne prit aucune part au conflit ; continuant à poursuivre Meath de sa traditionnelle jalousie, le Leinster aida les Vikings de Dublin et par contre, les Vikings de Limerick, hostiles à la dynastie de Dublin, semblent avoir pris parti pour Brian. La victoire irlandaise elle-même fut gâchée par la mort de Brian et, bien que les Irlandais fussent vainqueurs, le résultat ne fut ni soudain ni complet. Les établissements scandinaves continuèrent à vivre sous leurs propres lois et ils firent même du commerce avec les ports anglais du détroit de Bristol. En outre deux siècles de cohabitation dans un petit pays ont contribué à rapprocher étroitement les deux peuples. La fréquence des intermariages et la conversion au christianisme, à Dublin, de beaucoup de chefs scandinaves, y compris Ólafr Cuarán et son fils Sihtric (« Barbe d'Argent »), nous renseignent sur la sympathie qui les liait. Brian avait épousé la mère de Sihtric, et peut-être a-t-il donné sa propre fille à Sihtric en échange. Les chefs des bardes des cours irlandaises et scandinaves fraternisaient. La véritable signification fondamentale de la bataille de Clontarf réside dans la mort de Sigurdhr le Fier, le grand comte d'Orkney, qui portait avec lui à la bataille « son propre diable », la bannière au corbeau de mauvais augure. Sa mort mettait fin en effet à l'ultime effort des Norvégiens pour annexer et exploiter l'Irlande comme une seconde Normandie.

Ce sont en fin de compte les conséquences intellectuelles, plutôt que les effets politiques immédiats, qui donnèrent à la bataille de Clontarf une importance inégalée en son temps. Dans des communautés où le mot parlé exerce une influence plus grande que la propagande écrite, les bardes contemporains et les conteurs de légendes sont les témoins les plus fidèles de

l'impact des événements sur le peuple. Pour les érudits qui, mille ans après, passent les témoignages au crible, l'émotion causée par la bataille et sa signification sont nébuleuses. En son temps la bataille de Clontarf a nourri la poésie et la légende, aussi bien du côté irlandais que scandinave. Pour les poètes et conteurs scandinaves surtout, la bataille n'a pas été livrée seulement entre leurs compatriotes et les Irlandais, mais entre des puissances aériennes et surnaturelles, et reparaît ici la vieille convention légendaire de la *Bataille d'Allen* dont l'issue se décide par un combat entre saint Bridget et Columcille. Par tout le monde celtique enfin des hommes eurent des rêves et virent des prodiges. Quelqu'un de Caithness contempla la vision fantastique de femmes surnaturelles tissant le grand tissu de la bataille sur un métier de massacre où les poids étaient des têtes et la trame des entrailles humaines [59]. En Irlande le récit en prose de la *Guerre des Irlandais et des Étrangers* [61] est empreint d'une émotion et d'une qualité descriptive qui ne sont égalées nulle part ailleurs, hormis dans la *Bataille d'Allen*. La rhétorique y est même plus fiévreuse dans son flot pressé.

Tout retour en arrière était impossible. Le régime viking avait provoqué des modifications fondamentales dans la vie économique et dans les institutions du pays. Les Vikings avaient rêvé de s'établir dans un pays pastoral, avec une économie interne riche en productions alimentaires, se suffisant à elle-même et dégagée de toute obligation financière extérieure ; avec aussi un système d'héritage ne prêtant pas à discussion et un mode de gouvernement plus pratique, plus sûr que n'importe quel autre système législatif théorique. Mais l'occupation scandinave se révéla précaire et ses rêves étaient trompeurs : la vie en habitat dispersé, à la fois élémentaire et conservatrice, de l'ancien âge du Fer celtique était encore la base économique de l'Irlande. Elle vint à bout des méthodes centralisatrices des nouveaux venus dont la seule chance de survie dans un pays étranger était la concentration.

Car l'Irlande n'avait pas de villes au sens où nous comprenons ce mot. Ses forteresses royales — Tara, Cruachain, Emain — ressemblaient plutôt à des camps permanents qu'à des villes royales et à des centres de gouvernement bureaucratique. Elle n'avait aucun port de mer. Ce sont les Vikings qui lui donnèrent sa ligne côtière, avec le développement des ports et de la vie urbaine, en premier lieu dans les villes de Limerick, Dublin, Waterford, Wexford et Cork. On sait couramment que la terminologie irlandaise en matière de construction navale et de commerce, avec tout le système connexe de poids et mesures, consiste pour une grande part en emprunts scandinaves. La première monnaie frappée en Irlande a été celle du royaume viking de Dublin et ce n'est pas la faute des Vikings si l'Irlande n'est pas devenue une nation commerçante. Au moins l'ont-ils placée dans l'orbite du monde commercial qui leur était connu. Et ils l'y ont laissée.

L'influence du régime viking sur l'économie interne de l'Irlande est plus subtile, et aussi plus difficile à définir, à cause de l'extrême conservatisme de la tradition irlandaise, conservatisme qui se concrétise dans les textes ayant survécu. Il est tout particulièrement remarquable dans les traités juridiques, considérés comme inviolables par les juristes et qu'ils ont conservés avec tant de fidélité qu'il est possible de suivre et de définir, non seulement les origines de la tradition orale dont dérivent les textes, mais même, par endroits, la forme poétique orale sous laquelle ils ont été transmis pendant des siècles (cf. *infra*, p. 241). À la différence des lois galloises, qui subirent certains changements sous l'influence des voisins anglo-saxons, les lois irlandaises n'ont jamais été sérieusement influencées par des peuples voisins. Il est évident que le choc de l'occupation étrangère ne permettait pas d'éviter des modifications et elles se sont produites dès le Xe siècle. En effet le défi que l'occupation scandinave portait en vérité à l'ordre social irlandais traditionnel a été dépeint comme « une ligne de partage des eaux dans l'histoire des institutions irlandaises ».

C'est donc indirectement que les Vikings ont fait entrer les rois d'Irlande dans la société de ceux que leur génie rendait capables, l'un après l'autre, de faire de leur peuple une nation : Charlemagne en 800, Rhodri Mawr vers 850 ; Kenneth Mac Alpin vers le milieu du IXe siècle ; Alfred le Grand peu avant 900, et en dernier lieu Brian. C'est tardivement, et sous la pression des Vikings, que la petite île à l'écart du continent eut une place dans le développement politique du monde européen occidental. Mais les dommages occasionnés à la vie artistique et intellectuelle de l'Irlande furent grands. Aussi bien l'une que l'autre dépendaient des centres monastiques qui les avaient inspirées, nourries et stimulées. Or beaucoup de monastères avaient été incendiés et pillés, leurs trésors dispersés ; beaucoup de *scriptoria* avaient été détruits, avec tout leur héritage traditionnel et technique, et avec toute leur maîtrise dans l'art de la splendide enluminure manuscrite. La perte était incalculable, et en grande partie irréparable. La grande création artistique, tout comme la haute perfection intellectuelle, ne peuvent se développer que dans une atmosphère de sécurité complète. Les monastères étaient toujours tributaires de l'aide des chefs et du gouvernement. Mais les chefs eux-mêmes étaient moins susceptibles d'être pillés que les riches fondations monastiques. Ils étaient en effet presque toujours indispensables à la subsistance des envahisseurs qui, ne produisant rien par eux-mêmes, avaient besoin de l'économie indigène irlandaise, traditionnelle et pastorale, et de ses moyens de production au niveau des chefs locaux. Leurs héritiers et eux survécurent si bien que, finalement, les grands monastères ressuscitèrent. C'est un fait remarquable que la période qui a immédiatement suivi l'occupation viking a été si riche en œuvres artistiques, métalliques surtout, qu'on a pu prétendre

qu'il s'agissait d'une renaissance [52]. Mais là encore l'influence viking a contribué, en partie, non seulement à stimuler et à revivifier, mais encore à apporter de nouveaux motifs artistiques.

D'autre part les ravages subis par les monastères contraignirent beaucoup de moines à s'expatrier outre-mer [53]. L'acquit durable qui résulta pour la science européenne de leur intégration dans les monastères continentaux, l'influence qu'ils exercèrent sont des faits bien connus [54]. Le passage d'érudits irlandais, et même gallois [55] sur le continent n'est pas une nouveauté. Cela était déjà probablement connu de Notker, au temps de Charlemagne. La *Gesta Caroli Magni* raconte ainsi l'arrivée de moines irlandais extrêmement instruits, venus en Gaule avec quelques « marchands bretons ». Charlemagne leur souhaita la bienvenue et leur confia l'éducation des jeunes nobles. L'un d'eux resta en Gaule et l'autre fixa sa résidence au monastère de Saint-Augustin à Pavie, en Italie [56]. La *Chronique anglo-saxonne* raconte aussi, à l'année 891, l'arrivée dans un *curragh*, sur la côte de Cornouailles, de trois moines irlandais qui se rendirent immédiatement à la cour du roi Alfred. Aethelweard [57] ajoute qu'ils allèrent ensuite à Rome, avec l'intention de partir pour Jérusalem. La rubrique de la *Chronique* ne précise pas qu'ils étaient érudits, mais une addition postérieure ajoute que Swifneh, « le grand érudit irlandais, mourut ». Il a été identifié comme étant Suibhne Mac Maíle Humai, anachorète et scribe de l'abbaye de Clonmacnois [58] sur le Shannon, dont les *Annales d'Ulster* annoncent les obsèques la même année (890, *recte* 891). Sa pierre tombale, maintenant perdue [59], était encore à Clonmacnois du temps de Petrie [60] et l'orthographe de son nom, dans la *Chronique anglo-saxonne*, prouve que le chroniqueur a eu connaissance d'une forme orale. Ce sont presque certainement les trois pèlerins qui ont apporté la nouvelle de sa mort.

Il est à coup sûr erroné d'aller supposer, comme on le fait communément, que les moines irlandais emportèrent leurs livres avec eux dans leur fuite loin d'Irlande pendant les raids des Vikings. Il ne fait guère de doute que cela s'est produit dans quelques cas mais les conditions dans lesquelles on voyageait à l'époque ne permettaient absolument pas le transfert généralisé sur le continent de bibliothèques monastiques. Le grand cadeau fait par les moines aux centres continentaux, ainsi qu'en font foi d'innombrables références, c'est leur capital intellectuel. L'exemple le plus notable de monastère où ils avaient acquis un tel capital était Clonmacnois à l'Ouest, ou Bangor à l'Est dans le comté de Down. Les destructions de bibliothèques de monastères, surtout par le feu et le pillage, ont dû être énormes. Mais on a dû s'efforcer de sauver des manuscrits en les cachant à proximité des monastères.

Il n'est pas surprenant de trouver dans ces conditions, ici et là, de petits poèmes inspirés par la peur des Vikings. Il en est un par exemple qui exprime la sécurité procurée par la tempête, quand elle empêche tout raid viking de venir par la mer :

Is acher in gaíth innocht
fufuasna lairggae find-folt
ni ágor réimm mora minn
dond láechraid lainn ua Lothlind.

Le vent est aigre ce soir ;
il frappe la blanche chevelure de l'Océan.
Je'ne crains pas la course, sur la mer claire,
des fiers guerriers de Norvège [61].

NOTES

1. La référence apparaît dans une strophe d'un poème gallois dans le *Gododdin* (cf. p. 251) et l'on estime qu'il s'agit d'une interpolation tardive.
2. Il semble que la dérivation soit *ath-*, avec le sens du latin *re-*, dénotant la répétition, et *Fotla*, l'un des noms de l'Irlande. Voir WATSON, *CPS*, p. 228 et suiv.
3. Sur le témoignage, voir O'RAHILLY, *EIHM*, 371.
4. SKENE, *CS*, I, p. 305 et suiv.
5. Érudit irlandais du XIe siècle, synchroniste et historien.
6. Édité et traduit par Kenneth H. JACKSON, *SHR*, XXXVI, 1957, p. 125 et suiv.
7. Pour le texte, voir SKENE, *P. and S.*, p. 209 ; cf. *CS*, I, 306.
8. Voir SKENE, *CS*, I, 302 ; cf. CHADWICK, *ES*, 10 et *passim.*
9. Sur la date de l'accession au trône de Merfyn, voir J. E. LLOYD, *HW*, I, 231 ; cf. aussi *ibid.*, p. 224, n. 145.
10. Lloyd a cru qu'avec l'avènement de Merfyn Frych en 825 « un étranger s'était emparé du trône du Gwynedd et du siège royal d'Aberffraw. » Voir cependant N. K. CHADWICK in *SEBC*, p. 74 et suiv.
11. Cf. CHADWICK, *ES*, 146.
12. Whitley Stokes faisait correspondre le nom du père de Merfyn, *Gureat* (mentionné dans la *Hanes Gruffydd ap Cynan*) avec le latin *Vireatus* ; cf. encore JACKSON, *LHEB*, 345. Skene l'identifiait au picte *Ferat*, *FABW*, I, 94.
13. Voir J. RHŶS, « A Welsh Inscription in the Isle of Man », in *ZCP*, I, 1897, p. 48 et suiv., avec une planche représentant la *Crux Gurial.*
14. La leçon du manuscrit rend ici le rapport précis peu sûr.
15. Pour une notice plus complète sur la lettre, le cryptogramme, et pour des références, voir N. K. CHADWICK, *SEBC*, p. 94 et suiv.
16. Pour une étude plus complète du niveau intellectuel et des relations entretenues par la cour de Gwynedd à cette époque, avec des références complètes, voir N. K. CHADWICK, *SEBC*, p. 29 et suiv.
17. CHADWICK, *GL*, I, p. 146 et suiv.
18. N. K. CHADWICK, *SEBC*, p. 46 et suiv.
19. Voir le manuscrit de Jesus College, Oxford, XX, généalogie 20. Cette rubrique, en accord avec le ms. Harleian 3859 du British Museum, doit être préférée à celle qui inverse les termes et fait de Nest la mère de Merfyn et d'Ethyllt son épouse.
20. *HW*, I, p. 325, n. 17.
21. *HW*, I, p. 325.
22. *VSBG*, généalogie, I.
23. *TFr*, 134, 6.
24. Sur la portée de la victoire de Rhodri sur les événements de Liège, et sur les odes, voir N. K. CHADWICK, *SEBC*, p. 83 et suiv.
25. Ainsi dans le ms. A, mais le ms. B a *frater*. Voir aussi le *Brut y Tywysogion*, ms. Peniarth 20, et le *Livre rouge de Hergest* ; cf. respectivement les éditions de

Thomas Jones, Cardiff, 1952 et 1955.

26. *HW*, I, p. 326 et n. 27.
27. Cette généalogie a été publiée d'après le ms. de Jesus College (Oxford) XX, par E. PHILLIMORE, *Y Cymmrodor*, VIII, 1887.
28. Édité par sir Ifor Williams, Cardiff, 1955.
29. Voir la *Vie du roi Alfred d'Asser*, chapitre XXIX, éditée par W. H. Stevenson, nouvelle impression, avec un article sur un travail récent de D. Whitelock, Oxford, 1959.
30. Sur cette annale, et l'identité de Swifneh, voir la note de PLUMMER, *ad loc.*, *TSC*, II, 105.
31. Plummer croit comprendre que cela se rapporte en général aux Cornouaillais. Voir *TSC*, II, 452, s. v. *West Wealas*. Cependant cette interprétation me semble improbable dans le contexte ; cf. encore la note de PLUMMER, p. 135 et suiv.
32. A. BRØGGER et H. SHETELIG, *The Viking Ships*, Oslo, 1951, p. 52 et suiv.
33. Sur les dates relatives à Harold, voir G. TURVILLE-PETRE, *The Heroic Age of Scandinavia*, Londres, 1951, 116.
34. Pour deux importants articles sur Dicuil et son œuvre, voir M. ESPOSITO in *DR*, t. 137, 1905 ; *Studies*, III, 1914, p. 651 et suiv. La forme irlandaise du nom est Dicuill, voir *CGH*, à l'index des noms de personnes. La forme Dicuil apparaît dans les manuscrits latins de son œuvre, KENNEY, *Sources*, 545-546.
35. Il en est question dans la préface islandaise de l'*Islands Landnámabok* (« le livre des occupations de l'Islande ») qui date en partie du XIIe siècle et dont l'ensemble passe pour être une source pleinement authentique.
36. Sur la datation précoce des établissements dans les îles septentrionales voir A. BUGGE, *Vesterlandenes Indflydelse i Vikingtiden*, Christiania, 1905 ; A. W. BREGGER, *Ancient Emigrants*, Oxford, 1929 ; T. D. KENDRICK, *History of the Vikings*, Londres, 1930 ; H. MARWICK, *Orkney*, Londres, 1951, 36.
37. Voir H. SHETELIG, *VAI*, I, Oslo, 1946, p. 22 et suiv. Cf. H. KOHT, *Inhogg og Utsyn i Norsk Historie*, Kristiana, 1921, 34.
38. Voir la *Orkneyinga Saga* dans l'édition S. Nordal, Copenhague, 1916 ; traduction et étude de la saga par A. B. Taylor, Édimbourg, 1938 ; traduction, avec en introduction une étude valable, par Vigfusson, dans les *Rolls Series*, tome I, 1887, tome II, 1894.
39. Pour un exposé complet sur la bataille, voir *The Battle of Clontarf* par le Rév. John RYAN, *JRSAI*, VIII, 7e série,1938, p. 1 et suiv.
40. Pour un exposé général, voir E. MAC NEILL, *The Norse Kingdom of the Hebrides*, *SR*, XXXIX, 1916, p. 254 et suiv.
41. Voir R. L. BRENNER, *Saga-Book of the Viking Club*, III, 1902-1904, p. 373.
42. M. OFTEDAL, *Norse Place-Names in Celtic Scolland*, p. 48.
43. Voir A. SOMMERFELT, *De Norsk-Irske Bystaters Undergang* 1169-1171. (*Avhandlinger utgitt av det Norske Videnskaps-Akademi i Oslo II. Hist. Filos Klasse*, 1957, n° 4), 5.
44. Voir p. 118 *supra*. Dicuil explique que ces îles sont désertes en son temps (au début du IXe siècle) à cause des raids des Vikings (*causa latronum nortmannorum*).
45. Voir SHETELIG, *VAI*, 31.

46. M. OFTEDAL, *op. cit.*, p. 44 et suiv.
47. Sur l'activité des Vikings au pays de Galles, voir B. G. CHARLES, *Old Norse Relations with Wales*, Cardiff, 1934. Voir encore Melville RICHARDS, « Norse Place-Names in Wales », *ICCS*, p. 51 et suiv.
48. Voir B. DICKINS, *The Place-Names of Cumberland*, III, Cambridge, 1952, p. XIII.
49. Voir un important article de F. T. WAINWRIGHT, « The Scandinavians in Lancashire », *TLCAS*, LVIII, 1945-1946, p. 71 et suiv., et les références produites ici. Cf. aussi EKWALL, *The Scandinavians and Celts in the Norlh-West of England*, Londres, 1918 ; *Place-names of Lancashire*, Manchester, 1922.
50. Ceci forme le sujet du poème skaldique norrois de la *Darratharljoth*, édité et traduit par N. K. CHADWICK in *Anglo-Saxon and Norse Poems*, Cambridge, 1922, p. 111 et suiv.
51. *CGG*, édité et traduit par J. H. TODD, Londres, 1867.
52. Cf. F. HENRY, « The Effects of the Viking Invasions on Irish Art », in *ICCS*, p. 61 et suiv.
53. Voir ZIMMER, *Keltische Beiträge*, III, 108.
54. Pour un excellent exposé général relatif aux érudits irlandais sur le continent du VIIIe au Xe siècle, et à leur séjour et leurs travaux dans les monastères continentaux, voir L. BIELER, *Ireland*, p. 65 et suiv. Voir encore J. M. CLARK, *SG*, p. 18-54, particulièrement 33. Cf. aussi sur Saint-Gall, J. F. KENNEY, *Sources*, 594.
55. Voir CLARK, *ASG*, 30 ; cf. aussi CHADWICK, *SCBC*, p. 94 et suiv.
56. Voir CLARK, *loc. cit.*
57. Voir D. WHITELOCK, *ASC*, 53.
58. C. PLUMMER, *TSC*, 105.
59. Voir Padraig LEONARD, *Early Irish Grave-Slabs*, *PRIA*, vol. 61, Section C, n° 5, 1961, p. 161.
60. Voir PETRIE, *The Round Towers of Ireland*, 328, avec un bois gravé de la pierre tombale où l'on lit le nom de Suibhne.
61. *Thesaurus Paleohibernicus*, II, p. 290.

CHAPITRE VII

RELIGION ET MYTHOLOGIE CELTIQUES

Le monde celtique est exceptionnellement riche en souvenirs religieux, mythologiques et surnaturels. La vie religieuse gauloise était certainement intense (cf. *supra*, p. 23) et l'Irlande a conservé une plus grande quantité de traditions mythologiques que n'importe quel autre pays situé au nord des Alpes, sans même excepter l'Islande. Mais les témoignages relatifs à ces deux pays celtiques sont quelque peu paradoxaux et disparates. La Gaule nous apprend cependant beaucoup de choses sur la religion des Celtes car le souvenir des anciens dieux et des esprits reste inscrit dans des dédicaces innombrables, dans des sanctuaires locaux de rivières et de sources, de lacs et de forêts sacrés. Une grande quantité de faits sont attestés aussi par les textes des auteurs classiques, par les toponymes, les vestiges de métal, de monnaies et d'inscriptions. Et les fouilles dans les temples celtiques indigènes de la fin de l'époque classique apportent le témoignage d'une statuaire, aussi bien de bois que de pierre, qui correspond à une conception gauloise indigène de dieux revêtant des formes humaines, au moins au début de notre ère. Ce que nous savons de la religion de la Gaule en tant que croyance ou pratique vivante est donc considérable.

D'un autre côté, aussi bien en Gaule que dans l'ancienne Grèce ou dans le monde germanique, il n'y a pas de lien étroit entre la religion et la mythologie, cette dernière nous étant parvenue dans un état plus tardif et plus complet. Dans une certaine mesure la mythologie est toujours une création artificielle, expression artistique d'émotions religieuses ou de croyances qui sont dans la nature des choses informelles. En fait, la mythologie est un essai de définition de l'infini et de l'indéfinissable et ce qu'elle offre n'est pas une définition mais un symbole. Mais la mythologie gauloise, le symbolisme artistique et religieux n'ont pas survécu, aucune littérature gauloise ne nous étant parvenue : les traditions orales, y compris la mythologie, n'ont jamais été mises par écrit. Une des conséquences de la conquête fut l'adoption par

la Gaule de la culture romaine, y compris l'art de l'écriture, et les traditions orales disparurent promptement.

Par contraste, la littérature orale de l'ancienne Irlande, y compris les traditions mythologiques, a survécu, ainsi que nous l'avons déjà vu, jusqu'à une époque beaucoup plus tardive. Virtuellement exempte de tout contact avec la civilisation romaine pendant presque un demi-millénaire après la conquête de la Gaule, l'Irlande a conservé intactes ses traditions orales, traditions mythologiques comprises, jusqu'à la généralisation de l'écriture dans les *scriptoria* des monastères chrétiens, à partir du VIe siècle après J.-C. À cette époque la religion païenne était déjà une chose du passé et les monastères chrétiens n'avaient nullement l'intention d'en confier le contenu à l'écriture. Nous avons donc en Gaule une foule de témoignages sur la religion celtique sans aucun système mythologique évolué, et en Irlande une grande richesse de traditions mythologiques sous une forme littéraire hautement évoluée mais pratiquement aucun témoignage direct sur la religion païenne.

Encore le hiatus est-il plus apparent que réel. La Grande-Bretagne celtique forme un pont entre les deux pays celtiques de Gaule et d'Irlande. Elle a en commun avec la Gaule, par laquelle elle a été directement influencée, un grand nombre de vestiges matériels ; et dans le domaine des traditions mythologiques elle a conservé des bribes dont on peut montrer qu'elles sont identiques à ce que l'on trouve en Irlande. Les vestiges matériels et les traditions mythologiques sont tous relativement rares à cause de la conquête romaine de la Grande-Bretagne. Mais les uns et les autres sont pertinents et solides, et il en sera brièvement fait mention ici pour démontrer l'unité fondamentale de la religion et de la mythologie celtiques, de même que l'unité essentielle des royaumes celtiques dans la spiritualité de leur vie païenne [*].

Dans une description montrant l'unité de la religion continentale et de la mythologie gauloise d'une part, et des vestiges qui en subsistent dans les

[*] Il est à notre sens erroné de parler de « littérature » à propos des récits irlandais médiévaux qui, même transcrits tardivement, portent toujours la marque d'une oralité foncière (voir notre introduction à la *Razzia des Vaches de Cooley*, Paris, Gallimard, coll. « L'aube des peuples », 1993, p. 36-45). Aucun des *scriptoria* chrétiens d'Irlande n'a certes eu l'intention de transmettre la « religion » préchrétienne, mais ce qu'ils ont transmis appartenait, dans l'esprit des moines transcripteurs, à l'« histoire » d'Irlande telle que la concevait encore Keating au début du XVIIe siècle. Et ce sont ces « traditions mythologiques » qui forment l'essentiel de notre connaissance de la religion des anciens Celtes. Elles sont peut-être difficiles à analyser niais elles ne sont pas inorganisées. Nora Chadwick a eu ainsi le très grand mérite de reconnaître l'unité foncière du monde religieux des Celtes antérieurement au christianisme. Il serait en tout cas absurde de parler de « religions » celtiques ou gauloises (NdT).

pays celtiques insulaires occidentaux d'autre part, nous trouverons tout d'abord le lien de la tradition des îles sacrées, au large des côtes atlantiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Cela nous remet en mémoire les anciens récits grecs relatifs aux « îles de Bienheureux » à l'ouest des Colonnes d'Hercule, et de l'île magique de Circé dans les mers occidentales. Ces îles sacrées ont une histoire ininterrompue depuis l'époque homérique jusqu'à l'Âge des Saints où elles ont servi de sanctuaires aux anachorètes chrétiens. Strabon (IV, 4, 6), qui écrivait au Ier siècle avant J.-C., relate, en se fondant sur l'autorité de Posidonius, qu'une communauté de femmes occupait une petite île au large de l'estuaire de la Loire. Les hommes en étaient exclus et ce sont les femmes qui passaient la mer pour rejoindre leurs maris de temps en temps, puis elles revenaient. Une fois par an elles avaient coutume de démolir le toit du temple de leur dieu et de le reconstruire en une journée. Si l'une d'elles laissait tomber les matériaux qu'elle transportait, elle était aussitôt mise en pièces par ses compagnes. Les *immrama* (cf. *infra*, p. 224) irlandais, dont plusieurs décrivent des îles qui ne sont occupées que par des femmes, sont à peine plus remarquables que cette ancienne tradition gauloise.

Au Ier siècle de notre ère le géographe romain Pomponius Mela parle de neuf prêtresses appelées *Gallizenae* [1], ayant fait vœu de virginité perpétuelle et vivant dans l'île de *Sena* (la moderne île de Sein), en vue de la pointe sud-ouest de la Bretagne. Elles avaient des pouvoirs magiques et étaient capables de provoquer des tempêtes, de revêtir à volonté une forme animale, de guérir les malades et de prédire l'avenir aux marins qui venaient les consulter [*]. Il existe dans la tradition mythologique irlandaise une sorte de station météorologique comparable, attribuée au dieu Manannán Mac Lir dans l'île de Man. Plutarque encore, écrivant vers 83 après J.-C., évoque un certain Demetrius selon qui beaucoup des îles situées près de la Grande-Bretagne étaient isolées et n'avaient que peu d'habitants ou n'en avaient pas. Quelques-unes portaient des noms de dieux ou de héros. Il avait côtoyé la plus proche de celles qui n'avaient que peu d'habitants, saints hommes tenus pour sacrés par les Bretons. Mais peu après son arrivée une violente tempête s'était levée et les habitants lui avaient dit qu'elle signifiait la mort d'un puissant [2]. Plutarque nous informe aussi que dans cette partie du monde — à cinq jours de distance de la Grande-Bretagne —, il y a une île dans laquelle Kronos est enfermé, gardé dans son sommeil par Briarée, car on a décidé qu'il dormirait pour mieux le surveiller, et autour de lui de nombreux demi-dieux sont ses domestiques et ses serviteurs [3]. L'identité de Demetrius est incertaine, mais on pense qu'il était originaire de Tarse et que c'était un homme de lettres envoyé par l'empereur Domitien dans une quelconque

[*] Il est impossible de croire à l'historicité de ces prêtresses (NdT).

mission en Grande-Bretagne. C'est probablement ce même Demetrius qui a dédié deux tablettes de bronze à inscriptions grecques, lesquelles sont maintenant au musée de York [4].

À une date aussi tardive que le VIe siècle de notre ère l'écrivain byzantin Procope nous a encore laissé un écho remarquable du monde occidental en tant qu'ultime patrie des traditions celtiques continentales. Il nous explique que les habitants de l'Armorique avaient pour devoir de conduire les âmes des morts en Grande-Bretagne : au milieu de la nuit ils entendaient frapper à leur porte et on les appelait à voix basse. Ils allaient alors vers la grève sans savoir quelle force les y poussait. Là ils trouvaient des barques qui semblaient vides, mais qui étaient si chargées des âmes des morts que leurs plats-bords dépassaient à peine des vagues. En moins d'une heure ils étaient arrivés au terme de leur voyage et là, dans l'île de Bretagne, ils ne voyaient personne, mais ils entendaient une voix qui comptait les passagers, les appelant chacun par son propre nom. Le folklore breton a placé l'endroit du départ dans la baie des Trépassés, à la pointe sud-ouest de la Bretagne [5].

Nous avons déjà vu, au chapitre I, les traits fondamentaux de la religion des Celtes continentaux et nous n'avons pas besoin d'y revenir. Nous allons nous limiter dans le présent chapitre à un bref résumé des correspondances avec la religion celtique de Grande-Bretagne, et à une description plus complète d'un ou de deux cultes gaulois sur lesquels les auteurs classiques ont donné des détails dans leur habitat natal. On espère ainsi rendre évidente l'unité fondamentale de la religion gauloise et de la religion brittonique, puis jeter les bases de l'évolution de la littérature mythologique celtique, décrite d'après les Celtes occidentaux et tout particulièrement irlandais.

Les Gaulois n'étaient pas des citadins, et leurs sanctuaires indigènes sont ceux d'une religion naturelle. Strabon (IV, 1, 13), nous parle, toujours en se fondant sur l'autorité de Posidonius, d'un grand trésor votif de la tribu des Volques Tectosages, conservé dans des enclos sacrés (ἐν σηκοῖς ἀποκείμενα), et pour une part dans des lacs sacrés (ἐν λίμαις ἱεραῖς). Il ajoute qu'il y avait dans la *Celtica* un grand nombre d'endroits où étaient entreposés des trésors d'or, et que de grandes quantités d'or et d'argent étaient immergées dans des lacs parce que les trésors y étaient ainsi tout à fait inviolables. À proximité de Toulouse, il y avait un temple contenant de grands trésors, car beaucoup de personnes avaient fait des dons sans que nul n'osât y porter la main. On rappellera le trésor de Llyn Cerrig Bach à Anglesey, trouvé en 1943. Le site avait fait partie d'un lac dans lequel avaient été jetés une grande quantité d'armes, de garnitures de chars, d'outils, de chaînes d'esclaves, des morceaux de trompettes, des chaudrons et des fragments de bronze décorés de motifs de La Tène. Tout cela doit représenter des of-

frandes sacrificielles faites entre le milieu du IIe siècle avant J.-C. et le IIe siècle de notre ère [6].

Il a existé à l'époque gauloise un important sanctuaire de la déesse *Sequana*, près des sources de la Seine, et de nombreuses pièces de bois sculptées ont été récemment mises au jour dans les marécages, y compris un certain nombre de statues datant du IIe siècle de notre ère (planches 14-15). Il sera question plus en détail du sanctuaire dans le chapitre XII, *infra*, cependant il est possible de comparer le sanctuaire à la source de la déesse bretonne indigène *Coventina*, près du fort romain (fort VII) de *Brocolitia* (Carrawburgh) [7], sur le côté sud du mur d'Hadrien. La source, qui bouillonne encore, était couverte à l'origine d'un temple de type celtique contenant une fontaine ou un bassin où il a été jeté un grand nombre d'offrandes monétaires et même au Ve siècle — mais cela est peut-être dû aux chrétiens [8] — des autels et des plaques sculptées provenant du temple lui-même. Parmi celles-ci il y a une plaque de marbre portant une inscription « à la déesse Coventina », et un bas-relief montrant la déesse elle-même se penchant vers une feuille flottant sur l'eau ; elle porte une plante aquatique dans la main droite, et dans la gauche un gobelet d'où jaillit un flot d'eau. L'un des bas-reliefs sculptés représente trois nymphes, chacune tenant un vase d'où l'eau jaillit en abondance.

Le passage le plus impressionnant sur les sanctuaires forestiers gaulois est celui de la *Pharsale* de Lucain. Aux lignes 452 et suiv. il évoque les druides gaulois « qui habitent dans des bois profonds (*nemora alta*) et se retirent dans des forêts inhabitées. Ils pratiquent des rites barbares et une sorte de culte sinistre », ce à quoi le scoliaste ajoute : « Ils adorent les dieux dans les bois sans faire usage des temples [9]. » Cette référence de la *Pharsale* rappelle un autre passage du même poème (1. 339 et suiv.) où Lucain raconte comment César abattit près de Marseille un bois sacré dans lequel les troncs des arbres, grossièrement sculptés, représentent des dieux (*simulacra maesta deorum*). Ici, dit Lucain, l'on pratique des rites barbares en l'honneur des dieux et les autels sont riches en hideuses offrandes, tout arbre est aspergé de sang humain ; il parle aussi de l'eau qui jaillissait en abondance de sources sombres et de fourrés immobiles dans lesquels aucune bête sauvage ne se coucherait. Un prêtre (*sacerdos*) officie pour l'esprit du lieu (*dominus loci*). Mais c'est un lieu étrange :

> Le peuple ne venait jamais à proximité de l'endroit du culte et il l'abandonnait aux dieux...
>
> Le prêtre lui-même en appréhendait l'approche ; il craignait de venir près du maître du bois sacré.

Même en rendant la part qui lui est due à la belle rhétorique de Lucain il

n'y a pas lieu de mettre en doute l'existence du bois sacré de Marseille, abattu par César, non plus que la crainte superstitieuse des indigènes qu'on avait réquisitionnés pour abattre des arbres « que la main des hommes n'avait jamais touchés depuis les temps les plus anciens ».

En Grande-Bretagne les témoignages dont nous disposons sur les sanctuaires forestiers sont moins fournis mais Dion Cassius constate que les Bretons de Boudicca en ont (ἱερά) et qu'ils offrent des sacrifices humains à la déesse de la victoire *Andraste* ou *Andate* dans un bois sacré (ἄλσος) [10]. Nous citerons aussi les bois sacrés de l'île d'Anglesey qui, d'après Tacite [11], étaient consacrés à des superstitions barbares et furent détruits par Suetonius Paulinus peu avant 61 après J.-C. (cf. *supra*, p. 44). L'existence de l'élément *nemet* dans des toponymes brittoniques est un lien supplémentaire entre ces sanctuaires et ceux de Gaule (cf. p. 9) et l'une des correspondances les plus intéressantes est, dans le cartulaire breton de Quimperlé, au XIe siècle, un nom qui désigne ainsi une forêt du Finistère : *quam vocant nemet* [12].

Nous ne savons pas de quand datent les premiers temples gaulois bien que les nouvelles techniques de fouilles, appliquées aux vestiges de bois, soient susceptibles d'apporter une certaine lumière [13]. Un unique prototype de temple préromain en bois, de l'âge du Fer, à forme typique, a été mis au jour, mais c'est en Grande-Bretagne, à Heathrow dans le Middlesex [14], et non en Gaule. César ne parle jamais de temples bien que Suétone l'accuse en termes voilés d'avoir pillé des *fana* et *templa* gaulois [15]. Les écrivains grecs et romains n'emploient pas non plus les mots ναός et *aedes* pour désigner les temples celtiques et nous n'avons pas davantage de description des autels gaulois que les écrivains latins nomment *arae* et *altaria*. À l'époque gallo-romaine cependant les sanctuaires bâtis sont beaucoup plus répandus, aussi bien en Gaule qu'en Grande-Bretagne et, dans les deux pays, surtout en Grande-Bretagne, de petits temples locaux montrent fréquemment leurs vestiges au bord des routes. Quelques temples celtiques du delta du Rhône ont été fouillés et ils seront décrits plus complètement *infra*, au chapitre XII. Pour le moment nous nous contenterons de signaler que le portique des plus grands temples est de construction monumentale, « véritables propylées de conception hellénistique ». Alliée à des traits celtiques indigènes, notamment le culte de la tête humaine, cette architecture ambitieuse fait penser à une adaptation de la construction traditionnelle classique à un culte celto-ligure.

Le plan de beaucoup de temples indigènes construits en pierre à l'époque romaine, en Gaule et en Grande-Bretagne, demeure sensiblement le même, malgré quelque variété de forme. Le bâtiment normal est carré, semblable à une boîte, consistant en une *cella* ou sanctuaire, quelquefois surélevé, entouré d'un portique ou d'une véranda qui pouvait être fermée, ou de murs bas faits pour supporter des colonnes. La *cella* était petite et on y en-

trait par une porte ; elle était éclairée par de petites fenêtres au-dessus du portique et il est évident que le public en était exclu. L'ensemble était souvent enfermé dans une enceinte carrée. Cependant il a existé en Gaule et en Grande-Bretagne des temples ronds et polygonaux qui conservaient le même plan d'une *cella* entourée d'un péristyle [16].

Beaucoup de sanctuaires de route, fréquents dans le voisinage des voies romaines en Grande-Bretagne, sont associés à des dieux romains, mais les dédicaces aux dieux indigènes sont nombreuses aussi, surtout dans le Nord. Dans plusieurs cas une construction romaine se superpose à des sanctuaires celtiques antérieurs. Un exemple célèbre de la persistance de dédicaces indigènes en Grande-Bretagne est celui de Gosbeck Farm près de Colchester : un temple romain de forme celtique s'y est substitué à un grand fossé primitif entourant le même terrain rectangulaire et il contenait des débris préromains. Une statue de bronze de Mercure nous livre la clef de la dédicace ultérieure [17]. À Rilford, au nord-est d'Abington, deux temples romanisés ont succédé à un bâtiment primitif en bois, constitué d'une enceinte circulaire munie d'un fossé et contenant un hangar ouvert. Tout cela avait été complètement nivelé à l'époque romaine et remplacé par une enceinte circulaire, cependant qu'un nouveau temple de type celtique courant, en forme de boîte, était construit à côté [18]. Le sanctuaire continua à être utilisé au Ve siècle.

La dédicace indigène la plus importante dans un temple romano-breton de Grande-Bretagne est celle de Lydney Park, sur les bords abrupts de la Severn dans le Gloucestershire. C'était à l'origine, dans la forêt de Dean, un sanctuaire sylvestre dont le dieu était *Nodons* ou *Nodens*, sans nul doute le *Nuadu* ou *Nuada Airgetlám* « à la main d'argent » [19]. Lydney était un temple thérapeutique de type esculapien et un sanctuaire de pèlerinage dont la haute époque se situe après 364. Le complexe est celui des sanctuaires guérisseurs classiques : il comprenait un long portique semblable à celui d'un cloître, divisé en compartiments pour les soins à donner aux malades ; un bâtiment avec une cour, des appartements et une salle de réception, de grands bains. Il est intéressant de réfléchir que la tradition mythologique irlandaise explique l'épithète de *Nodons* par la prothèse d'une main d'argent. L'association avec le temple thérapeutique de Lydney est claire aussi mais c'était un riche sanctuaire et il est possible que la « main d'argent » ait pour origine les offrandes faites au dieu. Le nom de *Nuadu Airgetlám* est connu encore dans la tradition galloise sous la forme de *Lludd Llaw Ereint* (« Lludd à la main d'argent »), et aussi sous le nom de *Nudd*, dont le fils était *Gwynn ap Nudd* (irlandais *Finn*).

Le caractère local de la plupart des sanctuaires bretons et la répartition des dédicaces montrent que la religion de la Grande-Bretagne préromaine était essentiellement naturiste.

La vaste diffusion de la statuaire, en ronde-bosse et en relief, témoigne à l'évidence que les Gaulois ont souvent représenté leurs dieux sous forme humaine, bien que ce ne soit peut-être là que le terme d'une évolution relativement tardive. Parmi les dieux gaulois figurés, il en est qui sont groupés par trois et l'on trouve aussi en Grande-Bretagne des traces de triades divines, par exemple à Brocolitia (cf. *supra*, p. 163). Par ailleurs César a mentionné quatre dieux, mais sans nous donner leurs noms indigènes, et Lucain en désigne trois par leurs noms celtiques. Ces énumérations laissent à penser que les dieux en question étaient représentés sous forme humaine mais ni en Gaule ni en Grande-Bretagne rien ne permet de croire à l'existence d'un dieu universel et tout-puissant ; rien non plus ne ressemble à un panthéon. En Gaule néanmoins plusieurs cultes sont largement répandus et il est deux divinités, Belenus et Ogmios, sur lesquelles les auteurs romains nous ont laissé des remarques. Elles suggèrent que les milieux gallo-romains connaissaient certainement une riche littérature théologique et que cette dernière a laissé sa marque sur l'art indigène, par exemple dans les fresques et les monnaies.

L'écrivain grec Lucien, qui était né à Samosate, sur l'Euphrate, au IIe siècle après J.-C., raconte que, lorsqu'il voyageait en Gaule, vraisemblablement à proximité de l'Atlantique, il lui arriva de voir une peinture représentant un vieillard, recouvert d'une peau de lion, conduisant un groupe d'hommes qui le suivaient, avec les oreilles attachées à sa langue par des petites chaînes d'or et d'ambre très fines et très belles. Les hommes n'étaient nullement contraints mais ils suivaient le dieu de leur plein gré et ils le couvraient de louanges. Il est manifeste qu'ils n'auraient repris leur liberté qu'à contre-cœur. Un Gaulois qui parlait le grec et qui se tenait à côté expliqua à Lucien que le vieillard représentait l'Éloquence et qu'il était figuré en Héraklès, revêtu de la peau de lion parce que les Celtes croient que l'éloquence est plus puissante que la force physique et qu'elle arrive à maturité dans la vieillesse. Son nom est *Ogmios* [20]. Dans le même ordre d'idées, un temple à Hercule et aux Muses fut construit par M. Fulvius Nobilior dans le *Circus Flaminius* après la prise d'Ambracia en 189 après J.-C. parce qu'il avait appris en Grèce qu'Héraklès était un musagète [21]. Des traces de cette conception illustrée de l'éloquence traînent encore dans la mythologie et la légende irlandaises, et l'on peut se reporter, à ce sujet, à la notice sur le « chaudron de convoitise » dans le *Glossaire de Cormac*, s. v. *bóige* [22]. Il existe aussi un passage de la *Táin Bó Cúalnge* [23] décrivant un homme sombre, apparemment surnaturel, qui porte autour du cou sept chaînes à l'extrémité desquelles sont attachées sept têtes, Il serait intéressant de déterminer le rapport existant entre ces traditions et les motifs de quelques mon-

naies d'or des Gaulois qui représentent des têtes humaines attachées à une corde entourant une grande tête sur tout le champ de la monnaie (planche 9).

D'après le poète gallo-romain Ausone de Bordeaux, dans la dernière partie du IVe siècle, nous avons une référence valable à un autre dieu purement gaulois, *Belenus*. Ausone nous dit qu'un certain Phoebicius, grand-père de son propre contemporain Delphidius, lui-même célèbre professeur de l'université de Bordeaux, avait été *aedituus* ou « prêtre du temple » du dieu Belenus. Belenus est attesté aussi comme principal dieu du Norique et il était très vénéré à Aquilée où on le regardait comme l'équivalent d'Apollon [24]. Son nom se rencontre encore dans des inscriptions des Alpes orientales, de l'Italie du Nord et de la Gaule du Sud, et chez les Ligures. On a émis l'hypothèse — mais il semble qu'elle soit tout à fait gratuite — qu'Ausone aurait emprunté un nom exotique dépourvu de toute racine locale. Nous pouvons, à son encontre, faire état de la grande dispersion méridionale du théonyme dans des régions soumises à une influence grecque notable ; nous pouvons mentionner encore la correspondance de Belenus et d'Apollon à Aquilée et les associations grecques des noms du fils de Phoebicius, Attius Patera, et de son petit-fils Delphidius, célèbres tous les deux pour leur éloquence. La famille prétendait descendre des druides d'Armorique, et l'on se souviendra à ce propos de l'information de César selon qui les druides, malgré la transmission exclusivement orale de leur enseignement, faisaient néanmoins usage de l'alphabet grec pour presque tout le reste de leur correspondance. Belenus étant considéré comme l'équivalent d'Apollon à Aquilée, avec un prêtre de sanctuaire et deux générations de la famille de ce même prêtre portant des noms à associations delphiques, avec des membres de la famille, tous célèbres par leur éloquence et voulant descendre d'une ancienne souche druidique originaire d'une région reculée de la Gaule, la description entière du dieu est aussi convaincante que pittoresque, et la lueur qu'elle jette sur un dieu et son desservant est la bienvenue dans la pénombre du paganisme gaulois. Le culte de Belenus et la description d'Ogmios esquissée par Lucien font tous deux partie des plus intéressantes et des moins communes parmi les traces d'influence grecque sur les dieux de la Gaule méridionale.

Mais même en Irlande, nous n'avons que des traces d'une mythologie perdue. Deux légendes importantes ont subsisté : la « Bataille de Moytura » (*Cath Maighe Tuireadh*) et la « Courtise d'Etaín » (*Tochmarc Etaíne*). Thurneysen a eu raison de dire que, si nous en avions eu quelques-unes de plus, nous aurions été dégagés de toutes les vaines spéculations sur les dieux gaulois [25]. Mais il y a des récits plus courts sur le *Dagda* et son fils *Oengus Mac Óc, Elcmar* du *Bruy na Bóinne, Manannán Mac Lir* et autres êtres divins. Des fragments de légendes sont dispersés dans le *Dindshenchas*, dans

les poèmes « historiques », dans le *Cóir Anmann* ou traité de la « Convenance des Noms », dans le « Colloque des Anciens » (*Acallam na Senórach*) et dans les légendes du cycle d'Ulster.

O'Rahilly distinguait, dans les légendes, la pseudo-histoire du *Livre des Conquêtes*, les anciennes généalogies et autres sources, la tradition d'un dieu de l'Autre Monde, seigneur de la fête céleste, ancêtre des hommes et mainteneur de l'ordre cosmique. Sous l'une de ses formes ce dieu était le *Dagda*, avec qui O'Rahilly identifie *Conn, Cú Roi* et d'autres figures légendaires. Il était adoré sous de nombreux aspects, comme dieu du soleil (*Aed, Balor, Goll*), du tonnerre et des éclairs, du vent et des nuages (*Nuadu*), du temps et de l'agriculture, de la guerre, de la santé (*Dian Cécht*) et de l'artisanat (*Goibniu*). Il était armé du foudre, quelquefois de la lance, de l'épée, du maillet ou d'un instrument quelconque. Les nombreux aspects de cette divinité unique correspondraient à la tradition védique telle que Macdonell l'a décrite [26].

À ce dieu s'opposerait, toujours selon O'Rahilly, une « divinité plus humaine », le Héros, qui frappe le grand dieu avec ses propres armes [27]. O'Rahilly l'identifie à *Lug*, et aussi à *Cúchulainn*, *Cormac* et *Finn*. Le dieu de l'Autre Monde serait le voyageur des cieux, le dieu du ciel, et il aurait eu une épouse, *Grian* ou *Áine* [28]. Tous deux auraient quelquefois été représentés sous l'apparence d'un cheval et d'une jument, comme Poséidon et Déméter. Ce grand dieu irlandais ressemblerait alors à Zeus, avec en plus le trait surajouté du Dieu Mourant. L'intention d'O'Rahilly était sans doute de présenter ses idées d'une manière plus détaillée, malheureusement il n'a pas vécu assez longtemps pour le faire. Telle qu'il l'a présentée, son argumentation n'est pas convaincante.

La mythologie irlandaise forme un grand contraste avec la mythologie grecque parce que les dieux n'y ont pas été organisés dès les origines par les poètes en une grande communauté céleste semblable à celle des dieux de l'Olympe. Ils ne vivent pas dans le ciel ou au sommet des montagnes mais ils mènent une vie individuelle distincte, soit souterraine, soit dans des îles situées au loin par-delà la mer.

Les anciens récits mythologiques de l'Irlande peuvent se diviser en quatre principaux groupes, sans qu'il soit question des cultes locaux de sources, de rivières et de lacs dont l'importance apparaît comme fondamentale dans la religion gauloise. Ces cultes locaux ne sont pas en effet indépendants en Irlande et ils n'y sont pas importants. Ils apparaissent principalement, bien que ce ne soit pas d'une manière très courante, en rapport avec des dieux majeurs, du genre du Dagda, dont la résidence était *Bruig na Bóinne*, tout près de la Boyne [29].

Le groupe I traite des dieux celtiques les plus anciens, connus en Gaule depuis les temps les plus reculés et aussi, peut-être plus tardivement, en Grande-Bretagne.

Le groupe II est beaucoup plus vaste et comprend les dieux indigènes irlandais de l'Autre Monde. Leurs résidences sont les collines des *síde* ou grands tertres funéraires. C'est à eux que sont consacrées les plus pittoresques des légendes.

Le groupe III nous présente les dieux de la renaissance, connus aussi par des sources extérieures à l'Irlande, qui ne sont pas en relation avec les collines des *síde*, mais avec la mer.

Le groupe IV est consacré à des récits de l'Autre Monde : *Tír Tairngiri* « Terre de Promesse », *Tír na nóg* « Terre des Jeunes », *Mag Mell* « Plaine du Plaisir » et à des récits relatifs aux mortels qui le visitent. Ces récits sont souvent nommés *echtrai*, « aventures », et *baili*, « visions, extases ».

Le grand dieu des Celtes était probablement Lug, dont le nom apparaît en irlandais, et dont la suprématie survit à l'état de souvenir dans la tradition où il est appelé *lámfota* « à la longue main ». Le surnom correspond à l'épithète et à la description de *Savitar* dans quelques hymnes du *Rigveda*. Savitar y est en effet représenté étendant le bras pour commander le jour et la nuit. Il semblerait que le soleil, se levant ou se couchant, ait été comparé à une grande main. Savitar est appelé *prthupāni* (« ayant une grande main ») dans un seul et unique hymne : c'est le dieu qui ordonne et à qui tout obéit : « le dieu à la grande main étend les bras si bien que tout lui obéit » (*RV*, 2, 38, 2). Il semble que le *Lugus* celtique (irlandais *Lug*) doive être identifié avec ce dieu hindou du ciel, en dépit du fait que nous n'ayons aucun témoignage irlandais ancien sur la manière dont *Lug* a acquis l'épithète de *Lámfota* [30].

Le dieu à la grande main est connu par des gravures rupestres de Suède qui datent du début de l'âge du Bronze. Il apparaît aussi dans des figures de la Russie méridionale et du Caucase, et H. Güntert a émis l'hypothèse qu'il pourrait être un aspect, une « personne » du puissant dieu du ciel, *Varuna*. Il en tire la conclusion qu'à l'époque préhistorique les tribus indo-européennes, ayant en partage une civilisation commune, occupaient un territoire qui s'étendait de la Suède au Pundjab [31]. Cette aire géographique peut s'étendre à l'Irlande, car Lug est selon toute apparence le *Savitar* irlandais. Il survit dans les rares vestiges continentaux d'un toponyme largement dispersé *Lugudunum* ou *Lugdunum* [32], et dans trois dédicaces (cf. *supra*, p. 27). L'une de ces dédicaces est faite par des cordonniers (*collegio sutorum*) et il est étonnant de constater que l'une des images du dieu à la grande main, à Backa près de Brastad en Suède, est connue dans le peuple sous le nom de

« cordonnier ». C'est un curieux exemple de « mémoire populaire » qui tend à confirmer l'identification de Lug et de cette divinité [33].

Dans la tradition irlandaise la légende de Persée a été rattachée à Lug : il tue Balor dont la fille Ethne était sa mère. Le thème légendaire existe aussi bien à propos de Lug que de Finn, et il est certainement ancien. La mère de Finn, Muirne, était fille de Tadg Mac Nuadat, seigneur d'Almu, que Finn vainquit et déposa. Il semblerait que O'Rahilly ait raison de voir ici les traces d'un mythe primitif dans lequel Finn frappe son grand-père maternel Nuadu [34]. Mais il voit dans Lug (Finn) un héros qui tue le dieu, tandis que nous supposons que Lug était lui-même le plus grand des dieux.

La triade des anciennes divinités gauloises, les *matronae* (les *matres* latines) (cf. *supra*, p. 27-28), a survécu aussi dans les trois déesses de la guerre irlandaises : la *Mórrígan* (« grande reine »), *Macha* et *Bodb* [35]. Une autre déesse attestée par des inscriptions aussi bien en Gaule qu'en Grande-Bretagne est *Brigit* (cf. le nom des *Brigantes* dans le nord de l'Angleterre). Le *Livre des Conquêtes* en fait la fille du Dagda, le plus grand des dieux indigènes et, selon les dires du *Glossaire de Cormac*, elle est la patronne des poètes, cependant que ses deux sœurs sont les déesses des forgerons et des juristes. Elle a été apparemment christianisée sous le nom de sainte Brigitte. Son sanctuaire était à Kildare et l'on veillait à ce que le feu sacré y brûlât toujours [36].

Les plus anciens dieux irlandais indigènes, ceux du groupe II mentionné ci-dessus, vivent sous terre, à l'occasion dans des grottes, et le plus souvent dans les anciens tertres funéraires dont le plus fameux est le *Bruig na Bóinne* (planche 23). C'est l'une des trois sépultures en forme de ruche, semblable à ce qu'il est convenu d'appeler « le trésor d'Atrée » en Grèce. Elle porte maintenant le nom de New Grange et elle est éclairée à l'électricité, si bien que l'on peut voir de l'intérieur l'impressionnant dôme à encorbellement. Ces dieux du monde souterrain sont appelés *aes síde* (singulier *síd*) et leurs résidences, les tertres funéraires, sont les *síde*. Un autre tertre célèbre est celui de *Brí Léith*, près d'Ardagh, dans le comté de Longford : c'est la résidence du dieu Midir (cf. *infra*, p. 175), père adoptif de Oengus Mac Óc, fils du Dagda et de Boann.

Le Dagda est le plus important des anciens dieux chthoniens [37]. Son nom signifie littéralement le « dieu bon » mais l'épithète n'implique pas qu'il était « bon » au sens moral du terme. Quand arrive son tour de décliner ses qualifications dans le conseil de guerre qui précède la *Bataille de Moytura*, il dit : « Ce que vous avez tous promis de faire, je le ferai moi-même tout seul. » « C'est toi qui es le dieu bon », dirent-ils tous. Et depuis ce jour on l'appelle le Dagda, c'est-à-dire bon pour tout ; magicien, guerrier, artisan,

tout-puissant, omniscient. Il est *Ruad Ro-fhessa* « le Rouge de la Science Parfaite [38]. ».

Une des plus anciennes légendes irlandaises en prose nous explique que le Dagda avait pour fils Oengus dont la mère était Boann, la déesse de la Boyne. La source commune de la Boyne et du Shannon est placée, traditionnellement, dans la Segais, source surnaturelle de toute connaissance, située dans la *Terre de Promesse*. Elle est entourée de noisetiers dont les fruits tombent dans la fontaine, y produisant des bouillonnements d'inspiration ou bien, selon une tradition de rechange, ils sont mangés par le saumon de science qui y habite. Les deux versions coexistent dans la littérature irlandaise, dans des passages expliquant la source de la sagesse [39].

Oengus Mac Óc vit, quant à lui, dans le grand *síd* de *Bruig na Bóinne* où, une nuit, il a dans son sommeil la vision d'une belle jeune fille qui vient lui rendre visite et, par amour, il tombe malade de langueur. On envoie chercher ses parents et, après une longue recherche, ils se rendent compte que la jeune fille est Caer de *Síd Uamain*, dans le Connaught, la province gouvernée à l'Âge Héroïque par Ailill et Medb. Le Mac Óc y va et il rencontre Caer et ses suivantes sous la forme de cygnes blancs portant des chaînes d'argent, sur le loch Bél Dracon à Crota Cliach en Mag Femin. Il l'appelle et tous deux rentrent dans le Bruig. On estime que le texte de cette légende date du VIIIe siècle [40].

Une des plus fascinantes histoires du monde souterrain est une autre légende du Connaught, *Echtra Nerai* (« les aventures de Nera »). Là, on entre dans le monde souterrain par une cavité (*uaim*) dans le roc, près de la cour d'Ailill et Medb, à Cruachain dans le Connaught. Alors que la cour est en train de célébrer la fête de Samain (cf. *supra*, p. 127) Nera sort et décroche de la potence un cadavre de pendu qui se plaint d'avoir soif. Après lui avoir donné à boire Nera le replace sur la potence. Mais quand il revient à la cour il constate que les armées du *síd* sont venues la brûler, laissant après elles un tas des têtes coupées de ses gens.

Nera se met immédiatement à leur poursuite et suit dans sa retraite le cortège des *síde*. Ce sont manifestement des morts car chacun fait à son voisin la remarque qu'il doit y avoir un vivant dans le cortège puisqu'il est devenu plus lourd. Quand ils entrent dans le *síd* de Cruachain, on montre les têtes au roi comme des trophées et le roi trouve à Nera une femme et une maison. Sa fonction consiste à l'approvisionner en bois à brûler.

Par une vision sa femme l'avertit alors qu'à la prochaine Samain les *síde* détruiront à nouveau la cour, à moins qu'il n'aille avertir le roi. Il prend de l'ail sauvage, des primevères et de la fougère pour prouver qu'il vient du monde souterrain, et il va à la cour d'Ailill et Medb pour les avertir. Ceux-ci détruisent alors le *síd* mais Nera est laissé « dedans ; il n'en est pas sorti jus-

qu'à maintenant et il n'en sortira pas jusqu'au jugement dernier ». Car à partir du moment où il s'est joint au cortège des *síde* et où il est entré dans le monde souterrain il est devenu l'un des morts [41].

Les conteurs de l'ancienne Irlande par qui ces légendes ont été transmises parlaient des dieux et des gens du monde des esprits sous le nom de *aes síde*, ou *slúag síde* « les armées des *síde* ». Mais à l'époque où elles furent consignées par écrit, les légendes avaient cessé depuis longtemps d'avoir une quelconque signification religieuse ou cultuelle. Les dieux n'étaient plus des esprits vivant parmi nous sans que nous les voyions, mais c'étaient des êtres appartenant à un lointain passé. Les scribes qui ont transcrit les légendes étaient des moines chrétiens, et à l'une des versions du texte de la *Táin Bó Cúalnge*, un moine ou un clerc a ajouté le colophon suivant : « Mais moi qui ai écrit cette histoire, ou plutôt cette fable, je n'attache aucune foi aux choses qui y sont contenues. Car une partie consiste en artifices des démons et une partie en inventions poétiques ; une partie est vraisemblable ; une partie ne l'est pas et une partie est pour le plaisir des sots. » Bien que les clercs aient conservé avec amour ces traditions issues d'un long passé, ils ont humanisé les dieux, et ils les ont même falsifiés. Ils les ont privés de leur prestige premier en tant qu'objets de culte, et ils les ont relégués dans un cadre artificiel de pseudo-histoire tout à fait étranger à leurs origines. Nous avons pour terme de comparaison la manière dont le dieu germanique Odhinn (Wotan) est devenu l'ancêtre des premiers rois anglo-saxons dans les plus anciennes archives.

Ceux qui ont décrit les légendes les plus tardives de l'Irlande ne faisaient aucune distinction entre les dieux irlandais indigènes, les anciens dieux celtiques de Gaule qui ont survécu dans la mythologie irlandaise, et les dieux de l'Autre Monde *. Ils désignent tous les dieux du nom général de *Túatha Dé Dánann*, « tribus de la déesse Dana », ou plus simplement *Túatha Dé*, « tribus de la déesse ». La dénomination implique l'existence d'une déesse Danu [42] mais la mythologie irlandaise ne nous apprend que très peu de chose à son sujet en plus de son nom. Dans quelques textes les trois frères mythiques Brian, Iucharba et Iuchar sont appelés *trí dee Dánann* (ou *Donann*), les trois dieux de Danu (Donu), et le nom correspond indubitablement à Don dans la légende galloise de Math fils de Mathonwy (cf. *infra*, p. 333). Don est la sœur de Math et la mère des neveux de ce dernier, Gilfaethwy et Gwydion. Dans la tradition galloise cependant le frère et les neveux de Don sont des êtres humains et non des dieux : ce sont seulement de grands magiciens et cette capacité magique semble constituer comme un dernier écho de

* Il est évident que ces trois catégories de divinités résultent d'illusions de la recherche contemporaine. Les dieux et déesses de l'Irlande appartiennent au même fond goidélique commun, qui suppose l'existence d'une structure (NdT).

leur divinité. Il est de fait qu'au pays de Galles les *Túatha Dé Dánann* ont été transformés en héros dans les légendes médiévales des *Mabinogion* : les modifications et les altérations érudites qui, au Moyen Âge, ont adapté les dieux à un schème chronologique, se trouvent au pays de Galles dans les premiers chapitres de l'*Historia Brittonum* de Nennius dès le début du IXe siècle [43].

Les écrivains irlandais tardifs étaient persuadés qu'à l'époque préhistorique l'Irlande avait été peuplée par une série d'immigrations et d'invasions ; et ils croyaient que les Goidels étaient la population qui dominait l'Irlande au début de la période historique. Il faut donc que les dieux aient été plus anciens. Ils nous les décrivent par conséquent venant en Irlande d'au-delà des mers, exactement comme, plus tard, les conquérants humains. Dans sa relation de l'immigration le *Livre des Conquêtes* les appelle tous des *Túatha Dé Dánann* et les habitants qu'ils trouvèrent en possession du pays étaient les *Fir Bolg*, dépeints comme des agriculteurs, opposés aux *Túatha Dé Dánann* qui possédaient la magie, l'art et les techniques. Mais la forme la plus ancienne de l'histoire est celle de l'*Historia Brittonum*, chapitre III.

Le compte rendu traditionnel de l'invasion de l'Irlande par les dieux conquérants les fait venir d'outre-mer par la Norvège et l'Écosse du Nord, conduits par leurs druides à travers un brouillard magique. Leur roi était Nuada et ils vainquirent les *Fir Bolg* par leur magie dans la première bataille de Moytura, livrée près de Lough Arrow, dans le comté de Sligo. Mais Nuada y perdit un bras. Quant aux *Fir Bolg*, ils se réfugièrent chez les *Fomoire* (littéralement « spectres sous-(marins) ») * dans les Hébrides et l'île de Man. Après quoi les *Túatha Dé Dánann* s'établirent en Irlande comme des dieux conquérants et ils conclurent une alliance avec les *Fomoire*. Ces derniers sont représentés sous une forme demi-humaine, demi-monstrueuse, ayant une main, une jambe et trois rangées de dents. Leur chef Balor avait un œil au milieu du front et il était le grand-père de Lug. Leur roi, Bres, était apparenté lui aussi aux *Túatha Dé Dánann* et il eut la régence de l'Irlande après que Nuada eut perdu le bras dans la bataille de Moytura. Les exigences des Fomoire furent cependant intolérables aux hommes d'Irlande. En plus ils étaient avares de victuailles et, quand les chefs des *Túatha Dé* allaient aux banquets de Bres, roi des *Fomoire* et régent d'Irlande, « leurs couteaux n'étaient pas graissés » et, bien qu'ils le visitassent souvent, « leur haleine ne sentait pas la bière ». Il ne récompensait pas leurs poètes ou leurs joueurs de cornemuse. Finalement ils l'expulsèrent et Nuada fut muni d'un nouveau bras d'argent articulé, fait pour lui par le médecin divin Dian Cécht et le forgeron Creidne.

* Cette interprétation, généralement admise, est sujette à caution. Elle repose sur une étymologie analogique par la préposition *fo* « sous » et *muir* « mer » (NdT).

À leur tour les *Fomoire* organisèrent une grande invasion mais ils furent mis en déroute par les dieux irlandais dans la seconde bataille de Moytura. Le conteur a regroupé ici tous les dieux irlandais en les opposant aux oppresseurs. Le procédé narratif qui consiste à décrire le conseil de guerre avant la bataille nous a valu un portrait de tous les dieux.

Nuada donnait un banquet à Tara aux *Túatha Dé Dánann*, et alors qu'ils étaient tous réunis un étranger arriva à la porte et demanda à être reçu. Le portier demanda qui était là et ses serviteurs dirent que c'était Lug, fils de Cian, fils de Dian Cécht et d'Ethne fille de Balor. Le portier demanda alors : « Quel art pratiques-tu, car personne n'entre à Tara sans un art ? » Pour chaque capacité que Lug énumère, le portier nomme un membre des *Túatha Dé* déjà passé maître dans cet art. C'était par exemple Dian Cécht le médecin, qui guérissait les blessés en les plongeant dans un bain magique, et qui avait muni Nuada d'un bras d'argent. Son art était tel, ainsi que nous l'apprenons dans un autre récit, que lorsqu'un homme avait perdu un œil il pouvait le remplacer par un œil de chat. Mais, selon la remarque du conteur, « il y avait à cela des avantages et des inconvénients car pendant le jour il somnolait alors qu'il aurait voulu être aux aguets, et pendant la nuit il était en éveil au moindre bruissement de roseau ou au moindre cri de souris ».

Un des dieux les plus importants était Goibniu le forgeron. Il fabriquait et réparait les armes. Un autre était Luchtine le charpentier qui fabriquait les fûts de lances, et il y avait aussi Creidne qui faisait les rivets, Leur dextérité était telle que, lorsque Goibniu jetait les pointes de lances et qu'elles se fichaient dans le montant de la porte, Luchtine y jetait aussi les fûts et cela suffisait pour les y adapter. Creidne jetait les rivets depuis les mâchoires de tenailles, et cela suffisait à les faire pénétrer dans le bois. Dans le conte médiéval gallois de Kulhwch et Olwen (cf. *infra*, p. 335 et suiv.) Goibniu apparaît enfin sous le nom du forgeron Gofannon. Un autre dieu était encore le champion Ogma, lequel doit probablement être identifié au Gaulois Ogmios (cf. *supra*, p. 27).

À la fin Lug déclara que lui seul possédait tous les arts et il fut reçu à Tara. Mais Nuada fut tué par le champion Balor, roi des îles. Balor avait un œil maléfique qui n'était jamais ouvert, hormis sur un champ de bataille, et il fallait quatre hommes pour en soulever la paupière avec un crochet. Lug le rencontra dans la bataille et il le provoqua en quelques phrases arrogantes (le passage est obscur) [45]. Balor dit alors : « Soulève ma paupière, garçon, pour que je puisse voir le bavard qui me parle ! » Quand la paupière de l'œil de Balor eut été soulevée, Lug lui lança une pierre de sa fronde, et la pierre poussa l'œil à travers la nuque de Balor, si bien qu'il regarda fixement l'armée des *Fomoire* et que beaucoup d'entre eux tombèrent. La Mórrígan

vint alors encourager les *Túatha Dé* à combattre avec acharnement dans la bataille et les *Fomoire* furent jetés à la mer.

Lug, le Dagda et Ogme les poursuivirent car ils avaient emmené la harpe du Dagda. Quand ils atteignirent la salle de banquet du roi Bres, la harpe était suspendue au mur. C'est sur elle que le Dagda jouait les mélodies, et elle ne résonnait qu'à son commandement. La harpe quitta le mur et vint à lui. Et il leur joua les trois mélodies, le refrain des pleurs, si bien que les femmes pleurèrent ; le refrain du sourire, si bien que les femmes et les enfants rirent ; et le refrain du sommeil, si bien que les troupes tombèrent endormies. Et par ce refrain les trois dieux s'échappèrent indemnes de la meurtrière armée des *Fomoire*. Après que la bataille eut été gagnée la Mórrígan et la Bodb annoncèrent la grande victoire aux montagnes royales d'Irlande et aux armées des *síde*, à ses principales eaux et à ses embouchures de fleuves. La Bodb décrivit les hauts faits qui avaient été accomplis, et elle prophétisa la décadence des années futures.

L'histoire du dieu Midir de Brí Léith rattache réellement les dieux des *síde* (des tertres) à un groupe différent, celui des dieux de la renaissance, lesquels ne semblent pas avoir été associés au départ aux anciens tertres funéraires préhistoriques mais bien plutôt à des voyages outre-mer. Les deux groupes de dieux résident cependant dans des régions surnaturelles.

La résidence de Midir est dans le *síd* de Brí Léith, à l'ouest d'Ardagh, dans le comté de Longford. Il prétend qu'Etaín a été sa femme dans une expérience antérieure mais qu'il en a été séparé par la magie d'un rival jaloux. Et quand Etaín, dans une existence ultérieure, devient la femme d'Eochaid, roi de Tara, Midir vient la chercher. Midir et Eochaid jouent aux échecs avec un gros enjeu. Midir laisse tout d'abord Eochaid gagner, et ce dernier exige comme gage de Midir qu'il construise, avec son armée surnaturelle, une grande chaussée à travers la tourbière centrale de Meath. Quand cela est terminé, Midir revient jouer et, cette fois-ci, il gagne et demande pour prix un baiser d'Etaín. Un mois après il revient pour l'obtenir. Alors que le roi et sa cour sont à banqueter et que toutes les entrées sont barrées, Midir apparaît au milieu de l'assemblée dans toute sa beauté et sa splendeur surnaturelles, puis il enlève Etaín à travers le trou de fumée du toit et on les voit tous deux sous la forme de deux oiseaux tournant dans le ciel au-dessus de la salle du banquet.

Dans cette histoire, ou plutôt dans ce cycle d'histoires, Etaín vit au moins pendant trois générations, peut-être plus ; chaque fois elle renaît, ne vivant jamais vieille et, lors de chaque renaissance elle garde son propre nom bien que celui de son mari soit toujours différent. Elle est tout d'abord Etaín, femme de Midir dans le *síd* ; Etaín femme d'Eochaid, roi de Tara ; puis elle renaît encore en Etaín, étant sa propre fille, indistincte d'elle-même. Nous

verrons que cette histoire de Midir et d'Etaín a un équivalent exact dans celle du dieu Manannán Mac Lir, le père légendaire du roi du VIIe siècle Mongán. La seule différence est que Midir appartient aux *síde* et que Manannán semble vivre en mer.

Les traditions mythologiques irlandaises qui diffèrent à l'origine de celles des dieux du monde souterrain sont celles de Lug et de Manannán, tous deux étant directement en rapport avec la renaissance. Nous avons trouvé des traces du culte ancien de Lug sur le continent, mais non pas de Manannán. Dans la mythologie irlandaise Manannán est le roi de la *Terre de Promesse* ou *Mag Mell*, mais dans la tradition galloise en prose (la légende de Manawydan) ses relations familiales sont plus nettes que dans la tradition irlandaise. Manawydan est fils de Llŷr et frère de Bran le Bénit. Une légende irlandaise ancienne, le « Voyage de Bran » (*Immram Brain*), raconte la rencontre de Bran et de Manannán au milieu de l'Océan alors que Manannán faisait route vers l'Irlande de la Terre de Promesse. Les strophes lyriques dans lesquelles Manannán la chante contiennent certaines des plus jolies images de la tradition mythologique insulaire.

Mais la famille de Manannán n'est indigène dans aucun pays celtique : elle est originaire de la mer d'Irlande et de toutes les côtes environnantes, avec pour centre l'île de Man. C'est sans doute la raison pour laquelle, dans les légendes irlandaises, Manannán, comme son fils adoptif Lug, est généralement présenté comme venant d'au-delà des mers *.

Les traits les plus remarquables de Manannán sont le don magique d'engendrer l'illusion et ses rapports avec la croyance à la renaissance. À la vérité son pouvoir d'illusion est sans limites : il change lui-même volontiers de forme et, par ce moyen, il peut renaître. Il engendre aussi beaucoup d'enfants et il conduit les âmes. C'est un *psychopompe*. Il n'a non plus aucune affinité directe avec les anciens centres culturels mais ses soudaines apparitions et disparitions, sa capacité de métamorphose font qu'il peut être le père des enfants que d'autres hommes pensent donner à leurs épouses.

La plus étonnante histoire de paternité de Manannán est celle de la naissance du roi historique de Dál nAraidi, Mongán (mort en 615). L'histoire raconte que le roi Fiachna partit pour l'Écosse (*Alba*) à l'aide de son allié, Aedán Mac Gabráin (le roi de saint Colomba), contre les Saxons. Il laissa donc sa femme dans la forteresse royale de Moylinny. Là un homme d'aspect noble apparaît à l'épouse, lui disant que son mari sera tué le lendemain dans la bataille, à moins qu'elle ne consente à concevoir avec lui-même un fils qui sera le célèbre Mongán. Pour sauver la vie de son mari, la femme consent et, le jour suivant, l'homme à l'aspect noble paraît devant les armées

* Il est évident que Manannán (« le mannois ») est le surnomp local d'une grande divinité celtique (NdT).

d'Aedán et de Fiachna : l'ennemi de Fiachna est vaincu. Quand il revient chez lui et que sa femme lui raconte tout ce qui est arrivé il la remercie de tout ce qu'elle a fait pour lui et l'histoire se termine ainsi :

> Ce Mongán est ainsi fils de Manannán Mac Lir, bien qu'il s'appelle Mongán fils de Fiachna. Car, lorsqu'il (Manannán) la quitta le matin, il laissa à la mère de Mongán un quatrain, en disant :
>
> Je m'en retourne chez moi ;
> le matin blanc et pâle s'approche.
> C'est Manannán Mar Lir,
> le nom de l'homme qui est venu à toi [46]

Mongán hérita quelques-unes des qualités de Manannán. En effet, quand il eut trois jours Manannán vint le chercher, l'emmena et l'éleva dans la Terre de Promesse jusqu'à l'âge de douze, ou peut-être de seize ans. Une autre légende prétend que Mongán était la réincarnation de Finn Mac Cumaill, mais qu'il ne voulait pas que cela se sût. La chose fut cependant annoncée en public dans la citadelle de Moylinny par Caílte, fils adoptif de Finn, qui était arrivé là du pays des morts. Mongán étant généralement considéré comme le fils de Fiachna le Beau (*Finn*) il est facile de comprendre que la paternité de Finn est une notion secondaire.

Dans ces légendes relatives à Mongán, le plus étrange est qu'il a vécu à l'époque du christianisme. Un poème attribué au poète Mael Muru, de Fahan, dans le Donegal, prétend que Mongán vint de la « Terre de Promesse riche en troupeaux » et qu'il s'entretint avec Columcille, s'arrangeant pour aller au ciel en mettant la tête dans le capuchon du saint. Il est possible qu'il y ait eu une réaction païenne chez les Cruithne sous le règne de Fiachna, et qu'ils furent reconvertis sous le règne de Mongán, peut-être sous l'influence de Columcille. Les bonnes relations entre Fiachna roi des Cruithne, et Aedán Mac Gabráin, roi du Dál Riata irlandais et ami de Colomba, implicitement sous-entendues dans la légende de la conception de Mongán, donnent quelque relief à une telle hypothèse.

Il serait hasardeux de supposer que le culte de Manannán Mac Lir a toujours été confiné à la mer d'Irlande, ou même qu'il ait été originaire de cette région. La littérature irlandaise, ou norroise, primitive a noté en effet des traditions ayant d'étroites affinités avec Manannán et la Terre de Promesse. La mythologie norroise fait état d'un certain Guthmundr de Glasisvellir, souverain d'une région surnaturelle ressemblant à la Terre de Promesse, et dont les sujets passaient pour ne pas mourir et vivre de génération en génération. Son royaume porte le nom d'*Ódainsakr*, « le champ de ceux qui ne sont pas morts », ou de *Land lifanda manna*, « le pays des hom-

mes vivants ». Cela signifie donc que c'était un pays de renaissance, de jeunesse et d'immortalité !

Il est possible que, dans la mer du Nord, les Hébrides aient été un centre de diffusion des légendes. Le poème vieux-norrois du *Rígsthula* a certainement pour origine un milieu irlandais et le héros norrois *Rígr* (irlandais *rí* « roi ») est le père de la race humaine, peut-être en relation avec la mer [47]. Dans les légendes norroises aussi, et dans le poème de Helgi, de l'ancienne *Edda*, la renaissance du mort se fait par la visite d'un mortel au pays des morts ou dans les tertres dans lesquels les morts sont enterrés.

L'histoire et la tradition s'accordent pour faire écho au grand prestige des femmes dans la tradition et la mythologie celtiques. Les historiens romains n'ont remarqué, dans les défenseurs de la Grande-Bretagne celtique, aucun homme qui ait la stature de Boudicca et de Cartismandua. À l'âge héroïque de l'Irlande, Medb, la reine du Connaught, est la souveraine régnante, et son mari, Ailill, n'est rien de plus qu'un prince consort. Medb est la plus forte personnalité de toutes les généalogies royales de l'âge héroïque.

Dans les légendes irlandaises et galloises les grands héros n'apprennent pas seulement la sagesse, mais aussi les faits d'armes des femmes. Dans la légende de la « Courtise d'Emer » (*Tochmarc Emire*) l'entraînement guerrier de Cú Chulain est mené à bien par deux reines belliqueuses, *Scáthach*, qui est aussi une *fáith*, c'est-à-dire une prophétesse, experte en sagesse surnaturelle, et Aífé. Dans le conte gallois de Peredur (le futur Perceval), le héros est instruit par les neuf *gwiddonod* (« sorcières ») de Gloucester qui semblent avoir été des femmes de profession identique. Elles portent le heaume et l'armure, enseignent à Peredur la chevalerie, les faits d'armes, et elles lui fournissent un cheval et une armure. Elles instruisent aussi d'autres jeunes gens et vivent avec leur parenté dans une résidence organisée, une *llys* ou « cour ».

Ce grand prestige des femmes a parfois des traits anciens dans les îles Britanniques. Chez les anciens Pictes la succession se faisait en ligne féminine et Bède nous dit que, même de son temps, chaque fois qu'il est question de succession royale chez les Pictes, le choix du souverain était matrilinéaire. Les prouesses militaires ne semblent pas avoir manqué non plus. Ammien Marcellin, qui écrivait au IVe siècle de notre ère, nous a laissé (XV, XII) une inoubliable description des femmes guerrières gauloises :

> Presque tous les Gaulois sont de forte stature, robustes et au teint rouge. Ils sont terribles par la dureté de leurs yeux. Ils sont aussi très querelleurs, fiers et insolents. Une troupe entière d'étrangers ne serait pas capable de résister à un seul Gaulois s'il appelait sa femme à son aide. Celle-ci est ordinairement très forte, aux yeux bleus ; tout spécialement quand, gonflant le cou et grinçant des dents, levant ses bras blanchâtres à l'énorme masse, elle se met à

lancer des coups de poing mêlés de coups de pied, comme si la corde d'une catapulte lançait de nombreux projectiles.

Nous avons émis l'hypothèse que les dieux irlandais se partagent naturellement en trois groupes principaux dont le premier, qui se rencontre aussi en Gaule, est probablement le plus ancien. Le second est en relation avec les tertres funéraires préhistoriques et semble chthonien ; le troisième est formé des dieux de la « renaissance ». Maintenant une tendance se fait jour parmi les érudits modernes à distinguer une quatrième classe formée d'hommes et de femmes, héros et héroïnes, apparaissant dans la littérature irlandaise et les traditions historiques sous une forme humaine, mais dont on pense généralement qu'ils ont été à l'origine des dieux et des déesses. Cette tendance relativement récente n'est pas limitée aux érudits irlandais. Elle a pris naissance chez les folkloristes et mythologues allemands de la fin du siècle dernier et elle a très largement affecté les études mythologiques, aussi bien celles qui concernent les domaines grec ancien et slave moderne que le germanique et le celtique. Il n'est pas possible d'aborder ici un tel sujet mais on donnera quelques exemples de cette nouvelle catégorie de « dieux » irlandais. Cette tendance récente forme un contraste intéressant avec les activités evhémérisantes des historiens du Haut Moyen Âge qui voyaient dans les dieux irlandais des envahisseurs humains, prenant possession de l'Irlande par la force des armes (cf. *supra*, p. 172).

On a pensé que Cú Roí Mac Dáiri, souverain du Munster dans la *Táin Bó Cúalnge*, était un dieu à cause de certains attributs magiques dont on lui accorde la possession et de certaines fonctions rituelles. Mais dans les légendes héroïques il fait toujours figure de héros. O'Rahilly déclarait de son côté que Cormac Mac Airt (cf. *supra*, p. 18) était en réalité, non pas un roi, mais un dieu, et la plupart des érudits irlandais insistent sur le fait que Medb, reine du Connaught dans la *Táin Bó Cúalnge*, était une déesse. La preuve en résulte en partie de la philologie — son nom signifie « ivresse » —, en partie de la longue liste des maris qu'on lui attribue, en partie de son mariage rituel (cf. *supra*, p. 110). Cependant, dans la tradition irlandaise, pas plus que dans la tradition grecque, les personnages typiques de l'Âge Héroïque ne sont jamais représentés comme des dieux et les usages littéraires consistent à les dépeindre constamment sous une forme humaine. On peut accepter la tradition telle qu'elle se présente.

Dans un article clair, Binchy a récemment examiné le cérémonial qui élargit le cadre traditionnel dans lequel évolue la reine Medb et il a démontré, en même temps que son caractère archaïque, son apparentement avec l'intronisation d'autres rois irlandais, et de rois d'autres parties du monde, ce qui leur conférait des pouvoirs divins [48]. Une telle intronisation d'un souverain humain au moyen d'un cérémonial le dotant de capacités divines peut

être comparée à certaines cérémonies de « renaissance » de l'île de Bali, en Indonésie. Elle rend *dvija* « deux fois nés » ceux qui y participent et, comme les membres des hautes castes de l'Inde, ils deviennent des dieux. Pour comparaison on peut aussi se reporter à une coutume anciennement en usage dans le Travancore, dans le sud-ouest de l'Inde : les souverains y étaient extraits de la caste des *ksatriya* et la ligne de succession était matrilinéaire. Néanmoins, avant que le rajah ne pût occuper le trône il était soumis à un rituel qui le faisait échanger sa caste de *ksatriya* pour celle de brahmane et il devenait un « dieu » ou l'un des « hommes-dieux ». Le *ksatriya* naissait en fait une seconde fois.

Les dieux irlandais sont toujours dépeints sous une belle apparence et avec un habillement magnifique. Lug a un casque d'or, une armure d'or, et son bouclier est célèbre. Un ancien poème emploie l'image de « Lug au bouclier, le beau *scál* », c'est-à-dire le beau fantôme ou esprit. La légende tardive de la « Mort des Enfants de Tuireann » (*Oidhe Chloinne Tuireann*) le représente portant la cuirasse magique de son père adoptif Manannán et Manannán lui-même est ainsi décrit lors de sa première rencontre avec Fiachna Finn : « Il portait un manteau vert d'une seule couleur, une broche d'argent blanc au manteau sur sa poitrine, et une chemise de satin à même sa peau blanche ; il avait un diadème d'or autour de ses cheveux et deux sandales d'or à ses pieds. »

Cela nous rappelle la description des Gaulois par Ammien Marcellin (XV, XII) : « Ils sont tous très exigeants sur le chapitre de la propreté et de la netteté. Dans tout le pays on ne pourrait trouver ni homme ni femme, même pauvre, qui soit mal habillé ou sale. »

En aucune circonstance nous n'avons le privilège de voir les dieux assemblés en communauté dans la Terre de Promesse. Mais nous sommes fortuitement des visiteurs privilégiés en même temps qu'un roi de Tara qui y est conduit, pour une brève visite, dans une sorte de mystère. Une ancienne légende irlandaise, qui porte le titre d'« Extase du Fantôme » (*Baile in Scáil*), nous raconte ainsi comment le roi préhistorique *Conn Cétchathach* (« aux cent batailles ») fut subitement enveloppé d'un brouillard magique alors qu'il se trouvait sur les remparts royaux de Tara avec ses trois druides et ses trois poètes. Un cavalier chevaucha à travers le brouillard pour le prendre et l'emmener à une maison dans une forteresse ayant un arbre d'or devant sa porte. Dans la maison était le dieu Lug, à la grande taille et à la grande beauté, et là, à côté d'un chaudron d'argent plein de bière, était assise une belle jeune fille, la « Souveraineté d'Irlande ». D'une coupe d'argent elle versa de nombreux traits à Conn. Et à chaque trait, Lug, qui se tenait à ses côtés, nommait l'un des descendants de Conn, destinés à lui succéder dans la souveraineté cependant que Conn écrivait leurs noms en ogam sur un

morceau de bois. Finalement le brouillard se dissipa et Conn et ses compagnons se retrouvèrent à Tara [49]. Une aventure pareille — on peut nommer cela un mystère — survient au petit-fils de Conn, Cormac Mac Airt, mais là, au lieu de Lug, le dieu qui préside dans la forteresse est Manannán Mac Lir. Pour la circonstance Manannán a enlevé la femme, le fils et la fille de Cormac et il les emmène dans la Terre de Promesse.

Cette légende des « Aventures de Cormac dans la Terre de Promesse » (*Echtra Cormaic i Tír Tairngiri*) est l'un des plus clairs exemples, dans la littérature irlandaise, du pouvoir magique de la vérité, correspondant à la *satyakriyā* des Hindous (cf. *supra*, p. 111) : Cormac était parti à la recherche de sa femme, de son fils et de sa fille. Mais ses compagnons furent séparés de lui par un brouillard magique si bien qu'il se retrouva seul dans une grande plaine. Là il y avait une forteresse entourée d'un mur de bronze avec, à l'intérieur, une maison d'argent blanc, à demi-couverte d'ailes d'oiseaux. Il alla à une forteresse, plus grande, et il y trouva un palais splendide, avec des clayonnages d'argent et un chaume d'ailes d'oiseaux. Dans le palais il trouva un beau guerrier et une belle fille portant un casque d'or, qui l'attendaient. Des mains invisibles lui lavaient les pieds et son bain était chauffé par des pierres brûlantes qui allaient et venaient d'elles-mêmes. On apporta un porc pour pourvoir à la subsistance du noble convive mais le cuisinier expliqua qu'il ne pouvait cuire que si l'on racontait une histoire vraie pour chaque quartier. On raconta donc quatre histoires vraies, la dernière étant dite par Cormac lui-même qui expliqua comment sa femme, son fils et sa fille avaient été enlevés, et comment il était parti à leur recherche. Le porc se trouva cuit. On fit alors entrer sa femme, son fils et sa fille et on apporta aussi une coupe d'or qui avait pour qualité, si l'on prononçait sur elle trois mensonges, de se briser en trois morceaux. Si l'on disait après cela trois choses vraies les morceaux se rejoignaient. On dit trois mensonges et la coupe se brisa mais le guerrier dit alors à Cormac que ni sa femme ni sa fille n'avaient jeté les yeux sur un homme, ni son fils sur une femme depuis qu'ils avaient quitté Tara, et la coupe fut immédiatement réparée. « Emmène maintenant ta famille, dit le guerrier, et emporte la coupe afin de distinguer la vérité du mensonge. Je suis Manannán Mac Lir, roi de la Terre de Promesse, et c'est pour un voyage dans cette Terre que je vous avais emmenés ici [50]. »

La légende est un mystère au sens grec du terme, une vue prémonitoire de la Terre de Promesse. Dans un certain sens c'est aussi une *apologia pro vita sua* de Manannán et elle passe sans dire les choses les plus importantes. Mais Manannán est un dieu irlandais ancien qui n'a jamais été humanisé d'une manière convaincante par la tradition littéraire. C'est en fin de compte un être spirituel.

Aussi clairement que la mythologie grecque la mythologie irlandaise montre l'abîme qui sépare la mythologie de la religion. Aussi bien dans la religion grecque que dans la religion irlandaise les cultes ont certainement donné naissance, en des temps reculés, à la mythologie ; mais les mythologies ont beaucoup voyagé dans le temps, quelquefois loin de leurs centres culturels originaux, et elles ne nous sont pas parvenues sous une forme religieuse, mais sous la forme de thèmes littéraires [51]. Elles ne traduisent ni crainte ni respect des anciens dieux et, graduellement, au fur et à mesure que l'abîme devient plus profond, que la religion et la croyance disparaissent, une teinte d'humour léger, et même cru, colore leur portrait. Dans la seconde Bataille de Moytura, le Dagda, naguère considéré comme *Ruad Ro-Fhessa* « le Rouge de la Science Parfaite » (cf. *supra*, p. 171), est devenu un vieillard, grotesque et laid, « si gros et si pesant que les gens riaient quand il essayait de se mouvoir ». Il a un chaudron qui contient quatre-vingts gallons de lait, et autant de viande et de graisse, des animaux entiers, chèvres, moutons et porcs. Tout cela sert à faire sa bouillie. Sa cuiller est assez grande pour contenir un homme et une femme. Il est cependant assez étonnant que cette détérioration ne touche ni Lug ni Manannán qui forment une catégorie à part : leur beauté, leur dignité ne sont jamais ternies, non plus que la splendeur de leur aspect.

Lors de la grande bataille contre les Fomoire, celle par laquelle les dieux irlandais acquièrent leur indépendance, c'est Lug, l'étranger venu par-delà la mer, Lug le polytechnicien (*samildánach*) qui les conduit à la victoire, même si le Dagda est présent, lui qui est le représentant des anciens dieux indigènes et qui possède aussi tous les arts et toute la science. Pouvons-nous supposer que le culte de la « renaissance » a recouvert un ancien culte des morts dans les *síde*, et même un culte plus ancien et encore plus répandu — la religion naturiste des rivières et des sources, si largement attestée en Gaule ? Le large fossé qui sépare la mythologie irlandaise du culte religieux est peut-être la raison pour laquelle les moines chrétiens n'ont vu aucun inconvénient à consigner dans leurs livres les récits mythologiques. Il est sans cesse question de la pratique mystérieuse qui consistait à imposer des interdits magiques connus sous le nom de *gessa*. C'est la violation des *gessa* personnelles de Conaire Mór, le roi préhistorique de l'Irlande, qui fut la cause de sa mort dans le récit de la « Destruction de l'Auberge de Da Derga » (*Togail Bruidne Da Derga*). Le don de voyance est largement connu aussi et sa manifestation est couramment annoncée dans les textes par le verbe *adciu* « je vois », c'est-à-dire avec l'œil de la vision intérieure : « Je vois rouge, je vois très rouge [52] ». Il est fait en outre grand usage des charmes et des incantations. La technique utilisée pour obtenir une vision surnaturelle est expliquée *verbatim* par un texte irlandais : c'est l'*imbas forosnai*

ou « connaissance par illumination » et les noms des autres incantations sont indiqués également dans la formule poétique qui leur convient.

En conclusion, la mythologie irlandaise est le monde étrange de l'imagination, et c'est avec raison que les anciens peuples des pays méditerranéens parlaient des Celtes, y compris ceux de Gaule, comme des gens habitant « au-delà du soleil couchant, à l'écart de notre monde ». Mais les Celtes du Moyen Âge sont encore plus à l'écart du monde. Les dieux irlandais ne sont ni un « petit peuple » ni des « fées » ; ils sont au contraire grands, beaux et élégants. Ils sont supérieurs aux hommes et aux femmes ordinaires pour tout ce qui est force physique, puissance, beauté, maintien, habillement même et ils rappelleraient, plutôt les descriptions des Gaulois que nous ont données les écrivains classiques. Le surnaturel et le merveilleux sont chez eux empreints de réserve et de dignité. Aucun problème de culpabilité, de châtiment ou de jugement ne vient jamais troubler la sérénité de ce que Gerard Murphy a appelé « l'étrange beauté » de la mythologie celtique, et c'est cette « étrange beauté » de l'atmosphère de l'Autre Monde qui donne son aspect particulier au cycle mythologique irlandais *.

* Nora Chadwick a fait dans ce chapitre une excellente et instructive synthèse des théories et des conceptions contemporaines les plus sérieuses sur la religion des Celtes, sans trop insister sur les insolubles contradictions internes qui résultent de la variété extrême de ces conceptions. Nous insisterons quant à nous sur la nécessité de ne jamais séparer radicalement la mythologie (qui est un fait religieux fondamental), considérée à tort comme une sorte de littérature élaborée (or, un mythe est toujours une explication qui remonte au fond des âges) et la religion ramenée à un simple ensemble de pratiques cultuelles, ce qui est tout aussi impossible, le rite étant toujours organiquement lié au mythe. Nora Chadwick démontre aussi indirectement qu'on ne peut rien comprendre à la religion celtique en dehors des études structurelles inaugurées par Georges Dumézil avec la tripartition indo-européenne (Voir maintenant Marco V. GARCÍA QUINTELA, *Dumézil. Une introduction*, Crozon, Armeline, 2001, 220 p.) (NdT).

NOTES

1. *Chorographia*, III, VI, 8. Sur les diverses variantes du mot voir DOTTIN, *Manuel*, 383, n. 5 ; nouvelle éd., Armeline, (à paraître), p. 391, n. 126.
2. PLUTARQUE, *Moralia*, *De Defectu Oraculorum*, chapitre XVIII.
3. *Moralia*, XII, *De Facie quae in Orbe lunae apparet*, chapitre XXVI. Voir F. LE ROUX, « Les îles au Nord du Monde », in *Mélanges Albert Grenier* II, p. 1051-1062.
4. Sur Demetrius, voir Rhys ROBERTS, *Demetrius*, Londres, 1927, p. 273.
5. PROCOPE, *Guerre des Goths*, VIII, XX, p. 45-49.
6. Cyril FOX, *FEIA*.
7. *RB*, 196. Pour un exposé plus complet sur le site, voir J. C. BRUCE, *The Hand-Book to the Roman Wall* (7e éd., Newcastle-upon-Tyne, 1914) p. 119 et suiv. ; p. 126 et suiv. Voir en outre la note 8 *infra*.
8. Voir un inventaire des pierres épigraphes de ce site dans *RIB*, 485-498 (nos 1520-1562).
9. H. USENER, *Scholia in Lucanem*, Leipzig, 1869, 33. Le manuscrit des Scholies est du Xe siècle.
10. LXII, VI, 7. Sur la forme du nom, voir DOTTIN, *Manuel*, p. 313 ; nouv. éd., p. 325.
11. *Annales*, XIV, 30.
12. LOTH, *Chrestomathie*, 222. Voir Ch.-J. GUYONVARC'H, *Ogam*, XII, p. 185 et suiv.
13. On peut citer en référence Woodhenge, Sutton Hoo, Yeavering et maintenant Dunbar (tous ces sites sont en Grande-Bretagne) et les sites de Gaule énumérés au chapitre XII.
14. I. A. RICHMOND, *RB*, 192 ; POWELL, *The Celts*, p. 145 et suiv.
15. SUÉTONE, *César*, 54.
16. I. A. RICHMOND, *RB*, p. 192 et suiv.
17. *Ibid.*, p. 136 et suiv., 194.
18. *Ibid.*, p. 142 et suiv.
19. Voir R. E. M. WHEELER, *Lydney* ; et tout spécialement l'*Appendix* I, p. 132 et suiv. par J. R. R. TOLKIEN, F. LE ROUX, « Le dieu-roi Nodons/Nuada », in *Celticum*, VI, p. 425 et suiv.
20. LUCIEN, *Herakles*, p. 1 et suiv. Voir F. BENOÎT, *Ogam*, V, 1953, p. 33 et suiv. ; F. LE ROUX, « Le dieu celtique aux liens. De l'Ogmios de Lucien à l'Ogmios de Dürer », in *Ogam*, XII, p. 209 et suiv.
21. Voir S. B. PLATNER, *Topographical Dictionary of Ancient Rome*, Oxford, 1929, s. v. *Hercules Musarum*, 255.
22. *SC*, n° 141.
23. Éd. E. Windisch, Leipzig, 1905, 797, lignes 5523-5524.
24. *Herodianus*, VIII, 3, 8 (ZWICKER, *Fontes*, I, 91).
25. *ZCP*, XXII, 3.
26. *Vedic Mythology*, 16.
27. *EIHM*, 60.

28. *Ibid.*, 290.
29. O'RAHILLY fait du Dagda (goidélique) l'équivalent de Nuada (prégoidélique), *EIHM*, p. 516. Voir F. LE ROUX, « Le dieu-druide et le druide divin. Recherches sur la fonction sacerdotale celtique », in *Ogam*, XII, p. 349 et suiv.
30. Voir un exposé récent dans *Math*, 67, 71.
31. H. GÜNTERT, *Der arische Weltkönig und Heiland*, p. 45, 58-165.
32. L'objection de Whatmough, selon laquelle le nom n'est attesté en gaulois qu'au pluriel (*Lugoues*), n'est pas convaincante. Il suggère une comparaison avec *lougeon* « marécage, marais », *Ogam*, VII, p. 354.
33. Voir J. GRICOURT, *Ogam*, VII, p. 65 et suiv.
34. *EIHM*, 279.
35. O'RAHILLY préfère cette forme, *EIHM*, p. 314, mais THURNEYSEN donne *Morrigain* pour la forme la plus ancienne, et il l'explique par « reine des fantômes » (« Märenkönig »), *Heldensage*, 63.
36. Giraud DE CAMBRIE, *Top. Hib.*, II, XXXIV-XXXVI.
37. Voir *WM*, p. 139.
38. *EIHM*, p. 318.
39. *Ibid.*, p. 322. Voir F. LE ROUX, « Le Rêve d'Oengus, commentaire du texte » in *Ogam*, XVIII, p. 132 et suiv. Le Gange prend aussi sa source au ciel, dans le lac de Vérité. Voir H. LÜDERS, *ZDMG*, XCVIII, 1944, XX.
40. F. SHAW, *The Dream of Oengus*, Dublin, 1936.
41. *Heldensage*, 311.
42. *EIHM*, 308-315.
43. Voir *Heldensage*, 63 ; *EIHM*, p. 475 et suiv.
44. *Heldensage*, 64.
45. *ZCP*, XII, 403.
46. *VB*, I, 43.
47. Voir *GL*, I, 420.
48. Voir *Eriu*, XVIII, p. 134 et suiv.
49. *EIHM*, 283.
50. *EIL*, p. 110 et suiv.
51. Sur les mythes, voir *WM*, p. 141-146.
52. Cecile O'RAHILLY (éd.), *Táin Bó Cúalnge*, 143 ; sur la divination chez les Celtes, voir F. LE ROUX, *La Divination*, I, Paris, 1968, p. 233 et suiv.

CHAPITRE VIII

LE CHRISTIANISME CELTIQUE ET SA LITTÉRATURE

L'introduction du christianisme en Gaule se fit lentement et graduellement. Nous n'avons aucune information d'aucune sorte sur le début de la conversion mais, à partir du IIe siècle, nous disposons de documents contemporains des chrétiens de Lyon et de Vienne. La communauté de Lyon était présidée par l'évêque Pothinus et par le prêtre Irénée qui devait lui succéder au siège épiscopal. En 177 une persécution d'une incroyable dureté accabla la petite communauté et un certain nombre de ses membres furent emprisonnés, affreusement torturés et mis à mort. L'évêque Pothinus fut parmi les martyrs et, comme à ce moment-là il était âgé de quatre-vingt-dix ans il est peu probable que sa nomination au siège épiscopal eût été récente. Nous sommes donc peut-être fondés à supposer que la communauté chrétienne de Lyon n'était pas nouvelle à l'époque en dépit de la référence d'Eusèbe (*Histoire ecclésiastique*, V, 13) à « ceux par qui nos affaires ont été établies » et de la constatation de Sulpice Sévère selon laquelle l'Évangile avait été lent à passer les Alpes et venir en Gaule.

Nos informations sur cette persécution et les souffrances qu'elle provoqua proviennent d'une épître envoyée par les églises de Gaule à celles d'Asie et de Phrygie et qu'Eusèbe, évêque de Césarée (vers 260-340), a extraite d'une série de récits de martyres gaulois. L'épître est « le premier document des archives de l'Église de Gaule et elle est essentiellement digne de confiance [1] ». Eusèbe l'a incorporée à sa collection de *Martyres* et, si tout cela est perdu, il en a inclus aussi des fragments dans son *Histoire ecclésiastique* (V, 1-3) [2], notre source d'information la plus complète et la plus digne de foi aussi bien sur la situation à Lyon que sur les martyres individuels et les souffrances endurées par les victimes. Des renseignements supplémentai-

res nous sont offerts par l'évêque Grégoire de Tours (vers 540-594) qui avait accès à des sources, peut-être lyonnaises, dont nous ne disposons plus et qu'il a consignées dans son ouvrage *De Gloria Martyrum*, chapitre 48.

L'épître elle-même déclare qu'elle a été écrite par « les serviteurs du Christ à Vienne et à Lyon aux frères d'Asie et de Phrygie », ainsi qu'à Éleuthère, évêque de Rome. Eusèbe, qui semble avoir eu la lettre avant lui, nous dit qu'elle fut apportée à Rome par le prêtre Irénée : « Nous avons chargé Irénée, notre frère et notre compagnon, de vous remettre cette lettre, était-il écrit au pape, et nous vous prions de le tenir en estime comme un dévoué serviteur du testament du Christ » (V, 4) [3]. D'après le témoignage de saint Jérôme, Irénée remplit sa mission et nous n'avons aucune raison d'en douter. Son absence de Lyon rendrait compte du fait qu'il n'a pas été atteint par les persécutions et si des témoignages plus tardifs parlent de son martyre ce n'est pas certain : la date et les circonstances de sa mort nous sont inconnues.

Selon Grégoire de Tours [4], Pothinus était probablement le premier évêque de Lyon et sur l'histoire personnelle d'Irénée lui-même (vers 130-200) nous savons peu de chose. Grégoire de Tours encore relate qu'il avait été envoyé (*directus*) à Lyon par saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Eusèbe cite un passage d'une lettre qui passe pour avoir été écrite par Irénée à un ami. Il y raconte avoir écouté, étant enfant à Smyrne, saint Polycarpe (vers 69-155), l'évêque martyr de Smyrne, et l'avoir entendu évoquer ses relations avec saint Jean et les autres disciples qui avaient vu le Seigneur [5]. Il est très possible qu'Irénée ait été à Rome quand saint Polycarpe vint discuter avec Anicet de la controverse pascale. Eusèbe mentionne les relations amicales des deux évêques [6].

Nous n'avons aucune raison de douter de ces premières expériences d'Irénée chez les professeurs grecs d'Asie Mineure et de Rome car sa réputation d'universitaire distingué correspond exactement à sa préparation. Il a évidemment beaucoup écrit et, bien que bon nombre de ses écrits aient disparu, il en reste assez dans des traductions latines, syriaques et arméniennes pour prouver qu'il a dû grandement contribuer à faire de l'église de Lyon un lien entre les églises de l'Est et de l'Ouest. Il a été en fait le premier grand théologien catholique et, hormis une traduction arménienne découverte récemment de « la démonstration de la doctrine apostolique », ses oeuvres théologiques consistent en apologétique chrétienne de défense de l'orthodoxie. Son principal travail a été l'*Adversus Omnes Haereses*, attaque directe contre le gnosticisme, qui, pour avoir été écrit et partiellement conservé en grec, n'en a pas moins subsisté entièrement dans une traduction latine ancienne. Le grec était la principale langue de l'Église, mais Lyon était une ville latine et Irénée s'excuse de ce qu'il considère comme les déficiences de son style en

grec. La raison en était qu'il résidait chez des Celtes faisant usage pour la plupart d'un « dialecte barbare [7] ».

Le fait le plus intéressant qui soit connu de l'activité d'Irénée dans ses fonctions d'évêque est son intervention dans la célèbre controverse pascale qui devait jouer un rôle si important dans les siècles suivants. Les divergences entre les diverses Églises européennes et celles d'Asie existaient en effet depuis les temps apostoliques quant à la date et à la manière de célébrer la Pâque. Les Asiatiques, s'appuyant sur une ancienne tradition locale, la considéraient comme l'anniversaire de la mort du Sauveur et ils la traitaient comme un jour de jeûne, quel que fût le jour de la semaine où elle tombait, même si c'était un dimanche. Jusqu'à Rome ils persistèrent à suivre leurs usages traditionnels, déclarant qu'ils ne pouvaient pas renoncer à une coutume qui leur venait des grandes lumières de l'Église mortes en Asie et surtout de l'apôtre Jean. En conséquence en 189 le pape Victor était enclin à les exclure et les excommunier. Mais les évêques voulaient la paix et, parmi eux, Irénée écrivit au nom des frères qu'il gouvernait en Gaule, insistant sur le fait que le problème ne portait pas uniquement sur la date mais aussi sur la manière de jeûner : les divergences avaient surgi progressivement, au bout d'un long espace de temps, et il rappelait à Victor l'attitude plus conciliante de son prédécesseur Anicet et de ses successeurs. Victor eut le bon sens d'accepter ses conseils de conciliation.

Irénée mentionne des églises en Germanie [8], dans les pays celtiques, et il semble que le christianisme se soit déjà répandu, dans une certaine mesure, en Gaule, avec peut-être Lyon comme une sorte d'église-mère ou premier centre de rayonnement [9]. Mais aucun autre évêché n'est nommé au IIe siècle et, après la mort d'Irénée, le premier évêque gaulois dont le nom apparaisse dans les documents est Saturninus de Toulouse dont, d'après sa *Passio*, l'épiscopat commence en 250. Des sources contemporaines montrent cependant que, vers cette époque, la Gaule possédait une organisation épiscopale établie, principalement dans les districts urbains du Sud. Dans le Nord les progrès de la christianisation furent plus lents parce que l'ancienne structure agricole gauloise, par contraste avec ce qui existait dans la vallée du Rhône, offrait moins d'occasions à une nouvelle religion de se développer et de s'organiser.

C'est le IVe siècle qui a signifié une nouvelle ère pour le christianisme en Gaule, et dans l'Ouest en général, avec le règne de Constantin le Grand (274-337), devenu *senior Augustus* en 313 et qui, la même année, en même temps que son beau-frère Licinius, promulga le fameux édit de Milan, prenant des mesures en faveur des chrétiens. En 323 il devint le seul empereur, d'Occident et d'Orient, et, bien qu'il ne fît pas profession de foi chrétienne jusqu'à son baptême, sur son lit de mort, il prodigua à l'Église son aide lé-

gale, politique et tous ses encouragements. Les persécutions appartenaient désormais au passé et il s'établit dans tout l'Empire une liberté de conscience pleine et entière.

En substituant le christianisme au culte impérial officiel comme religion d'État, Constantin mettait au point un principe de gouvernement unifié et il s'aidait à cette fin des usages d'une religion populaire. Espérant contribuer à l'unité intérieure de l'Église, il mit un soin tout particulier à extirper le schisme et l'hérésie. C'est ainsi que le schisme donatiste, très fort dans l'Église chrétienne d'Afrique, attira de bonne heure son attention. En 314 il convoqua un concile d'évêques des provinces occidentales qui devait se réunir à Arles, avec la participation des évêques d'Espagne, d'Italie, d'Afrique et même de Grande-Bretagne [10]. On devait y discuter diverses questions relatives à la doctrine de l'Église, y compris le problème de Pâques.

Le schisme donatiste avait été une affaire locale dans l'Église d'Occident. Beaucoup plus grave fut la question arienne qui divisa tant le monde chrétien. Le conflit avait commencé à Alexandrie au début du IVe siècle, provoqué dans l'immédiat par le prêtre Arius qui, suivant l'enseignement de Lucien d'Antioche, niait la divinité du Christ. L'issue du débat était naturellement fondamentale et il s'ensuivit une controverse rude et étendue. Dans l'espoir de faire l'unité des deux moitiés de l'Empire et des Églises d'Orient et d'Occident Constantin convoqua le concile de Nicée en 325, auquel prirent part plus de trois cents évêques, en majorité des églises dépendant d'Alexandrie et d'Antioche. Mais la Grande-Bretagne n'était pas représentée et la Gaule ne l'a été que par une unique et modeste signature.

En Gaule même la force la plus importante de l'Église, et le protagoniste de la controverse arienne, fut saint Hilaire qui devint évêque de Poitiers peu après 350. Ses brillants écrits furent la principale contribution gauloise aux questions qui préoccupaient l'Église de son époque et, en même temps que ceux de saint Athanase, ils jetèrent les bases du catholicisme de l'Église d'Occident. Pendant son exil en Phrygie, de 356 à 360 environ, où il avait été envoyé à cause de son irréductible opposition à l'arianisme, saint Hilaire devint le plus ferme soutien de l'Église d'Occident et celui qui exerça la plus grande influence par la connaissance profonde de l'Église d'Orient à laquelle son exil l'avait contraint. Le résultat des loisirs que lui valut le fait d'être libéré de toute charge épiscopale fut son ouvrage majeur, le *De Trinitate*. Cependant, peu de temps après le retour de saint Hilaire en Gaule, en 360, les évêques gaulois écrivirent une lettre par laquelle ils lui rendaient hommage et renouvelaient leur adhésion à la formule de Nicée. Cette lettre marque la fin de la crise arienne dans l'Église de Gaule et Sulpice Sévère annonce que saint Hilaire passait universellement pour l'avoir fait revenir à

son état antérieur [11]. Son éloquence et son érudition étaient très appréciées de ses contemporains [12]. Il mourut en 367 et, dans l'histoire de l'Église de Gaule, c'est le plus grand penseur depuis Irénée. Son œuvre principale est la consolidation du catholicisme en Occident car, sur les bases jetées par lui au IVe siècle, le christianisme se transforme petit à petit en Église nationale gauloise par la création d'une structure ecclésiastique qui faisait partie intégrante et naturelle de l'administration civile romaine. C'est dans ce cadre qu'il s'était formé et c'est à lui qu'il devait sa stabilité financière.

Pendant le règne de Constantin toute latitude avait été laissée à beaucoup d'églises de s'établir à l'intérieur des murs d'enceinte des villes. Il va de soi que l'évêque, qui était désormais un personnage officiel, était installé dans la cité elle-même, et que partout l'organisation ecclésiastique prit pour modèle l'administration civile de l'Empire. Vers la fin du IVe siècle presque chaque ville avait son évêque et à la mort de Théodose, en 395, l'Église de Gaule était déjà organisée dans son infrastructure de diocèses et dans sa hiérarchie épiscopale. Pendant toute cette période le christianisme gagne beaucoup de terrain en Gaule : la noblesse prend le parti de l'Église, non seulement dans les villes, mais aussi dans les banlieues, les *vici*, qui deviennent les noyaux des paroisses dotées d'une église et d'un prêtre, telle cette église à laquelle saint Paulin de Nole fait allusion à proximité de Bordeaux [13]. Les évêques visitaient ces paroisses urbaines dans leurs tournées pastorales et Sulpice Sévère nous les dépeint dans sa *Vie de saint Martin* (chapitres XI et suiv.). Avec la propagation de la foi chrétienne dans la noblesse terrienne, les églises privées surgirent partout, construites aux frais des propriétaires dans leurs domaines. Un des sujets les plus agréables de la correspondance personnelle échangée entre Sulpice Sévère et saint Paulin de Nole est le thème, qui revient sans cesse, de la fierté et du plaisir qu'ils éprouvent à construire et orner leurs églises.

Le terme « Église de Gaule » est vague cependant, ou, plus exactement, il s'applique aux églises des provinces gauloises. Il n'y avait ni autorité ecclésiastique centrale ni primat de Gaule et l'Église était organisée dans le cadre des provinces civiles qui, pour les affaires importantes, exerçaient une autorité supérieure à celle des évêques, par exemple dans le cas de consécrations épiscopales ou de création de nouvelles églises. Progressivement se forma le conseil provincial, présidé par l'évêque de la métropole civile. En 392 saint Ambroise évoque les nombreux conseils auxquels participent les évêques gaulois et, à une date aussi tardive que 404, le pape Innocent I, dans une lettre à Victrice, évêque de Rouen, interdit aux prélats de soumettre leurs différends à ceux d'autres provinces, les invitant à régler eux-mêmes leurs affaires, exception faite du cas où ils auraient recours au siège apostolique [14].

Le cadre politique romain traditionnel dans lequel l'Église se développait ne pouvait manquer d'exercer une influence certaine sur la nature du culte chrétien. Le poète Ausone de Bordeaux, lui-même chrétien convaincu et pratiquant, considérait comme obligatoire sa participation aux prières matinales dans son église privée. Mais les prières avaient une place fixe et limitée dans l'emploi du temps quotidien et quand il estime, comme il nous le dit naïvement, que Dieu a été assez prié, il se met tout naturellement à donner les ordres habituels à son cuisinier Sosias. Même à la fin du Ve siècle les lettres et les poèmes de Sidoine Apollinaire, évêque d'Auvergne, pour aussi charmants, personnels et intimes qu'ils soient, donnent plutôt l'impression d'avoir été écrits par un personnage ecclésiastique officiel que par un homme ayant une vie et une vision religieuses intérieures et profondes. Nous ne devons toutefois pas nous laisser aller à croire, avec Salvien, que les évêques gaulois étaient dépourvus de sollicitude pour leurs ouailles. En temps de famine ils ont généreusement fait don de leurs provisions personnelles, transportant aussi à leurs frais les denrées dans les régions où le besoin s'en faisait sentir et ce faisant ils dépassaient de très loin les obligations routinières de leur charge. Tous les témoignages prouvent le soin qu'ils ont mis à assumer les responsabilités auxquelles ils avaient été appelés.

Mais en ces temps d'organisation chrétienne officielle, de sécurité ou de conformisme personnel une nouvelle lumière éclaira la Gaule, venant de Méditerranée orientale et infusant à la nouvelle religion une vie spirituelle plus intense : à partir du IIIe siècle l'ascétisme se répand dans les communautés chrétiennes, de l'Égypte à la Syrie et très loin dans les pays de la Mésopotamie, incitant à abandonner toutes les préoccupations et responsabilités mondaines et à se retirer dans le désert pour s'y consacrer à une vie de solitude et de contemplation spirituelle. En Égypte, depuis le IIIe siècle, on distingue deux régions différentes quant à la pratique religieuse : dans les déserts de Nitria, Skete et Climax, à l'ouest du delta du Nil, vivaient bon nombre d'ascètes chrétiens, quelques-uns dans une solitude presque totale, menant une vie austère et simple, suivant leurs propres règles personnelles, sans aucune discipline commune et ne se réunissant pour l'Eucharistie que le samedi et le dimanche. En Haute-Égypte par contre la vie communautaire se développe de bonne heure au IVe siècle, sous l'autorité de Pachôme, dont les habitudes militaires, héritées du début de sa vie, expliquent probablement en partie le succès de son organisation de vie cénobitique et de règle commune dans son monastère de Tabennasi.

Ces deux formes d'ascétisme se répandirent en Europe occidentale au IVe siècle et l'on peut dire qu'elles ont transformé la religion officielle. La renommée de la vie religieuse intense des Pères du Désert a dû tout d'abord parvenir en Gaule par saint Athanase, exilé à Trèves de son évêché

LE TRÉSOR DE NEUVY-EN-SULLIAS (Loiret)

11. Sanglier en bronze (h : 68 cm). Il s'agit d'un des meilleurs exemples de la sculpture animalière gauloise.

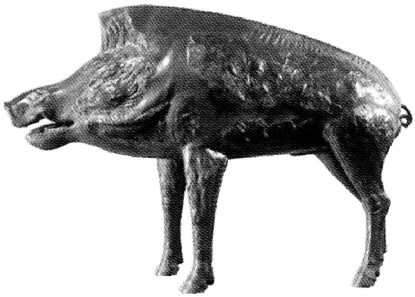

10. Cerf en Bronze.

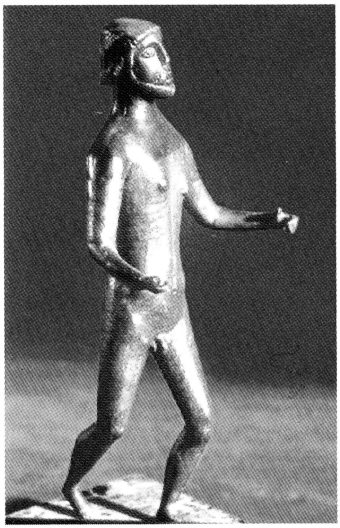

12. Statuette gallo-romaine d'homme en bronze moulé (h : 20 cm). Il danse peut-être, ou encore marche-t-il en portant un objet maintenant perdu. Sur la cuisse droite est gravé le mot *Sovto* ou *Scuto*.

13. Statuette gallo-romaine en bronze d'une jeune fille dansant (h : 14 cm). La chevelure est couverte d'un filet ou d'un châle qui tombe en arrière.

SANCTUAIRE DES SOURCES DE LA SEINE (Dijon)

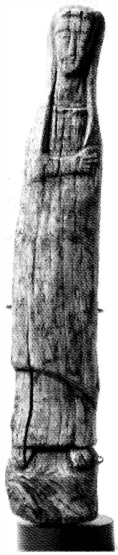

14. Statue gallo-romaine en bois du sanctuaire des sources de la Seine, à quelques 35 km au N.-O. de Dijon. La figure rappelle faiblement une statue romaine de femme.

15. Sculpture gallo-romaine en bois du même sanctuaire. Même origine.

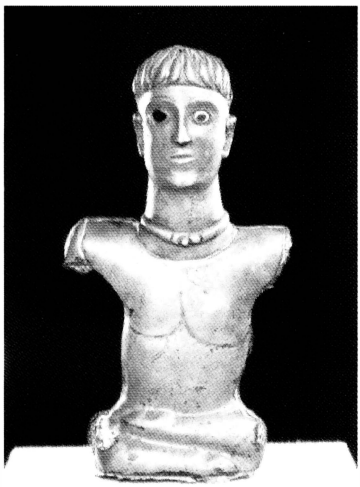

16. Dieu accroupi de Bouray, laiton (Essone). Date incertaine : Ier siècle av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.

17. Casque d'Amfreville (Eure), en bronze, or, émail, fer, IVe-IIIe siècle av. J.-C. (La Tène II)

18. Torque d'Erstfeld (Suisse), détail. (Musée national suisse)

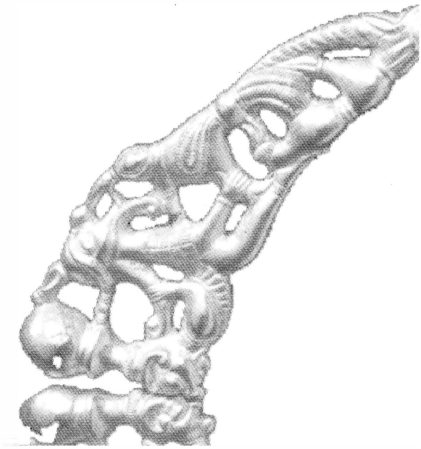

19. Animal mythique celtique sculpté dans le granit (La Souterraine, Creuse, Ier siècle-IIIe siècle ap. J.-C., h : 68 cm).

20. LE CRATÈRE DE VIX

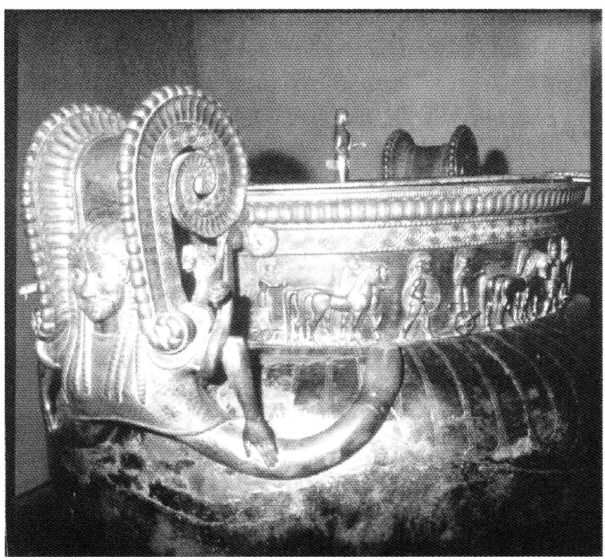

LE MONSTRE ou TARASQUE DE NOVES

21. Monstre anthropophage, découvert à Noves en 1849 (Bouches-du-Rhône), posant ses pattes antérieures sur deux têtes coupées barbues, aux yeux clos dans la mort. Un bras humain avec bracelet dépasse de la gueule du monstre dont le dos est couvert d'écailles. Le groupe est en pierre locale et mesure 118 cm de h., l. : 68 cm, ép. : 72 cm (Musée Calvet, Avignon). Datation incertaine : préromaine (probablement La Tène II) ou Ier siècle ap. J.-C.

22. LA TABLETTE D'EXÉCRATION DE ROM (Deux-Sèvres)

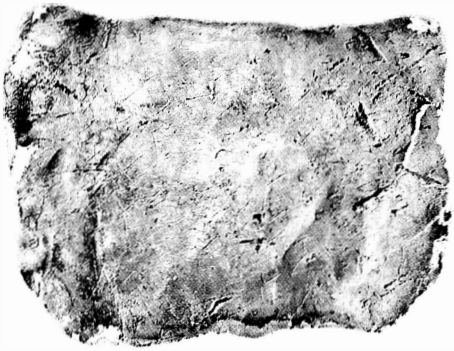

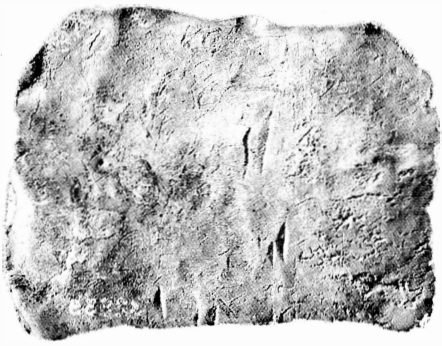

d'Alexandrie en 336. Entre 356 et 362 il écrivit la *Vie de saint Antoine* qui avait vécu trente-cinq ans en solitaire dans les ruines d'un fort romain, dans la montagne de Pispir, entre le Nil et la mer Morte, et cette biographie brillamment écrite n'a pu manquer de produire son effet sur la partie la plus spiritualisée de la chrétienté occidentale. L'idéal érémitique se diffusa progressivement en Gaule en partant des solitaires de la Basse-Égypte, soit par les relations de voyageurs qui leur avaient rendu visite ainsi que nous en informent les *Dialogues* de Sulpice Sévère, soit par l'expérience de communautés restreintes telles que celles des petites îles bordant la côte italienne. Il en est question dans le poème *De Reditu Suo* de Rutilius Namatianus qui raconte son voyage de retour d'Italie en Gaule, et qui fait état incidemment des petites communautés des îles de Gorgon et de Capraria.

Au début du Ve siècle l'idéal érémitique inspira saint Honorat, dont l'éducation avait été faite en Grèce, et il fonda une communauté monastique dans l'île de Lérins au large de la Provence. Le savoir et la dévotion de ses moines valurent très vite à la petite communauté un prestige presque équivalent à celui d'une université occidentale. Peu de temps après sa fondation, des monastères se créèrent dans le sud de la Provence, le plus fameux étant celui de Saint-Victor, près de Marseille. Au nombre des futurs évêques instruits à Lérins on compte Honorat en personne, Eucherius de Lyon, Faustus de Riez, Césarée d'Arles qui sont les noms ecclésiastiques les plus impressionnants du Ve siècle en Gaule, cependant que les *Instituts* et les *Conférences*, les écrits de Jean Cassien, abbé du monastère cénobitique voisin de Saint-Victor, sont les plus importants, avant la *Règle* de saint Benoît, relatifs à la discipline monastique dans l'Église occidentale.

Simultanément, une coutume plus humble et moins solennelle gagnait du terrain en Gaule et peut-être était-ce une conséquence normale de la possession et de la dotation d'églises par des particuliers : saint Jérôme parle d'un monastère domestique, un « chœur de bénis [15] » à Aquilée, où il rencontrait habituellement Rufinius. Saint Augustin, lui, nous entretient d'une communauté située en dehors des remparts de Milan, avec saint Ambroise à sa tête, et d'une autre à Trèves, où se trouvait un livre contenant la *Vie de saint Antoine* [16]. Il est peut-être possible d'y comparer la communauté décrite par saint Victrice, évêque de Caen, dans son *De Laude Sanctorum* [17]. Nous avons vu d'autre part comment Sulpice Sévère, en Gaule, et son correspondant et ami de toujours, saint Paulin de Nole, en Italie, rivalisaient dans la construction et l'embellissement de leurs églises. Sulpice Sévère se dépeint lui-même entouré d'une *turba monachorum* et, dans ses *Dialogues*, il décrit son ami Posthumien, revenu récemment d'un séjour chez un ascète solitaire du désert nord-africain, relatant ses expériences à un public qui l'écoutait avidement. Pour saint Paulin, la nouvelle vision du christianisme,

née du mysticisme et de l'ascétisme orientaux, était venue comme une révélation de gloire éblouissante, comme un appel impérieux à renoncer au monde et à consacrer ses richesses et ses vastes domaines, sa *regna* ainsi que l'appelle Ausone, au Christ. Il fonda un monastère privé où il vécut à Nole, en Campanie, avec son épouse espagnole Therasia, n'ayant plus désormais avec elle que les relations d'un frère avec sa sœur. Il appelle leur établissement un *monasterium* [18] et le petit nombre des occupants choisis une *fraternitas monacha* [19]. Sa correspondance avec son vieil ami et professeur Ausone est le témoignage le plus éloquent que nous possédions sur la force irrésistible avec laquelle le nouvel idéal ascétique submergea la bureaucratie tranquille du christianisme gaulois.

Le grand pionnier du mouvement monastique fut, dans l'Ouest, saint Martin, évêque de Tours [20]. Il naquit probablement en 316 et mourut en 397. Au début de sa vie il avait été soldat dans l'armée romaine de Pannonie — la Hongrie actuelle — sur les bords du Danube. Mais étant converti au christianisme, il sollicita et obtint de l'autorité militaire sa libération alors que l'armée séjournait à Worms : la date exacte est cependant incertaine. Il passa une brève période solitaire dans une cellule à Milan mais ce fut au moment le plus aigu de la controverse arienne et il est évident que saint Martin éprouvait déjà une profonde admiration pour saint Hilaire de Poitiers dont la vie intellectuelle, semblable à la sienne, s'était formée pour une grande part dans l'atmosphère de l'Église grecque. Quand saint Hilaire revint d'exil, saint Martin chercha à le voir, et après un essai infructueux de rencontre à Rome, il le suivit en Gaule. Il s'y établit, sous les auspices de saint Hilaire, vivant tout d'abord en ascète, avec quelques moines, dans des grottes et des cellules de bois à Ligugé. Plus tard, il fonda son *magnum monasterium*, son « grand monastère », Marmoutier, dans le voisinage de Tours. Vers 370, il fut consacré évêque de Tours et Ligugé fut le premier monastère de Gaule. Saint Martin fut aussi le premier des « évêques-moines » qui allaient devenir, pour plusieurs siècles, un trait caractéristique de l'Église celtique.

Dans sa carrière et dans sa personnalité, saint Martin allie la qualité de l'organisateur et celle du mystique. Ces dons, joints au patronage du grand évêque saint Hilaire, ont contribué à faire de lui le fondateur traditionnel du monachisme occidental. Saint Hilaire est celui qui a exercé sur lui la plus grande influence et il ne fait aucun doute que l'œuvre de saint Martin a été inspirée et guidée personnellement par saint Hilaire. Il est difficile de dire, cependant, dans quelle mesure le prestige de saint Martin est dû à son élève Sulpice Sévère qui passa la plus grande partie de sa vie et de sa carrière littéraire à tracer un portrait du saint. Martin ne nous a laissé aucun écrit de sa main mais le charme des écrits de Sévère et la peinture familière qu'il nous a léguée sont inséparables du saint qui les a inspirés.

C'est un fait remarquable que le monachisme occidental, inspiré et favorisé par saint Hilaire, pilier du catholicisme gaulois, ait fait l'objet de la désapprobation active des évêques gaulois. Il en est constamment question dans la correspondance entre Sulpice Sévère et saint Paulin de Nole car le système démocratique qui prévalait et a toujours prévalu dans les communautés monastiques était tout à fait étranger à la hiérarchie ecclésiastique basée sur l'administration civile de Rome. L'hostilité grandissante entre les éléments épiscopaux et monastiques de Gaule devint plus prononcée dans les premières années du Ve siècle et la désapprobation épiscopale toucha tout particulièrement les nominations de moines à des évêchés vacants. Cette désapprobation s'exprima sans équivoque du haut de la chaire papale et elle est soulignée avec emphase dans une lettre célèbre, le *Cuperemus quidem*, adressée en 428 par Célestin, évêque de Rome, aux évêques de Vienne et de Narbonne, lors de l'élection d'un évêque au siège vacant d'Arles. Le pape proteste contre l'élection de « pèlerins et d'étrangers » (*peregrini et extranei*) aux sièges épiscopaux, à l'exclusion du clergé local. Ce dernier était connu de ses ouailles et il avait droit à la préférence dans les districts où il avait travaillé. Le pape exprime en termes non équivoques son aversion pour les évêques-moines :

> Ceux qui n'ont pas grandi dans l'Église agissent contrairement aux coutumes de l'Église... venant d'un autre usage, ils ont apporté avec eux leurs modes traditionnelles... vêtus d'un manteau et avec une ceinture autour des reins... Une telle pratique peut sans doute être suivie... par ceux qui habitent dans des endroits reculés et passent leur vie loin des hommes. Mais pourquoi s'habilleraient-ils ainsi dans les églises de Dieu, changeant l'usage de si nombreuses années et de si grands prélats pour une autre coutume [21] ?

Nous avons insisté sur le christianisme primitif de Gaule parce que les documents contemporains sont relativement complets et authentiques. Mais pour l'histoire de l'Église primitive de Grande-Bretagne [22] nous n'avons malheureusement aucun document contemporain local, excepté quelques inscriptions sur pierre à l'Ouest. Les documents littéraires ne commencent pas en Grande-Bretagne avant le Ve siècle et, en Irlande où l'écriture fut introduite très probablement au Ve siècle aussi, à l'époque de saint Patrick, les écrits de ce saint sont les seuls documents indigènes dont nous disposions pour une date aussi ancienne. Nous sommes donc essentiellement tributaires d'auteurs continentaux contemporains pour notre connaissance du christianisme primitif de Grande-Bretagne et, à cet égard, nos sources d'information les plus complètes sont gauloises.

Néanmoins, les références les plus anciennes au christianisme de Grande-Bretagne ne sont pas gauloises mais nord-africaines. Tertullien, qui

écrivait vers 200, constate que l'Évangile avait déjà atteint les régions de la Grande-Bretagne situées au-delà des aires romanisées (*Britannorum inaccessa Romanis loca Christo vero subdita*) [23], et Origène, écrivant vers 240, parle du christianisme comme d'une force capable d'unir les Bretons (*quando enim terra Britanniae ante adventum Christi in unius dei consensit religionem ?*) [24]. Des traditions bien attestées relatent au surplus trois martyres anciens en Grande-Bretagne : celui de saint Alban à *Verulamium* [25], et ceux d'Aaron et Julius à Carlisle ou Chester, ou peut-être à Caerleon. Un acrostiche, griffonné sur un fragment de plâtre rouge d'une maison romaine à Chirencester, a été interprété plausiblement comme étant une croix composée des mots *Pater Noster* associés à l'*alpha* et à l'*omega*, le tout formant un cryptogramme chrétien. On a émis l'hypothèse qu'il a servi de symbole chrétien en Grande-Bretagne dès la Paix de l'Église, sous Constantin en 312.

Nous n'avons aucune information sur la conversion de la Grande-Bretagne, non plus que sur la voie par laquelle le christianisme y fut introduit. Mais il est manifeste qu'il y était bien établi à l'époque romaine, et relativement tôt. La participation de trois évêques bretons aux conciles d'Arles en 314 [26] et de Rimini en 359 [27] implique l'existence d'une institution organisée [28]. Elle a été en communications suivies et en sympathie avec l'Église de Gaule pendant tout le IVe siècle, et saint Athanase [29] explique que l'Église de Grande-Bretagne avait accepté les définitions posées au concile de Nicée en 325. Aussi bien Hilaire de Poitiers [30] qu'Athanase [31] nomment des évêques bretons avec ceux de Gaule parmi leurs partisans. Dans la lettre de Constantin à toutes les parties de l'Empire, ordonnant l'unité d'observance de la fête de Pâques, les Bretons sont mentionnés au nombre des habitants des pays auxquels elle est adressée [32]. Les lettres de saint Jérôme, enfin, nomment habituellement la Grande-Bretagne parmi les nations qui adorent le Christ.

Ces dernières années, l'archéologie a beaucoup ajouté à notre connaissance du christianisme en Grande-Bretagne pendant la période romaine. Depuis 1893 on a généralement accepté de voir, à cause du plan, une église chrétienne dans un petit bâtiment fouillé à Silchester. Mais les fouilles ont été récemment reprises et, bien que les résultats n'en aient pas encore été publiés, la destination chrétienne de l'édifice n'est pas établie avec certitude. Par ailleurs, dans la ville romaine de Caerwent, un petit bâtiment était inclus dans les ruines des bains publics romains [33], ce qui ferait penser à la survivance d'un christianisme romano-breton à l'époque post-romaine. Mais, encore une fois, la preuve fait défaut. Bède parle d'une église à *Verulamium*, à l'endroit du martyre de saint Alban : elle aurait encore subsisté de son temps, ainsi que d'autres, à Cantorbéry, restaurées par le roi saxon Athelbert de Kent. L'une d'elles, juste à l'extérieur de la ville, fut assignée à la reine

Bertha et à son chapelain franc Liudhard. Plusieurs étaient utilisées par saint Augustin, ses moines et leurs convers.

La fouille la plus importante dans un site chrétien d'époque romaine en Grande-Bretagne est celle de la villa de Lullingstone dans le Kent en 1949 [34]. Le propriétaire de la villa et sa famille devinrent chrétiens entre les années 364 et 370 et au moins deux des chambres supérieures semblent avoir été transformées pour servir de chapelle. L'un des fragments du revêtement du mur a été reconstitué : il représente six silhouettes humaines aux bras étendus dans l'attitude de la prière suppliante (*orans*). En outre, un grand monogramme *Chi-Rho* était peint dans une guirlande de fleurs à leur côté et un autre monogramme *Chi-Rho* l'était sur le mur de l'antichambre. Le christianisme des occupants de la villa est évident pendant la seconde moitié du IVe siècle et il est probable, bien que, à nouveau, ce ne soit pas prouvé, qu'ils avaient transformé cette partie de la maison en oratoire privé ou en une sorte d'église à multiples cellules pendant le Ve siècle. Dès avant la fin de l'occupation romaine, la conséquence de la Paix de l'Église de Constantin fut que le christianisme était devenu la religion officielle de la Grande-Bretagne.

Même après le retrait des Romains, les relations continuèrent entre les églises continentales et bretonnes. Les pirates barbares qui rendaient déjà la mer du Nord et la Manche difficiles et dangereuses n'interdisaient absolument pas les voyages d'ecclésiastiques, ni même les voyages privés, en direction ou en provenance du continent. Il est assez étrange que, précisément à cette époque, les documents font état de l'intérêt très vif pris par Rome aux affaires de la Grande-Bretagne. En ce temps-là, en effet, un certain Pélage, moine de naissance celtique, sans doute Breton, était le principal diffuseur sur le continent de quelques opinions qui étaient considérées comme hérétiques. Prosper d'Aquitaine, dont l'autorité en la matière est absolument digne de foi, nous apprend que la Grande-Bretagne était considérée comme une forteresse de l'hérésie [35].

Les idées de Pélage ne sont exposées nulle part par lui-même *in extenso* et nous dépendons pour l'essentiel des relations de ses adversaires [36]. L'hérésie qui lui est attribuée consistait à nier le péché originel et à prétendre que l'homme est capable d'éviter le péché de son propre chef, sans le secours de la grâce divine. Mais nous ne savons pas si Pélage avait exposé ses idées avant d'avoir quitté la Grande-Bretagne pour le continent. En tout cas la controverse qui s'ensuivit, longue, acharnée, communément appelée celle de la « Grâce et du Libre Arbitre » eut pour effet vraisemblable de mettre la Grande-Bretagne en contact beaucoup plus étroit qu'elle ne l'avait jamais été avec l'Église continentale.

En conséquence de cette controverse, en 429 le pape Célestin envoya saint Germain, évêque d'Auxerre, à titre de représentant personnel en Grande-Bretagne pour extirper le mal [37] et nous avons une relation détaillée de son voyage par un certain Constantius [38], sans nul doute un prêtre de Lyon qui écrivait avant la fin du siècle à la demande de l'évêque de cette même ville. Constantius mentionne aussi un second voyage de saint Germain, probablement vers 445, mais nous n'avons aucun témoignage tangible qui le concerne. La nature du récit de Constantius indique qu'il a été composé avant tout à des fins d'édification, et non à titre de document historique, et l'auteur lui-même n'accepte pas la responsabilité de ce qu'il raconte. Sa conscience littéraire est encore tout attachée aux normes critiques des écoles romaines de Gaule [39].

La Grande-Bretagne elle-même tirait encore profit de l'enseignement dispensé par les Romains dans le pays et elle prenait une part active à l'élaboration de la pensée continentale, les Britanniques étant toujours en mesure de se rendre librement sur le continent et d'en revenir. C'est ce que nous apprend une collection de lettres anonymes [40], peut-être pélagiennes de ton, mais certainement libérales, voire démocratiques d'allure et dont on pense qu'elles datent de cette époque. Dans la série, une charmante lettre personnelle se présente comme ayant été écrite par un Breton, voyageant à l'étranger, et adressée à son père. Ce dernier était sans doute évêque puisque son fils s'adresse à lui en termes de *honorificentia tua* et de *parens dilectissime*. L'auteur de la lettre emmène sa petite-fille avec lui pour former sa dévotion religieuse en Sicile et il prie son père de ne pas se fâcher à cause d'elle, mais d'en penser ce qu'il penserait d'un garçon qui, « pour son éducation, doit présentement être séparé de ceux qui l'aiment [41] ».

Selon toute vraisemblance, l'histoire du christianisme est ininterrompue en Grande-Bretagne et ce sont les invasions des Saxons païens qui firent que, dans l'Est, les relations avec l'Église continentale devinrent de plus en plus difficiles. Puis, à partir du Ve siècle, les sources continentales font défaut et nous dépendons des documents britanniques, archéologiques, épigraphiques et littéraires auxquels s'ajoutent, dans toutes les disciplines, les sources irlandaises (en latin). La description qu'elles donnent est celle d'une expansion constante du christianisme dans les îles, en direction de l'ouest, sur les franges de l'Empire romain.

Dans le royaume breton de Strathclyde on a identifié, par les inscriptions, les restes de deux cimetières chrétiens. Les inscriptions sont sur le fameux Catstone à Kirkliston, à six miles à l'ouest d'Édimbourg, encore *in situ* au milieu des tombes [42]. Quant à la pierre tombale, encore plus célèbre, de Yarrowkirk près de Selkirk, elle était elle aussi dans un cimetière chrétien [43]. Dans le sud-ouest de la péninsule de Galloway il y a une grande con-

centration de pierres épigraphes anciennes [44] et la plus vieille est, pense-t-on, la pierre de Latinus à Whithorn, qui date du Ve ou du début du VIe siècle. C'est probablement du Ve siècle encore que date la plus intéressante des pierres de Kirkmadrine, érigée à la mémoire de trois prêtres [45]. Mais trois des stèles de Kirkmadrine, et deux de Whithorn sont érigées à la mémoire de chrétiens. Elles doivent se trouver à l'emplacement d'anciennes églises, car les fouilles en mettent au jour dans le voisinage, et ce sont probablement celles du site traditionnel de la chapelle de Saint-Ninian dans l'île de Whithorn, à Whithorn même [46], et dans l'île d'Ardwell [47]. La tradition du VIIIe siècle, rapportée par Bède (*Hist. eccl.*, III, 4) veut que saint Ninian [48] ait converti les Pictes du Sud longtemps avant que saint Colomba n'ait converti ceux du Nord. Saint Colomba mourut en 597 et Bède ajoute que le *locus* (résidence monastique) de Ninian était connu sous le nom de *Candida Casa* (« la maison blanche ») « parce qu'il y avait bâti une église de pierre qui était tout à fait inhabituelle chez les Bretons [49] ».

Nous n'avons aucun document sur la conversion de l'île de Man, sur celle du pays de Galles non plus que sur celle de la Cornouailles. Mais, sans qu'on en ait aucune preuve, il semble qu'il y ait eu au pays de Galles continuité depuis l'époque romaine. Une stèle de Pentrefoelas, dans le Denbighshire, du Ve ou du VIe siècle, pourrait très bien être en rapport avec un cimetière chrétien primitif à l'endroit même où elle a été découverte [50]. Mais le témoignage le plus convaincant de l'existence d'une Église chrétienne ancienne au pays de Galles est la présence en irlandais de plusieurs mots latins du vocabulaire chrétien qui ont dû être introduits en Irlande par des missionnaires bretons avant l'arrivée de Palladius en 431 (cf. *infra*, p. 202). Ce vocabulaire religieux, avec quelques additions irlandaises, a suffi à constituer la terminologie chrétienne élémentaire d'une communauté dont l'organisation était encore rudimentaire [51]. Dans la tradition indigène le saint le plus ancien est Dubricius (en gallois *Dyfrig*) mais la *vita* la plus vieille d'un saint gallois est probablement celle de saint Samson de Dol, en Bretagne, et elle n'est pas antérieure au VIIe siècle.

Il est probable qu'à l'époque paléochrétienne les régions littorales du Solway Firth, de Morecambe Bay et de la mer d'Irlande étaient en contact étroit et, en cela comme en d'autres domaines, se partageaient une culture commune car le christianisme a pu être introduit dans l'île de Man de très bonne heure, à partir de la florissante église chrétienne de Galloway [52]. Quoi qu'il en soit cependant, la tradition et l'archéologie s'accordent à suggérer que la conversion de l'île remonte au Ve siècle, au temps du saint à qui est dédiée la cathédrale Saint-Germain dans l'île de Peel. Les dédicaces à saint Patrick sont vraisemblablement plus tardives et les premières croix prénorroises ne témoignent pas spécialement d'affinités irlandaises. Sur les six

pierres tombales paléochrétiennes, une seule, de Knock y Doonee, en Andreas, écrite à la fois en lettres latines et ogamiques, est attribuée au Ve siècle. Des trois plus intéressants monuments épigraphes, le plus remarquable est ce qu'il est convenu d'appeler le pilier au « souci », qui porte une inscription en souvenir de l'évêque Inreit, et que l'on date du VIIe siècle.

Les documents anciens font entièrement défaut, mais les vestiges archéologiques suggèrent que l'Église mannoise correspondrait étroitement aux institutions primitives de l'Église celtique des îles Britanniques, à organisation monastique. Ces institutions consistaient en une fondation monastique principale, dont les équivalents étaient les églises galloises de région (*clas*), avec un certain nombre d'églises dépendantes, ce qui était connu en Galles sous le nom de *llan*. La seule fondation monastique pré-norroise de l'île de Man, correspondant aux églises galloises de *clas*, est celle de Maughold où il subsiste une riche série de croix et où l'importante stèle d'Inreit laisse à penser que l'ancien siège épiscopal était là. Ici comme ailleurs, en Irlande et en Écosse on rencontre dans des endroits solitaires de petits ermitages, soit isolés, soit groupés dans un enclos contenant un petit oratoire ; c'en est par exemple le cas à Cronk na Irree Laa, à quelques miles au sud de Peel. C'est un trait spécial à l'île de Man que les nombreux petits oratoires enfermés dans des levées de terre entourent souvent des tombes anciennes. Leur dispersion couvre toute l'île et rien que dans le cimetière de Maughold sont inclus quatre d'entre eux. Dans cette sorte d'enclos on trouve généralement de petits sanctuaires construits en pierre, plus ou moins rectangulaires et connus sous le nom de *keills*. Toute datation précise est encore impossible mais ce genre de construction, en rapport avec l'église de Maughold, est comparable aux nombreuses chapelles adjointes aux grands monastères irlandais tels que celui de Glendalough, où l'on peut encore en voir.

Le christianisme de Cornouailles partage avec celui du pays de Galles une histoire ininterrompue depuis l'époque romaine. Nous n'avons aucun document très ancien mais il n'existait aucun obstacle naturel et on a montré (cf. *supra*, p. 72) que la mer de la Severn unissait le sud du pays de Galles et la Cornouailles dans une culture commune. Neuf stèles funéraires peuvent être datées du Ve ou du VIe siècle par la forme des lettres romaines, et deux présentent des formes anciennes du monogramme *Chi-Rho* [53].

Ce sont les Romains qui, les premiers, apprirent aux Bretons à tailler la pierre, et c'est sans nul doute à cette technique romaine que les Bretons sont redevables de leur richesse épigraphique primitive. Ils avaient en outre constamment sous les yeux, dans toutes les parties de leur pays, des inscriptions romaines sur pierre. Mais toutes les inscriptions romano-bretonnes sont des monuments funéraires alors que les monuments romains sont officiels et militaires. Les inscriptions bretonnes du Ve siècle sont presque entièrement

personnelles et chrétiennes et c'est la raison pour laquelle nous manquons de témoignages paléochrétiens de la Grande-Bretagne romaine. Il ne semble pas que les chrétiens aient érigé des pierres tombales à cette époque. Les inscriptions bretonnes du Ve au VIIe siècle sont comparables en tout point à celles de la Gaule christianisée, non seulement par la coutume de célébrer ainsi le souvenir du défunt, mais aussi par les formules utilisées et par la typologie des lettres. En dépit d'un léger retard en Grande-Bretagne dans la phraséologie et dans l'épigraphie, on ne peut éviter de conclure que l'épigraphie des stèles funéraires bretonnes dérive de celle de la Gaule dans la première moitié du Ve siècle. C'est évidemment par la mer que cette profonde influence de la Gaule chrétienne a atteint les côtes occidentales de la Grande-Bretagne [54].

À cet égard, une importante inscription d'Anglesey présente un intérêt tout particulier. C'est la plaque commémorative épigraphe, dont nous avons déjà fait mention, de l'église de Llangadwaladr, en l'honneur du « célèbre roi Catamanus », c'est-à-dire le roi Cadfan du nord du pays de Galles, mort en 625. Les caractères de l'inscription sont en demi-onciale à l'état presque manuscrit et elles représentent la dernière mode du temps en fait de lettres manuscrites continentales. Deux autres inscriptions d'Anglesey sont gravées en caractères semblables (*CIIC*, n°s 968 et 971). Le fils de Cadfan fut le grand Cadwallon, celui qui tua le roi Edwin de Northumbrie, et l'église a été fondée par son petit-fils Cadwaladr, mort en 664. La dynastie avait de bonnes raisons de célébrer le souvenir de son fondateur en des termes de louange qui rappellent les panégyriques bardiques. Sous ses auspices, la cour d'Anglesey et du nord du pays de Galles a dû inaugurer des relations culturelles avec quelque cour gauloise, ce dont on trouvera des échos attardés au début du IXe siècle.

Les raids saxons sur l'est et le sud-est de la Grande-Bretagne n'ont pas coupé les relations des îles Britanniques et du continent, et bien qu'ils aient dû constituer un sérieux obstacle aux relations des ecclésiastiques entre eux ils ne les ont certainement pas empêchées. Il est dit que saint Victrice [55], évêque de Rouen de 380 à 408 environ, avec qui saint Martin et saint Paulin de Nole étaient en relations, visita la Grande-Bretagne vers 395. Toute l'histoire du pélagianisme, les lettres anonymes dont il vient d'être question *supra*, la visite de saint Germain en Grande-Bretagne en 429, dénotent des rapports constants avec la Gaule pendant tout le Ve siècle. C'est ce que confirme l'histoire de la colonisation de la Bretagne et, au VIe siècle, une route maritime régulière a uni à la Gaule tous les pays bordant la mer d'Irlande. À cette époque, le christianisme s'installait en fait en Irlande par la voie maritime.

Il est généralement admis que la conversion de l'Irlande s'est produite au Ve siècle, probablement au commencement du siècle, et qu'elle s'est faite des deux côtés à la fois. Notre plus ancienne information digne de confiance est offerte à l'année 431 par la *Chronique* de Prosper : un certain Palladius, consacré par Célestin, aurait été envoyé comme premier évêque aux Irlandais « croyant dans le Christ » (*in Christum credentes*). Il est indubitable que l'on peut se fier au témoignage de Prosper et cela implique, dès avant 431, l'existence en Irlande de communautés chrétiennes suffisamment organisées pour justifier la décision de Rome de leur envoyer un évêque pourvoyant à leurs besoins et de les faire entrer dans l'obédience papale. Nos sources continentales directes ne font aucune allusion quant à la cause de la conversion initiale, mais il est clair que Rome est à l'origine de l'organisation chrétienne primitive en Irlande.

Dorénavant, c'est sur les archives latines d'Irlande que nous devrons nous appuyer. Une tradition irlandaise ancienne, ininterrompue dans des œuvres de langue latine, prétend que le christianisme fut apporté en Irlande par saint Patrick [56] vers l'époque de la mission de Palladius, ou peu de temps après. À l'année 431, s'appuyant sans nul doute sur Prosper, les *Annales d'Ulster* voient dans Palladius un envoyé de l'évêque de Rome, Célestin, en tant que premier évêque des Scots ou Irlandais. L'année suivante, c'est-à-dire en 432, les mêmes annales enregistrent l'arrivée de Patrick et nous ne savons réellement rien de plus sur la mission de Palladius. Les *Annales d'Ulster* contiennent un certain nombre d'autres rubriques qui annoncent la mort de saint Patrick à des dates variables, par exemple en 457 où il est désigné par l'expression *senex Patricius* (*Quies senis Patricii ut alii libri dicunt*), en 461 (*Hic alii quietem Patrici dicunt*), et à nouveau en 492. Ces contradictions ont reçu des explications diverses [57] et il est possible qu'elles soient dues à la nature composite des annales. Mais ce qui importe pour notre propos c'est que, dans la tradition historique irlandaise la plus ancienne, le christianisme ait été apporté effectivement en Irlande au Ve siècle [*].

Nos documents historiques les plus anciens et les plus dignes de foi sur la mission de Patrick et la fondation de son Église sont deux lettres latines que l'on date de cette époque par comparaison interne et qui affirment catégoriquement avoir été écrites par le saint en personne. Ce sont la *Confession*

[*] Dans le contexte global des relations suivies et complexes de l'Irlande et de la Grande-Bretagne avec le continent, il serait absurde de contester la probabilité d'implantations chrétiennes en Irlande antérieurement à saint Patrick. D'autre part il y a de fortes chances pour que l'aventure de Patrick emmené comme esclave en Irlande pendant six ans soit plus proche d'une légende hagiographique que de la vérité historique. Il n'en est pas moins vrai que toute l'histoire et la légende chrétiennes de l'Irlande se sont cristallisées sur le nom de saint Patrick. (NdT).

et la *Lettre aux Soldats de Coroticus*. Toutes deux sont courtes, mais de grande importance : la première nous apprend que Patrick faisait partie d'une famille bretonne romanisée ; qu'il avait été emmené comme esclave en Irlande à l'âge de seize ans, qu'il s'en échappa après y avoir passé six ans et que, pour obéir à une vision, il y retourna fonder une Église « aux extrémités de la terre, *ad exteras partes ubi nemo ultra erat* » (*Confessio*, 51), « *in ultimis terrae* » (*ibid.*, 58). Ces expressions n'ont pas de signification géographique mais elles constituent une manière ancienne et traditionnelle de nommer les îles Britanniques. Elle était encore courante mais elle ne doit plus être interprétée littéralement. C'est ainsi que saint Colomban, à une date aussi basse que le début du VIIe siècle, désigne l'Irlande dans sa lettre au pape Boniface IV (612-613) : « Nous, tous les Irlandais, habitants des extrémités de la terre [58]. »

Il n'a pas subsisté d'*acta* du saint, non plus qu'aucune *vita* ancienne, mais seulement quelques rares traditions relatives à ses disciples, et on a montré que presque tous les documents anciens qui prétendent être de sa main ou de celle de ses disciples sont sujets à caution [69]. Les récits biographiques de Muirchu et de Tirechán, composés à la fin du VIIe siècle, prétendent aussi, à bon droit probablement, avoir incorporé des traditions antérieures d'au moins une génération. Elles coïncident avec d'autres traditions qui ont survécu dans des ouvrages plus tardifs. Mais tous ces documents nous présentent une description cohérente d'une Église fondée par Patrick au Ve siècle, entièrement romaine par ses origines, sa tradition, ses caractères et son organisation épiscopale. À cet égard, ils s'accordent avec la *Confessio* où Patrick ne nous permet pas de douter qu'il se considère et qu'il considère ses compatriotes de Grande-Bretagne comme citoyens romains.

Nous pouvons laisser de côté la question difficile et controversée de l'authenticité et du parti-pris des documents relatifs à Patrick en tant que tels car ses écrits nous apportent des indications claires sur sa mission et sur l'Église dont il annonce la fondation. À partir du Ve siècle, c'est-à-dire à partir du moment où les preuves continentales font défaut, ces textes du Ve siècle constituent notre plus ancien témoignage sur l'existence du christianisme dans les îles et on admet généralement qu'ils impliquent, depuis le Ve siècle, l'existence d'une Église d'Irlande, organisée dans tous ses aspects essentiels sur des schémas comparables à ceux des évêchés de l'Église gauloise contemporaine. Nous avons déjà vu que cette Église gauloise était essentiellement urbaine, édifiée sur le modèle officiel, légal et administratif des services romains. Telle a dû être aussi probablement l'organisation de l'Église primitive de Grande-Bretagne avec laquelle Patrick était familiarisé. Les traditions tardives sur son séjour à Lérins et sur ses relations avec saint

Martin de Tours, c'est-à-dire avec l'Église continentale, sont dépourvues de tout fondement.

Même si nous admettons donc que Patrick a fondé l'organisation épiscopale de l'Église d'Irlande, nous sommes confrontés à un problème sérieux. En effet, dans la description traditionnelle de l'Église d'Irlande au VIe siècle, celle de saint Patrick n'a qu'une part relativement restreinte. L'organisation est épiscopale pour une part, mais aussi largement monastique ; et on ne sait rien d'authentique sur les successeurs immédiats de Patrick. Les grandes fondations ecclésiastiques dont les origines remontent traditionnellement à cette époque ne se réclament jamais de lui, ni de Palladius, ni d'aucun de leurs disciples. L'Église d'Irlande, au VIe siècle, nous apparaît pourvue d'une organisation et d'une administration basées sur des schémas monastiques. Il n'existe aucune organisation centrale ayant autorité sur tous les monastères. Tout grand monastère est indépendant, gouverné par un abbé ayant tous les droits et assumant toutes les responsabilités relatives aux domaines et aux finances. Le monastère était cependant en relation plus ou moins étroite avec les autorités séculières dont le patronage était, dans une certaine mesure, indispensable à sa création et à sa subsistance.

Chacun de ces grands monastères indépendants était entièrement autonome aussi du point de vue de la règle et de la discipline ascétique. Par leur forme et par leur prestige, les monastères irlandais correspondent ainsi aux églises galloises de *clas*, églises mères qui essaimaient parfois des centres ecclésiastiques subordonnés, fondant même de temps à autre des retraites d'anachorètes à qui elles accordaient leur protection, leur bénédiction, et sur qui elles étendaient leurs bienfaits et leur discipline (cf. *infra*, p. 206). Parmi les grands établissements irlandais qui se réclamaient de saints traditionnellement datés du VIe siècle, il y avait Clonmacmoise à l'Ouest, fondé par saint Kieran, qui devait prendre une grande importance religieuse et scolaire ; Bangor, dans le comté de Down au Nord-Est, fondé par saint Comgall, et qui devait devenir un grand centre d'études historiques ; Clonard à l'Est, fondé par saint Finnian, proverbial par le nombre de saints dont la tradition lui attribue la formation ; Lismore dans le Sud, fondé par Mo-Chuta, et qui devait développer des contacts intellectuels intéressants avec le continent. D'autres fondations importantes et anciennes sont Ardmore, dans le comté de Waterford, dont l'origine est attribuée à saint Declan, le principal saint des *Déisi* : Ardmore est encore aujourd'hui une retraite tranquille qui s'est à peine transformée depuis la construction de sa tour ronde ; et Imblech Ibair, la principale église des Eóganacht, fondée par saint Ailbe, dans l'ancien Munster, à cinquante miles environ d'Ardmore, à l'intérieur du pays. Ces églises de Munster prétendaient de tout temps avoir été fondées avant l'arrivée de saint Patrick et il semble qu'en cela elles avaient raison.

Nous ne savons pas au juste comment et quand le monachisme a pénétré en Irlande et il est à maints égards comparable à celui que saint Martin a introduit en Gaule. Mais il se répandit rapidement dans tout le pays et, avec lui un nouvel esprit de mysticisme, un mode de vie nouveau et plus strict, une dévotion plus intense et une discipline ascétique. Le mouvement tirait son origine, ainsi que nous l'avons vu, de l'ascétisme pratiqué dans les déserts orientaux, Égypte, Syrie et Mésopotamie. En conséquence de leur retrait du monde, les ascètes renonçaient à toute dignité et ils abandonnaient leurs familles et jusqu'à leurs noms personnels. Dans sa *Vie de saint Séverin*, l'apôtre des tribus danubiennes du Norique (l'Autriche moderne), Eugippius nous dit qu'à la fin de sa vie le saint ne révélait jamais son nom. Cette pratique démocratique, qui a toujours existé, est encore un principe fondamental du monachisme et elle a certainement été l'un des traits du nouveau mouvement monastique gaulois, celui-là même qui contraria gravement le pape Célestin (cf. *supra*, p. 198).

En fait, là où l'organisation épiscopale de l'Église s'enracinait profondément dans le système du gouvernement romain local, ce nouveau mouvement gaulois dut livrer une dure bataille. En Irlande, par contre, il n'existait aucune difficulté initiale : le pays était agricole, il n'avait pas de villes et il n'avait jamais été sous administration romaine. Les monastères servirent admirablement de centres, pourvoyant aux besoins religieux et aux échanges culturels des tribus environnantes. Il n'y avait donc aucun antagonisme des droits épiscopaux et monastiques comme cela était le cas en Gaule. Compte tenu de l'indépendance dans laquelle les grandes abbayes irlandaises étaient les unes par rapport aux autres, le principal heurt qui pouvait se produire était un conflit entre deux monastères. Les annales notent plusieurs exemples d'hostilité dégénérant en lutte armée. Mais le tableau général de l'Irlande du VIIe siècle est celui de grandes fondations monastiques indépendantes, profondément religieuses, entretenant avec passion la culture, l'érudition et l'art.

Il importe aussi d'insister sur le fait que, comme en Gaule, la différence entre les églises diocésaines et urbaines est une simple affaire d'administration et de pratique ecclésiastique, et non pas de doctrine. L'Église monastique n'a jamais été hérétique ou schismatique et elle respectait en tous points la hiérarchie de l'Église catholique avec l'évêque à sa tête, et le prêtre, le diacre et le clergé sous ses ordres. L'évêque était responsable de la consécration des églises et des autres évêques. Il vivait souvent au monastère et parfois l'évêque et l'abbé étaient une seule et même personne. Il n'y avait aucune division et, bien qu'on ait pris l'habitude de désigner le résultat de cette évolution monastique sous le nom d'« Église celtique », l'expression n'est pas rigoureusement adéquate car, pour

l'essentiel, l'Église était catholique. Le fait est cependant que, à l'époque où les invasions barbares rendaient les voyages difficiles, l'Église des pays celtiques était à proprement parler exclue de la participation régulière aux événements qui se produisaient de temps à autre dans l'Église continentale. L'Église d'Irlande devint conservatrice et, à certains égards, elle conserva des usages surannés. Au surplus, les monastères irlandais étaient si puissants et si nombreux que l'expression « Église celtique » devint pratiquement interchangeable avec celle d'« Église irlandaise ».

Nous ne savons pas quel chemin le mouvement monastique a suivi pour parvenir dans les îles Britanniques. Diverses indications font penser au sud de l'Irlande, peut-être par Ardmore. Mais on ne sait si l'origine est directement la Gaule par la route d'Aquitaine, l'Espagne du Nord, ou directement la Méditerranée orientale. Les trois hypothèses ont été envisagées. Enfin, en corrélation avec l'évolution monastique, il apparaît dans toutes les Églises celtiques un mouvement pour un plus grand ascétisme, désigné communément sous le nom de « réforme anachorète ». Mais le terme est peut-être trompeur car les « anachorètes » formaient fréquemment un tout dans un monastère, ou dans sa dépendance, cependant qu'en d'autres circonstances des anachorètes de mœurs plus ascétiques vivaient en solitaires ou en très petits groupes dans des îles écartées, en mer, ou dans des endroits retirés. Le toponyme écossais *Dysert*, irlandais *dísert* (du latin *desertum*), rappelle encore ces retraites primitives. Les ruines de leurs constructions en forme de ruches d'abeilles subsistent encore (*clochán*, planche 26) dans l'île d'Inishmurray, au large de la côte de Sligo. On a encore le petit établissement semblable à un nid d'aigle, au sommet du rocher de quelque deux cents mètres de haut de Skellig Michael dans l'Atlantique, à huit miles au large de la côte de Kerry (cf. planche 28), et, dans les îles des Hébrides écossaises, North Rona [60] avec son oratoire et son cimetière, à soixante miles au nord de la butte de Lewis, ainsi que Sula-Sker, à dix miles de Rona, avec une chapelle et les huttes en forme de ruches [61]. C'est peut-être en cherchant un endroit solitaire de ce genre dans l'Océan que Cormac úa Liatháin, abbé de Durrow, qui était aussi évêque et anachorète, se perdit dans les régions arctiques et arriva à Iona [62]. Le voyage le plus intéressant est celui, historique, de saint Colman, dont Bède (*Hist. eccl.*, IV, 4) raconte qu'il se retira avec ses disciples dans l'île d'Inishbofin, au large de la côte occidentale de Mayo, après le synode de Whitby en 663.

L'isolement des retraites des anachorètes a garanti leur conservation, qu'elles soient entièrement ou partiellement intactes, et la simplicité de leur architecture peut aisément nous induire en erreur quant à la technique de construction en usage dans l'Église irlandaise. Dans les îles les plus reculées, seule la pierre locale pouvait être employée et facilement débitée car les

outils dont on disposait ne permettaient pas une taille soignée. Mais cette technique est en général très élaborée : les dalles ou plaques de pierre brute étaient soigneusement disposées en encorbellement pour former une voûte, et posées de telle manière qu'elles étaient en pente légère vers l'extérieur pour l'évacuation de l'eau de pluie. Les *clocháin* fouillés par F. Henry à Inishkea North [63], au large de la côte occidentale de Mayo, sont de petits édifices soignés et ceux de Skellig Michael montrent le substitut indigène de l'échafaudage de construction dans les pierres saillantes qui ressortent à des endroits faciles d'accès à la manière d'une vrille sur le mur extérieur [64]. L'intérieur de tous les *clocháin* est absolument sec et le plus grand était de taille à contenir facilement plus d'une douzaine de personnes.

D'un autre côté, le professeur O'Kelly a montré [65] qu'à Church Island, l'île la plus facilement accessible, à peu de distance de la côte de Kerry, près de Valencia, là où l'on pouvait compter sur le concours d'une congrégation pour le transport et le travail, la pierre convenable était apportée par mer et il a montré aussi que l'on avait construit un bâtiment plus soigné. Un petit nombre des anciennes églises situées sur la terre ferme ont échappé à la destruction et parmi celles qui subsistent, la petite église de Kilmalkedar et le prétendu oratoire de Gallerus — ce dernier étant encore en parfait état (cf. planche 27) — illustrent l'art du constructeur par la forme plus ambitieuse de l'édifice [66]. Les églises ne sont pas rondes mais quadrilatérales et seuls les angles en sont arrondis. Les murs de Gallerus sont construits aussi de telle façon que le reculement intérieur diminue la portée du toit à encorbellement tandis que l'inclinaison des montants de la porte et l'évasement interne des minuscules fenêtres correspondent à une intention architecturale. Là encore les pierres sont disposées de manière à ce que la pluie s'écoule à l'extérieur, laissant l'intérieur du bâtiment parfaitement sec.

La technique utilisée pour la construction des anciennes églises irlandaises excluait toute possibilité de grand édifice. Isolées ou groupées, les églises sont toutes petites, comparables en cela à la tradition des églises arméniennes primitives qui étaient minuscules. En Irlande les agglomérations d'églises se remarquent dans les établissements monastiques d'Inishmurray, au large de la côte de Sligo, dans celui de Skellig Michael, et dans le groupe de constructions plus tardives connues sous le nom des « Sept Églises », à Aranmore, dans la baie de Galway. Elles ont subsisté encore dans les établissements monastiques d'Ardmore (cf. planche 30) et de Clonmacnois. Mais avec la conquête normande et l'introduction de la règle cistercienne en Irlande (cf. *infra*, p. 231) tout cela changea. L'archaïque tradition architecturale irlandaise sombra presque dans la nuit et elle céda la place à l'impressionnant style normand de Cashel et des jolies abbayes de Mellifont, de Jerpoint (cf. planche 29) et de Boyle.

On identifie souvent les anachorètes [67] aux culdées, avec qui ils ont beaucoup de traits communs. Mais la nature exacte des culdées est encore obscure. Le nom semble signifier « compagnon de Dieu » (cf. latin *comes*), et il a pris le sens de « client », « dépendant », peut-être par analogie avec les formules légales de parenté [68]. L'organisation sous-entendue par l'existence du mot est vague et elle semble sujette à des variations locales. En Écosse au moins elle fait penser à une évolution relativement tardive. L'ancienne règle des anachorètes, connue généralement sous le nom de *Règle de Columcille*, leur ordonne de rester dans la solitude au voisinage d'un grand monastère. Mais ce qu'il est convenu d'appeler la « réforme des anachorètes » n'a aucun sens technique en dehors de certains documents, tels que la *Règle de Tallaght* [69], qui témoignent que de temps à autre des monastères formulaient leur règle sous l'autorité d'un abbé de stricte observance [70].

Un document irlandais connu sous le nom de *Catalogus Sanctorum* [71] ; et qui prétend être contemporain de nos ascètes, mais qui date en réalité du IXe ou du Xe siècle, divise les saints d'Irlande en trois groupes, avec saint Patrick dans le premier, les grands saints fondateurs de monastères dans le second, cependant qu'il nous est dit que le troisième comprend « ceux qui habitent dans des endroits déserts, vivent d'herbes, d'eau, d'aumônes et n'ont rien par eux-mêmes [72] ». En réalité il n'y a pas d'ordre chronologique : ces ascètes et anachorètes sont contemporains des grands saints du VIe siècle et l'expression « réforme des anachorètes » est quelque peu trompeuse. Ils traduisent l'influence profonde de l'ascétisme oriental, celui-là même que l'on trouve en Gaule où les solitaires de la forêt de La Perche et d'ailleurs étaient connus de Grégoire de Tours, celui que l'on trouve en Bretagne dans un petit archipel au large de la presqu'île de Paimpol dans le Nord [73], et celui que l'on trouve jusque dans la province de Galice, en Espagne du Nord. Mais c'est surtout dans l'Église celtique occidentale que la vie de contemplation silencieuse a pris des racines profondes. C'est peut-être elle qui a inspiré un genre de poésie érémitique unique par la pureté et la simplicité de sa dévotion, et par son amour de toutes les humbles choses de la nature (cf. *infra*, p. 270 et suiv.).

Il était inévitable que surgît un conflit de suprématie entre l'organisation ecclésiastique diocésaine correspondant à la tradition de saint Patrick [74] et la « fédération des communautés monastiques [75] », autrement dit le « système » de l'Église celtique. La première s'appuyait sur le long usage et le très grand prestige de l'Église continentale ; la seconde était une innovation, mais elle était solidement implantée en Irlande. Nous savons peu de chose des premières phases du conflit, et cela est dû pour une grande part au fait qu'aucune autorité extérieure ne se réfère jamais à Patrick : ni Gildas ni Bède n'en font mention ; Adamnán n'en dit pas un mot, non plus que de son église, et Co-

lomban n'en dit pas davantage. Cependant, au VIIe siècle la *Vie de saint Patrick* de Muirchu insiste sur les progrès d'Armagh, l'église qu'il avait fondée ; et nous avons les mémoires de Tirechán, qui, pour définir l'étendue de sa paroisse, la déclare virtuellement aussi grande que l'Irlande elle-même. Une lutte pour la suprématie se préparait déjà dans l'Église d'Irlande et, vers le IXe siècle, le prestige de Patrick et de l'église d'Armagh était à son point culminant. L'Âge des Saints était un souvenir. Il garda longtemps une valeur inestimable dans l'histoire du peuple irlandais et dans l'influence intellectuelle qu'il exerça à l'étranger. Mais il n'avait désormais plus cours dans les milieux officiels.

L'issue du conflit se joua sur le principe de l'unité. Comme dans l'ancienne organisation politique irlandaise, l'absence de tout centralisme de l'Église celtique la rendait vulnérable et il était certain qu'elle était destinée à être absorbée par n'importe quelle forte autorité centrale. C'est ce qui se produisit avec la conquête du royaume d'Ulster, le plus puissant royaume d'Irlande de l'époque, par les dynasties des Uí Néill (cf. *supra*, p. 84) qui toutes devaient allégeance nominale au roi suprême de Tara [76]. Jusque-là il n'y avait eu aucune dynastie centrale officielle et il apparaît dans les *Lois* que le plus haut degré de dignité royale à la période archaïque est le roi de province [77]. Le prétendu « roi suprême » (*ard-rí*) d'Irlande est une pure fiction, créée plus tard pour aider à la propagande en faveur de la dynastie de Tara. La tâche n'était pas difficile car, par la conquête de l'Ulster, les Uí Néill s'étaient aussi emparés d'Emain Macha, l'ancienne capitale de l'Ulster, à deux miles d'Armagh. La culture d'Emain, transmise par voie orale, et la nouvelle culture latine, y compris l'art de l'écriture, cultivée avec empressement à Armagh, furent désormais entièrement à leur service : le culte de saint Patrick et les plus anciens documents écrits devinrent leur principale force. C'est ainsi qu'ils créèrent la fiction d'une ancienne royauté suprême d'Irlande et qu'ils la renforcèrent de tout le poids et de toute la puissance de l'Église.

Sur ces entrefaites la branche septentrionale de la dynastie des Uí Néill, qui résidait dans le nord-ouest de l'Irlande, avait conquis Oriel dans son avance vers l'est et elle menaçait le petit royaume septentrional de Dál Riata (cf. *supra*, p. 85). Or, au Ve siècle, une branche de la dynastie de Dál Riata avait passé la mer et fondé un royaume dans le sud-ouest de l'Écosse, c'est-à-dire le royaume écossais de Dál Riata, connu plus tard sous le nom de royaume d'Argyll. Jusqu'à ce moment le territoire en question semble avoir été sous administration picte, mais la tradition n'enregistre aucune opposition et le nouveau royaume fut peut-être le résultat d'une pénétration pacifique qui eut l'assentiment des Pictes.

Les rois des Uí Néill septentrionaux continuèrent à se succéder alternativement à la royauté de Tara jusqu'à la fin du Xe siècle [78] mais la dynastie du Nord semble avoir imposé aussi sa suzeraineté sur le Dál Riata, peut-être vers l'époque de la bataille de Moira (en 637) [79], et être entrée en relations étroites avec le royaume écossais. La dynastie était représentée là par saint Colomba, dont le père était un héritier présomptif de la royauté de Tara. Colomba adopta le moyen le plus sûr de fonder la puissance du nouveau royaume en unissant son prestige politique avec celui du Dál Riata, et en établissant un nouveau centre de la forme celtique de l'Église irlandaise à Iona, qui aurait été, à l'instar d'Armagh, un apanage royal. C'est là qu'il intronisa Aedán, roi du nouveau royaume de Dál Riata en Écosse, et c'est là qu'il négocia un arrangement pacifique avec Brude Mac Maelchon, roi des Pictes du Nord, le *rex potentissimus* de Bède. Puis, avec ce double appui royal, il fit désormais de son puissant sanctuaire monastique d'Iona la tête de l'Église celtique. Les qualités positives d'homme d'État et l'intégrité spirituelle et intellectuelle de Colomba eurent pour résultat la création de ce qui, en politique, devait devenir le royaume d'Écosse et, en religion, la tête de l'Église celtique d'Irlande, d'Écosse et d'Angleterre.

Ce que nous savons de la vie spirituelle de Colomba nous est venu principalement par les œuvres des poètes panégyristes de son pays natal, et par la biographie en prose d'Adamnán. Des poèmes et œuvres littéraires qui lui sont attribués, à lui et à ses contemporains, tous sont de date plus basse, à l'exception de l'*Amra Choluim Chille* (« Éloge de Columcille ») qui est une composition en vers allitérés très artificielle [80], attribuée au poète irlandais Dallán Forgaill, et qui passe pour être un document authentique du VIe siècle. Cette *amra* est un panégyrique du saint par le *file* Dallán, porté selon la tradition à exprimer sa gratitude envers Colomba pour l'aide qu'il avait apportée aux poètes d'Irlande, que leurs extravagantes exigences à propos du paiement de leurs œuvres avaient fait menacer de bannissement. Le plus grand nombre des poèmes tardifs, attribués à Colomba en personne par la tradition, sont ainsi l'expression de la reconnaissance des âges postérieurs au plus illustre membre d'une grande famille.

Les institutions d'Iona étaient typiques de l'Église celtique monastique. Bien qu'il fût prêtre et abbé, Colomba n'a jamais été évêque, et il cédait toujours la place à un évêque pour la célébration de la messe. Comme particularité de l'Église de Colomba, Bède (*Hist. eccl.*, III, 4) mentionne le fait qu'à sa tête il y avait toujours un prêtre. Les successeurs à la dignité d'abbé se conformèrent à la règle irlandaise usuelle du co-héritage, c'est-à-dire que l'abbé était généralement un membre (un *com-orba* « cohéritier ») de la famille du premier fondateur. Car l'Église de Colomba était avant tout irlandaise et son grand abbé, le biographe du saint, Adamnán, a été un arrière-

petit-fils du premier cousin de Colomba. Il faisait partie lui-même de la Cenél Conaill, des Uí Néill du Nord. Un témoignage frappant du prestige dont Iona a joui immédiatement est le fait qu'elle devint rapidement la tête des communautés « colombaniennes » d'Irlande et qu'elle mena pratiquement à bien l'unification qui lui aurait permis de devenir une institution permanente. Les raids des Vikings affaiblirent sa puissance et elle fut pillée en 795, 802 et 806. En 825 la communauté fut massacrée et, vers cette époque, les restes des églises colombaniennes et leurs compétences de juridiction semblent avoir été partagés entre Dunkeld, dans la haute vallée du Tay, dans une région plus sûre, à l'intérieur des terres, et Kells, en Irlande. Kells devint désormais le centre de l'Église colombanienne.

Mais nous verrons qu'il y avait d'autres raisons, plus fondamentales, au déclin du prestige de l'Église colombanienne. Vers la fin du VIIe siècle le culte de saint Patrick et l'importance d'Armagh, considérée comme son principal sanctuaire, sont au premier rang en Irlande avec l'expansion et la consolidation du pouvoir des rois de Tara. La biographie du saint par Muirchu, et les mémoires de Tirechán, écrits tous deux dans l'intérêt d'Armagh, firent beaucoup pour le culte de saint Patrick et l'insistance de Muirchu à expliquer que le saint célébrait la fête de Pâques à Tara mettait en relief une unité catholique conforme à l'usage romain. De nombreux écrits, que l'on considère maintenant comme des forgeries postérieures à l'époque de Patrick, mais qui prétendent être des documents contemporains, attestent la tradition d'un fort mouvement, patronné par les *scriptoria* des monastères irlandais, en faveur du saint qui était venu en Irlande non pas comme fondateur de monastère mais en émissaire direct de l'Église à organisation épiscopale, patronnée par Rome et la Gaule, et déjà établie en Grande-Bretagne.

Les différences d'organisation et de structure que nous avons constatées dans les Églises de Gaule et d'Irlande n'étaient pas limitées à ces pays et elles ont prévalu à travers tous les pays celtiques, insulaires et continentaux. Elles ont provoqué pendant tout le VIIe siècle une controverse généralement appelée « pascale » parce que la date de Pâques constituait les termes de références autour desquels roulait le débat. L'Église catholique avait officiellement adopté, pour fixer la date de Pâques, la méthode mise au point en 457 par Victor d'Aquitaine. L'Église celtique, par contre, fière à juste titre de ses vieilles et honorables archives, préféra s'en tenir aux traditions de ses anciens. Mais la réalité est que la controverse qui s'ensuivit, longue et acharnée, n'était pas faite de détails superficiels. L'enjeu en était beaucoup plus profond et ce n'était rien de moins que, d'un côté le combat de l'Église de Rome pour établir l'unité et sa suprématie, seules capables d'assurer la survie de la chrétienté occidentale ; et d'autre part le combat de l'Église cel-

tique pour maintenir son droit de rester fidèle à ses propres usages traditionnels, anciens et honorables.

Dans les différents pays des îles l'enjeu fut disputé séparément. Il est très significatif que le sud de l'Irlande, qui suivait toujours de près les événements continentaux, fut le premier à adopter l'ordre romain. Une lettre de Cummian, qui fut probablement abbé de Durrow, à Ségène, évêque d'Iona (623-652), laisse à entendre que, dès 629, la plus grande partie du sud-est de l'Irlande célébrait la Pâque suivant l'usage romain. La lettre existe encore [81] bien que le texte en soit très altéré, et c'est le seul document écrit qui ait subsisté en Irlande sur la controverse pascale. Pour venir à bout de ses adversaires, le parti pro-romain envoya demander des conseils à Rome — on remarquera à ce propos l'apparente facilité des communications — et en 636 l'Irlande du Sud se rangeait du côté de « l'ordre nouveau qui venait d'arriver de Rome ». Il est intéressant de noter qu'en cela elle devançait l'Église celtique de Grande-Bretagne tandis que l'Irlande du Nord ne céderait que soixante ans plus tard.

L'Église de Northumbrie avait eu elle aussi une existence mouvementée. Edwin, roi anglien de Bernicie et de Deira réunies, avait été converti par saint Paulin de Cantorbéry en 627. À sa mort il eut pour successeur Oswald, qui avait passé tout le temps du règne d'Edwin en exil en Écosse et qui, à son avènement, amena saint Aidán de Iona et installa l'Église colombanienne en Northumbrie. Oswald eut à son tour pour successeur son frère Oswiu, qui avait partagé son exil nordique ; mais Oswiu avait épousé une fille d'Edwin et cette dernière tenait tout naturellement à la forme romaine du christianisme dans laquelle elle avait été instruite par Paulin. La coexistence des deux usages à la cour de Northumbrie créa une situation impossible qui ne prit fin qu'avec le synode de Whitby, en 663, quand le roi Oswiu donna la préférence à l'usage romain.

Saint Paulin avait été envoyé directement de Rome à Cantorbéry et, après le synode de Whitby, on s'attendait à ce que l'Église de Northumbrie s'efforçât seulement de ramener l'ensemble des églises colombaniennes dans l'obédience de Rome. Il est probable que le « revival », vers la fin du VIIe siècle, de l'évêché de Whithorn, en Galloway, qui était désormais en territoire anglien, servit à cette fin de moyen de pression sur l'Irlande. Son premier évêque fut Pecthelm, élève d'Aldhelm de Malmesbury et correspondant de Bède. Pendant toute l'année 686 et pendant les deux années suivantes, Adamnán, abbé d'Iona, avait séjourné à la cour de son *amicus* et *alumnus* royal, le roi Aldfrith, qui régnait maintenant sur la Northumbrie, et il s'était rallié à l'usage romain. En conséquence il partit pour l'Irlande enseigner la nouvelle discipline et, comme nous le dit Bède, « il amena à l'unité catholique presque tout ce qui n'était pas soumis à Iona ». La victoire du parti ro-

main en Irlande se décida probablement au synode de Birr, vers 697, auquel présidait Adamnán en personne. Puis Adamnán retourna à Iona où il mourut peu après (704). Douze ans après, le moine northumbrien Egbert, qui avait passé de nombreuses années en Irlande, convertit Iona à la nouvelle observance et, en 716, Iona célébra la fête de Pâques à la date romaine. L'année suivante, le roi des Pictes du Sud expulsait de son royaume le clergé colombanien. La suprématie d'Iona à la tête de l'Église d'Irlande prenait fin, et était désormais remplacée par celle d'Armagh. La victoire de l'Église de saint Patrick et du siège d'Armagh était donc complète.

Au pays de Galles et dans les églises celtiques continentales le conformisme fut plus tardif. Bède ne nous a rien dit de la conversion du pays de Galles au christianisme mais il a consacré une longue narration aux efforts de saint Augustin de Cantorbéry à gagner les Gallois à l'obéissance. Bède nous dépeint saint Augustin de Cantorbéry faisant deux voyages pour s'entretenir avec un certain nombre d'évêques bretons, les conjurant de maintenir avec lui l'unité catholique et, en même temps que lui, de prêcher l'évangile aux païens, c'est-à-dire sans nul doute aux Saxons. Sur leur refus, il les quitta en leur prophétisant, ce qui était l'équivalent d'une malédiction, qu'ils auraient à subir la vengeance de la main de leurs ennemis. Bède considère évidemment cette prophétie comme accomplie à la bataille de Chester en 616. Il est notre seule autorité, pour cette histoire qu'il raconte en trois épisodes, dans le style d'une saga, mais il ne fait aucun doute qu'il a emprunté toute sa narration à une tradition orale. En fait les Gallois attendirent plus d'une génération après la mort de Bède avant de se soumettre à l'archevêque de Cantorbéry, et la Cornouailles ne s'y soumit pas avant le Xe siècle. Le continent accepta naturellement la réforme de la date de Pâques plus vite que la Grande-Bretagne : la Galice espagnole l'admit dès 633 et, dans les fondations monastiques celtiques d'Europe centrale, elle avait généralement été reçue vers le VIIIe siècle. Mais les changements ne furent que progressifs et les anciens usages eurent du mal à mourir. En 818 la grande abbaye de Landévennec, en Bretagne, accepta, avec son abbé Matmonoc, l'injonction de Louis le Pieux d'abandonner les usages celtiques et d'adopter la tonsure romaine et la règle de saint Benoît. Les autres monastères bretons l'imitèrent en temps opportun.

Un des faits les plus impressionnants, dans l'histoire de l'Église celtique, est l'absence de martyrs. La controverse de Pâques elle-même est restée, de chaque côté, digne et honorable. En outre elle a donné naissance, sous la plume des partisans de l'un et l'autre parti, à un corpus littéraire qui est la base de nos connaissances pour l'histoire spirituelle de l'époque. Dans les documents qui tirent leur origine du prétendu parti « romain » nous décelons les premières influences des littératures continentales contemporaines, avec

un commencement de chronologie et d'archives historiques dans les chroniques et annales locales, et une certaine compréhension de l'importance de la précision dans la documentation. La plus importante compilation irlandaise d'archives de conciles et de lois canoniques fut la *Collectio Canonum Hibernensis*, publiée en Gaule au VIIIe siècle, et qui fut connue et copiée très tôt en Bretagne. En Irlande on en fit un résumé et les copies et les versions s'en multiplièrent au début du VIIIe siècle sous la plume des membres du parti « romain » [82]. Quant aux documents du parti irlandais, ils étaient sans nul doute inspirés par le désir de formuler par écrit les traditions, les règles, les idéaux de ses *seniores* et auxquels ses partisans étaient encore attachés. Mais ce n'est pas là une littérature de théologiens entraînés ou de pensée spéculative. Dans les règles, comme celle de Tallaght, la *Regula Monachorum* de Colomban de Bobbio, et dans les pénitentiels, l'esprit qui souffle est celui du détachement des biens de ce monde, le même que celui de l'ancienne Église celtique qui formule et inculque sérieusement son austère discipline.

Ce qui a exercé le plus d'influence sur la littérature de la controverse, c'est la mise par écrit des *vitae* des saints celtiques, de leurs *acta*, des circonstances de leur naissance et de leur mort, de leurs miracles — sans lesquels à cette époque dépourvue d'esprit critique aucun culte ne pouvait être fondé, ni saint ni sanctuaire devenir populaire. Sur le continent la *vita* a une histoire aussi vieille que le christianisme lui-même, et les *Actes des Apôtres*, dans le Nouveau Testament, en sont peut-être la forme la plus ancienne. Un stade ultérieur est atteint avec l'éloge funèbre, par transfert normal à des fins chrétiennes du panégyrique héroïque et de la prière élégiaque de l'époque païenne classique. Des exemples chrétiens célèbres sont l'éloge funèbre de saint Paulin de Nole (mort en 431) par le rhéteur chrétien Pacatus, et à l'Ouest le sermon commémoratif de saint Hilaire d'Arles en l'honneur de saint Honorat, fondateur du monastère de Lérins au début du Ve siècle [83]. Dès le temps qui va de 356 à 362 saint Athanase avait adopté la forme narrative popularisée par les romans grecs tardifs. Il l'avait adaptée avec grand succès à sa *Vie de saint Antoine* et la place prise en permanence par la *vita* dans l'hagiographie occidentale lui a été assurée par la *Vie de saint Martin* de Sulpice Sévère.

Notre plus ancienne *Vie de saint Patrick* est celle qui a été écrite par Muirchu (cf. *supra*, p. 211) qui, dans sa préface, annonce qu'il la compose dans une forme nouvelle, semblable à celle dont a fait usage son « père » Cogitosus. Il s'agit probablement d'une référence à la *Vie de sainte Brigitte*, composée par Cogitosus au début du VIIe siècle [84]. Compte tenu de la forme narrative de la *Vie de saint Patrick* de Muirchu, la référence de l'auteur au « nouveau style » laisse à penser que le genre narratif avait déjà atteint

l'Irlande et recouvert l'ancienne forme des *acta*. L'école d'Armagh, dont Muirchu faisait partie, était au courant des dernières modes littéraires.

La *vita* classique de branche « celtique » est la *Vie de saint Colomba* [85] par Adamnán, son descendant collatéral et cohéritier de l'abbaye. Ce n'est pas, à proprement parler, une biographie, et elle n'est pas composée uniquement en forme narrative. Mais elle est divisée en trois parties : la première comprend les prophéties du saint, la deuxième ses miracles, la troisième ses visions. À l'époque où elle a été écrite, probablement entre 685 et 689 [86], ce cadre littéraire était déjà démodé et il avait été remplacé par les modèles de narration popularisés par saint Athanase et Sulpice Sévère. Mais Adamnán était au courant de la forme plus récente de l'hagiographie car la *Vie de saint Germain* de Constantius était déjà connue en Irlande et il la cite lui-même dans la *Vita* (II, 34). Adamnán, en effet, était bien informé, et il était aussi en avance, intellectuellement, sur les critères de son temps. Il était très versé dans la littérature en usage sur le continent [87] et, dans un autre de ses ouvrages, *De Locis Sanctis* [88], il explique ce qu'il a appris d'un évêque gaulois, Arculf, qui avait débarqué à Iona parce qu'il avait été détourné de son itinéraire au retour d'un voyage en Méditerranée orientale où il avait visité Jérusalem et beaucoup d'autres « saints lieux ». Bède connaissait cet ouvrage, qu'Adamnán avait présenté au roi Aldfrith de Northumbrie, et il est manifeste qu'il l'avait en haute estime car il relate en quelles circonstances il fut écrit (*Hist. eccl.*, V, 15) et il donne quelques détails sur son contenu. Il ajoute que le roi avait fait circuler l'ouvrage et que son auteur fut renvoyé dans son pays enrichi de nombreux cadeaux. L'anecdote entière et la narration qui en est faite sont significatives de l'intérêt naissant des pays celtiques pour la géographie du monde moderne. Les voyages des *peregrini* ont dû grandement y contribuer, et c'est ce que prouvent aussi les récits d'Arculf transmis par Adamnán, ou ceux de Fidelis transmis par Dicuil (cf. *infra*, p. 218).

La *Vie de saint Colomba* d'Adamnán est un ouvrage historique de grande valeur. Comme tous les hagiographes de son temps, il écrivait avant tout pour l'édification et non pas dans des intentions historiques. Mais toujours est-il que ses références à des personnages et à des événements historiques ont une actualité et une précision rares pour son temps. En dépit de beaucoup d'assertions vagues et inadmissibles, c'est lui qui nous donne dans l'ensemble la description la plus lumineuse de la vie de l'Église primitive de Grande-Bretagne, avant l'œuvre de Bède [89]. C'est en fait la relation la plus remarquable que nous possédions sur l'ancienne Église celtique monastique d'Irlande.

Mais le plus illustre et le plus influent des partisans de la règle celtique fut saint Colomban. Il fut le premier à porter la controverse plus loin que les rivages du monde celtique insulaire et à plaider sa cause devant le Saint-

Siège dans une série de lettres adressées aux papes Grégoire Ier et Boniface IV [90], lesquelles constituent notre unique source d'information sur l'attitude irlandaise dans la querelle pascale. C'est aussi le plus célèbre des anciens *peregrini*, ces hommes qui, tel saint Colman de Lindisfarne, quittaient leur pays natal avec un groupe de disciples au nom de l'idéal religieux, et fondaient des communautés de stricte observance dans des régions éloignées. Il était originaire du Munster et membre de la communauté de Saint-Comgall de Bangor, dans le comté de Down. Vers 590 il se mit en route comme *peregrinus*, avec douze disciples, en direction du continent, passant de Gaule occidentale en Bourgogne. C'est là qu'il établit sa retraite, dans la forêt d'Annegray, et plus tard il fonda deux autres établissements religieux, à Luxeuil et Fontaine. Le premier devait devenir un célèbre centre d'érudition. Mais l'attitude de Colomban dans la controverse pascale, et les idées qu'il professait sur la nécessité d'une discipline plus dure, ne convenaient pas à la cour et chez les évêques de Bourgogne. Il fut contraint de quitter le pays, passant aux cours de Neustrie, d'Austrasie et, de là en Suisse.

À proximité de Bregenz il fit une halte de quelque durée en compagnie de son ami et disciple irlandais saint Gall, qui l'avait suivi dans toutes ses pérégrinations depuis le monastère de Bangor. Par hasard, saint Gall décida de s'établir définitivement en Suisse et, sur sa tombe, un monastère devint le fameux centre d'érudition qui porte encore son nom et abrite l'une des plus précieuses bibliothèques d'Europe [91]. Cependant, Colomban lui-même passa en Lombardie par les Alpes et il y fut le bienvenu chez le roi et la reine qui lui firent don, pour qu'il s'y établît, d'une vallée des Apennins. C'est là que sa longue et sainte odyssée trouva son terme final par la fondation du monastère de Bobbio, centre d'érudition non moins fameux que Saint-Gall. Les deux monastères devinrent d'importants centres de rassemblement pour les *peregrini* irlandais en route vers Rome. Une précieuse *Vie de saint Colomban* fut écrite par le moine Jonas, qui était entré à Bobbio en 618, et qui dut connaître beaucoup des compagnons du saint [92].

L'influence de saint Colomban sur la culture de l'Europe occidentale a été placée sur le même plan que celle de saint Colomba [93]. C'est surtout celle qu'il a exercée par ses fondations monastiques continentales qui a été un facteur déterminant dans le développement de la vie intellectuelle du Haut Moyen Âge. Au surplus l'impulsion que ses fondations ont donnée à l'érudition et aux travaux livresques, l'aide qu'elles ont apportée à l'accomplissement de la révolution qui était en puissance dans la vie intellectuelle et dans l'art d'écrire, dépassent de beaucoup son œuvre littéraire personnelle. Il a été le dernier, et aussi le plus grand des fondateurs du monachisme celtique sous sa forme la plus rigoureuse, tant il a insisté sur le contrôle par l'abbé de l'administration du monastère.

Colomban n'était ni un penseur original ni un grand érudit. Semblable à celle de son grand homonyme Colomba, son influence se mesure plutôt par les résultats immédiats et durables de son travail que par son œuvre littéraire. Il n'était cependant pas en retard sur le niveau de l'éducation latine dispensée de son temps et son style garde encore assez de force pour nous impressionner par sa vigueur et sa rhétorique directe. La *Regula Monachorum* [94] est sans nul doute, pour une grande part, son œuvre personnelle et c'est la plus ancienne règle d'origine irlandaise qui nous ait été conservée. Bien qu'elle ait été écrite sur le continent elle est tout à fait représentative de l'Église irlandaise et il est probable qu'elle reproduit la règle du fameux monastère de Saint-Comgall, à Bangor, où Colomban avait été formé. Elle est tout spécialement prévue pour diriger la vie spirituelle des communautés cénobitiques à qui elle enseigne l'obéissance absolue, un labeur constant, d'incessantes austérités et des exercices de dévotion. Le *Pénitentiel* qui porte son nom se fonde aussi pour l'essentiel sur la tradition d'un pénitentiel irlandais ancien [95] mais il insiste avant tout sur l'importance de la confession privée fréquente.

L'ancienne route, très fréquentée, qui conduisait à Rome par les Alpes, la vieille route romaine connue plus tard sous le nom de *via barbaresca*, devint la plus importante voie de pèlerinage de l'Âge des Saints. Tout le long il y avait des hôtelleries réservées aux pèlerins [96] et l'abbaye de Saint-Gall en était très proche. La *Vie de saint Gall* ainsi que quelques autres documents nous ont conservé des détails sur les habitudes des pèlerins et leur comportement. Comme dans tous les voyages en caravane, anciens et modernes, les voyageurs se déplaçaient en groupes nombreux, et Walafrid Strabo, qui écrivait au début du IXe siècle, nous dit que l'habitude du voyage était devenue chez les Scots (c'est-à-dire les Irlandais) pour ainsi dire une seconde nature. Il est à présumer qu'ils n'avaient pas les moyens d'emporter des livres en quantité notable mais il est symptomatique que les tablettes à écrire étaient connues en Allemagne sous le nom de *pugilares Scotorum* (« les tablettes à écrire des Irlandais »).

L'ardeur érudite des moines irlandais était déjà bien connue en dehors d'Irlande au VIIIe siècle et, dans un de ses passages les plus remarquables, Bède nous apprend (*Hist. eccl.*, III, 27) l'amour des monastères irlandais pour le savoir et la générosité dont ils faisaient preuve à l'égard des étudiants, « nobles et autres » qui venaient là, soit pour continuer des études religieuses, soit pour vivre dans une discipline plus stricte. Parmi eux quelques-uns embrassaient la vie monastique cependant que d'autres préféraient poursuivre leurs études, rendant visite aux cellules de divers professeurs. Les Irlandais les accueillaient volontiers, leur accordant l'hospitalité gratuite, leur fournissant des livres à lire et leur dispensant gratuitement

l'enseignement. Même sur le continent, nous apprenons chez Notker (vers 840-912) [97] que deux Irlandais arrivèrent en Gaule avec une connaissance incomparable de la science sacrée et profane. Ils la mettaient en vente aussi bruyamment que d'autres font de leurs marchandises et ils furent honorablement reçus par Charlemagne. Ils ne lui demandèrent aucun paiement pour leur enseignement, à l'exception du logement, de la nourriture et de l'habillement. Pour l'un d'eux Charlemagne fonda une école en Gaule, et les nobles et les humbles y furent sur le même pied d'égalité, cependant que l'autre était installé, suivant les mêmes principes libéraux, comme professeur à Pavie [98].

L'un des premiers érudits irlandais à fréquenter la cour carolingienne et à devenir professeur à l'école du palais fut Dicuil [99], dont l'enseignement et l'œuvre littéraire, remarquables pour leur temps, sont du plus grand intérêt. C'était probablement un moine d'Iona, et peut-être un élève de Suibhne, cet abbé qui mourut en 772. Il avait été présent à Iona pendant la visite d'un pèlerin de la Terre Sainte en 767, et il avait connu les anachorètes irlandais des îles du Nord, sans doute les *papar* de *Thile* (d'Islande et des îles Féroé) contraints par les Vikings d'abandonner leurs résidences (cf. *supra*, p. 145). Il est à penser que lui-même avait visité les îles Féroé et on a émis l'hypothèse que son installation sur le continent pourrait être la conséquence du sac d'Iona en 806. Quoi qu'il en soit ses principales œuvres littéraires sont un traité d'astronomie et de comput, écrit dans un mélange de prose et de vers rythmés, et le *De Mensura Orbis Terrae*. Ce dernier est le plus ancien traité de géographie compilé dans l'Empire franc et, bien qu'il repose pour l'essentiel sur la géographie romaine, tout d'abord sur l'œuvre de Pline, son auteur avait l'esprit trop vif pour résister à l'envie d'insérer quelques délicieux souvenirs de son cru : l'éléphant envoyé par Haroûn-al-Rachid à Charlemagne en 804 ; le récit, qu'il avait lui-même entendu, du pèlerinage du moine Fidelis en Terre Sainte, et un exposé sur l'Islande et les Féroé. Son œuvre géographique anticipe la traduction d'Orose du roi Alfred par l'insertion de notices relatives à des événements contemporains. Elles sont significatives de l'intérêt croissant que l'on portait à la géographie en Europe occidentale au IXe siècle.

Vers le milieu du IXe siècle aussi, à une époque où les invasions barbares constituaient une menace pour l'enseignement classique traditionnel du continent, une vie nouvelle fut insufflée à l'érudition et à la pensée spéculative indépendante en Europe occidentale, à partir des îles Britanniques, à la fois par les Anglo-Saxons et par les Celtes, tout particulièrement par les érudits irlandais. Les Irlandais surtout ont laissé une empreinte profonde et durable sur la culture européenne du IXe siècle et des siècles suivants. Remarquablement intéressants sont les milieux érudits irlandais groupés à

Laon, au nord-est de Paris, et à Liège, à l'est de Bruxelles et qui, vers le milieu du IXe siècle, s'établirent pour au moins dix ans dans ces centres continentaux. Il est fait encore mention, vers cette époque, de quelques Irlandais isolés venus en mission à la cour du roi Charles le Chauve à Liège, de la part du roi irlandais Mael Sechlainn, pour annoncer la victoire sur les Scandinaves et demander la liberté d'aller en pèlerinage à Rome. Vers la même époque toujours, et faisant peut-être partie de la même mission, nous trouvons à Liège Sedulius Scottus, ou *Scottigena*, poète, érudit, scribe, théologien et courtisan, l'un des hommes les plus instruits de son temps. Il est en relations suivies avec un groupe d'érudits qui, comme lui-même, ont sans doute séjourné, sur la route de Liège, à la cour de Merfyn Frych, roi du nord du pays de Galles. Ce souverain semble avoir eu des prétentions culturelles (cf. *supra*, p. 140) car le témoignage laisse à penser que sa cour était en ce temps-là une halte connue et un centre d'érudition sur la route régulière menant d'Irlande à la cour de Charles le Chauve à Liège. Le témoignage laisse encore entendre que les érudits irlandais, et peut-être gallois, étaient honorés à Liège pour leur savoir et leur courtoisie raffinée.

Sedulius Scottus [100] a été sans conteste la figure centrale parmi tous les érudits irlandais attachés à la cour de Liège. Le lieu précis dont il est originaire et où il a fait ses études est inconnu, bien que des allusions qu'il a faites dans ses écrits suggèrent qu'une partie au moins de ses sources littéraires était de provenance irlandaise. Selon les mots de Laistner, « semblable à quelque comète inconnue, l'Irlandais Sedulius apparut à Liège vers le milieu du IXe siècle (845-858) pour disparaître aussi mystérieusement qu'il était venu [101] ». Son œuvre n'est pas moins remarquable par son ampleur que par la précision et la facilité de son érudition latine, tout spécialement par la maîtrise dont il fait preuve dans une grande variété de mètres latins. Il prouve aussi son bon goût en prose latine par l'importance qu'il attache à Cicéron, à l'œuvre de qui il ne se réfère pas moins de sept fois dans la collection d'extraits d'auteurs latins qu'il a réunie sous le nom de *Collectaneum* [102], alors que la majorité de ses contemporains se contentent d'une ou de deux citations. On admet en général qu'il possédait quelques notions de grec, mais sans grande profondeur. Le colophon en caractères grecs d'un manuscrit du psautier grec, maintenant à Paris, se lit ainsi : *Sidulios Skottos ego egrapsa* (« c'est moi, Sedulius Scottus, qui ai écrit ceci ») [103].

Les écrits de Sedulius montrent qu'il était parfaitement au courant des modes littéraires de son temps. Dans son *Collectaneum*, que l'on a appelé son livre de lieux communs, il a réuni des extraits des auteurs classiques d'un mérite exceptionnel, et à une époque où les livres et les bibliothèques étaient relativement rares, de telles collections avaient une grande utilité pratique : Le genre devait atteindre son plein développement classique avec

les *Adages* d'Érasme. Son *Liber de Rectoribus Christianis* [104], écrit en prose mêlée de vers qui résument les passages précédents de prose, est un exemple précoce des séries d'études de théorie politique, plus particulièrement consacrées aux devoirs des souverains, qui furent si répandues dans toute l'Europe du Moyen Âge, de la Russie à l'Islande, et que l'on désigne communément sous le nom de « Miroirs des Princes ». Il est significatif que Sedulius ait été influencé dans cet ouvrage par le chapitre du Roi Injuste d'un traité irlandais anonyme écrit au début du siècle précédent et intitulé *De Duodecim abusivis saeculi*. Il partagea le vif intérêt de son temps pour les traités grammaticaux, écrivit des commentaires sur Éutyches, Priscien et Donat, et il contribua au courant littéraire de l'exégèse biblique par un *Collectaneum in Matthaeum* et un *Collectaneum in omnes beati Pauli Epistolas*. Le second nous intéresse au premier chef en ce sens qu'il constitue un groupe de commentaires sur saint Paul presque tous d'origine irlandaise directe. Il est donc très probable, comme le souligne Kenney [105], que Sedulius a écrit son *Collectaneum* en Irlande ou qu'il a fait usage de livres qui en étaient apportés.

Le meilleur souvenir que nous gardions maintenant de Sedulius, ce sont ses poèmes, au nombre de quatre-vingt-trois [106]. Il faisait preuve en effet dans son érudition de la facilité et de l'aisance de ses compatriotes, mais la variété et la correction de ses mètres lyriques sont uniques à son époque et il possédait la délicatesse et le tact qui sont le signe des esprits cultivés. C'est avec cette intelligence brillante qu'il composa les poèmes offerts à Hartgar, évêque de Liège (840-854), priant qu'on l'admît à son école, et priant aussi, à la fois avec sérieux et avec humour, pour lui et ses compagnons d'étude, qu'on voulût bien leur attribuer du vin, de la viande, du miel, et un meilleur logement. La même facilité et le tact qui lui permettaient d'adresser une requête à Hartgar sans lui faire offense, lui permirent aussi de saluer son successeur, l'évêque Franco. En effet, à l'instar d'un poète lauréat moderne, Sedulius était passé maître dans le poème de circonstance et une grande partie de ceux qu'il a composés traitent dans un style très digne d'événements contemporains, tels que la mort de l'évêque Hartgar (n° XVII) et l'avènement de son successeur Franco (XVIII, XIX, LXVI). Beaucoup s'adressent à des rois, le roi Charles le Chauve lui-même, l'empereur Lothaire , l'impératrice Ermengarde, et leurs fils Louis et Charles (XII-XXVII *et alia*). Trois de ses poèmes, consacrés à des événements contemporains (XLV-XLVII), l'associent encore selon toute probabilité à la cour du pays de Galles septentrional. L'un d'eux, qui porte le titre de *De Strage Normannorum* (XLV), est pour ainsi dire un hymne d'actions de grâces pour la victoire remportée sur les Danois, cette *gens inimica*, ces *homines viles*, et il est probable que Sedulius a été inspiré par la bataille dans laquelle leur chef Gormr avait été tué (cf. *supra*, p. 140). Un autre poème se rapporte sans doute à un « autel »

érigé par le roi Roricus, très probablement le Rhodri Mawr du pays de Galles septentrional, et il n'est pas impossible que ces trois poèmes aient été composés avant l'arrivée de Sedulius sur le continent. Mais Charles était si harcelé par les Scandinaves à cette époque que la mort de leur chef aura certainement été à Liège une occasion de se réjouir, et il était normal que Sedulius célébrât ce grand événement.

C'est peut-être à l'occasion de futilités plus gaies que l'humour de Sedulius se sépare de l'atmosphère plus sombre de la pensée médiévale. C'est ainsi qu'il s'adresse à son ami Robert en jouant sur la déclinaison de son nom (LVIII) :

Bonus vir est Robertus,
Laudes gliscunt Roberti.
Christe, fave Roberto,
Longaevum fac Robertum...

Son don d'humour léger apparaît sous la forme la plus engageante dans un poème héroï-comique de cent quarante vers sur la mort d'un bélier mis en pièces par un chien (XLI). Le poème est complet et comporte une épitaphe solennelle. Le bélier aux abois vient à bout de tous les chiens qui l'attaquent, sauf un, et dans un passage héroïque de dix lignes, au style majestueux, Sedulius, avec hardiesse et légèreté, fait, après sa mort glorieuse, l'éloge solennel du bélier dans le style élevé de l'épopée classique :

> Il était sans défaut et il ne parlait pas pour ne rien dire. *Baa* ou *Bee* étaient les paroles mystiques qu'il prononçait. Comme un agneau intronisé dans les cieux pour racheter les pécheurs, le Fils de Dieu lui-même goûta à l'amertume de la mort. Marchant aussi sur la route de la mort, mis en pièces par des chiens cruels ; toi qui es un bon porteur de sonnailles, tu as péri pour le voleur non repenti, et de même qu'un bélier devint la victime sacrificielle d'Isaac, toi tu es l'agréable victime d'un pauvre diable [107].

C'est dans sa manière d'aborder les sujets sérieux, fêtes religieuses, catastrophes nationales, ou les aspects les plus agréables de la nature, symbolisés par le printemps, que s'exprime le mieux la qualité poétique de l'art de Sedulius. Dans un passage du *Liber de Rectoribus* une transition toute naturelle le fait passer des horreurs de la guerre à une vigoureuse description de tempête dans la nature universelle :

> Quand les violentes rafales du vent d'est font rage bruyamment, descendant comme un tonnerre des hautes montagnes, la grêle blanche tombe en nuées, et immédiatement les forêts chancellent, les vagues de l'Océan se gonflent, le vent hurle des menaces aux étoiles et les éclairs jaillissent. Alors la

> crainte envahit le cœur des mortels tremblant qu'un châtiment tombé du ciel n'anéantisse la race des hommes de la terre [108].

Par contraste avec cette description du tumulte de la nature, de petits vers sur Pâques rendent l'aspect agréable du printemps, quand la nature fait en sorte que les bulbes qui portent des fleurs se gonflent de bourgeons et qu'elle se réjouit de sa robe bariolée et fleurie :

> Les oiseaux aux plumes brillantes adoucissent l'air de leurs chants et, de leurs jeunes becs, ils répandent un chant de grand triomphe. Les cieux exultent, la terre est joyeuse et elle répète cent fois l'écho de son Alleluia. Et le choeur de l'église, chantant le chant de Sion, élève son hosannah jusqu'au plus haut du ciel [109].

Au nombre des plus charmants poèmes légers de Sedulius est la petite églogue *De Rosae Liliique Certamine* (LXXXI) : c'est un dialogue idyllique dans lequel le lis et la rose clament chacun leur supériorité – la rose pour sa couleur brillante qui la fait sœur de l'aurore, aimée de Phoebus ; et le lis avec sa pâleur, symbole de virginité, aimé d'Apollon. Le Printemps, présenté sous la forme d'un jeune homme se penchant vers l'herbe, met fin à la dispute en rappelant aux deux fleurs qu'elles sont sœurs et filles de leur mère, la terre.

Contemporain du petit groupe d'érudits et de poètes rassemblés autour de Sedulius à Liège, l'intellectuel irlandais le plus extraordinaire du continent au IXe siècle est Jean Scot Érigène, « Jean l'Irlandais » [110], dont on a pu dire justement que, hormis Colomban, il a été la plus forte personnalité léguée par l'Irlande médiévale au continent européen [111]. Mais les deux hommes étaient extrêmement différents : alors que Colomban participait activement à la lutte pour la vie de l'Église irlandaise de tradition indigène, Jean était avant tout un érudit et un penseur, en partie théologien, en partie philosophe. Mais son indépendance et l'originalité de sa pensée défient toute facilité de classification. Nous ne savons rien de ses origines ni des débuts de son existence. Il apparaît vers 850 comme une personnalité de premier rang dans un autre groupe d'érudits irlandais de l'entourage de Charles le Chauve à Laon et à Reims. Il semble qu'il ait fait partie de l'école du palais, au moins de 845 à 870, et bien que sa connaissance du latin et du grec ait été excellente, nous n'avons aucune preuve qu'il ait été ecclésiastique et nous savons peu de chose sur sa vie personnelle.

Du point de vue de l'érudition irlandaise, ce à quoi s'intéressent le plus les savants insulaires dans les centres d'études à l'ouest du Rhin, c'est à l'étude du grec [112]. Il apparaît bien, en effet, que la connaissance de cette langue ait été, chez les Francs de cette époque, un monopole irlandais, partagé à des degrés variables entre quelques-uns, dont Martin de Laon et Sedulius en personne. Nous avons déjà mentionné le psautier grec à la fin duquel

se trouve un colophon, également en grec : « Moi, Sedulius Scottus, j'ai écrit ceci. » Mais la maîtrise du grec de Jean était unique parmi les érudits contemporains continentaux et son degré de savoir atteignait la capacité d'interpréter correctement les textes grecs les plus difficiles. Il était apprécié à sa juste valeur par Charles le Chauve qui lui confia le soin de la traduction du Pseudo-Dionysios, un auteur particulièrement difficile, et de l'*Ambigua* de Maxime le Confesseur (mort en 662). Il traduisit aussi d'autres textes de pères grecs. Néanmoins sa grande œuvre consiste en un traité extrêmement original dans lequel il a inclus des idées philosophiques et théologiques sur le Créateur et l'Univers. Ce traité, écrit en latin entre 862 et 866, porte un titre grec, et un sous-titre en latin, *Sur la Division de l'Univers*. Jean Scot Érigène avait des siècles d'avance sur son temps et son œuvre nous emmène bien au-delà du monde celtique, dans l'Europe du Moyen Âge.

L'enseignement des clercs irlandais avait fait, à cette époque, des progrès étonnants. Cependant, nous avons vu que ce n'était pas là une évolution nouvelle. Bède reconnaît franchement que l'amour des Irlandais pour l'érudition n'était pas une chose nouvelle en son temps. Au surplus on a bien mal compris, même maintenant, combien cette évolution intellectuelle était indépendante de l'art d'écrire. Car l'écriture apparaît plutôt comme un accident dans la longue histoire de l'érudition irlandaise et celtique. En effet, l'histoire littéraire que nous a conservée l'Irlande païenne, avec des textes écrits de date relativement basse ne permet en aucun cas de douter que la littérature hagiographique et l'érudition latine des Irlandais aient été l'épanouissement final de siècles de haute culture à tradition orale, en Gaule tout d'abord, puis dans les pays celtiques occidentaux. Une telle culture était rendue possible par la situation élevée et honorable des *filid*, lesquels formaient la classe des intellectuels chargés de la formuler et de la transmettre fidèlement.

Les idéaux, et l'ascétisme de l'Âge des Saints qui a trouvé sa plus remarquable expression dans les voyages des *peregrini* à la recherche d'une vie solitaire dans l'Océan, ont inspiré tout un groupe de légendes irlandaises connues sous le nom d'*Immrama* (singulier *immram*) et dont il sera plus amplement question au chapitre X (p. 313). Au départ ce ne sont pas des fictions : pour une part ces légendes sont en effet le reflet de voyages du genre de celui de Cormac ua Liatháin recherchant la solitude de l'Océan, selon le récit d'Adamnán (cf. *supra*, p. 211), ou du genre de celui des trois Irlandais dont la *Chronique anglo-saxonne* nous dit qu'ils rendirent visite au roi Alfred en 891. Mais nous avons vu que les récits de ces voyages avaient déjà subi une évolution complète dans les traditions irlandaises de la littérature d'époque païenne (p. 161 et suiv., et 168-169), et qu'ils sont très proches des *echtrai* (« aventures »). Les deux récits du voyage de saint Brendan doi-

vent être considérés en fait comme une évocation directe de la *peregrinatio*, exil volontaire et usage ascétique caractérisant l'Âge des Saints. La principale différence entre les *echtrai* et les *immrama* réside peut-être dans le fait que, dans les *echtrai* l'intérêt se concentre sur la scène de l'Autre Monde, avec un voyage qui se fait sous terre, ou sur mer dans un coracle, et qui est tout à fait secondaire, alors que dans les *immrama*, au contraire, l'Autre Monde est localisé avec précision dans les îles de l'Océan, à l'Ouest, et que l'histoire consiste en la narration du voyage et des aventures qui assaillent les voyageurs dans leur quête de la « Terre de Promesse », depuis le moment du départ jusqu'à leur retour.

Le plus vieux des *immrama* chrétiens est l'*Immram Curaig Maíle Dúin*, « le voyage en bateau de Mael Dúin » qui, dans la forme sous laquelle il se présente, date du Xe siècle, mais repose probablement sur un original du VIIIe siècle [113]. Il en sera question *infra*, p. 313. Brièvement, on peut dire que l'histoire de Mael Dúin et de ses frères de lait raconte leur voyage sur un océan infini, avec la visite d'îles magiques et fantastiques, et des monstres qui rappellent les bestiaires médiévaux ainsi que les légendes du merveilleux classique tardif. Deux autres *immrama* chrétiens, cités dans le *Livre de Leinster*, nous ont été conservés : l'un est l'*Immram Snédgosa ocus maic Riagla* (« le voyage de Snédgus et de Mac Riagla »), légende du IXe ou du Xe siècle dont la version originale est un poème de soixante-seize strophes [114]. Une référence intéressante du poème aux raids des Vikings, placée là pour servir d'avertissement, laisse à penser que la date du Xe siècle est la plus probable. L'histoire est celle de deux *peregrini* d'Iona, en voyage dans l'ouest de l'Océan, et qui visitent huit îles. Les incidents du voyage sont empruntés en partie à l'*Immram Curaig Maíle Dúin* et à la littérature des « visions » dont il sera question *infra*. Mais le récit contient aussi beaucoup d'éléments bibliques. Un troisième *immram* mentionné dans le *Livre de Leinster* est l'*Immram Curaig Úa Corra* (« Le Voyage en bateau des Uí Chorra »), conservé dans des manuscrits tardifs. Tel qu'il se présente à nous le texte est lui aussi tardif mais il contient des éléments anciens qui se trouvaient déjà dans l'*Immram Curaig Maíle Dúin* et dans le « Voyage de Brendan » (voir *infra*). Il est donc possible que la légende repose sur un original ancien du VIIIe siècle [115].

Vers 800 les légendes de pèlerinages de saints par-delà la mer étaient déjà courantes dans les milieux monastiques irlandais et les plus célèbres étaient celles des voyages de saint Brendan de Clonfert [116] : le récit de la *Vita Brendani* (dont on a deux versions distinctes et de nombreuses variantes) et celui, plus renommé, de la *Navigatio Brendani*. Le témoignage des textes suggère que le voyage océanique, si marqué dans la *Vita* telle que nous la connaissons, ne faisait pas partie de la version originale, laquelle ne devait

comprendre que le voyage du saint en Grande-Bretagne. D'autre part le voyage océanique forme le sujet d'une version plus connue et plus élaborée de l'histoire de Brendan, la *Navigatio Brendani*, qui semblerait être une composition du Xe siècle au plus tard, et très probablement de la première moitié du siècle [117]. Des allusions à l'histoire de Brendan dans les plus anciennes *Vies de saint Malo* permettent même de penser que, si elles se rapportent bien aux textes originaux, la légende de Brendan pourrait dater du début du IXe siècle [118]. En fait, les rapports entre elles des diverses légendes de Brendan sont quelque peu confus et il est très possible que le grand voyage de Brendan de Clonfert ait été attaché à l'origine à la personne de son contemporain aîné saint Brendan de Birr. Le *Martyrologue de Tallaght*, qui date peut-être du IXe siècle, place au 22 mars le « départ de la famille de Brendan » [119], avec une référence au Brendan de Birr. Quant à l'*Immram Curaig Maíle Dúin*, que l'on considère comme plus ancien que la légende de la *Navigatio*, il parle d'un survivant solitaire de quinze disciples de Brendan de Birr, lequel avait trouvé un ermitage à l'ouest de l'Océan [120]. Dans le *Martyrologue d'Oengus le Culdee* (au 29 novembre), dont on pense qu'il date de 800 au plus tard, il y a aussi, en relation avec son nom, une allusion obscure à la mer. La *Litanie des Saints Pèlerins* du *Livre de Leinster* fait enfin mention du pèlerinage de Brendan, mais sans aucune autre indication [121].

C'est à la fin du IXe ou au début du Xe siècle que la *Navigatio Brendani* fut donc composée sur le modèle d'œuvres telles que l'*Immram Curaig Maíle Dúin*, et c'est un ouvrage en prose latine qui a été gardé pratiquement intact car le témoignage du manuscrit montre qu'il ne peut pas être postérieur à la première moitié du Xe siècle et qu'il dérive d'une copie plus ancienne. Le héros en est saint Brendan le navigateur dont il est dit dans les *Annales d'Ulster*, à l'année 557 (*recte* 558) ou 563 (*recte* 564), qu'il a fondé le monastère de Clonfert dans le comté de Galway, et qu'il est mort en 564 (*recte* 565). Cependant, la plus ancienne référence au nom du saint se trouve dans la *Vie de saint Colomba* d'Adamnán (I, 26, III, 19), et la référence d'Adamnán ainsi que la *Vita* suggèrent qu'il était originaire du Kerry. Comme son nom l'indique, la *Navigatio* ne raconte pas la vie du saint, mais seulement son voyage, lequel, dans un cadre surnaturel, présente une description déguisée de la vie monastique idéale. Elle insiste beaucoup sur les préceptes de Brendan et sur l'observation de la routine monastique. Il est certain que l'auteur en était un moine.

La *Navigatio* [122] s'ouvre sur une visite faite à Brendan un soir par un certain père Barinthus, qui venait de rentrer d'une visite faite chez Mernoc. Ce Mernoc avait été jadis membre de sa propre communauté mais il avait fui pour embrasser une vie de solitaire et il avait désormais la charge de nom-

breux moines dans son île des Délices. Telle qu'elle est décrite sa communauté ressemble beaucoup à celles du Désert en Égypte : les moines vivent chacun dans sa propre cellule et se rencontrent à l'église pour l'office divin. Leur nourriture se compose des légumes et des fruits les plus simples. Barinthus raconte que Mernoc et lui étaient allés ensemble dans une petite barque et qu'ils avaient vogué vers l'ouest jusqu'à l'île appelée le « Pays de la Promesse des Saints ». Ils y avaient débarqué et passé quinze jours, goûtant à toutes les délices des fleurs et des fruits de ce royaume surnaturel. Mais ils n'eurent pas le droit d'y pénétrer plus avant que la moitié. Après quoi ils retournèrent dans l'île des Délices à la communauté de Mernoc, et quarante jours après Barinthus la quitta pour revenir à sa propre cellule, passant en chemin la nuit avec saint Brendan et ses frères.

Cependant, après un jeûne de quarante jours, Brendan et quatorze moines se mettent en route vers l'ouest dans un coracle, à la recherche du « Pays de la Promesse des Saints » dont Barinthus leur avait parlé. Le récit relate avec beaucoup de détails pittoresques leurs visites à des îles nombreuses et leurs aventures extraordinaires. Ils visitent tout d'abord le monastère de Saint-Enda à Aranmore. Puis le récit est consacré à leurs aventures surnaturelles dans des îles de l'ouest de l'Océan. Dans l'une il y avait quantité de troupeaux de moutons, plus grands que des bœufs ; une autre était un « Paradis des Oiseaux » ; l'île de Saint-Ailbe offre le spectacle, décrit en détail, de l'existence d'une communauté silencieuse de moines chrétiens. Puis le voyage fait surgir des merveilles telles qu'on en trouve dans le *Liber Monstrorum* de l'époque postclassique. Brendan et ses frères sont nourris magiquement, guidés et protégés partout par un jeune homme de l'Autre Monde qui conduit leurs pas et gouverne leurs pratiques religieuses comme une sorte de mentor spirituel. Chaque année les moines célèbrent Pâques en campant dans ce qu'ils pensent être une grande île mais qui est en réalité la baleine *Jasconius* (irlandais *iasc* « poisson »). Ils sont nourris de poissons et de fruits merveilleux et ils échappent aux dangers d'une île volcanique. Ils rendent aussi visite à Judas Iscariote qui, assis sur un rocher, profite d'un bref répit des tourments de l'Enfer. Ils visitent la grotte dans laquelle habite l'ermite Paul, et en fin de compte ils atteignent le « Pays de la Promesse des Saints ». Ils n'ont pas le droit d'y pénétrer mais, après avoir reçu la bénédiction de leur guide angélique, ils entreprennent le voyage de retour vers l'île des Délices et, au bout de trois jours, ils reviennent au propre monastère de Brendan.

La *Navigatio* est le plus agréable de tous les *immrama*, et aujourd'hui encore elle n'a rien perdu de son attrait, en partie à cause de la simplicité et de la profondeur du ton narratif, et peut-être plus encore à cause des liens d'amitié et d'affection qui unissent Brendan et ses moines. La composition

du récit est elle aussi intéressante et inhabituelle car nous avons, en fait, trois *immrama* en un seul : le bref récit inaugural du voyage de Barinthus en visite au monastère de son ci-devant moine Mernoc, dans l'île des Délices ; la relation plus détaillée, mais encore sommaire, du voyage conjoint et subséquent de Barinthus et Mernoc à l'île du « Pays de la Promesse des Saints » ; le voyage final de saint Brendan et de ses compagnons à l'île de la « Terre de Promesse » et finalement leur retour au propre monastère de saint Brendan. Ce dernier voyage étant relaté *in extenso*, les deux premiers, très brefs, ne servent que de *remscéla* ou « histoires préliminaires » C'est une belle œuvre littéraire qui a mérité de devenir populaire dans toute l'Europe médiévale et d'être traduite dans de nombreuses langues [123].

La légende n'est cependant pas écrite du point de vue de la communauté de saint Brendan, ni même exclusivement du point de vue de l'Église irlandaise : « Le ton en est plus cosmopolite que celui d'aucun autre document hagiographique irlandais [124]. » Car le but du voyage de Brendan, dans la *Navigatio*, n'est pas la retraite insulaire pour y vivre comme un anachorète, mais c'est *le Tír Tairngiri*, « la Terre de Promesse » au plein sens chrétien du terme, la « terre promise » spirituelle des saints dans la conception primitive du Paradis, pacifique, doux, pays sans souci et où règne l'abondance, atteint au terme de nombreux périls et tentations, mais sans aucun Purgatoire, ni sans qu'il soit aucunement mis l'accent sur la notion médiévale de l'Enfer. C'est à bon droit qu'on a vu, dans la *Navigatio*, une épopée, et c'est bien, à la vérité, « l'odyssée de l'ancienne Église d'Irlande [125] ».

La *Vita Brendani* a peut-être été influencée par une *Navigatio* dont on pense qu'elle a laissé des traces dans les manuscrits. La brève relation du voyage de Brendan est incluse dans la *Vita*, quelle qu'en soit la source, et nous possédons alors deux versions de l'*immram* du saint, apparemment indépendantes l'une de l'autre. Néanmoins, à la différence de la *Navigatio*, la *Vita* a été très imparfaitement transmise et nous n'en possédons que quelques versions confondues. Il subsiste deux *vitae* latines, toutes deux publiées par Plummer [126] avec un certain nombre de variantes : la *Vita Sancti Abbatis de Cluainferta I* et la *Vita Brendani Secunda*, cette dernière dans un seul manuscrit datant de la fin du XIIe siècle. Plummer décrit la *Vita II* comme une recension de la *Navigatio* et il n'est pas nécessaire qu'elle retienne notre attention. Nous avons donc aussi trois versions irlandaises de la *Vita* [127] et l'une d'elles, contenue dans le *Livre de Lismore* [128], manuscrit de la seconde moitié du XVe siècle [129], repose probablement sur un texte latin, bien que quelques-uns de ses éléments ne se rencontrent dans aucune des versions latines existantes et que la version irlandaise ne soit empruntée directement à aucune d'elles [130]. Mais aussi bien dans les versions latines qu'irlandaises de la *Vita* on attribue deux voyages à saint Brendan, le premier étant un échec et

le second une réussite. On dit aussi que le saint était né dans le Munster, qu'il était le fils d'un certain Finnlug Mac Nad Froích, et qu'il avait été confié par l'évêque Eirc à sainte Ita qui l'éleva pendant cinq ans. Après qu'il eut reçu les saints ordres un ange lui apporta ce message : « Lève-toi, ô Brendan, car Dieu t'a donné ce que tu cherchais, à savoir la Terre de Promesse. »

En foi de quoi, Brendan et ses compagnons, quatre-vingt-dix en tout, mirent à la voile vers les mers occidentales dans trois coracles. Ils passèrent le temps de quelques années, indiquées de manière variable (cinq ou sept), plus loin que de nombreuses îles merveilleuses, et chaque année ils débarquaient pour célébrer Pâques sur le dos d'une baleine. Après de nombreuses aventures, des rencontres avec le diable et une vision de l'Enfer ils atteignent une île, très belle, où ils trouvent une église et entendent des voix humaines louant le Seigneur. Ils reçoivent alors un message divin sur une tablette de bois les priant de retourner chez eux : « Vous trouverez l'île que vous cherchez, mais ce n'est pas celle-ci. »

À son retour chez lui Brendan demande à sainte Ita son avis sur son voyage. Elle attribue l'échec au fait qu'il a voyagé dans des coracles couverts de peaux d'animaux morts. Sur ce, il fait construire en Connaught, pour sa famille et pour lui, un grand vaisseau de bois, puis, après avoir visité Aranmore ils font voile vers l'ouest dans l'Océan. Les îles enchantées étaient nombreuses et variées, y compris une île de souris géantes, une autre où habitait un monstrueux chat de mer, et aussi un vieil ermite qui les mit sur le chemin de l'île qu'ils cherchaient. La version irlandaise s'interrompt à l'accueil qu'ils y reçoivent d'un saint vieillard qui n'a pour tout vêtement que des plumes blanches comme celles d'une colombe, qui a la voix d'un ange et de qui ils reçoivent une instruction spirituelle. Mais la version latine parle du retour de Brendan, puis d'un voyage ultérieur en Grande-Bretagne et d'une visite à Gildas ; elle parle encore des nombreux monastères qu'il a fondés en Irlande, y compris le plus célèbre de tous, Clonfert, de la mort du saint, supposée s'être produite en 577, et de ses funérailles à Clonfert.

La *Vita* met peut-être plus l'accent sur les aventures (*echtrae*) que sur le périple (*immram*) du saint. Ce dernier était parti en effet en pèlerinage pour obéir à une vision céleste et chercher une retraite dans l'Océan, but spirituel de sa vision. Mais la permission de rester ne lui ayant pas été accordée il retourna enseigner aux Irlandais le chemin du salut. Nous avons une belle description de sa mort dans les bras de sa sœur Briga :

> Le jour du Seigneur, après avoir offert le Saint Sacrifice sur l'autel, saint Brendan dit à ceux qui l'entouraient :
>
> « Recommandez à Dieu dans vos prières mon départ de cette vie. »
>
> Là-dessus sa sœur Briga lui dit :
>
> « Cher Père, qu'avez-vous à craindre ?

— Je crains, dit-il, car je vais partir seul, et le voyage est sombre. Je crains le pays inconnu, la présence du Roi, le verdict du Juge [131]. »

Mais le compilateur du *Martyrologue d'Oengus le Culdee* n'éprouvait aucune inquiétude quant au sort de Brendan. C'est en commençant par ces mots qu'il signale sa fête au 16 mai : « L'appel de Brendan de Cluain [c'est-à-dire Clonfert] dans la vie éternelle. »

Une abondante littérature, apparentée à celle des *echtrai* et des *immrama*, est aussi celle des « visions » (*fís*) et toutes les trois ensemble peuvent être considérées comme une sorte de trilogie spirituelle. Comme les *echtrae* et les *immrama* la vision avait du reste déjà un précurseur dans la littérature païenne où elle était connue sous le nom de *baile* (cf. *supra*, p. 169). Dans l'évolution chrétienne de la terminologie elle est connue sous le nom latin de *visio* et en irlandais par son dérivé *fís*, ou plus communément *aislinge*. Mais les termes de *baile* et de *aislinge* ne sont pas toujours distingués d'une manière rigoureuse. L'*aislinge* était une forme littéraire répandue dans la littérature internationale du Moyen Âge, et c'est l'une des conventions les plus courantes des *vies* de saints. Au VIIe siècle les visions de saint Colomba forment l'un des trois chapitres en lesquels Adamnán partage le récit de la vie du saint (cf. *supra*, p. 215). Le genre littéraire s'introduit fortuitement dans l'*Histoire ecclésiastique* de Bède (V, 12) avec la *Vision de Drythelm* et le point culminant de ce thème noble et élevé est la *Divine Comédie* de Dante.

Les visions irlandaises nous apprennent beaucoup de choses sur ce que l'on lisait et étudiait pendant les premiers siècles du christianisme dans le monde irlandais. Le récit le plus ancien est celui de Fursa [132] dont la version irlandaise est conservée dans un manuscrit du XVIIe siècle, mais le texte peut dater du XIIIe ou du XIVe siècle, et la version est extrêmement proche du récit de Bède (*Histoire ecclésiastique*, III, 19). Il existe aussi deux versions latines de la *Vie* de Fursa, et la première, la *Vita prima*, qui date probablement du VIIe siècle, est très proche de la propre narration de Bède. Il est probable qu'elle dérive du « petit livre » que Bède cite trois fois comme étant sa source [133].

Selon le récit de Bède, Fursa était un moine irlandais qui désirait passer sa vie en pèlerinage pour l'amour de Dieu, en vertu de quoi il passa en Grande-Bretagne et s'établit dans le territoire du roi Sigebert en Anglie orientale. Là, il fonda un monastère à Cnobheresburg, que l'on identifie à Burgh Castle [134]. Mais il avait sans doute eu, avant de quitter l'Irlande, une vision céleste et il avait reçu la recommandation divine de vivre toujours saintement [135]. Dans son monastère anglien il tomba malade et, une nuit, pendant une extase, son âme quitta son corps et eut la faveur d'une vision bénie de chœurs d'anges chantant dans les cieux. Au chant du coq elle revint dans son corps mais trois jours après elle le quitta encore et elle eut la vision

des bienheureux. Bien que les mauvais esprits cherchassent continuellement par leurs accusations à empêcher son voyage céleste ils furent mis en déroute par ses anges gardiens. Mais le combat se comprend ici sur le plan spirituel et il est différent des horreurs fantastiques de la *Vision de Tondale*. En outre, quand Fursa eut atteint une grande hauteur il vit le monde au-dessous de lui comme une sombre vallée entre de grands feux. Mais, encore une fois, il s'agissait d'une ordalie morale et spirituelle, et Fursa fut sauvé du feu et des accusations des démons par les armées des anges. Il vit alors les saints hommes de sa nation qui lui faisaient entendre des choses salutaires. Puis son âme retourna dans son corps.

Plus avant dans le récit Bède nous apprend encore que Fursa, en conséquence, confia le soin du monastère à d'autres et se résolut à adopter la vie d'anachorète. Mais en dernier lieu, sous la menace des invasions païennes (c'est-à-dire saxonnes), il partit pour la Gaule où il fut bien reçu à la cour du roi franc Clovis « ou par le patricien Erconwald ». Puis, après avoir fondé un monastère près de Paris, il mourut et fut enterré à Péronne. En conclusion, les récits de la vie de Fursa présentent un intérêt exceptionnel pour une étude précise du milieu historique.

La plus ancienne et la meilleure des visions qui aient été composées en langue vernaculaire est connue sous le nom de *Fís Adamnán* (« La Vision d'Adamnán ») [136]. L'œuvre sera étudiée plus en détail *infra* (p. 307-308) et l'on se contentera maintenant de mentionner son appartenance au genre littéraire dont il est question et sa prétention d'être une vision survenue au grand abbé d'Iona. Mais telle qu'elle se présente, c'est probablement un travail du Xe siècle. Identique en cela à la plupart de ceux de la littérature latine des visions qui nous concernent plus ou moins directement, le thème du récit est une vision qui apparaît au saint et au cours de laquelle son âme se sépare de son corps et accomplit un voyage, sous la direction de son ange gardien, au Ciel et dans l'Enfer [137].

La *Vision de Tondale* [138] est une œuvre latine sur un thème similaire à celui de la *Fís Adamnán* irlandaise et de la *Vision de Fursa* latine. Le héros n'en est cependant pas un ecclésiastique, mais un pécheur et un laïc, chevalier de Cashel, qui avait été un grand ennemi de l'Église jusqu'à ce que, dans une extase, son âme quittât son corps et fût incapable d'y revenir, accueillie qu'elle y était par une horde de démons qui la tourmentaient. Tondale ayant fait appel à Dieu pour la première fois, son ange gardien bannit les démons et lui promit le pardon, mais seulement après qu'il eut subi une épreuve. Les scènes vécues successivement par Tondale, en premier celles du Purgatoire et de l'Enfer, sont faites de thèmes frustes caractéristiques de l'enseignement cosmopolite du temps, adouci seulement par une sympathie sincère pour les pauvres et par le respect de l'Église, surtout des ascètes et des saints dont

« l'aspect était semblable à celui du soleil à midi ». Les personnes charitables et dévotes habitent à l'extérieur des cieux, entourées d'un mur d'argent, les saints, les anges et Dieu lui-même sont à l'intérieur d'une enceinte d'or, et dans une disposition qui rappelle celle de la « Terre de Promesse ».

L'auteur était un moine du nom de Marcus, probablement du monastère irlandais de Ratisbonne, en Allemagne du Sud. Les allusions du récit font penser que le point de départ de la vision se situe en 1148 et qu'elle a été rédigée en 1149 par un homme du Munster, partisan de saint Malachie, abbé de Bangor (dans le comté de Down), mort en 1148, qui introduisit la réforme cistercienne en Irlande. Tondale le dépeint, dans sa vision du ciel, à côté de saint Patrick et avec eux sont plusieurs évêques dont quatre lui sont personnellement connus. Malgré tout ce que le cadre a de fantastique l'auteur, comme Dante, garde un certain sens de l'actualité en racontant, dans la vision de Tondale, sa rencontre avec bon nombre de contemporains bien connus.

Le décor et le milieu sont irlandais et locaux ; l'eschatologie ressemble à celle de la littérature irlandaise visionnaire primitive. Mais il y a aussi de nombreuses traces de la littérature apocryphe, encore très répandue au XIIe siècle en Irlande. La douceur humaine et la spiritualité de la littérature irlandaise visionnaire, dans la tradition indigène, qu'elle soit vernaculaire ou latine, ont disparu et la place en a été prise par le symbolisme cru des horreurs médiévales de l'Enfer et du Purgatoire. Ce symbolisme est seulement adouci par la musique et la radieuse lumière des visions paradisiaques. En outre les images sont partout concrètes, les expériences physiquement réelles, et la vision semble refléter un genre ecclésiastique oriental, mais sans dignité ni exaltation. Le changement intervenu dans le climat spirituel irlandais entre l'Âge des Saints et l'époque de l'Église médiévale explique peut-être le fait que, hormis la *Navigatio Brendani*, la *Vision de Tondale* soit devenue la plus populaire de toutes les légendes médiévales irlandaises et qu'elle ait été traduite dans toute l'Europe.

NOTES

1. *GC*, 13.
2. MIGNE, *PG*, XX, col. 407 et suiv.
3. *De Viris illustribus*, XXXV ; *PL*, XXIII, col. 649.
4. *Historia Francorum*, V, I, 29.
5. *HE*, V, 20 ; cf. IRÉNÉE, *Adversus omnes Haereses*, III, 3, 4.
6. *HE*, V, 24.
7. *Adversus omnes Haereses*, Préface.
8. *Adv. Haeres.*, I, X, 2 ; TERTULLIEN, *Adv. Judaeos*, VII.
9. Cf. DUCHESNE, *EHCI*, 185.
10. EUSÈBE, *Hist. eccles.*, X, V.
11. *Chronica*, II, 45.
12. Saint JÉRÔME, *Commentarius ad Galatas*, II, Préface ; SULPICE SÉVÈRE, *Chronica*, II, 42.
13. *Epistolae*, XII ; cf. XX, 3.
14. Lettre *Etsi tibi*, *PL*, XX, col. 472, chap. III.
15. *Chron. sub anno* 379.
16. *Confessions*, VIII, 6.
17. MIGNE, *PL*, XX, 445.
18. *Ep.*, V,15.
19. *Ep.*, XXIII, 8.
20. Pour un exposé sur saint Martin, voir *GC*, chap. VI.
21. *Ep.*, IV, MANSI, III, 264 ; MIGNE, *PL*, I, 430.
22. Voir J. M. C. TOYNBEE, *Christianity in Roman Britain*, *JBA*, XVI, 1953, p. 3 et suiv. ; Hugh WILLIAMS, *CRB*.
23. *Carmen apologeticum adversus Judaeos*, VII.
24. Homélie IV sur Ezech. Hieron. Interpr.
25. Voir la *Vie de saint Germain*, qui date du Ve siècle, par Constantius ; la référence au poète du VIe siècle Venantius Fortunatus (*MGH*, XI ; *Poet.*, IV, I), et BÈDE, *Hist. eccles.*, I, 7 ; cf. W. LEVISON, *Antiquity*, XV, 1941, p. 337 et suiv.
26. EUSÈBE, *Hist. eccles.*, X, 5, 21 et suiv.
27. SULPICE SÉVÈRE, *Chronica*, II, 41.
28. Voir I. A. RICHMOND, *AJ*, LIII, 1947, p. 64.
29. ATHANASE, *Ad Jovianum imp.*
30. *De Synodis* ; MIGNE, *PL*, *Hilarii Op.*, II, 479.
31. *Apol. Cont. Arian.* ; *Hist. Arian. ad Monach. Prol.*, cap. XXVIII.
32. EUSÈBE, *Vira Const.*, III, 17.
33. V. E. NASH-WILLIAMS, *Archaeologia*, LXXX, 1930, 235, figure 1 ; *BBCS*, XV, II, 1953, p. 165 et suiv.
34. G. W. MEATES, *LRV* ; *ibid.*, Ministry of Works Guide-book, Londres, 1962.

35. *Prosperi Tironis Epitoma Chronicon*, s. a. 429, éd. Mommsen : *Chronica Minora*, I, Berlin, 1892, p. 341 et suiv.
36. Pour des ouvrages récents sur Pélage, voir G. de PLINVAL, *Pélage*, 1943.
37. PROSPER, *Epitoma Chronicon*, s. a. 429.
38. N. K. CHADWICK, *PLECG*, chapitre X, propose une discussion critique sur la personne de Constantius et son exposé sur saint Germain, avec des références ; cf. tout particulièrement celles qui concernent les travaux de W. LEVISON.
39. Voir un aperçu à leur sujet chez HAARHOFF, *The Schools of Gaul*, Oxford, 1920.
40. Voir C. P. CASPARI, *Briefe*, Christiania, 1890.
41. *Briefe*, 15.
42. J. ANDERSON, *SECT*, p. 247 et suiv.
43. *Ibid.*, 351 ; K. JACKSON, *Antiquity*, XXIX, 1955.
44. Pour une brève note officielle sur le sujet, voir C. A. RADFORD et G. DONALDSON, WHITHORN & KIRKMADRINE et aussi S. CRUDEN, *ECPMS* et la courte bibliographie *ad fin.* (guides illustrés du Ministry of Works, Édimbourg, 1957). Voir tout particulièrement C. A. Ralegh RADFORD, *Antiquity*, XVI, 1942, p. 1 et suiv.
45. WHITHORN & KIRKMADRINE, 46 et la planche vis-à-vis de la p. 40.
46. *Ibid.*, *loc. cit.*
47. Charles THOMAS, *Excavations on Ardwell Island*, etc., 1964 ; compte rendu provisoire, Édimbourg, 1964, 1965.
48. Pour une bonne étude des documents relatifs à saint Ninian, voir W. LEVISON, *Antiquity*, XIV, 1940, p. 280. Une étude récente est celle de N. K. CHADWICK, *TDGS*, 1950, p. 9 ; John MAC QUEEN, *St Nynia*.
49. Le nom se rapporte sans aucun doute à la technique exceptionnelle de construction de la pierre dressée, en contraste avec les constructions en bois usuelles en Grande-Bretagne à cette époque. Cf. Belgrade (*Beograd* « la ville blanche »). Le mot est courant en Yougoslavie avec cette signification. Voir A. B. LORD, *The Singer of Tales*, Harvard, 1960, p. 35. Les épopées russes parlent habituellement de *bêlokammenaya Moskva*, « Moscou aux murs de pierre blanche », par référence à la maçonnerie rustique du Kremlin.
50. V. E. NASH-WILLIAMS, *ECMW*, n° 183.
51. BINCHY, *SH*, n° 2, p. 166.
52. Pour un bref aperçu sur le christianisme dans l'île de Man, voir Anne ASHLEY, *CIM*.
53. H. O'NEILL HENCKEN, *ACS*, p. 121 et suiv.
54. Sur l'origine et la nature de ces inscriptions, voir K. JACKSON, *LHEB*, p. 157 et suiv., et pour un inventaire détaillé et critique, NASH-WILLIAMS, *ECIW*, *passim*.
55. Voir KENNEY, *Sources*, 159, n° 7.
56. Sur saint Patrick, voir D. A. BINCHY, *Patrick and his Biographers*, *SH*, n° 2, p. 7 et suiv. ; R. HANSON, *Saint Patrick*, Londres, 1969.
57. Pour une brève discussion, voir D. A. BINCHY, *SH*, n° 2, p. 111 et suiv. ; T. F. O'RAHILLY, *TP*. Cf. aussi, sur la chronologie, James CARNEY, *SILH*, chap. IX.
58. *Toti Iberi, ultimi habitatores mundi* (*GSM*, WALKER, *Sancti Columbani Opera*, Dublin, 1957), 38, 23.
59. D. A. BINCHY, *SH*, n° 2, p. 42 et suiv.

60. Voir *SECT*, I, 116 ; STEWART, *Ronay*, Oxford, 1937 ; *Nisbet and Gaile*, *AJ*, CVI, 1961, 88.
61. *SECT*, 114.
62. ADAMNÁN, *Vita Columbae*, V, 6 ; II, 40. Les trois voyages de Cormac forment peut-être le sujet d'un cycle légendaire. On peut comparer le voyage de Brendan et les autres *immrama* dont il est question p. 223 et suiv. *infra*.
63. *JRSAI*, 1945, p. 127 et suiv.
64. Nous devons au docteur Harold Taylor d'avoir démontré la nécessité et l'utilité de ces pierres saillantes pour indiquer la construction d'un *clochán* par ce moyen à Skellig.
65. *Church Island*, *PRIA*, LIX, 1957-1959, Section C, p. 57 et suiv.
66. Pour un exposé général et des plans de tous ces *clocháin* et oratoires primitifs, voir H. G. LEASK, *Irish Churches and Monastic Buildings*, Dundalk, 1955, p. 25 et suiv.
67. Une étude valable des anachorètes et culdées a été faite par R. FLOWER, *The Two Eyes of Ireland* dans *The Church of Ireland conference*, a. d., 432-1932, Dublin, 1932, p. 66 et suiv.
68. Nous sommes redevables au professeur D. A. Binchy de cette hypothèse.
69. Éd. E. GWYNN, *Hermathena*, XLIV, 2e vol. suppl., Dublin, 1927, p. 31.
70. N. K. CHADWICK in *AS*, p. 88 et suiv., discute un peu les opinions intéressantes de Robin Flower sur cette question.
71. Le texte est publié par HADDAN et STUBBS, *Councils*, II, II p. 292 et suiv. Voir l'importante étude de Paul GROSJEAN S. J. Bollandiste, *AB*, LXXIII, 1955, p. 197 et suiv.
72. Voir le père John RYAN, *IM*, 260.
73. Pierre BARBIER, « Les vestiges monastiques des îles de l'embouchure du Trieux : l'île Saint-Maudez et l'île Verte », *SEC*, LXXX, 1951, p. 5 et suiv. ; cf. *Le Trégor historique et monumental*, Saint-Brieuc, 1960, p. 48 et suiv. ; p. 104, 247 et suiv. et figures 19, 20.
74. Voir BINCHY, *SH*, II, 169.
75. *Ibid., loc. cit.*
76. Ainsi que le professeur Binchy l'a souligné, *SH*, n° 2, p. 149 et suiv.
77. *Ibid.*, 63.
78. *CL*, 129.
79. *Phases*, 200.
80. Whitley STOKES, *RC*, t. XX (1899), p. 30 et suiv. Voir une discussion sur le mètre chez Calvert WATKINS, *Celtica*, VI, p. 219, 228, 237, 243. Pour un autre poème ancien sur Colomba voir F. O'CONNOR et D. GREENE, *A Golden Treasury of Irish Poetry*, Dublin, 1967, p. 19.
81. Le texte est traduit par KENNEY, *Sources*, p. 220 et suiv.
82. Voir KENNEY, *Sources*, p. 247 et suiv.
83. Traduction anglaise par F. R. HOARE, *WF*, p. 247 et suiv.
84. KENNEY, *Sources*, 432.
85. L'édition de William REEVES, Dublin, 1857, est encore l'ouvrage classique sur le sujet. La meilleure édition et traduction moderne est celle de A. O. et M. O. ANDERSON, Édimbourg et Londres, 1961.

86. KENNEY, *Sources*, 432.
87. Sur les œuvres littéraires utilisées par Adamnán, voir l'étude de Gertrud BRÜNING, *ZCP*, XI, 1917, p. 217 et suiv., D. A. BULLOUGH, *SHR*, XLIV, 1965, p. 23 et suiv.
88. Édité et traduit par Denis MEEHAN, Dublin, 1958.
89. Voir D. A. BINCHY, *SH*, n° 2, 57.
90. Voir G. S. M. WALKER, *Sancti Colombani Opera*, Dublin, 1957.
91. Voir J. M. CLARK, *ASG*, *passim* ; et plus récemment Hans REINHARDT, *Der St Galler Kloslerplan*, Saint-Gall, 1952.
92. KENNEY, *Sources*, p. 203 et suiv.
93. *Ibid.*, p. 187.
94. *Ibid.*, p. 197 et suiv. ; WALKER, *op. cit.*, p. 122 et suiv.
95. KENNEY, p. 200, 240 et suiv. ; WALKER, *op. cit.*, p. 168.
96. Pour l'information et les références relatives à ces Irlandais sur le continent voir J. M. CLARK, *ASG*, p. 26 et suiv.
97. *Gesta Caroli Magni* ; *Mon. Germ. Hist. Script.*, éd. Pertz, II, 731.
98. Cet aspect de l'activité intellectuelle irlandaise a été brillamment mis en valeur par NIGRA, TRAUBE, MANITIUS, et dans des ouvrages plus récents par GOUGAUD, J. M. CLARK, DEROLEZ et autres. Cf. en outre *SEBC* par CHADWICK, HUGHES, BROOKE et JACKSON, p. 101 et suiv. Pour une étude récente voir K. HUGHES, « Irish Monks and Learning », in *Los Monjes y las Estudios*, Abadia de Poblet, 1963.
99. Sur Dicuil voir KENNEY, *Sources*, p. 545 et suiv. ; J. J. TIERNEY (éd.), *Dicuili Liber de Mensura Orbis Terrae*, Dublin, 1966. Voir aussi, p. 117, note 34 *supra*.
100. Sur Sedulius et son milieu voir KENNEY, *Sources*, p. 563 et suiv. ; M. L. W. LAISTNER, *TL*, p. 251 ; cf. l'étude de N. K. CHADWICK, *SEBC*, p. 93 et suiv. et les références citées.
101. *TL*, 251.
102. Édité par S. HELLMANN, *Sedulius*.
103. MANITIUS, *GLLM*, I, 318. Voir cependant HELLMANN, *Scottus*, 95 n. 2.
104. Édité par HELLMANN, *Scottus*.
105. *Sources*, 565, n. 2.
106. Édité par TRAUBE, *MGH, Poet. Lat. Aevi Carol.* III, 1886, p. 151-237.
107. HELLMANN, *Sedulius*, 204, *MGH, Poet.*, III, 219 ; traduction LAISTNER, *TL*, 394.
108. HELLMANN, *Sedulius*, 71 ; *MGH, Poet.* III, 612 ; trad. LAISTNER, *TL*, 394.
109. *MGH, Poet.*, 219, *De Pascha*, III ; traduction LAISTNER, *TL*, 394.
110. Un exposé valable sur Jean Scot est celui de LAISTNER, *TL* ; voir surtout p. 244 et suiv. ; p. 323 et suiv. ; KENNEY, *Sources*, p. 569 et suiv.
111. KENNEY, *Sources*, 571.
112. Voir cependant M. ESPOSITO, « The knowledge of Greek in Ireland during the Middle Ages », *Studies*, I, 1912, p. 665 et suiv.
113. Voir M. DILLON, *EIL*, p. 125 et suiv. et les références citées ; KENNEY, *Sources*, 410, note 140 ; traduction de P. W. JOYCE, *OCR*, p. 112 et suiv.
114. DILLON, *EIL*, 130 ; KENNEY, *Sources*, p. 447 et suiv. ; édité et traduit par Whitley STOKES, *RC*, IX (1888), p. 14 et suiv.

115. KENNEY, *Sources*, p. 741 ; édité et traduit par Whitley STOKES, *RC*, XIV (1893), p. 22 et suiv. ; traduit aussi par P. W. JOYCE, *OCR*, p. 130.
116. KENNEY, *Sources*, p. 406 et suiv. ; PLUMMER, *LIS*, I, Introduction, p. XVI et suiv. ; texte de la *vita* irlandaise, I, p. 44 et suiv. ; traduction, II, p. 44 et suiv.
117. KENNEY, *Sources*, p. 414 et suiv.
118. *Ibid.*, p. 410.
119. *Ibid.*, p. 410, n. 140.
120. *Ibid., loc. cit.*
121. *Ibid.*, p. 728.
122. Sur la *navigatio*, voir KENNEY, *Sources*, plus particulièrement p. 411 suiv. ; p. 414 et suiv. ; C. SELMER, *Navigatio Sancti Brendani Abbatis*, Notre-Dame, 1959.
123. Pour une discussion des routes possibles par lesquelles la légende de Brendan a pu atteindre le continent, voir C. SELMER, « The Beginnings of the Brendan Legend », in *The Catholic Historical Review*, XXIX, 1943, p. 169.
124. KENNEY, *Sources*, 411.
125. *Ibid.*, 415.
126. Les textes latins des *vitae* ont été édités par PLUMMER, *VSH*, *Vita Prima*, vol. I, p. 98 ; *Vita Secunda*, vol. II, *Appendix* I, 270. Pour un exposé sur le texte, voir vol. I, Introduction, p. XXXVI et suiv. La *Vie* irlandaise a été éditée par Ch. PLUMMER, *LIS*, vol. I, p. 44 et suiv. ; traduction, vol. II, p. 44 et suiv. Voir aussi vol. I, Introduction, p. XVI et suiv. Les textes de la *vita* latine et de la *navigatio* ont été publiés sous une forme utilisable par l'évêque MORAN, *Acta Sancti Brendani*, Dublin, 1872, et une traduction anglaise a été donnée par D. O'DONOGHUE, *Brendaniana*, Dublin, 1893.
127. Cf. note 124 *supra*.
128. Édité et traduit par Whitley STOKES dans les *Lives of Saints from the Book of Lismore*, Oxford, 1890.
129. *Ibid.*, p. V.
130. PLUMMER, *VSH*, I, p. XXXIX.
131. Le texte est celui du *Codex Salmanticensis*, éd. W. Heist, *Vitae Sanctorum Hiberniae*, 331, Bruxelles, 1965.
132. Sur le détail des manuscrits et des éditions, voir KENNEY, *Sources*, 501 et suiv. ; PLUMMER, *Bede*, II, p. 169 et suiv.
133. KENNEY, *Sources*, 502. Pour un résumé et un bref aperçu voir BOSWELL, *IPD*, p. 166 et suiv.
134. Voir PLUMMER, *Bede*, II, 440.
135. L'ordre des événements, dans le récit de Bède, est confus et il semble que Plummer place la première maladie, l'extase et la vision, en Irlande au début de sa vie, la seconde se produisant en East Anglia (voir *Bède*, II, p. 169 et suiv.). On peut soupçonner cependant une certaine forme de duplication.
136. KENNEY, *Sources*, p. 444 et suiv. Le texte irlandais est chez DOTTIN, *Manuel d'irlandais moyen*, Paris, 1913, t. II, p. 101 et suiv.
137. *Fís Adamnán* est traduit par BOSWELL, *IPD*, p. 28 et suiv.
138. Voir KENNEY, *Sources*, p. 741 et suiv. Le texte irlandais est édité sous le titre *Aisling Tundail* (avec une courte introduction par Kuno Meyer) chez V. H. FRIEDEL

et Kuno MEYER, *La Vision de Tondale* (Tnudgal), Paris, 1907, p. 89 et suiv. ; M. DILLON, *EIL*, 132. Le récit est étudié et résumé par C. S. BOSWELL, *IPD*, p. 212 et suiv.

CHAPITRE IX

LES LANGUES CELTIQUES ET LE DÉBUT DE LA LITTÉRATURE

I

Dans notre recherche sur les Celtes et leurs mouvements primitifs nous sommes guidés par les noms des villes qu'ils ont fondées, par ceux des hommes qui les ont conduits, par ceux des dieux qu'ils ont honorés, c'est-à-dire par des traits linguistiques. Les langues celtiques méritent ainsi une place dans toute discussion relative au passé des Celtes. Elles la méritent aussi parce qu'elles constituent l'un des groupes les moins connus de la famille indo-européenne, et à certains égards l'un des plus intéressants. Ne survivant à l'époque historique que sur les franges nord-occidentales de l'Europe, elles portent bien les marques archaïques que l'étude de la géographie linguistique permettait d'attendre. Par sa grammaire et sa syntaxe, par la subordination du mot à la phrase en tant qu'unité, et jusque par certains détails de vocabulaire, le vieil-irlandais ressemble au sanskrit.

Il a déjà été question des documents gaulois qui nous restent (p. 14), toponymes, anthroponymes et inscriptions. Ils ne nous apprennent presque rien de la grammaire mais ils nous livrent les traits caractéristiques du système phonologique du celtique en tant que groupe distinct du latin, du grec, du gotique ou du sanskrit. C'est ainsi que nous savons que, là où le latin et le sanskrit ont *p*, une langue celtique n'a rien ; là où le latin et le grec ont *ē*, une langue celtique a *ī* ; où le latin et le grec ont *ō*, le celtique a *ā*. C'est de cette manière que *uer-*, dans le gaulois *Vercingétorix*, est apparenté au latin *super*, au grec ὕπερ, et que *-rix* est apparenté au latin *rēx*. Dans l'anthroponyme *Eposognātus* qui signifie « qui connaît bien les chevaux », et qui est l'équivalent gaulois d'ἱππόδαμος, *-gnātus* est apparenté au latin *gnōtus*, grec γνωτός.

Quant aux formes les plus récentes du celtique, elles ont une longue histoire et, les sources littéraires étant d'une grande richesse, il nous est possible d'étudier leur évolution pendant une période ininterrompue de plus de douze siècles. Le celtique se répartit en deux groupes, le brittonique et le goidélique, qu'on appelle parfois « *Celtes en P* » et « *Celtes en Q* » parce qu'en brittonique un q^u initial devient *p*, alors qu'en goidélique il reste en *q* à la période la plus ancienne pour devenir plus tard *k* [1]. Des exemples bien connus sont ceux de l'adjectif numéral « quatre » (latin *quattuor*) et du pronom « qui » (latin *quī*) [2], qui sont respectivement en gallois *pedwar* et *pwy*, en irlandais *cethir* et *cia* [3].

Les plus anciens documents irlandais que nous possédions sont des inscriptions dans un curieux alphabet qui porte le nom d'*Ogam*, et dont la clef nous est apportée par un traité du *Livre de Ballymote* [4]. La plus ancienne forme de l'alphabet ogamique se compose de quinze consonnes, réparties en trois groupes de cinq, et de cinq voyelles. Les consonnes se marquent par des traits à droite ou à gauche d'une ligne, ou en diagonale à cheval sur la ligne, les voyelles y étant indiquées sous la forme d'encoches et la ligne étant ordinairement le coin, ou l'arête vive d'un pilier. La base est l'alphabet latin et chaque lettre est nommée d'après un arbre ou une plante dont elle est l'initiale. C'est ainsi que *B* est appelé *beith* « bouleau », que *C* s'appelle *coll* « coudrier », et que *D* est *daur* « chêne », et ainsi de suite. Cette nomenclature et la division en groupes ont fait tout d'abord penser qu'il existait une relation très ancienne avec l'alphabet runique. Mais il semble plus probable que l'écriture ogamique est une invention irlandaise, à un moment où l'écriture commençait à être connue en Grande-Bretagne, mais peut-être avant que le christianisme ne soit devenu un fait courant. Il est curieux de constater que le nom moyen-irlandais de *Q, quert*, s'accorde avec le vieil-anglais *cweoro*. L'emprunt a pu se faire dans un sens ou dans l'autre mais l'origine de l'écriture ogamique est inconnue et le nom lui-même est obscur. Il est difficile de le séparer du gaulois *Ogmios* (cf. *supra*, p. 166 et suiv.) et de l'irlandais *Ogma* sans que le rapport soit clair. Il est évident cependant que l'écriture ogamique était cérémonielle puisque nous ne la rencontrons que sur des pierres tombales. Elle est associée dans les légendes aux rites funéraires ou aux messages secrets [5].

Quelques-unes des inscriptions ogamiques sont peut-être préchrétiennes, c'est-à-dire qu'elles remonteraient au IVe siècle mais il n'y a aucun moyen de les dater plus exactement. Néanmoins un certain nombre d'entre elles sont paléochrétiennes, ce qui fournit une date approximative. Elles sont encore rédigées dans une langue dont l'état est très comparable à celui du latin et tout à fait différent de la forme linguistique des plus anciens manuscrits dans lesquels les syllabes originales finales sont tombées ou ont été

réduites. Comme la langue de ces manuscrits remonte au VIe siècle, il faut penser, pour l'écriture ogamique, à une période antérieure à ce siècle. On en connaît environ trois cents inscriptions, pour la plupart dans le Munster occidental, territoire des Érainn, et quarante au pays de Galles. Quelques-unes ont été trouvées en Écosse et dans l'île de Man.

On aura une idée de l'état de l'irlandais de cette époque par trois exemples que nous transcrivons : CUNAGUSOS MAQI MUCOI VIRAGNI « (la pierre) de Cunagussus, fils de Viragnos » (*CIIC*, n° 70) ; DALAGNI MAQI DALI « (la pierre) de Dalagnos fils de Dalos », (*CIIC*, n° 119) ; DUMELI MAQI GLASICONAS NIOTTA COBRANOR (IGAS) « (la pierre) de Dumelos, fils de Glasicu fils de la sœur de Cobranorix » (*CIIC*, n° 252). En vieil-irlandais du VIIIe siècle la dernière inscription aurait été normalement *Dumil maicc Glaschon niad Cobarnríg*.

Les dialectes goidéliques sont l'irlandais, le gaélique d'Écosse et le manx, mais les deux derniers n'ont pas d'histoire distincte avant le XVIe siècle. Les dialectes brittoniques sont le gallois, le cornique et le breton. Le cornique et le breton peuvent déjà être distingués du gallois dans le très petit nombre de documents qui datent de la période primitive (du VIIe au XIe siècle) [6] ; mais ce n'est que beaucoup plus tard que le breton et le cornique sont représentés par des textes de quelque longueur et, pour les fins immédiates qui sont les nôtres, irlandais signifie goidélique et gallois signifie brittonique. Par surcroît le gallois, même dans les plus anciens textes, présente un degré de développement plus avancé que l'irlandais ancien, tant en grammaire qu'en syntaxe, si bien que l'irlandais est notre plus ancienne source pour l'étude des traits caractéristiques des langues celtiques.

Aussi bien en Irlande qu'au pays de Galles la littérature dépendait d'une classe de poètes professionnels qui utilisaient une forme conventionnelle de la langue et il n'y a tout d'abord aucune preuve de l'existence de dialectes. En Irlande nous avons de courts poèmes de louanges en l'honneur d'hommes célèbres, dès le VIe siècle, et un poème plus long, le fameux panégyrique de saint Colomba, dont on pense qu'il a été écrit à l'époque de sa mort (en 597) [7]. Quant aux plus anciens passages des traités de droit, ils remontent sans doute au VIe siècle. Ces anciens traités sont le témoignage le plus ancien, de quelque étendue, en une langue celtique quelconque, car les inscriptions consistent presque entièrement en noms propres. Ils ont dû être conservés pendant des siècles par tradition orale avant d'être transcrits pour la première fois et ils constituent l'héritage d'une érudition très ancienne. Le contenu des traités de droit est en grande partie hérité de la tradition indo-européenne et les juristes qui les ont composés étaient les héritiers de ces érudits dont l'existence est mentionnée, chez les Celtes de Gaule, par Posidonios et Jules César. Une comparaison avec le *Mānavadharmaśāstra* hin-

dou se révèle suggestive et il est de fait que les points de ressemblance sont notables (cf. *supra*, p. 24 et suiv. et 117 et suiv.) [8].

En vieil-irlandais, comme en sanskrit, les verbes ont habituellement des radicaux variés de temps et de mode, indépendants les uns des autres, si bien qu'on ne peut les classer en « conjugaisons » comme on le fait en latin. À cet égard l'irlandais a gardé le système indo-européen plus fidèlement que n'importe quel autre dialecte occidental. Cependant, deux classes de verbes faibles, respectivement en *-ā* et en *-ī*, correspondent aux première et quatrième conjugaisons latines respectivement. Dans la langue plus récente elles ont gagné du terrain, si bien qu'à la période de l'irlandais moderne (XIIIe siècle), les anciens verbes forts ont disparu, à l'exception d'un petit nombre de survivants, classés au chapitre des « irréguliers ».

Un autre trait archaïque du verbe est que, lorsqu'il se combine à des prépositions, celles-ci peuvent être au nombre de deux, trois ou quatre : la première est séparable et elle peut avoir un pronom dans sa dépendance, comme dans le latin *ob vos sacro*. Dans la période la plus ancienne le premier préverbe, avec ou sans pronom, peut même se trouver en tête de phrase, avec le verbe à la fin, comme en sanskrit védique ; ou bien le composé entier est à la fin, sans pronom infixe, c'est l'autre type védique normal, comme par exemple :

a) Védique : *prá tám mahyā raśanáyā nayanti* « ils le conduisirent avec la grande bride » ; irlandais : *ath márchathae fri crícha comnámat cuiretar* « de grands bataillons sont repoussés vers les territoires ennemis » (*ad-cuirethar*) ; *for-don itge Brigte bet* « que la prière de Brigite nous protège » (*for-bet*).

b) Védique : *mā no yajñād antar gāta* « ne nous exclus pas du sacrifice » ; irlandais : *oen-chairde fón Eilg n-áragar* « la même paix s'établit à travers toute l'Irlande » (*ad-regar*) [9].

À la période du vieil-irlandais classique (VIIIe et IXe siècle), le verbe est devenu fixe, en position initiale, ce qu'on a expliqué par une évolution résultant du type *a*), le verbe principal étant attiré en position initiale par le premier préverbe de la composition, entraînant ainsi le verbe simple. En gallois ancien aussi il est fréquent que le verbe soit en position initiale, et c'est devenu la règle en gallois moderne. Il ne fait guère de doute que, à l'origine, le système verbal gallois ait été semblable à celui de l'irlandais et que la position initiale du verbe en gallois soit susceptible de recevoir la même explication, Mais à l'époque où les textes gallois deviennent abondants la langue avait déjà atteint le degré d'évolution de l'irlandais moderne, et le système primitif ne peut plus être retrouvé que dans des formes qui ont subsisté fortuitement [10].

Depuis les temps les plus reculés les poètes professionnels ont été bien conscients de la nécessité de cultiver et de conserver la langue. Ce sentiment a inspiré, dans les monastères, l'étude de la grammaire de Priscien, et c'est dans un manuscrit de cet auteur que se trouve l'un des quatre grands recueils de gloses vieil-irlandaises. Dans les écoles laïques, cela aboutit à la formation de toute une doctrine grammaticale, entièrement indépendante de la tradition latine, ce que l'on ne trouve nulle part ailleurs en Europe, et la forme la plus ancienne de cette tradition indigène est matérialisée par l' « les rudiments du savant », qui, reposant en partie sur Donat et Isidore, contient beaucoup d'éléments d'origine purement irlandaise [11]. Mais bien des siècles plus tard, peut-être au XVe ou au XVIe siècle, l'une ou l'autre des écoles bardiques a compilé des textes de grammaire pour l'instruction des apprentis-poètes, ce qui contraignait à adopter une norme littéraire pour la prose et la versification irlandaise modernes [12]. Ces traités sont en irlandais moderne, et ils sont en dehors des limites que nous nous sommes fixées, mais ils méritent d'être mentionnés pour leur originalité et pour l'intelligence linguistique qui en anime les auteurs inconnus. Ils n'ont pas encore reçu des linguistes toute l'attention qu'ils méritent.

Dans la famille des langues indo-européennes c'est avec l'italique que le celtique est le plus apparenté et, ainsi qu'on pouvait s'y attendre d'après la position géographique des Celtes quand ils apparaissent pour la première fois sur la scène de l'histoire, des détails de vocabulaire et de grammaire relient le celtique et le germanique. Le celtique, le germanique et l'italique constituent donc le groupe des langues européennes occidentales, à l'exclusion du grec et du slave.

Les traits communs aux trois langues sont premièrement un certain nombre de mots qui leur sont spéciaux, et secondement la fusion du parfait et de l'aoriste du verbe dans un temps prétérit simple.

Le latin *verus* « vrai » correspond au germanique *wâr*, à l'irlandais *fír*, au gallois (et au breton) *gwir*. Le latin *caecus* « aveugle » est en gotique *haihs* et en irlandais *caech*. Il y a aussi des noms d'arbres, d'animaux [13] et d'outils [14], à côté d'une petite quantité de mots plus importants tels que l'irlandais *treb* (gallois *tref*) « maison, habitation », lequel apparaît sous la forme *-thorp* dans les toponymes anglais, et en osque (le dialecte des Samnites) sous la forme *triibum* « bâtiment, construction ». Le nom de la communauté n'a pas été gardé en latin, mais on le retrouve dans l'osque *touto*, dans l'irlandais *tuath* (gallois et breton *tud*), et dans le gotique *thiuda*. Le nom latin du poète inspiré, *vātes*, apparaît en irlandais sous la forme *fáith* (gallois *gwawd* « poème »), et en germanique c'est le gotique *wods* « fou, possédé ».

Dans ces trois groupes de langues aussi, l'ancienne différence entre l'aoriste et le parfait a disparu très tôt, et les formes de prétérit qui sont apparues dans chacun d'eux présentent un mélange de formes d'aoriste et de parfait. Le parfait devait plus tard disparaître en tant que temps distinct en grec et en sanskrit, mais le prétérit mixte des langues occidentales est caractéristique. On peut dire la même chose de la perte de l'optatif en tant que mode distinct, ce qui ne laisse subsister que le subjonctif comme mode potentiel, par opposition à l'indicatif.

Il est certains mots que le celtique n'a en commun qu'avec le germanique, ce qui établit des relations spéciales, et l'on peut montrer que quelques-uns sont des mots d'emprunts du celtique en germanique puisqu'ils ont subi une transformation phonologique propre au celtique. Il est possible que quelques autres appartiennent aussi au celtique, bien qu'aucune démonstration ne soit possible. Le reste est tout simplement un héritage commun.

Un exemple clair d'emprunt est le mot qui désigne le « royaume ». Nous savons en effet que le germanique répond régulièrement par *ā* au latin *ē* et au celtique *ī*. Le nom gotique du royaume étant *reiki*, il correspond exactement au vieil-irlandais *ríge* et c'est manifestement un mot résultant d'un emprunt.

D'autres mots, communs aux deux groupes, ont des valeurs légales ou rituelles : irl. *giall* « otage », v.-h.-all. *gisal* ; irl. *rún* « secret », got. *runa* ; irl. *dún* « forteresse, habitation entourée d'une enceinte », v.-angl. *tún* ; irl. *dligid* « il doit », got. *dulgs* « dette » ; ind.-eur. *leiq*^{u} dans le sens de « prêter » (all. *leihen*, irl. *airliciud*). On a émis l'hypothèse aussi que des mots empruntés au celtique témoignent d'une époque où les Celtes dominaient leurs voisins germaniques ; mais cette hypothèse est restée à l'état d'opinion et il ne semble pas qu'on puisse en faire la preuve. Au début de l'âge du Fer, les Celtes étaient certainement plus avancés dans le domaine culturel à cause de leurs contacts avec les civilisations méditerranéennes et le prestige qui était le leur suffisait à expliquer l'emprunt. Mais de tels mots peuvent appartenir à la même catégorie que ceux qui désignent la « hache » (irl. *biáil*, v.-h.-all. *bīhal*), la « massue » (irl. *lorg*, v.-norr. *lurkr*), le « plomb » (irl. *luaide*, m.-h.-all. *lot*), le « bois » (irl. *fid*, v.-h.-all. *witu*), l'« herbe » (irl. *luib*, got. *lubja-*), les « pantalons » (gaul. *braca* [15], v.-angl. *broc*), le « cheval » (irl. *marc*, v.-h.-all. *marah*). Ces mots n'apparaissent qu'en germanique et en celtique et peuvent appartenir à quelque langue pré-indo-européenne du Nord.

Les rapports du celtique et de l'italique sont beaucoup plus étroits. Il est en effet plus d'un trait de phonologie, de morphologie et de vocabulaire qui témoigne d'une proche parenté des Celtes et des tribus italiques à l'époque préhistorique, peut-être au début du second millénaire avant notre ère, Les deux groupes ont conservé le système trivocalique *e, o, a*, alors que *e* passait

à *i* en germanique. Dans les deux groupes aussi il y a une assimilation du *p* original à un *q*^{u} suivant : lat. *quinque*, irl. *cóic* < **q*^{u}*onque* ; osque *pempe*, gallois *pump*/bret on *pemp*. Le sanskrit *pañca* et le grec πέντε prouvent que la forme indo-européenne primitive était **penq*^{u}*e*. Il en est de même du latin *coquo* « je cuis » (gr. πέσσω), auquel correspond le gallois *pobaf*. La voyelle longue du latin *grānum*, irl. *grān*, lat. *nātus*, gaul. *gnātos* ; lat. *plānus*, irl. *lān*, prouve l'accord dans le traitement de *r, n, l*.

Mais c'est dans la forme, la morphologie des noms et des verbes que l'on trouve les concordances les plus impressionnantes. Exactement comme le latin a un génitif singulier de la deuxième déclinaison *domini*, le gaulois a le génitif *Segomari, Dannotali, Equi* (nom d'un mois du Calendrier de Coligny) et en irlandais les inscriptions ogamiques ont encore MAQI alors que le germanique, le grec et le sanskrit ont des désinences entièrement différentes pour le génitif des thèmes en *-o*.

Pour le superlatif des adjectifs l'italique et le celtique présentent un suffixe *-smmo-* qui a emprunté le *-s* de comparatifs du genre de *plus*, *magis*, au contraire d'*optimus* et de *summus* qui conservent la vieille forme. C'est ainsi qu'au latin *maximus, facillimus* (< **faklismmos*) correspond l'irlandais *nessam* « le plus proche », gallois *nesaf*, breton *nesañ* (osque n. f. pl. *nessimas*) et identiquement l'irlandais *messam* « pire », osque acc. pl. f. *messimas*.

Un trait frappant du système verbal est la formation du radical du subjonctif. En l'occurrence l'irlandais est plus archaïque que le latin, qui a développé des conjugaisons « régulières ». En irlandais il y a deux manières possibles de former le subjonctif, soit en ajoutant *-ā* au radical, soit en ajoutant *-s-* : *berid* « il porte », rad. subj. *berā-* (lat. *ferat*) ; *rethid* « (il) court », rad. subj. *ress* (< **ret-s-*) (cf. gallois *gwares*) « qu'il puisse aider »). Alors que le subjonctif en *-ā* apparaît dans trois des quatre conjugaisons latines, il est formé du thème du présent, non de la racine, et il n'existe que quelques exemples isolés, par exemple *advenat* (*advenio*), *tagat* (*tango*), qui conservent l'ancien système. Le subjonctif en *-s* apparaît dans *dixo, dixim, aspexo, aspexim, faxa, faxim*, et dans les formes similaires. Il est clair que l'irlandais et le latin participent ici à un passé commun.

La correspondance la plus intéressante est la formation du passif et du déponent en *-r*. L'ombrien *ferar* et l'irlandais *berir* « est porté », le latin *sequitur* et l'irlandais *sechithir* « suit », le latin *loquitur* et l'irlandais *-tluchethar* sont des exemples impressionnants, bien que les formes déponentes ne soient pas exactement comparables. Ces formes en *-r* apparaissent aussi en gallois et en breton, de même qu'à l'extrême opposé de l'aire indo-européenne, en tokharien et en hittite [16]. Ce sont donc des traits extrêmement anciens, dont la survivance en celtique et en italique relie très fortement les deux groupes [17]. En outre, comme le passif en *-r* était un temps présent, le

prétérit passif devait être construit autrement : dans les deux groupes la forme est fournie par le participe en *-to* : *actus* (*est*) en latin, *ro acht* en irlandais.

Il y a aussi un groupe de mots que le celtique n'a en commun qu'avec l'italique, et aucun témoignage ne prouve qu'ils aient été empruntés d'un côté ou de l'autre : irl. *fota* « long », lat. *vastus* ; irl. *moeth* « doux », lat. *mitis* ; irl. *bras* « fort, vigoureux », bret. *bras* « grand », lat. *grossus*. Le nom de la « terre », du « pays », irl. *tir*, qui est un thème neutre en *-s* (< **tersro-s* ?) est apparenté à *tírim* « sec », et aussi bien l'osque *teerum* que le latin *terra* viennent de la même racine. Il y a aussi quelques mots désignant des parties du corps : irl. *cúl* « arrière de la tête », lat. *culus* ; irl. *druim* « dos », lat. *dorsum* ; irl. *sál* « talon », lat. *talus* ; irl. *ucht* « poitrine », lat. *pectus*. D'autres exemples sont *culpa*, irl. *col* ; *saeculum*, gall. *hoedl*, bret. *hoal* ; lat. *scutum*, irl. *sciath*, gall. *ysgwyd*, bret. *skoed*, bien qu'en dernier ressort les formes celtiques et italiques aient des degrés vocaliques différents. Les prépositions *cum* et *de*, irl. *con-* et *di-*, ne se trouvent qu'en italique et en celtique. Vendryes a remarqué aussi que l'italique et le celtique ont en commun d'avoir perdu le nom indo-européen du « fils » et de la « fille », et même si les innovations ne concordent pas entre elles [18], la correspondance du changement dénote des modifications communes dans l'organisation familiale.

Depuis quelques années la tendance est à nier qu'il ait seulement existé une période d'unité italo-celtique, ou bien on use du terme italo-celtique à titre de seule référence à des traits communs de son et de forme, ne signifiant rien de plus. Il est évident que les archaïsmes communs à l'irlandais et au sanskrit ne peuvent pas exprimer des affinités étroites, parce que les aires géographiques sont aux antipodes ; mais si sur trois dialectes d'une aire continue deux montrent des survivances communes, il y a présomption d'affinité. En ce cas les innovations communes tendent à faire impression : en phonologie il y a l'assimilation de *p* à un q^u suivant, comme dans *quinque* ; en morphologie il y a le génitif masculin singulier en *-ī*, le suffixe superlatif des adjectifs, la formation du prétérit (en commun avec le germanique) et du subjonctif, et le prétérit passif. Dans le vocabulaire seuls les noms nouveaux du « fils » et de la « fille » sont des innovations qui d'ailleurs ne concordent pas, et les mots communs ont pu être hérités d'une quelconque langue voisine. Mais la survivance du passif et du déponent en *-r* peut facilement s'inclure dans l'évaluation [19] et nous suggérerions volontiers que Pedersen avait raison quand il insistait sur la nécessité d'admettre une période d'unité italo-celtique et de la faire remonter beaucoup plus haut, un millénaire peut-être, que la période indo-iranienne (*Groupement* 8 ; *Linguistic Science*, 313, 318).

Quelques linguistes préféreront dire simplement que le celtique et l'italique sont étroitement apparentés, mais ceux qui sont d'avis que l'osco-ombrien et le brittonique ont des traits communs ($p < q^u$, $\bar{\imath} < \bar{u}$) par héritage commun plutôt que par hasard parleront plutôt d'une période originale commune. La géographie linguistique nous a toujours appris à penser à des groupes de dialectes dans lesquels les isoglosses s'entrecroisent de la manière la plus variable. S'il est permis de faire usage du nom, l'italo-celtique aura constitué un groupe de dialectes parlés au nord des Alpes, vers 2000 avant J.-C., qui avaient assez de traits communs pour se distinguer du grec d'une part et du germanique d'autre part, et former un groupe défini. Mais c'est une question sur laquelle on ne peut aboutir à aucune certitude et, dans une certaine mesure, c'est une affaire de simple terminologie. Calvert Watkins a récemment présenté des arguments contre l'idée qu'il y ait eu jadis une période d'unité italo-celtique, tout en concédant que l'italique et le celtique sont étroitement apparentés [20]. Pedersen avait déjà insisté sur le fait que l'italo-celtique, en tant que langue unique, était un fait relevant de la préhistoire, et récemment encore Kurylowicz a traité des désinences en - *r* du verbe et du superlatif en *-is-amo* de l'adjectif « italo-celtique » [21]. L'italique et le celtique sont donc tous deux des dialectes indo-européens archaïques, présentant quelques innovations communes et quelques archaïsmes intéressants, et au commencement de leur histoire ils étaient géographiquement voisins. À notre avis le terme d'italo-celtique est valable et correspond à une réalité, non pas qu'il ait jamais existé une nation italo-celtique mais il y a eu un groupe de dialectes suffisamment apparentés pour être appelés ainsi.

En supposant que les Celtes apparaissent comme peuple distinct vers 2000 avant J.-C., il est possible que le goidélique soit une très ancienne forme de celtique et que le gaulois, avec le brittonique, soit une forme plus tardive [22]. Les premiers peuplements celtiques des îles Britanniques pourraient ainsi être datés du début de l'âge du Bronze (vers 1800 avant J.-C.) et ils seraient même identifiables avec le Peuple des Gobelets dans la première moitié du second millénaire. C'est ce qui a été suggéré il y a très longtemps par Abercromby (*Bronze Age Pottery*, II, 99) et plus récemment par Crawford, Loth et Hubert. Ceci ferait un intervalle de plus de mille ans entre la première installation et les invasions belges dont César fait mention, et c'est assez long pour expliquer l'absence de toute trace goidélique en Grande-Bretagne en dehors des régions colonisées plus tard par les Irlandais. Cela s'accorderait aussi assez bien avec le caractère archaïque de la tradition irlandaise et avec la survivance en Irlande de traits de langue et de civilisation indo-européens attestés seulement dans l'Inde et en Perse, et, pour ce qui est de la langue, en hittite et dans les dialectes tokhariens de l'Asie centrale.

On a découvert en effet, avec Sieg et Siegling en 1908, que les fragments de manuscrits trouvés dans le Turkestan oriental étaient écrits dans une langue indo-européenne. La découverte était déjà étonnante, mais ce qui était plus remarquable encore, c'est que cette langue tokharienne avait pour plus proches parents le celtique et l'italique [23]. Vint alors la démonstration de Hrozny en 1915 : il prouva que les tablettes d'argile en écriture cunéiforme trouvées à Boghazkoï en Asie Mineure nous avaient conservé la langue des Hittites et que cette langue était elle aussi indo-européenne. Là encore il est apparu une affinité particulière du hittite et du celtique et de l'italique. Il a même été montré depuis que les rapports avec l'irlandais étaient très intéressants [24].

Si le peuplement celtique le plus ancien date de l'âge du Bronze, la question ne se pose plus de savoir si les envahisseurs étaient des Goidels ou des Bretons. Les traits linguistiques caractéristiques du brittonique peuvent être beaucoup plus tardifs et même, pour quelques-uns d'entre eux, être des innovations ($\bar{u} > \bar{\imath}$; $q^u > p$) parties d'un centre continental sans jamais avoir atteint les aires « latérales » d'Irlande et d'Espagne. C'est ce que Rhŷs avait supposé, il y a déjà longtemps [25].

II

Quelle que soit l'époque à laquelle les Celtes sont arrivés, ils ont en tout cas apporté avec eux les anciennes institutions indo-européennes, et notamment la tradition de la poésie bardique, laquelle semble correspondre aux vers, lyriques de forme et héroïques de contenu, célébrant les héros illustres (κλέα ἀνδρῶν), et que l'on suppose avoir existé à l'époque indo-européenne [26].

La classe cultivée comprenait des prêtres, des prophètes et des poètes, si nous adoptons la classification de César, mais il faut qu'il y ait eu aussi des juristes, des historiens et des médecins. Car à l'époque où les documents irlandais et gallois deviennent accessibles, ce sont ces trois sortes d'enseignement qui prédominent : les prêtres et les prophètes païens ne sont plus qu'un souvenir. L'enseignement traditionnel était transmis oralement sous la forme de traités juridiques, de généalogies, et aussi sous la forme de poèmes et de légendes qui conservent des modèles littéraires extrêmement archaïques.

Au pays de Galles, les *Four Ancient Books* [27] contiennent une grande collection de vers lyriques, une poésie de louange dans le genre de celle que Posidonius et Diodore décrivent chez les Gaulois. Mais le plus ancien de ces poèmes ne remonte peut-être pas plus avant que le IXe siècle et la plupart ont

pour sujet les exploits des hommes du Nord, *Gwŷr y Gogledd*, d'Urbgen (Urien) de Rheged, de Riderch (Rhydderch) de Strathclyde, de Guallauc et de Morcant qui sont, au VIe siècle, les quatre rois du Nord dont les louanges sont chantées dans des poèmes attribués à Taliesin, poète qui passe pour avoir vécu à cette époque.

Le plus émouvant de tous les poèmes gallois est le *Gododdin* et c'est aussi à bien des égards le plus intéressant. En fait, il y a un problème d'identification car ce qui est connu sous ce nom paraît être une collection de courts poèmes de date incertaine. Le *Gododdin* est conservé dans le *Book of Aneirin* (XIIIe siècle) et ce qui en est la trame essentielle est la bataille entre Mynyddawg, roi de *Manaw Gododdin*, et le roi de Deira. *Gododdin* désigne le territoire compris entre la Forth et la Tyne, à l'ouest de la Bernicie, et Catraeth est la forme galloise de Catterick dans le Yorkshire [28]. Dans le manuscrit le titre se lit ainsi : *Hwn yw e Gododdin. Aneirin ae cant* « Ceci est le Gododdin. C'est Aneirin qui le chanta. » Le poème est ainsi nommé d'après le peuple et il consiste en cent trois strophes (*awdlau*) [29] de longueur variable : la plus courte n'a que trois lignes, la plus longue en a vingt-huit. Le texte entier compte plus de douze cents lignes, et un poème de cette longueur serait unique en son genre, Il semble cependant que le *Gododdin* soit une compilation de poèmes héroïques relatifs aux hommes du Nord. Il arrive que plusieurs *awdlau* commencent chacun par les mêmes mots, ce qui est courant dans la poésie gnomique galloise, et cela fait nécessairement partie du même ensemble. Le thème est quelquefois la louange d'un héros isolé, ou d'un groupe de héros non identifiés. Une partie du texte, un cinquième environ d'après Ifor Williams, porte des traces de l'orthographe du IXe siècle, ce qui dénote une transcription datant de cette époque. Il se pourrait donc qu'un ensemble de poèmes se soit cristallisé autour d'un noyau du IXe siècle. On se souviendra à ce propos du *Bórama* qui raconte, avec beaucoup de poèmes intercalés, le long combat entre le Leinster et le nord de l'Irlande. Mais on n'a aucune raison convaincante d'adopter une datation antérieure. En effet, sir Ifor Williams propose de voir dans quelques-uns des poèmes du *Gododdin* des compositions du VIe siècle, et même plusieurs poèmes attribués à Taliesin. Cependant, hormis ceux qui sont précisément attribués à Taliesin et Aneirin, nous n'avons pas de textes gallois du VIe siècle et nous ne pouvons nous rendre compte de l'état de la langue que par le témoignage des noms bretons dans les inscriptions latines. Jackson, qui a examiné les faits dans le détail, en est arrivé à la conclusion que « la langue galloise, sous la forme du gallois ancien, fait son entrée dans l'existence de toute façon, non pas aux environs de la première moitié, mais vers la seconde moitié du VIe siècle, et que les poèmes de Taliesin et d'Aneirin ont dû être écrits en gallois, et non en brittonique, vers la fin de ce siècle » (*LHEB*, p. 693). Mais la conclusion

de Jackson repose en partie sur l'acceptation des arguments de Morris Jones et de sir Ifor Williams (*ibid.*, p. 651), lesquels sont fragmentaires. La métrique en usage dans ces anciens poèmes n'est pas exactement connue : si elle semble syllabique, et non rythmique, l'emploi de la rime est attesté. En outre l'émendation est difficile avec un seul manuscrit et sir Ifor Williams a dû souvent avouer ses doutes quant à la leçon véritable. Le vers de sept syllabes est courant et il peut se terminer par un mot d'une, de deux ou de trois syllabes. La rime finale est exigée presque sans exception. Le vers peut n'avoir que cinq syllabes, comme dans la première strophe, mais il est fréquent qu'il soit de huit, neuf et dix syllabes. Ni la longueur syllabique ni la cadence du vers ne sont fixes et nous pouvons avoir affaire aussi à un texte très corrompu ou à une tradition interrompue. Il est important de noter l'usage généralisé de la rime. Cependant Thurneysen a montré l'existence en irlandais, au VIe siècle, d'une sorte de vers similaire, avec des rimes, mais sans que le nombre des syllabes soit fixe (*ZCP*, XIX, 206), si bien que, dans le cas des poèmes du *Gododdin*, l'emploi de la rime ne s'oppose absolument pas à une datation au VIe siècle. C'est plutôt pour des raisons linguistiques que l'on doit hésiter à l'admettre. Jackson suppose que la syncope et la perte de la syllabe finale ne remontent pas plus haut que la première moitié du VIe siècle, et le témoignage des inscriptions concorde avec cette date. Pouvons-nous supposer, avant la fin du siècle, l'existence d'une langue galloise qui ne soit pas notablement plus ancienne que celle du IXe siècle ? L'inflexion du pluriel de l'adjectif est déjà décadente, et un verbe au singulier peut s'accorder avec un nom pluriel : *trychan meirch godrud / a gryssyws ganthud* « trois cents fiers chevaux se hâtaient avec eux » (*CA*, 45, 1136). Le cas de Taliesin est douteux, ainsi que nous le verrons,

L'opinion la plus probable est que les chants primitifs de la série du *Gododdin* ont été composés au IXe siècle sur des thèmes traditionnels et attribués à Aneirin de la même manière que de nombreux poèmes irlandais l'ont été à saint Colomba, alors que, du fait de l'état de la langue, ils ne peuvent remonter à son époque ; ou, pour s'en tenir au gallois, comme plusieurs poèmes qui ont été faussement attribués à Llywarch Hen[30].

Cette poésie primitive et héroïque du pays de Galles est une poésie de cour, la lamentation sur les hommes braves tombés au combat, la louange des princes illustres ; ce n'est pas la narration des événements. Il y a plus de guerre dans les poèmes gallois anciens que dans les textes irlandais, car les Bretons ont été en lutte contre les Anglo-Saxons dès le Ve siècle, alors que l'Irlande est restée exempte d'invasion étrangère jusqu'à l'arrivée des Vikings. Et ce qui nous est resté, tout obscur qu'il soit, dans l'état de corruption où il se trouve, est peut-être plus noble et mieux soutenu que les plus anciens

morceaux survivants de la versification irlandaise héroïque. Nous avons du reste peine à croire qu'il ne soit pas de date plus récente.

Le *Gododdin*, qui passe pour le plus ancien poème gallois, s'ouvre par la lamentation funèbre d'un jeune guerrier dont le nom n'est pas même mentionné :

> (Ayant) le courage d'un homme (mais) l'âge d'un garçon, (il était) brave dans le tumulte de la bataille ; des chevaux légers aux longues crinières (couraient) sous les jambes de l'illustre jeune homme, (Il avait) un bouclier léger et large sur la croupe d'un cheval rapide, une grande épée bleue et brillante, des franges d'or fin.
>
> .....
>
> Son sang a coulé à terre avant qu'il n'aille à la fête nuptiale. Il a servi de pâture aux corbeaux, avant qu'on ait pu l'enterrer.

Plusieurs groupes de stances (*awdlau*) commencent par la formule : « les hommes allèrent à Catraeth », ou « il alla à la bataille », ou « on ne dressa jamais de hall », ou bien encore « c'est un devoir de chanter ». Parfois, pour une stance, le manuscrit contient deux textes qui varient si considérablement qu'il faut supposer une longue période de tradition orale. La louange s'adresse quelquefois à trois cents hommes, dont un seul revint du combat. Plus souvent le thème consiste en la louange d'un unique guerrier et il n'apparaît pas toujours clairement s'il s'agit ou non de la bataille de Catraeth :

> *Gwyr a aeth Gatraeth oedd ffraeth eu llu ;*
> *Glasfedd eu hancwyn, a gwenwyn fu.*
> *Trichant trwy beiriant yn catau —*
> *A gwedi elwch tawelwch fu.*
> *Cyd elwynt i lannau i benydu,*
> *Dadl diau angau i eu treiddu.*
>
> .....
>
> *Tri chan eurdorch a grysiasant*
> *Yn amwyn breithell, bu edrywant*
> *Cyd ry lladded wy wy laddasant,*
> *A hyd orffen byd edmyg fyddant.*
> *Ac o' r sawl a aethom o gydgarant*
> *Tru namyn un gwr nid enghysant.*
>
> Les hommes allèrent à Catraeth : leur armée était prête. Leur festin était d'hydromel nouveau, mais c'était du poison. Trois cents, par ordre, en ligne de bataille. Après le tumulte, il y eut le silence. Bien qu'ils allassent à l'église faire pénitence, la mort à qui nul n'échappe vint à leur rencontre.
>
> .....

> Trois cents (guerriers) aux torques d'or se levèrent pour défendre leur pays, et il y eut un massacre. Bien qu'ils fussent tués, ils tuèrent. Jusqu'à la fin du monde ils seront honorés, De nous tous parents qui sommes partis un seul, hélas ! est revenu.

Dans le manuscrit, ainsi que nous l'avons vu, les poèmes du *Gododdin* sont intitulés : *Hwn yw e Gododdin. Aneirin ae cant* « Ceci est le Gododdin. C'est Aneirin qui le chanta. » Le titre semble s'appliquer aux douze cent cinquante-sept vers qui suivent, car nous avons alors un nouveau titre : *Eman a dechreu Gorchan Tutywlch* « Ici commence le chant de Tudfwlch. » Mais l'attribution à Aneirin doit être fictive. T. Gwynn Jones a dit, il y a longtemps, que « le *Gododdin*, tel que nous le connaissons, n'est pas, en fin de compte, un poème suivi. C'est plutôt une série de lais ou de stances séparées » (*Cymmrodor*, XXXII, 4)[31].

L'autre poète célèbre du VIe siècle est Taliesin. Dans sa grande étude sur le *Livre de Taliesin*[32], Morris Jones tient quelques poèmes pour originaux et il a tenté la traduction de sept d'entre eux. De son côté sir Ifor Williams en est arrivé à la conclusion que douze poèmes historiques pourraient bien être attribués à Taliesin et ce sont ceux qu'il a publiés dans son *Canu Taliesin*. Morris Jones en avait déjà identifié neuf et l'argumentation qui fait remonter la langue des poèmes jusqu'au VIe siècle est présentée par Ifor Williams avec le plus grand soin. Mais elle n'est pas convaincante : les érudits sont maintenant tombés d'accord sur le fait que le brittonique est devenu le gallois vers la fin du VIe siècle[33] mais il est difficile de croire que la langue de ces poèmes soit si ancienne. Les fragments de vieux-gallois qui subsistent sont trop maigres pour constituer un critère satisfaisant [34].

Les héros célébrés dans les poèmes de Taliesin sont encore ceux des Bretons du Nord. Le premier nom est celui d'Urien, seigneur de Rheged, qui avait pour fils Owein. On a reconnu dans Rheged le nom du pays des environs de Carlisle.

La plupart des poèmes sont en forme d'*awdlau*, d'une longueur de vingt-cinq à cinquante lignes, le mètre de base étant de neuf syllabes (*cyhydedd naw ban*). Mais on rencontre aussi des mètres de dix syllabes, et un mètre court de cinq, six ou sept syllabes. La rime est partout obligatoire. La « Lamentation d'Owein » est ainsi un *awdl* à mètres heptasyllabiques avec des rimes disposées suivant le système du *rannaigecht* irlandais, avec une rime entre les vers pairs et une rime interne entre le dernier des vers impairs et un mot au milieu des vers pairs (l'*aicill* irlandais). Il semble très improbable que ce système très évolué de rimes remonte aussi haut que le VIe siècle [35].

Voici deux des poèmes que Morris Jones et sir Ifor Williams attribuent à Taliesin en personne. L'un et l'autre ont été traduits par les deux érudits[36] :

GWEITH ARGOET LLWYFEIN

Bore duw Sadwrn cari fawr a fu
O'r pan ddwyre haul hyd pan gynnu.
Dygryswys Fflamddwyn yn bedwar llu ;
Goddau a Rheged i ymddullu.
Dyfyn o Argoed hyd Arfynydd.
Ni cheffynt eirios hyd yr un dydd.
Atorelwis Fflamddwyn fawr drebystawd,
'A ddodynt yng ngwystlon ? A ŷnt parawd ?'
Ys atebwys Owain, dwyrain ffosawd,
'Nis dodynt, nid oeddynt, nid ŷnt parawd ?
A chenau Coel byddai cymwyawg
Lew, cyn as talai o wystl nebawd'.
Atorelwis Urien, udd Erechwydd,
'O bydd ymgyfarfor am gerennydd,
Dyrchafwn eidoedd odd uch mynydd,
Ac amborthwn wyneb odd uch ymyl,
A dyrchafwn beleidr odd uch penŵyr,
A chyrchwn Fflamddwyn yn ei luydd,
A lladdwn ac ef a' i gyweithydd'.
Rhag Argoed Llwyfain bu llawer celain,
Rhuddai train rhag rhyfelwyr,
A gwerin a gryswys gan hynefydd.
Armaaf flwyddyn nad wy cynnydd.

LA BATAILLE D'ARGOED LLWYFAIN

Samedi matin il y a eu une grande bataille du lever au coucher du soleil. Fflamdwyn s'avança avec quatre armées, cependant que Goddeu et Rheged se rassemblaient, convoqués depuis Argoed jusqu'à Arfynedd. Ils ne tarderont pas même un jour. Fflamdwyn, grand hâbleur, s'écria : « Vont-ils me donner des otages ? Sont-ils prêts ? » Owein répondit, le destructeur de l'Est : « Ils ne les donneront pas ; ils n'étaient ni ne sont prêts, et un chien de la race de Coel serait bien affligé, avant de donner un seul otage. » Urien, seigneur d'Yrechwydd, cria : « S'il est question de paix, dressons un rempart au sommet de la montagne, tournons notre visage vers le sommet. Brandissons nos lances au-dessus de la tête des hommes, chargeons Fflamdwyn au milieu de son armée et tuons-le, lui et ses compagnons ! » À la bataille d'Argoed Llwyfain il y eut beaucoup de cadavres. Les corbeaux étaient rouges (du sang) des guerriers. Les hommes chargeaient avec leur chef. Je chanterai pendant un an leur victoire.

MARWNAT OWEIN

Enaid Owain ab Urien

Gobwyllid Rheen o' i raid.
Rheged udd ae cudd tromlas,
Nid oedd fas i gywyddaid.
Isgell gŵr cerddglyd clodfawr,
Esgyll gwawr gwaywawr llifaid,
Cany cheffir cystedlydd
I udd Llwyfenydd llathraid.
Medel galon, gefeilad,
Eisylud ei dad a' i daid.
Pan laddawdd Owain Fflamddwyn
Nid oedd fwy nogyd cysgaid.
Cysgid Lloegr llydan nifer
Â lleufer yn eu llygaid ;
A rhai ni ffoynt haeach
A oeddynt hyach no rhaid.
Owain a' u cosbes yn ddrud,
Mal cnud yn dylud defaid.
Gŵr gwiw uch ei amliw seirch
A roddai feirch i eirchiaid.
Cyd as cronnai mal caled,
Rhy ranned rhag ei enaid.

LA LAMENTATION D'OWEIN

L'âme d'Owein, fils d'Urien, que le Seigneur ait égard à ses besoins. Le prince de Rheged, qui repose sous la terre lourde, ce n'était pas une chose obscure que sa louange ; la tombe d'un homme célèbre, à la grande gloire ; ses lances pointues sont comme les rayons de l'aube car on ne trouvera pas l'égal du glorieux prince de Llwyfenydd. (C'était) un faucheur d'ennemis, il les capturait, semblable à son père et à son grand-père. Quand Owein tua Fflamddwyn, ce fut comme s'il s'endormait. La grande armée d'Angleterre dort avec des lumières dans les yeux. Et ceux qui n'étaient pas disposés à fuir étaient plus audacieux qu'il n'en était besoin. Owein les punit cruellement ; comme une troupe de loups chassant les moutons. Un beau guerrier, dans son harnachement bigarré, qui donnait des chevaux à ceux qui l'en priaient. Bien qu'il accumulât comme un avare, il distribua au profit de son âme.

Quant à Llywarch Hen, aucun des poèmes qui lui sont attribués ne passe plus pour un des siens, Il apparaît plutôt qu'il y avait une légende ou un cycle légendaire relatif à Llywarch Hen et ses vingt-quatre fils, dont on n'a gardé que les passages de vers. Ils peuvent appartenir au IXe siècle. Cette théorie, proposée par sir Ifor Williams, est d'autant plus convaincante qu'elle met la tradition littéraire galloise en accord avec celle de l'Irlande. Car la forme caractéristique de la légende irlandaise est le récit en prose, avec des dialogues en vers, et on a montré que c'est l'ancienne forme in-

dienne et, très probablement, l'ancienne forme indo-européenne[37]. Voici maintenant qu'elle existe au pays de Galles. Mais les textes gallois correspondent au *samvāda* ou hymnes dialogués du *Rigveda*, le dialogue en vers sans son encadrement de prose. Nous pouvons supposer que la narration en prose a été laissée à la tradition orale du *cyfarwydd*. Les vers, suivant obligatoirement les règles de la métrique, étaient, pour ainsi dire, canoniques et ils ont été mis par écrit quand les moines ont commencé à prendre note de documents indigènes par opposition aux documents latins.

Llywarch Hen était, au VIe siècle, un chef des Bretons du Nord et un cousin d'Urien, prince de Rheged. Ses fils furent tous tués au combat de son vivant, et la légende le présente comme un vieillard désolé, seul avec ses souvenirs. L'attribution de poèmes à Llywarch est comparable à l'attribution des ballades ossianiques à Oisín, fils de Finn, à cela près que Llywarch est une figure historique. Les fragments de vers qui survivent, sans le contexte en prose, même là où le texte est clair, ne forment pas un tout cohérent. Les plus faciles à citer sont les *englynion* de lamentation sur la vieillesse. Comme cela se produit souvent en poésie galloise et irlandaise, une formule initiale relie entre eux les groupes de strophes :

CAN YR HENWR

Cyn bum cein faglawg, bum hy,
Am cynwysid yng nghyfrdy
Powys, paradwys Gymru.

Cyn bum cein faglawg, bum eirian;
Oedd cynwaew fy mhâr, oedd cynwan,
Wyf cefngrwm, wyf trwm, wyf truan.

Baglan brenn, neud cynhaeaf.
Rhudd rhedyn ; melyn calaf.
Neur digereis a garaf.

Baglan brenn, neud gaeaf hyn.
Yd fydd llafar gwŷr ar llynn.
Neud diannerch fy erchwyn.

Baglan brenn, neud gwaeannwyn.
Rhudd cogeu ; goleu i gwyn.
Wyf digarad gan forwyn.

LE CHANT DU VIEILLARD

Avant que mon dos ne soit courbé, j'étais brave, j'étais le bienvenu dans la salle de la bière du Powys, le paradis du pays de Galles.

Avant que mon dos ne soit courbé, j'étais beau, ma lance était la première à la charge. Mais mon dos est courbé, je suis lourd et malheureux.

Petite béquille de bois, c'est l'automne, la fougère est rouge, le chaume est jaune. J'ai méprisé ce que j'aime maintenant.

Petite béquille de bois, c'est l'hiver : les hommes sont très bavards sur leur boisson. Il n'y en a pas un qui vienne à mon chevet.

Petite béquille de bois, c'est le printemps ; les coucous sont rouges ; lumière de la fête : je ne suis aimé d'aucune jeune fille.

La lamentation continue. Ce qu'il aimait le plus est maintenant détestable ; une femme, un étranger, un jeune cheval. Ce qu'il haïssait le plus est ce qui lui arrive maintenant : la toux, la vieillesse, la maladie et la tristesse. À la fin de cette complainte, plutôt triste, il souhaite même la mort.

Sir Ifor Williams a montré qu'un autre groupe d'*englynion*, que l'on associait autrefois au nom de Llywarch Hen, appartient à la légende perdue de Cynddylan, seigneur de Pengwern près de Shrewsbury, qui vivait au début du VIIe siècle, et mourut en combattant contre les Anglais. En fait, il n'est pas fait mention de Llywarch dans ces poèmes et ce sont des paroles mises dans la bouche d'Heledd, sœur de Cynddylan, qui pleure la mort de son frère. Un passage est célèbre, et digne d'être cité. Il commence par une lamentation sur la salle de Cynddylan :

STAFELL GYNDDYLAN

Stafell Gynddylan ys tywyll heno,
Heb dan, heb wely ;
Wylaf wers, tawaf wedy.

Stafell Gynddylan ys tywyll heno,
Heb dan, heb gannwyll ;
Namyn Duw pwy a' m dyry pwyll ?

Stafell Gynddylan, neud athwyd heb wedd,
Mae ym medd dy ysgwyd ;
Hyd tra fu ni bu dollglwyd.

Stafell Gynddylan ys tywyll heno,
Heb dân, heb gerddau ;
Dygystudd deurudd dagrau.

Stafell Gynddylan, a' m gwân ei gweled
Heb doed, heb dân ;
Marw fy nglyw, byw fy hunan.

Stafell Gynddylan, a' m erwan pob awr
Gwedi mawr ymgyfrdan
A welais ar dy bentan.

LE HALL DE CYNDDYLAN

La salle de Cynddylan est sombre ce soir, sans feu et sans lit. Je pleurerai un moment, puis je me tairai.

La salle de Cynddylan est sombre ce soir, sans feu, sans chandelle. Hormis Dieu, qui peut me garder mon bon sens ?

Salle de Cynddylan, tu as perdu ta beauté ; ton bouclier est dans la tombe. Tant qu'il vécut il n'y eut pas de claie dans la brèche.

La salle de Cynddylan est sombre ce soir, sans feu, sans musiciens. Les larmes sillonnent mes joues.

La salle de Cynddylan, c'est une blessure pour moi que de la voir — sans toit, sans feu. Mon seigneur est mort, et moi je suis vivante.

La salle de Cynddylan est toujours une blessure pour moi, après tant de rencontres amicales que j'ai vues à ton foyer.

Heledd décrit alors les aigles criant au-dessus des corps de ceux qui sont tombés :

Eryr Eli ban ei lef heno,
Llewsai ef gwyar llyn,
Crau calon Cynddylan Wyn.

Eryr Eli a glywaf heno,
Creulyd yw ; nis beiddiaf.
Ef yng nghoed ; trwm hoed arnaf.

Eryr Pengwern pengarn llwyd, heno
Aruchel ei adlais,
Eiddig am gig a gerais.

Eryr Pengwern pengarn llwyd, heno
Aruchel ei eban,
Eiddig am gig Cynddylan.

Eryr Pengwern pengarn llwyd, heno
Aruchel ei adaf,
Eiddig am gig a garaf.

Eryr Pengwern, pell galwawd heno,
Ar waed gwyr gwylawd ;
Rhy elwir Tren tref ddiffawd,

Eryr Pengwern, pell gelwid heno
Ar waed gwyr gwylid ;
Rhy elwir Tren tref lethrid.

L'aigle d'Eli crie fort ce soir, il a eu son festin de sang, le sang du cœur de Kynddylan le Beau.

L'aigle d'Eli, je l'entends ce soir, il est couvert de sang et je n'ose l'approcher. Il est dans le bois ; ma tristesse m'accable.

L'aigle de Pengwern, à aigrette grise, ce soir il crie très haut. Il est avide de la chair que j'ai aimée.

L'aigle de Pengwern, à aigrette grise, ce soir, son cri est très fort : il est avide de la chair de Kynddylan.

L'aigle de Pengwern, à aigrette grise, ce soir sa griffe est dressée : il est avide de la chair que j'aime.

L'aigle de Pengwern, il criera au loin ce soir. Sa fête, ce sera le sang des hommes. On appellera Trenn une ville malheureuse.

L'aigle de Pengwern, il crie au loin ce soir. Il a son festin avec le sang des hommes. Trenn s'appellera une ville infortunée.

Un autre poème remarquable introduit la mode de la prophétie, si largement employée par la suite dans la poésie. C'est *Armes Prydein*, la « prophétie de Bretagne », composée dans la première moitié du X e siècle, et qui appelle les Bretons à se soulever et à chasser les Saxons de leur pays. Cynan et Cadwaladr, le dernier prince souverain de Grande-Bretagne, qui mourut en 682, se relèveront pour conduire l'armée victorieuse, et les étrangers seront rejetés tête la première dans la mer où ils erreront sans savoir où débarquer. Les hommes de Dublin et les Gaëls d'Irlande, la Cornouailles et le Strathclyde se joindront aux Bretons sous la bannière de saint David pour repousser l'envahisseur.

Le poème est conservé dans le *Livre de Taliesin* (XIIIe siècle) et il contient neuf *awdlau*, de cent quatre-vingt-dix-neuf lignes en tout. C'est le plus ancien, et peut-être le meilleur de tous les poèmes prophétiques. Sir Ifor Williams, dans l'introduction de son édition, a démontré de manière convaincante que l'*Armes Prydein* doit être plus ancien que les invasions normandes, puisque l'ennemi est encore le Saxon, et antérieur à la bataille de Brunanburh (937) par laquelle Athelstan mit un point final aux espérances qu'exprime ici le poète. D'un autre côté les hommes de Dublin sont mentionnés comme faisant partie d'un royaume distinct, ce que sir Ifor Williams estime improbable avant la seconde moitié du IXe siècle. Le roi anglais dont il est question est certainement Athelstan, qui monta sur le trône en 925, et la date probable semble se situer aux environs de 930, peut-être après l'humiliation du concile d'Hereford, quand Athelstan obligea les princes gallois à se soumettre et à promettre un tribut annuel, car il est question du tribut à plusieurs reprises [38].

Voici un passage qui illustre la forme et le contenu du poème. Le mètre est syllabique, le vers de neuf syllabes, quelquefois dix, avec une rime finale dans tout l'*awdl*. L'allitération et la rime interne sont employées librement et la rime finale est seule obligatoire :

Dygorfu Cymry i beri cad,
a llwyth lliaws gwlad a gynnullant,
A lluman glan Dewi a ddrychafant
i dywyssaw Gwyddyl trwy lieingant.
A gynhon Dulyn genhyn y safant.
Pan ddyffont i' r gad nid ymwadant.
Gofynnant i' r Saeson py geisysant,
pwy meint eu dylyed o' r wlad a ddaliant,
cw mae eu herwi pan seiliasant,
cw mae eu cenedloedd, py fro pan ddoethant.
Yr amser Gwrtheyrn genhyn y sathrant.
Ni cheffir o wir rantir an carant.
Neu freint an seint pyr y sanghysant ?
Neu reitheu Dewi pyr y torrasant ?
Ymgedwynt Gymry pan ymwelant
nid ahont allmyn o' r nen y safant,
hyd pan talhont seithweith gwerth digonsant
ac angau dihau yng ngwerth eu cam.
Ef talhawr o anawr Garmawn garant
y pedair blynedd a' r pedwar cant !

Les Gallois ont été contraints à la bataille et ils rassembleront l'armée du royaume. Ils dresseront très haut la brillante bannière de David pour conduire les Goidels sous le tissu de lin, et les païens de Dublin se lèveront avec nous. Quand ils viendront au combat ils ne fuiront pas et ils demanderont aux Saxons ce qu'ils cherchaient, quel droit ils ont sur le pays qu'ils occupent, où sont les pays d'où ils sont venus, quels sont leurs parents et de quelles régions ils sont venus. Depuis le temps de Gwrtheyrn ils piétinent parmi nous. C'est sans aucun droit qu'ils détiennent le patrimoine de nos parents. Pourquoi ont-ils foulé les sanctuaires de nos saints ? Pourquoi ont-ils violé les lois de David ? Les Gallois prendront soin, quand ils se verront, que les étrangers ne puissent s'en aller de là où ils sont avant d'avoir payé sept fois ce qu'ils ont fait, jusqu'au jugement de mort pour leur crime. Par la force des parents de Garmawn ils paieront pour les quatre cent quatre ans.

Le thème traditionnel du retour de Cadwaladr délivrant les Gallois de leurs oppresseurs apparaît dans l'*Historia Regum Brittaniae* de Geoffroy de Monmouth et c'est un lieu commun des poèmes prophétiques. Voici la prédiction :

Yng nghoet ym maes [*ym mro*] *ym mryn,*
cannwyll yn nhywyll a gerdd genhyn
Cynan yn rhagwan ym mhob discyn.
Saeson rhag Brython gwae a genyn.
Cadwaladyr yn baladyr gan ei unbyn,
trwy synnwyr yn llwyr yn eu dichlyn.

Pan syrthwynt eu clas dros eu herchwyn,
yng nghustudd a chrau rhudd ar rudd allmyn.
Yng ngorffen pob angraith anrhaith dengyn.
Seis ar hynt hyt Gaer Wynt kynt pwy kynt techyn.
Gwyn eu byd wy Gymry pan adroddynt
ry' n gwarawd y Drindawt o' n trallawd gynt.

Dans la forêt, la plaine, le pays, sur la colline, comme un flambeau dans l'obscurité, Cynan marchera avec nous en première ligne de chaque bataille. Les Anglais diront : Malheur à nous ! devant les Bretons. Cadwaladr avec ses princes sera un pilier en les chassant par sa grande habileté et sa ténacité. Quand leurs troupes tombent sur leurs lits, ces étrangers souffriront, avec du sang rouge sur leurs joues. Après chaque rencontre, il y aura grand pillage et les Anglais fuiront jusqu'à Winchester aussi vite qu'ils le pourront. Heureux les Gallois quand ils annoncent que la Trinité nous a délivrés du mal.

Dans les poèmes qui viennent d'être cités nous n'apprenons rien de la tradition arthurienne et il est de fait que le roi Arthur de la littérature chevaleresque est autrement illustre que l'original gallois. Il n'en est question en effet que dans un petit nombre de poèmes anciens et il en est deux qui lui accordent le premier rang[39]. L'un est un dialogue entre son portier et lui. Arthur y nomme ses compagnons et raconte leurs exploits. C'est le numéro XXXI (f. XLVII b) du *Livre noir de Carmarthen*, mais il s'interrompt, inachevé. Il y a de nombreuses références à des épisodes d'une littérature héroïque perdue et il nous faut comprendre que ce qui survit est plutôt l'ombre d'une tradition disparue. L'autre poème est les *Preideu Annwfn* (« les Dépouilles d'Annwfn »), numéro XXX du *Livre de Taliesin*, et il raconte une journée dans l'Autre Monde à la recherche du chaudron magique. Le poème est obscur et il ne nous renseigne que très peu sur Arthur, nous apprenant seulement qu'il conduisait l'expédition. De trois navires qui étaient partis, il ne rentra que sept hommes.

Cette ancienne poésie galloise n'est pas très connue, à cause de la difficulté de la langue, Elle n'en est pas moins très intéressante pour les fragments d'ancienne tradition qu'elle conserve.

Quant à la plus ancienne poésie irlandaise qui nous ait été transmise, elle date du VIe siècle et elle consiste en vers syllabiques et allitérés, lyriques de forme et héroïques de contenu, écrits à la louange d'hommes illustres, ou pleurant la mort d'un héros. La prosodie ancienne était syllabique et non rimée. Elle reposait sur un vers long de sept syllabes, à rythme trisyllabique, avec une césure après le quatrième pied, et un vers court de cinq syllabes. Compte tenu de la possibilité d'une syllabe supplémentaire en position initiale, et de la possibilité aussi d'aphérèse et de catalexe, certains vers atteignent huit syllabes et d'autres se réduisent à trois. Dans la période la plus

ancienne on rencontre aussi bien des quatrains que des strophes de longueur irrégulière, mais plus tard le quatrain devient la forme normale. Quatre-vingt-quatre mètres sont analysés chez Murphy, *Early Irish Metrics*, et quatre-vingts sont des quatrains.

Le professeur Calvert Watkins a réussi à prouver récemment que cette ancienne versification irlandaise héroïque a la même origine que la métrique grecque et védique, et qu'elle constitue un ancien héritage indo-européen[40]. L'usage de la rime finale apparaît vers le VIe siècle. Plus tard le nombre de syllabes devient plus régulier dans chaque vers, et on introduit la rime interne, si bien que le système entier s'en trouve transformé. Mais le vieux mètre héroïque, reposant sur un vers de sept syllabes, avec un trissyllabe final sans rime, survit sous la forrne épique des légendes jusqu'au début de la période de l'irlandais moderne[41].

Nous avons des poèmes en l'honneur de plusieurs rois du Leinster, Labraid Loingsech, Cathaír Már, Énna Cennselach, et d'autres rois et guerriers, légendaires ou historiques. Le fameux *Panégyrique de saint Columba* est aussi rédigé dans cette ancienne forme de métrique. Par leur forme et leur contenu ils correspondent à la description de la poésie bardique faite par Posidonius et Diodore, dans leurs textes sur les bardes gaulois (p. 21-22).

Parmi les anciens poètes dont les noms nous sont parvenus, il est possible de citer Luccreth Mocu Iair (Chiara), Find Fili, Ferchertne Fili, Lugair Lánfili, Laidcenn Mac Bairchedo, Torna Eices, Senchán Torpeist et Dallán Forgaill. Un autre encore est Colmán Mac Lénéni, fondateur de l'abbaye de Cloyne, qui mourut en 604 et dont plusieurs poèmes ont survécu à l'état de fragments. Il ne subsiste normalement que des quatrains isolés, mais le *Panégyrique de saint Colomba*, attribué à Dallán, est un poème d'environ cent cinquante vers, et quatre poèmes du genre appelé *fursundud* (« illumination ») ont respectivement, vingt-deux, cinquante-quatre, cinquante-deux et trente-cinq quatrains. Ce ne sont guère plus que des listes de noms arrangées en vers pour aider la mémoire et c'est à peine de la poésie. Ils sont attribués à Luccreth Mocu Iair (Chiara), Find Fili et Laidcenn. Mais seule l'attribution de l'*Amra* à Dallán Forgaill peut être considérée comme certaine. L'*amra* est plus intéressante par le style et par la langue que par ses qualités poétiques.

Labraid Loingsech, roi légendaire du Leinster, passe pour avoir régné au IVe siècle avant J.-C. Il est le héros de la légende intitulée *La Destruction de Dind Ríg* qui est la légende étiologique du Leinster (p. 292) et il a dû être très aimé des poètes car nous avons plusieurs fragments en son honneur[42] :

> Lug au bouclier, brillant fantôme[43]. Il n'y avait personne sous le ciel qui fût aussi terrible que le fils d'Aine. C'était un homme plus haut que les dieux,

un gland solide, un arbre net aux nombreuses branches que le petit-fils de Loegaire Lorc.

Voici un autre fragment, attribué à Ferchertne Fili :

Dind Ríg, le fort Tuaim Tenbai — trente nobles y moururent dans l'angoisse. Labraid, le fier champion, les anéantit et les brûla, lui, le guerrier d'Irlande, le petit-fils de Loegaire Lorc.

Il y a encore beaucoup d'autres poèmes de louange, ou bien des fragments de poèmes en forme de rhétorique qui nous ramènent à l'âge héroïque. L'un d'eux est dédié à Mes Delmann, roi légendaire des Domnainn du Leinster, qui passe pour avoir vécu au Ier siècle :

Mál ad-rualaid iathu marb
mac soer Sétnai ;
selaig srathu Fomoire
for doíne domnaib
di óchtur Alinne
oirt triunu talman ;
trebann trén tuath már
Mess Delmann Domnann.

Un prince est allé au pays des morts,
le noble fils de Sétne ;
il a ravagé les vallées des Fomoire,
(vainquant) les hommes du monde
depuis le sommet d'Ailenn.
Il a frappé les hommes forts de la terre, —
fort guerrier des grandes tribus,
Mes Delmann des Domnainn.

Ces poèmes posent un problème car on est d'accord sur le fait qu'ils ne sont pas antérieurs au VIIe siècle, même si certains d'entre eux sont attribués à des poètes supposés contemporains des rois dont ils chantent la louange. Pourquoi des poètes de cour auraient-ils écrit des poèmes à la gloire de rois d'un passé si reculé ? Le culte des ancêtres était-il si fort, ou ces ancêtres étaient-ils si illustres que les poètes ont estimé qu'ils étaient dignes de louanges répétées ? Labraid Loingsech, du Leinster, semble avoir joui d'une grande réputation, à l'instar de Conn aux Cent Batailles, de son frère Cathair Már, de son petit-fils Cormac Mac Airt, de Níall aux Neuf Otages dans le Nord et de Conall Corc dans le Sud. Il se pourrait bien que ces quelques récits subsistants et relatifs à des rois anciens soient des fragments d'une littérature perdue. Mais il se pourrait aussi que ce soient des poèmes lauda-

tifs composés pour être récités lors de l'intronisation du roi, tout comme le *nārāśamsī* de l'intronisation royale dans l'Inde [44].

Voici deux quatrains qui ont à la fois la rime et l'allitération avec, dans le vers, un nombre variable de syllabes. L'allure et le style sont les mêmes que dans le poème cité *supra* :

LES QUATRE FILS DE CÚ CHORBB, ROI DE LEINSTER

Nia Corbb, Corbmacc, Cairpre,
caine airt, ara, oirt airgtib,
ocus Messin Corbb, coim err
arachliched cairptib.

Cethir bráithir buirr bresta,
flan, forraigtis forlond :
tri maccu ní gaibed
Con Corbb comlond.

Nia Corbb, Corbmacc, Cairpre
le beau guerrier, le cocher, qui tuait par centaines,
et Messin Corbb, le beau héros,
qui combattaient du haut des chars,

Quatre frères puissants et guerriers,
une troupe qui triomphait d'un grand nombre.
Personne ne résistait aux fils
de Con Corbb en nombre égal.

Les exemples suivants ont la rime, avec un nombre fixe de syllabes dans le vers :

LABRAID LOINGSECH

Labraid luam na lergge,
faglaid fri fuam fairgge,
glas gluairgrinn fri gente,
blass buainbinn na bairddne.

Labraid, le pilote de la bataille,
qui pille là où bruit la mer,
brillant, illustre et fort devant les païens,
avec le goût exquis du chant bardique

BRAN BERBA († 795)

Bran dond, dín sluaig, seol ngairgge,
garg rind, recht rán, ruad n-orbbai,
orb gaeth, grian laech, lán fairgge,

fael crú, cú chuan nad chorbaai.

Bran le brun, protection de l'armée, course rapide,
épée rude, loi brillante, fort par hérédité,
héritier de sagesse, soleil des guerriers, pleine mer,
loup sanglant, chien de la meute qui ne fait pas de mal.

FEDLIMID MAC CRIMTHAINN († 847)

Is hé Feidilmith in rí
diarbo opair oenlaithi
aithrigad Connacht cen chath
ocus Mide do mannrad.

C'est Feidlimid le roi,
pour qui c'était le travail d'une seule journée
que de priver le Connaught de roi sans bataille
et de laisser Meath en ruine.

Une poésie de ce genre n'est intéressante que par son allure héroïque et par l'ancienneté de la tradition qu'elle préserve. Elle constitue probablement la plus ancienne forme de la poésie indo-européenne et elle consiste surtout en suites de formules laudatives mises en forme lyrique. Nous ne savons pas si les quatrains qui subsistent ne seraient pas plutôt des fragments de poèmes plus longs, mais cela est probable.

Si ce sont des poèmes de louange rituelle, comme on l'a supposé *supra*, ils ont dû être très courts, comme les exemples de *nārāśamsī* qui ont survécu. Par contre les poèmes bardiques plus récents de la période classique ont rarement moins de vingt quatrains et ils en ont souvent plus du double. Ces anciens vers nous ont gardé une tradition plus archaïque que tout ce que l'on peut trouver dans les littératures grecque ou latine, et leur poésie est comparable à celle de quelques-unes des inscriptions Gupta dans l'Inde. Avec l'enrichissement de la rime interne on composait encore au XIe siècle des poèmes de ce genre. Voici deux fragments en l'honneur de Mael Sechlainn, roi d'Irlande qui mourut en 1022 :

A Maíl Shechlainn
nít mess methchrainn
airgfea Rechrainn
rebthruinn ruaid ;

a chliath chorrga
thromda thogda
dorrga thogla
Temra tuaid.

Mael Sechlaind mac Domnaill dathgil
dorn i Tailtin tulgatanaig ;
daig ná daim crannchur mo chara
anfad mara murbratánaig.

O Mael Sechlainn,
tu n'es pas le fruit d'un arbre flétri ;
tu pilleras Rechru,
la puissante et la forte,

Haie de lances acérées,
lourdes et choisies,
lance de colère, destructrice
de Tara au nord.

Mael Sechlainn, fils du brillant Domnall,
(forte) main sur Tailtiu au rempart de claies ;
mon ami est un incendie qui ne supportera pas qu'on jette le sort,
tempête sur la mer riche en saumons.

Il y avait aussi une tradition satirique dans l'ancienne versification. En voici quelques exemples :

Ro cuala
ní tabair eocha ar duana ;
dobeir aní as dúthaig dó
bó.

Ní fuilet a maíne,
nocho mó atá a maisse :
nocho mór a gére,
nocho déne acht braisse.

J'ai entendu dire
qu'il ne donne pas de chevaux en récompense ;
il donne quelque chose qui lui convient :
une vache.

Il n'a pas de richesse
et il n'a pas davantage de beauté.
Son intelligence n'est pas grande
et il n'est bon qu'à bavarder.

À côté de la louange et de la satire, il y a des fragments de lamentation. Une reine pleure ainsi la mort de son mari, Aed Mac Ainmirech († 598) :

Batar inmuine in trí toíb,
frisná fresciu aithirrech,

toibán Temro, toíb Taillten,
toíb Aeda maicc Ainmirech.

Aimés étaient les trois flancs
que je ne reverrai plus,
le flanc de Tara, le flanc de Tailtiu,
et le flanc d'Aed fils d'Ainmirech.

Vers le VIIIe siècle la métrique ancienne héritée des temps protohistoriques laisse la place à cette nouvelle forme poétique, reposant sur la rime, et dont la mesure normale est le quatrain. Le nouvel ornement qu'était la rime fut rapidement mis au point cependant qu'on gardait et améliorait l'allitération. Les rimes apparaissent d'abord dans des hymnes latines du IIIe et du IVe siècle et Commodius fut probablement le premier à en faire usage [45]. Il y en a chez saint Augustin dans le *Psaume contre les Donatistes*. « Mais Sedulius, nous dit Raby [46], est au Ve siècle le premier compositeur d'hymnes à faire grand usage de la rime. » L'emploi en a été enseigné par Virgilius Maro dont le travail était bien connu en Irlande, et certaines des plus anciennes hymnes irlandaises en latin sont rimées. L'*Altus Prosator* de saint Colomba († 597) est en couplets rimés, et saint Colomban († 615) use de rimes dissyllabiques, et même trissyllabiques, dans son *Carmen de Mundi Transitu*. Les moines irlandais s'étaient emparés de la rime et en avaient fait un ornement poétique ordinaire longtemps avant qu'elle ne devînt courante ailleurs.

Murphy [47] signale une élaboration de rimes, telle qu'on n'en trouve jamais dans les hymnes continentales, dans l'hymne irlandaise composée en l'honneur de saint Martin par Oengus Mac Tipraiti († 745) :

Martinus mirus more
ore laudavit Deum :
pure corde cantavit
atque laudavit eum.

Il y a ici une rime finale entre les vers pairs et, par surcroît, une rime interne entre les finales des vers impairs et un mot de chaque vers suivant. Le procédé indigène de l'allitération est utilisé aussi avec efficacité et cette combinaison de la rime finale, de la rime interne et de l'allitération, dont nous venons de voir quelques exemples anciens, constitue la « nouvelle forme » (*nua-chruth*) reconnue par les traités de métrique irlandais. Cette « nouvelle forme » était certainement l'invention de moines, héritiers de l'ancienne tradition métrique, à qui leur érudition latine avait appris l'usage de la rime et elle est la base du système irlandais du *Dán Direch* et de la *cynghanedd* galloise. Le génie poétique irlandais devait par la suite, avec un

plein succès, la développer encore par l'usage de la consonance, de l'assonance et de l'allitération.

Les moines cependant n'apportèrent pas que la « nouvelle forme », ils donnèrent une voix nouvelle à la poésie et, à partir du VIIIe siècle, nous avons des poèmes dont les sources d'inspiration sont l'amour de la nature, de la solitude, de la sainteté, l'amour de Dieu. Les vieux thèmes de la louange des hommes célèbres sont encore en honneur chez les poètes professionnels mais c'était parce qu'ils étaient à la fois un devoir pour eux, et un moyen d'existence. La plus belle poésie des âges suivants, jusqu'à la fin de l'antique monachisme colombanien avec la réforme cistercienne au XIIe siècle, a été écrite dans les monastères par ceux que l'on appelait les *nua-litridi* (« les nouveaux lettrés »).

Les mètres nouveaux particulièrement en honneur, sur rang d'égalité avec les anciens, étaient le *dian* et le *sétnad*. Les juristes décernaient des prix pour ces derniers tout comme pour les anciens mètres [48], et l'un et l'autre avaient pour base des vers de sept ou de huit pieds. Les hymnes ambrosiennes, celles de Prudence et de Venantius Fortunatus, tétramétres iambiques ou trochaïques, avaient le même compte de syllabes et il est à penser que les moines marquaient une préférence pour des mètres munis de si précieuses associations. C'est toutefois aller trop loin que de dire, comme Murphy qui suivait Thurneysen, que le nouveau mètre irlandais dérive de modèles latins [49]. Watkins a montré que le vers heptasyllabique était le vers long d'une tradition poétique indigène remontant à l'époque indo-européenne [50].

Pour illustrer ce qui est dit du mètre ambrosien deux hymnes célèbres peuvent être citées et la première est de saint Ambroise en personne :

Splendor paternae gloriae,
de luce lucem proferens,
lux lucis et fons luminis,
diem dies inluminans.

La seconde est encore chantée à l'office de Complies :

Te lucis ante terminum
rerum creator poscimus
ut solita clementia
sis praesul ad custodiam.

Et voici des vers du *Vexilla Regis*, de Venantius Fortunatus, où la rime est fréquente :

Confixa clavis viscera
tendens manus, vestigia
redemptionis gratia

hic immolata est hostia...

Salve ara, salve victima,
de passionis gloria,
qua vita mortem pertulit
et morte vitam reddidit.

Ce sont là quelques-uns des modèles sur lesquels a reposé le prestige du quatrain irlandais hepta- ou octosyllabique et c'est la forme rimée de cette métrique qui a insufflé une nouvelle vie à la poésie irlandaise. Dans les monastères naît alors une nouvelle poésie, lyrique de thème aussi bien que de forme. « Ces poèmes, écrit Kuno Meyer, occupent une position unique dans la littérature mondiale. Rechercher, observer et aimer la nature dans ses moindres manifestations, comme dans les plus grandioses, cela n'a été donné à aucun peuple aussi tôt et aussi pleinement qu'aux Celtes [51]. »

Voici deux quatrains qui figurent dans la marge d'un manuscrit de Priscien, du IXe siècle, conservé à Saint-Gall, en Suisse. L'allitération et la rime sont soulignées [52] :

Dom-fharcai fidbaide fál
from-chair loíd luin luad nad cél.
Huas mo lebrán ind línech
fomchain trírech inna n-én.

Fom-chain coi menn medair mass
hi mbrott glas de dindgnaib doss
Dé bráth — nom choimmdiu coíma ! —
cain-scríbaimm fo roída ross.

Une haie d'arbres m'entoure,
les merles chantent leurs couplets pour moi, parole que je
ne cacherai pas ;
au-dessus des lignes de mon petit livre
les oiseaux chantent leur chant.

Le coucou à la voix claire chante pour moi un chant agréable
dans son manteau gris, de buisson en buisson.
Jugement de Dieu — que le Seigneur me protège ! —
je suis heureux d'écrire sous les arbres verts.

Un autre quatrain isolé est de la même veine, et les rimes y sont encore plus riches :

Och, a luin is buide duit
cáit sa muine i fuil do net.
a díthrebaig nad clind cloc
is bind boc síthemail t' fhet.

O merle, tu es heureux,
c'est dans le buisson qu'est ton nid.
Ermite qui n'agites pas de cloche,
ta note est douce, agréable et apaisante.

L'abeille active :

Daith bech buide a huaim i n-uaim
ní suail a uide la gréin :
fó for fuluth sa mag már
dag a dagchomal 'na chéir.

L'abeille blonde est active, de coupe en coupe.
Elle fait son grand voyage dans le soleil,
voletant fièrement dans la grande plaine.
Elle rejoint ses compagnes dans leur ruche.

Une tempête de pluie nocturne :

Uar ind adaig i Moín Móir
feraid dertain, ní déróil :
dorddán fris-tib in gaeth glan
géissid ós chaille clithar.

La nuit est froide à Moen Mór,
la pluie tombe à verse.
Un profond grondement, auquel se heurte le grand vent,
retentit au-dessus de l'abri du bois.

Il n'y a pas, ici, de rime interne, mais chaque ligne comporte une allitération. Les rimes finales sont arythmiques et ce procédé est devenu plus tard très populaire dans la poésie irlandaise et galloise. Watkins a émis l'hypothèse qu'il a dû commencer à être employé lorsque la rime a été introduite dans la métrique ancienne, là où le mot final pouvait avoir trois syllabes, ou une seulement [53].

De ce sentiment immédiat de la nature émane une émotion délicieuse et il faut certainement la passer au crédit des moines. Ils apprenaient à aimer tous les êtres vivants en leur qualité de dons faits par Dieu à l'homme et ils cherchaient le bonheur dans la vie érémitique. Robin Flower a expliqué l'apparition de cette poésie personnelle en Irlande comme une conséquence du mouvement des culdées qui, au VIIIe siècle, était en pleine prospérité à Tallaght et à Finglas et donnait un nouvel élan à la religion et à la littérature :

> Ce n'est pas seulement parce que ces scribes et anachorètes vivaient dans une atmosphère forestière et marine du fait même de leur vocation ; c'est parce qu'ils apportaient dans cet environnement un oeil clairement et mer-

veilleusement lavé par des exercices spirituels continuels. Ils ont été les premiers en Europe à avoir cette étrange vision de choses naturelles dans une pureté presque surnaturelle [54].

La couleur de sainteté est, en effet, souvent perceptible, et nous sommes sûrs que le poète est un moine qui cherche dans la nature un reflet de la beauté divine :

Dúthracar, a Maic Dé Bí,
a Rí suthain sen
bothán deirrit díthraba
commad si mo threb.

Uisce treglas tanaide
do buith ira taíb,
linn glan do nigi pectha
tria rath Spirta Naíb.

Fidbaid álainn immocus
impe do cech leith,
fri altram n-én n-ilgothach,
fri clithar dia cleith.

Deisebar tri tesugud,
sruthán dar a lainn,
talam togu co méit raith
bad maith do cach clainn.

Eclais aíbinn anartach,
aitreb Dé do nim,
sutrulla soillsi iar sain
úas Scriptúir glain gil.

Mo lórtu bruit ocus bíd
ónd Ríg as chain clú,
mo bithse im suidiu fri ré,
guide Dé in nach dú.

Je souhaite, ô fils du Dieu vivant,
roi ancien et éternel,
une hutte cachée dans le désert,
pour qu'elle soit ma demeure.

L'eau verte et claire
est à côté,
liquide pur pour laver les péchés
par la grâce de l'Esprit Saint.

Un bois agréable est à côté.

et tout autour,
pour nourrir les oiseaux chantants,
les abriter et les cacher.

Orientée au sud pour la chaleur,
un fleuve traversant sa terre,
une terre choisie et très prospère
qui serait bonne pour toute descendance.

Une belle église, avec des tissus de lin,
une habitation pour le Dieu du ciel
et des lumières blanches en outre
au-dessus de l'Écriture blanche et pure.

Vêtement et nourriture à suffisance,
venant du Roi dont la gloire est splendide ;
m'asseoir pendant un certain temps,
priant Dieu en chaque endroit [55],

La première impulsion est-elle venue du cantique *Benedicite opera Domini Domino* qui était chanté comme une partie de l'office de laudes en Irlande et qui apparaît à ce titre dans l'*Antiphonaire de Bangor* [56] ?

L'un des meilleurs de ces poèmes à la plus grande longueur est mis dans la bouche de Marbán l'ermite, un frère de Guaire, roi de Connaught. Guaire régnait au VIIe siècle, mais le poème est beaucoup plus tardif, peut-être du Xe siècle. Marbán s'était retiré dans un ermitage, vivant simplement et seul. Le roi alla trouver son frère pour le faire quitter sa cellule et retourner à sa vie de guerrier. Mais voici la réponse de Marbán :

Atá úarboth dam i caill ;
nís fitir acht mo Fhíada :
uinnius di-síu, coll an-all,
bile rátha, nosn-íada.

Mét mo boithe bec nád bec,
baile sétae sognath ;
canaid sian mbinn dia beinn
ben a lleinn co londath.

Aball ubull
(mára ratha)
  mbruidnech mbras
barr dess dornach
collán cnóbec
  cróebach nglas.

Glére thiprat,

essa uisci
(úais do dig) ;
bruinnit ilair,
cáera ibair,
fidait, fir.

Tecat caínfinn,
corra, faílinn ;
fos-cain cuan
ní céol ndogra
cerca odra
a fráech rúad.

Fogur gaíthe
fri fld flescach,
forglas néol ;
essa aba ;
esnad ala,
álainn céol.

J'ai une hutte dans la forêt,
nul ne la connaît, hormis mon Seigneur ;
un frêne d'un côté, un coudrier de l'autre,
un grand arbre, près d'une forteresse qui l'entoure.

La dimension de ma hutte est plutôt petite,
c'est une résidence aux sentiers familiers :
de ses branches un oiseau chante un doux chant
dans son habit de merle,

Un pommier comme ceux du pays féerique
(grande richesse),
une belle et foisonnante moisson
de coudriers avec leurs noisettes
dans leurs branches vertes.

Une source abondante
et des chutes d'eau
(boisson délicieuse) ;
poussent à satiété
des baies d'if,
le tremble, le troène.

Il vient de beaux oiseaux blancs,
des hérons, des mouettes,
la mer chante pour eux.
Ce n'est pas une musique triste,
des coqs gris,

de la bruyère rouge.

Le vent souffle
dans les branches des arbres,
nuages gris,
chutes d'eau,
cri du cygne,
belle musique [57] !

Ce chant de louange se continue pendant trente-deux quatrains, et Guaire répond qu'il donnerait son royaume et tout son héritage pour partager un tel bonheur.

La sensibilité à la forme, à la couleur, au son, le plaisir du détail se rencontrent dans les chants d'été et d'hiver dont la première publication est due à Kuno Meyer [58] :

Cétemain, cain cucht,
rée roshaír rann ;
canait luin laíd láin
día laí grían gaí ngann.

Gairid cuí chrúaid rien ;
is fo-chen sam saír :
suidid sine serb
i mbi cerb caill chraíb.

Labraid tragna trén ;
canaid ess n-ard n-úag
failti do thoinn té ;
táinic lúachra lúad.

Ecal aird fer fann ;
fedil fochain ucht ;
uisse ima-cain
Cétemain, cain cucht !

Premier mai, beau spectacle,
saison magnifique.
Les merles chantent leur chanson pleine
dans le mince rayon de soleil.

Le coucou fort et hardi appelle
bienvenue à l'été noble.
Il calme le froid amer
qui déchire les branches des arbres.

Le fort râle bavarde.
La chute d'eau haute et froide chante

joyeusement à partir de l'étang tiède.
Les roseaux sont pleins de bruit.

Un homme faible craint le bruit ;
l'homme fort chante à pleine poitrine :
il a raison de chanter
Premier Mai, beau spectacle !

Cela a été écrit au IXe siècle. Il nous a paru opportun de citer en plusieurs exemples cette poésie irlandaise de la nature, unique dans la littérature européenne et peu connue du lecteur profane.

Dans la poésie du pays de Galles cette nouvelle voix s'est aussi fait entendre, mais les exemples anciens n'ont pas été datés, même approximativement, les critères grammaticaux faisant défaut, et les chercheurs sont tributaires des traits orthographiques et de la rime. Les poèmes gallois sur la nature paraissent s'inspirer de modèles irlandais mais il semble aussi que le thème ait été adapté pour servir à la poésie gnomique où il a perdu toute sa saveur et s'est tourné presque en formules. Un passage d'un poème du *Livre noir de Carmarthen* (XIIIe siècle) fait si fidèlement écho au début du poème irlandais du Premier Mai que l'emprunt paraît probable :

Cyntefin ceinaf amser,
dyar adar, glas calledd,
ereidr yn rhych, ych yng ngwedd
gwyrdd môr, brithotor tiredd.

Ban ganont gogau ar flaen gwŷdd gwiw
handid mwy fy llawfrydedd,
tost mwg, amlwg anhunedd,
can ethynt fy ngheraint yn adwedd.

Ym mryn, yn nhyno, yn ynysedd môr,
ymhob ffordd ydd eler
rhag Crist gwyn nid oes ynialedd.

Premier mai, c'est la plus belle saison ; les oiseaux chantent, l'herbe est verte, la charrue est dans le sillon, les bœufs sont sous le joug, la mer est verte, les champs sont bigarrés.

Quand les coucous chantent au sommet des arbres agréables je deviens plus triste ; la fumée est âcre, mon anxiété est évidente car mes parents sont partis au loin.

Sur la colline et dans la plaine, dans les îles de la mer, quelle que soit la route sur laquelle on voyage, il n'y a pas de lieu où on ne trouve pas le Christ béni.

Une autre longue suite d'*englynion* s'ouvre par des vers décrivant l'hiver :

Llym awel, llwm brynn, anodd caffael clyd
llygrid rhyd, rhewid llyn,
rhy saif gŵr ar un conyn.

Ton tra thon töid tu tir
goruchel gwaeddau rhag bron bannau bre ;
braidd allan orsefir.

Oer lle llwch rhag brythwch gaeaf ;
crin cawn, calaf trwch,
cedig awel, coed ym mlwch.

Oer gwely pysgawd yng nghysgawd iäen ;
cul hydd, cawn barfawd ;
byr diwedydd, gwŷdd gwyrawd.

Le vent est coupant, la colline est nue, il n'est pas facile de trouver un abri. Le gué est pourri, le lac est gelé, un homme tient debout sur une tige.

Vague sur vague couvre la terre. Le vent se plaint lourdement au sommet des montagnes. On tient à peine debout dehors.

Le lac est un lieu froid dans la tempête d'hiver ; les chaumes sont secs, les tiges brisées. Le vent est rude, le bois est dans sa boîte.

Le lit des poissons est froid sous la glace ; le cerf est maigre, le chaume est ébarbé, la journée est courte, les arbres sont courbés.

Mais les vers suivants se perdent en aphorismes mornes où toute qualité poétique est absente. La fabrication de ces séries d'*englynion* a dû devenir une mode car plusieurs groupes sont marqués d'une formule initiale : « La neige tombe », « neige de montagne », etc., et c'est la marque d'une période de déclin. Le passage cité *supra* remonte peut-être au Xe siècle. Mais les poètes postérieurs y auront ajouté tant et tant d'*englynion* qu'il en est résulté les séries incohérentes du manuscrit. Glyn Davies suggère aussi, et il a peut-être raison, que ces pages du *Livre noir*, ainsi que d'autres, sont un embrouillamini de strophes, des débris de poèmes récités au copiste par quelqu'un qui n'en avait plus en mémoire que des fragments [59].

L'existence de la rime est établie à l'époque de la plus ancienne poésie galloise, et nous n'avons rien qui soit le pendant du vieux mètre syllabique non rimé de l'irlandais. Mais c'est probablement dans la vieille prosodie indo-européenne, dont le vers avait un nombre fixe de syllabes et était sujet à l'acéphalie et à la catalexe, qu'il faut aller chercher les origines de l'*englyn* et du *cywydd* qui lui fait suite. Dans la première partie du vers la quantité était libre et après la césure le rythme était fixe. C'est ce qui a été prouvé de manière convaincante dans le cas de la métrique vieil-irlandaise, et l'Irlande et le pays de Galles ont hérité un patrimoine celtique commun.

NOTES

1. Le gaulois est ici en accord avec le brittonique et il appartient au celtique en *P*.
2. En latin cette forme sert de relatif, en irlandais et en gallois d'interrogatif.
3. Cependant, dans le vieil-irlandais des inscriptions ogamiques *q* est distinct de *c*, comme dans *Maqi*, génitif singulier du mot *mac* « fils », qui se rencontre dans la plupart des inscriptions.
4. Éd. Calder, *Auraicept na nEces*, p. 272 et suiv. Il en existe un texte inédit dans BM Additional 4783.
5. Sur les opinions diverses relatives à l'origine et au nom des Ogam, voir MAC NEILL, *PRIA*, XXVII, 1909, C, p. 329 et suiv. ; MACALISTER, *The secret language of Ireland*, p. 20 et suiv. ; MARSTRANDER, *NTS*, I, p. 180 et suiv. (*RC*, t. XLV (1928), p. 412) ; THURNEYSEN, *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, LXI, p. 188 et suiv. ; VENDRYES, *EC*, IV, p. 83 et suiv. ; J. KURYLOWICZ, *BSL*, LVI, p. 1 et suiv. ; RICHARDSON, *Hermathena*, LXII, 1943 ; O'RAHILLY, *EIHM*, 495 ; JACKSON, *LHEB*, 156 ; D. A. BINCHY, *SH*, n° 1, 8 ; Ch.-J. GUYONVARC'H, « Die irische Ogam-Schrift », in *Studium Generale*, XX/7, 1967, p. 448-456. O'Rahilly semble penser que l'écriture ogamique a été importée de Gaule en Irlande. Richardson insiste sur l'importance du signe spécial de *ng* (*agma*).
6. Un exposé complet des sources a été fait par JACKSON, *LHEB*, p. 42 et suiv.
7. Voir p. 215-216.
8. Voir BINCHY, *The Linguistic and Historical Value of the Irish Law Tracts* 23, 27, 30 (*PBA*, XXIX, 1943) ; R. THURNEYSEN *et alia*, *Studies in Irish Early Law*, p. VI, 183, 223.
9. Voir WATKINS, *Celtica*, VI, p. 32-37.
10. Voir Henry LEWIS, *The Sentence in Welsh*, p. 11 et suiv. (*PBA*, XXVIII, 1942) où il traite des divergences dans l'ordre des mots en moyen-gallois.
11. G. CALDER, *Auraicept na nEces* (compte rendu de THURNEYSEN, *ZCP*, XVII, 277 ; XIX, 128).
12. Sur le écoles bardiques, voir O. BERGIN, *Irish Bardic Poems, Introduction*. Bergin a publié les traités dans *Eriu*, VIII-XIV. Sur les traités, voir B. O. CUIV, *Linguistic Terminology in the Mediaeval Irish Bardic Tracts*, *TPS*, 1965, p. 141 et suiv.
13. Lat. *corulus* « coudrier », irl. *coll* ; lat. *salix* « saule » (v.-h.-all *salaha*), irl. *sail* ; lat. *flos* « fleur », irl. *bláth* ; lat. *piscis* « poisson », irl. *iasc* sont des exemples.
14. *Veru* « broche » (got. *qairu* « pilier »), irl. *bir* ; *cribrum* « crible » (v.-angl. *hridder*), irl. *criathar*.
15. Ce mot semble avoir été emprunté au germanique, car le *-c* anglais implique l'existence d'un *g* initial.
16. Le subjonctif en *-a* est aussi un trait distinctif du tokharien.
17. En termes de géographie linguistique ce sont des archaïsmes courants. Du point de vue historique ils constituent cependant une innovation commune, laquelle

s'est faite très tôt, ainsi que l'a montré PEDERSEN, *Groupement*, p. 14 et suiv.

18. *Filius*, irl. *mac*, gall. *mab* ; *filia*, irl. *ingen*, gall. *merch*.
19. Sur l'importance de ces survivances communes, voir J. PUHVEL (éd.), *Ancient Indo-European Dialects*, Berkeley, 1966.
20. *Italo-Celtic Re-visited* chez J. PUHVEL, *op. cit.*
21. *The Inflectional Categories of Indo-European*, p. 64 et suiv., 238.
22. Mais cette distinction ne doit pas être exagérée. L'isoglosse séparant *p* et *q* est la principale, et ce n'était pas un grand obstacle, ainsi que le montre l'inscription de *Uoteporigis*. Sur son peu d'importance, voir E. HAMP, *Lochlann*, I, 211.
23. H. PEDERSEN, *Tocharisch*, 2, 145, 152, 155.
24. C. WATKINS, *Celtica*, VI, p. 13 et suiv.
25. *CB*, 217. Ceci est vrai, même si le passage de *qu* à *p* est de date italo-celtique (cf. *supra*, p. 247), mais THURNEYSEN a fait remarquer qu'il a pu se produire indépendamment dans chaque langue : *ZCP*, XVI, 287, n. 2.
26. Voir Theodor BERGCK, *Opusc. Phil.*, II, 392-393, cité par WATKINS, *Celtica*, VI, p. 199-200.
27. SKENE, *Four Ancient Books of Wales*, a édité le contenu du *Livre noir de Carmarthen*, du *Livre rouge de Hergest*, du *Livre de Taliesin* et du *Livre d'Aneirin*, généralement connus sous le nom de *Quatre Anciens Livres*.
28. Voir I. Ll. FOSTER et G. E. DANIEL, *Prehistoric and Early Wales*, 234.
29. Le *awdl* est une stance de vers liés par la rime finale, le nombre des syllabes étant variable dans chaque vers (voir p. 252). Chaque fois que change la rime finale, commence un nouvel *awdl*.
30. Voir cependant K. JACKSON, *The Gododdin*, Édimbourg, 1969, où cette opinion est examinée, rejetée et où l'avis de sir Ifor Williams est confirmé. Mais David GREENE a maintenant démontré que l'attribution à Aneirin ne peut pas être exacte : *Studia Celtica*, 4, 1971, XX.
31. « Le *Gododdin* a l'allure d'un faisceau de stances provenant manifestement de la tradition orale et dans lequel on a perdu les différents liens des parties entre elles », Morris JONES, *Cymmrodor*, XXVIII, 1918, 7.
32. *Cymmrodor*, XXVIII.
33. JACKSON, *LHEB*, 693.
34. Le plus ancien témoignage manuscrit est le *Surexit Memorandum* du *Livre de saint Chad*, lequel date probablement du VIIIe siècle, voir *LHEB*, p. 42 et suiv. La plus ancienne inscription en gallois en tant que langue distincte du brittonique est la pierre de Cingen, gravée au VIIe siècle ; voir *BBCS*, XI, 92 ; *LHEB*, 668.
35. Voir PARRY, *Oxford Book of Welsh Verse*, 538 ; Morris JONES a analysé la métrique des poèmes qu'il a publiés (*op. cit.*).
36. *Cymmrodor*, XXVIII, 156 ; *Lectures on Early Welsh Poetry*, 63.
37. *The Archaism of Irish Tradition*, *PBA*, XXXIII, 1947, 9-11.
38. Voir aussi les *Lectures on Early Welsh Poetry*, p. 53 et suiv.
39. Voir K. H. JACKSON, *ALMA*, 12-19. Loomis en a fait état pour supposer l'existence d'un cycle arthurien perdu en Grande-Bretagne avant Geoffroy de Monmouth ; voir « The Arthurian Legend before 1139 », in *Wales and the Arthurian Legend*, Cardiff, 1956. Voir aussi T. JONES, « The Early Evolution of the Legend of Arthur », *Nottingham Mediaeval Studies*, VIII, 1964.

40. « Indo-European Metrics and Archaic Irish Verse, » in *Celtica*, VI, p. 194 et suiv.
41. Voir G. MURPHY, *Early Irish Metrics*, 19.
42. Les vers héroïques qui suivent ont été publiés et traduits par Kuno MEYER, *AID* et *Bruchst*.
43. Voir N. K. CHADWICK, *SGS*, IV, 1.
44. Voir P. HORSCH, *Die vedische Gāthā = und Ślokaliteratur* , Berne, 1968, 251.
45. La rime apparaît dans des inscriptions métriques, païennes et chrétiennes, trouvées dans la province romaine d'Afrique, RABY, *Christian Latin Poetry*, 14.
46. *Ibid.*, 25.
47. MURPHY, *Early Irish Metrics*, 16-17.
48. *Ibid.*, 12.
49. *Ibid.*, 12, 15.
50. *Celtica*, VI, p. 218 et suiv.
51. *Ancient Irish Poetry*, p. XII.
52. Ce n'est pas tout car il y a aussi une délicate correspondance (du nom de *uaithne* « consonance ») entre la finale de la première ligne et les rimes finales des seconde et quatrième ; la voyelle correspond en quantité et la consonne finale en classe et en qualité.
53. *Celtica*, VI, 225.
54. *The Irish Tradition*, 42.
55. Pour le texte et la traduction, voir MURPHY, *Early Irish Lyrics*, 28.
56. Glyn DAVIES a suggéré, il y a longtemps, que le point de départ a pu être quelque ancien livre de dévotion : *Cymmrodorion*, 1912-1913. Le professeur MAC EOIN a montré que le *Canticum Trium Puerorum* est la source de l'invocation aux éléments dans la *Lorica*, *SH*, n° 2, 214.
57. Voir MURPHY, *Early Irish Lyrics*, 10.
58. *Four Old-Irish Songs of Summer and Winter*, Londres, 1903.
59. *Cymmrodorion*, 1912-1913, 84.

CHAPITRE X

LA LITTÉRATURE IRLANDAISE

Quand il est question de littérature irlandaise ou galloise ce sont la poésie et la légende qui retiennent l'attention. Le drame, la rhétorique, la philosophie, l'histoire évoquent des noms célèbres de l'histoire grecque ou romaine ; il y a eu aussi des dramaturges et des philosophes dans l'Inde ancienne. Mais en Irlande et au pays de Galles, comme dans l'Angleterre des Anglo-Saxons, tout ce qui nous est parvenu est une littérature de divertissement et d'antiquaires. Ce n'est pas que l'histoire ait été négligée, loin de là, car les Irlandais se plaisaient à se souvenir du passé. Cependant l'étude incombait aux *filid* et elle consistait pour une grande part à retenir des mythes, complétés par des créations délibérées, et à mettre en catalogues, généralement versifiés, des noms de rois et de batailles à la période historique. Ces documents sont d'autant plus dignes de foi que les événements qu'ils relatent sont moins reculés. Une partie notable des devoirs de l'historien était de tenir les généalogies des grandes familles, mais il y était plus porté par zèle pour l'honneur du chef de famille que par intérêt de la vérité historique. Les historiens irlandais n'avaient pas été à l'école d'Hérodote : leur premier souci était de chanter la louange de leur prince et de grandir le renom de leur tribu, ce n'était pas de découvrir l'enchaînement des événements et d'établir ou d'expliquer les faits historiques [1].

En outre, les récits légendaires d'Irlande et de Galles ont pour origine une tradition orale et, en fait, ils sont anonymes. La *Táin Bó Cúalnge* ou *Kulhwch et Olwen* n'ont aucun auteur connu. Une grande partie de la poésie est elle aussi anonyme, ainsi que nous l'avons déjà vu, même si les œuvres de quelques auteurs, inconnus et isolés, sont parfois attribuées à des hommes illustres du passé, Find Mac Cumaill ou saint Colomba en Irlande, Aneirin ou Taliesin au pays de Galles. Un trait remarquable de l'ancienne tradition irlandaise est l'absence totale de poésie narrative et l'on peut constater la même chose au pays de Galles. C'est que l'ancienne poésie d'Irlande était

l'œuvre de poètes de cour : louange, satire ou lamentation. Les légendes sont en prose.

Tant par leur forme que par leur contenu les légendes irlandaises sont agréables et pleines d'intérêt, en même temps que décevantes, et quelquefois fastidieuses. Tout ce que nous avons dans les grands recueils manuscrits du *Livre de la Vache brune*, du *Rawlinson B 502* ou du *Livre jaune de Lecan*, pour ne nommer que trois des plus connus, ce sont des archives écrites très imparfaites, à base de tradition orale. Nous pouvons éprouver de la reconnaissance envers le copiste (les premiers scribes étaient des moines) d'avoir écrit tous ces textes mais, ainsi que l'a si bien dit Gerard Murphy, en imaginant que la légende orale est incommensurablement meilleure que l'archive monastique qui a survécu, nous ne cédons pas à la fantaisie mais nous rendons une âme à la dépouille ensevelie dans le manuscrit [2].

La littérature irlandaise de la période qui nous intéresse, du VIIIe au XIIe siècle, est l'expression d'une tradition héroïque et mythologique exempte d'influence grecque ou romaine. Les légendes héroïques dépeignent un monde barbare dans lequel on observe encore quelques-unes des coutumes des Celtes de Gaule décrites par les auteurs anciens. La loyauté, la bravoure, l'honneur et le sens de l'hospitalité sont les vertus les plus admirées dans cette société aristocratique. Les dieux se mêlent même quelquefois aux affaires des hommes et, dans les légendes mythologiques les notions de magie et d'un autre monde invisible sont des lieux communs. Mais un motif grandiose, celui qui est la grande contribution irlandaise à la littérature européenne, est la notion de l'amour subit, bouleversant, durant jusqu'à la mort, et qui n'apporte que tristesse aux amants. L'exemple le plus connu est l'histoire de Tristan et d'Yseult, laquelle dérive de sources irlandaises [3 *].

Les légendes se répartissent en cycles : cycle mythologique, cycle d'Ulster, cycle des rois et cycle ossianique, On peut classer dans la mythologie les légendes relatives à l'Autre Monde (*echtrai*, « aventures » et *immrama*, « voyages ») dans lesquelles le héros part en voyage et se retrouve au pays des merveilles. Elles sont d'un très grand intérêt en tant que sources possibles des romans arthuriens. Mais dans une ancienne liste du *Livre de Leinster* les légendes ne sont pas groupées par cycles mais classées par sujet : Destructions, Razzias de bétail, Courtises, Batailles, Apparitions, Voyages, Tragédies, Aventures, Banquets, Sièges, Pillages, Enlèvements, Éruptions, Visions, Histoires d'amour, Rassemblements et Invasions. Beaucoup des titres indiqués sont ceux de légendes maintenant perdues et toutes

* Rien ne prouve que les Gallois aient emprunté à l'Irlande les thèmes mythiques qui ont subsisté dans leur littérature en particulier les quatre branches du *Mabinogi*. Il s'agirait plutôt d'un fonds commun traité différemment (NdT).

celles qui survivent ne sont pas mentionnées. Nous voyons donc au moins ainsi quelle masse de littérature cela pouvait représenter.

Seules quelques légendes du cycle mythologique nous sont parvenues mais la littérature contient des références à un grand nombre de récits perdus. La plus belle légende est la *Courtise d'Etaín* que nous avons dans un texte du IXe siècle et elle comprend trois histoires, lesquelles forment une suite. Dans la première Etaín devient l'épouse d'un roi de l'Autre Monde, Midir de Brí Léith. Dans la seconde, au bout de mille ans, elle renaît sous une forme humaine et devient la femme d'Eochaid Airem, roi de Tara, puis, dans la troisième histoire, elle retourne avec Midir dans l'Autre Monde. Il y a ici une étrange beauté, qui est peut-être sans égale dans le répertoire légendaire irlandais : la force de l'amour, la puissance de la magie, une fin heureuse, tout cela sous une forme unique puisqu'il s'agit d'une légende en trois épisodes, pour ainsi dire d'une comédie en trois actes (cf. *supra*, p. 175 et suiv.).

Cependant notre principale source relative à la mythologie irlandaise, et même celtique, est la bataille de Moytura (*Cath Maige Tuired*) dans laquelle apparaissent presque tous les dieux irlandais. Ils sont appelés *Túatha Dé Dánann*, « Tribus de la Déesse Dana », et combattent une race de géants du nom de *Fomoire*. Cette bataille est le sujet du récit et y participent le roi *Núada*, le *Dagda* (« Dieu Bon ») qui porte aussi le nom d'*Ollathair* (« père puissant »), *Lug* à la longue main, *Goibniu* le forgeron, *Diancecht* le médecin, *Crédne* le métallurgiste, *Luchta* le charpentier, *Ogma* le champion et la *Mórrigan* ou déesse de la guerre. Mais la narration est décousue et informe et sa valeur est plus mythologique que littéraire (cf. *supra*, p. 173 et suiv.).

La magie de l'Autre Monde est plus sensible dans les Aventures et les Voyages. Cet Autre Monde, qui est situé dans la mer occidentale, s'appelle « Terre des Vivants », « Plaine de Délices », « Terre des Jeunes » ou « Terre de Promesse », cette dernière expression étant une traduction de *Terra Repromissionis*. C'est un pays sans maladie, ni âge, ni mort, où le bonheur dure éternellement, où souhaiter quelque chose équivaut à le posséder, et où cent ans sont comme un jour. C'est l'Élysée des Grecs, le *Jörd Lifanda Manna* des Scandinaves, et il doit représenter une ancienne tradition indo-européenne. Souvent dans les récits une belle jeune fille s'approche du héros et évoque en chantant le bonheur de son pays. Il la suit et tous deux s'en vont dans un bateau de verre : on ne les revoit plus jamais. Ou bien le héros constate à son retour que tous ses compagnons sont morts car il a été absent pendant plusieurs centaines d'années. Parfois le héros est en voyage et un brouillard magique descend sur lui : il revient chez lui après la réussite de sa quête.

Un des plus anciens romans d'aventures est l'histoire de Bran, fils de Febal, qui est attiré au loin, au pays des Femmes, par une messagère de l'Autre Monde. Elle en décrit la beauté et les plaisirs dans un splendide poème de vingt-huit quatrains, lequel donne le ton des descriptions de ce genre. Il est question d'une île supportée par quatre piliers d'or ; dans une plaine d'argent se font des jeux, avec des courses de chars et de bateaux. De tous côtés ce ne sont que couleurs plaisantes et la joie est constante. Il n'y a ni mal ni rancune, ni maladie ni mort. L'air retentit toujours de musique. Les chars sont en or, en argent et en bronze ; les chevaux sont de couleur : alezan doré, aubère et même bleu comme le ciel. On y décrit le dieu-soleil :

> Un homme à la belle chevelure vient au lever du soleil pour défricher le pays plat. Il chevauche sur la plaine blanche dans laquelle l'Océan murmure. Il transforme la mer en sang.

Bran part sur la mer avec vingt-sept compagnons. Au bout de deux jours et deux nuits il voit s'approcher un homme qui conduit un char sur les eaux. C'est le dieu Manannán et il chante un lai dans lequel s'exprime toute la magie caractéristique des descriptions de l'Autre Monde. Bran pense qu'il rame sur la mer, mais pour Manannán c'est une plaine fleurie et les vagues que voit Bran sont aussi des buissons fleuris. Les saumons qui bondissent sont des veaux et des agneaux en train de gambader. Le bateau flotte sur un verger d'arbres fruitiers.

Après quelques aventures Bran touche à l'île des Femmes, Mais il hésite à débarquer. La reine des Femmes lui lance alors une pelote de fil qui s'attache à sa main et elle tire le bateau à terre[4]. Bran et ses compagnons entrent dans une grande salle où il y a un lit et une femme pour chacun d'eux ; la nourriture qu'ils consomment ne diminue jamais et, alors qu'ils pensaient être là depuis un an, ils y étaient depuis de nombreuses années.

Quand Bran retourna en Irlande les gens qui s'étaient rassemblés sur le rivage lui demandèrent qui il était, et il dit : « Je suis Bran, fils de Febal. — Nous ne le connaissons pas, dirent-ils, mais le Voyage de Bran est l'une de nos anciennes histoires. » On mit un homme à terre et il tomba immédiatement en cendres, comme s'il avait été pendant plusieurs centaines d'années dans la tombe. Bran raconta ses aventures au peuple et il fit ses adieux ; et depuis ce temps on ne sait pas ce qu'il est devenu.

Cette légende appartient à la tradition préchrétienne et le bonheur y est imaginé en plaisirs de table et d'amour tels qu'ils existent dans l'Autre Monde. Mais c'est ce qu'on trouve aussi dans plusieurs autres *echtrai* et il faut admirer la fidélité avec laquelle les moines chrétiens nous les ont conservées : *Echtrae Conli, Echtrae Loegairi, Echtrae Cormaic, Echtrae Airt meic Cuinn* et *Serglige Con Culainn* sont d'autres légendes du même genre,

et elles sont toutes pénétrées de la même magie dont les romans arthuriens, quatre cents ans après, gardent encore la trace.

Dans les *Aventures de Loegaire*, quand le héros revient de sa quête, les hommes du Connaught se précipitent à sa rencontre pour lui souhaiter la bienvenue chez lui : « N'approchez pas de nous, dit Loegaire, car nous sommes venus faire nos adieux. » Son père, Crimthann Cass, roi du Connaught, le supplie de rester : « Ne me quitte pas ! Je te donnerai le royaume des trois Connaughts, avec leur or et leur argent, leurs étalons et leurs rênes, et leurs belles jeunes femmes ; mais ne me quitte pas. » Mais Loegaire répond par un poème dans lequel il célèbre les plaisirs de l'Autre Monde. Lui et ses compagnons voyagent dans le brouillard, conduisant une puissante armée. Il y a une musique délicieuse et le bonheur de l'amour :

> Délicieuse musique féerique, voyage d'un royaume dans un autre, buvant de l'hydromel dans des vases brillants, parlant avec quelqu'un qui vous aime.
>
> Nous jouons avec des pions d'or jaune sur des échiquiers d'or ; nous buvons de l'hydromel clair en compagnie d'un guerrier fier et armé.
>
> Der Gréine, fille de Fiachna, est ma femme ; et pour tout dire, il y a une femme pour chacun de mes cinquante hommes.

Après quoi, il les quitta et rentra dans la colline féerique. Il en partage depuis la royauté avec Fiachna Mac Rétach dans la forteresse de Mag Mell. La fille de Fiachna est avec lui et il n'en est pas encore sorti.

L'Autre Monde est localisé ici dans une colline féerique (*síd*). Mais il y a en fait deux conceptions. On peut atteindre l'Autre Monde, soit en partant vers l'ouest par la mer, soit en pénétrant dans une des collines dans lesquelles les *Túatha Dé Dánann* passent pour s'être réfugiés après avoir été vaincus par les fils de Míl. *Bruig na Bóinne*, identifié maintenant comme étant le grand tertre funéraire de New Grange, dans le comté de Louth, était la résidence d'Oengus, qui l'avait obtenue du Dagda par la ruse. C'était un endroit merveilleux où les arbres fruitiers portaient toujours des fruits, où il y avait un porc rôti et une cuve de liqueur fine qui ne diminuaient jamais quand on en consommait. Brí Léith, colline près d'Ardagh, dans le comté de Longford, était la résidence de Midir ; Bodb Derg, fils du Dagda, était le seigneur du Síd Ar Femen, maintenant Slievenamon, dans le comté de Tipperary ; Síd Clettig sur la Boyne était la résidence d'Elcmar, et Síd Finnachaid celle d'Aillén Mac Midgna ou de Lir. Nuadu résidait dans le Síd Alman, la colline d'Allen, dans le comté de Kildare ; Siugmall, frère d'Elcmar, était le seigneur de Síd Nenta sur le Lough Ree. Et les cinq (quelquefois six) *bruidne* d'Irlande, qui n'avaient aucune localisation précise, étaient aussi des demeures de l'Autre Monde. Il nous est dit que chacun d'eux avait un chaudron inépuisable, semblable à celui du Dagda, dont aucune compagnie ne partait insatisfaite[5].

Mais il y avait aussi les îles de l'Autre Monde, et les dieux qui leur sont associés semblent distincts des *Túatha Dé Dánann*. Le principal en est Manannán Mac Lir, qui conduit son char sur la mer et dont Cormac Mac Cuilennáin, un glossateur du IXe siècle, nous assure qu'il a vécu dans l'île de Man. Mais sa véritable résidence était Emain Ablach, l'Avalon de la tradition arthurienne. Lui sont associées d'autres divinités qui n'apparaissent pas au nombre des *Túatha Dé Dánann* : Labraid à la main agile sur l'épée, et sa femme Lí Ban ; Eogan Inbir et sa femme Bé Cuma ; Eochaid Tuil et sa femme Fand, qui invita Cúchulainn à être son amant, et beaucoup d'autres. Ces « nobles de la Terre de Promesse » ont dû appartenir à l'origine à un culte différent, car il y avait plusieurs groupes ethniques parmi les envahisseurs celtiques de la préhistoire, Cruithin, Érainn, Goídil (*Féni*), et peut-être d'autres encore (cf. *supra*, p. 168-178).

Les légendes communément désignées sous le nom de cycle d'Ulster sont appelées ainsi parce que la plupart d'entre elles mettent en scène des guerriers d'Ulster, qui dominaient la province (*Cóiced Ulad*) à l'époque protohistorique. Mais Ailill et Medb, roi et reine de Cruachain, dans le Connaught, ainsi que quelques guerriers illustres du Connaught, apparaissent souvent dans le récit. Il faut oublier ici le « miracle celtique » de l'Autre Monde pour entrer dans l'Âge Héroïque défini par Chadwick. Ces légendes ne font plus appel au mystère et à l'imagination mais elles prétendent à l'histoire ; elles ont à tout le moins quelque peu d'histoire derrière elles. Les armes et les chars de guerre, les fêtes et les assemblées, l'ordre social décrit dans le cycle d'Ulster correspondent rigoureusement aux descriptions des Celtes de Gaule ou de Grande-Bretagne faites par les écrivains anciens (cf. *supra*, p. 19 et suiv.).

Le récit central du cycle est la *Razzia des Vaches de Cooley* (*Táin Bó Cúalnge*) et le héros en est, ainsi que de tout le cycle, Cúchulainn (« Chien de Culann »), brave, généreux, beau, aimé des femmes : il choisit d'être illustre et de mourir encore jeune plutôt que de vivre longtemps et sans honneur. Dans la *Táin*, Cúchulainn est seul à défendre l'Ulster contre une armée entière pendant tout un hiver, alors que les Ulates sont paralysés par une maladie mystérieuse. Il livre une série de combats singuliers, dont le plus important est contre son ami et frère de lait Fer Diad, qu'il tue après trois jours de lutte. L'histoire prend fin avec l'arrivée des Ulates et la défaite de l'armée du Connaught.

Un grand nombre de légendes plus courtes se relient à la *Táin* à titre de récits préliminaires (*rem-scéla*) expliquant certains épisodes de la grande bataille. Parmi ces récits, le plus célèbre est à bon droit le *Longes Mac nUislenn* (« l'Exil des Fils d'Uisliu »)[6]. Il explique pourquoi Fer Diad et quelques autres guerriers d'Ulster étaient dans le camp du Connaught, mais

ce n'est pas là le sujet réel de la légende qui est le plus ancien exemple d'amour tragique de la littérature européenne.

LONGES MAC NUISLENN
« L'EXIL DES FILS D'UISLIU »

Les Ulates étaient un jour en train de festoyer dans la maison de Fedlimid, le conteur du roi Conchobar, et pendant qu'ils étaient là une fille naquit de la femme de Fedlimid. Le druide Cathbad prophétisa en vers son avenir : le nom de la fille sera Derdriu et elle deviendra une femme d'une grande beauté ; elle sera la cause de beaucoup d'inimitié, de troubles, et elle quittera le royaume. Beaucoup de gens mourront à cause d'elle.

Les Ulates proposèrent de tuer l'enfant immédiatement et, ainsi, d'éviter la malédiction. Mais Conchobar donna l'ordre de l'épargner et de l'élever à part, cachée aux yeux des hommes. Il déclara qu'il la prendrait lui-même pour épouse. Derdriu fut donc confiée à des parents adoptifs et élevée dans une résidence isolée. Une femme sage, Leborcham, était la seule personne autre que le roi autorisée à la voir.

> Un jour que le tuteur de la jeune fille était en train de découper un veau dans la neige, l'hiver, pour la nourrir, elle vit un corbeau qui buvait le sang dans la neige. Elle dit alors à Leborcham : « Il serait beau l'homme qui aurait ces trois couleurs : la chevelure comme le corbeau, les joues comme le sang et le corps comme la neige. — Grâce et prospérité à toi ! lui dit Leborcham. Il n'est pas loin de toi, à l'intérieur, tout à côté, à savoir Noísi fils d'Uisnech. — Je ne serai pas bien, dit-elle, tant que ne l'aurai pas vu. »
>
> Un jour donc, Noísi était seul sur le rempart de la forteresse en train de chanter. Et le chant du fils d'Uisnech était doux [7]. Toute vache et tout animal qui l'entendait, donnait les deux tiers de lait en plus. Tout homme qui l'entendait avait assez de paix et de contentement. Leur valeur était grande aussi : même si la province d'Ulster tout entière les avait encerclés, pourvu que chacun d'eux trois pût s'appuyer le dos contre les deux autres, on n'arrivait pas à les vaincre à cause de l'excellence de leur garde et de leur défense. Ils étaient aussi rapides que des chiens à la chasse. Ils tuaient des daims à la course.
>
> Quand Noisi fut seul dehors, elle alla vers lui, comme si elle voulait passer devant lui et il ne la reconnut pas. « Belle est, dit-il, la génisse qui passe devant moi. — Il faut que les génisses deviennent grandes, dit-elle, là où il n'y a pas de taureau. — Tu as le taureau de la province, dit-il, le roi d'Ulster. — Si j'avais à choisir entre vous deux, dit-elle, je prendrais un jeune taureau comme toi. — Non, dit-il, à cause de la prophétie de Cathbad. — Est-ce pour me repousser que tu dis cela ? — C'est précisément pour cela », dit-il. Elle bondit alors vers lui et lui prit la tête par les deux oreilles. « Que ce soient

deux oreilles de honte et de moquerie, dit-elle, si tu ne me prends pas avec toi. — Va-t'en ! dit-il. — Tu verras ! » dit-elle.

Noísi fit entendre son chant et les hommes d'Ulster bondirent en l'entendant. Les fils d'Uisnech, ses deux frères, sortirent pour le retenir et l'avertir. Mais son honneur était en jeu. « Nous irons dans un autre pays, dit-il. Il n'y a pas un roi en Irlande qui ne nous souhaitera pas la bienvenue. » Cette nuit-là ils partirent avec leurs cent cinquante guerriers, leurs cent cinquante femmes et leurs cent cinquante chiens, et Derdriu était parmi eux [8].

Ils s'enfuirent en Écosse et prirent du service chez le roi. Mais la beauté de Derdriu fit envie ; les fils d'Uisnech durent fuir et se réfugier dans une île de la mer. Conchobar les invita alors à revenir et il envoya Fergus, Dubthach, et son fils Cormac, comme garants. Mais Noísi et ses partisans furent tués en revenant à Emain et Derdriu fut amenée à Conchobar les mains liées derrière le dos.

Quand les garants apprirent cette trahison, ils vinrent venger le crime : trois cents Ulates furent tués, les femmes furent tuées et Emain fut brûlée par Fergus. Puis Fergus, Dubthach et Cormac partirent pour la cour d'Ailill et Medb, et pendant seize ans les Ulates n'eurent pas de paix.

Derdriu resta pendant un an chez Conchobar, et elle ne sourit jamais, ni ne leva la tête de ses genoux. Et quand les musiciens venaient vers elle, elle disait :

Bien que vous pensiez que sont beaux les braves guerriers
qui marchent fièrement vers Emain,
c'est plus fièrement encore que rentraient chez eux
les trois fils héroïques d'Uisnech,..

Ils sont agréables à Conchobar, votre roi,
les ménestrels et les joueurs de cornemuse ;
c'est plus doux qu'est pour moi — gloire des armées —
le chant que chantaient les fils d'Uisliu.

Il m'était cher, l'œil gris aimé des femmes,
il était dur pour l'ennemi.
Après une randonnée dans les bois — course noble —
son chant était agréable à travers la noire forêt,

Je ne dors pas.
Je ne mets pas de pourpre sur mes ongles.
Je n'ai plus aucune joie
depuis que les fils d'Uisnech ne viennent plus.

Je n'ai aucune joie aujourd'hui
a l'assemblée d'Emain — où les nobles sont rassemblés —
ni paix, ni joie, ni tranquillité,
ni grande maison, ni bel ornement.

Et quand Conchobar voulait la consoler, elle lui récitait le poème suivant :

Ô Conchobar, que fais-tu ?
Tu as été pour moi cause de soucis et de larmes.
Aussi longtemps que je vivrai
mon amour pour toi ne sera pas très grand,

Ce qu'il y avait de plus beau pour moi sous le ciel,
et ce qui était pour moi le plus cher,
tu me l'as enlevé — grande faute —
et je ne le verrai plus jusqu'à ma mort.

Deux joues pourpres, plus belles que la rive d'un fleuve,
des lèvres rouges, des sourcils noirs comme un scarabée,
des dents ayant l'éclat de la perle,
brillantes comme la noble couleur de la neige.

Ne brise pas aujourd'hui mon cœur.
J'atteindrai bientôt ma tombe prématurée.
Le chagrin est plus fort que la mer.
Si tu peux comprendre cela, ô Conchobar !

« Que hais-tu le plus dans ce que tu vois ? dit Conchobar. — Toi, dit-elle, et Eogan fils de Durthacht ! — Tu seras donc un an chez Eogan », dit Conchobar. Il la remit au pouvoir d'Eogan. Le lendemain ils allèrent à l'assemblée de Macha. Elle était derrière Eogan dans le char. Elle avait prédit qu'elle ne verrait pas deux époux en même temps sur terre. « C'est bien, ô Derdriu, dit Conchobar, tu as le regard d'une brebis entre deux béliers, entre Eogan et moi. » Il y avait une grande roche devant elle. Elle se jeta la tête contre la roche si bien qu'elle se la mit en morceaux et mourut.

C'était l'exil des fils d'Usnech, et l'exil de Fergus, et la mort tragique des fils d'Uisnech et celle de Derdriu [9].

Le récit est conservé dans plusieurs versions manuscrites et aussi dans le folklore moderne. Celle qui est présentée ci-dessus, du *Livre de Leinster*, est la plus ancienne et peut remonter au VIIIe siècle.

Proche de la *Táin Bó Cúalnge* par la longueur, et peut-être aussi par son importance, est le *Fled Bricrend* (« Festin de Bricriu ») dans lequel le principal motif est le *curad-mír* ou « Morceau du Héros ». C'est ce pourquoi se battent Cúchulainn et deux autres guerriers, exactement comme le faisaient les guerriers gaulois d'après Posidonius. Un second thème du récit, remployé par l'auteur de sir Gawayne et du Chevalier Vert, est enfin l'ordalie du champion, quand Cúchulainn et ses deux compétitieurs sont invités à couper la tête d'un géant, à la condition qu'ils le laisseront, en échange, leur couper aussi la leur.

C'est le premier de ces thèmes qui est le mieux présenté dans l'une des légendes irlandaises les plus vivantes et les plus amusantes, l'*Histoire du Porc de Mac Da Thó*. L'un après l'autre des guerriers réclament le droit de découper le porc au festin, et chacun son tour doivent faire face à un rival dont la prétention est mieux fondée. La vantardise de tous ceux qui réclament, et les injures ironiques qui leur sont prodiguées, fournissent un excellent dialogue. En fin de compte, alors que le Champion du Connaught, Cet Mac Mágach, a fait honte à plusieurs Ulates et est sur le point de découper le porc, Conall Cernach entre dans la salle :

> Il s'était emparé du porc et il avait le couteau à la main lorsqu'ils virent Conall Cernach dans la maison. Il bondit au milieu de la pièce. Les Ulates souhaitèrent grandement la bienvenue à Conall. Conchobar enleva le capuchon de sa tête et le brandit. « Nous voudrions avoir notre part du repas, dit Conall. Quel est celui qui vous la partage ? — Cela a été laissé à l'homme qui la coupe, dit Conchobar, à savoir Cet Mac Mágach. — Est-ce vrai, ô Cet, dit Conall, que c'est toi qui partages le porc ? » Cet dit alors :
>
> Bienvenue à Conall,
> cœur de pierre,
> ardeur de lynx,
> brillant de la glace,
> force rouge de colère
> dans une poitrine de guerrier,
> homme qui blesse, conquérant,
> tu es mon rival, fils de Findchoem.
>
> Et Conall dit :
>
> Bienvenue à Cet,
> Cet fils de Mágu,
> demeure de héros,
> cœur de glace,
> plumage de cygne,
> combattant fier au combat,
> mer de colère,
> beau et fier taureau,
> Cet fils de Mágu !
>
> « Laisse là le porc, dit Conall, — Que vas-tu apporter pour lui ? dit Cet. — Il est vrai, dit Conall, que c'est pour me provoquer. Je te porte donc le défi, Cet, dit Conall. J'en jure le serment de ma tribu, que depuis que j'ai pris une lance en main, je n'ai pas passé un seul jour sans tuer un homme du Connaught, ni une nuit sans détruire par le feu, et je n'ai jamais dormi sans la tête d'un homme du Connaught sous mes genoux. — C'est vrai, dit Cet, tu es meilleur guerrier que moi. Si Ánluan était dans la maison, il te porterait une

autre contestation. Il est dommage pour nous qu'il ne soit pas ici. — Mais il y est », dit Conall, saisissant la tête d'Ánluan à sa ceinture, et il la jeta à la poitrine de Cet, si bien que le sang jaillit de sa bouche. Il s'en alla d'à-côté du porc et Conall s'assit à côté [10].

Conall commence par prendre la meilleure part pour lui-même, et il ne laisse aux hommes du Connaught que les pieds de devant du porc. Rendus furieux, ils se lèvent de leurs places et les hommes d'Ulster se lèvent à leur tour pour leur faire face, si bien que les corps s'entassent sur le sol et que le sang coule par les portes.

Cette très belle légende du IXe siècle décrit les mêmes scènes dont Posidonius a été le témoin, ou qu'il a entendu décrire, en Gaule mille ans auparavant. Il est impossible d'avoir une meilleure preuve de l'archaïsme de la tradition irlandaise.

Quand Cúchulainn était à l'Est, en Écosse, apprenant de Scáthach les faits d'armes lui permettant d'obtenir la main d'Emer, il combattit une autre femme guerrière, Aífé, ennemie de Scáthach. Il en triompha et en eut un fils. Tout cela est raconté dans une longue légende connue sous le nom de *Courtise d'Emer* (*Tochmarc Emire*). Le fils doit venir en Irlande quand il sera devenu homme et il lui est interdit de dire son nom à la requête d'un seul guerrier. C'est ainsi que le récit du *Aíded Oenfir Aífé* (« La mort du fils unique d'Aífé ») nous raconte la venue de l'enfant en Irlande et sa mort de la main de son propre père. L'histoire est la même que celle de Sohrab et de Rustum, c'est le thème du *Hildebrandslied* et manifestement aussi un ancien thème indo-européen. Dans la forme sous laquelle elle nous est parvenue, la légende date du IXe siècle. Sa simplicité, son émotion contenues en font un récit digne d'attention.

AÍDED OENFHIR AÍFÉ
« LA MORT TRAGIQUE DU FILS UNIQUE D'AÍFÉ »

Les hommes d'Ulster étaient assemblés à Trácht Éisi, quand ils virent un garçon qui venait sur la mer dans un bateau de bronze avec des armes dorées. Il se livrait à des jeux étranges, prenant des animaux vivants avec sa fronde, puis les laissant aller. Il les écartait de sa vue d'un mouvement de main, puis il chantait pour les faire revenir vers lui. Les hommes d'Ulster furent alarmés et ils envoyèrent un champion à sa rencontre pour l'empêcher de débarquer ou pour savoir son nom. Condere est le premier à y aller, mais le garçon le défie. Puis c'est au tour du puissant Conall Cernach de descendre. Le garçon lui lance une pierre de sa fronde et Conall tombe. Le garçon lui attache les armes avec la courroie de son propre bouclier. « Que quelqu'un d'autre aille contre lui ! » dit Conall Cernach.

Cúchulainn se livrait à ses jeux guerriers en allant vers le garçon, et le

bras d'Emer fille de Forgall était autour de son cou. « Ne descends pas, dit-elle, c'est un fils à toi qui est là. Ne tue pas ton seul fils... Il n'est ni sage ni brave de te dresser contre ton fils aux grands exploits... Tourne-toi vers moi, écoute ma voix, mon conseil est bon, que Cúchulainn m'entende ! Je sais quel nom il dira, si le garçon qui est en bas est Conlae, fils unique d'Aífé », dit la femme.

Alors Cúchulainn dit : « Tiens-toi, ô femme. Ce n'est pas un conseil de femme que j'invoque pour des exploits... Quand bien même ce serait lui qui est là, ô femme, dit-il, je le tuerais pour l'honneur des Ulates. »

Alors il descendit lui-même. « Il est beau, mon garçon, le jeu que tu fais, dit-il. — Vos jeux sont cependant mauvais, dit le petit garçon, en ce que vous ne soyez pas venus à deux vers moi, que je me fasse connaître à vous. — Étais-je donc dans la nécessité d'avoir un petit garçon pour compagnie ? dit Cúchulainn. Tu vas cependant mourir si ta ne te fais pas connaître. — Qu'il en soit ainsi, dit le garçon. Le fils se jette sur lui. Ils échangent des coups. Le garçon, d'un coup d'épée bien appliqué, lui enlève sa chevelure. « La plaisanterie est suffisante ! dit Cúchulainn. Allons maintenant lutter.

— Je n'atteins pas à ta ceinture », dit le fils. Il monta sur deux pierres, mit trois fois Cúchulainn entre les deux pierres, et le fils ne bougea ni l'un ni l'autre de ses pieds, aussi longtemps qu'ils n'eurent pas pénétré dans la pierre jusqu'aux chevilles, La trace de ses pieds y est encore et c'est pour cela qu'il y a la Grève de la Trace chez les Ulates. Ils allèrent ensuite dans la mer pour s'y noyer, et le fils le mit deux fois sous l'eau. Il alla alors dans l'eau moins profonde vers son fils et il le surprit avec le *gae bolga*, car Scáthach n'en avait enseigné le maniement à personne, excepté au seul Cúchulainn. Il le lança dans l'eau vers son fils, de telle sorte que ses entrailles lui tombèrent sur les pieds.

« C'est donc cela, dit-il, ce que Scáthach ne m'a jamais enseigné ! Malheur à toi qui m'as blessé, dit le fils. — C'est vrai », dit Cúchulainn. Il prend alors le garçon dans ses bras, l'enlève, s'en va et le porte jusqu'à ce qu'il arrive devant les Ulates. « Voici mon fils pour vous, ô Ulates », dit-il [11].

Une autre légende nous raconte comment le héros Froech fils de Fidach prit part à la Razzia. C'est une histoire d'amour, la *Táin Bó Froích* (« Razzia des Vaches de Froech ») qui relate la courtise de Findabair, fille de Medb et d'Ailill, par Froech. Un passage témoigne bien de cette sensibilité de forme et de couleur qui, en vers ou en prose, nous enchante si souvent.

On a envoyé Froech de l'autre côté de la rivière, chercher une branche de sorbier :

Il partit alors, il brisa une branche de l'arbre, puis il la rapporta en traversant l'eau. Ce fut ensuite l'expression de Findabair, quand elle voyait quelque chose de beau, qu'elle trouvait plus beau de voir Froech venant à travers l'eau noire, avec son corps blanc, son agréable chevelure, son beau visage, ses yeux gris, aimable jeune homme sans défaut ni tache, avec un visage

étroit en bas et large en haut, droit et sans défaut, la branche avec les baies rouges entre son cou et son visage blanc. C'est ce que disait Findabair, qu'elle n'avait rien vu qui ait la moitié ou le tiers de sa beauté.

Quelque chose de la même brillante qualité transparaît dans la description d'Etaín se baignant à une source. Cette Etaín-là était fille d'une fille d'Etaín, femme de Midir, et c'était une mortelle. C'est au commencement de la légende intitulée *Togail Bruidne Da Derga* (« La Destruction de l'Auberge de Da Derga ») qu'est raconté comment le roi la découvre :

Il y avait en Irlande un roi célèbre et noble, qui s'appelait Eochaid Feidlech. Un jour qu'il allait à l'assemblée de Brí Léith il vit une femme au bord d'une source, Elle avait un peigne d'argent orné d'or. Elle se lavait dans un vase d'argent sur lequel étaient quatre oiseaux d'or et de petites pierres brillantes d'escarboucle autour du bassin. Elle portait un manteau pourpre de belle laine, attaché par des broches d'argent incrustées d'or, une tunique à large capuchon de soie verte avec des broderies d'or. Il y avait de merveilleux ornements d'animaux d'or et d'argent sur sa poitrine et ses épaules, de chaque côté de sa tunique. Le soleil brillait sur elle si bien que l'or brillant au soleil sur la soie verte apparaissait comme très rouge aux hommes. Elle avait sur la tête deux tresses blondes comme de l'or. Chacune était divisée en quatre avec une boucle au bout de chaque mèche. La couleur de ses cheveux était semblable à la fleur de l'iris en été, ou à l'or pur après qu'on l'a poli. Elle était en train de dénouer sa chevelure pour la laver, si bien que ses bras étaient en dehors de ses vêtements. Ses mains étaient aussi blanches que la neige d'une nuit, et ses joues agréables étaient douces et nettes, aussi rouges que la digitale des montagnes. Ses deux sourcils étaient aussi noirs que le dos d'un scarabée. Ses dents étaient comme une rangée de perles dans sa tête. Ses yeux étaient aussi bleus que des hyacinthes. Ses lèvres étaient aussi rouges que du cuir parthe. Ses épaules étaient hautes, lisses, douces et blanches. Ses longs doigts étaient blancs et purs. Ses mains étaient longues. Son flanc était blanc comme l'écume de la vague, mince et long, souple, lisse et doux comme de la laine. Ses cuisses étaient tièdes, lisses et blanches. Ses genoux étaient ronds, petits, durs et brillants. Ses mollets étaient courts, brillants et droits. Ses talons étaient bien faits et proportionnés. Si l'on avait mis une règle sur ses pieds, elle y aurait à peine montré une imperfection, à moins qu'elle n'eût froissé la chair ou la peau. Son noble visage avait la lumière brillante de la lune. Ses sourcils bruns étaient hauts et fiers. L'éclat de l'amour brillait dans chacun de ses deux yeux. Elle avait des fossettes de joie sur chacune de ses deux joues, qui étaient rouges comme le sang d'un veau, et qui redevenaient d'une blancheur de neige. Il y avait la grâce et la dignité d'une femme dans sa voix. Elle avait la démarche assurée et gracieuse. Elle avait l'allure d'une reine. Elle était la plus douce, la plus belle, la plus aimable des femmes que des yeux d'hommes aient vues sur terre. Il leur semblait qu'elle était au nombre des fées. C'est d'elle qu'on disait : « Tout est beau si

on ne le compare pas à Etaín. Tout est aimable si on ne le compare pas à Etaín. »

Le cycle des Rois commence avec un groupe de légendes étiologiques qui représentent une très ancienne tradition. Elles sont de la même sorte que l'histoire romaine de Romulus et Rémus, et l'histoire grecque d'Athéna et de Poséidon lors de la fondation d'Athènes. L'une d'elles mérite surtout d'être mentionnée parce qu'elle contient le motif de la Maison de Fer, lequel, ainsi que nous le verrons, a été emprunté dans l'histoire galloise de *Branwen* (cf. *infra*, p. 330). Elle a pour titre *La Destruction de Dind Ríg* et elle raconte l'histoire de Labraid Loingsech, ancêtre éponyme des Laigin, ou gens du Leinster. C'est une légende de vendetta qui, sous la forme que nous lui connaissons, date du IXe siècle :

Cobthach Coel, roi de Brega, tua son frère Loegaire Lorc, roi d'Irlande, et le fils de Loegaire, Ailill Áiné, qui était roi du Leinster. Le fils d'Ailill, Labraid, fut envoyé en exil. Plus tard il revint avec une armée de gens du Munster, s'empara de Dind Ríg et devint à son tour roi du Leinster.

Labraid était en paix avec Cobthach. Il l'invita donc à lui rendre visite et l'on construisit une maison pour son logement. Cette maison était forte car elle était faite de fer, murs, plancher et portes. Les gens du Leinster avaient mis une année entière à la construire. Le père n'en dit mot à son fils, ni la mère à sa fille, comme le dit le proverbe : « Tout homme du Leinster a son secret. » Cobthach vint avec une suite de trente rois et tous furent brûlés dans la maison de fer.

Beaucoup de légendes concernent des rois de la période historique et l'une des meilleures est *La Mort tragique de Mael Fhothartaig, fils de Rónán*. Dans l'état où nous l'avons, le texte date peut-être du Xe siècle. C'est l'histoire de Phèdre et d'Hippolyte dans un cadre irlandais et elle est bien dite. Dès le premier dialogue le thème tragique apparaît, et il se répète quand le garçon rencontre la reine. La tension ne se relâche jamais.

Rónán était roi du Leinster au VIIe siècle, et il est mort en 624. Dans la légende, son fils Mael Fhothartaig est le plus célèbre garçon du royaume : c'est autour de lui que les hommes se groupent dans les assemblées et les jeux ; il est le favori des filles et le galant des jeunes femmes. Mais sa mère meurt et son père reste longtemps sans épouse :

« Pourquoi ne te maries-tu pas ? dit le fils, tu serais mieux avec une femme. — On m'a dit, dit Rónán, qu'Echaid a une jolie fille. — Tu n'es pas fait pour être le mari d'une jeune femme, dit le garçon, Pourquoi n'épouserais-tu pas une femme établie ? « Je préférerais cela pour toi à une fille coquette. »

Mais le vieil homme épouse la fille et elle tombe immédiatement amoureuse du fils. Pour l'en convaincre elle lui envoie sa servante, mais comme le

garçon refuse son amour elle l'accuse faussement : « Malédiction sur tes lèvres, méchante femme ! dit Rónán, Tu mens ! »

Mael Fhothartaig entre, et il se séchait les jambes devant le feu. Il récite deux vers d'un poème et la fille est capable de lui donner la réplique. « C'est donc vrai », dit Rónán, et il donne l'ordre à l'un de ses hommes de tuer le garçon d'un coup de lance. Quand Mael Fhothartaig est mourant, il dit à son père la vérité. On a alors, vers la fin de la légende, une belle lamentation du vieux roi pleurant sur le corps de son fils. Il loue Mael Fhothartaig, ses compagnons, et il ordonne aux serviteurs de nourrir les deux chiens qui pleurent leur maître :

> Doiléne m'a bien servi :
> sa tête se pose dans le giron de chacun tour à tour.
> Elle cherche quelqu'un qu'elle ne trouvera plus.
>
> .....
>
> Mon fils Mael Fhothartaig
> était le chef de la meute ;
> le grand et beau champion qui brillait au dehors
> a trouvé une froide demeure.

Une autre légende importante du cycle est l'*Histoire de Cano fils de Gartnán*, mais elle est plus intéressante par le contenu que par la forme dans le seul manuscrit où elle nous a été conservée, le *Livre jaune de Lecan*, car elle est quelque peu incohérente et beaucoup de passages sont obscurs. L'histoire est pure invention et, bien que ses caractères soient historiques, ils ne sont pas contemporains. Par surcroît la trame entière est celle de plusieurs motifs anciens dont l'un est celui de Tristan, si bien que nous avons là, avec le récit relatif à Derdriu, l'une des sources celtiques primitives de la légende de Tristan et d'Yseult. La comparaison repose sur le motif de l'amour et le fait que Créd est la jeune femme d'un vieux roi dont le nom est Marcán (diminutif de Marc), et sur l'épisode final où Cano arrive dans un navire, mais Créd meurt avant qu'il n'ait touché terre et il meurt lui aussi peu après [12]. Un autre motif est celui de l'amour pour une personne que l'on n'a pas vue, *adr ´´ ak ma* dans la tradition sanskrite, *grád écmaise* en Irlande, « amour de quelqu'un qui n'est connu que par réputation » ; et il y a ici aussi le motif de « l'âme extérieure ».

Cano était le fils d'un roi d'Écosse (sa mort est enregistrée dans les *Annales* en 688) et, dans l'histoire, venant en Irlande comme dans un exil, il est reçu avec l'honneur par le roi Diarmait, dont la fille était déjà amoureuse de lui avant de l'avoir vu. Elle le sauve d'un danger et il s'en va rendre visite à Guaire, roi de Connaught. Mais il se rend tout d'abord chez Marcán, dont la femme, Créd, était fille de Guaire et elle aussi était déjà amoureuse de Cano.

Marcán avait un fils, Colcu, apparemment un beau-fils de Créd. Et plus tard, quand Cano était chez Guaire, Créd et Marcán vinrent à une fête, ainsi que Colcu. Créd demanda la permission de servir le vin cette nuit-là et elle donna à tous un somnifère, excepté à Cano et à elle-même. Elle s'entretint alors avec lui mais il refusa de devenir son amant alors qu'il n'était qu'un simple aventurier, lui promettant de faire d'elle sa reine quand il serait roi d'Écosse. Pour gage il lui donna une pierre qui contenait son âme.

Cano fut rappelé en Écosse et devint roi : chaque année il allait rencontrer Créd à Inber Colptha (à l'embouchure de la Boyne). Mais Colcu était toujours là avec cent hommes pour empêcher leur rencontre. Finalement ils se donnèrent rendez-vous à Loch Créde, dans le Nord. Créd vint, apportant la pierre magique. Cano vint par l'est et ils se voyaient déjà quand Colcu arriva et le repoussa. Créd se brisa la tête contre une roche et la pierre se brisa quand elle tomba. Quant à Cano il mourut trois jours après son retour en Écosse.

Ce bref résumé suffit à montrer l'intérêt tout particulier de cette légende : un personnage historique apparaît sous les traits d'un héros du roman de Tristan, avec en plus la distinction de « l'âme extérieure ». Et si le texte manuscrit n'a pas beaucoup d'allure, nous avons vu que l'expression orale pouvait être de bien meilleure qualité (cf. *supra*, p. 280).

Le dernier à prendre corps séparément dans la tradition littéraire a été le cycle ossianique. Les recherches récentes de Gerard Murphy et O'Rahilly ont montré que Finn, la figure centrale de ce cycle, a une origine identique à celle du grand dieu des Celtes, Lug à la longue main : c'est un dieu guerrier et chasseur qui frappe un dieu borgne, celui du feu (qui incendie). On a des références anciennes, mais fragmentaires, à Finn et la vieille liste de légendes (cf. p. 280) ne contient que quelques titres ossianiques. Il est évident que, même au XIIe siècle, Finn et les Fianna étaient seulement en train de devenir célèbres dans la littérature irlandaise. Mais on a l'exemple d'un des titres de la liste, *Aithed Gráinne re Diarmait* (« l'Enlèvement de Gráainne par Diarmait »), et nous savons par un recoupement que cette histoire d'amour était connue au Xe siècle, bien que le seul texte survivant soit de la période du moyen-irlandais (XVe siècle ?) [13]. C'est une variante de la légende de Derdriu (cf. p. 285) et il y a longtemps que Gertrude Schoepperlé a prouvé que ces deux textes représentent la source celtique du roman de Tristan et Yseult.

Le XIIe siècle, période de redressement et de réforme en Irlande comme ailleurs en Europe, a vu une grande renaissance de la littérature et de l'érudition. C'est à cette époque qu'ont été écrits le *Livre de la Vache brune*, ce qu'il est convenu d'appeler le *Livre de Leinster* et le fameux manuscrit Rawlinson. C'est aussi à cette époque que les grands sujets classiques du *Siège de Troie*, de l'*Énéide* et de *La Destruction de Thèbes* ont pénétré en

irlandais. La floraison subite du cycle ossianique survient à cette époque de transition : elle coïncide avec la première apparition en Irlande de la ballade poétique, et c'est ainsi que les ballades ossianiques ont constitué une nouvelle forme littéraire.

L'une des plus anciennes est celle de la *Berceuse de Diarmaid*. On suppose qu'elle est chantée par Gráinne veillant sur son amant endormi :

Codail beagán, beagán beag,
óir ni heagail duit a bheag,
a ghiolla dia dtardus seirc,
a mheic Í Dhuibhne, a Dhiarmaid.

Codail-se surin go sáimh,
a I Dhuibhne, a Dhiarmaid áin ;
do-ghéan-sa t'fhoraire dhe,
a mheic Í dhealbhdha Dhuibhne.

Dors un peu, un tout petit peu,
car il n'y a pas de danger dans un peu (de sommeil),
garçon à qui j'ai donné mon amour,
ô fils de O Duibhne, ô Diarmaid.

Dors ici en sécurité,
ô fils de Duibhne, ô beau Diarmaid.
Je veillerai sur toi,
ô gentil fils de O Duibhne.

Elle pense aux autres amoureux qui se sont enfuis et dorment en sécurité, puis elle évoque les animaux de la forêt qui semblent avoir peur :

> Le cerf ne dort pas, à l'est ; il ne cesse de bramer ; et bien qu'il tourne autour du chêne des merles il n'a aucune pensée de sommeil.
>
> Le grand verdier ne dort pas au sommet des beaux arbres feuillus. La musique retentit ici ; aucune grive ne dort.
>
> Cette nuit le courlis ne dort pas ; très haut au-dessus de la violente tempête sa voix claire est une musique douce : il ne dort pas entre les rafales [14].

Les ballades ossianiques sont devenues très populaires et le grand recueil connu sous le nom de *Duanaire Finn* a fait l'objet d'une étude détaillée de Gerard Murphy [15]. Il en est beaucoup qui revêtent la forme d'un dialogue entre Oisín, fils de Finn (l'Ossian de Mac Pherson), et saint Patrick : Oisín raconte au saint les aventures des *Fianna* ou *Fenians*. Beaucoup encore de ces ballades datent de la période de l'irlandais moderne mais la tradition du dialogue remonte à un célèbre texte en prose qui inaugure le cycle ossianique au XIIe siècle : *Acallam na Senórach* (« le Dialogue des Anciens »). C'est un canevas qui raconte comment saint Patrick rencontre les guerriers fénians Oisín et Caílte, et voyage avec l'un ou l'autre à travers l'Irlande. Les

guerriers énumèrent au saint plus de deux cents anecdotes, beaucoup d'entre elles étant attachées aux endroits qu'ils visitent chemin faisant.

Une conversation entre saint Patrick et Caílte commence bien :

Patrick dit alors : « Était-ce un bon maître que celui avec qui vous étiez, à savoir Finn Mac Cumaill ? » Et Caílte répondit par cette petite louange :

> « S'il n'y avait que l'or des feuilles brunes dont la forêt se sépare, s'il n'y avait que l'argent de la vague blanche, Finn donnerait tout.
>
> — Qu'est-ce qui vous a gardés ainsi dans votre vie ? » demanda Patrick, et Caílte répondit : « La vérité qui était dans nos cœurs, la force de nos bras et la fidélité de notre langue [16]. »

Alors qu'ils circulent dans le Munster, ils arrivent à l'endroit d'où autrefois les Fenians sont partis pour livrer la bataille de Ventry. Caílte raconte l'histoire de Cael, qui avait vu en rêve une belle jeune fille du nom de Créd, qu'il courtisa et obtint en allant à la bataille. Mais Cael fut noyé à Ventry. Créd se coucha à côté de son corps et pleura sa mort :

> Le port gémit, au-dessus du violent ressac de Rinn Dá Bárc :
> La noyade du guerrier de Loch Dá Chonn,
> c'est ce que les vagues pleurent sur la grève.
>
> Plaintive est la grue du marais de Druim Dá Thrén :
> elle ne peut pas protéger ceux qu'elle aime ;
> Le renard de Dá Lí poursuit sa nichée.
>
> Triste est la plainte de la grive à Dromkeen ;
> triste est la chanson du merle à Letterlee.
>
> Triste est le cri du cerf à Druim Dá Léis ;
> la daine de Druim Síleann est morte et le daim de Díleann la pleure… [17].

L'*Acallam* est l'une des œuvres les mieux réussies de la littérature moyen-irlandaise, et il pourrait servir d'heureuse introduction à l'irlandais moderne. Gerard Murphy a émis l'hypothèse qu'il pourrait être la composition littéraire délibérée d'un auteur, peut-être le copiste du manuscrit original, et qu'il différerait en cela des légendes héroïques qui dérivent clairement d'une tradition orale [18]. Elle présente alors un terme de comparaison intéressante avec les *Mabinogion* gallois.

Dans notre étude sur les origines de la littérature irlandaise, nous avons vu les « nouvelles formes » de poésie élaborées par les moines : la poésie de la nature et la poésie érémitique ont été leur contribution. Or ces « nouvelles formes » s'étendent aussi désormais à la poésie profane et, du IXe au XIIe siècle, il en existe une riche tradition. On entend encore la voix de l'ermite,

mais il y a aussi de l'humour et de la passion. Un célèbre manuscrit, écrit peut-être à l'abbaye irlandaise de Reichenau, sur le lac de Constance, est parvenu jusqu'à l'abbaye autrichienne de Saint-Paul, en Carinthie, où il est connu sous le nom de *das irische Schulheft* « le cahier de classe irlandais ». C'est, à la vérité, un bloc-notes d'étudiant, avec des remarques sur Virgile et les déclinaisons grecques, des citations d'Horace, de saint Jérôme et de saint Augustin. Parmi tout cela il y a quatre poèmes irlandais, dont l'un est une composition héroïque à la gloire d'Aed fils de Diarmaid, écrite dans la « nouvelle forme », montrant ainsi l'adoption par les poètes professionnels du quatrain rimé pour leurs panégyriques :

Aed oll fri andud n-áne,
Aed fonn fri fuilted féle,
in deil delgnaide as chóemem
di dindgnaib Roerenn réde.

Mac Diarmata dil damsa,
cid iarfachta ní insa ;
a molad maissiu máenib
lúaid fidir láedib limmsa.

Aed qui est grand par son éclat et son brillant,
Aed qui est joyeux en dispensant l'hospitalité,
pilier qui est aimé des chefs
des forteresses de Roeru la plate.

Fils de Diarmaid, qui m'est cher,
si l'on demande, ce n'est pas difficile,
sa louange, qui est plus précieuse que des trésors,
sera mise en strophes par moi [19].

Il y a huit quatrains, faisant librement usage de la rime finale, de la rime interne et de l'ancien procédé de l'allitération.

Les trois autres poèmes sont monastiques et, dans l'un d'eux, le poète, avec un humour délicat, compare le zèle de son chat à attraper des souris à ses propres efforts dans l'étude :

Messe ocus Pangur bán
cechtar nathar fria saindán :
bíth a menmasam fri seilgg,
mu menma céin im shaincheirdd.

Caraimse fos, ferr cach clú,
oc mu lebrán, léir ingnu ;
ní foirmtech frimm Pangur bán :
caraid cesin a maccdán.

Ó ru biam, scél cen scís,
innar tegdais, ar n-oendís,
táithiunn, díchríchide clius,
ní fris tarddam ar n-áthius.

Gnáth, huaraib, ar gressaib gal
glenaid luch inna línsam ;
os mé, du-fuit im lín chéin
dliged ndoraid cu ndronchéill.

Fuachaidsem fri frega fál
a rosc, a nglése comlán ;
fuachimm chéin fri fégi fis
mu rosc réil, cesu imdis.

Faelidsem cu ndéne dul
hi nglen luch mua gérchrub ;
hi tucu cheist ndoraid ndil
os mé chene am faelid.

Cia beimmi amin nach ré
ní derban cách a chéle :
maith la cechtar nár a dau ;
subaigthius a oenurán.

Hé fesin as choimsid dán
in muid du-ngní cach oenláu ;
du thabairt doraid du glé
for mu mua céin am messe.

Le blanc Pangur et moi,
nous avons chacun nos occupations ;
il a l'esprit tourné vers la chasse,
et moi, je l'ai vers mon art.

J'aime, et cela vaut mieux que toute gloire,
avoir mon petit livre, être assidu à l'étude ;
le blanc Pangur ne m'envie pas,
il aime ses occupations puériles.

Ce n'est pas une histoire fatigante :
quand nous sommes ensemble dans notre maison
nous avons des jeux sans fin
où exercer notre talent.

C'est l'habitude que, de temps à autre, après une lutte valeureuse,
une souris tombe dans son filet ;
quant à moi, ce qui tombe dans mon filet,
c'est une règle difficile à comprendre,

Il dirige vers le mur de clôture
son œil au parfait éclat ;
c'est vers la science ardue que je dirige
mon œil clair, bien qu'il soit très faible.

Il se réjouit, et il a des mouvements vifs
quand une souris tombe entre ses griffes acérées ;
quand je comprends une question aimable et difficile
je me réjouis de mon côté.

Bien que nous soyons toujours ainsi,
aucun de nous ne dérange l'autre ;
chacun de nous aime son occupation
et s'amuse de son côté.

Il est le propre maître
du travail qu'il fait tous les jours ;
quand j'ai compris clairement une difficulté
mon propre travail est accompli [20].

Ce poème a été écrit au début du IXe siècle. Aussi ancien est un autre poème qui raconte les soucis de la vieillesse ainsi que les souvenirs de jeunesse, de beauté et d'amour. C'est la *Lamentation de la Vieille de Béara* :

Aithbe clamsa bés mora ;
sentu fom-dera croan ;
toirsi oca cía do-gnéo,
sona do-tét a loan.

Is mé Caillech Bérri, Buí ;
no meilinn léini mbithnuí ;
in-díu táthum dom seimi,
ná melainn cid aithléini.

It moíni
cartar lib, nídat doíni ;
sinni, ind inbaid marsaimme
batar doíni carsaimme.

Batar inmaini doíni
ata maige 'ma-ríadam ;
ba maith no-mmeilmis leo,
ba becc no-mmoítis íaram.

In-díu trá caín-timgairid,
ocus ní mór nond-oídid ;
cíasu becc don-indnaigid,
is mór a met no-mmoídid.

Carpait lúaith
ocus eich no beirtis búaid,
ro boí, denus, tuile díb :
bennacht for Ríg roda-úaid !

Tocair mo choirp co n-aichri
dochum adba dían aithgni (?) :
tan bas mithig la Mac nDé
do-té do brith a aithni.

Ot é cnámacha cáela
ó do-éctar mo láma ;
ba inmain dán do-gnítis :
bítis im ríga rána.

Ó do-éctar mo láma
ot é cnámacha cáela,
nídat fiú turcbáil, taccu,
súas tarsna maccu cáema.

It fáilti na ingena
ó thic dóib co Beltaine ;
is deithbiriu damsa brón :
sech am tróg, am sentainne.

Ní feraim cobra milis ;
ní marbtar muilt dom banais ;
is bec, is líath mo thrilis ;
ní líach drochcaille tarais.

Ní olc lim
ce beith caille finn form china ;
boí mor meither cech datha
form chinn oc ól daglatha.

Is labar tonn mora máir
ros-gab in gaim cumgabáil :
fer maith, mac moga, in-díu
ní freiscim do chéilidiu.

Sam oíted i rrabamar
do-miult cona fagamur ;
gaim aís báides cech nduine,
domm-ánaic a fochmuine.

Rom-boí denus la ríga
oc ól meda ocus fina ;
in-diu ibim medcuisce
eter sentainni crína.

Tonn tuili
ocus ind í aithbi áin :
a ndo-beir tonn tuili dait
beirid tonn aithbi as do láim.

Tonn tuili
ocus ind aile aithbi :
dom-áncatarsa uili
conda eolach a n-aithgni.

Céin mair insi mora mair :
dosn-ic tuile iarna tráig ;
os mé, ní frescu dom-í
tuile tar éisi n-aithbi.

Le reflux est venu vers moi comme une mer ;
la vieillesse m'a jaunie
et, bien que je m'en afflige,
elle s'approche joyeusement de sa proie.

Je suis Buí, la vieille de Beara,
qui portait autrefois une tunique toujours neuve ;
maintenant, à cause de mon âge
je n'ai pas même une tunique usée.

Ce sont les richesses
que vous aimez, ce ne sont pas les gens ;
nous, quand nous vivions,
ce sont les gens que nous aimions.

Aimables étaient les hommes
dont nous avons parcouru les plaines.
Chez eux nous avons bien vécu
et ils ne s'en sont que peu vantés.

Aujourd'hui, vous ne savez que réclamer.
Vous ne donnez pas beaucoup,
et bien que vous donniez peu,
vous vous vantez beaucoup.

Des chars rapides
et des chevaux qui emportaient le prix
il y en avait, il fut un temps, de grandes quantités.
Bénédiction au roi qui les donnait.

Mon corps est plein d'amertume
et cherche une demeure connue.
Quand le fils de Dieu pensera qu'il en est temps,

qu'il vienne chercher son dépôt (?).

Osseux et maigres
à voir sont mes bras.
L'art qu'ils pratiquaient était agréable :
ils entouraient des cous de rois glorieux.

Quand on voit mes bras
qui sont osseux et maigres,
ils ne sont pas dignes, je le déclare,
d'entourer de gracieux jeunes gens.

Les jeunes filles sont heureuses
quand leur vient le Premier Mai,
mais la douleur me convient mieux,
car en plus d'être misérable, je suis vieille.

Je ne répands plus de douces paroles ;
on ne tue plus de moutons pour mon mariage ;
on n'est pas fâché de voir couverte d'un voile
ma chevelure rare et grise.

Il n'est pas mauvais pour moi
que j'aie sur la tête un voile blanc.
J'en avais plusieurs, multicolores,
quand nous buvions de la bonne bière.

Bavarde est la vague de la grande mer ;
c'est l'hiver qui la soulève :
ni d'homme noble, ni de serviteur
je n'attends aujourd'hui de visite.

L'été de la jeunesse dans lequel nous étions,
nous l'avons passé avec l'automne ;
l'hiver de la vieillesse, qui noie chaque homme,
pour moi sont venus ses premiers mois.

J'ai eu mon temps avec les rois,
buvant l'hydromel et le vin.
Aujourd'hui je bois de la cervoise
parmi des vieilles femmes décrépites.

La vague de la mer
et le reflux rapide ;
ce que la vague du flot t'apporte,
la vague du reflux l'emporte de ta main.

La vague de la mer
et la seconde, celle du reflux,
elles viennent toutes à moi

de manière que je les reconnaisse.

Bienheureuses les îles de la grande mer ;
le flot leur arrive après le reflux ;
quant à moi, après le reflux
je n'attends aucun flot [21].

Il y a aussi un vieux récit qui nous raconte des amours contrariées et rappelle l'histoire tragique d'Héloïse et Abélard. Il date encore du IXe siècle : Liadan et Cuirithir étaient deux amoureux, mais Liadan entra au couvent. Son amant la suivit, et ils se mirent sous le patronage de saint Cummine le Grand qui leur permit tout d'abord de converser, mais non de se voir. Enfin il leur permit de dormir ensemble, avec un enfant entre eux, afin qu'ils ne fissent pas de mal. C'est un exemple de *mulieris consortium*, forme d'ascétisme en usage dans l'ancienne Irlande et ailleurs. Ils ne résistèrent pas à cette épreuve : Cuirithir fut envoyé dans un monastère, puis il partit pour l'exil au-delà des mers. Voici la *Lamentation de Liadan* :

Cen áinius
in gním í dorigenus,
an ro carus ro cráidius.

Ba mire
nád dernad a airer-som
mainbed omun ríg nime.

Nibu amlos
dosom an dál dúthracair
ascnam sech phéin i Pardos.

Bec mbríge
ro chráidi friumm Cuirithir ;
frissium ba mór mo míne.

Mé Liadan ;
ro carussa Cuirithir ;
is fírithir adfiadar.

Gair básа
i comaitecht Chuirithir ;
frissium ba maith mo gnássa.
Céol caille
fom-chanad la Cuirithir.
la fogur fairge flainne.

Do-ménainn
ni cráidfed frimm Cuirithir
do dálaib cacha dénainn.

Ní chela
ba hésium mo chride-sherc,
cia no carainn cách chena.

Deilm ndega
ro thethainn mo chridese ;
ro fes nicon bía cena.

Sans joie
est l'action que j'ai faite ;
ce que j'ai aimé, je l'ai blessé.

C'était folie
que de ne pas faire sa volonté,
si ce n'est par crainte du roi des cieux.

Ce n'était pas sans profit,
que ce qu'il désirait :
atteindre sans peine le Paradis.

C'est une petite chose
qui tourna Cuirithir contre moi ;
j'étais très gentille à son égard.

Moi, Liadan,
j'ai aimé Cuirithir,
c'est aussi vrai que ce que l'on dit.

Je n'ai été que peu de temps
en compagnie de Cuirithir.
Ma présence lui était agréable.

La musique de la forêt
chantait pour Cuirithir et pour moi,
et le chant de la mer furieuse.

Je pensais
que rien n'aurait indisposé Cuirithir contre moi,
de tout ce que je faisais.

Ne le cache pas :
c'était lui l'amour de mon coeur,
même si j'ai aimé aussi tous les êtres.

Une tempête de feu
a détruit mon cœur :
Je sais que je ne vivrai pas sans lui [22].

Un exemple supplémentaire de poésie personnelle est apporté par un commentaire, à la fois humoristique et touchant, sur la prédication humaine. Un moine se lamente sur sa distraction pendant la prière :

Is mebul dom imrádud
a méit élas úaimm ;
ad-águr a imgábud
i lló bratha bríain.

Tresna salmu sétaigid
for conair nád cóir :
reithid, búaidrid, bétaigid
fíad roscaib Dé móir,

Tre airechtu athlama,
tre buidne ban mbóeth,
tre choillte, tre chathracha —
is luaithiu ná in góeth,

Tresna séta sochraide
ind ala fecht dó,
tre dimbitte dochraide
fecht aile (ní gó).

Cen ethar 'na chlóenchéimmim
cingid tar cech ler ;
lúath linges 'na óenléimmim
ó thalmain co nem.

Reithid (ni rith rogaíse)
i n-ocus, i céin ;
iar réimmennaib robaíse
taidlid día thig féin.

Ce thríalltar a chuimrechsom
nó geimel 'na chois,
ni cunnail, ni chuimnechsom
co ngabad feidm fois.

Fóebur ná fúaimm flescbuille
ni- tráethat co tailc ;
slemnithir eirr n-escuinge
oc dul as mo glaicc.

Glas, nó charcar chromdaingen,
nó chuimrech for bith,
dún, nó ler, nó lomdaingen
mín-astat día rith.

Táet, a Chríst choím chertgenmnaid
díanid réil cech rosc,
rath in Spirta sechtdelbaig
día choimét, día chosc.

Follamnaig mo chridesea,
a Dé dúilig déin,
corop tú mo dilesea,
co ndernar do réir.

Rís, a Chríst, do chétchummaid :
ro bem imma-llé ;
nita anbsaid éccunnail,
ni inonn is mé.

C'est une honte comme mes pensées
s'en vont loin de moi ;
je crains un grand danger
au jour du Jugement dernier.

Pendant les psaumes mes idées s'en vont
sur le chemin qu'il ne faut pas.
Elles courent, dérangent, se conduisent mal
sous les yeux du Dieu suprême.

Dans les assemblées animées,
dans la compagnie de femmes folles,
par les déserts et par les villes,
plus rapides que le vent...

Par des chemins agréables
d'abord,
par des endroits sauvages ensuite,
telle est leur manière.

Sans bateau dans leur route perverse,
elles traversent toutes les mers ;
elles sautent rapidement, d'un seul bond,
de la terre au ciel.

Elles courent (ce n'est pas une course très sage)
au près et au loin.
Après des courses vagabondes
elles s'en retournent chez elles.

Bien que l'on cherche à les retenir,
ou à leur enchaîner les pieds,
elles n'ont ni constance ni compréhension
sur la nécessité de rester tranquilles.

Ni arme tranchante ni fouet
ne les retient fermement ;
elles sont aussi glissantes qu'une queue d'anguille
me filant entre les doigts.

Ni chaîne ni donjon sûr,
ni lien d'aucune sorte,
ni forteresse, ni mer, ni prison nue
ne peuvent retenir leur course.

Viens ô Christ vraiment chaste et doux,
pour qui chaque œil est clair.
Puisse la grâce de l'Esprit à sept formes
le veiller et le garder.

Gouverne ce cœur qui est le mien,
ô Dieu zélé de création,
pour que tu sois mon amour
et que je fasse ta volonté,

Puissé-je gagner, ô Christ, d'être en ta compagnie :
que nous soyons ensemble ;
tu n'es ni inconstant ni volage,
tu n'es pas comme moi [23].

Le latin a naturellement été la première langue littéraire des moines, et les premiers textes écrits que nous ayons sont dans cette langue, à commencer par les écrits de saint Patrick lui-même, les œuvres de saint Colomban et la *Vita Columbae* d'Adamnán, dont il a été question *supra* (p. 202, 215 et suiv.). Ce n'est que graduellement que la langue vernaculaire entra dans l'usage, en prose aussi bien qu'en vers, et tout d'abord pour écrire des gloses sur un texte latin, comme dans les fameux recueils de gloses de Wurtzbourg, de Milan et de Saint-Gall, Mais depuis le début du VIIIe siècle, des traités en prose sont écrits en irlandais [24]. Le premier est une homélie sur la messe conservée dans un manuscrit de Cambrai, écrit à la fin du VIIe siècle. Le *Livre d'Armagh* contient de longues notes en irlandais du début du VIIIe siècle et l'auteur s'excuse en cette occasion de faire usage de l'irlandais :

> *Finiunt haec pauca per scotticam imperfecte scripta non quod ego non potuissem romana condere lingua sed quod vix in sua scotica hae fabulae agnosci possunt. Sin autem alias per latinam degestae fuissent non tam incertus fuisset aliquis in eis quam imperitus quid legisset aut quam lingam sonasset pro habundantia scotaicorum nominum non habentium qualitatem.*

Dans la *Vie tripartie de saint Patrick* (vers 900) nous avons une narration continue en prose irlandaise.

Un bel exemple de prose en langue vernaculaire est encore, dans la tradition monastique, la *Fís Adamnán* ou « Vision d'Adamnán » qui appartient à un groupe de textes dérivant de sources hébraïques et chrétiennes et décrivant des visions célestes et infernales survenues à de saints hommes. Ces visions apportent un témoignage intéressant sur ce qui était lu et étudié en Irlande au VIIIe et au IXe siècle, et il semble que les textes apocryphes, condamnés ailleurs, continuèrent à y être en faveur.

Saint Adamnán, qui est l'auteur de la *Vita Columbae*, la belle *Vie* latine de saint Columcille, était abbé d'Iona, le dixième à succéder à Columcille, son fondateur. On lui attribue une vision du Ciel et de l'Enfer dont le texte, sous sa forme actuelle, remonte au Xe siècle. C. S. Boswell va jusqu'à dire que l'auteur inconnu dépasse tous les autres précurseurs de Dante, et Seymour partage cette opinion [26]. La Vision d'Adamnán est éloquente et simple : du point de vue du style et de la structure, c'est probablement ce que nous avons de mieux jusqu'au XIIe siècle.

L'âme d'Adamnán quitta son corps et elle fut portée par son ange gardien au Ciel et en Enfer. L'armée du Ciel est décrite : les apôtres et la sainte Vierge entourent le Christ. À la droite de Marie sont les vierges saintes et il « n'y a pas de grand espace entre elles ».

> Bien que soient grandes et merveilleuses la lumière et la clarté au pays des saints, ainsi que nous l'avons dit, c'est encore mille fois plus merveilleuse qu'est la lumière dans la plaine de l'armée céleste autour du trône du Seigneur lui-même, supporté par quatre piliers de pierre précieuse. Bien que personne n'entendît autre chose que la belle harmonie de ces quatre piliers, cela suffisait au bonheur. Trois jolis oiseaux sont perchés sur la chaire en présence du Roi, et leur devoir consiste à garder leur esprit toujours tourné vers leur Créateur. Ils chantent les huit heures, louant et glorifiant le Seigneur, et un chœur d'archanges les accompagne. Les oiseaux et les anges commencent la musique et toute l'armée céleste répond, à commencer par les saints et les vierges saintes.
>
> Au-dessus du Roi de gloire assis sur son trône, il y a une arche puissante, comme un casque travaillé ou un diadème royal. Si un œil humain pouvait le voir, il serait immédiatement dissous. Il y a trois zones autour de lui et on ne peut pas décrire ce qu'elles sont. Six mille fois six mille êtres en forme de chevaux et d'oiseaux entourent le siège de feu, qui éti ncelle éternellement.
>
> Il n'est pas possible de décrire le puissant Seigneur qui est assis sur le trône royal. Seul lui peut le faire, à moins qu'il ne le dise aux ordres célestes ; car personne ne dira son ardeur et son énergie, son éclat et son brillant, sa dignité et sa beauté, sa constance et sa solidité, le nombre des anges et des archanges qui lui chantent leur musique... Et quiconque regarderait autour de soi, à l'est et à l'ouest, au nord et au sud, trouverait de chaque côté le noble visage sept fois plus brillant que le soleil. Il ne verra, ni forme humaine, ni

tête, ni pied, mais une masse de feu étincelant de par le monde, devant qui chacun craint et tremble [26].

Après la description de la citadelle il est question de ceux qui sont à l'extérieur des portes, attendant le Jugement dernier. Un rideau de feu et un rideau de glace pendent à l'entrée et ils se heurtent avec un bruit terrifiant aux oreilles des pécheurs. Mais pour l'armée céleste à l'intérieur, le bruit est entendu comme une belle et douce musique.

Il y a sept cieux et six portes par lesquelles les âmes doivent passer. Quand Adamnán eut vu tout cela, il fut transporté en Enfer, dans le Pays des Tourments, par un pont qui traversait une vallée de feu. Les divers tourments endurés par ceux qui s'étaient rendus coupables de péchés de toutes sortes sont décrits comme dans l'*Inferno*. Puis, après qu'on eut tout montré à Adamnán, son âme fut ramenée au Ciel en un clin d'œil. Mais quand elle pensa y rester, la voix de l'ange gardien l'avertit d'avoir à retourner dans le corps qu'elle avait quitté, et d'aller dire dans les assemblées et les congrégations, aux laïques et aux clercs, les récompenses du Ciel et les peines de l'enfer, telles que l'ange les lui avait révélées.

Le motif de l'Autre Monde et de la *Vision* dans la littérature chrétienne sont même parodiés dans une excellente satire appelée la *Vision de Mac Conglinne* [27], composée au XIIe siècle par quelque érudit ayant perdu ses illusions, et dont l'esprit et la vigueur oblige à la comparaison avec la « Cour de Minuit » de Brian Merriman. Le répertoire généalogique des *filid*, les descriptions poétiques de Mag Mell, les visites faites à des héros mortels par des jeunes filles de l'Autre Monde, et même la Bible, tout cela est tourné en dérision par ce satiriste anonyme qui semble suivre la mode des troubadours.

Cathal, roi de Munster, était possédé par le démon de gloutonnerie, si bien qu'il dévorait d'immenses quantités de nourriture. Il y avait cependant en ce temps-là un clerc du nom de Ainiér Mac Con Glinne, qui était fameux par ses dons de satire et de panégyrique. Un samedi soir, alors qu'il poursuivait sa lecture à Roscommon, il eut envie d'abandonner l'étude pour la poésie et il décida d'aller comme poète de cour chez Cathal, dans l'espoir d'avoir abondamment à manger, car il aimait la bonne nourriture. Le matin, il partit pour Cork, et à la tombée de la nuit il arriva à l'hôtellerie du monastère. Il trouva la porte ouverte, malgré le vent et la pluie, et il n'y avait personne pour servir. La couverture était pleine de poux et de puces. Le bain n'avait pas été vidé depuis la nuit précédente et les pierres chauffantes n'avaient pas même été enlevées.

Personne ne venant lui laver les pieds, l'érudit se les lava lui-même dans le bain sale et il se coucha pour dormir. Mais les poux et les puces étaient aussi nombreux que les grains de sable de la mer, ou que les étincelles du feu, ou que les gouttes de rosée d'un matin de mai, ou que les étoiles

dans le ciel. Il ne pouvait dormir. Il prit son psautier et se mit à chanter des psaumes « et les érudits et les livres de Cork racontent que le son de la voix du savant fut entendu à mille pas au-delà de la ville, chantant ses psaumes, par mystère spirituel, en dia-psaumes, en sym-psaumes et en décades, avec des paters et des cantiques à la fin de chaque cinquantaine ».

L'abbé, Manchín, envoie un serviteur porter la ration des hôtes, qui consiste en une coupe de cervoise. Mac Con Glinne satirise cette maigre chère et la refuse. Sa conduite est rapportée à l'abbé, qui ordonne de le dévêtir, de le battre, de le jeter dans la Lee et de le laisser dormir nu à l'hôtellerie. Au matin il sera jugé par l'abbé et les moines de Cork, et il sera crucifié pour l'honneur de l'abbé lui-même, de saint Finnbarr et de l'Église. La première partie de cette sentence est exécutée et, le matin suivant, les moines se rassemblent dans l'hôtellerie. L'abbé veut qu'il soit crucifié immédiatement, mais il demande un jugement ; et bien qu'ils plaident contre lui avec beaucoup de sagesse et d'érudition, ils ne trouvent rien dans ses déclarations qui mérite la crucifixion. Il est donc conduit à son jugement sans la sanction de la loi. Mais il demande la permission de manger son viatique avant de mourir, et il lie l'abbé avec des cautions et des gages.

On lui apporte sa sacoche et il en sort deux miches de pain de froment et un morceau de jambon. Il prend la dîme du pain et de la viande, envisageant de la payer au clergé ou de la dispenser en aumônes, mais il décide que personne n'en a plus besoin que lui-même et que, pour ce qui est des moines de Cork, ce sont des cuistres, des voleurs et des charognards. Il ne veut pas, quand il passera de l'autre côté, que le diable lui reproche d'avoir payé la dîme. Le premier morceau qu'il mange est donc la dîme. Il finit de manger et on l'emmène, mais il continue à retarder son exécution en exigeant de boire de l'eau goutte à goutte de la pointe de sa broche. Finalement il accepte d'aller en toute humilité. On lui donne une hache et on lui fait couper et porter sur son dos jusque dans la prairie de Cork l'arbre de sa passion.

Comme les moines sont sur le point de le crucifier, Mac Con Glinne demande une faveur à Manchín, à savoir qu'il puisse avoir un dernier festin et un beau vêtement avant d'aller à la mort. Manchín le lui refuse et dit que, la soirée étant très avancée, il va être dépouillé des pauvres vêtements qu'il porte et être attaché à un pilier, en guise de première punition, en attendant le grand châtiment du lendemain. Les moines l'attachent au pilier et se retirent pour dîner, le laissant jeûner. À minuit un ange lui apparaît et lui fait avoir une vision. Le matin, quand Manchín et ses moines arrivent, Mac Con Glinne demande la permission de raconter la vision. Manchín refuse, mais les moines veulent l'entendre, et il commence à raconter. Le prélude est une généalogie rimée de Manchín en termes de nourriture :

Bennach dūn, a c(h)lérig, a c(h)lī cloth co cómgne,

Mac midbuilce mela, meic bela, meic bloince,
Meic buaidrén, meic brothchāin, meic borrthoraid brecbain,
Meic borrchrothi blāthi, meic blāithche, meic brechtāin,
Meic beōiri būaid mbainde, meic brocoti binde,
Meic cainninde caimme, meic shaille, meic imme,
Meic indrechtain lānmeith, meic lemnachtai immglain...

Bénis-nous, ô clerc, célèbre pilier d'enseignement,
fils du sac à miel, fils de sauce, fils de lard,
fils d'agitation, fils de bouillon, fils de beaux fruits brillants,
fils des amas de crème fraîche, fils de babeurre, fils de lait caillé,
fils de la bière, gloire des boissons, fils de l'agréable cervoise,
fils du poireau tordu, fils du bacon, fils du beurre,
fils de la saucisse grasse, fils du pur lait frais...

La vision qui suit est une parodie en vers des légendes de voyages. Mac Con Glinne part dans un bateau de lard sur un lac de lait frais :

Cōem in dúnad rāncamár
cona rāthaib robrechtán,
resin loch anall :
bā himm úr a erdrochat,
a chaisel bā gelchruithnecht,
a shondach bā sāill.

Uaitne slemnai seanchase,
sailghe saille súgmaire,
serndais imasech ;
sessa sena senchroti,
fairre finda firgrotha
foloingtis in tech.

Tipra d' fhin 'na fhiriarthar,
áibne beóri is brocóti,
blasta cech lind lān ;
lear do braichlis blāithlendai
ōs brú thopair thremantai
dorói dar a lar.

Atconnarc nī, in airchindech
cona brot(h) raig bōshaille
'má 'mnai mīadaig maíss ;
atconnairc in luchtaire
fo fínbiur in ardchori
'sa aehel ria ais.

> La forteresse où nous sommes arrivés est belle, avec des terrassements de crème épaisse, au-delà du lac. Le pont était de beurre frais, son mur de farine blanche, sa palissade de bacon.
>
> Des piliers lisses de vieux fromage, des appuis de bacon savoureux, disposés alternativement, de belles étendues de crème moelleuse, avec de blancs tas de lait caillé supportaient la maison.
>
> Derrière il y avait une source de vin, des rivières de bière et de cervoise ; chaque mare pleine était odorante. Il y avait une mer de malt odorant au bord d'une fontaine de lait aigre qui s'écoulait par la porte.
>
> J'ai vu quelque chose, le Chef en manteau de graisse de bœuf, outre la femme, noble et belle. Au-dessus du grand chaudron j'ai vu le grand chaudronnier avec sa fourchette sur son dos.

Il nous est dit qu'il y en avait beaucoup plus dans la vision que le texte n'en raconte ; et quand Mac Con Glinne eut terminé, Manchín annonça qu'il lui avait été révélé que la vision guérirait le roi Cathal de sa maladie et qu'il fallait que l'étudiant allât immédiatement chez lui. Mac Con Glinne réclame une récompense : « Ton corps et ton âme ne sont-ils pas une récompense suffisante ? » dit Manchín. L'étudiant répond qu'il ne se soucie pas de sa vie, car le ciel l'attend avec ses neuf degrés, les Chérubins et les Séraphins, et tous les fidèles chantant dans l'attente de son âme. Il faut qu'il ait pour récompense le manteau de l'abbé. Manchín refuse, mais les moines insistent et le manteau est placé sous la garde de l'évêque de Cork , dans l'attente de la guérison réussie de Cathal.

Il serait trop long de suivre ici l'histoire de la guérison, avec tout son excellent humour. Mac Con Glinne s'efforce d'obliger le malheureux roi à jeûner pendant deux nuits. Il fait alors préparer un banquet où il tient Cathal attaché au mur, puis il apporte la succulente nourriture. Quand il se met lui-même à manger le roi rugit, hurle et donne l'ordre de le mettre à mort. Mais Mac Con Glinne raconte sa vision dans deux poèmes qui sont deux nouvelles compositions sur le même thème et de nouvelles parodies du motif des *echtrae*. À cela il ajoute une fable, toujours en parodie, des visites faites aux mortels par des personnages des *Túatha Dé Dánann* et, là encore, le thème est alimentaire. C'est un excellent morceau d'humour et d'éloquence car en prose et en vers l'auteur se moque des légendes héroïques et mythologiques, des merveilles de l'Autre Monde, et des belles jeunes filles dont on décrit l'anatomie dans le détail. Les scribes eux-mêmes qui ont raconté les légendes sont satirisés : l'auteur rappelle solennellement les versions contradictoires d'épisodes divers, les érudits en donnant une et les livres de Cork une autre, pour tourner en dérision les fréquentes variantes des légendes. Le ton satirique se maintient tout au long de l'histoire, avec une gaieté qui ne se

dément pas et des descriptions de la gloutonnerie dans le paradis de nourriture où l'étudiant a voyagé. On imagine alors la détresse du roi affamé.

« À l'énoncé et à l'énumération des agréables, délicieuses et nombreuses nourritures présentées la bête sans foi ni loi qui habitait dans les entrailles de Cathal fils de Finguine surgit, et elle se léchait les lèvres en dehors de la bouche. » L'étudiant porta alors chaque morceau tentant aux lèvres du roi et, finalement, le démon de gloutonnerie bondit hors de la bouche, s'empara d'un des morceaux et se cacha sous une marmite. La marmite se retourna et le tint prisonnier. « Grâces soient rendues à Dieu et à sainte Brigitte », dit Mac Con Glinne, en mettant sa main droite sur sa bouche et sa main gauche sur la bouche de Cathal. On mit des bandes de lin autour de la tête de Cathal et on l'emmena. La maison fut vidée et brûlée de fond en comble, mais le démon s'échappa et se percha sur une maison voisine. Mac Con Glinne l'invita à se soumettre. Le démon répliqua qu'il serait bien obligé de le faire, bien qu'il ne le voulût pas. Si on lui avait permis de rester encore trois demi-années dans la bouche de Cathal, il aurait ruiné toute l'Irlande. N'avaient été la sagesse des moines de Cork et la multitude de leurs évêques et confesseurs (ceci est un trait ultime), n'avaient été la justice et l'honneur du roi, la vertu, la sagesse et le savoir de Mac Con Glinne lui-même, il aurait sauté dans la gorge de l'étudiant et ce dernier aurait été poussé dans toute l'Irlande, à coup de lanières et de fouet jusqu'à ce qu'il fût saisi par la faim. Mac Con Glinne fit le signe de la croix contre le démon avec son évangile et le démon s'enfuit dans l'air pour rejoindre l'armée infernale. Cathal récompensa Mac Con Glinne en lui donnant des vaches, des manteaux, des anneaux, des chevaux, des moutons, et il eut par surcroît le manteau de l'abbé.

Le motif de l'Autre Monde, qui a inspiré les *echtrai* (cf. *supra*, p. 171), fait aussi la matière des *immrama* (« voyages »). L'*immram* qui a eu le plus de succès est celui de Mael Dúin (*Immram Curaig Maíle Dúin* « le voyage en bateau de Mael Dúin »), source supposée de la célèbre *Navigatio Brendani* (cf. *supra*, p. 224 et suiv.). Dans un manuscrit cet *immram* est attribué à Aed Finn, « premier érudit d'Irlande » qui n'a pas été identifié. La légende n'est pas postérieure au Xe siècle.

Mael Dúin était un enfant naturel et il avait été élevé par la reine, qui était une amie de sa mère, et nourri comme l'un de ses propres enfants. Tout comme Oengus dans le récit de *La Courtise d'Étaín* il découvre par les sarcasmes d'un compagnon de jeu qu'il n'est pas son fils. Il apprend alors que son père, Ailill Ochair Aga, a été assassiné par des brigands de Leix. Il demande le chemin de cette ville et des sages lui assurent qu'il faut y aller par mer. Il se rend donc à Corcomroe (dans le présent comté de Clare) pour consulter un druide. Ce dernier lui indique le jour où il devait commencer la

construction de son bateau, le nombre de ceux qu'il devait emmener, à savoir dix-sept compagnons. Cependant, après qu'il eut mis à la voile, ses trois frères de lait rattrapèrent le bateau à la nage et on les prit à bord en violation du conseil du druide.

Ils voyagèrent tout le jour, jusqu'à minuit, et ils atteignirent une petite île d'où venait un grand bruit d'ivresse et de vanteries. Ils entendirent quelqu'un s'écrier qu'il était le meilleur guerrier car il avait tué Ailill Ochair Aga et personne de la famille n'avait encore vengé le crime. Les gens de Mael Dúin se réjouirent d'être venus tout droit à la maison du meurtrier. Mais, alors qu'ils parlaient tous ensemble, une tempête se leva et leur bateau fut emmené au large. Quand le matin se leva ils ne virent plus aucune terre. Mael Dúin reprocha à ses frères de lait de leur avoir valu cette malchance en les faisant désobéir à la recommandation du druide. Ils laissèrent alors leur barque aller là où Dieu voudrait la conduire, et leur voyage merveilleux commença. Le bateau les amena, après avoir traversé un océan infini, à de nombreuses îles merveilleuses, trente et une au total. Et dans les îles aussi bien qu'en pleine mer ils trouvèrent des prodiges dont la description prouve chez leur auteur une grande capacité d'imagination et un aimable sens de l'humour.

Dans la première île ils virent une multitude de fourmis, chacune aussi grosse qu'un poulain. Elles cherchèrent à les dévorer et ils s'enfuirent. Un autre jour ils trouvèrent quelques grands oiseaux et ils en prirent pour se nourrir. Un autre jour encore ils trouvèrent une bête semblable à un cheval avec des griffes acérées à ses sabots, et ils fuirent de terreur. L'île suivante était occupée par des démons qui faisaient une course de chevaux. Partout ils trouvent de la nourriture et de la boisson préparée à leur intention. Une branche cueillie par Mael Dúin porte trois pommes au bout de trois jours. Tous en mangent pendant quarante jours et sont rassasiés.

Ils trouvèrent une autre île entourée d'un mur de pierre. Quand ils s'en approchèrent un grand animal se dressa et courut tout autour de l'île. Mael Dúin crut qu'il allait plus vite que le vent. La bête alla au sommet de l'île et s'étendit sur le sol, les pattes en l'air. Elle se retournait dans sa peau, la chair et les os tournant et la peau restant tout à fait immobile ou, à un autre moment, c'était la peau qui tournait comme une meule, les os et la chair restant immobiles. Ils fuirent en hâte et la bête descendit sur la grève, leur jetant des pierres, dont l'une transperça le bouclier de Mael Dúin et se logea dans la quille du bateau.

Dans une île il y a des pommiers, avec des pommes d'or. Des porcs rouges dévorent les pommes pendant le jour et disparaissent dans le sol pendant la nuit. Les oiseaux de mer viennent alors et mangent les pommes. Mael Dúin dit qu'il ne peut leur arriver rien de pire qu'aux oiseaux, et ils vont à

terre. La terre est si brûlante qu'ils ont du mal à se tenir debout car les porcs dégagent de la chaleur. Ils remplissent le bateau de pommes et s'échappent.

Dans l'île suivante ils trouvent un festin préparé, et ils mangent et boivent. Il y a là un riche trésor gardé par un chat. L'un des frères de lait s'empare d'un bracelet d'or et le chat bondit à travers lui et le réduit en cendres. Plus tard ils arrivent dans une île habitée par un meunier hideux qui leur dit qu'il avait à moudre dans sa meule la moitié du grain d'Irlande, tout ce qui est donné à contrecœur. Dans une autre vivent des gens noirs de corps et de vêtement qui pleurent sans cesse. Le sort tombe sur l'un des deux frères de lait restants et il va à terre. Il devient tout de suite noir et pleure comme les autres. Deux autres compagnons sont envoyés pour le tirer de là et subissent le même sort. Quatre s'en vont alors et réussissent à ramener les deux derniers, mais non pas le frère de lait.

Après d'autres aventures, ils atteignent une île où ils trouvent un vieil homme qui a sa chevelure pour tout vêtement. Il leur dit qu'il est des hommes d'Irlande. C'est un pèlerin qui est arrivé là flottant sur une motte de terre que le Seigneur a fixée à cet endroit. La motte a grandi miraculeusement année après année et les âmes de ses enfants et des membres de sa famille se sont établies là dans les arbres sous la forme d'oiseaux. Tous sont nourris par le ministère des anges. Il prophétise que Mael Dúin et ses compagnons retourneront sains et saufs chez eux, à l'exception d'un seul. Ils s'en vont au bout de trois jours.

À un certain moment la mer est comme du verre, transparente et magnifique. À un autre moment elle est comme un nuage, si bien qu'ils craignent qu'elle ne les porte plus. Au-dessous d'eux il y a alors un pays merveilleux, avec de grandes forteresses. Une bête redoutable installée dans un arbre s'empare d'un bœuf et le dévore. Ils traversent ce pays dans la frayeur et s'enfuient. Un courant d'eau traverse l'air comme un arc-en-ciel. Ils passent au-dessous et pêchent un saumon dans l'eau qui est au-dessus de leur tête. Le courant d'eau tombe au fond et il ne coule pas du dimanche soir au lundi matin. Ils remplissent leur bateau de saumons et continuent leur chemin. Ils contemplent un pilier d'argent qui surgit de la mer et auquel est attaché un grand filet d'argent. Le bateau passe à travers une maille du filet. Diurán emporte un morceau du filet et il fait vœu de le déposer sur l'autel d'Armagh.

Ils atteignent finalement une île qui est en fait le pays des Femmes des *Echtrai*. Dix-sept filles leur y préparent un bain et l'une d'elles vient leur souhaiter la bienvenue et leur annoncer que la reine les invite dans la citadelle. On leur sert un banquet, et, quand ils ont fini de manger et de boire, chacun des compagnons de Mael Dúin prend une femme, pendant que Mael Dúin lui-même dort avec la reine. Au matin celle-ci les prie de rester là.

L'âge ne les atteindra pas, ils vivront éternellement et ils jouiront des plaisirs qu'ils ont connus là chaque nuit, sans aucune peine. L'un des compagnons de Mael Dúin devient triste cependant et il souhaite rentrer (comme dans l'*Echtrae Brain*), mais Mael Dúin veut rester. Les autres parviennent à le persuader et, un jour que la reine est absente, ils s'en vont. Elle se hâte vers la plage et lance à Mael Dúin une pelote de fil. Il la prend et la reine tire le bateau vers la terre (comme dans l'*Echtrae Brain* encore). Par trois fois elle agit ainsi à leur égard et Mael Dúin finit par dire que quelqu'un d'autre que lui doit s'occuper de la pelote de fil. Ils repartent et lorsque la reine lance sa pelote, c'est un autre homme qui la prend et à la main de qui elle adhère. Mais Diurán lui coupe le bras et ils s'éloignent [28].

Survient alors un épisode que Zimmer considérait à bon droit comme la source de l'attribution tardive à saint Brendan de Clonfert d'un voyage merveilleux [29]. Ils débarquent dans une grande île, dont une moitié est couverte d'ifs et de chênes et dont l'autre moitié est une plaine ouverte où paît un grand troupeau de moutons. Ils voient une petite église et une forteresse et, dans l'église, ils trouvent un vieux moine que sa chevelure recouvre complètement. C'est un des quinze disciples de saint Brendan de Birr qui étaient partis en pèlerinage et ont débarqué là. Tous sont morts, excepté lui seul (saint Brendan de Birr mourut en 565 de notre ère, saint Brendan de Clonfert en 576. Il n'est pas dit ici que le premier fit en personne le voyage, mais ce sont plutôt quinze de ses moines qui l'ont fait. Le second est connu pour avoir fait d'autres voyages et il a facilement pu devenir le sujet d'un *immram* régulier).

Dans la même île ils voient un oiseau géant mangeant le fruit d'une branche qu'il emporte dans ses serres. Il reçoit la visite de deux aigles qui lui enlèvent les poux de la tête et du corps et changent les vieilles plumes. Puis ils enlèvent quelques fruits qu'ils jettent dans un lac et l'écume de l'eau devient rouge. Le grand oiseau descend alors se baigner dans le lac. Après cela son vol est plus léger et plus fort : ils comprennent qu'il vient de se rajeunir conformément à la parole du prophète : *renovabitur ut aquilae iuventus tua* (*Psaume* CIII, 5). Diurán se baigna dans le lac et, depuis ce temps-là, il n'a jamais perdu une dent ou un cheveu de sa tête, et il n'a jamais non plus souffert de faiblesse ou de maladie.

Dans l'île suivante le troisième frère de lait trouva sa perte. Elle était habitée par des gens qui ne cessaient de jouer et de rire. Le sort tomba sur lui pour aller à terre et il se mit tout de suite à jouer et à rire comme les autres. Ses compagnons l'attendirent longtemps, puis l'abandonnèrent.

> Ils virent alors une île, qui n'était pas grande, entourée d'un mur de feu qui tournait tout autour de la côte. Une porte était ouverte dans le mur, et chaque fois que la porte passait devant eux ils voyaient toute l'île et tout ce

qu'elle contenait avec tous ses habitants, de nombreuses personnes ayant de beaux vêtements et des coupes d'or à la main quand ils festoyaient. Et ils entendaient leur musique faite pour boire de la bière. Ils restèrent pendant longtemps à regarder les merveilles qu'ils avaient sous les yeux, et qu'ils trouvaient délicieuses.

Ils visitent encore deux îles et, dans l'une d'elles ils rencontrent un ermite qui les invite à retourner chez eux. Il les prévient qu'ils trouveront le meurtrier du père de Mael Dúin, mais qu'ils devront l'épargner parce que Dieu les a sauvés de beaucoup de périls. En fin de compte ils voient un faucon irlandais volant vers le sud-est. Ils suivent son vol et, à la tombée de la nuit, ils arrivent à la première île d'où le vent les avait poussés en direction du large. On leur souhaita la bienvenue et ils racontèrent tous les miracles que Dieu leur avait montrés, selon la parole du prophète : *haec olim meminisse iuvabit*.

Mael Dúin retourne dans son pays et Diurán dépose l'argent sur l'autel d'Armagh. Ils racontent leurs aventures du commencement à la fin, avec tous les dangers et les périls auxquels ils ont été exposés sur mer et sur terre [30].

Les *Aventures* et les *Voyages* sont en relation avec l'Autre Monde et nous sommes ainsi ramenés au point d'où nous sommes partis : le cycle ossianique a aussi des origines mythiques alors que le cycle d'Ulster et le cycle des Rois sont à caractère héroïque. Si l'on essayait d'écrire une histoire de la littérature irlandaise ancienne, il n'y aurait rien sur l'histoire des idées. Il n'y aurait rien non plus sur les grands écrivains, car les récits en prose sont anonymes et, des poètes dont nous connaissons les noms, aucun ne sort de l'ordinaire. Ce qu'il y a de meilleur en poésie est anonyme aussi. Il n'y a aucune histoire dans le sens d'évolution ou de progrès mais plutôt une suite d'événements littéraires dans un certain degré d'ordre chronologique. Les limites de la littérature irlandaise ne sont pas larges : c'est l'imagination brûlante qui brille dans la description d'Etaín se lavant à la fontaine, ou Froech traversant une rivière à la nage, ou bien le bruit et le mouvement de la mer dans plusieurs poèmes ; le motif des amants maudits ; la figure héroïque de Cúchulainn, le destin tragique de son fils, tué par son propre père ; le récit vivant du festin dans une société héroïque telle que nous l'avons dans le *Festin de Bricriu* ou dans l'*Histoire du Porc de Mac Da Thó* ; la merveilleuse poésie de la nature et la poésie érémitique. Tels sont les éléments qui légitiment la reconnaissance de la littérature irlandaise et l'on doit encore inscrire au crédit des textes l'époque ancienne à laquelle ils appartiennent.

Contenu mis à part, on peut dire que la forme littéraire des légendes est particulièrement intéressante. Les plus anciennes narrations qui nous soient connues dans la tradition indo-européenne semblent avoir été composées en

prose, avec des dialogues en vers. Les vers étant fixes et immuables, la prose est laissée à la mémoire créatrice du conteur. C'était l'ancienne mode indienne et c'est aussi l'irlandaise. C'est ainsi qu'elle apparaît dans quelques épopées orales de l'Asie Centrale [31]. La légende irlandaise est en prose, mais quand les champions réclament le morceau du héros ils se saluent en vers. Quand Derdriu naît le druide prophétise en vers, et quand elle se lamente sur la mort de son amant, elle s'exprime en vers.

Dans l'Inde, et probablement en Grèce, cette forme ancienne a ouvert la voie à la poésie épique, de sorte que nous avons dans le *Māhābhārata* et chez Homère de longs poèmes narratifs. Mais en Irlande l'ancien style indo-européen a survécu jusque très avant dans le Moyen Âge, illustrant ce qui peut encore être prouvé de beaucoup de manières, à savoir le grand archaïsme de la tradition irlandaise *.

* Cet archaïsme suivit ou perdure dans la figure de la *banshee* ou « femme de l'Autre Monde » très tard dans le folklore ; voir Evelyne SORLIN, *Cris de vie, cris de mort. Les fées du destin dans les pays celtiques*, Helsinki, FF Communications, 1991, 346 p. La survivance du personnage dans le folklore breton est évoquée dans notre livre sur *La légende de la ville d'Is*, Rennes, Ouest-France, 2000, 336 p. (NdT).

NOTES

1. Cf. l'exposé de WINTERNITZ sur les historiens indiens : *Geschichte der indischen Literatur*, III, 81-82.
2. *SM*, 11.
3. G. SCHOEPPERLE, *Tristan and Isolt*, Londres, 1913.
4. Cf. *infra*, p. 315.
5. *EIHM*, p. 121 et suiv.
6. Éd. avec traduction Vernam HULL, New York, 1949.
7. Uisnech et Uisliu sont des formes facultatives du nom.
8. Éd. V. HULL, 45-46, §§ 8-9.
9. *Ibid.*, 49-50, §§ 17, 18-19.
10. Éd. R. THURNEYSEN, *MMIS*, VI, 14-16.
11. *MMIS*, III, 13-15 ; trad. GUYONVARC'H, *Ogam*, IX, 120-121.
12. D. A. BINCHY, qui a édité cette légende, y trouve peu de ressemblance avec l'histoire de Tristan. Voir *Scéla Cano meic Gartnáin*, p. XVII.
13. Éd. et traduction de Nessa NI SHÈAGHDHA, *Tóraigheacht Dhiarmada agus Ghráinne*, Dublin, 1967.
14. MURPHY, *Early Irish Lyrics*, 160-164, §§ 1-2, 11, 13, 15.
15. *DF*, II et III, Dublin, 1933, 1953.
16. *SG*, II, 96.
17. *SG*, II, 113.
18. *The Ossianic Lore and Romantic Tales of Medieval Ireland*, Dublin, 1961, 25.
19. *TP*, II, 295, § 1 et 3.
20. *TP*, II, 293-94.
21. *Early Irish Lyrics*, 74-82.
22. *Ibid.*, 82.
23. *Ibid.*, 38-45.
24. La langue des plus anciens traités de droit est antérieure mais la date à laquelle ils ont été mis par écrit pour la première fois n'est pas certaine (p. 243).
25. *IPD*, St. John D. SEYMOUR, *Irish Visions of the Otherworld*, p. 98 et suiv.
26. *IT*, I, 174-176 ; *EIL*, p. 133 et suiv.
27. Éd. Kuno MEYER, Londres, 1892.
28. MEYER a fait remarquer que ce motif est emprunté à l'histoire des Argonautes, *ZCP*, X, 360.
29. *ZfdA*, XXXIII, p. 295 et suiv.
30. H. P. A. OSKAMP a édité et traduit le texte avec un commentaire : *The Voyage of Mael Dúin*, Groningen, 1970.
31. Voir *GL*, III, p. 48 et suiv., N. K. CHADWICK et V. ZHIRMUNSKY, *Oral Epics of Central Asia*, Cambridge, 1969, p. 55 et suiv.

L'IRLANDE PRÉCHRÉTIENNE

23. Tumulus de New Grange ou *Brug na Bóinne* (Cté de Meath), sanctuaire païen. Tumulus mégalitique de date incertaine, remontant peut-être à 3000 av J.-C.

24. Tara. Vue aérienne de quelques-uns des terrassements de la colline de Tara dans le comté de Meath. Les deux enceintes circulaires sont incluses dans un ouvrage de terre connu sous le nom de Ráth na Ríogh.

25. Inscription oghamique sur pierre levée dans la péninsule de Dingle (Irlande).

L'IRLANDE CHRÉTIENNE

26. *Clochán* dans la péninsule de Dingle. C'est une survivance des petites cellules de moines, construites en pierres sèches en forme de ruches, connues sous le nom gaélique de *clochán* (pluriel *clocháin*, « petites maisons de pierres », en angl. *Beehive cells*). Les plus anciennes peuvent remonter au VIe siècle.

27. Oratoire de Gallerus (VIe ou VIIe siècle), près de Kilmalkedar (C^té^ de Kerry.)

28. Les îles Skellig (C^{té} de Kerry). Au 1er plan, le célèbre établissement chrétien monastique de Skellig Mikael, à huit milles au large de la côte du Kerry.

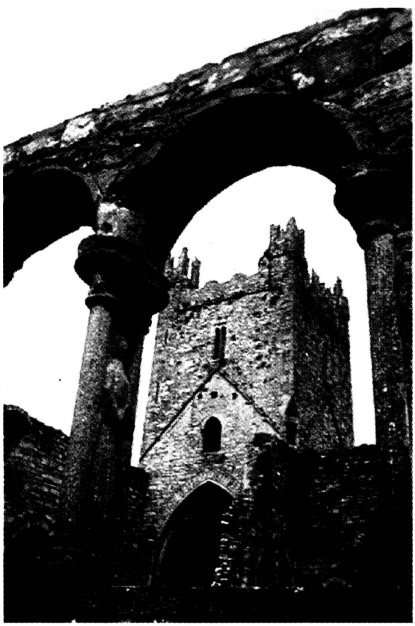

29. Abbaye cistercienne de Jerpoint (C^{té} de Kilkenny), fondée en 1180 par un roi d'Ossory. Elle appartient à la période de transition (vers 1160-1200) ou « romane primitive ». Le cloître, datant du XVe siècle, a été partiellement restauré.

LES TOURS RONDES D'IRLANDE

30. Tour ronde d'Ardmore (C^té^ de Waterford), d'une hauteur de 30 m. (Xe siècle). C'est l'une des tours les mieux conservées d'Irlande. Il y a sur le site trois pierres oghamiques et un ancien oratoire, avec les ruines d'une ancienne cathédrale romane.

31. Tour ronde (en gaélique *cloigtheach*, litt. « maison des cloches ») de Glendalough.

CHAPITRE XI

LA LITTÉRATURE GALLOISE

Ce que nous avons vu de la plus ancienne poésie galloise fait ressortir que seuls des fragments en ont subsisté : les traditions à demi-gardées en mémoire du Gododdin, les poèmes attribués à Taliesin, entre autres la belle lamentation attribuée à Owein ap Urien, les poèmes dialogués provenant des légendes perdues de Llywarch Hen et Cynddylan, quelques poèmes sur la nature et des vers gnomiques. La grande période de la poésie galloise appartenait encore à l'avenir, avec l'avènement des poètes de cour (*Gogynfeirdd*) au XIIe siècle et, plus tard, avec la célébrité de Dafydd ap Gwilym. Cependant l'inspiration poétique est moins bien attestée en Galles qu'en Irlande, bien que les contacts aient été étroits entre les deux pays.

Une figure légendaire, celle de Myrddin, est englobée dans des traditions qui la rattachent au roi irlandais Suibne Geilt, « Sweeney le fou ». Suibne, roi de Dal nAraide, prit part en 837 à la bataille de Moira et il passe pour avoir perdu la raison dans le tumulte de la mêlée. *Buile Shuibhne* (« la folie de Sweeney ») est l'histoire de sa vie dans le désert : le roi fou y pleure sa misère et décrit la forêt avec les animaux qui y errent. Myrddin passe, lui, pour avoir vécu au VIe siècle et avoir combattu du côté du vaincu à la bataille d'Afderydd (Arthuret, près de Carlisle) en 573. Lui aussi devint fou et s'enfuit dans la forêt de Celyddon (Calédonie). « Il y vécut pendant un demi-siècle, n'ayant d'autre compagnie que les arbres et les bêtes sauvages, portant le deuil de Gwenddoleu et craignant que Rhydderch ne vînt contre lui. Dans cet état de folie Myrddin acquit le don de prophétie [1]. »

En fait le nom a été inventé par mauvaise analyse de Caerfyrddin (Carmarthen), dont le second élément dérive de *moridunon*, « forteresse maritime ». Il est un poème dans lequel on s'adresse à lui sous le nom de Llallawc et de Llallogan Vyrdin, Ce nom devient Laloicen dans la *Vie de Jocelyn* de saint Kentigern, Lailoken dans deux autres légendes, par adaptation directe de l'épithète galloise [2]. Et l'histoire de Myrddin et de Suibhne

présente une variante celtique du thème de l'homme sauvage [3]. La plus ancienne référence à Myrddin est un poème du Xe siècle, *Armes Prydein*, et certains vers qui lui sont attribués peuvent aussi remonter à cette époque car la datation exacte de cette poésie anonyme galloise est difficile. D'autre part *Buile Shuibhne* est à peine antérieur au XIIe siècle. Mais l'emprunt a pu être mutuel, et le territoire de Dál Riata, en partie en Ulster oriental et en partie en Écosse, doit avoir été un centre d'échanges culturels. D'un côté comme de l'autre il est géographiquement très proche.

Comme l'ermite irlandais Marbán dans *Tromdám Guaire*, Myrddin avait un sanglier favori et, dans un poème, il s'adresse à lui :

Afallen beren a phren melyn
A dyf yn halar heb âr yn ei chylchyn;
A mi ddysgoganaf gad ym Mhrydyn
Yn amwyn eu terfyn â gwŷr Dulyn.
Seithlong y deuant dros lydan lyn,
A saith cant dros fôr i oresgyn.
O' r sawl y deuant nid ânt i gennyn
Namyn saith lledwag gwedi eu lletgyn.

Afallen beren a dyf tra Rhun
Cywaethlyswn yn ei bôn er bodd i fun
A' m ysgwyd ar fy ysgwydd a' m cledd ar fy nghlun,
Ac yng Nghoed Celyddon y cysgais fy hun.
Oian a barchellan, pyr bwyllud hun ?
Andaw di adar dyfr yn ymeiddun.
Tëyrnedd dros fôr a ddaw ddyw Llun.
Gwyn eu byd hwy Gymry o' r arofun.

Un doux pommier jaune pousse sur le promontoire, sans terre cultivée autour de lui. Je prophétise une bataille en Bretagne pour défendre le pays contre les hommes de Dublin. Sept navires viendront à travers la large mer, avec sept cents hommes, par la mer, pour la conquête. De tous ceux qui viendront contre nous, il n'en partira que sept aux mains vides après leur défaite.

Un doux pommier pousse derrière le Rhun. J'ai lutté sous lui pour plaire à une femme avec mon bouclier à l'épaule et mon épée à mon côté. Et dans le bois de Celyddon j'ai dormi mon sommeil, écoute, ô porcelet, pourquoi pensais-tu à dormir ? Écoute les poules d'eau à leur appariement : les seigneurs viendront par la mer un lundi. Heureux les Gallois dans leurs intentions [4].

C'est une matière vague, qui rappelle en partie la légende de Merlin, et qui est en partie prophétique. Le professeur Parry suggère que les poèmes originaux relatifs à Merlin ont été noyés dans la masse des prophéties. Car la prophétie a été au pays de Galles, jusqu'au XVe siècle, une mode littéraire

plutôt dans l'esprit de l'*Aisling* jacobite d'Irlande. C'était une prophétie née de la défaite, prédisant qu'un héros, Arthur, Cadwaladr, Owain, se lèverait pour délivrer son peuple, et beaucoup de ces poèmes prophétiques ont été attribués à Taliesin ou au Myrddin légendaire [5]. L'exhortation au porc favori, citée *supra*, est l'occasion d'une série de strophes commençant par « écoute, ô porcelet » et qui seraient postérieures aux autres car il y est question des invasions normandes en Irlande :

Oian a barchellan, oedd rhaid gweddi
Rhag ofn pum pennaeth o Norddmandi ;
A' r pumed yn myned dros fôr heli
I oresgyn Iwerddon dirion drefi.
Ef gwnahawd ryfel a dyfysgi
Ac arfau coch ac och ynddi.
Ac wyntwy yn ddiau a ddoant oheni
Ac a wnânt enrhydedd ar fedd Dewi.
A mi ddysgoganaf fyd dyfysgi
O ymladd mab a thad ; gwlad a' i gwybi
A myned i Loegrwys ddiffwys drefi,
Ac na bo gwared byth i Norddmandi.

Écoute, ô porcelet. Il nous faut prier,
par peur des cinq chefs de la Normandie.
L'un des cinq traversera la mer salée
pour conquérir l'Irlande aux belles résidences.
Il fera la guerre et le tumulte
et il y aura des armes rouges et des lamentations.
Ceux qui en reviendront
feront la révérence à saint David.
Je prédis qu'il y aura des troubles,
combat de fils et de père, tout le pays le saura.
Ils iront dans l'Angleterre déserte
et qu'il n'y ait jamais d'aide pour la Normandie [6] !

Les prophéties de Merlin présentent de l'intérêt du fait que cette sorte de vaticination est caractéristique et que la forme du vers a son importance dans l'histoire de la poésie galloise. Seule la rime finale est encore obligatoire [7] avec une division du poème en strophes de huit ou de douze vers. L'allitération et la rime interne sont fréquentes sans être obligatoires et nous sommes encore loin du système de la *cynghanedd*.

Avec le XIIe siècle commence la grande époque de la poésie galloise. Il est peut-être significatif que son début coïncide avec l'éclosion des écoles bardiques irlandaises et qu'il suive le règne de Gruffydd ap Cynan, roi de Gwynedd, dont la mère était fille d'un roi scandinave de Dublin. Il avait passé sa jeunesse en Irlande et on a supposé qu'il aurait amené des poètes et

des musiciens au pays de Galles [8]. Nous ne savons rien de la cause de l'événement en Irlande, mais il est de fait que, depuis le début du XIIe siècle, l'art poétique y a été pratiqué sous une forme plus stricte qu'auparavant. C'est à cette époque aussi que surgissent les grandes familles de bardes héréditaires : O'Daly, O'Higgins, O'Hussey, Macaward et autres, qui cultivaient une forme classique de langue et de diction restée immuable pendant cinq cents ans. Cela a dû être la conséquence du renouveau de l'érudition, sous le règne de Brian Boru, tandis qu'au pays de Galles le progrès des Gogynfeirdd est à passer au compte de la renaissance nationale sous le règne de Gruffydd. Mais il ne fait guère de doute qu'il y a un rapport entre l'apparition à peu près simultanée, dans les deux pays, d'écoles de poésie. Il y a aussi un rapport entre la forme stricte de la *cynghanedd* du pays de Galles et du *dán dírech* en Irlande [9].

Des écoles indigènes ont existé en Irlande depuis le passé le plus reculé. Les traités de métrique du Xe siècle prescrivent les mètres et la littérature héroïque qui devaient être étudiés chaque année pendant un apprentissage qui devait durer douze ans. Il y a tout lieu de penser qu'il y avait derrière cela une longue tradition [10]. Mais il semble aussi qu'il y ait eu de nouvelles écoles, au pouvoir de gens qui se sont emparés de la discipline poétique après la disparition de l'ancienne classe des *filid*. Il a dû se produire quelque chose d'approchant au pays de Galles.

La poésie bardique en Galles et en Irlande était en effet un art à la très haute technique, gouverné par des règles métriques strictes et des conventions de forme et de diction. Comme le dit Parry, le son est aussi important que le sens. Le thème normal et l'intention première en sont la louange d'un patron avec pour sujets son courage au combat, sa générosité, la gloire de ses ancêtres. En vertu de la convention établie l'œuvre poétique devient un métier [11].

Le plus ancien des poètes de cour dont l'œuvre ait survécu est Meilyr (vers 1100-1137) qui a composé une élégie sur Gruffudd ap Cynan. Son fils Gwalchmai fit la louange d'Owain Gwynedd, fils de Gruffudd, pour ses prouesses contre les Normands :

Ar gad gad greudde, ar gryd gryd graendde,
Ac am Dâl Moelfre mil fanieri ;
Ar lath lath lachar, ar bâr beri,
Ar ffwyr ffwyr ffyrfgawdd, ar fawdd foddi ;
A Menai heb drai o drallanw gwaedryar,
A lliw gwyar gwŷr yn heli.

Pour une bataille, une bataille plus sanglante, pour la terreur une terreur plus grande, et mille bannières autour de Tal Moelfre, une lance brillante contre une lance, javelot contre un javelot, furie contre furie,

noyade contre ceux qui noient. Le Menai sans marée à cause du flot de sang, couleur du sang des hommes sur la mer.

Le flot des allitérations et des rimes équivaut déjà ici à la *cynghanedd* dans ses effets, bien que les règles strictes n'en soient pas obligatoires.

Les princes eux-mêmes s'adonnent parfois à la poésie et il y a des poèmes de Hywel ab Owain Gwynedd, petit-fils de Gruffudd ap Cynan, en vers beaucoup plus vivants, et au contenu beaucoup plus magique que le travail plutôt formel des bardes professionnels. Dans l'un de ces poèmes, *Gorhoffedd Hywel ab Owain* (« La joie de Hywel ab Owain »), il loue Gwynedd, le royaume de son père :

Ton wen orewyn a orwlych bedd,
Gwyddfa Rhufawn Befr, ben tëyrnedd.
Caraf, drachas Lloegr, leudir gogledd heddiw.
Ac yn amgant Lliw lliaws calledd.
Caraf a' m rhoddes rybuched medd
Myn y dyhaedd mŷr, maith gyfrysedd.
Caraf ei theulu a' i thew annedd ymddi,
Ac wrth fodd ei rhi rhwyfaw dyhedd.
Caraf ei morfa a' i mynyddedd
a' i chaer ger ei choed a'i chain diredd,
A dolydd ei dwfr a' i dyffrynnedd,
A' i gwylain gwynion a' i gwymp wragedd.
Caraf ei milwyr a' i meirch hywedd,
A' i choed a'i chedyrn a' i chyfannedd.
Caraf ei meysydd a' i mân feillion arnaw
Myn yd gafas ffaw ffyrf orfoledd.
Caraf ei brooedd, braint hywredd,
A' i diffaith mawrfaith a' i marannedd...

La vague blanche écumante lave la tombe, demeure de Rhufawn Befr, chef des princes. J'aime aujourd'hui ce que hait l'Anglais, le brillant pays du Nord et les roseaux chuchotant près de la Lliw. J'aime ceux qui m'ont donné de l'hydromel en abondance. Là où les mers atteignent, en longues disputes, j'aime sa maison et sa forte demeure ; aller en guerre selon le plaisir du roi. J'aime ses marais et ses montagnes, son beau château près du bois et son beau troupeau ; les bords de ses eaux et ses vallées, et ses mouettes blanches et ses dames élégantes. J'aime ses soldats et ses chevaux bien formés, ses bois, ses forteresses et ses fermes. J'aime ses champs et leur petit trèfle, là où la renommée a été le grand bonheur. J'aime ses pays, privilège de brave, ses étendues désertes et ses trésors.

Un autre poème concerne une jeune fille :

Fy newis i, rhiain firain feindeg,

Hirwen, yn ei llen lliw ehöeg.
A' m dewis synnwyr, synio ar wreigiaidd,
Pen ddywaid o fraidd weddaidd wofeg.
A' m dewis gydran, cyhydreg â bun,
A bod yn gyfrin am rin, am reg.
Dewis yw gennyf i, harddliw gwaneg,
Y ddoeth i' th gyfoeth, dy goeth Gymraeg.
Dewis gennyf di ; beth yw gennyd di fi ?
Beth a dewi di, deg ei gosteg ?
Dewisais i fun fal nad atreg gennyf ;
Iawn yw dewisaw dewisdyn teg.

Mon choix, c'est une svelte et belle jeune fille, grande et aimable dans sa robe couleur de bruyère. Ma plus grande joie, c'est de regarder la jeune fille quand elle murmure des mots aimables. La part que j'ai choisie, c'est d'être avec une fille, d'être seul avec son mystère et son don. Mon choix, toi qui as la belle couleur de la vague, sage dans ta richesse, ton gallois est pur. C'est toi que j'ai choisie. Que suis-je pour toi ? Pourquoi te tais-tu, doux silence ? J'ai choisi une fille et je n'en suis pas triste. Il est bien de choisir une belle fille distinguée.

Il y a de la joie et de la simplicité dans ces poèmes. Ils se tiennent à l'écart de la poésie laudative des bardes professionnels qui cultivaient l'obscurité du style et l'archaïsme du vocabulaire. Quant à la métrique, elle est très strictement observée : neuf syllabes dans chaque vers et le premier vers de chaque couplet en ayant parfois dix ou onze ; des rimes finales partout, hormis dans quelques vers où une compensation est apportée par la rime interne du vers suivant. Le mètre est un *awdl* de *cyhydedd naw ban* (un couplet de neuf pieds à chaque vers), *cyhydedd hir* (un couplet de dix et de neuf pieds) et *toddaid* (onze et neuf avec rimes internes) avec une riche allitération et rime interne, ce qui nous met très près de la *cynghanedd* dans sa forme complètement achevée [12].

Un autre prince poète est Owain Cyfeiliog qui fut souverain du Powys de 1149 à 1195. Nous n'avons plus de lui qu'un poème dont le titre est *Hirlas Owain* (« la grande corne bleue d'Owain »). Le thème en est le banquet à la cour du prince, quand il appelle l'échanson pour qu'il remplisse tour à tour les cornes à boire des guerriers :

Dywallaw, fenestr, na fynn angeu
Corn can anrhydedd yng nghyfeddeu,
Hirlas buelin uchel freinieu,
Ariant a' i gortho, nid gortheneu ;
A dyddwg Dudur, eryr aereu,
Gwirawd gysefin o' r gwin gwineu ;
Oni ddaw i mewn o' r medd goreu,

Gwirawd ran o ban, dy ben faddeu.
Ar llaw Foreiddig, llochiad cerddeu,
Cyrdd cenynt ei glod, cyn oer adneu.
Dierchyr frodyr, fryd uchel ddeu
Diarchar arial, a dan daleu,
Cedwyr a' m gorug gwasanaetheu...
Moliant yw eu rhan, y rhei gynneu, —
Marwnad bid, neud bu newid y ddeu !
Och Grist ! Mor wyf drist o' r anaeleu
O goll Moreiddig, mawr ei eisieu !

Remplis, échanson, pour qu'il ne manque rien,
la corne blanche honorée au banquet,
la longue corne bleue au grand renom,
bordée de riche argent.
Et apporte à Tudur, aigle de bataille
le premier trait de vin rouge.
À moins que l'on n'apporte du meilleur hydromel,
qui coule de la coupe, ta tête le paiera !
Apporte à Moreiddig, protecteur des poètes,
dont les ménestrels chantaient la gloire, avant la froide tombe.
Ce sont deux frères sans peur, à l'esprit noble,
d'une force sans peur, aux nobles sourcils,
des guerriers qui se sont mis à mon service...
La louange est la part de ceux dont je parle.
Mais non, c'est la lamentation, car tous deux sont morts.
O Christ, je suis triste et dans la peine
à cause de la perte de Moreiddig. Comme j'ai besoin de lui [13] !

Mais le plus grandiose de cette époque des *Gogynfeirdd* est peut-être le poème qui en marque la fin, la célèbre *Lamentation de Llewelyn ap Gruffudd*, le dernier prince gallois, composée par Gruffudd ab yr Ynad Coch. Llywelyn fut tué dans l'assaut du château de Builth en 1282 et sa mort mit fin à tout espoir de liberté pour le pays de Galles. C'est le même désespoir qui ne devait toucher l'Irlande qu'à la fuite des comtes en 1607. Au pays de Galles, comme plus tard en Irlande, les poètes comprirent quel désastre avait accablé leur pays et anéanti les traditions de vie courtoise dont ils étaient tant tributaires. Ils crièrent leur tristesse. C'est la tristesse qui donne des ailes à l'auteur de ce poème, et il s'élève bien au-delà des limites de la louange professionnelle. Il dit au pays de Galles ce qui devait être si bien redit en Irlande par Owen Roe Macaward dans sa lamentation sur les comtes de Tyrone et de Tyrconnell :

Oer calon dan fron o fraw — allwynin
Am frenin, dderwin ddôr, Aberffraw.

Aur dilyfn a dalai o' i law,
Aur dalaith oedd deilwng iddaw...
Gwae fi am arglwydd, gwalch diwaradwydd ;
Gwae fi o' r aflwydd ei dramgwyddaw.
Gwae fi o' r golled, gwae fi o' r dynged,
Gwae fi o' r clywed fod clwyf arnaw.

Mon cœur est froid dans ma poitrine, de crainte et de pitié
pour le seigneur, porte de chêne, d'Aberffraw.
Sa main donnait de l'or fin.
Le chapelet d'or était son dû...
Malheur à moi pour mon seigneur, faucon incomparable.
Malheur à moi pour la tristesse de sa chute.
Malheur à moi pour la perte, malheur pour le destin.
Malheur à moi d'avoir appris la nouvelle de sa chute.

La lamentation atteint son paroxysme dans des vers célèbres au pays de Galles et qui expriment un grand deuil. La musique du vers, avec son élément élaboré, n'est pas ici un vain substitut de la poésie. Le son et le sens se combinent dans un flot d'éloquence inspiré par la colère et la douleur.

Poni welwch chwi hynt y gwynt a' r glaw ?
Poni welwch-chwi' r dêri' n ymdaraw ?
Poni welwch-chwi' r môr yn merwinaw -'r tir ?
Poni welwch-chwi' r gwir yn ymgyweiriaw ?
Poni welwch-chwi' r haul yn hwglaw' r awyr ?
Poni welwch-chwi' r sŷr wedi' r syrthiaw ?
Poni chredwch-chwi i Dduw, ddyniadon ynfyd ?
Poni welwch-chwi' r byd wedi' r bydiaw ?
Och hyd atat-ti, Dduw, na ddaw — môr dros dir !
Pa beth y' n gedir i ohiriaw ?
Nid oes le y cyrcher rhag carchar braw ;
Nid oes le y triger; och o' r trigaw !
Nid oes na chyngor na chlo nac agor,
Unffordd i esgor brwyn gyngor braw.

Ne voyez-vous pas le chemin du vent et de la pluie ?
Ne voyez-vous pas les chênes qui se heurtent ?
Ne voyez-vous pas la mer fouettant la terre ?
Ne voyez-vous pas la vérité en train d'accoucher ?
Ne voyez-vous pas le soleil qui se hâte dans le ciel ?
Ne voyez-vous pas les étoiles qui sont tombées ?
Ne croyez-vous pas en Dieu, hommes fous ?
Ne voyez-vous pas le monde en danger ?
O que cela vienne jusqu'à toi, ô Dieu, la mer noyant la terre !
Qu'y a-t-il pour nous retenir ici ?

Il n'y a pas d'endroit où fuir de la prison de la peur.
Il n'y a nulle pas où résider, malheur à la demeure !
Il n'y a ni conseil, ni clef, ni ouverture,
ni rien pour délivrer nos âmes de l'emprise de la peur [14].

Les règles de l'allitération et de la rime connues sous le nom de *cynghanedd* n'ont pas encore atteint leur plein développement, mais l'effet produit ici revient pratiquement au même [15] et il vaudrait la peine que le lecteur entendît réciter cet extrait en gallois pour avoir une idée exacte de l'œuvre.

Les poèmes des *gogynfeirdd* étaient récités dans la salle par le *pencerdd* ou par le *bardd teulu*. Une autre distraction était apportée par le *cyfarwydd* ou conteur d'histoires. Des légendes qui étaient racontées alors, seules ont été conservées celles qui sont connues sous le nom de *Mabinogion* depuis que la célèbre traduction de Lady Charlotte Guest est devenue populaire. Mais le titre appartient en propre à quatre légendes, lesquelles sont connues dans les manuscrits comme étant les « branches des Mabinogion », de telle sorte qu'il est courant de parler des « quatre branches ».

Elles constituent une sorte de miracle dans la mesure où elles apparaissent au XIe siècle, anonymes, sans être annoncées par aucun texte qui fût comparable, et écrites magistralement, dans une prose simple, éloquente et très belle. Le style est très supérieur au contenu des légendes car la narration n'est pas toujours cohérente ou clairement motivée, et il n'y a pas de cohérence non plus dans la suite des quatre récits. L'histoire de Manawyddan fait suite à celle de Branwen et Pryderi apparaît dans les quatre branches. Il est question du mariage de Pwyll et Rhiannon dans Math. Mais les quatre histoires sont indépendantes et Pwyll et Math sont isolés. Et encore il est certain que les quatre branches du *Mabinogi* sont l'œuvre d'un seul rédacteur, c'est-à-dire quelqu'un qui avait rassemblé les fragments d'une tradition en train de disparaître et qui avait le don de la composition et le sens du style. Les deux récits les plus caractéristiques sont ceux de Branwen et de Math.

Matthew Arnold a été le premier à dire des *Mabinogion* : « Le conteur médiéval met au pillage une antiquité dont il ne possède pas complètement le secret », et dans son étude sur *Math Fab Mathonwy*, W. J. Gruffydd a montré tout ce que l'on peut glaner dans le folklore irlandais et écossais contemporain pour jeter de la clarté sur la composition des *Mabinogion*. Il établit ainsi fortuitement une relation entre la tradition irlandaise du dieu Lug et celle du héros Finn Mac Cumaill. Toutefois son hypothèse voulant que les quatre branches aient tout d'abord été une suite de récits dont le héros central était Pryderi n'est pas convaincante. Dans ses *Gregynog Lectures* [16] Jackson a apporté, lui, quelque lumière en montrant d'une manière probante que les récits ont été compilés par des antiquaires après la perte de la tradition des *cyfarwyddiau* ou conteurs professionnels et qu'ils dérivent de sources diver-

ses : motifs du folklore international, de l'ancienne mythologie celtique et emprunts aux légendes irlandaises. La rédaction dont nous disposons est donc l'œuvre d'un auteur isolé et singulièrement doué.

La légende de Branwen, fille de Llŷr, a beaucoup à voir avec l'Irlande : Matholwch, roi d'Irlande, vient demander la main de Branwen, sœur de Bran le Béni, roi de Grande-Bretagne. Mais après avoir été reçue comme une reine en Irlande, Branwen a cruellement à souffrir en vengeance d'une injure faite à Matholwch pendant son séjour en Grande-Bretagne. Bran l'apprend et vient avec une armée pour la sauver. Des deux côtés les armées sont détruites dans la bataille qui suit et les sept Gallois survivants rapportent la tête de Bran et, finalement, l'ensevelissent à Londres.

Quelques épisodes de l'histoire font usage de motifs qui apparaissent dans les légendes irlandaises. Mac Cana en a fait une étude soignée et bien équilibrée, en insistant sur certains traits qui semblent avoir tout simplement été empruntés [17]. L'un d'eux, dont on a depuis longtemps reconnu l'origine irlandaise, est celui de la maison de fer [18]. Dans la légende de Branwen, Bran le Béni a donné à Matholwch un chaudron merveilleux qui rend la vie aux morts. Voici comment il l'a obtenu :

> La nuit suivante ils s'assirent ensemble : « Seigneur, dit Matholwch, d'où t'est venu le chaudron que tu m'as donné ? — Il m'est venu, répondit-il, d'un homme qui a été dans ton pays, mais je ne sais si c'est là qu'il l'a trouvé ! — Qui était-ce ? dit-il. — Llasar Laes Gyvnevit, dit-il. — Cet homme est venu ici d'Irlande, avec Kymideu Kymeinvoll sa femme. Ils s'étaient échappés de la maison de fer, en Irlande, lorsqu'on l'avait chauffée à blanc sur eux. Il me serait étrange que tu ne saches rien à ce sujet. — Je sais, seigneur, et tout ce que je sais, je vais te le dire. Un jour que j'étais à la chasse en Irlande, sur le haut d'une colline au-dessus d'un lac que l'on appelle lac du Chaudron, je vis sortir un homme grand et roux, ayant un chaudron sur son dos. C'était aussi un homme tout à fait monstrueux, avec la mauvaise mine d'un brigand. Sa femme le suivait. Et s'il était grand, sa femme était encore deux fois plus grande que lui. Ils se dirigèrent vers moi et me saluèrent. "Quel voyage est le vôtre ? — Voici, seigneur, le voyage que nous faisons, dit-il. Cette femme sera enceinte dans un mois et quinze jours. Celui qui naîtra d'elle, au bout d'un mois et demi, sera un guerrier complètement armé."
>
> « Je pris en charge leur entretien et ils furent une année avec moi. Cette année-là on ne me fit aucun reproche à leur sujet. Mais, à partir de là on m'en fit. Au bout du quatrième mois ils se rendirent eux-mêmes objets de haine et ils se virent refuser l'hospitalité dans le pays en ayant une attitude insultante, en faisant du tort et en causant des ennuis aux hommes et aux femmes nobles. À la suite de cela mes sujets se réunirent et me demandèrent de me séparer d'eux. Ils me donnèrent le choix entre mon peuple et ces gens.

> « Je confiai au conseil du pays le soin de décider ce qu'on en ferait. Ils ne seraient pas partis de bon gré et ce n'était pas non plus contre leur volonté, par force, qu'ils seraient partis. Dans cet embarras mon conseil décida de construire une chambre tout en fer, Quand la chambre fut prête, ils amenèrent tout ce qu'il y avait de forgerons en Irlande, tout ce qui possédait tenailles et marteaux, et ils firent entasser du charbon tout autour de la maison, jusqu'en haut. Puis ils leur firent servir abondance de nourriture et de boisson, à la femme, à l'homme et à ses enfants. Quand on sut qu'ils étaient ivres, on mit le feu au charbon autour de la maison et on fit jouer les soufflets après les avoir placés autour de la maison, avec un homme pour deux soufflets, jusqu'à ce que la maison fût chauffée à blanc au-dessus d'eux. Ils tinrent alors conseil au milieu de la chambre. L'homme y resta jusqu'à ce que la paroi de fer fût blanche. La chaleur devenant très grande il défonça alors la paroi d'un coup d'épaule et il sortit en jetant la paroi dehors, suivi de sa femme. Personne n'en réchappa, excepté lui et sa femme. C'est alors, je pense, seigneur, dit Matholwch à Bendigeit Vran, qu'il traversa la mer pour se rendre auprès de toi. — C'est alors, probablement, qu'il vint ici et me donna le chaudron. — Comment les as-tu accueillis ? — Je les ai dispersés de tous côtés dans le pays ; ils se multiplient et s'élèvent partout, et en armes, les meilleurs qu'on ait vus. »

Dans plusieurs légendes irlandaises la technique de la τειχοσκοπία est utilisée pour identifier les étrangers qui arrivent. Un guetteur décrit ce qu'il voit et, d'après sa description, quelqu'un qui connaît les arrivants dit qui ils sont. L'effet est parfois saisissant quand les groupes arrivent les uns après les autres et qu'ils sont de plus en plus magnifiques, avec un point culminant à l'arrivée de Cúchulainn lui-même par exemple dans le *Festin de Bricriu*, ou dans la description par Mac Roth à Fergus des guerriers qui s'approchent dans la *Táin Bó Cúalnge*[19]. *La Destruction de l'Auberge de Da Derga* introduit aussi le motif de la description d'une troupe arrivant à l'hôtel. Ingcél dit ce qu'il voit, et Fer Rogain identifie les guerriers d'après sa description. Dans ce long exposé un passage ressemble de très près à celui de l'épisode de Branwen :

> « J'ai été presque saisi de terreur à regarder ces trois hommes. Il n'y a rien qui soit plus étrange que les deux têtes chauves de chaque côté de l'homme à la chevelure : deux lacs de part et d'autre de la montagne ; deux peaux près d'un arbre ; deux bateaux remplis d'épines d'aubépine blanche sur une table ronde ; et un étroit courant d'eau, semblait-il, sur lequel le soleil brillait et qui tombait goutte à goutte. Il y avait derrière une peau, avec au-dessus un pilier de palais en forme de lance. Il y avait là la pleine charge d'un joug de charrue. Compare cela à quelque chose, ô Fer Rogain.

— Ce n'est pas difficile, dit Fer Rogain. C'est Mac Cécht fils de Snaide Teiched, champion de Conaire fils d'Eterscél. Mac Cécht est un bon guerrier. Il était couché sur son lit quand tu l'as vu. Les deux têtes chauves à côté de l'homme chevelu que tu as vu, ce sont ses deux genoux de part et d'autre de sa tête. Les deux lacs que tu as vus de part et d'autre de la montagne, ce sont ses deux yeux de part et d'autre de son nez. Les deux peaux que tu as vues de chaque côté d'un chêne, ce sont ses deux oreilles de chaque côté de sa tête. Les deux bateaux que tu as vus sur une table ronde, ce sont ses chaussures sur son bouclier. Le mince filet d'eau que tu as vu, brillant sous le soleil, c'est l'éclat de son épée. La peau disposée derrière est le fourreau de son épée. Le pilier de palais royal que tu vois est sa lance, et il brandit cette lance de telle manière que les deux extrémités se rejoignent. Et il en jette un coup quand il le veut. Mac Cécht est un bon guerrier [20]. »

Dans le *Mabinogi* de Branwen, les hommes de l'île des Forts (la Bretagne) sont aperçus par les porchers du roi alors qu'ils arrivent pour venger le mal fait à la reine. Les porchers viennent dire ce qu'ils ont vu :

Les porchers de Matholwch étaient sur le bord de la mer ce jour-là, allant et venant au milieu de leurs porcs. Et à cause de ce qu'ils voyaient sur les flots, ils allèrent chez Matholwch : « Seigneur, dirent-ils, porte-toi bien. — Dieu vous donne bien, répondit-il. Avez-vous des nouvelles ? — Oui, seigneur, des nouvelles étranges : nous avons vu un bois sur les eaux, à un endroit où nous n'avions jamais vu d'arbres. — Voilà une chose surprenante, dit-il. N'avez-vous vu que cela ? — Nous avons vu, seigneur, dirent-ils, une grande montagne à côté du bois, et elle marchait ; sur la montagne il y a un pic élevé, et un lac de chaque côté du pic. Le bois, la montagne, tout cela est en marche. — Oui, dit-il, il n'y a personne ici qui sache quelque chose à ce sujet si Branwen n'en sait rien. Demandez-lui. » Les messagers allèrent chez Branwen. « Princesse, dirent-ils, que penses-tu que soit tout cela ? — Bien que je ne sois pas princesse, dit-elle, je sais ce que c'est. Ce sont les hommes de l'île des Forts qui font la traversée après avoir appris mes peines et mon déshonneur. — Qu'est-ce que ce bois qu'on a vu sur la mer ? Ce sont des mâts et des vergues de navires, dit-elle. — Oh ! dirent-ils, et la montagne qu'on voyait à côté des navires ? — C'est Bendigeit Vran, mon frère, dit-elle, venant à gué. Il n'y avait pas de navire dans lequel il trouvât place. — Et que sont le pic élevé, et les lacs des deux côtés du pic ? — C'est lui qui regarde vers cette île et il est plein de colère. Les deux lacs de chaque côté du pic, ce sont ses deux yeux de chaque côté de son nez. »

Mac Cana a montré de manière convaincante que l'auteur de Branwen a fait des emprunts à la légende irlandaise et qu'il a inséré les anciens thèmes dans une nouvelle trame qui n'est pas toujours cohérente. Mais le résultat est

tout de même une réussite à cause de la grâce du style et de la magie dont il est tout pénétré.

Ces qualités sont sensibles encore et elles font bonne impression dans l'épisode final du *Mabinogi* de Branwen, quand les survivants de la grande bataille d'Irlande sont revenus au pays de Galles avec la tête coupée de Bran pour résider en Penvro [21]. C'était à l'origine un exposé sur le bonheur de l'Autre Monde mais le moine qui est l'auteur du *Mabinogi* ne semble pas l'avoir compris. L'exubérante fantaisie de la description irlandaise dans le *Voyage de Bran* et dans la *Maladie de Cúchulainn* fait place à une calme simplicité. On a dit aux héros qu'ils jouiront de ce bonheur pendant quatre-vingts ans, jusqu'à ce qu'ils aient ouvert la porte qui regarde sur Aber Henvelen vers la Cornouailles :

> Ils se dirigèrent vers Harddlech, s'y installèrent et se pourvurent à suffisance de nourriture et de boisson ; ils se mirent à manger et à boire. Trois oiseaux vinrent leur chanter un chant en comparaison duquel tous les autres étaient sans valeur. Les oiseaux étaient pour eux une vision lointaine au-dessus de la tête des vagues au-dehors, et ils leur étaient aussi distincts que s'ils avaient été avec eux. Ils furent sept ans à ce repas.
>
> Au bout de sept ans ils se dirigèrent vers Gualas, en Penvro. Ils eurent là un bel endroit royal, au-dessus des flots, et une grande salle. Ils entrèrent dans la salle. Ils virent deux portes ouvertes ; une troisième porte était fermée, celle qui donnait sur la Cornouailles : « Voilà, dit Manawyddan, la porte que nous ne devons pas ouvrir. » Ils y passèrent la nuit dans l'abondance et la joie. Quelles que fussent les souffrances qu'ils avaient vues, quelles que fussent celles qu'ils avaient eux-mêmes endurées, ils ne se souvinrent de rien, ni d'aucun chagrin au monde. Ils passèrent quatre-vingts années si bien qu'ils ne se rappelaient pas avoir passé de temps meilleur, ni plus agréable que celui-là. Ils n'étaient pas plus fatigués ; aucun d'eux ne remarquait que l'autre fût plus vieux pendant ce temps qu'au moment où ils y étaient venus. Il n'était pas plus pénible pour eux d'être avec la tête que pendant que Bendigeit Vran était vivant. C'est à cause de ces quatre-vingts années qu'on appelle ainsi la Réception de la Tête Sacrée (la Réception de Branwen et Matholwch est le nom de celle qui eut lieu quand ils allèrent en Irlande).

La grâce et l'élégance de cette prose font pour le lecteur tout le charme des *Mabinogion*. *Branwen* est en effet un récit bien réussi, mais *Math Fab Mathonwy* est un mélange de thèmes qui sont difficiles à débrouiller, ainsi que l'a montré Gruffydd. Ce sont les qualités formelles qui équilibrent le défaut de plan et de structure :

Math est seigneur de Gwynedd. Gwydion, fils de Don, lui dit que Pryderi, prince du Sud, a des porcs magiques, et il promet de les obtenir. C'est ce qu'il fait, changeant des champignons en chevaux, en chiens et en bou-

cliers qu'il marchande en échange des précieux porcs. Mais l'enchantement ne dure qu'un jour et Gwydion s'échappe avec ses trésors pendant que sa magie dure encore. Pryderi le poursuit et est tué en combattant contre Math.

Pendant l'absence de Math, Gwydion et son frère enlèvent la jeune fille qui a été le porte-pied de Math [22]. En punition, Math les change pendant plusieurs années de suite en daims, en porcs et en loups jusqu'à ce qu'ils aient expié leur crime.

Gwydion dit à Math de prendre comme porte-pied Arianrhod, fille de Don, la fille de sa sœur, mais le porte-pied doit être une vierge et il apparaît qu'elle ne l'est pas. L'enfant qu'elle met au monde est adopté par Gwydion et, à quatre ans, il est aussi grand qu'un garçon de huit ans.

Un jour, Gwydion emmena l'enfant voir sa mère, mais elle fut indignée qu'on lui rappelât ainsi sa honte, et elle jeta une malédiction sur le garçon, le condamnant à ne pas avoir de nom qu'elle ne lui en ait donné un elle-même. Gwydion et le garçon se déguisent alors en cordonniers et Arianrhod est abusée puisqu'elle nomme l'enfant elle-même *Lleu Llawgyffes* (« le Brillant à la main agile ») [23]. Elle le maudit alors en disant qu'il ne prendrait pas les armes avant qu'elle ne lui en ait donné. Gwydion créa par magie une flotte ennemie et arriva déguisé avec Lleu pour défendre Caer Arianrhod. Arianrhod leur donna des armes à cette fin et là-dessus les navires s'évanouirent. Trompée encore une fois, elle mit une malédiction sur son fils : il n'aurait pas de femme avant qu'elle ne lui en ait donné une.

Math et Gwydion firent pour Lleu une femme avec des fleurs et ils la nommèrent Blodeuwedd (« visage de fleurs »). Un jour que Lleu était loin de la cour, Grown Pebyr vint à Ardudwy en expédition de chasse. Blodeuwedd et lui tombèrent aussitôt amoureux l'un de l'autre et dormirent ensemble pendant trois nuits. Il lui dit d'essayer de découvrir comment on pourrait tuer Lleu.

Comme Dalila dans l'histoire biblique, Blodeuwedd persuada Lleu de lui dire son secret. Il avait le don de l'invulnérabilité magique et ne pouvait être tué ni dans une maison, ni à l'extérieur d'une maison, ni à cheval ni à pied. Il dit qu'il ne pouvait être tué que par une lance qu'on aurait mis un an à faire, uniquement pendant le temps de la messe du dimanche. Le seul moyen de le tuer serait qu'il fût debout, un pied sur le dos d'un bouc et l'autre sur le bord d'une cuve, et que l'on se servît de l'unique lance utilisable. Ici se combinent trois motifs folkloriques connus : la femme infidèle qui découvre le secret de son mari (*ST*, K 2213, 4, 1), les travaux antinomiques (*ST*, H 1050) et l'invulnérabilité unique (*ST*, 2310). Jackson fait cependant remarquer que la combinaison des deux derniers paraît archaïque et il signale le parallèle de Vritra dans le *Māhābhārata*. Ce dernier ne peut être tué ni de

jour ni de nuit, ni par une pierre, ni par un morceau de bois, ni par quoi que ce soit d'autre [24].

Au bout d'un an Blodeuwedd s'était arrangée pour que les conditions exigées fussent remplies et Grown Pebyr blessa Lleu de la lance empoisonnée. Il s'envola sous la forme d'un aigle et Gwydion se mit à sa recherche. Il le retrouva en suivant une truie qui se nourrissait des vers tombant de la chair de l'aigle moribond quand il était perché dans un arbre. Gwydion lui rendit la forme humaine et le guérit de ses blessures. Blodeuwedd fut changée en chouette et Grown Pebyr fut tué par Lleu.

Le *Mabinogi* de Math n'est pas une histoire réussie. Il n'y a pas de héros, hormis Lleu Llawgyffes dont les aventures sont les plus intéressantes. Mais Gwydion est plus « champion » que lui. Lleu peut être tué d'une certaine façon, mais l'auteur semble l'avoir oubliée lui-même car Lleu n'est pas tué, mais seulement transformé en aigle. Puis il guérit et prend sa revanche, Gwydion commence par être un vilain, ignominieusement puni. Et le héros Pwyll est le dernier de tous : il est pratiquement escroqué de ses porcs, et il se fait tuer en essayant de les reprendre. La naissance et les exploits de jeunesse de Lleu nous faisaient attendre une suite héroïque, mais tout ce qu'on nous donne est du folklore. Le nom du grand dieu des Celtes n'est ici qu'un simple emprunt et l'histoire n'est qu'un bon divertissement littéraire, légende populaire et féerique. Les hommes y sont changés en animaux ; on peut y créer une escadre ou une femme par magie ; les crimes y sont punis et la vertu y est récompensée.

KULHWCH ET OLWEN

Kulhwch et Olwen est, à certains égards, la plus intéressante des légendes galloises. Elle contient une grande quantité d'éléments mythiques où il est question de personnes et de traditions familières à un auditoire gallois. D'autre part quelques figures célèbres de la mythologie et de la légende héroïque font partie des guerriers d'Arthur : Cnychwr fils de Nes, Cubert (= Cú Roí ?) fils de Daere, et Fercos fils de Roch. Manawyddan fils de Llŷr, qui est l'irlandais Manannan, est aussi présent sur la liste des noms. En outre Arthur et sa cour sont ici au centre du récit alors qu'ils ne sont pas même mentionnés dans les quatre branches des *Mabinogion*.

Encore une fois le récit est plus du folklore qu'une légende héroïque et il y a une ressemblance générale avec les contes folkloriques irlandais sur le fils du roi d'Irlande, le roi veuf qui se remarie, la belle-mère jalouse qui impose au fils du roi une quête à la citadelle d'un géant, les auxiliaires, les or-

dalies, le résultat favorable de la quête et la fin heureuse, sans localisation géographique précise :

Goleuddydd, femme de Cilydd, donne naissance à un fils à un endroit où un porcher garde un troupeau de porcs. La terreur qu'elle éprouve à la vue des porcs lui fait mettre au monde l'enfant [25], qui est placé en nourrice. Puis la mère meurt, et au bout de sept ans le roi se remarie. Quand la nouvelle reine découvre que le roi avait un fils, elle lui demande de ne pas le lui cacher plus longtemps et le jeune homme est appelé à la cour. La reine lui impose pour destin de ne pas pouvoir se marier s'il n'obtient pas Olwen, fille d'Yspaddaden le Chef Géant. Et le fils du roi est immédiatement plein d'amour pour Olwen « bien qu'il ne l'ait jamais vue » [26]. Son père l'envoie à la cour d'Arthur demander le don d'Olwen, car Arthur était son cousin.

L'arrivée de Kulhwch à la cour d'Arthur fait écho à l'arrivée de Lug à la longue main à la cour de Nuada dans le récit irlandais de la bataille de Moytura (cf. *supra*, p. 281). On lui refuse d'abord l'entrée, mais Arthur donne ordre qu'on l'introduise et il lui souhaite la bienvenue. Kulhwch demande à Arthur de lui obtenir Olwen et il invoque les noms des guerriers d'Arthur. La liste, de plus de deux cent cinquante noms, comprend des personnages qui, comme Manawyddan fils de Llŷr, ne peuvent pas avoir fait partie des guerriers de la cour d'Arthur ; elle se termine même sur les noms de vingt femmes ; c'est un simple catalogue auquel s'attachent quelques brèves notices explicatives.

Commence alors la grande quête : quand les guerriers arrivent à la forteresse d'Yspaddaden, un berger les avertit que personne avant eux n'en est revenu vivant après y être allé en quête. Ils se frayent un passage jusqu'à la citadelle et ils saluent le géant. On lui soulève les paupières avec des fourches pour qu'il les voie, et il leur jette une lance empoisonnée [27]. Bedwyr saisit la lance et la lui renvoie, le blessant au genou.

Après avoir jeté en vain trois lances empoisonnées et reçu lui-même trois blessures, le géant s'adresse à Kulhwch et il lui impose une série de tâches impossibles, qu'il lui faut accomplir pour obtenir sa fille Olwen. La liste des quêtes est encore une collection de motifs légendaires qui semblent évoquer une grande quantité de traditions perdues. La lecture en est fastidieuse, mais, dit par un bon conteur, le récit pouvait être amusant. Les exigences sont énumérées en quarante points et chaque fois Kulhwch répond : « Il m'est facile d'obtenir cela, même si tu penses que ce n'est pas facile. » La vingt et unième exigence est d'obtenir le peigne et les ciseaux qui sont entre les oreilles du Twrch Trwyth, fils de Taredd Wledig, pour peigner la chevelure du géant ; presque toutes celles qui suivent lui sont subordonnées : un chien pour chasser le sanglier, une laisse pour le chien, un

collier pour la laisse, un veneur pour tenir la laisse, un cheval pour le veneur, etc.

La première tâche se réfère à des figures légendaires ou mythologiques, Amaethon fils de Don, Mabon fils de Modron, les oiseaux de Rhiannon, le chaudron de Diwrnach l'Irlandais, et cela dénote un trésor de traditions perdues. Mais la quête la plus importante commence sous la direction d'Arthur en personne et, par la suite, il est bon nombre de quêtes qui sont faites alors que certaines autres sont tout simplement omises.

La recherche de Mabon fils de Modron est bien racontée : les guerriers vont consulter le merle de Cilgwri, qui les envoie à un cerf. Le cerf les envoie à un hibou, le hibou à un aigle, l'aigle à un saumon, et le saumon les conduit à Caer Loyw (Gloucester) où Mabon est retenu prisonnier (on a affaire ici à l'introduction artificielle du motif populaire des plus anciens animaux).

Quelques passages sont incohérents, comme par exemple lorsque Gwythyr sauve une fourmilière du feu. On nous dit que les fourmis reconnaissantes apportèrent les graines de lin d'une des quêtes mais il n'est question nulle part de son accomplissement. Puis vient une digression sur la rivalité de Gwythyr, fils de Greidawl, et de Gwyn, fils de Nudd, pour la main de Creiddylad, fille de Lludd, et il nous est dit que, lorsqu'ils furent réconciliés, Arthur obtint l'étalon et la laisse que le géant avait demandés.

Après avoir accompli des tâches diverses, Arthur rassemble les guerriers de l'île de Bretagne, des trois îles adjacentes, de France et de Bretagne armoricaine, de Normandie et du pays de l'Été ; et il va en Irlande chasser le Twrch Trwyth. Le reste de la légende est le récit de la chasse : le sanglier magique passe en Grande-Bretagne et on le chasse jusqu'en Cornouailles à travers la Severn. On s'empare des ciseaux et du peigne, mais le sanglier s'enfuit dans la mer.

Il est raconté encore un autre exploit, puis Kulhwch revient triomphalement, avec ses trophées, à la cour du géant. Ce dernier est décapité, « et cette nuit-là Kulhwch dormit avec Olwen, et elle fut la seule femme qu'il eut de toute sa vie. Les armées d'Arthur se dispersèrent, chacune dans son pays ».

Des cinq récits gallois dans lesquels Arthur joue un rôle essentiel, Kulhwch et Olwen est le plus intéressant, C'est Arthur qui reçoit le héros et qui mène la chasse au Twrch Trwyth, et les guerriers qui se chargent des autres quêtes sont des hommes à son service. Il n'apparaît pas seulement comme roi de Grande-Bretagne, mais comme souverain de France, de Bretagne et de Normandie. L'un des principaux passages du récit est la longue et ennuyeuse liste de ses guerriers. Mais il n'est pas au centre de l'action : les figures centrales, ce sont Kulhwch et Yspaddaden, et il ne nous est pas dit

grand-chose d'Arthur lui-même. Son épée, Caledfwlch, son bouclier et sa lance, son navire, Prydwen, dont il est déjà question dans les anciennes *Preideu Annwfn* (« les dépouilles d'Annwfn ») sont déjà célèbres.

Une autre légende arthurienne est le *Rêve de Rhonabwy*, récit étrange et incohérent dans lequel Arthur fait plutôt pauvre apparence. Il est éclaboussé d'eau par un cheval passant un gué parce que l'un de ses hommes a frappé le cheval. Il engage alors une partie d'échecs avec Owein, qui refuse sa requête et le traite comme un égal. Mais même à ce moment il est le grand empereur, ayant les armées des Scandinaves à son service. Quand Rhonabwy demande si l'armée va fuir, il se voit répondre : « L'empereur Arthur n'a jamais fui, et si l'on t'entendait dire cela tu serais un homme perdu. » En outre, tout ceci arrive en rêve car Rhonabwy dort sur une peau de bœuf jaune.

Les trois autres légendes arthuriennes, Gereint, Owein et Peredur, sont fortement influencées par les conventions littéraires franco-normandes. Les relations entre elles et les romans français, Erec, Yvain et Perceval, de Chrétien de Troyes, ne sont pas clairement définies. Ce ne sont pas de simples traductions du français, mais on pense qu'elles sont adaptées de romans français, dérivés eux-mêmes de sources galloises plus anciennes [28]. Mais il n'est pas dans nos intentions d'en discuter.

Ces romans en prose constituent la fin d'une tradition et ils n'ont pas de suite dans la littérature. Au pays de Galles aussi bien qu'en Irlande c'était à l'origine une tradition orale et les légendes étaient récitées à la cour du roi, ou dans la demeure du noble, par le *cyfarwydd*. Elles étaient récitées aussi, sous une forme plus grossière certainement, par les humbles conteurs des gens du commun. Dans les deux pays l'influence normande a introduit de nouvelles modes littéraires et l'avenir appartenait aux traductions, tout d'abord du latin, puis plus tard du français : le Siège de Troie, l'Énéïde, la Thébaïde, l'histoire d'Alexandre, Charlemagne, Marco Polo et sir John Mandeville furent le genre de divertissement qui devint à la mode parmi les grands. Les traditions indigènes survécurent à l'état de légendes folkloriques racontées dans les fermes du pays, comme elles le sont maintenant encore dans certaines régions d'Irlande. C'est la poésie qui a été florissante plus tard au pays de Galles et qui a continué à prospérer splendidement.

NOTES

1. *HWL*, 27.
2. JARMAN, *The Legend of Merlin*, Cardiff, 1960.
3. STITH-THOMPSON, *Motif-Index*, F 567.
4. Thomas PARRY, *The Oxford Book of Welsh Verse*, Oxford, 1962, p. 20-22. Ceci peut se rapporter au retour de Rhys ap Tewdur et de Gruffudd ap Cynan, voir GRIFFITH, *Early Vaticination*, 88.
5. *HWL*, 26, 30.
6. La référence est à Henry II, qui visita Saint-David à son retour d'Irlande et fut plus tard en guerre contre son fils, voir *HWL*, 32-33.
7. Cf. *supra*, p. 250.
8. Voir Arthur JONES, *The History of Gruffudd ap Cynan*, 180 n. 4 ; *HWL*, 45.
9. On admet généralement que la période « classique » de la poésie bardique commence vers 1250, mais un poème historique qu'O'Brien a daté de 1120 environ est strictement conforme aux règles de l'allitération et de la rime, voir *Ériu*, XVI, p. 157 et suiv. Le plein développement de la *cynghanedd* ne se produisit qu'au XIVe siècle.
10. R. THURNEYSEN, *Mittelirische Verslehren*, *IT*, II.
11. J. VENDRYES, *La Poésie de cour en Irlande et en Galles*, Paris, 1932, réimprimé dans *Choix d'études linguistiques et celtiques*, Paris, 1952, p. 209-224.
12. LLOYD-JONES, *Court Poets*, 26, *PBA*, XXXIV, 1949.
13. Édition BELL in *HWL*, 63-4.
14. Édition BELL in *HWL*, 54.
15. Voir *HWL*, 122.
16. K. JACKSON, *The International Popular Tale in Early Welsh Tradition*, Cardiff, 1961.
17. P. MAC CANA, *Branwen Daughter of Llŷr*, Cardiff, 1958.
18. Voir Cecile O'RAHILLY, *Ireland and Wales*, p. 106 et suiv.
19. W. FARADAY, *The Cattle-Raid of Cualnge*, p. 117 et suiv.
20. Éd. E. KNOTT, *Togail Bruidne Da Derga*, Dublin, 1963, lignes 825-851.
21. Probablement l'île de Grassholm dans le Pembrokeshire ; voir I. WILLIAMS, *Pedeir Keinc y Mabinogion*, 214-215.
22. Le porte-pied est un officier de la cour, selon la loi galloise.
23. Il semble y avoir ici une survivance traditionnelle, car la dédicace *Lugovibus* à Osma, en Espagne (*CIL*, II, 2818) est l'œuvre de cordonniers, et le dieu Lug doit alors avoir été leur patron. Lleu est la forme galloise du nom. Voir p. 27, 169.
24. W. J. GRUFFYDD, *Math*, 31, p. 301 et suiv. ; JACKSON, *The International Popular Tale and Early Welsh Tradition*, p. 106 et suiv.
25. Le fameux roi irlandais Cormac naquit dans la forêt pendant un orage et il fut nourri par une louve (voir *CK*, 24).
26. Cf. le *grád écmaise*, p. 256.

27. Balor, dans la bataille de Moytura irlandaise, avait le poison dans l'œil. Quatre hommes lui soulevaient la paupière quand il voulait détruire un ennemi (*RC*, t. XII (1891), 100).
28. Voir JONES & JONES, *The Mabinogion*, p. XXVIII et suiv. ; PARRY, *HWL*, 87.

CHAPITRE XII

L'ART CELTIQUE

Les précédents chapitres auront rendu évident le fait que, depuis la moitié du premier millénaire avant notre ère, les Celtes ont été le peuple le plus puissant et le plus marquant d'Europe en dehors des frontières des pays méditerranéens. Ces tribus celtiques, d'abord dispersées dans toute l'Europe, se concentrèrent progressivement à l'Ouest, dans la nation gauloise, politiquement plus homogène. Et alors qu'eux-mêmes ne nous ont laissé que de maigres documents écrits, principalement sous la forme d'inscriptions (cf. *supra*, p. 27 et 240), nous avons une masse considérable d'informations sur leur histoire et leurs institutions dans les écrits des auteurs classiques avec qui ils étaient en contact. En outre nous avons une source d'information toujours plus abondante sur leur culture matérielle et leur mode de vie par l'archéologie. Nous savons comment ils vivaient et mouraient, comment ils combattaient et de quelles sortes d'armes ils se servaient. Nous savons quelque chose de leur religion et de leur mythologie. Mais en l'absence d'une société entièrement lettrée nous n'avons aucun document écrit émanant des Gaulois eux-mêmes sur leur vie spirituelle et personnelle.

L'art nous met cependant en contact direct avec eux. Car depuis les temps les plus anciens, et jusqu'au dernier stade de son évolution magnifique dans les pays insulaires de la périphérie de l'Occident, aux premiers siècles du christianisme, l'art celtique prouve une richesse évolutive, hautement individuelle, influencée et modifiée par des courants venus de l'est et du sud. Mais il n'a jamais été recouvert, ni même transformé par eux. Il se distingue par un individualisme fondamental, lequel est une constante essentielle de l'histoire partout où l'on trouve des peuples celtiques. Nous remontons ainsi jusqu'aux plus vieilles racines de l'époque de Hallstatt, dans la première moitié du premier millénaire avant J.-C. Mais l'art que nous définirons comme typiquement celtique coïncide avec le second âge du Fer et c'est celui de l'époque de La Tène, de 500 environ avant J.-C., à 100 après J.-C.

C'est l'art de la Gaule au faîte de sa puissance, avant la conquête romaine, et cet art n'est nullement tombé en décadence dans les pays celtiques insulaires dans les premiers siècles de l'ère chrétienne : dans les pays périphériques il a survécu à la conquête romaine et, en Irlande, où il n'y a eu aucune conquête romaine un art celtique original a continué à prospérer et à évoluer jusqu'au Moyen Âge. Il n'a été que partiellement influencé par de nouveaux motifs à l'époque des Vikings.

Pour l'art celtique continental notre autorité est Jacobsthal qui, à la fin de son livre *Early Celtic Art*, résume ainsi son impression : « À mon avis l'art celtique tout entier forme une unité ; c'est la création d'une race, les Celtes [1]. »

C'est à bon droit qu'on a appelé l'art celtique la grande contribution des barbares à l'art européen (Jacobsthal, p. 163). Mais ses origines sont inconnues, même si l'on a pensé, jusqu'à une époque récente, qu'il avait pour point de départ une école artistique isolée. Où, quand et comment ? Quelle était l'inspiration initiale ? La réponse à ces questions nous est cachée. À cet égard, les avis récents sont moins précis [2] et voient une évolution lente et hétérogène dans des circonstances et des localisations variables. Mais c'est un art national distinct dont les traits saillants sont très différents de ceux des autres nations, Phéniciens, Ibères, Étrusques, Grecs. Encore l'art celtique n'est-il pas le résultat d'une évolution en vase clos et son histoire prouve avec éloquence l'existence de nombreux contacts avec l'étranger. Ces contacts ont joué un grand rôle dans sa formation à différentes périodes, à partir des différents cantons, et ils nous permettent de nous faire une idée de sa chronologie et de son histoire à travers les siècles [*].

[*] Il est le plus souvent difficile de séparer l'histoire de l'art et l'archéologie compte tenu de la richesse relative de l'iconographie gallo-romaine, l'histoire de l'art étant faite toujours pare des archéologues qui, presque inévitablement, passent de l'archéologie et de l'histoire de l'art à l'histoire des religions. Indépendamment de l'épigraphie, qui est déjà à elle seule tout un monde, la difficulté de l'étude de l'iconographie gallo-romaine procède en outre de ce qu'elle allie un art officiel imitant les productions gréco-romaines à un art indigène original. De rares auteurs de langue française de sont risqués à envisager les faits celtiques insulaires mais ils se heurtent généralement à la difficulté d'accès des documents. Parmi quelques récentes bonnes études on pourra lire Simone DEYTS, *Images des dieux de la Gaule*, Paris, 1992, 160 p. ; *Les dieux de la Gaule romaine*, Luxembourg, 1986, 124 p. (sous la direction d'Henri Lavagne) ; J.-J. HATT, *Mythes et dieux de la Gaule*, t. I : *Les grandes divinités masculines*, Paris, 1989, 286 p. (très riche iconographie mais avec des interprétations très personnelles) ; *L'art celtique en Gaule*, Marseille-Paris-Bordeaux-Dijon, 1983-1984, 218 p., 282 illustrations. D'autres ouvrages sont d'une qualité moindre, soit par une interprétation d'ensemble sujette à caution (Garett S. OLMSTED, *The Gundestrup Cauldron*, Bruxelles, collection Latomus, 162, 1979, 306

Par quelles qualités de base l'art celtique est-il donc reconnaissable, quel que soit l'endroit où on le trouve ? Le trait fondamental est l'originalité, le choix et la combinaison des motifs, tirés en premier lieu du monde naturel, animal et végétal, avec seulement des éléments humains occasionnels et fortuits. Le tout forme une création fantastique, éloignée de la réalité. Un élément invariable de ces créations est la finesse d'esprit qui inspire les compositions et se caractérise par une absence totale de rudesse dans la conception ou le traitement. Ce raffinement s'exprime partout par une grande délicatesse de ligne et un goût très sûr dans l'emploi des courbes et leur disposition dans un dessin déterminé.

Du point de vue de l'art le résultat est une œuvre de perfection abstraite et gracieuse. Les artistes celtes ont la compréhension instinctive de la valeur de la ligne flottante et une grande sûreté de touche dans son tracé. Ils avaient l'amour du dessin et la nature leur apportait l'inspiration de motifs artistiques exprimés comme étant un éloignement de la perception sensorielle, et non pas — nous insistons sur ce point — comme un symbole mais comme un élément soumis à l'instinct artistique et technique. Les artistes celtes avaient un sens aigu de la valeur de l'ornement et de son adaptation à un objet matériel donné. Ils avaient aussi un sens infaillible de la forme, tout spécialement sensible dans les monnaies (cf. planches 11, Varagnac, p. 193-208). Leur richesse de lignes, luxuriante et même redondante, qui équivaut presque à une *horror vacui*, se dépensait elle-même dans une utilisation généreuse de l'effort artistique conscient, tirant le meilleur parti de ses possibilités et de ses moyens. L'art celtique est imaginatif bien plus que représentatif. Dans ses dessins, il est rarement possible de distinguer à quelle espèce appartiennent les feuilles et, aussi bien dans le monde végétal que dans le monde animal le résultat est une stylisation plutôt qu'une reproduction directe, et la confusion des espèces les plus variées a pour conséquence des fantaisies qui nous rappellent les bestiaires classiques. Ce trait de l'art celtique a marqué de son empreinte et de son caractère toute sa longue histoire. Il se continue à travers les migrations, les guerres et pendant toute la

---

p., 86 planches), soit par une information incomplète (*Le carnyx et la lyre, archéologie musicale en Gaule celtique et romaine*, ouvrage collectif, Besançon-Orléans-Evreux, 1993-1994 : il manque la référence essentielle à Leopold VORREITER, « Les instruments de musique dans la numismatique celtique », in *Ogam* 22-25, p. 189-196). L'un des meilleurs ouvrages accessibles au public de langue française est celui de Peter HARBISON, *L'art médiéval en Irlande*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1999, 366 p., 230 illustrations. L'art populaire breton, surtout la sculpture, a fait l'objet d'innombrables ouvrages de valeur très inégale. On recommanderai ici ce lui de Louise-Marie TILLET, *Itinéraires romans en Bretagne et calvaires bretons*, Zodiaque, 1987, 208 p., 79 planches (NdT).

grande époque gauloise antérieure à la conquête romaine. Pour finir nous retrouvons la grammaire perdue de l'ornementation celtique indigène dans les magnifiques motifs floraux stylisés et curvilinéaires de la poterie marnienne (conservée par exemple au musée de Saint-Brieuc, en Bretagne) et, de nombreux siècles plus tard, dans les figures marginales des manuscrits irlandais. Nous la retrouvons encore, peut-être — bien que là les étapes intermédiaires soient moins assurées — dans les pierres tombales pictes.

Cette forme fondamentale de l'art celtique a atteint son plus haut degré de développement à l'époque impériale. Plongeant ses racines à la période de Hallstatt, dans la première moitié du premier millénaire avant notre ère, l'art celtique ne correspondait nullement à une évolution nationale. Il a fait partie d'un art eurasien contemporain et international qui a partagé avec l'art grec de la même période la « phase géométrique ». Les traits généraux en sont la stylisation de tous les éléments de représentation naturelle en lignes, en angles, en formes géométriques, en répétitions. Les motifs typiques sont des suites surimposées de chevaux identiques, et une répétition indéfinie de rangées d'oiseaux aquatiques. C'est donc un art de série, de tels motifs identiques étant faciles à utiliser dans le travail du métal, dans la poterie, et leur reproduction ne coûtait pas cher.

Vers le VIIIe siècle la Grèce et l'Italie voient le développement d'une période artistique plus avancée. L'art se transforme sous l'effet d'influences plus riches et plus variées en provenance de l'est et c'est ce que les archéologues classiques connaissent sous le nom de période orientalisante. Trois siècles plus tard une mode similaire se développe en Gaule et elle implique une transformation complète de l'ancien style géométrique en un style plus riche, plus complet, jouant plus librement de l'imagination dans l'expression du monde de la nature. Ce style est fantaisiste, curvilinéaire, plus dense, ordonné de manière à produire un art entièrement nouveau et particulier. Le développement culturel de la Gaule, de même que celui de l'Europe du Nord en général, était resté loin derrière celui des pays de la Méditerranée orientale. Mais quand ce nouveau style se répandit en Gaule la fraîcheur et la richesse de l'inspiration ne vinrent pas directement de l'est. Elles arrivèrent tardivement, par une voie indirecte, d'un côté par la Grèce et l'Italie, et d'Italie en Europe centrale, mais peut-être aussi d'un autre côté par le Caucase ; la source ultime étant toujours l'Orient.

L'art de cette période, que nous définissons comme spécifiquement celtique, a évolué lui-même en alliances fantastiques d'animaux et de feuilles, en des images bizarres et contre nature de choses naturelles de la faune et de la flore de l'Orient, lotus, palmes, lions et bêtes sauvages du désert, coupées de leur aspect réel et redistribuées dans des ensembles étranges, quelquefois dans leur intégralité et quelquefois seulement partiellement. Mais ce qui est

étonnant, dans ce nouveau style de La Tène qui prenait la suite de celui de Hallstatt, c'est que le commencement n'en est pas clair et qu'il ne montre aucune évolution graduelle. Comme l'art picte d'Écosse, c'est un produit mûr et fini dès sa première apparition. Seul un stimulant externe, nouveau et puissant, pouvait rendre compte de l'introduction de motifs étrangers dans les ateliers celtiques, par exemple les animaux du désert ou la végétation tropicale. Ce qui demeure mystérieux par contre, c'est comment ces éléments orientaux sont arrivés chez les Celtes du Nord. Des contacts directs étant exclus à cause de l'absence de toute preuve de relations commerciales ou politiques, soit à travers les steppes, soit par mer à partir de la Grèce, il semblerait qu'ils aient filtré par des intermédiaires, tout spécialement à haute époque les Étrusques.

Bon nombre des motifs les plus exubérants de l'art celtique sont combinés dans un travail de martelage dans ce qui en est le plus grand chef-d'œuvre, le grand chaudron d'argent communément appelé chaudron de Gundestrup. Il a été trouvé en 1891, en fragments séparés, dans une tourbière du Danemark. Mais c'est un travail celtique, que l'on date généralement entre le Ier et le IIe siècle avant J.-C. La présence d'éléments orientaux, par exemple l'éléphant, de même que quelques autres traits caractéristiques des motifs représentés ont fait penser que le lieu d'origine pouvait être le Danube moyen. Chez Athénée, les Scordisques qui habitaient cette région passent pour préférer l'argent à l'or [3], et la taille exceptionnelle du chaudron — 42 cm de hauteur sur 69 cm de diamètre avec un poids de presque 9 kg [4] — est unique dans l'argenterie celtique. Encore plus remarquables sont les scènes, animées et spectaculaires, représentées sur les parois, interne et externe, du chaudron : le dieu cornu Cernunnos et autres entités divines, des masques humains, des serpents, des animaux naturels et imaginaires, des oiseaux, une procession de guerriers armés ; et des scènes rituelles telles que l'immersion d'un être humain, tenu par les jambes, la tête en bas dans une cuve.

Bien que nous ne soyons pas en mesure de déterminer à quelle époque commence l'art celtique tel que nous l'avons défini ci-dessus, sa période de croissance indigène doit être limitée à l'Europe à la période de la civilisation de La Tène. L'évolution qui a été la sienne par la suite a été la plus belle, mais, d'une manière générale, elle n'est pas différente de nature. On a dit que l'art celtique était un art d'ornement, de masques, de feuillages, de bêtes, le tout étant rassemblé par le fait de l'imagination. Ce sont bien là certainement les éléments où l'art des Celtes excelle et ils le séparent de l'art du monde grec, lequel repose sur l'homme et son environnement naturel. C'est l'art d'un peuple qui sent intensément cet environnement, avant que n'apparaissent les premiers éléments d'une classification scientifique. S'il lui manque l'humanité du monde grec, il lui manque aussi l'orgueil qui a domi-

né l'art européen à partir de l'époque classique, c'est-à-dire depuis que les vases grecs à figures rouges et les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque ont révélé pour la première fois à l'homme sa propre dignité et sa suprématie dans le monde de la création.

L'artiste gaulois chargeait son dessin, tendant plus à imposer une riche fantaisie qu'une impression de sobriété. Il n'a jamais appris la valeur positive d'un espace blanc pour rehausser l'effet d'un sujet et former la plus grande partie d'une composition artistique. Cela a été la grande découverte des Grecs de la période des vases à figures rouges et les artistes gaulois ne sont jamais allés jusque-là. Mais cela existe dans l'art des Celtes insulaires d'Irlande. Les affinités des artistes gaulois les orientent vers ceux des Cyclades qui aimaient à remplir les vides entourant les figures principales de leurs poteries de rosettes, de coquilles et de petites spirales rappelant vaguement la vie marine élémentaire. Les traits caractéristiques de cette période primitive de la peinture grecque ont perduré dans l'art celtique, lourdement surchargé et enrichi, principalement dans les manuscrits irlandais. C'est surtout dans les enluminures des évangiles du *Livre de Kells* que nous les suivons : là aussi les visages humains anguleux, comparables à ceux des icônes slaves primitives, rappellent la forme humaine des vases grecs à figure noire, plutôt que les formes humaines naturelles des figures rouges.

Ce qui est le plus frappant, et peut-être le plus révolutionnaire dans l'art de La Tène, c'est l'introduction de la polychromie, arrivée en Gaule en même temps que les modes orientales. Dans la phase initiale l'élément de couleur a été fourni surtout par des incrustations de corail. Mais dans une seconde phase le corail laisse une grande place à l'émail rouge, utilisé plus richement, et même à profusion. L'origine en est inconnue mais c'était probablement l'Asie centrale, peut-être la Perse. En Grande-Bretagne l'émail rouge a été utilisé comme ornement de joaillerie, dans des harnachements de chevaux, des montants de chars et dans les armes dont un des plus beaux exemples est le bouclier de Battersea à La Tène II.

Il est intéressant de comparer la hauteur et les proportions de ce bouclier à la pierre sculptée représentant un guerrier gaulois de l'ère augustéenne à Mondragon (maintenant à Avignon). Cette statue montre que le bouclier de La Tène II doit encore avoir été en usage à l'époque de la conquête romaine et il est de fait que la plupart des umbos de boucliers trouvés dans les fossés d'Alésia sont de ce type. Notre planche nous aide à nous représenter le « prince éduen » Diviciacus qui était allé demander de l'aide à Rome contre l'invasion d'Arioviste. Il en est question dans le panégyrique anonyme VIII, 57, adressé à l'empereur Constantin en 310, qui le montre « haranguant le sénat, appuyé sur son bouclier ».

À cette époque les progrès de la technique sont surtout sensibles dans la poterie et le travail du métal parce que ce sont des objets de céramique et de métal qui ont généralement subsisté. Mais la poterie de La Tène est bien faite et symétrique, le plus souvent d'une belle surface noire polie, bien équilibrée sur un pied fin et délicat. Les objets de métal sont pour la plupart en bronze, avec souvent un motif détouré, et l'habileté consiste à en faire des pièces de joaillerie, des harnachements de chevaux, des harnais, ou des montants de chars aussi bien que des armes. Les fourreaux sont très bien travaillés, tout particulièrement les bouterolles. Tous ces objets de bronze sont rendus très vivants par un usage libéral du champ levé et de l'émail rouge.

L'art celtique a eu son apogée quand la Gaule a été la plus puissante. Dans les pays périphériques, surtout en Bretagne insulaire, dont l'inspiration artistique a résulté du grand développement de la civilisation de La Tène, les tendances de base ont continué à se développer et à gagner en beauté et en technique. Mais la capacité de croître, de créer et d'appréhender une nouvelle vision de l'art figuratif disparut d'elle-même en Gaule après la conquête romaine et l'évolution naturaliste de la sculpture d'origine grecque surpassa et dépassa l'art celtique de la grande période créatrice. Nous verrons que les Gaulois ont été indirectement influencés et stimulés par la sculpture grecque naturaliste, mais seulement à une époque tardive, dans le cadre d'une évolution secondaire.

L'art celtique ancien est linéaire, essentiellement frontal, et il s'exprime sur deux plutôt que sur trois dimensions. Il tend à produire une impression visuelle plutôt que tangible et, soit à cause, soit en conséquence de ce caractère linéaire l'art de la sculpture sur pierre est, chez les Celtes, relativement élémentaire à la période ancienne. La tradition linéaire survit encore dans l'indication des traits, surtout la bouche, dans la figure de pierre d'Holzgerlingen, dans le Wurtemberg (Jacobsthal, *Imagery*, planche Ib), et même dans les têtes de pierre d'Entremont (planches 4-6). La statuaire indigène sur pierre, grossière, oblige à penser que les artisans celtes n'ont ni compris ni utilisé la technique du travail sur pierre tant que les influences de la civilisation méditerranéenne n'ont pas atteint le Nord. Ceci est particulièrement vrai de la représentation plastique de la forme humaine, qui fait penser à une stèle quand elle est dressée, et qui est sans vie quand elle est assise. Les têtes humaines elles-mêmes, susceptibles de créer une émotion intense, sont une création typique, très fortement exprimée, dont la beauté est très grande. Mais en surface le traitement n'est ni individualisé ni raffiné.

En général la représentation figurée celtique est supérieure, dans le travail du métal, à celle de la sculpture sur pierre. Mais elle se limite à de minuscules figures de bronze, essentiellement sous la forme d'anses ou autres

accessoires d'objets de plus grande taille, le plus souvent utilitaires. Les têtes et les bustes sont très stylisés et ont des traits comparables à ceux de la plastique sur pierre, si caractéristiques des Celtes. Un exemple typique est le relief de bronze de Waldalgesheim (Jacobsthal, planche 8, figure 156) avec la tête celtique nette, « large en haut, étroite en bas », aux yeux saillants, au nez triangulaire, aux sourcils marqués, à la bouche étroite et fendue, sans oreilles clairement marquées, comme le schéma de deux feuilles pointant vers le bas, et avec une boucle tournéc vers le haut. Cette dernière a pu évoluer en une forme de chevelure stylisée bien qu'elle soit généralement considérée comme étant typique d'un dieu celtique.

Les sculptures d'animaux sont extrêmement rares sur pierre, et elles sont rares aussi en bronze sous forme naturaliste. Les exemples les plus intéressants sont le cheval de bronze de 12 cm de longueur provenant d'une tombe à char de Trèves, dont le traitement anatomique est raide et malhabile, et un sanglier de Budapest, dont la qualité animalière serait convaincante si des spirales celtiques et des demi-cercles n'avaient pas remplacé les soies du sommet de la tête. Un petit daim de bronze (10 cm de hauteur) est d'une forme agréable mais abstraite (Jacobsthal, planche 372). On ne sait à quoi il servait mais certains détails rappellent la technique scythe.

L'emploi des oiseaux comme ornements, soit seuls, soit en paires héraldiques, soit en rangées, est trop répandu dans l'art du monde eurasien depuis l'époque de Hallstatt pour être considéré comme purement celtique, mais c'est un motif important de l'art celtique. L'exemple le plus impressionnant de l'art animalier de La Tène est celui des renards schématisés chassant le canard à l'affût sur le flacon en provenance de Lorraine, rare exemple de groupage naturaliste. L'artiste a pris sur le vif, à la perfection, l'innocente ignorance du canard et les parents avides de proie, traînant leur progéniture à l'affût. Les détails trahissent encore des traits orientaux : aussi bien le corail que l'émail sont employés ; des spirales conventionnelles indiquent la jointure des pattes et des lignes hachurées le poil naturel. Mais cette petite scène intime, sur un objet trouvé, comme on doit le penser, dans la Moselle, apporte une rare touche familière dans l'art gaulois tel qu'il aurait pu exister dans une page illustrée du poème d'Ausone sur la *Moselle*.

La convention qui consiste à faire d'un animal la poignée d'un objet se répète dans le flacon de Salzbourg (Jacobsthal, planche 382), et dans celui de Borscher Aue, près de Geisa (Jacobsthal, planches 382, 383). Dans ce dernier l'animal est debout sur l'épaule de la cruche et il s'étire jusqu'au bec pour boire. En dépit de la différence de motif il est impossible de ne pas penser au chien, formant une partie du manche d'une cuiller du trésor de Saint-Ninian, dans les Shetlands, et s'étendant vers l'avant pour en lécher avidement le contenu de sa langue saillante [5].

C'est l'expérience grecque du travail de la pierre — le moyen d'expression normal du pays — qui a été le point de départ en Europe de l'art de la plastique superficielle et de l'architecture monumentale, profane et religieuse. Dans les oppida celto-ligures la simplicité de la tradition celtique première prit, dans les fortifications, une allure plus urbaine, avec des rues régulières et des temples. Mais depuis la découverte de sculptures indigènes en bois en Gaule, ce dont il sera question plus tard, nous pouvons nous attendre à trouver des traces d'une architecture de bois indigène, gauloise, plus élaborée qu'on ne l'avait tout d'abord pensé. En Gaule aussi bien qu'en Grande-Bretagne l'art de découvrir les traces de vestiges de bois anciens est une technique archéologique récente. Nous devons être prêts à des surprises.

Les deux régions où l'art plastique des Celtes s'est développé sont en fin de compte : 1° la Germanie, où il est le plus original et où les traces d'influence étrangère sont relativement rares, 2° la Provence, où l'influence étrangère a passé par Marseille, et où l'ancienne civilisation ligure a joué un rôle. Il ne peut faire aucun doute qu'une des raisons du développement de la statuaire de pierre, surtout dans le Sud, était fonctionnelle et en rapport étroit, ainsi que nous le verrons, avec le développement des grands sanctuaires. Dans le Nord la fonction architecturale de la statue de pierre de Holzgerlingen, dans le Wurtemberg (cf. *supra*), est suggérée par le joint de la partie inférieure. Jacobsthal a pensé qu'elle avait été encastrée dans un mur.

On connaît plusieurs exemples de sculpture sur pierre en Rhénanie et dans le Wurtemberg. Le principal centre est Pfalzfeld, dans le Hunsrück, chez les Trévires, où les tumuli celtiques sont nombreux. Un obélisque célèbre est décoré sur ses quatre faces de motifs sculptés celtiques, et une tête humaine, elle aussi en relief, est encadrée par des paires de lobes ou une couronne en forme de feuille bifoliacée, surmontée d'arabesques. Il est possible que le pilier se terminât à l'origine par une tête humaine. Le travail est très archaïque et peut dater du IVe ou du IIIe siècle avant J.-C. (Filip, p. 161). Le motif a donc une grande longévité et il peut être comparé avec celui de la plaque de bronze de Tal-y-Llyn, dans le Merionethshire (pays de Galles) (planche 38), qui date du début de l'époque de La Tène [6]. Le prototype gaulois original dérive peut-être de motifs de joaillerie étrusque du Ve siècle.

Dans le Sud la sculpture forme encore deux groupes. Le premier, le moins nombreux et le moins significatif, est très étroitement associé à Marseille et il s'inspire directement de la statuaire grecque. Le second est l'œuvre d'artistes indigènes dépendant de la tradition connue sous le nom de celto-ligure. Elle combine la civilisation indigène la plus ancienne de la côte méditerranéenne à l'est du cours inférieur du Rhône, et une couche celtique plus récente, surajoutée au IIIe siècle. Ce second groupe est très localisé et distinct, très différent de la statuaire grecque et romaine. Ses productions,

toutes en pierre locale, sont l'œuvre d'artistes indigènes et les plus nombreuses et les plus remarquables ont été découvertes dans les sanctuaires d'Entremont et de La Roquepertuse, au nord de Marseille. Leur architecture est étudiée *infra*. D'autres sanctuaires de la même zone, tels que ceux de Glanum (en grec *Glanon*) ont en partage les traits chthoniens des sanctuaires des morts et de l'Autre Monde qui ont perduré à Glanum jusqu'à l'ère augustéenne. Ces anciens sanctuaires celto-ligures ont une histoire qui remonte aux temps hallstattiens et, sur le plan architectural, ils sont du plus grand intérêt. Leurs linteaux sont profondément incisés de figures géométriques et de cavaliers schématisés. Tous ont des portiques monumentaux, *propylées* décorés de peintures et de sculptures, avec en superstructure un travail de charpente primitif, caractéristique de l'architecture domestique de la région. La porte d'entrée de Glanum est aussi la plus ancienne de Gaule, datant du IVe siècle avant J.-C. avec des sculptures en relief, sur les murs latéraux, représentant des prisonniers gaulois.

À La Roquepertuse les piliers sont décorés de têtes sculptées et ils gardent encore des traces de peinture polychrome de motifs géométriques, de même que des motifs de poissons, d'oiseaux, de chevaux et d'êtres humains, aussi bien peints que sculptés. À Entremont, à la base du mur du sanctuaire ont été exhumés quinze crânes qui avaient été exposés. Un fragment de linteau montre deux cavités en forme de crânes avec des sculptures du type de la tête coupée, aux traits typiques de l'art celtique, mais sans bouche, et l'un des piliers est décoré de douze têtes du même modèle (planche 5). Toujours à Entremont, une phase ultérieure est représentée par des piliers arrondis aux côtés décorés de *têtes coupées* en relief tandis que, sur leur face principale, un bas-relief représente des cavaliers armés de longues rapières du type de La Tène II. Le bâtiment est connu sous le nom de « Salle des Crânes ». Le linteau et les piliers, identiquement décorés de cavités dans lesquelles se trouvaient des crânes sculptés ou naturels, sont caractéristiques aussi de Glanum et du grand sanctuaire de La Roquepertuse.

Entremont date du IIIe siècle. La ville a été la capitale religieuse des peuples celto-ligures, lesquels formaient une partie de la confédération des Salyens (*Salluvii*) [7]. Mais sa situation d'oppidum, et la qualité de sa statuaire le désignent comme le plus important centre de la vie politique et religieuse des peuples celto-ligures, et elles démontrent les rapports étroits de leurs sculptures indigènes avec la religion et l'architecture [8]. Le sanctuaire de La Roquepertuse appartient à l'époque de La Tène II et la relation directe avec la civilisation gauloise est soulignée par l'importance donnée dans chacun de ces sanctuaires à la tête humaine, séparée du corps et, d'une manière plus générale, à la tête coupée. Les sanctuaires sont parfois aussi décorés de crânes humains contemporains, fixés aux linteaux ou aux piliers, ou de substi-

tuts de crânes, sous la forme de modèles sculptés de masques mortuaires aux yeux clos.

Les nombreuses têtes coupées des sanctuaires celto-ligures suggèrent l'existence d'un culte du crâne et elles illustrent ce que Diodore et Strabon racontent, en se fiant à Posidonius, sur l'ancienne coutume gauloise de couper et de conserver la tête de l'ennemi. Il est particulièrement intéressant de noter que les têtes coupées ne se trouvent pas dans tous les sanctuaires, par exemple à Mouriès, et que les piliers de La Roquepertuse, les moulures des linteaux de Glanum ont eu des cavités creusées pour des crânes, après la construction des portiques, cependant qu'à Entremont la « Salle des Crânes » appartient à la dernière époque de l'oppidum, celle qui précède immédiatement sa destruction en 123 avant J.-C. [9]. Nous pourrions être tentés de conclure que la coutume n'était pas très ancienne. Mais un nombre considérable de crânes portant des traces de fixation ont été trouvés dispersés à la surface de la route qui avait été pavée des magnifiques débris des anciens bâtiments ; peut-être proviennent-ils d'une occupation antérieure. Il apparaît que certaines têtes, probablement momifiées, ont été coupées et transpercées peu après la mort. Or le culte de la tête était répandu sur tout le territoire de la Gaule, et dans l'oppidum celtique du Puig Castelar on a trouvé des crânes humains qui contenaient encore les clous par lesquels ils avaient été fixés. Le culte est en relation chronologique avec La Tène II et il est possible qu'il ait eu les plus grandes affinités avec les têtes sculptées du rempart cyclopéen de Tarragone, avec les têtes coupées des portes étrusques de Pérouse et de Volterra. Il est probable aussi qu'il ne soit pas sans rapport avec la popularité du masque en tant que motif de l'art gaulois de la même époque.

On a décrit les têtes coupées comme « la première expression de l'art naturaliste qui s'est développé à l'époque de La Tène sous l'influence de la sculpture gréco-romaine [10] ». C'est en effet dans le domaine celto-ligure que les Celtes de la fin de La Tène ont appris l'art de la sculpture sur pierre en ronde-bosse. Il n'est pas question que ces monuments soient tous naturalistes, ni en fait qu'ils soient les plus impressionnants. Le monstre de Noves est un monument de l'imagination, généralement considéré comme un symbole de la mort. L'exécution en est d'une habileté consommée puisqu'elle représente un corps de lion à tête hideuse, aux mâchoires ouvertes d'où dépasse un corps humain, Les pattes antérieures reposent sur deux exemplaires de têtes coupées en pierre d'un modèle réaliste. Dans l'art d'Este et de Watsch, ou autres sites de l'époque de Hallstatt, dont c'était le motif préféré, nous sommes familiarisés avec les monstres dont les mâchoires laissent dépasser des formes humaines. Il est donc possible de chercher l'origine commune du motif dans un centre, mais où ? Le sculpteur du monstre de Noves n'était pas un amateur et il n'avait plus rien à apprendre de la technique de sculpture de

groupe. On peut chercher de tout côté : il est aussi capable, dans sa composition ternaire, que le sculpteur grec du Laocoon.

On a cru jadis que c'était la richesse en monuments figurés des grands sanctuaires méridionaux du delta du Rhône qui avait appris aux Gaulois de la fin de l'époque de La Tène la sculpture en ronde-bosse, naturaliste, du corps humain. Entremont, surtout, n'est pas que riche en têtes humaines (Benoît, planche 35), il est riche en corps humains entiers. Les têtes montrent les traits celtiques typiques que les légendes irlandaises nous ont rendus familiers : le visage « large au-dessus, étroit au-dessous », avec l'œil typiquement saillant, le nez triangulaire et droit, et la bouche droite largement fendue, caractéristique des têtes gauloises dans toutes les sculptures, et que l'on retrouve dans la tête celtique de pierre de Gloucester. À Entremont nous avons aussi des statues grandeur nature des héros de la tribu, des chefs et des reines, vêtus du costume de leur temps et munis des armes indiquant leur rang. Peut-être étaient-ce des portraits. Le site du temple de La Roquepertuse est riche en statues de forme humaine, plus ou moins en rapport avec le culte religieux. Quatre des cinq représentations humaines, assises dans la « posture bouddhique » des jambes croisées, que nous connaissons aussi par l'attitude du dieu Cernunnos sur le chaudron de Gundestrup, ont été découvertes dans l'intérieur du sanctuaire. Les bras et les jambes sont nus, mais la poitrine est revêtue d'une courte tunique, décorée de dessins géométriques rectilinéaires en relief léger, incisés ou peints. L'attitude est droite, les personnages sont sveltes et bien proportionnés, mais raides et sans vie, bien que le bras au moins de deux statues se maintienne à distance du torse. La posture hiératique et raide peut être mise partiellement au compte de leur position dans le sanctuaire. Il est à supposer qu'elles n'étaient pas destinées à être regardées en rangs serrés, mais qu'elles devaient faire impression sur l'esprit du commun des dévots.

En l'espace de quelques années les découvertes qui ont été faites ont bouleversé nos idées sur les représentations figurées celtiques et nous sommes obligés de reconsidérer les problèmes d'origine et de relations. En effet, s'il est encore vrai que les influences les plus importantes, dans le domaine des représentations figurées, viennent des grands sanctuaires celto-ligures du delta du Rhône, il doit être évident à nos yeux que la Gaule centrale a possédé des sculptures indigènes sur bois qui, dès le Ier siècle avant J.-C., atteignaient un degré de perfection suffisamment élevé et se trouvaient dans les sanctuaires et lieux de culte. Mais la localisation et l'association à un lieu de culte sont, pour une part, un hasard d'archive. La conservation de sculptures de bois est si précaire que les exemples dont nous disposons sont naturellement limités aux grands sites qui, par eux-mêmes, appelaient la fouille. Et les anciennes statues de bois rappellent souvent les monuments d'Entremont

et de La Roquepertuse [11]. Une tête de bois, aux traits grossièrement marqués et gravés, a été trouvée dans l'enceinte sacrée gauloise de Montbouy (Loiret) ; et dans une fontaine sacrée du même site on a découvert encore une statue humaine en bois, de grandeur naturelle et d'un art tout aussi rudimentaire. Une statue de chêne, à capuchon, de plus de trois mètres de haut, supposée préromaine, a été extraite enfin des bords du lac de Genève [12]. Mais toutes les représentatinns figurées en bois ainsi trouvées rappellent jusqu'à nouvel ordre les troncs d'arbres et peut-être les *simulacra* du bois sacré évoqué par Lucain.

La plus importante série de sculptures gauloises en bois que l'on ait jusqu'à présent retirée du sol est celle du sanctuaire gallo-romain bien connu de *Sequana*, aux sources de la Seine. Des fouilles importantes y sont en cours depuis 1953 [13] et, pendant la campagne de 1956-1957, cent quatre-vingt-dix sculptures ont été mises au jour dans les marais environnants et elles constituent, ainsi que le professeur Martin nous l'affirme, par leur diversité, leur originalité et leur qualité de conservation, l'une des plus étonnantes découvertes de l'archéologie gallo-romaine (planches 14-15).

La trouvaille initiale se composait de vingt-sept statues d'une hauteur allant de 0, 50 m à 1, 25 m ; de quarante têtes allant de la grandeur naturelle à la réduction de moitié ; de seize pièces, dont deux ou trois têtes, gravées en relief sur une simple poutre ; de quatorze torses, nus, habillés ou schématisés ; d'environ trente membres humains et de quelques représentations d'organes humains internes ; de douze représentations d'animaux, y compris un joli taureau, etc. Hommes et femmes sont représentés — les hommes étant la majorité — ainsi que des voyageurs (peut-être des pèlerins), reconnaissables à leurs manteaux et à leurs capuchons (planche 14). Les têtes sont ce qu'il y a de mieux dans la collection : on part de blocs au modelé simple et élémentaire, aux traits et à la chevelure incisés, et on arrive à la figuration réaliste, fondée sur les os du visage et l'accumulation de la masse des cheveux. Malgré la bouche étroitement fendue, caractéristique de l'art celtique, la représentation est bien celle d'une tête humaine. Dans son modelé, dans ses traits, dans la disposition de la chevelure, une tête de femme témoigne d'une maîtrise achevée.

Le lieu où elles ont été découvertes, la nature des sculptures, et surtout la figuration de membres humains distincts ne laissent aucun doute sur la constatation que cette école de sculpture appartenait à un sanctuaire médical, mais jusqu'à présent la fonction précise de l'artisan et de son atelier reste à déterminer. Avait-il un statut officiel, associé à l'existence du sanctuaire, ou n'était-il qu'un accessoire commercial ? Certains traits, par exemple les rangées de têtes gravées sur une simple poutre, suggèrent une comparaison avec

Entremont mais de toute façon ces écoles de sculpture gauloise obligent à penser que la religion et la sculpture étaient étroitement associées.

L'importance de la sculpture indigène sur bois en Gaule montre aussi l'indépendance des artistes et la relation entre l'art et le matériau local. La pierre, qui a été la cause de la durée de la sculpture des pays méditerranéens, a été naturellement remplacée par le bois dans les pays de l'Europe centrale, plus riches en forêts, et c'est parce que le bois est une matière périssable que notre connaissance de la sculpture celtique et de son histoire a été appauvrie, et même déformée.

Dans notre recherche pour déterminer la signification de la sculpture gauloise sur bois il importe que nous nous rappelions que :

1° Nous ne faisons qu'aborder le sujet. Les fouilles des sources de la Seine sont en cours et nous n'en avons encore que les premiers résultats.

2° Les exemples que nous avons sous les yeux datent de la période gallo-romaine, apparemment de la première moitié du Ier siècle après J.-C. Nous ne savons pas à quelle date cette statuaire en bois a commencé à se développer.

3° Ces exemples apportent peu d'informations sur le traitement complet du corps humain dans son ensemble. La figure de la planche 14 ne se dégage pas encore entièrement de l'allure de tronc d'arbre, bien que le manteau et la position du bras droit soient une convention commune aux statuaires grecque et romaine,

4° Cette importante école gauloise de statuaire sur bois, dont nous savons qu'elle était florissante au Ier siècle de notre ère, quelle qu'en ait été l'origine, ne se retrouve pas dans l'art celtique insulaire, lequel est généralement identique à l'art gaulois de la période correspondante. Cela vient à l'appui de l'opinion courante selon laquelle la sculpture gauloise a été profondément modifiée à la fin de l'époque de La Tène et à l'époque gallo-romaine par des influences grecques indirectes venues par Marseille et par la sphère d'influence celto-ligure du delta du Rhône. C'est l'art primitif de la Gaule, précédant celui de la période gallo-romaine, qui a donné sa forme à l'art des pays celtiques insulaires et c'est vers ce dernier que nous devons désormais nous tourner.

Au moment de son apogée en Gaule, l'art primitif des Celtes pénétra aussi en Grande-Bretagne où il prospéra et se développa bientôt d'une manière indépendante. Il est toujours reconnaissable parce que ses principaux traits caractéristiques sont fondamentalement ceux de La Tène, mais il est susceptible de prendre des styles originaux et des spécialisations locales formelles. Ces styles ont été l'œuvre d'écoles qui ont été prospères dans les différentes régions de Grande-Bretagne pour répondre à la demande locale et

aux besoins des différentes classes de la population, en fonction des relations avec le continent. Il est possible de distinguer une école septentrionale travaillant sans nul doute sous le patronage des *Parisii* et des *Brigantes*, une école orientale dans le territoire des *Iceni*, et une école méridionale sous l'influence plus ou moins directe des centres artistiques du continent, belges surtout. L'art celtique est généralement dit « de La Tène » dans ses manifestations continentales et en Grande-Bretagne il est communément appelé « celtique tardif ». Cela est dû au fait qu'il a végété pendant toute l'époque romaine pour connaître un grand renouveau dans les régions du nord et de l'est de la Grande-Bretagne après la fin de l'occupation romaine. L'art de Hallstatt avait déjà été importé en Grande-Bretagne au début de l'âge du Fer mais ce n'est pas avant la dernière période de l'âge du Fer en Gaule que devait surgir la grande richesse de l'art celtique dans les îles Britanniques.

On est d'avis que l'art continental de La Tène a été importé en Grande-Bretagne au IIIe siècle avant J.-C. Mais à partir du IIe siècle les écoles britanniques ont produit des œuvres indépendantes qui, au moins jusqu'à l'époque de la conquête romaine, ont largement valu les productions continentales. En Irlande, où les Romains n'ont jamais pris pied, l'évolution de l'art de La Tène a été magnifique et ininterrompue depuis les origines les plus anciennes jusqu'à la conquête normande. Cet art a même survécu et absorbé les influences des Vikings dont l'art propre a été grandement influencé par l'art celtique. Et même après la conquête normande en Irlande les vieilles formes artistiques ont continué à exercer leur influence sur les nouvelles importations venues du continent avec l'ordre de Cîteaux.

L'art de La Tène en Grande-Bretagne est semblable à celui de la Gaule à la meilleure époque et il est de même niveau. Nous avons déjà insisté (cf. *supra*, p. 347) sur la haute qualité du travail du métal et l'emploi abondant de la polychromie, surtout dans les harnachements de chevaux et les montants de chars, les armes et les armures. Les boucliers trouvés dans la Tamise à Battersea et dans la Witham près de Lincoln en sont de magnifiques exemples [14]. On estime que le bouclier de Battersea date environ de 75 avant J.-C. Celui de la Witham est peut-être plus ancien, et le travail en est même plus beau : on a considéré que sa technique était supérieure à celle de toutes les œuvres contemporaines de l'art celtique continental. L'umbo de bouclier trouvé dans la Tamise à Wandsworth, bien qu'il soit moins spectaculaire que les boucliers de Battersea et de la Witham, est cependant encore plus beau et harmonieux. Les chefs celtiques du Nord et du Sud se partageaient cette splendide panoplie et l'une des plus belles pièces de La Tène en Grande-Bretagne est la têtière de poney en bronze de Torrs, dans le Kircudbrightshire, dont on pense qu'elle date de la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C. [15]. Dans les fortifications de Stanwick ou à proximité, dans le North Ri-

ding du Yorkshire, on a trouvé plus de quatre-vingt-dix pièces de métal, consistant essentiellement en équipements de chevaux, en bronze, et en montants de chars. Quelques objets portent encore des traces d'émail et la présence de bandages de fer laisse à penser qu'ils faisaient partie d'une tombe à char comparable au célèbre groupe de l'East Riding [16].

Un peu plus tard apparaissent des objets moulés, plus élaborés. Tels sont les pommeaux d'épées anthropomorphes et les poignards, et il nous faut nous souvenir du mannequin naturaliste très original gravé sur une dague perdue, mais qui avait encore été trouvée dans la Witham (Fox, *P. and P.*, planche 10, e). Il y a aussi le plus beau de tous les récipients, celui de Trawsfynydd, dans le Merioneth, avec son anse en bronze moulé (Fox, planche 64) ; le torque d'or torsadé aux lourdes extrémités moulées de Needwood Forest, Staffordshire (Fox, planche 25) ; le bracelet d'or moulé et le torque d'électrum du trésor de Snettisham, dans le Norfolk du Nord-Ouest (Fox, planche 32, figure 33). Le territoire des *Iceni*, en dépit de nombreux vestiges qui témoignent de la survivance de l'emploi du char de guerre, est relativement pauvre en armes, mais il est extraordinairement riche en objets de décoration individuelle et Snettisham a fourni la plus grande quantité de métal précieux qu'on ait jamais notée en Grande-Bretagne à l'âge du Fer. On pense qu'une partie du matériel de cette trouvaille provient d'une région située entre le sud du Suffolk et la Tamise. Cependant d'autres torques en or à alliage d'argent ou de cuivre, découverts également dans le nord-ouest du Norfolk, dénotent l'usage de ces objets pour la parure individuelle en même temps qu'ils renseignent sur la richesse de la dynastie régnante. En fait tout ce groupe de trésors contenait plus de cinquante torques d'or, plus que tout le reste de la Grande-Bretagne [17].

D'un travail plus délicat, et peut-être plus proches de la tradition classique primitive du continent, sont les beaux miroirs de bronze ciselés qui datent du dernier quart du Ier siècle avant notre ère et qui sont largement répandus dans le sud de la Grande-Bretagne. Leur décoration s'est adaptée à la perfection à la technique curvilinéaire de La Tène, avec ses spirales jointes et ses extrémités dilatées. Elle convient admirablement à la forme de base circulaire du miroir. Les lobes et les motifs foliacés développés sont faits de telle manière qu'ils dominent dans tout le thème avec des hachures remplissant tous les espaces libres. Quelquefois les motifs sont réguliers, comme dans les miroirs de Birdlip dans le Gloucestershire, et de Desborough dans le Northantshire (Fox, planche 57 c), mais l'impression de régularité est produite plus souvent par un subtil assemblage de courbes assymétriques, comme dans le superbe miroir sans provenance connue du Meyer Museum à Liverpool (Fox, planche 55). L'harmonie se maintient avec une sûreté de goût et de dessin qui est presque incroyable. Comme le fait remarquer Fran-

çois Henry, nous sommes familiarisés avec cette harmonie faite de lignes irrégulières dans l'art de La Tène, par exemple dans le fourreau de Cernon-sur-Coole (Marne) [18], « mais dans les îles, cette fantaisie semble s'ériger en loi » [19]. Ces miroirs de bronze, ainsi que beaucoup d'autres beaux objets décorés avec ce genre d'ornements typiques de La Tène, sont sans aucune comparaison continentale et il n'en a pas été trouvé non plus chez les *Parisii* et les *Brigantes* dans le Nord. On songe évidemment aux miroirs de périodes plus anciennes, mais il ne paraît pas qu'il y ait un lien.

Vers le milieu du Ier siècle avant J.-C. apparaissent les deux plus célèbres spécimens de bronze repoussé de Grande-Bretagne : les deux seaux d'Aylesford dans le Kent, et de Marlborough dans le Wiltshire. Le premier est peut-être, pense-t-on, le plus ancien des deux, et c'est certainement celui dont le travail est le plus fin. Il ne mesure que vingt-cinq centimètres de haut et il est constitué de planches de bois maintenues en place par trois cercles de bronze. La partie supérieure en est ornée de délicates arabesques en forme de feuilles, et de délicieux et fantastiques petits chevaux à corne et à bec, avec des queues bifurquées. Une anse est fixée par deux masques humains. Le récipient, qui contenait des cendres, a été découvert dans une tombe d'un cimetière belge. Dans la même sépulture on a découvert aussi un vase de provenance italo-grecque, ainsi que d'autres dons funéraires de type à la fois classique et belge, y compris des urnes à incinération formant en fait un ensemble funéraire. Le « seau » incomplet de Marlborough appartient au même type que celui d'Aylesford et l'on pense qu'il a servi, comme le précédent, à contenir des ossements incinérés. Il est deux fois plus grand que le seau d'Aylesford et les trois bandes métalliques en sont décorées de motifs repoussés mais le détail de l'ornementation est moins raffiné. Ici encore nous avons des animaux stylisés dans le sens de la longueur, y compris des chevaux marins, une tête à moustaches et plusieurs masques que l'on a comparés à la tête du chaudron de Gundestrup. Sur les deux seaux des détails rappellent des motifs du monnayage armoricain. Il est probable que ces deux seaux, surtout celui de Marlborough, ont été importés d'Armorique.

À cette époque en effet l'Armorique faisait partie du domaine artistique de l'ancien style celtique de Gaule et, jusqu'à un certain point l'Armorique a servi de lien entre l'art continental de La Tène et celui de la Grande-Bretagne. En Bretagne aussi on trouve sur les poteries peintes les motifs curvilinéaires de l'art de La Tène et des vases à pieds caractéristiques des sépultures de la même époque [20], Bien que la pauvreté de l'Armorique n'ait laissé que relativement peu d'exemples de l'art de La Tène dans des objets sortant de l'ordinaire, les poteries portent les motifs et les formes caractéristiques de La Tène gauloise, des types II et III. Les *crannogs* celtiques de Glastonbury et de Meare, dans le Somerset, nous ont laissé une grande

quantité de poteries et de récipients de bois portant des gravures curvilinéaires (Fox, figure 76). Elles sont typiques de celles que l'on trouve dans les cimetières et les oppida du Finistère. Elles caractérisent encore la poterie de Hunsbury dans le Northamptonshire [21] et celle qui a été trouvée à Hengistbury Head, en même temps que des monnaies armoricaines des Coriosolites et des Andécaves [22].

Il est intéressant aussi de rappeler que l'Armorique partage avec l'Irlande un type rare de monuments décorés d'ornements qui dépendent d'une tradition de La Tène similaire à celle des miroirs de bronze et à celle des motifs de la céramique dont il vient d'être question. Mais elle est probablement plus ancienne. Tout cela constitue la sculpture sur pierre indépendante et les deux meilleurs exemples irlandais en sont la pierre de Turoe, bloc presque hémisphérique dont Françoise Henry parle comme étant la doyenne des sculptures de pierre, et la pierre de Castle Strange. On peut leur comparer la pierre de Kermaria à Pont-l'Abbé, dans le Finistère, laquelle était au musée de Saint-Germain-en-Laye [23]. Comme beaucoup d'autres sculptures celtiques, la pierre de Turoe n'est gravée que sur deux faces avec un travail de base et un motif superficiel gravé en relief très léger. Le traitement rappelle beaucoup celui de Pfalzfeld [24] (cf. *supra*, p. 349) et le motif appartient sans erreur possible à la tradition de La Tène. La délicatesse et la perfection de la technique sont typiques du travail celtique à son apogée et elles dénotent un haut degré de capacité qui n'implique pas nécessairement l'existence préalable d'une ancienne école d'artisans dans le domaine de la sculpture en relief. La pierre de Castle Strange est cependant gravée dans une technique différente de celle de Turoe, la surface gravée étant composée d'un motif de spirales entrelacées qui peut être de date plus tardive. Un autre monument, beaucoup plus grand, de la même facture, a été découvert récemment à Killy-Cluggin (Cavan) et son dessin, d'une grande élégance, consiste en courbes et en spirales finement gravées.

Les plus anciens monuments de l'art irlandais sont des pierres sculptées et la représentation humaine figurée remonte à la période néolithique, aussi bien sous la forme de statues que sous celle de reliefs sur des plaques murales. Les croix chrétiennes irlandaises les plus anciennes, c'est-à-dire les plaques finement gravées de Carndonagh et de Fahan Mura, dans le voisinage d'Inishowen dans le Nord, datent probablement de la seconde moitié du VIIe siècle, et elles représentent peut-être une tradition ininterrompue depuis l'art néolithique. Il semble cependant que, d'une manière générale, il y ait eu une rupture partielle entre l'art mégalithique et celui des époques plus tardives. La cause en serait évidemment des importations à la fois du continent et de Grande-Bretagne. Mais une rupture, dans l'art, n'implique pas nécessairement une discontinuité des anciens motifs. La technique de la gravure sur

pierre a certainement eu une histoire continue, ainsi que le prouvent la pierre de Turoe et les autres pierres gravées portant des motifs de La Tène .

Dans la forteresse des Conseils, sur la colline de Tara, on a découvert des restes d'habitations avec des traces de l'activité de forgerons et d'émailleurs, et des importations romaines des Ier et IIe siècles de notre ère ; tout cela montre l'existence de contacts avec la Grande-Bretagne et la Gaule. Mais à quelques mètres de là on a découvert, en fouillant le mont des Otages, qu'il avait été construit à l'origine sur une tombe mégalithique, couverte plus tard de nombreuses sépultures de l'âge du Bronze. Cela signifie que Tara a été à l'origine une nécropole et un sanctuaire préhistorique, transformé plus tard par les Celtes en résidence royale. L'Irlande est un musée du passé et il ne faut jamais écarter la continuité.

L'art de La Tène des Celtes continentaux du second âge du Fer a été, pense-t-on, introduit en Irlande au IIe siècle avant notre ère. Il a eu, vers cette époque, des rapports étroits avec la Grande-Bretagne qui exportait beaucoup de produits en Irlande. Mais c'est avec le continent que l'Irlande avait le plus de contacts. Ceux qui existaient avec la Grande-Bretagne consistaient surtout en commerce et en pillage ; et les plus anciennes sculptures irlandaises sur pierre ont toutes des affinités avec des sculptures celtiques continentales bien connues. La pierre de Turoe est très proche, dans sa technique, de celle de Pfalzfeld, cependant que les deux statues humaines de Boa Island (Fermanagh) (*AI*, 50) et la figure voyante de Tanderagee (Armagh) (*AI*, 51), avec la moustache et le casque à cornes, ont plus d'éléments communs avec la statue celtique continentale de Holzgerlingen, ou le fragment d'Echterdingen, qu'avec la statuaire celto-ligure du delta du Rhône, dont la facture est plus évoluée. On a même émis l'hypothèse que ces pierres sculptées et statues irlandaises impliquent l'introduction d'un culte venu de Gaule avec des réfugiés fuyant l'invasion romaine (*AI*, 18). Les premières têtes sculptées d'Irlande sont en contraste frappant avec la tête celtique de jeune homme, de l'époque romaine, à Gloucester [25], où les traits, le traitement des cheveux et la forme du visage sont typiquement celtiques, mais où la forme plastique témoigne de la maîtrise du style de la statuaire classique gréco-romaine dans la même présentation que celle que l'on trouve dans les sanctuaires gaulois méridionaux du delta du Rhône.

La chronologie des phases protohistoriques de l'art celtique primitif en Irlande est, jusqu'à présent, imprécise. On ne peut la déterminer que par la comparaison de styles continentaux et brittoniques plus ou moins parallèles. L'absence des critères romains, ainsi que de tout monnayage romain ou continental est ici un sérieux hiatus. La longue tradition de l'art celtique en Irlande, depuis le IIe siècle avant J.-C. jusqu'à l'invasion normande, sans la rupture due à la conquête romaine, font que toutes ces questions de chrono-

logie interne et relative en Irlande sont, en elles-mêmes, arbitraires et presque hors de propos. L'art curvilinéaire magistral des fourreaux de bronze ornés trouvés dans les ruines du *crannog* de Lisnacroghera (comté d'Antrim) (Fox, *P. and P.*, planche 73 b), ou dans la Bann, à Toome et à Coleraine, consiste en autant de variantes des styles continentaux de La Tène II et III. Leur style proche de celui des motifs gravés du seau d'Aylesford et du récipient en bois de Glastonbury, tous deux de la période préromaine de la Grande-Bretagne, suggère pour date approximative les environs de 175 avant J.-C. pour la phase initiale de l'art de La Tène en Irlande, sur objets de métal (*P. and P.*, figure 26 et planche 73 b). Bien que ces objets puissent être plus tardifs que les équivalents continentaux, et compte tenu du retard, ils ne sont pas plus tardifs que le commencement de notre ère. Ces fourreaux irlandais sont peut-être le produit d'une école isolée puisqu'on ne les trouve nulle part ailleurs en Irlande et ils laissent à penser que l'art primitif de La Tène, en Ulster, était très proche de celui du continent. La décoration de ces fourreaux les fait ressembler à celui, légèrement plus récent, de Brigthorve dans l'East Riding du Yorkshire. C'est le plus ancien exemple en Grande-Bretagne de la technique de « l'ombre », produite par des hachures dans des zones réservées du dessin (cf. *supra*, p. 356). On notera cependant l'emploi caractéristique de cette technique sur un umbo de bouclier de Llyn Cerrig Bach à Anglesey (Fox, *P. and P.*, figure 28).

Nous en sommes donc réduits aux hypothèses sur la manière dont le meilleur art de La Tène a atteint l'Irlande. Fox attribue la ressemblance étroite des fourreaux légèrement plus tardifs de Brigtorpe et de Hunsbury avec celui qui est dans le style de Lisnacroghera en partie aux relations commerciales à travers la Manche et en partie à « une colonie brittonique prospère dans le Galloway, gardant des traditions anciennes dont les seuls témoignages connus sont la têtière et les cornes de Torrs » (*P. and P.*, p. 43). Il y a longtemps que Kuno Meyer a suggéré [26], d'après des sources littéraires, que les mercenaires gaulois étaient venus en Irlande se mettre au service des rois pendant les premiers siècles de notre ère mais ses conclusions nous dirigent plutôt vers le sud. Il est possible que deux routes aient été utilisées.

Au nombre des produits les plus anciennement importés de Grande-Bretagne figurent les épingles de bronze et les fibules annulaires, les premières étant peut-être un peu plus anciennes et les secondes étant dérivées de modèles romains. Les deux sortes ont eu une longue existence et depuis le début de notre ère au moins, elles ont été souvent ornées d'émaux très soignés. Les épingles de bronze sont fréquentes aussi en Écosse et les fibules annulaires sont largement répandues dans toutes les îles Britanniques. Dans le sud du pays de Galles nous avons une fibule de bronze et, dans le site d'une hutte, à Pant-y-Saer, Anglesey, un exemplaire en bronze, complet,

avec une longue épingle sur un pivot lâche [27]. Les termes de comparaison les plus proches sont dans les districts côtiers d'Écosse et ils datent du IVe au VIe siècle.

Beaucoup de ces épingles et fibules sont richement émaillées. Une épingle particulièrement intéressante provient d'un trésor de Norrie's Law à Fife. Elle est décorée d'émaux, de motifs celtiques et pictes surmontés d'une croix minuscule et elle peut être datée de la fin du VIIe siècle par des monnaies byzantines qui font partie du même trésor. De ce trésor provient encore une grande fibule d'argent [28].

À partir du IIe siècle après J.-C. le renouveau celtique, consécutif au déclin de Rome, a provoqué une association plus étroite de l'Irlande et de l'Écosse. Une conséquence en a été une évolution artistique commune et, depuis la fondation du royaume irlandais d'Argyll, au Ve siècle, il est possible de dire que cette union plus étroite est devenue une civilisation commune. Pendant toute cette période, et spécialement dans les siècles suivants, sous l'impulsion et le patronage de l'Église chrétienne, l'ornementation des œuvres de métal et de joaillerie s'enrichit d'un grand nombre de nouvelles ressources. Non seulement l'usage de l'émail rouge prend une grande extension, mais la surface émaillée était incrustée de pierres demi-précieuses, de grenat et même d'ambre, de verre coloré. La technique du *millefiori* a été introduite par la joaillerie gallo-romaine et c'est probablement à cette époque que les artistes irlandais ont appris à souder et à monter de fins filigranes d'or, suivant une technique admirablement appropriée à l'art décoratif celtique curvilinéaire, dans une tradition qui persistait encore.

Dans ce magnifique développement de la joaillerie celtique indigène les deux principaux bijoux sont la broche de Hunterston en Écosse et la broche de Tara en Irlande. La première [29] a un diamètre de 10, 43 cm sur 11, 65 cm, et ce qui subsiste de l'aiguille mesure 13, 97 cm de longueur. Elle forme un anneau fermé en argent laminé, divisé par des arêtes en quartiers dont le plus grand est rempli de décorations zoomorphes entrelacées, de spirales celtiques et de dessins en forme de trompettes, formant un filigrane sur plaque d'or. Les coins et les panneaux plus petits sont ornés de clous d'ambre. La délicatesse, le goût et le sens des proportions avec lesquels est traité un fond aussi chargé montrent le même sens infaillible de la composition qui caractérise partout l'art celtique et nous verrons la répétition dans les enluminures de manuscrits. Un détail intéressant est la déclaration de propriété privée faite par deux noms gravés sur la surface plate au dos de la broche en lettres runiques scandinaves, d'un type particulier aux Hébrides. La broche date probablement des environs du Xe siècle. Les inscriptions sont norroises et peuvent se traduire ainsi : « Olfriti possède cette broche » et «Maelbritha

possède cette broche ». Les noms, dont l'un est norrois et l'autre irlandais, nous ramènent au royaume hybride norrois-irlandais des Hébrides.

La plus extraordinaire de toutes les broches, et à la vérité la plus précieuse des pierres de toute la bijouterie irlandaise, est celle qu'il est convenu d'appeler la broche de Tara. Comme celle de Hunterston, c'est un anneau fermé avec une longue aiguille travaillant sur un pivot libre. Elle est attribuée au début du VIIIe siècle [30] et elle est relativement petite. C'est même à la vérité l'une des plus petites parmi les broches ornementales puisqu'elle ne mesure que 8, 89 cm de diamètre. À l'origine elle était l'un des éléments d'une paire réunie par une épaisse chaîne de métal. Elle était probablement faite pour être portée à l'épaule et maintenir quelque vêtement. Elle comporte un anneau de bronze moulé ; la face et le revers en sont décorés, la surface divisée en compartiments par des moulures en relief, et ces compartiments sont remplis de décors raffinés et élégants. Dans les panneaux plus petits les motifs sont curvilinéaires et conventionnels, formés par l'application d'un fin filigrane d'or entremêlé à de minuscules cabochons d'or. Quant aux panneaux plus grands, ils sont remplis par un oiseau en entrelacs et en état d'élongation dans une technique similaire. L'oiseau et les têtes d'animaux se projettent à l'extérieur en partant de la marge surélevée. Les formes d'oiseaux sont une chose unique dans une telle joaillerie et elles ressemblent aux bordures des *Évangiles de Lindisfarne*. L'émail rouge et l'ambre, de petits disques de verre bleu et rouge, et des têtes humaines minuscules, taillées en améthyste, ajoutent la splendeur du polychrome au raffinement et à la délicatesse de cette pierre précieuse par l'art et le travail qu'elle représente.

Il nous est impossible, dans le peu de place dont nous disposons, de faire plus que jeter un coup d'œil sur la splendeur et la richesse du travail du métal de l'art chrétien primitif des VIIIe et IXe siècles en Irlande. L'église enrichit surtout son mobilier d'objets qui représentent des trésors d'imagination dans des congrégations analphabètes et qui représentent aussi un grand effort pour associer l'église à une beauté et une magnificence qui faisaient défaut dans les demeures privées. Tout brillait et resplendissait. Sur les autels les calices étaient ornés d'or et d'argent, rehaussés de joyaux. Les évangiles étaient reliés en couvertures richement décorées, et enfermés dans des écrins ou *cumdach*, pourvus d'ornements assez précieux pour être enlevés et volés. Les reliquaires étaient estimés à l'égal des meubles, quelquefois sous la forme de châsses, par exemple celle qui a été découverte dans une tombe viking de Copenhague (sans nul doute à titre de butin en provenance d'Irlande), ou encore le reliquaire de Monymusk (Aberdeenshire), orné d'émaux rouges et jaunes, et décoré avec soin. Ce meuble précieux est certainement le *Brecbennach* traditionnellement associé au nom de saint Co-

lomba, et dont la fonction était analogue à celle du *Cathach* d'Irlande. Les crosses étaient, elles aussi, ornées de bronze habilement travaillé. Celle de Kells, maintenant au British Museum, est à cet égard un exemple instructif [31]. Les rapports étroits existant entre cette industrie du bronze et des émaux et l'église sont illustrés par des trésors de fondeurs, avec creusets, des pinces et autres outils, découverts à l'emplacement des monastères, par exemple à celui de Nendrum, dans l'île Mahee, dans le Strangford Lough. La petite taille des objets et les fragments d'émail rouge qui adhèrent encore aux creusets prouvent que ces derniers ont été bien faits pour les objets en question.

Le calice d'Ardagh est à juste titre la pièce la plus renommée de l'ancienne toreutique irlandaise paléochrétienne et il est certain qu'il a constitué une pièce de grande valeur dans le trésor de quelque église. C'est une grande coupe en argent battu, à deux anses, montée sur un pied d'argent, décorée d'or, de bronze doré et d'émail (Henry, *AI*, planche 120 et suiv., p. 107, 108). L'aspect serait massif, si le regard n'était pas attiré par la symétrie et l'équilibre de la coupe et du pied, réunis par un magnifique collier d'or, par le poli et la simplicité de la surface argentée, par l'éclat merveilleux de l'émail bleu et rouge, par le filigrane d'or de la seule et unique bande décorative, près du sommet de la coupe, sur toute la surface et les points de départ des anses. Et en contraste subtil avec ces effets accusés apparaissent de légères et délicates gravures qui forment une ligne à double ruban, avec des points délicatement marqués au poinçon sur toute la surface de la coupe, mettant en valeur les attaches des anses. Les noms des apôtres sont aussi délicatement gravés sur la coupe et il s'y ajoute des touches suggestives d'ornements animaliers. L'effet de contraste et la mise en valeur de la composition s'allient harmonieusement au goût artistique.

Il nous est malaisé de nous représenter la société dans laquelle un chef-d'œuvre de l'art religieux du genre du calice d'Ardagh, ou bien de grands manuscrits enluminés étaient susceptibles d'être appréciés et récompensés par une aristocratie que régissaient des institutions aussi archaïques que celles des *Brehon Laws* et dont tous les critères étaient ceux de la société héroïque. Le calice d'Ardagh appartient au monde de la poésie érémitique et l'introduction du christianisme a provoqué une complète dichotomie des idéaux de l'Irlande ancienne mais chacun d'eux est irlandais. La nouvelle et plus haute culture de l'art et de la poésie religieuse, et les modèles héroïques, les formes orales de la littérature du monde celtique ancien se sont fondus aux premiers siècles de notre ère dans une forme d'idéalisme et de culture qui constitue le plus grand apport de cette île reculée de l'Ouest à la société européenne.

L'art de la joaillerie et le mobilier religieux de bronze nous rappellent constamment qu'il y a des rapports entre eux et les grands manuscrits enluminés du VIIe au IXe siècle. La correspondance de certains détails entre la broche de Tara et les évangéliaires de Lindisfarne, ces derniers étant probablement datables entre 710 et 720, a déjà été démontrée. La similitude des lettres de l'inscription du calice d'Ardagh et des grandes lettres initiales de l'évangéliaire de Lindisfarne, non seulement suppose un lien dans la datation, mais aussi confirme que les deux objets sont des produits d'une même période artistique. D'autre part quelques objets, dont les boucles de ceinture du navire funéraire de Sutton Hoo, datées approximativement maintenant de 625 [32], utilisent des motifs similaires. Il devient dès lors évident que les îles Britanniques ont eu une vie artistique dont l'évolution a été commune à partir du milieu du VIIe siècle.

C'est à cette même période et à cette même phase artistique que nous sommes redevables de l'épanouissement de la grande école irlandaise d'enluminure de manuscrits, la plus fine fleur de l'art celtique [33]. Le style celtique vernaculaire a atteint son plus haut degré de développement du VIIe siècle à la fin du VIIIe ou au commencement du IXe siècle, c'est-à-dire jusqu'au premier contact avec les Vikings. C'est à cette grande époque de l'art celtique indigène que nous devons les chefs-d'œuvre du *Livre de Durrow* et du *Livre de Kells*. À partir de la fin du VIIIe siècle et jusque vers 850 le déclin est progressif.

Les manuscrits celtiques de la période sont de deux types : 1° les grands évangéliaires écrits en onciale ou demi-onciale, faits pour être déposés sur l'autel ; 2° de petits livres portables, écrits en cursive pour la référence courante ou la lecture privée, en « édition de poche ». Presque tous les manuscrits décorés sont des évangéliaires. À la première page de chaque évangile ils ont tous une décoration voyante, composée principalement d'un immense monogramme initial orné. La page gauche qui fait face au commencement du texte est presque toujours entièrement couverte d'un ornement qui varie considérablement, et que l'on connaît sous le nom de « page de tapisserie ». En plus, ou à la place de cette page de tapisserie il y a, au commencement de chaque évangile, le symbole ou le portrait de chaque évangéliste. Les pages de tapisserie ou de symboles ont souvent pour cadre des décors qui courent sous la forme de motifs rubanés et entrelacés dans le style copte traditionnel (Henry, *AI*, planches 31, 60), alors que les monogrammes font uniquement usage de spirales et de fines torsades (*ibid.*, planche 61).

Le plus ancien des beaux manuscrits enluminés est le petit évangile connu maintenant sous le nom de *Livre de Durrow*, daté des environs de 650, à moins qu'il ne soit un peu plus tardif [34]. Par sa réserve et sa complète maîtrise de composition et de dessin il atteint peut-être le plus haut niveau de

l'enluminure irlandaise, et ses qualités de maturité indiquent le point culminant d'une tradition, quelle que soit l'origine de cette dernière. L'art du *Livre de Durrow* emploie l'ornement en spirale linéaire traditionnelle dans les grandes initiales au commencement des évangiles, mais la décoration des pages de tapisserie, et celle des symboles des évangélistes sont bordées de rubans entrelacés comparables à ceux des croix de Carndonagh et de Fahan Mura ; elle trahit l'influence des émaux dans plusieurs disques. La série des couleurs est limitée à quatre — brun, rouge, jaune et vert — et l'effet d'ensemble est celui de la beauté tendre des feuilles d'automne. Il contraste avec le brillant polychrome des manuscrits plus récents, par exemple l'impression de bijou que laisse le *Livre de Kells*, avec son généreux emploi du bleu. Ni l'un ni l'autre n'emploie la feuille d'or qui appartient au domaine du futur mais il est intéressant de noter que les couleurs de Durrow sont identiques à celles de manuscrits syriens de date plus récente et de tradition archaïque. Ils se ressemblent par leur usage de ces couleurs en larges rubans en méandres. Le manuscrit contient plusieurs pages entièrement consacrées à l'ornementation et il rappelle l'un des beaux tapis orientaux qui ont pu, en effet, être l'un des moyens de transmission des motifs, ces tapis étant susceptibles d'être transportés.

Les pages consacrées aux symboles des évangélistes sont peut-être le trait qui individualise le plus le livre. Il s'agit aussi bien des pages qui sont consacrées aux figures isolées que de celles qui sont divisées en compartiments contenant les symboles. Le manuscrit de Durrow partage ici avec le calice d'Ardagh un sens relativement développé de la valeur du blanc servant à faire ressortir le motif principal. Les visages humains sont particulièrement frappants puisqu'ils évitent de propos délibéré le naturalisme pour produire un effet complet d'iconographie. Le personnage de saint Matthieu, sans bras et aux deux pieds parallèles, à angle droit par rapport à l'axe du corps, habillé avec raideur d'un seul vêtement bariolé qui rappelle plus une mosaïque qu'une peinture. Mais sur le fond du vellum blanc, entouré d'un encadrement de méandres, c'est une œuvre d'art de pleine maturité, et plutôt l'apogée que le commencement d'une tradition. Ces panneaux figurés, ainsi que nous pourrions les appeler, et les canons de concordance des évangiles, disposés en arcades, ont pour plus proche analogie les évangiles syriens rédigés par le moine Rabula au VIe siècle [35]. Comme beaucoup d'autres particularités de l'ancienne Église celtique, ils ont indiscutablement leur source d'inspiration dans les influences méditerranéennes orientales.

On est d'accord sur le fait que le *Livre de Kells* est le premier des trésors de l'art irlandais et, parmi les grands évangéliaires, il est sur le même rang que le *Livre de Durrow*. Son origine est inconnue, que ce soit le monastère colombanien irlandais d'Iona, ou que ce soit l'Irlande même, et sa

datation est incertaine, bien qu'elle soit probable au début du IXe siècle. À partir de la fin du IXe siècle, et pendant tout le Xe, Kells fut durement attaqué et pillé. Mais quand nous avons une première référence au manuscrit lui-même, c'est pour le savoir gardé dans l'église de Kells. Nous lisons en effet dans les *Annales d'Ulster*, à l'an 1006, que « le grand évangile de Columcille fut volé méchamment pendant la nuit dans la sacristie, du côté ouest de la grande église de pierre de Kells, la plus grande relique du monde occidental à cause de sa couverture ornée », et qu'il fut retrouvé plus tard, dépouillé de son or, enfoui sous une souche. En 1661 le manuscrit passa à Trinity College, à Dublin, où il est toujours resté depuis.

Le codex[36] est d'une taille relativement grande, et il consiste en un vellum épais et lisse sur lequel le texte est écrit en une belle demi-onciale caractéristique des meilleurs grands manuscrits irlandais. Le contenu en est très varié : la première feuille contient quelques mots hébreux et leurs équivalents latins, et les symboles des évangélistes, l'homme ou l'ange pour saint Matthieu, le lion pour saint Marc, le veau pour saint Luc, l'aigle pour saint Jean. Les huit pages suivantes, enluminées, sont remplies par les canons d'Eusèbe, écrits en étroites colonnes dans une suite d'arcades de piliers ornés. Le folio sept au verso contient une illustration en pleine page de la Vierge et de l'Enfant avec les anges qui les servent et une bordure soigneusement décorée. Les dessins des figures, ici et dans les portraits des évangélistes saint Matthieu et saint Marc, alors qu'ils sont, du point de vue anatomique, très en avance sur ceux de Durrow, sont délibérément stylisés et ils évitent soigneusement toute suggestion naturaliste. Cela nous rappelle à nouveau les icônes métalliques émaillées, ou les mosaïques, et cet art est aussi éloigné de l'idéal classique que les serpents, les poissons et les oiseaux du motif d'entrelacs de la bordure le sont de la réalité zoologique. C'est un art qui suggère plus qu'il ne dessine, et la suggestion est une création de la mentalité celtique.

Le traitement iconographique des grands personnages humains constitue naturellement une preuve de falsification délibérée et poussée. Paradoxalement, bon nombre des anges de plus petite taille, et des personnages humains faisant partie de l'ornementation, sont des plus naturels. Le petit personnage humain au sommet de la splendide enluminure des mots qui ouvrent l'évangile selon saint Matthieu, et la charmante tête qui termine la boucle de la lettre *P* dans la grande page à monogramme ont une place, sans aucun inconvénient, dans la tapisserie riche et variée de ces grandes pages d'ornementation pure. Mais plus que partout ailleurs c'est peut-être dans la grande page à monogramme que l'artiste montre son habileté en harmonisant dans ce motif les éléments les plus disparates. Dans un petit espace au pied de la grande initiale *Chi* il y a une petite miniature de deux rats rongeant une

hostie d'église, gardée par deux chats, soigneusement distingués par l'artiste. L'un a un pelage en écailles de tortues et l'autre est tacheté. Deux autres rats sont perchés sur leurs dos. Est-ce un symbole de la paix pendant laquelle le lion et l'agneau reposeront côte à côte ? C'est plutôt une fantaisie d'artiste semblable aux dessins marginaux de beaucoup de c opistes.

C'est dans ces grandes pages ornementales que les artistes irlandais ont conjugué la plus grande perfection de leurs ressources et de leur goût, qu'elle soit limitée à un cadre rigide, comme dans la grande croix à huit cercles (folio 33 v°), ou bien qu'elle se torde et se tourne en petits cercles remplissant d'une splendeur constellée et d'un brillant éclatant la grande page de monogramme de l'évangile selon saint Matthieu (folio 34 r°) ; ou qu'elle soit restreinte à une enceinte géométrique rappelant les lumières plombées d'une fenêtre, d'un verre étamé, comme dans les mots qui ouvrent l'évangile de saint Marc, les riches arabesques, les motifs en forme de trompette, et l'entrecroisement des méandres de rubans qui se défont d'eux-mêmes, coulent, interfèrent et se concentrent pour finalement se défaire à nouveau dans une variété interminable et sans effort, subordonnée au principal motif et au thème de la page. Les lignes ornementales nous rappellent constamment un fin travail de fil métallique et les riches polychromies de la joaillerie irlandaise. Nous sommes très loin de la dignité grave et de la maturité restreinte de l'art de Durrow, ou de son coloris foncé. Le génie de Kells avait la prodigalité brillante de la maîtrise précoce et des ressources illimitées. Cette décoration généreuse, cette abondance d'ornement s'étalent dans tout le livre et elles sont un perpétuel délice telles qu'elles apparaissent, souvent sans motif visible, dans les marges et les figurations interlinéaires, brillantes, gracieuses tout au long du texte.

Depuis le VIIe et le VIIIe siècle cependant les grands monastères irlandais, qui sont les sources de nos anciens trésors artistiques, ont été les victimes des ravages des Vikings. Les moines ont souvent été contraints de partir pour des lieux plus sûrs. Ils ont parfois emporté leurs livres avec eux si bien qu'il devient de plus en plus difficile de préciser la localisation d'origine d'un manuscrit donné. Les moines de Lindisfarne, proie des Vikings au IXe siècle, s'établirent par hasard à Durham où les fragmentaires évangiles de Durham allient les survivances du *Livre de Durrow* et le style, apparenté de très près, de la décoration de Lindisfarne. Le fameux *Livre de saint Chad*, maintenant à Lichfiels (Moreau, planche 103, Henry, *AI*, 98), mais dont on sait qu'il a été au pays de Galles, probablement avant la fin du VIIIe siècle, a beaucoup d'affinités avec les manuscrits irlandais les plus anciens [37]. Les évangiles de Rushworth ou de Mac Regol (Henry, *AI*, planches 110, 287), qui étaient au Xe siècle dans le nord de l'Angleterre, provenaient à l'origine de l'abbaye de Birr, dans le comté d'Offaly, et l'art des splendides évangiles

d'Echternach est si étroitement lié à celui du *Livre de Lindisfarne* et des évangiles de Durham que l'on est généralement d'avis que le codex d'Echternach a été écrit et orné en Northumbrie au début du VIIIe siècle, puis qu'il a été apporté sur le continent. Mais des détails s'apparentent aussi à l'art irlandais du *Livre de Durrow*. Comme le fait remarquer F. Henry, le grand lion, symbole de saint Marc, « qui saute comme une flamme, en secouant un amas de boucles dorées, à travers un pavement de lignes droites », se comporte comme si « l'on s'attendait à ce que les symboles animaux de Durrow soient devenus assez hardis pour se mouvoir. » (*IAECP*, p. 129).

L'influence de l'art irlandais à cette époque est due à sa diffusion par les moines dans les monastères du continent. Quelques-uns, en effet, ont gardé d'étroites relations avec l'Irlande aux VIIIe et Xe siècles. D'autres, tels ceux de Luxeuil et de Bobbio, ont été des fondations irlandaises du VIIe siècle. On croit généralement que les moines fuyant vers le continent pour échapper aux Vikings ont emporté leurs livres avec eux, et c'est sans nul doute ce qui s'est produit dans certains cas. Mais l'influence irlandaise sur les livres continentaux doit plus probablement être attribuée, dans son ensemble, au fait que, sous l'impulsion des moines de la période précédente l'érudition, l'écriture et la production de livres étaient devenues une activité et une œuvre nationales. Ce que les moines emportaient sur le continent, c'était leur monopole intellectuel et artistique, leur moyen d'existence, tout ce qui appartenait à la vie érudite et à l'art religieux. À la fin du VIIIe siècle, ce qui était essentiellement l'art celtique, avec son abondance de spirales, de motifs en forme de trompettes et d'entrelacs purement géométriques commença à décliner pour adopter progressivement les animaux et les oiseaux entrelacés qu'il a partagés avec l'art germanique de la même époque. Vers 850 l'art des Vikings commença à modifier le style irlandais en introduisant ce qu'il est convenu d'appeler le « style de Jellinge », de Norvège, lequel résultait lui-même pour une grande part de l'imitation de l'ornementation irlandaise. Le style hiberno-viking qui en fut la conséquence vécut avec vigueur en Irlande et dans l'île de Man et, après la victoire irlandaise de Clontarf en 1014, le renouveau de l'Église activa le zèle pour la restauration et la création de nouveaux et splendides objets destinés à des usages religieux. La plupart des *cumdach* ou « étuis à livre » et des crosses furent réparés et embellis pendant le temps qui va approximativement de 1000 à 1225. C'est à la dernière partie de cette époque que nous devons les ornements les plus riches et les plus soignés : l'écrin de la cloche de saint Patrick, la croix de Cong , la châsse du bras de saint Lachtin, et la crosse de Lismore.

En fait, après le milieu du Xe siècle, l'art irlandais semble être passé entièrement par des voies religieuses et, quand la conquête normande se produisit, l'introduction des ordres étrangers et le rôle joué par Cantorbéry dans

les évêchés « hiberno-danois » avaient déjà préparé la voie à un nouveau style d'art et d'architecture dérivé des sources continentales. Seules quelques rares traces des anciennes traditions celtiques peuvent avoir modifié le nouveau style normand, peut-être par exemple les têtes de pierre de la chapelle de Cormac à Cashel, et à Clonfert et Dysert O'Dea, où les têtes coupées celtiques ont pu s'imposer elles-mêmes en réaction contre le courant de types normands et médiévaux.

La force de la tradition irlandaise, et en fait, de la tradition celtique dans les îles Britanniques est plus sensible dans les croix de pierre sculptées. Nous avons déjà vu que l'art et la technique de la sculpture sur pierre qui ont pris naissance à l'époque de La Tène sont restés étroitement associés à l'art des périodes suivantes dans une tradition ininterrompue jusqu'au Moyen Âge. Le grand nombre des croix et la richesse de leur décoration ajoutent un supplément précieux à notre connaissance de l'art des objets, plus rares et plus périssables, en métal et en parchemin. Quelques exemples, tels que les croix de Fahan Mura et de Muiredach à Monasterboice, peuvent servir, par leurs inscriptions, de guide chronologique. Leur nombre et leur localisation précise permettent le plus souvent un classement par écoles et par périodes et ces croix nous aident ainsi, par comparaison, à discerner les affinités des objets plus petits, transportables, et dont la provenance est inconnue.

Les plus anciens modèles de croix sculptées irlandaises sont gravés sur la surface plate de stèles dressées verticalement, et cela appelle une comparaison avec l'image dans une page manuscrite. L'arrière-plan des sculptures consiste en dalles ou en stèles sur lesquelles sont, soit gravées soit sculptées en faible relief, une simple croix, ou une crucifixion, souvent avec d'autres figures humaines (Henry, *AI*, planches 49-56). Eu égard à l'influence manifeste de l'Église orientale sur la chrétienté irlandaise primitive, il est normal de soupçonner en fin de compte une influence des stèles coptes sur ces anciens monuments irlandais. En Irlande les croix de ce type ne sont pas rares et elles ne sont pas confinées à une période : on les trouve parfois à côté d'autres types. Les plus intéressantes et les plus soignées sont les croix de Fahan Mura (planche 36) et de Carndonagh, toutes deux dans le voisinage d'Inishowen dans le Donegal.

Elles forment un groupe cohérent, dont les rapports sont rendus évidents par le traitement des personnages et les larges entrelacs de rubans qui, limités par une double ligne, occupent tout l'intérieur de la croix de Fahan Mura, aussi bien sur les côtés est que ouest. Le côté est est d'un traitement austère et, par certains détails, il rappelle les stèles coptes ; le côté ouest est plus libre, le ruban d'entrelacs empiétant sur le côté nervuré et le pied de la croix étant flanqué de deux petits personnages qui, par leur raideur de vêtement et l'absence de bras dessinés, évoquent le personnage de saint Matthieu dans le

Livre de Durrow. La croix de Fahan est aussi d'un intérêt exceptionnel en ce sens qu'elle porte une inscription en lettres grecques claires, version grecque d'une formule du *Gloria Patri* : « Gloire et honneur au Père, au Fils et au Saint Esprit. » La formule de la croix de Fahan est celle-là même qui est mentionnée dans les canons 13 et 15 du quatrième concile de Tolède, tenu en 633, et qui a été peut-être remplacée vers cette époque par la formule plus moderne de « Gloire au Père ». Mais elle a continué à être utilisée dans la liturgie mozarabe, et elle a été très employée aussi dans les liturgies grecques, au moins jusqu'au IXe siècle. La formule a probablement été transcrite à Fahan d'une page de manuscrit grec, peut-être au cours du VIIe siècle, date que postule aussi un autre élément de preuve (Henry, *AI*, p. 162 et suiv.).

Fahan était un très important monastère pour la tradition colombanienne du VIIe siècle. Il était placé sous le patronage direct de la branche des Uí Néill du Nord, dont une résidence, toute proche, était la forteresse d'Ailech. D'un autre côté la croix de Cardonagh, à quelques miles seulement dans le nord, est un travail beaucoup plus grossier, tant par l'exécution que par le dessin ; c'est un écho provincial appauvri du travail délicat et soigneusement exécuté de Fahan. Mais elle appartient manifestement à la même école et à la même période. C'est une grande et mince stèle de grès : un des côtés est entièrement couvert d'un double contour de rubans, et l'autre de figures profondément gravées formant un motif continu, le tout étant au centre d'un ovale contenant une tête de Christ en majesté. D'autres personnages stylisés, sans indication de bras, sont groupés sur le même côté est de la croix, et celle-ci est flanquée de deux petits piliers (*AI*, planche 59) qui portent des personnages gravés et au modelé léger, de types variés, un ecclésiastique, un harpiste, et Jonas surgissant de la baleine. Nous sommes ici au seuil des scènes narratives des hautes croix plus récentes. Dans le cimetière voisin se dresse une autre croix de la même école. Cependant l'école du Donegal n'est pas confinée à Fahan et à Carndonagh ; elle a laissé des souvenirs à Inishkeel et dans les îles de Caher et de Tory.

Avec les grandes croix, nous quittons les dalles et nous entrons dans un monde différent, qui est un milieu celtique local : les grandes croix sont une évolution spéciale aux îles Britanniques et elles n'ont aucun parallèle dans la sculpture continentale contemporaine. On les trouve dispersées, du VIIIe au XIIe siècle dans les îles, non seulement en Irlande (surtout dans le Centre et le Sud), mais en Angleterre, en Cornouailles, au pays de Galles, dans l'île de Man et dans l'ouest de l'Écosse. L'art des croix corniques [38] et galloises [39], ainsi que de celles du sud-ouest de l'Écosse, comporte pour une grande part des rubans d'entrelacs géométriques et de nœuds. En comparaison de la grande originalité des croix irlandaises et pictes, c'est un pauvre travail artistique. Mais la technique en est généralement impeccable et c'est ce qu'il y

a de plus remarquable puisque les motifs géométriques, surtout ceux qui comportent beaucoup d'angles (cf. la croix de Carew), sont plus révélateurs de l'habileté du graveur que les motifs libres : il suffit que le ciseau glisse pour que tout un panneau soit détruit. La localisation des styles artistiques — et nous mentionnerons ici la seule pierre du Calf of Man (planche 32) — et plus encore cette perfection technique des grandes croix de Grande-Bretagne sont remarquables, compte tenu du fait qu'il n'existe aucune indication d'un stade de formation préliminaire, d'une évolution graduelle et d'un déclin. Même si nous admettons à titre de postulat l'existence de motifs préalables dans la toreutique, leur passage à la sculpture sur pierre n'en est pas moins surprenant. Il est possible que les grandes croix aient des origines à chercher, comme celles de la stèle, dans les pays chrétiens de la Méditerranée, de l'Arménie ou de quelque part dans l'Empire byzantin où les luttes politiques, la conquête arabe ou la controverse des Iconoclastes ont certainement poussé beaucoup d'artistes habiles vers l'exil.

Les grandes croix irlandaises sont de lourds monuments de pierre, généralement montés sur un socle, quelquefois dressés à la verticale. Elles se partagent en deux groupes : le premier est très bien représenté par les deux croix d'Ahenny, dans le Tipperary, qui datent au plus tard des environs de 750 (Henry, *AI*, p. 170). Les croix de Lorrha et les deux croix du Sud de Clonmacnois (planche 34) sont aussi du même siècle, mais un peu plus tardives. La croix de Moone (planche 37) a été attribuée également au VIIIe siècle à cause de sa ressemblance aux croix du premier groupe. Or toutes les croix de ce groupe sont, quant au style, à rattacher à la toreutique du début du VIIIe siècle et l'on peut occasionnellement les dater par leurs relations étroites avec des objets métalliques découverts dans les tombes vikings du début du IXe siècle[40]. La surface entière de la pierre tend à être couverte d'ornements continus qui ressemblent à une broderie, chaque élément étant contenu dans un panneau à bordureL'ornementation combine fréquemment les spirales, les entrelacs, les têtes d'animaux et les modèles grecs. Sur les croix d'Ahenny, de Kilkieran et de Lorrha la surface entière est couverte de spirales et d'entrelacs, et c'est seulement sur les socles que l'on rencontre les scènes représentant des êtres humains tandis que sur la croix de North Ahenny on trouve des cavaliers et des processions. D'autres croix, telles celles de Kilrea et de Killamery portent des scènes jusque sur les bras. La croix du Sud de Clonmacnois représente une crucifixion, juste sous la tête de la croix, Toutes ces scènes, de même que les figures de la croix de Moone, sont en relief très bas, avec très peu de moulure. Le style de la croix de Moone est remarquable, avec une petite tête et un tronc mince surgissant d'une base pyramidale haute mais étroite, Il n'y a guère d'ornements, la surface étant divisée en grands panneaux contenant des figures géométriques et des ani-

maux. Par sa sobriété de détail et par la simplicité hardie et rigoureuse de ses figures, c'est une des croix les plus originales et les plus impressionnantes.

Au second groupe appartient l'école de Clonmacnois. Elle est datée approximativement de la fin du VIIIe siècle ou du commencement du IXe par une inscription de la croix de Bealin, près d'Athlone, laquelle a été transportée là de son endroit d'origine [41]. Cette date est confirmée par la similitude des détails de la décoration et des motifs animaliers avec ceux des livres de Kells et d'Armagh. Les moulures et les gravures sont encore en très faible relief, et leur abondante ornementation est faite de fins entrelacs de spirales compliquées et d'animaux. À ces motifs s'ajoutent des scènes de chasse « narratives », pour la plupart en panneaux, et dont la croix de Banagher a de beaux exemples. Ces cavalcades impressionnantes de cavaliers et de chasseurs sont souvent presque identiques aux processions surimposées de guerriers et de chasseurs sur les croix pictes, ce qui est pour ainsi dire unique dans l'art occidental de cette époque. Dans les sculptures pictes elles sont infiniment variées. Leur inspiration immédiate est obscure mais des cavaliers apparaissent sur les croix irlandaises jusqu'aux XIe et XIIe siècles.

D'un autre côté les croix d'Iona et du royaume irlandais d'Argyll ont fait évoluer une forme et un dessin plus hardis que l'on trouve déjà sur la croix de Bealin et dont le développement complet est beaucoup plus tardif. Dans ce style les croix sont enfermées dans un cercle qui peut, soit former une partie d'une solide tête, soit être creux. La sculpture est en relief plus profond et une évolution impressionnante est celle des grands renflements du disque central et des extrémités des bras. Ce sont manifestement des réminiscences de la toreutique où les renflements du corail ou de l'émail servaient à cacher les clous de métal, comme cela se voit dans le grand trésor de Snettisham, dans le Norfolk, dans la grande boucle de ceinture de Sutton Hoo, et ailleurs.

Hormis de remarquables séries de cavaliers et de chasseurs, la grande majorité des scènes figurées et narratives des croix sont tirées des Écritures. Le thème central est la crucifixion, mais en dehors de cela, et elles ne font jamais qu'y revenir, la plupart des figurations, aussi bien en Irlande qu'en Écosse, illustrent des scènes de l'Ancien Testament. Les thèmes favoris sont la chute, Daniel dans la fosse aux lions, Jonas et la baleine, les trois jeunes gens dans la fournaise (d'après les apocryphes), le sacrifice d'Abel, David harpiste et guerrier, et quelques épisodes de la vie de saint Antoine.

Ce répertoire narratif général, que Françoise Henry appelle justement une « théologie de pierre » (*SI*, p. 60), se prolonge dans les croix irlandaises pendant tout le IXe et le Xe siècle, après quoi il disparaît sans laisser une seule trace. Il est entièrement absent des croix du XIe et du XIIe siècle. Ces exemples tels que la croix de Dysert O'Dea reviennent à une couverture

ornementale — ce ne sont plus des spirales, mais des entrelacs animaliers — qui leur vaut une place dans le renouveau national, illustré par la littérature et les activités des copistes de l'époque, qui regardait avec nostalgie vers l'Irlande d'avant le temps des Vikings.

C'est en vérité un fait remarquable que, dans la première moitié du IXe siècle, les invasions vikings étaient à leur point culminant et que la destruction des monastères s'opérait sur une grande échelle. Or, et cela nous semble inexplicable, certains paraissent avoir été laissés intacts. Un intervalle de paix relative, à la fin du IXe siècle et au début du Xe siècle, nous a laissé quelques-unes de nos plus belles croix, notamment celles de Kells et de Monasterboice. Celles qui font partie de ce groupe forment apparemment une tradition homogène dans le Leinster et ininterrompue jusqu'au XIIe siècle, avec une école de sculpture centrale à Monasterboice.

Le traitement de la crucifixion varie grandement suivant le temps et le lieu. Mais un trait constant en est, dans les croix irlandaises, la présence, sur chacun des côtés du pied de la croix, de deux petits personnages dont l'un tend une éponge et l'autre porte une lance comme c'en est le cas sur la croix inachevée de Kells. Nous les avons déjà vus sur les stèles de Fahan et de Carndonagh (p. 369) et ils figurent sur la plaque de bronze doré du VIIIe siècle à Athlone. Ils servent une fois de plus à illustrer la correspondance étroite entre les motifs sur métal et sur pierre. Dans les croix irlandaises, saint Jean et la Vierge n'apparaissent jamais dans cette position et, dans les croix anciennes, la crucifixion est généralement représentée en faible relief, sur une toute petite surface. Mais saint Jean et la Vierge sont parfois placés relativement bas, et surmontés d'un Christ en majesté, comme sur les croix de Moone et de Cardonagh. Dans cette dernière, et avec quelques autres détails, par exemple la rencontre de saint Paul et de saint Antoine, ou la fuite en Égypte, l'iconographie irlandaise présente des points communs avec la croix de Ruthwell dans le Dumfriesshire (planche 33).

Les croix irlandaises font cependant rarement usage du feuillage et nous n'avons rien qui corresponde aux panneaux de feuillage des grandes croix d'Angleterre et des confins d'Écosse, Ruthwell, Bewcastle, Jedburgh et Acca. Parmi les représentations figurées irlandaises, en transition directe de l'iconographie carolingienne et byzantine, nous trouvons aussi bien sur les sculptures irlandaises qu'écossaises des scènes de chasse réalistes dont il est possible qu'elles aient une signification symbolique. Ce sont certainement des éléments du répertoire traditionnel du sculpteur. Mais quelle est l'inspiration directe du motif dans lequel des monstres mènent une guerre perpétuelle les uns contre les autres, ou contre des serpents, dévorent des têtes ou des êtres humains, nous remettant en mémoire le vieil art celtique de Watsch et d'Este, et la statue celto-ligure du monstre de Noves ? (planche

21). Comment devons-nous interpréter, sur la croix d'Ahenny, la juxtaposition d'un panneau montrant des guerriers à cheval et des hommes en char, assis avec leurs chiens, apparemment en expédition de chasse, et d'un autre panneau voisin, montrant un cortège funèbre dans lequel un corps sans tête est porté à dos de cheval, suivi d'un homme qui porte la tête, et précédé d'autres portant des croix ?

La forme de la croix et la présentation de la crucifixion ont subi une complète transformation au cours des siècles. Nous avons vu que, dans les plus anciens témoignages, la croix elle-même ne formait qu'un symbole légèrement gravé à la surface d'une pierre plate et qu'elle ressemblait ainsi à une page de manuscrit. Mais graduellement le relief prend de l'ampleur, la gravure se fait plus hardie et l'impression de page disparaît. C'est ce qui se produit dans les croix pictes sur plaques de Glamis et d'Aberlemno. La structure architecturale de la croix devient fondamentale. En Irlande la tête de la grande croix est généralement entourée et renforcée par un cercle ou « roue ». Mais ce type de croix est confiné à l'Écosse et aux districts irlandais d'Argyll et des Hébrides et il est attribué aux IXe et Xe siècles [42]. À Iona, de gros renflements gonflent les bras et la tête des croix cerclées de saint Martin et de saint Jean, et le centre de la croix de Kildalton à Islay. Dans la plupart de ces croix cerclées le personnage du Christ occupe la principale place, au centre, dans l'espace formé par l'intersection des bases. Il empiète même sur les bras, comme c'en est le cas à Castledermot (*IHC*, planche 23), et sur la croix du marché à Kells (*ibid.*, planche 31), sur la croix de Muiredach à Monasterboice (planche 35) et sur celle des « Écritures » à Clonmacnois (planche 34). En Irlande la croix devient un crucifix où l'image du Christ est quelquefois sculptée en haut-relief. C'est virtuellement une statue indépendante, comme sur la croix de Dysert O'Dea (*IHC*, planche 62) et la croix mutilée du Roc de Cashel (*ibid.*, planche 64).

Dans notre examen de l'art celtique insulaire, c'est en Irlande que nous nous sommes attardés le plus longtemps. C'est là en effet que l'art celtique traditionnel, de même que la littérature, est le mieux conservé, et avec la plus grande richesse. En Grande-Bretagne l'art et la technique celtiques ont une histoire plus strictement régionale. Le pays de Galles possède un très grand nombre de croix de pierre, aussi bien en relief qu'en pied, datant du VIIe au IXe siècle. La plupart d'entre elles sont plates mais la plus célèbre est le pilier de l'abbaye de Valle Crucis, près de Llangollen, qui porte une inscription en mémoire d'un certain Elisedd, qui vivait au VIIIe siècle. La grande croix avec un socle à degrés se trouve aussi bien au pays de Galles qu'en Cornouailles, mais les représentations figurées de personnages ne sont pas communes. L'art du sculpteur est généralement confiné dans des motifs géométriques couvrant la surface entière et l'habileté artistique se révèle par

l'exacte adaptation du motif à son cadre, et par l'exécution sans défaut du travail. Les pierres de Whithorn et de Kirkmadrine illustrent l'unité de l'École de Strathclyde, avec sa tradition des confins occidentaux. C'est jusque dans la grande école northumbrienne du début du IXe siècle que nous rencontrons une nouvelle impulsion venue des motifs contemporains continentaux, et dans le tracé des feuillages de l'art mérovingien, et dans la majestueuse dignité et sérénité du Christ complètement vêtu dans la crucifixion des croix de Ruthwell et Bewcastle.

Ces pierres tombales sculptées de Grande-Bretagne occidentale nous sont particulièrement précieuses, en ce sens que, à la différence de celles d'Irlande, elles sont riches en inscriptions qui nous apprennent quelque chose des contemporains. Au pays de Galles il est quelques-uns de ces documents qui spécifient la profession et la situation personnelle du défunt, médecin (*medicus*), magistrat (*magistratus*) ; ou bien, comme sur une tablette, avec une petite croix gravée, de Llangadwaladr, à Anglesey, on mentionne le nom du roi du début du VIIe siècle Cadfan (*Catamanus*), *sapientis(s)imus opinatis(s)imus omnium regum* : le plus instruit et le plus renommé de tous les rois ». La Cornouailles a neuf inscriptions sur pierre, pour la plupart en capitales romaines, et un petit nombre en ogam. L'une d'elles, près de Fowey, est particulièrement intéressante car il est possible qu'elle rappelle le Tristan de la vieille légende romantique. Les croix à tête cerclée de Cornouailles, sculptées en ronde-bosse, datent du Xe siècle et on les attribue à une influence irlandaise directe ; mais l'art est en général géométrique, comme au pays de Galles.

L'île de Man a, quant à elle, plus de quatre-vingt-dix pierres gravées [43]. Ce sont pour la plupart des plaques sans décoration, commémoratives, avec des croix gravées. L'une d'elles, particulièrement intéressante, portant cinq renflements, garde le souvenir d'un certain Guriat (p. 137), qui est probablement un membre de la famille dont descendait Rhodri Mawr, roi du nord du pays de Galles (mort en 878). Une forme rare de dalle inscrite est probablement aussi celle de Maughold, au VIIIe siècle, la plus ancienne et la plus importante église mannoise. Elle porte deux petites croix archaïques et, au-dessus, un cercle enfermant un motif de souci, d'origine méditerranéenne. De tout temps, l'île a été un foyer de culture rayonnant sur les pays environnants. Elle possède entre autres une grande richesse de pierres sculptées illustrant la mythologie païenne scandinave et datant de l'époque des Vikings. En opposition à tout ce répertoire païen il existe une seule et unique plaque gravée de la crucifixion (planche 32), datée du VIIIe ou du IXe siècle, trouvée au Calf of Man, sur le site d'une ancienne chapelle celtique, laquelle dépendait sans doute d'un petit monastère. L'homme qui tient la lance est debout au pied de la croix, et le côté brisé portait sans nul doute l'homme à

l'éponge. Le détail de l'iconographie est sans parallèle connu. C'est un Christ vivant, aux yeux ouverts, à la chevelure soignée et à la barbe bifide, entièrement vêtu, non pas d'un simple vêtement comme un linceul, mais d'habits soignés, avec des broderies et des motifs variés. Les clous sont soulignés, aux pieds et aux mains, mais le personnage donne l'impression d'un roi vivant plus que d'un sauveur mort.

Mais dans le sud et l'ouest de la Grande-Bretagne nous laissons derrière nous l'art celtique traditionnel. Avec la crucifixion manxoise cependant nous l'avions déjà quitté et le nord et l'est de l'Écosse possèdent un album de représentations sur pierre richement fourni, qui n'a ni précédent ni affinité. Cela, c'est l'art des Pictes : dans sa forme la plus ancienne il consiste en séries de symboles, surtout géométriques, mais en partie aussi en animaux et en oiseaux conventionnels, gravés avec un art consommé sur la surface brute des blocs. Ces symboles sont très répandus, mais jusqu'à présent ils n'ont jamais été interprétés. Il en survit plus d'une centaine, que l'on croit pouvoir dater entre les VIe et VIIIe siècles et dont le domaine s'étend depuis les Shetlands et les Hébrides jusqu'au Firth of Forth. Ils forment aussi des tapisseries gravées sur les murs de quelques grottes du Fifeshire et on les trouve sur de petits objets, telles la plaque de bronze de Lacos (Angus) [44], et la plaque d'argent en forme de feuille de Largo (Fife) [45], actuellement toutes deux au National Museum d'Écosse.

Les sculptures pictes sur pierre n'apparaissent jamais sous la forme de statues. Mais une série tardive de gravures, datant du VIIe au IXe siècle, consiste en dalles érigées à la verticale et portant des sculptures d'une gamme plus étendue, dénotant une influence étrangère. Elles portent aussi des ornements celtiques et la représentation de la croix mais jamais la crucifixion. Les principaux thèmes consistent en animaux traités dans le style naturaliste et en scènes de la vie humaine. Des symboles apparaissent encore mais ils sont d'un tout autre genre que ceux de la classe précédente. À la vérité la forme stéréotypée des symboles de la classe I, caractéristique des Pictes du Nord, a cédé la place pendant tout le VIIIe siècle, chez les Pictes de la vallée du Tay, à un art à prédominance naturaliste et l'intrusion de l'entrelacs, de la volute et du nœud suggère une influence celtique grandissante dans les relations politiques. De date plus récente sont les dalles sculptées similaires de grande taille : elles ont rejeté les symboles mais elles ajoutent aux motifs naturalistes des pierres de la seconde classe des traits plus caractéristiques de l'art de la Northumbrie et de l'Irlande. En fait, l'art des Pictes est très comparable à leur histoire : nous le trouvons brusquement, quand ils sont au faîte de leur puissance, au VIe siècle, sous le règne de leur grand roi, Brude Mac Maelchon, le *rex potentissimus* de l'*Histoire ecclésiastique* de Bède. Car seul un royaume puissant et parfaitement organisé pouvait assurer l'unité, le

haut niveau et la grande qualité de l'art picte primitif. Le point de départ de cet art austère, peut-être hiératique, ne peut avoir été qu'un raffinement très poussé. Mais, comme celle de la langue préceltique des anciens Pictes, l'origine en reste presque entièrement inconnue, à l'état de conjecture. Les anciennes sculptures pictes nous emmènent au-delà des confins des royautés celtiques.

NOTES

1. *ECA*, I, 160.
2. *AG*, *passim*.
3. *The Celts*, p. 168.
4. *CCH*, p. 170.
5. CHADWICK, *CB*, notes et références à la planche 54.
6. Voir H. N. SAVORY, « A New Hoard of La Tène Metalwork from Wales » in *Celticum*, XII, 1965, p. 163.
7. F. BENOÎT, *AMVR*, 9.
8. *AMVR*, 17.
9. *AMVR*, 24.
10. *Ibid.*
11. MOREAU, *WK*, planche 77.
12. F. STÄHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Bâle, 1948, p. 544, figure 157.
13. Ce qui suit, relatif aux statues en bois des sources de la Seine, est repris à R. MARTIN, *Sculptures en bois découvertes aux sources de la Seine*, Dijon, 1964. Nous sommes obligés au docteur Glyn Daniel de nous avoir procuré cet ouvrage.
14. *P. and P.*, p. 26 et suiv. Le bouclier de Battersea, en couleur, forme le frontispice du *British Museum Guide to the Antiquities of the Early Iron Age*, 1925.
15. *P. and P.*, p. 22 et suiv. ; planche 19, cf. figure 16.
16. *British Museum Guide to Early Iron Age Antiquity*, p. 138 et suiv. ; R. E. M. WHEELER, *Stanwick*, p. 2 et suiv.
17. R. Rainbird CLARKE, *East Anglia*, Londres, 1960, p. 104 et suiv.
18. Voir DÉCHELETTE, *Manuel* II, vol. III, figure 463, 2.
19. *SI*, 35.
20. DÉCHELETTE, II, fig. 660-661, 663, 667, 668.
21. *P. and S.*, figure 77c.
22. H. HUBERT, *The Rise of the Celts*, Londres, 1934, figures 218 et suiv.
23. Reproduit chez DÉCHELETTE, *Manuel* II, figure 709.
24. F. HENRY, *AI*, 20 ; *IA*, 6.
25. J. M. C. TOYNBEE, *Art in Roman Britain*, Londres, 1962, planche 8, figure 7.
26. *LIFC*, 8, n. 16.
27. *CB*, planche 33 et les références citées.
28. *SECT*, II, p. 314 et suiv.
29. *SECT*, II, p. 1 et suiv., figures 1-3.
30. *IA*, p. 108 et suiv. ; p. 116.
31. Pour les détails, voir *ECI*, p. 154, 166 et planches 58-60.
32. C. HAWKES, *Antiquity*, XXXVIII, 1964, p. 252 et suiv.
33. Les grands fac-similés en couleurs du *Livre de Durrow* (publié en deux volumes en 1960) et du *Livre de Kells* (publié en trois volumes en 1940) ont été imprimés par le Urgraf Verlag de Berne.
34. F. HENRY, *SI*, 47 ; *IA*, 63.

35. Voir O. M. DALTON, *Byzantine Art and Archaeology*, Oxford, 1911, figures 266 et 267.
36. Un inventaire du contenu et 24 planches de reproductions en couleurs chez sir Edward SULLIVAN, *The Book of Kells* (édité par le Studio, 1914).
37. Sur ce manuscrit, et le style décoratif apparenté des manuscrits de Durrow et de Lindisfarne, voir l'importante étude de F. HENRY, « The Lindisfarne Gospels », *Antiquity*, XXXVII, 1963, surtout p. 104 et suiv.
38. Notamment les croix de Cardinham et de Sancreed, *ACS*, figures 50 et 51.
39. Notamment les croix de Carew et de Penmon, une croix du Brecon Museum et la petite croix de Margam. Pour toutes les séries, voir *ECMW*, *passim*.
40. F. HENRY, *IHC*, 59.
41. HENRY, *AI*, 172, planche 88. Sur la croix « nord » de Clonmacnois, *ibid.*, planche 91 ; sur l'un des petits piliers, planche 95.
42. *ECPM*, p. 14 et suiv.
43. Pour les détails et les planches, voir P. M. C. KERMODE, *Manx Crosses*, Londres, 1907.
44. *CB*, figure 28.
45. *Ibid.*, figure 29.

CHAPITRE XIII

LA GAULE

I. — LA PLACE DE LA GAULE DANS L'HISTOIRE

À l'époque de sa plus grande extension, approximativement vers les VIe-Ve siècles av. J.-C., l'implantation celtique couvre une grande partie de l'Europe, non seulement la Gaule proprement dite, mais l'Allemagne occidentale (Bade, Wurtemberg, Rhénanie) et méridionale (Bavière), l'Autriche (l'ancien Norique de l'époque romaine), la Bohême-Moravie, la Hongrie (Pannonie) et les régions traversées par le Danube jusqu'à la Dacie, la Belgique et le Luxembourg actuels avec une partie des Pays-Bas, de larges régions du centre, du nord et de l'est de l'Espagne, l'Italie du Nord (toute la vallée du Pô), la Suisse, une partie de la Yougoslavie et, par-delà la Manche, toutes les îles Britanniques, Grande-Bretagne et Irlande. On trouve même des traces de la présence celtique en Silésie et en Pologne occidentale, pour ne rien dire des *Galates* établis en Anatolie au IIIe siècle avant J.-C. et des bandes de mercenaires celtes au service des Carthaginois ou des diverses cités grecques. La Gaule n'est donc pas toute la Celtique et il importe de préciser que sa celticité a disparu dès la fin de l'Antiquité. Mais de par sa position géographique et sa place dans les débuts de l'histoire européenne elle a été, pendant des siècles, le cœur du monde celtique [1].

Il ne faut cependant pas voir la Gaule sous la forme d'un État organisé, comparable à ceux qui existent actuellement en Europe, et dont on pourrait suivre la constitution, l'évolution et le déclin. Nous ne savons presque rien de l'histoire des Celtes : ils ne nous ont légué aucun document direct et leur histoire écrite ne commence vraiment qu'avec leur déclin visible et patent, à l'arrivée de César en Gaule [2]. Avant, le domaine des Celtes est l'affaire des protohistoriens qui suivent les traces de leur civilisation matérielle depuis l'âge du Bronze à travers tout l'âge du Fer, aux périodes de Hallstatt et de La Tène, au premier millénaire avant J.-C. [3]. Mais il est surtout affaire de lin-

guistes qui étudient les textes archaïques du Moyen Âge irlandais et gallois et les débris linguistiques de l'Antiquité.

Comme d'autre part le seul critère net d'identification des Celtes est la langue, et non la race ou la culture matérielle, on comprend immédiatement la difficulté qui consiste à vérifier qu'une civilisation donnée est bien celtique et non illyrienne, ligure ou ibérique [4]. Les techniques archéologiques actuelles sont parvenues à un très haut degré de précision [5] mais on est loin d'avoir débrouillé l'inextricable complication des diverses vagues de peuplement, celtiques ou protoceltiques, qui se sont succédé pour souvent se superposer, s'enchevêtrer, se repousser ou se confondre. César arrivant en Gaule a assisté, avec la tentative de migration des Helvètes, à l'un des derniers mouvements celtiques, semblable en tout point à ce que devaient être, quelques siècles plus tard, les grandes invasions germaniques, semblable aussi à ce qu'avaient dû être les premières arrivées des bandes indo-européennes. César a noté que les Belges gardaient le souvenir du passage de certains des leurs en Grande-Bretagne [6]. C'est dire combien, aux frontières du monde celtique, tout est flou et vague, et combien il est difficile souvent d'attribuer une nationalité à telle ou telle peuplade [7]. La distinction entre Celtes et Germains, fondamentale, est délicate aux époques reculées : les premiers historiens grecs nomment indifféremment Κελτοί les uns ou les autres, et César est le premier à être capable de les identifier en se fondant sur des critères linguistiques, sociologiques et religieux [8].

Les Celtes apparaissent sur la scène politique européenne à partir du moment où les historiens grecs font pour la première fois mention de leur existence, au Ve siècle avant J.-C. [9]. Mais ils sont déjà installés en Europe occidentale et centrale, et ce n'est pas parce qu'il n'est question d'eux qu'au Ve siècle qu'ils ne seraient arrivés qu'à cette époque. Lorsque César intervient en Gaule leur implantation est ancienne et le proconsul remarque trois grandes divisions : la Belgique entre le Rhin et la Marne, l'Aquitaine entre la Garonne et les Pyrénées, la Celtique sur tout le reste du pays, y compris la Suisse, à l'exclusion de la Narbonnaise, déjà province romaine depuis 123 avant J.-C. [10].

Ces Gaulois indépendants se répartissent en « cités » (les *civitates* gallo-romaines) jalouses de leur liberté, souvent en guerre les unes contre les autres, soumises à des formes de gouvernement qui vont de la royauté à l'oligarchie ou à une sorte de magistrature ressemblant un peu au consulat romain [11]. Certaines cités se groupent en confédérations dont les attributions et l'étendue sont quelquefois très vagues, mais à aucun moment de l'histoire de la Gaule, et même aux heures les plus sombres de la guerre contre César, l'unité ne s'est jamais faite. Les Rèmes, par exemple, n'ont jamais quitté le parti romain et les Éduens n'ont opté pour Vercingétorix qu'à la dernière

minute, quand le succès du soulèvement leur paraissait assuré, en souhaitant que le commandement suprême leur fût confié [12]. Les Gaulois ne sont pas différents des groupes celtiques du commencement de l'histoire de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande où chaque clan vivait sa propre aventure. Mais tous ont la même langue et la même religion [13], et c'est à la lumière de cette constatation qu'il faut envisager l'étude des Celtes [14].

Hi omnes inter se differunt, écrit César, et c'est vrai dans n'importe quel pays celtique. Mais la vérité n'est que partielle : il arrive fréquemment qu'un même anthroponyme existant en Grande-Bretagne soit attesté sur le continent à des distances considérables et sous des formes quasi identiques [15]. Que des différences dialectales se soient manifestées dans la langue parlée, c'est évident, mais la diversité ne nuit pas à l'unité de l'ensemble et il est assuré que Bretons et Gaulois, qui entretenaient des rapports commerciaux et politiques constants, parlaient pour ainsi dire la même langue [16]. Dans la répartition interne du domaine celtique les Gaulois appartiennent, comme les Bretons, au groupe des Celtes en *P*, par opposition aux Celtes en *Q* que sont les Goidels, et le critère linguistique est rigoureusement le seul qui puisse servir à la distinction [17].

Dans cet ensemble la Gaule occupe une place privilégiée et dangereuse : d'une part elle a gardé une structure politique et religieuse comparable à celle de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et d'autre part sa position géographique l'a mise très tôt, dès les VIIe-VIe siècles, en relations commerciales et culturelles avec le monde gréco-romain [18].

D'une manière générale les auteurs classiques n'éprouvent ni sympathie ni compréhension envers les Celtes [19]. Ce sont pour eux des barbares, parlant une langue incompréhensible et dont les mœurs sont étranges. Mais on ne dédaigne pas, bien au contraire, de commercer avec eux. L'archéologie prouve que les Gaulois ont acheté du vin, de la céramique, des objets précieux. Les marchands grecs et romains sont venus, plusieurs siècles avant César, exploiter le marché gaulois et la pression économique a en quelque sorte préparé la conquête militaire [20]. Les Gaulois ont imité les monnaies grecques dès le IIIe siècle avant J.-C. [21], mais c'est un roi scandinave de Dublin qui a frappé la première monnaie irlandaise au Xe siècle [22]. Tout l'écart est là, marqué par la chronologie, entre l'évolution gauloise continentale et l'archaïsme irlandais insulaire. César le tout premier a noté que les Belges, qui étaient les plus éloignés de la province romaine, étaient aussi les moins amollis et les plus redoutables [23].

C'est ce qui explique que la conquête romaine se soit faite en deux temps. La première phase a été l'assujettissement de la Narbonnaise, en 123-121 avant J.-C. pour assurer les communications avec l'Espagne par la voie domitienne, et aussi pour renforcer la mainmise romaine sur le commerce

marseillais [24]. La seconde phase, la principale, a été la conquête de la Gaule celtique et de la Belgique, de 58 à 52 avant J.-C. Mais César a immédiatement posé des jalons en Germanie et en Bretagne [25]. Qui tenait la Gaule tenait toute l'Europe occidentale et l'événement a eu deux conséquences : la première a été de romaniser le pays, la seconde de retarder de plus de deux siècles le déferlement de la marée germanique [26]. Sans l'intervention de César la Gaule du Nord et de l'Est se serait transformée en une série d'États-tampons où l'assimilation romaine, culturelle et politique, aurait été pratiquement impossible.

Mais la Gaule n'avait pas le choix et il avait déjà fallu le secours de Marius, en 113 avant J.-C., pour anéantir le flot des Cimbres et des Teutons [27]. Dans le contexte historique général la tentative de Vercingétorix s'inscrit comme un ultime sursaut d'énergie et le système politique gaulois était condamné [28]. Le système romain n'était sans doute pas meilleur : basé sur le *municipium* et la prédominance de l'*Urbs*, il n'était pas adapté à la formation d'un grand État car il ne donnait pas des chances égales aux nations qui le composaient. Mais il avait le mérite d'exister et de permettre la constitution d'une force militaire terriblement efficace, même si cette force ne servait, au fond, qu'à alimenter les caisses du fisc. Incapable de penser la moindre cohérence politique, la Gaule de l'époque de César n'a jamais eu conscience que d'intérêts passagers et hétéroclites [29]. À plusieurs siècles de distance elle préfigure l'Irlande du IXe siècle n'opposant qu'une résistance fragmentaire à la pénétration des Vikings et leur devant, en outre, ses rudiments d'organisation politique et économique [30].

Nous verrons plus loin pourquoi les Celtes ne pouvaient pas penser à l'unité politique. Mais c'est cette absence de toute notion étatique qui a permis l'établissement rapide de l'administration romaine. Il est peu probable que Rome ait eu les moyens matériels d'envoyer en Gaule plus de quelques légions, un petit nombre d'officiers supérieurs et de hauts fonctionnaires. Même s'il y a eu de nombreux commerçants, ils ont vite été absorbés par la masse de la population et tout donne à penser que le système municipal romain, qui laissait le champ libre aux ambitions locales, et qui était donc facile à transplanter en Gaule, a été copié ou imité par les Gaulois à qui la notion de cité était immédiatement accessible [31]. Il s'en est suivi une urbanisation qui a touché tout le pays en ce sens que l'on a commencé à construire des villes et non plus des bourgades. Mais le processus d'urbanisation était déjà esquissé avant la conquête dans les oppida celto-ligures de Provence, proches de Marseille, et dans les exemples, géographiquement plus éloignés, de Bibracte et d'Avaricum. Ce n'est pas très différent non plus de l'Irlande qui doit toutes ses villes à l'influence des Vikings [32]. Dans l'ensemble cependant, comme l'Irlande, la Gaule romaine est restée rurale. Les archéolo-

gues ont toujours été surpris de l'exiguïté des enceintes gallo-romaines et les noyaux de fixation du peuplement, au bas empire, n'ont pas été les villes, dépeuplées et ruinées par les invasions, mais les *villae* [33].

Nous avons du mal à comprendre aujourd'hui une organisation municipale à l'échelle d'un empire. Mais les notables gaulois ont dû trouver légère une domination étrangère qui n'exigeait d'eux, outre l'impôt et le service militaire, que de gouverner leur cité à l'image de Rome. La citoyenneté romaine, judicieusement distribuée, faisait à l'occasion des vaincus les égaux des vainqueurs et entretenait une saine émulation. La Gaule, et dans une moindre mesure la Grande-Bretagne et la Germanie occidentale, ont tout de suite été acquises à la romanité, conçue comme une sorte de principe d'unité du monde occidental. Il est symptomatique que, lors de chaque révolte, la Gaule ne s'est jamais soulevée que pour se tailler une meilleure place dans le cadre de l'Empire romain [34]. La sécession des empereurs gaulois n'est qu'un épisode secondaire et il saute aux yeux, même si nous ignorons beaucoup de choses sur l'histoire interne de la Gaule romaine, que des révoltes comme celles des Bagaudes n'ont guère plus d'importance politique que les jacqueries médiévales [35]. La *Pax romana* toute relative des Ier et IIe siècles a définitivement stérilisé la vie politique et limité les ambitions aux murailles étroites des cités [36]. La défense des intérêts communs de Rome et de la Gaule aux frontières germaniques a fait le reste. Il n'a jamais existé de mouvement nationaliste gaulois opposant la celticité à la romanité et l'expression écrite a tout de suite été latine. Nous ne voulons pas dire par là qu'elle était naturelle, bien au contraire : Ausone, comparé à Virgile ou à Cicéron, n'est qu'un aimable auteur de second ordre, bon érudit local vivant de ses rentes et occupant agréablement ses loisirs [37]. Mais, tout artificielle qu'ait été la littérature latine de Gaule, ne reposant sur aucun fond populaire, elle est seule présente. La littérature d'expression celtique, uniquement orale, était condamnée à disparaître avec la langue, et peut-être même bien avant elle [38].

Malgré tout, ce n'est pas à la présence romaine que la Celtique continentale doit d'avoir disparu. La présence romaine pouvait très bien s'accommoder de populations différentes de langue et de religion, à la condition que leurs cadres fussent politiquement et culturellement romanisés. La Gaule a gardé une puissante originalité, consciente ou non, jusqu'à la fin du bas empire et cela ne gênait pas Rome, habituée à régir tant bien que mal des provinces autrement excentriques et allogènes. La disparition de la Celtique continentale est la conséquence de deux circonstances qui, conjuguées, ont tout emporté : les invasions barbares et la christianisation.

Ce n'est du reste pas tant la notion d'*imperium* qui a disparu que sa réalité. L'Empire n'a pas su réformer à temps son administration et son économie et les barbares ont facilement détruit, au Ve siècle, ce corps usé de

vieillesse. Mais ils n'avaient rien pour le remplacer : d'une part ils ont provoqué l'apparition des féodalités mérovingiennes et carolingiennes, véritable chute dans le néant administratif, politique et culturel ; d'autre part ils étaient fascinés par le décorum et la titulature : un Clovis, théoriquement le premier roi de France — ce à quoi il ne pensait guère —, n'a eu rien de plus pressé que de se faire nommer consul par Byzance [39]. Bon gré, mal gré, les nobles gallo-romains ont dû se rallier au nouveau pouvoir et aux modes germaniques. La fusion avec l'aristocratie franque était inscrite dans la nature des choses et elle a provoqué l'oubli complet des origines celtiques.

L'instrument décisif de la latinisation a été toutefois l'Église chrétienne, non pas que le christianisme ait été en soi hostile à une langue ou à une nationalité quelconques mais la christianisation s'est faite dans le cadre administratif de l'Empire, avec le latin pour langue de la liturgie et de la prédication [40]. Elle a duré plusieurs siècles mais le résultat final ne pouvait faire de doute : dépourvue d'expression écrite et probablement attachée à des pratiques ou à des croyances « païennes » rurales condamnées, la langue gauloise n'avait aucune chance de survie.

Tout compte fait, ce sont encore les Celtes qui ont le mieux résisté, eu égard aux moyens dont ils disposaient, à la poussée germanique, aussi bien sur le continent que dans les îles, et la Celtique continentale n'est pas morte de vieillesse, Elle est morte étouffée, à la fin de l'Antiquité.

Cet effacement progressif est un des chapitres les plus mystérieux de l'histoire européenne et l'on a souvent posé la question : la Gaule s'est-elle volontairement soumise à Rome, sentant que c'était la première condition de son épanouissement, ou bien a-t-elle été victime d'un génocide dont l'histoire contiendrait peu d'exemples ? Posée ainsi en termes d'idéologie moderne, l'alternative a toutes les chances d'être sans issue. Malgré Camille Jullian qui voyait en Vercingétorix le premier héros de l'histoire de France, ancêtre et précurseur de Saint Louis et de Jeanne d'Arc [41], il faut réviser nos conceptions. Vercingétorix a eu le mérite insigne de s'opposer à César mais nous ne savons quelque chose de lui que par l'intermédiaire de son ennemi qui lui a prêté, dans ses *Commentaires*, discours, intentions et méthodes comme s'il l'avait intimement connu. Qu'a-t-il voulu au juste [42] ? En fait il n'apparaît que pendant quelques mois sur la scène de l'histoire et il disparaît brusquement, dans une apothéose de défaite. La bataille d'Alésia marque la fin de l'indépendance gauloise, mais il est très improbable que les Gaulois l'aient sentie comme une fin d'histoire, de même qu'il est très improbable que les contemporains de Romulus Augustulus aient vu dans la date de 476 la fin de l'Empire romain et le début du Moyen Âge [43].

Mais pour que la Gaule celtique vécût jusqu'à l'époque moderne il lui eût fallu l'insularité irlandaise. Elle n'a pas choisi d'être romaine et Rome

n'a jamais formé le dessein de l'anéantir. La vérité historique se résout ici en l'opposition de deux conceptions contraires de l'existence et de la société : l'une, traditionnelle et religieuse, qui échappe à la compréhension des modernes, et l'autre, étatique et politique, à laquelle toute l'Europe s'est adaptée depuis César. Pour être bref, l'opposition se cristallise dans deux conceptions inconciliables des rapports de l'autorité spirituelle et du pouvoir temporel, celle-là même qui se manifestera plus tard dans la querelle médiévale du pape et de l'Empire. La Gaule et l'Irlande accordent la primauté au druide, Rome a fait du consul et de l'*Imperator* le premier personnage de l'État, reléguant le *flamen* au strict accomplissement du rituel [44]. C'est ce qui se traduit, au niveau du commentaire, par l'opposition du mythe et de l'histoire, les Celtes pensant leur histoire mythiquement et les Latins donnant à leurs mythes une expression historique [45].

Autant dire que ce n'est pas dans nos maigres connaissances historiques pures que nous retrouverons la Gaule, au moyen d'un catalogue d'événements qui ne nous sont connus que par l'intermédiaire grec ou romain, mais par une redécouverte de ses structures religieuses et sociales, par la comparaison des concordances des domaines celtiques continentaux et insulaires. Il existe suffisamment de détails, dans les sources les plus diverses, pour que cette comparaison ait un sens et une utilité. Nier, comme on le fait trop souvent, sa valeur dans l'explication des origines gauloises, revient à nier le principe de l'unité fondamentale des Celtes, basée sur une *koiné* religieuse et traditionnelle. Cela revient aussi à ne tenir aucun compte des conditions respectives, et de la chronologie de leur évolution, et des influences qu'ils ont subies sur leur déclin.

On ne voit pas davantage comment l'on pourrait étudier la religion des Celtes du continent, à la haute époque, par le recours exclusif à l'iconographie gallo-romaine : en dépit de toute son originalité cette dernière est avant tout l'expression celtique de l'art provincial romain et non pas le témoignage d'une religion indépendante.

L'étude de la Gaule suivant des méthodes modernes sera donc une longue patience, accompagnant un minutieux et délicat travail de recherche. Nous allons essayer d'en donner un bref aperçu mais le lecteur comprendra aisément que la synthèse définitive, susceptible d'être vulgarisée, n'est pas encore du domaine des possibilités.

II. — REMARQUES SUR LA GAULE MYTHIQUE ET RELIGIEUSE

Rien n'est plus irritant pour un esprit contemporain que la situation des Celtes continentaux, ou Gaulois, par rapport à l'histoire. Pourtant il n'y a

pas, en principe, de différence de nature entre les Celtes continentaux et insulaires et le rhabillage mythique est facile à discerner, malgré quelques évhémérisations tardives, dans les légendes royales et les généalogies irlandaises. Mais si le mythe est l'essence des cycles irlandais, mythologique et épique, l'histoire est apparemment la seule approche possible des Celtes continentaux. Le monde celtique se laisserait ainsi définir en deux zones, commandant la finalité et la méthodologie de la recherche : le mythe chez les Celtes insulaires et l'histoire chez les Celtes continentaux. Hâtons-nous cependant de préciser que l'histoire des Celtes continentaux n'est telle que parce qu'elle a été transmise par des historiens grecs ou romains. Il ne manquerait certes pas d'exemples de faits mythiques racontés en forme d'histoire par les anciens et pris pour argent comptant par les modernes, quand ce n'est pas déjà par les anciens eux-mêmes [46]. L'important est donc moins, au départ, le catalogue des faits que la méthode d'interprétation.

En l'occurrence il est évident que l'on doit replacer ou envisager sur le plan mythique des données qui passent pour historiques. Si cette précaution n'est pas prise on court chaque fois le danger de fonder une interprétation historicisante sur un fait que la comparaison oblige à considérer comme mythique. Un exemple frappant est celui du passage où Posidonius (chez Athénée, IV, 40) décrit les Gaulois qui tendent le cou au glaive après avoir réparti entre tous leurs amis l'or et les trésors, le vin reçu en paiement : « D'autres, sur un théâtre, après avoir reçu de l'argent, de l'or, un certain nombre de cruches de vin, ou accepté des cautions, les partageaient entre leurs parents et amis, et quelqu'un qui se tenait à côté d'eux leur tranchait la tête d'un coup d'épée. » Il suffirait de renvoyer à d'Arbois de Jubainville qui a reconnu dans le thème gaulois l'équivalent de l'épisode du Chevalier Vert de la légende galloise et du géant irlandais Cú Roí [47]. Mais Marcel Mauss en a fait une preuve de contreprestation par le suicide et il prend le texte au pied de la lettre [48], suivant en cela Posidonius. Il ne serait pas malaisé d'apporter d'autres exemples d'incompréhension foncière chez des historiens qui ne se sont pas méfiés du mythe [49].

Un autre obstacle à une saine compréhension des faits celtiques est que nous avons souvent tendance à les voir avec une mentalité moderne : nous sommes habitués, malgré des bouleversements périodiques tous les vingt ou trente ans, à une carte politique européenne assez rigide, avec des États, des frontières, des nationalités, des langues standardisées. Il n'existait rien de tel dans l'Antiquité celtique [50] : à une communauté de langue et de religion ne correspond aucune unité politique, ni même territoriale nette [51]. Chaque cité défend ses intérêts sans se soucier de ceux de ses voisins : les Éduens s'allient à Rome contre les Arvernes, les Rèmes font toute la guerre des Gaules aux côtés de César et les Séquanes font venir chez eux les Germains

d'Arioviste [52]. Au seuil de l'histoire nous n'assistons plus déjà qu'aux prémices de la décadence : César décrit toute une série d'états aristocratiques et oligarchiques, et la royauté, qui est pour dix siècles encore la forme normale de gouvernement chez les Celtes insulaires, ne subsiste plus en Gaule que dans quelques cités périphériques.

L'institution du *Concilium Galliarum* ou « Assemblée des Gaules » correspond, quant à elle, tant par la date du 1er août que par la nature de la fête (sacrifices, jeux, concours d'éloquence) à la *Lugnasad* irlandaise. Il y a là un fait de structure religieuse particulièrement clair et il rejoint la réunion des druides de Gaule dans la forêt carnute, à cette différence près que les Romains ont remployé l'une, qui était utile au culte impérial, et non pas l'autre [53]. Mais il est impossible d'y voir une institution fédérale au sens que nous donnons actuellement à ce mot. Le *Concilium Galliarum* est plus proche des olympiades grecques ou des jeux romains que des assemblées politiques modernes.

Camille Jullian, qui est encore le seul historien de la Gaule ayant laissé son nom à un ouvrage monumental, a fait jadis un effort désespéré pour replacer dans l'histoire les débuts du monde celtique :

> Partie d'une invasion et d'une conquête, c'est-à-dire de l'effort collectif de tribus groupées, l'histoire de la Gaule allait présenter un caractère d'unité qui la distinguera, et de celle des temps ligures et de celle de toutes les contrées occidentales. C'était du souvenir de l'unité primitive que s'inspiraient les traditions ou les légendes indigènes. — Elles racontaient que la Celtique avait formé autrefois un seul royaume, et n'ayant qu'un souverain. Ce roi lui était donné par les hommes du Centre, les Bituriges : le chef qui commandait à tous les Celtes siégeait au milieu même du pays. On conserva longtemps la mémoire d'un de ces rois, Ambigat [54].

Mais Jullian est bien obligé d'admettre qu'Ambigatus « ressemble à tous les rois des légendes » et, en le comparant à Charlemagne et à l'Arganthonios des récits de Tartessos, il commet l'erreur de conclure que « de ce que la physionomie réelle de ces vieux souverains a disparu sous la banalité des mythes populaires, il ne résulte pas qu'on doive nier leur existence [55] ». La question, en effet, n'est pas de savoir si Ambigatus a existé ou non, elle est de savoir comment il convient de l'interpréter. À ce propos l'expression « mythe populaire » est aussi dangereuse qu'inexacte car elle réduirait Ambigatus à un simple motif folklorique. La cohérence du récit mythique veut qu'il soit, non pas une donnée historique dégradée, mais bien une explication de base touchant à l'essence même de la celticité.

Car, s'il ne s'agit que d'histoire, il est assez embarrassant que le premier texte à utiliser concerne, non pas la fondation de la capitale de la Gaule ou

d'une grande ville gauloise, mais celle de la capitale de la Cisalpine, Milan. C'est la relation de Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 34 :

> Voici ce que nous avons appris du passage des Gaulois en Italie : pendant le règne de Tarquin l'Ancien, chez les Celtes qui forment le tiers de la Gaule, l'autorité des Bituriges était la plus grande. C'est eux qui donnaient un roi à la Celtique. Ce fut Ambigatus, dominant par son mérite, sa fortune personnelle et surtout publique car sous son gouvernement la Gaule eut une telle abondance de récoltes et d'hommes qu'on pouvait, semble-t-il, à peine gouverner une telle multitude. Étant lui-même très vieux et désirant décharger son royaume de la population qui le surchargeait, il fait savoir qu'il enverra Bellovèse et Ségovèse, fils de sa sœur, jeunes gens courageux, aux endroits que leur fixeront les augures : « qu'ils fixent le nombre des hommes qu'ils veulent emmener afin qu'aucun peuple ne puisse s'opposer à leur venue ». Le sort donne alors, à Ségovèse la forêt hercynienne ; à Bellovèse les dieux donnent une direction plus agréable : l'Italie. Celui-ci lève ce qui surabondait chez les peuples [d'Ambigatus], Bituriges, Arvernes, Senons, Éduens, Ambarres, Carnutes, Aulerques. Il part avec un grand nombre de troupes d'infanterie et de cavalerie chez les Tricastins. Là, les Alpes s'opposaient à lui ; qu'elles lui soient apparues comme infranchissables, je ne m'en étonne nullement, car à moins qu'il ne convienne de croire à la légende d'Hercule, on ne les avait encore franchies par aucun passage. Comme la hauteur des montagnes retenait en quelque sorte les Gaulois prisonniers, ils regardaient partout de quel côté ils passeraient à travers cette chaîne qui touchait au ciel vers un autre univers. La religion les retint encore parce qu'on annonçait que des nouveaux venus cherchant une terre étaient attaqués par les Salyens. Ces nouveaux venus étaient les Marseillais, venus par mer de Phocée. Les Gaulois virent là un présage de leur propre sort et ils les aidèrent à fortifier, sans opposition des Salyens, l'endroit qu'ils avaient occupé en débarquant. Eux-mêmes passèrent les Alpes tranquillement par les cols des Taurins ; ayant infligé aux Étrusques une défaite non loin du Tessin et ayant entendu dire que le pays dans lequel ils s'étaient installés s'appelait *Insubrium*, du même nom que le canton des Insubres chez les Éduens, ils suivirent le présage de l'endroit et y fondèrent une ville qu'ils appelèrent *Mediolanum*.

Les historiens ont fait remarquer que ce texte leur pose plus de problèmes qu'il n'en résout, la chronologie de Tite-Live étant par trop basse [56]. Par ailleurs on ne possède guère pour le corroborer que le résumé de Justin, d'après Trogue-Pompée, qui était gaulois :

> Les *Galli* étaient devenus si nombreux que les terres qui les avaient engendrés ne pouvaient les contenir. Ils envoyèrent trois cent mille hommes chercher une nouvelle patrie. Les uns s'établirent en Italie, prirent Rome et la brûlèrent ; les autres, guidés par les oiseaux, pénétrèrent en Illyrie sur les cadavres des barbares vaincus et s'établirent en Pannonie. Les *Galli*, nation

> rude, hardie, belliqueuse, furent les premiers qui franchirent les Alpes aux sommets invincibles, aux froids insupportables [57].

Mais si la concordance mythique est bonne, les allusions historiques sont divergentes.

L'explication du nom d'*Ambigatus*, dont on retrouve l'équivalent dans l'irlandais *Imchadh* avec un sens très clair : « qui combat des deux côtés [58] », suffit à prouver que le personnage n'est pas historique. La prospérité et le bonheur de la Gaule gouvernée par le souverain généreux ne sont pas différentes de ceux de l'Ulster gouverné par le roi Conchobar :

> Aux yeux de celui qui venait à la fin de l'année, la province était une fontaine d'abondance et de justice aux mains de Conchobar, si bien qu'il n'y avait plus une ferme abandonnée, vide et désolée, de Rind Semnae et Latharna à Cnocc Uachtair Fhorcha, et jusqu'à Duib et [la rivière] Drobes, sans, dans [chaque] endroit un fils avec son père et son grand-père au service du maître héréditaire [59].

Ambigatus résume toutes les vertus du bon souverain celtique qui est l'artisan du bonheur de son peuple avec, en outre, une conception centrale de la royauté qui a sa contrepartie dans la Tara des rois d'Irlande, capitale d'un royaume de *Midhe* (« milieu ») dépourvu de nécessité historique : « Elle est et reste celle d'un Roi du Monde gouvernant avec ses deux assesseurs selon une formule ternaire hautement traditionnelle [60]. » Dans ces conditions le peuple des *Bituriges* est « roi du monde » «par rapport au reste du monde profane et surtout au reste de la Gaule. C'est en vertu de cette qualité intrinsèque que, insensible aux fluctuations de l'histoire humaine, sa royauté est universelle et perpétuelle [61] ».

Recoupant Tite-Live mieux que Trogue-Pompée, mais à propos d'un autre peuple gaulois, César nous décrit de son côté un mouvement celtique en direction de la Germanie :

> Il fut un temps où les Gaulois surpassaient les Germains en bravoure, portaient la guerre chez eux, envoyaient des colonies au-delà du Rhin parce qu'ils étaient trop nombreux et n'avaient pas assez de terres. C'est ainsi que les contrées les plus fertiles de la Germanie, au voisinage de la forêt hercynienne, forêt dont Ératosthène et certains autres auteurs grecs avaient, à ce que je vois, entendu parler, — ils l'appellent Orcynie — furent occupées par les Volques Tectosages, qui s'y fixèrent ; ce peuple habite toujours le pays, et il a la plus grande réputation de justice et de valeur militaire [62].

Mais les *Volcae* de César, comme les *Bituriges* de Tite-Live, sont en dehors de l'histoire : ce sont des « loups », selon une étymologie dont il a été possible de retrouver le fil conducteur à travers les interdits de vocabulaire

d'origine religieuse du vocabulaire indo-européen. En outre leur nom a valeur panceltique puisqu'il a servi aux Germains avec qui ils ont été en contact à désigner collectivement les Celtes [63]. La concession faite par les historiens à l'atmosphère religieuse et étiologique des récits a consisté à les comparer au *ver sacrum* romain. Le *ver sacrum* gaulois est toutefois assez douteux et il a été réfuté à bon droit parce qu'il s'éloigne par trop de la définition romaine : il y manque le printemps et le sacrifice des animaux. C'est, si l'on veut, un *ver sacrum* dans la mesure où l'on applique l'expression à la migration volontaire et organisée d'un surcroît de population. Mais aucun essai de datation n'est susceptible d'aboutir et l'expression historicisante de César et de Tite-Live ne masque pas totalement l'aspect mythique des événements relatés [64].

Un événement du même genre est, dans l'histoire ou la pseudo-histoire gauloise, la fondation de Lyon telle que la raconte le Pseudo-Plutarque, *De Fluviis*, VI, 4 :

> Près de l'Arar se trouve le mont Lugdunus, qui changea aussi de nom, et pour la raison que voici : Momoros et Atepomaros, chassés par Sereroneos, vinrent sur cette colline, d'après l'ordre d'un oracle, pour y bâtir une ville. On creusait les fossés pour les fondations quand tout à coup apparurent des corbeaux qui, volant çà et là, couvrirent les arbres des alentours. Momoros, qui était habile dans la science des augures, appela la ville nouvelle Lugdunum. Car, dans leur langue, le corbeau se nomme *lougos* et un lieu élevé *dounon* ainsi que nous l'apprend Clitophon au livre treizième des *Fondations* [65].

Ce n'est plus un *ver sacrum*, mais pour fonder une ville il faut être plus de deux et il y a tout lieu de supposer que Momoros et Atepomaros étaient accompagnés d'un nombre de gens suffisant à la vie embryonnaire d'une cité. Tout ici est religieux, la technique de la divination, l'apparition des oiseaux, le nom de la ville, avec des personnages qui ressemblent un peu, ne serait-ce que par leur dualité, à Bellovèse et Ségovèse. Si ce n'est pas du mythe travesti en histoire, c'est une histoire singulièrement éclairée par le mythe.

Quant au fond, on n'est guère mieux renseigné sur les débuts de la religion et de l'histoire romaines que sur celles des Celtes [66]. Mais la religion romaine a été abondamment commentée par les anciens eux-mêmes et elle est organisée, aux dépens du mythe, en schémas rituels minutieusement décrits. Dans le monde celtique il n'est rien de tel : nous n'avons pas le support rituel et l'histoire est absente. Si nous recherchons la chronologie des événements initiaux de l'arrivée des Celtes en Gaule nous nous rendons vite compte que le mythe est inutile et qu'il n'est aucun recours en dehors de

l'archéologie. Et en l'absence de textes la confirmant l'information archéologique elle-même est hésitante et l'histoire d'Ambigatus, celle de Momoros et Atepomaros, prises au pied de la lettre, ne sont que des fables sans fondement. Mais, interprétées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des légendes, elles nous restituent une image assez claire de la conception celtique de la royauté et elles nous informent même sur le mythe des origines. Nous ne savons donc presque rien de l'histoire, mais nous sommes en mesure de comprendre la structure et nos bribes d'histoire en seront moins incohérentes. Nous avons évoqué *supra* l'empire d'Ambigatus, comparable de très près à la royauté, irlandaise et légendaire, de Tara, où un roi suprême (*ardrí*) qui siège au centre (*midhe*) symbolique du pays détient le pouvoir théorique sur quatre rois vassaux titulaires chacun d'une province [67]. Cela nous donne un tableau de la réalité gauloise tout différent de celui auquel les historiens classiques nous avaient habitués [68].

Cela ne veut pas dire, bien entendu, que nous ne devrons pas utiliser les textes historiques. Mais il nous faudra toujours prendre garde au rationalisme grec et à l'historicisme latin à propos des Celtes. C'est ainsi que l'une des plus belles pages sur la religion gauloise a été écrite par un Grec, Lucien de Samosate, qui décrit l'Héraklès gaulois, Ogmios :

> Dans leur langue nationale, les Celtes appellent Hercule Ogmios et le représentent sous une forme singulière. C'est un vieillard très avancé, dont le devant de la tête est chauve ; les cheveux qui lui restent sont tout à fait blancs : la peau est rugueuse, brûlée jusqu'à être tannée comme celle des vieux marins, on pourrait le prendre pour un Charon ou Japhet des demeures souterraines du Tartare, pour tout enfin plutôt qu'Hercule. Mais tel qu'il est, il a l'aspect d'Hercule : il porte suspendue la peau de lion et il tient dans sa main droite la massue ; le carquois est fixé à ses épaules, la main gauche présente un arc tendu : ce sont tous les détails d'Hercule.
>
> Je croyais que c'était par haine des dieux helléniques qu'on avait pensé à un pareil outrage aux formes du dieu, qu'on voulait se venger, par la représentation figurée, de son invasion dans ce pays, de ses rapines, alors qu'en quête des troupeaux de Géryon il visitait en vainqueur la plupart des pays o c-cidentaux.
>
> Et je n'ai cependant pas révélé ce qu'il y a de plus étrange dans cette représentation : cet Hercule vieillard attire un grand nombre d'hommes attachés par les oreilles et ayant pour liens des chaînettes d'or et d'ambre qui ressemblent à de très beaux colliers.
>
> En dépit de leurs faibles liens, ils n'essaient pas de fuir, bien que cela leur soit facile ; loin de résister, de se raidir et de se renverser en arrière, ils suivent tous, gais et contents, leur conducteur, le couvrant de louanges, cherchant tous à l'atteindre et, en voulant le devancer, desserrent la corde comme s'ils étaient étonnés de se voir délivrés. Ce qui me parut le plus singulier, je vais vous le dire immédiatement. Le peintre, qui ne savait où placer le début

des chaînes — car la main droite tient déjà la massue et la gauche l'arc, a perforé le bout de la langue et la fait attirer les hommes qui suivent ; le dieu se retourne vers eux en souriant.

À cette vue je restai longtemps debout, regardant étonné, embarrassé et irrité. Un Gaulois qui se tenait près de moi et n'était pas ignorant de notre littérature, comme c'était visible à la justesse des termes grecs dont il usait ; très versé, je pense, dans mes sciences nationales, me dit : « Je vais vous donner le mot de l'énigme, car je vois que cette figure vous jette dans un grand trouble. Nous autres Celtes, nous représentons l'éloquence, non comme vous, Hellènes, par Hermès, mais par Hercule, car Hercule est beaucoup plus fort. Si on lui a donné l'apparence d'un vieillard, n'en soyez pas surpris car seule l'éloquence arrive dans la vieillesse à sa maturité, si toutefois les poètes disent vrai : " l'esprit des jeunes gens est flottant mais la vieillesse [s'exprime plus sagement que la jeunesse ".

« C'est pour cela que le miel coule de la bouche de Nestor et que les orateurs troyens font entendre une voix fleurie de lis, car il y a des fleurs du nom de lis, si j'ai bonne mémoire.

« Ne vous étonnez pas de voir l'éloquence, représentée sous forme humaine par un Hercule âgé, conduire de sa langue les hommes enchaînés par les oreilles ; ce n'est pas pour insulter le dieu qu'elle est percée. Je me rappelle d'ailleurs que j'ai appris chez vous certains iambes comiques :

" Les bavards ont tous le bout de la langue percée. "

« Enfin, c'est par son éloquence achevée, pensons-nous, qu'Hercule a accompli tous ses exploits et par la persuasion qu'il est venu à bout de presque tous les obstacles. Les discours sont pour lui des traits acérés qui volent droit au but et blessent les âmes ; vous-mêmes dites que les paroles sont ailées. » C'est là tout ce que dit le Celte [69].

Lucien de Samosate décrit ainsi, au IIe siècle de notre ère, un Héraklès âgé, chauve, tandis que des chaînes qui partent de sa langue lient par les oreilles les dévots qui le suivent. Ce n'est pas une invention de Lucien à partir d'une simple représentation picturale mais c'est une explication donnée par un « philosophe », autrement dit un druide (selon la terminologie grecque), et elle correspond à une conception grecque de l'éloquence. Il n'y a pas que l'éloquence toutefois et l'explication allégorique a été fort bien comprise par Albrecht Dürer dans un dessin du *Kunstbuch* en 1514 où le thème de la chaîne rejoint celui des nœuds et de la tunique parsemée d'yeux. Les descriptions de Lucien et le dessin de Dürer constituent le prototype et l'illustration de ce qui a été, au Moyen Âge, la danse macabre et, dans le folklore, la Mesnie Hellequin, la Chasse Sauvage, en Allemagne le *Wütendes Heer*.

Le nom même d'Ogmios, qui pose un problème étymologique aujourd'hui à peu près résolu [70], est attesté dans deux tablettes d'exécration de Bregenz : le nom et la personne de la divinité sont attachés à une malédiction

qui *lie* et qui *inhibe*. C'est le seul exemple continental que nous ayons du nom d'Ogmios, en dehors du texte de Lucien et de la confirmation insulaire, mais l'existence de ce témoignage établit qu'il ne s'agit pas d'un simple thème plastique ou figuratif emprunté au Midi méditerranéen [71], ou d'un motif numismatique ayant donné lieu à des interprétations subséquentes [72].

La comparaison des faits insulaires, et de tout ce qui concerne Ogme dans le cycle mythologique irlandais, apporte des éléments utilisables, peu nombreux, mais décisifs. Le dieu apparaît comme l'archétype du champion, doué de force brutale, et il ne manque pas d'exemples celtiques (et germaniques) de l'emploi des chaînes et de la force paralysante. C'est en vertu du pouvoir d'Ogme que les druides d'Irlande peuvent lier les eaux, que des rois sont victimes de tentations sexuelles et d'accidents de virilité, et surtout que l'écriture (les *ogam* irlandais ont été inventés par Ogme dans l'explication mythologique telle que nous la propose le texte de l'*Auraicept* [73]) sert aux usages magiques parce que ce qui est écrit est fixé éternellement, et donc mort. L'impossibilité de l'explication classique d'Ogmios [74] a pour corollaire le recoupement exact de la définition védique du « dieu aux liens », Varuna :

> Varuna est le souverain sous son aspect assaillant, sombre, inspiré, violent, terrible, guerrier... Varuna est en effet toujours figuré une corde à la main. Tout nœud, même non rituel, même une simple attache de vêtement, est varunien ; plusieurs cérémonies ont pour objet de délivrer des « liens de Varuna », soit les hommes qu'une faute y a jetés, soit les enfants qu'une obscure fatalité y voue dès le sein de leur mère [75].

Il est certain dès lors que la fonction guerrière suppose en Gaule une interprétation d'ensemble très éloignée de celle du Mars classique. Les Gaulois, comme les Irlandais, ont vu la guerre sous l'angle du combat singulier et de la magie guerrière, ce qui est très loin du Mars agraire ou aquatique que l'on voit quelquefois dans le Mars gallo-romain [76]. Comme les Celtes insulaires les Gaulois ont dû scinder la fonction guerrière en deux niveaux : combattante et royale [77], et envisager le « Mars » sous l'aspect dualiste du dieu lieur et du champion invincible.

Ce n'est pas un hasard si les rudiments de mythes gaulois conservés par les Grecs concernent fréquemment Héraklès :

Diodore de Sicile, V, 24 :

> Anciennement, dit-on, régnait sur la Celtique un homme illustre qui avait une fille douée d'une taille extraordinaire et surpassant par sa bonne mine toutes les autres femmes. Cette force corporelle et cette bonne mine qu'on admirait en elle lui avaient donné de l'orgueil et elle refusait tous les prétendants à sa main, n'en estimant pas un digne d'elle. Or, Héraklès, lors de son

expédition contre Geryonès, passa par la Celtique où il fonda Alésia. La fille du roi le vit et, ayant admiré sa valeur et sa taille surhumaine, reçut de tout cœur, et avec l'agrément de ses parents, les caresses du héros ; de cette union naquit un fils qui fut nommé Galatès et qui surpassait de beaucoup ceux de sa nation par la vaillance de son âme et par la force de son corps. Arrivé à l'âge d'homme et ayant hérité le royaume de ses pères, il conquit une grande partie du pays limitrophe et accomplit de grands faits de guerre. Devenu fameux par son courage, il appela de son nom Galates les peuples rangés sous sa loi et ce nom s'étendit à toute la Galatie [78].

Parthénios de Nicée, *Erotikon*, XXX :

On dit que Héraklès, quand il amenait d'Érythie les génisses de Géryonès, errant à travers le pays des Celtes, arriva chez Bretannos. Ce prince avait une fille nommée Celtiné. Devenue amoureuse d'Héraklès, elle cacha ses génisses et ne voulut pas les lui rendre qu'il ne se fût au préalable uni avec elle. Le héros, empressé de sauver ses génisses, mais bien plus encore frappé de la beauté de la jeune fille, s'unit avec elle, et, le moment venu, il leur naquit un fils, Celtos, de qui les Celtes ont pris leur nom [79].

Denys d'Halicarnasse, *Discours*, XIV, I :

Les Hellènes la désignent (la Galatie) tout entière par le nom commun de Celtique, qui lui vient, selon quelques-uns, d'un certain géant, Celtos, autrefois souverain du pays, D'autres nous content une fable d'après laquelle Héraklès aurait eu d'Astéropé l'Atlantide deux fils, Ibéros et Celtos, qui auraient donné, aux contrées où ils régnaient l'un et l'autre, des dénominations tirées de leurs noms. D'autres enfin disent que Celtos est un fleuve qui sort de la Pyrrhènè et que c'est de lui que la contrée voisine d'abord, et ensuite le reste du pays a été, avec le temps, appelée Celtique [80].

Diodore de Sicile, IV, 19 :

Héraklès donna le royaume des Ibères aux meilleurs des hommes du pays ; quant à lui, ayant rassemblé ses troupes, il s'avança jusqu'à la Celtique, la parcourut tout entière, abolissant les coutumes contraires à toutes les lois, celle de tuer les étrangers par exemple, et comme une multitude d'hommes de toutes les nations venaient volontairement guerroyer avec lui, il bâtit une grande ville — celle qui, en raison de sa course errante en cette guerre, est nommée Alésia. Il mêla même à ses citoyens beaucoup de gens du pays, mais comme ces derniers l'emportaient en nombre, il arriva que tous les habitants tombèrent dans la barbarie. Les Celtes jusqu'à ces temps-ci ont en honneur cette ville qui est pour eux le foyer et la métropole de toute la Celtique. Tout le temps depuis Héraklès jusqu'à nos jours elle demeura libre et ne fut jamais mise à sac. Mais enfin Gaius Caesar, celui qui, à cause de la gran-

deur de ses actions, a été appelé dieu, la prit de vive force et, comme le reste des Celtes, elle fut contrainte de se soumettre aux Romains. Héraklès, allant de la Celtique en Italie et, traversant la région montagneuse des Alpes, remplaça les âpres chemins et les mauvais pas de cette contrée par une route assez bonne pour que des armées avec leurs bêtes de somme et leurs bagages y puissent passer. Les barbares, habitant ces montagnes, avaient coutume de harceler les armées qui les traversaient, de leur tuer du monde, et de les piller dans les endroits difficiles. Le héros, les ayant tous domptés et ayant fait mourir les auteurs de ces violations de toutes les lois, rendit parfaitement sûres pour l'avenir les routes de ce pays [81].

Il ne fait aucun doute que le contenu de ces textes est mythique, et cependant ils ont une allure extérieure historique, comme si, aux yeux des écrivains grecs, Héraklès avait véritablement parcouru les routes de Gaule. La légende du dieu s'unissant à une femme indigène est étiologique et elle recoupe des faits légendaires irlandais [82]. Il est d'autant plus facile alors d'évoquer Cúchulainn qui n'est pas le roi, mais le guerrier modèle de l'Irlande. Ses travaux militaires dans la *Táin Bó Cúalnge* ou « Razzia des Vaches de Cooley » [83] et son premier nom *Sétanta* (irl. *sét.* « route ») rappellent les pérégrinations d'Héraklès chez les Celtes continentaux. On ajoutera aussi à la comparaison l'importance du culte d'Hercule dans la Gaule romaine [84].

En dehors de ces mythes la religion gauloise est surtout présente dans un passage de César, *BG*, VI, 17, souvent cité, presque aussi souvent contesté, et auquel on en revient toujours en dernière analyse :

Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure. Ses statues sont les plus nombreuses. Ils voient en lui l'inventeur de tous les arts ; ils le considèrent comme le guide des voyageurs sur les routes, celui dont le pouvoir est le plus grand pour faire gagner de l'argent et favoriser le commerce. Après lui ils adorent Apollon, Mars, Jupiter et Minerve. Ils se font, de ces divinités, à peu près la même idée que les autres nations. Apollon chasse les maladies, Minerve enseigne les éléments des travaux et des métiers, Jupiter exerce son empire sur les cieux, Mars gouverne les guerres. Quand ils sont décidés à livrer bataille, ils promettent en général de lui donner ce qu'ils auront pris à la guerre. Après la victoire ils lui immolent le butin vivant et entassent le reste en un seul endroit. Dans beaucoup de cités on peut voir, en des lieux consacrés, des tertres élevés avec ces dépouilles. Il n'est guère arrivé qu'un homme osât, au mépris de la religion, cacher chez lui son butin ou toucher aux dépôts : un tel crime est puni du plus cruel supplice au milieu des tortures.

Ce passage est précédé par des indications assez complètes, relatives au culte, aux croyances et à l'organisation de la classe sacerdotale, *BG*, VI, 13 :

Dans toute la Gaule deux classes d'hommes comptent et sont honorées, car le peuple est à peine mis au rang des esclaves : il n'ose rien par lui-même et n'est consulté sur rien. Quand la plupart d'entre eux se voient accablés de dettes, écrasés d'impôts, soumis aux violences de gens plus puissants, ils se placent au service des nobles qui, sur eux, ont les mêmes droits que les maîtres sur les esclaves. De ces deux classes, l'une est celle des druides, l'autre est celle des chevaliers. Les premiers veillent aux choses divines, s'occupent des sacrifices publics et privés, règlent toutes les choses de la religion. Un grand nombre de jeunes gens viennent s'instruire chez eux, et ils bénéficient d'une grande considération. Ce sont eux en effet qui tranchent tous les différends, publics et privés, et si un crime quelconque a été commis, s'il y a eu meurtre, s'il s'élève une contestation relative à un héritage ou à des limites, ce sont eux qui décident, évaluent les dommages et les peines ; si un particulier ou un peuple n'accepte pas leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. Cette peine est chez eux la plus grave. Ceux à qui l'interdiction est faite sont considérés comme impies et criminels : on s'en éloigne, on fuit leur contact et leur fréquentation de crainte d'être atteint d'un mal très grave en les fréquentant. Leurs demandes en justice ne sont pas admises et il ne leur est accordé aucun honneur. À tous ces druides commande un chef unique, lequel exerce parmi eux l'autorité suprême. À sa mort, si l'un d'eux l'emporte en dignité, il lui succède : si plusieurs sont égaux, ils se disputent le principat par le suffrage des druides et quelquefois par les armes. À une certaine époque de l'année ils se réunissent en un lieu consacré du pays des Carnutes que l'on tient pour le centre de la Gaule. Là, viennent de toutes parts tous ceux qui ont des contestations et ils se soumettent à leurs avis et à leurs jugements. Leur doctrine a été élaborée en Bretagne, et de là, pense-t-on, apportée en Gaule. Aujourd'hui encore la plupart de ceux qui veulent mieux connaître cette doctrine partent là-bas pour l'apprendre. Les druides ont coutume de ne pas aller à la guerre et de ne pas payer d'impôts comme en paient le reste des Gaulois : ils sont dispensés de service militaire et libres de toute espèce d'obligation. Poussés par de si grands avantages, beaucoup viennent de leur propre chef se confier à leur enseignement et beaucoup sont envoyés par leurs parents et leurs proches. On dit qu'ils apprennent là, par cœur, un très grand nombre de vers : certains restent donc vingt ans à leur école. Ils sont d'avis que la religion interdit de confier cela à l'écriture, comme on peut le faire pour tout le reste, comptes publics et privés dans lesquels ils se servent de l'alphabet grec. Il me semble qu'ils ont établi cet usage pour deux raisons, parce qu'ils ne veulent, ni répandre leur doctrine dans le peuple, ni que ceux qui apprennent, se fiant à l'écriture, négligent leur mémoire, puisqu'il arrive le plus souvent que l'aide des textes a pour résultat moins d'application à apprendre par cœur et moins de mémoire. Ce dont ils cherchent surtout à persuader, c'est que les âmes ne périssent pas, mais passent après la mort d'un corps dans un autre ; ceci leur semble particulièrement propre à exciter le courage en supprimant la peur de la mort. Ils discutent aussi beaucoup des astres et de leurs mouvements, de la grandeur du monde et de la terre, de la

nature des choses, de la puissance et du pouvoir des dieux immortels, et ils transmettent ces spéculations à la jeunesse.

Ces deux textes, qui sont des schémas plutôt que des commentaires détaillés, ont l'avantage de la simplicité et de la clarté [85]. Ils montrent sans conteste que la religion de la Gaule ne peut s'étudier indépendamment de celle de tous les Celtes et que ses dieux ne sont pas différents de ceux que décrivent les cycles irlandais, mythologique et épique. Les druides de Gaule ne sont pas éloignés non plus des grands druides irlandais [86].

Au nombre de cinq, les dieux du « panthéon » gaulois de César recoupent les divinités irlandaises qui jouent un rôle dans le récit du *Cath Maighe Tuireadh* (« Bataille de Moytura ») [87]. Le schéma suivant est établi sur la correspondance des fonctions et non des dénominations :

Mercure	Lug
Apollon	Mac Óc (aspect de jeunesse), Diancecht (aspect guérisseur),
Mars	Ogmé (champion, aspect « varuna »), Nuada (aspect royal),
Jupiter	Dagda (dieu du ciel, aspect « mitra »),
Minerve	Brigit (divinité féminine), Goibniu (artisan).

Les seules corrections à apporter sont le doublement des dénominations irlandaises et la place de Lug (Mercure) dans la hiérarchie, hors cadre et hors fonction parce qu'il est capable, à lui seul, d'assurer celles de tous les autres. Il sera nécessaire aussi, dans une étape ultérieure de la recherche, de préciser à quelle fonction il convient de rattacher chacun des théonymes isolés de Gaule, au nombre de plusieurs centaines. C'est ainsi que nous savons désormais qu'*Esus*, forme courte par amuissement du *v* initial du thème **veso-*, est la traduction gauloise de l'épithète latine *Optimus*, attachée à Jupiter [88]. On remarque enfin que l'ordre dans lequel César énumère les dieux gaulois diffère de la hiérarchie fonctionnelle normale : en effet la première fonction sacerdotale est dévolue à Jupiter (le dieu-druide Dagda) [89], la deuxième fonction guerrière à Mars (le champion Ogmé et le roi Nuada) [90]. Quant à la troisième fonction productrice et artisanale, elle est confiée à Minerve. Cette dernière n'est pas seulement la déesse des arts et des techniques mais aussi la

mère des dieux fondamentaux, sous le nom de la Brigitte irlandaise, dédoublée encore en Irlande en une divinité féminine et un dieu forgeron analogue à Vulcain [91]. En dernier lieu, il restera à définir les rapports des fonctions entre elles. Mais il faudra, pour ce faire, avoir largement recours à la comparaison insulaire et indo-européenne, surtout védique, et l'étude est à peine entreprise [92].

Dans l'immédiat, il est plus facile d'analyser brièvement, d'après les données sociologiques de César et la comparaison insulaire qui les confirme, les positions respectives et réciproques du druide et du roi. Aussi bien en Gaule qu'en Irlande le druide est un grand personnage :

— *Il est prêtre* : il s'occupe des sacrifices et veille à toutes les choses de la *religion* ; il a aussi la charge des fonctions de *justice* et *d'enseignement* ;

— *Mais il est aussi guerrier* : les druides de Gaule se battent parfois les armes à la main pour la succession du chef suprême. Le druide éduen Diviciacus commande à un corps de troupes (*BG*, II, 5) ;

— *Il est entièrement libre*, n'est soumis à aucun impôt, à aucune obligation militaire. Le recrutement n'est soumis qu'à des critères et des contrôles de qualité intellectuelle.

Mais en face du druide tout-puissant, le roi celtique est singulièrement faible :

— *Il n'est pas prêtre* bien que sa couleur symbolique soit le blanc, couleur sacerdotale ;

— *Étant guerrier à l'origine, il ne combat plus* bien que sa présence soit nécessaire à la victoire. Les textes irlandais sont formels à cet égard ;

— *Il est élu par ses pairs sous le contrôle des druides*, sur le vu de ses qualités physiques et morales, pour servir d'équilibrateur et de régulateur social. Il est aussi et surtout l'intermédiaire entre le druide et son peuple ;

— *Il n'est jamais libre* : le roi d'Irlande est soumis à une masse considérable d'interdits et d'obligations (les *geasa*) [93]. En Gaule, chez les Éduens, le détenteur de la *regia potestas* est désigné pour un an seulement et il ne doit quitter le territoire de la *civitas* sous aucun prétexte.

On comprend dès lors pourquoi, en Gaule comme en Irlande, le druide parle avant le roi [94].

En conclusion, et c'est ce que nous voulions faire remarquer, le schéma celtique est inverse du schéma romain qui a attribué la puissance au pouvoir politique et restreint l'autorité spirituelle à l'accomplissement du rituel. C'est le *flamen* qui, à Rome, est soumis à des interdits rigoureux [95] alors que les consuls, à qui est dévolu l'*imperium*, gardent leur entière liberté d'action (cf. *supra*, p. 387).

Malgré la christianisation le microcosme irlandais a respecté la hiérarchie et l'équilibre des deux pouvoirs jusqu'à la conquête anglo-normande. La Gaule, elle, avait rompu l'équilibre dès l'époque de César : presque partout les rois avaient été remplacés par des oligarchies ou des magistratures aristocratiques dont le *vergobretus* éduen est le meilleur exemple [96] (cf. *supra*, p. 389). La classe militaire avait accaparé le pouvoir, et les druides, si l'on en juge par l'attitude de l'Éduen Diviciacus, ont tenté en vain d'endiguer et de canaliser ce que l'Inde aurait appelé une « révolte de Kshattriyas ». Après la conquête, la ruine de l'organisation traditionnelle a entraîné la décadence, lente peut-être mais irrémédiable, de la classe sacerdotale qui avait perdu sa mission de direction spirituelle des classes dirigeantes. Le rituel du sacrifice des taureaux et de la cueillette du gui décrit par Pline est une ancienne cérémonie d'intronisation royale vidée de son contenu [97].

La véritable raison d'être et le seul ciment de l'unité celtique, c'est au fond la langue, véhicule et moyen de transmission d'une tradition authentique, probablement comparable à celle de l'Inde, mais dont la littérature, uniquement orale, n'a pu nous parvenir. Sa survivance, ou plutôt sa pérennité, était liée au maintien de l'enseignement dispensé par la classe sacerdotale et le christianisme est arrivé trop tard pour que les druides puissent s'y rallier comme en Irlande. La christianisation s'est donc faite en latin et il est possible de supposer que le gaulois, en tant que langue de culture et de civilisation, a disparu avec les druides. Qu'il ait pu se maintenir pendant plusieurs siècles comme langue vernaculaire dans certaines couches de la population ou dans des régions reculées, cela n'est plus, vers le Ve siècle de notre ère, qu'un fait secondaire de l'histoire linguistique de l'Europe.

III. — LA LANGUE GAULOISE

Définition du gaulois

Le gaulois est la forme la plus anciennement connue du celtique et l'expression *langue gauloise* sert le plus souvent à évoquer, dans un cadre géographique plus large que la Gaule proprement dite, le celtique parlé sur le continent européen vers le Ier siècle avant l'ère chrétienne. Au moment de sa plus grande extension ce domaine linguistique du celtique continental comprend approximativement :

— La Gaule (y compris la Suisse, la Belgique et la Rhénanie) ;
— Le nord-ouest de l'Espagne ;

— L'Italie du Nord ;
— L'Allemagne du Sud ;
— L'Autriche et l'ouest de la Hongrie (Pannonie) ;
— L'Anatolie (Galatie).

Il se distingue ainsi du celtique insulaire parlé en Grande-Bretagne et en Irlande. Il importe toutefois de remarquer — et c'est un trait distinctif essentiel — que, dans la classification des langues celtiques, le gaulois se rattache au groupe brittonique (*celtique en P*) par opposition au groupe goidélique (*celtique en Q*). Cette distinction, purement linguistique, n'implique pas *ipso facto* une différence de peupl ement initial [98].

Mais si l'on en croit César et les traces laissées par la toponymie, l'extension du celtique était moins forte entre la rive gauche de la Garonne et les Pyrénées où l'on parlait sans doute une langue ibérique. Il est normal aussi que les régions où le celtique a cessé le plus vite d'être parlé soient celles de la périphérie, soumises à la progression constante de l'influence romaine et germanique.

Le fait étant posé et admis que le gaulois est une langue celtique puisque les Gaulois étaient des Celtes, la difficulté n'est pas tant d'aborder l'étude que de la définir clairement et le problème rejoint ainsi celui de l'histoire religieuse. Le problème de fond, ou plutôt le paradoxe, est que nous en savons beaucoup et peu à la fois car les quelque trente mille anthroponymes ou toponymes du répertoire d'Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, ne compensent pas notre ignorance complète de la grammaire. Chaque fois que l'on aborde l'étude du gaulois on a donc le choix : ou bien l'on se contente de l'essentiel et c'est le glossaire du livre de Georges Dottin, *La Langue gauloise* [99], ou bien l'on rassemble tout ce qui peut être recueilli dans les archives de l'antiquité et c'est le livre de Holder, ou bien les *Dialects of Ancient Gaul* de Joshua Whatmough, ou bien encore les *Gaulish Personal Names* de D. Ellis Evans. Mais ce sont des ouvrages de spécialistes. Le monumental travail de Holder lui-même est de maniement très délicat pour un non-celtisant car il comporte souvent des mots ou des formes dont la celticité est mal assurée [100].

En fait, les sources d'étude sont d'une richesse et d'une variété auxquelles le profane ne s'attend guère, et dont le celtisant est parfois bien embarrassé, tant il est souvent difficile de faire la synthèse de la documentation qu'elle représente. Ce sont :

— Des inscriptions en langue gauloise ;
— Des mots ou de très courtes phrases transmises par les auteurs anciens ;

— Des anthroponymes apportés par l'épigraphie latine de Gaule (environ dix mille inscriptions, dont six mille en Narbonnaise) ;

— Des toponymes de Gaule et de toute l'Europe occidentale, centrale et même orientale ou balkanique ;

— Des mots ayant subsisté en français ou dans les langues romanes.

L'ensemble de cette documentation a été rassemblé théoriquement dans les *Dialects of Ancient Gaul* de Joshua Whatmough dont les interprétations sont souvent sommaires. Il nous manque encore un répertoire complet et sûr des comparaisons entre le gaulois, les autres langues celtiques et l'indo-européen où les domaines les plus intéressés sont le sanskrit, le grec, l'italique, le germanique et le slave. Les linguistes n'ont pas eu de mal à prouver cependant que les principales affinités sont avec l'italique pour la morphologie, tandis que l'on note, chose voulue par le voisinage historique, des correspondances de vocabulaire du celtique et du germanique, et des archaïsmes de vocabulaire religieux communs au celtique et à l'indo-iranien. Il va de soi que le gaulois a une part appréciable dans toutes ces correspondances.

Les inscriptions gauloises

Elles sont au nombre d'une soixantaine dans le livre de Dottin (qui se limite au domaine géographique de la Gaule de César) mais si on y ajoute celles d'Italie et d'Espagne le total doit approcher les deux cents, non comprises les légendes monétaires dont le répertoire s'enrichit constamment. Leur défaut général est d'être très courtes (la plupart sont funéraires et ne comportent que le nom du défunt et celui de son père suivant le système, retrouvé en Irlande, des *duo nomina*) ; les formes verbales ou les phrases complètes sont rares. Elles sont donc, ou très simples, ou très difficiles à comprendre. Beaucoup, et parmi elles les plus anciennes, sont écrites en caractères grecs ; quelques-unes sont en caractères lépontiques (étrusques).

Beaucoup d'inscriptions du midi de la France sont comme les deux stèles trouvées en 1836 à Saint-Rémy-de-Provence :

O Y R I T T A
K O C H A O
Y C K O N I
O C

soit Ουριττακος Ηλουσκουιος « Urittacos (fils d') Elusconios » [101].

BIMIMOC
AITOYM
AREOC

Βιμιμος Λιτουμαρεος « Biminos (fils de) Litumareos ». L'inscription est difficile à lire à cause des ligatures : Dottin voyait Βιυ(υα)μος mais μι et μο sont liés [102]. De toute façon ce ne sont que des noms propres dans les deux inscriptions et l'interprétation n'en relève que de la simple lexicographie.

Il existe une forme verbale dans l'inscription d'Auxey (Côte-d'Or), trouvée au XVIIIe siècle et conservée au musée de Beaune :

ICCAVOS . OP
PIANICNOS . IEV
RV BRIGINDONE
CANTALON

Iccavos Oppianicnos ieuru Brigindon < a > e cantalon « Iccavos fils d'Oppianos a fait pour Brigitte ce pilier (de pierre ?) ». Le datif *Brigindone*, mal lu *Brigindoni* par Dottin et la plupart des chercheurs, est certain. Il suppose un nominatif *Brigindu* qui correspond au théonyme irlandais *Brigit*. *Cantalon* est en relation étymologique avec l'irlandais *cetal*, gallois *cathl*, breton *kentel* « leçon », et il désigne peut-être un pilier votif en rapport avec une hymne religieuse. Quant à *ieuru*, aucune explication étymologique définitive n'en a encore été donnée et l'on traduit par analogie du latin *fecit* « il a fait [103] ».

D'autres inscriptions sont un peu plus longues et il en est qui atteignent presque la longueur d'une courte phrase. Telle est l'inscription de Vaison, découverte en 1840 et conservée au musée d'Avignon :

CEΓOMAPOC
OYIAAONEOC
TOOYTIOYC
NAMAYCATIC
EIWPOYBHΛH
CAMI COCIN
NEMHTON

Σεγομαρος Ουιλλονεος οουτιους ναμαυζατις ειωου Βηλῆσαμι σοσιν νεμπτον, *Segomaros Villoneos toutius namausatis ieuru Belesami sosin nemeton* « Segomaros Villoneus de la cité de Nîmes a fait ce temple à Bélisama ». *Segomaros* est un nom propre composé des thèmes *sego-* « victoire » (irl. *seg*, gotique *sigis*, all. *Sieg*) et *-maros* « grand » ; *tooutios* est probable-

ment une graphie hellénisante pour toutius, génitif de *touta* « cité » (irl. *tuath* « tribu, clan », breton et gall. *tud* « gens, hommes »); *namausatis* semble être un adjectif dérivé du nom de la ville *Nemauso(s)*; *eiorou* est la notation hellénisante de *ieuru* (voir *supra*); *Belesami* est le datif singulier de *Belisama*, nom de la divinité féminine solaire (« celle qui est très brillante »), cf. le nom de la fête du 1er mai en Irlande : *Beltene* « feu de Bel »; *sosin* est l'adjectif démonstratif « ce »; *nemeton* est le nom du sanctuaire (irl. *nemet* [104]).

ΚΑΡΤΑΡΟΣ ΙΛΛΑΝΟΥΙΑΚΟC ΔΕΔΕ
ΜΑΤΡΕΒΟ ΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟ ΒΡΑΤΟΥΔΕ

Καρταρος Ιλλανουιακος δεδε Ματρεβο Ναμαυσικαβο βρατουδε, *Kartaros Illanouiakos dede Matrebo Namausikabo bratoude* « Kartaros fils d'Illanouiax a donné aux Mères Nîmoises à bon escient (?) ».

Ce sont les anthroponymes qui font ranger cette inscription au nombre des documents gaulois. Le verbe δεδε pourrait en effet être une forme populaire du latin *dedit* et, selon les règles de la comparaison celtique, on attendrait un datif pluriel **matrobis nemausikabis*, alors que la désinence *-ibo* (*s*) pourrait encore être une forme latine populaire. Le mot βρατουδε est lui-même d'une celticité mal assurée : il existe en osque un mot de forme et de sens comparable *bratom*, ce qui nous éloigne peut-être du correspondant celtique insulaire proposé, irl. *bráth* « jugement [105] ». Dans les aberrations linguistiques de la romanisation de la Gaule il n'y aurait rien d'im-possible à ce que du latin populaire ait été transcrit en caractères grecs.

Les inscriptions les plus intéressantes sont celles qui comportent une phrase complexe. Mais ce sont les plus rares, et aussi les plus difficiles à interpréter, telle l'inscription d'Alise-Sainte-Reine, en caractères latins sur un cartouche avec moulures et queues d'aronde :

MARTIALIS DANNOTALI
IEVRV VCVETE SOSIN
CELICNON ETIC
GOBEDBI DVGIIONTIIO
VCVETIN
IN ALISIIA

Martialis Dannotati ieuru ucuete sosin celicnon etic gobedbi dugiiontiio ucuetin in alisia [106].

La traduction ne peut être que partielle, tous les efforts de la philologie celtique n'étant pas encore venus à bout de l'élucidation grammaticale et

lexicographique de mots tels que *gobedbi* ou *dugiiontiio*. Dottin propose, à la suite de Thurneysen : « Martialis, fils de Dannotalos, a fait pour Ucuetis cet édifice (?) et pour les prêtres (?) qui servent (?) Ucuetis dans Alise [107]. » Mais n'est certaine que l'interprétation des noms propres, hormis le théonyme *Ucuetis* qui est inexpliqué [108].

On n'est pas mieux partagé avec l'inscription de Néris-les-Bains, dans l'Allier, gravée sur une pierre trouvée en 1836 et conservée au musée de Bourges :

B R A T R O N O S
N A N T O N I C N
E P A D A T E X T O
R I G I . L E V C V L L O
S V I O R E B E . L O G I
T O E

Bratronos Nantonicn Epadatextorigi Leucullo suiorebe logitoe. Dottin a lu *Leucullosu iorebe* mais cette lecture est hypothétique et toute traduction, même conjecturale, est impossible. Tout aussi hypothétique est la lecture *epad Atextorigi* en deux mots distincts : il doit s'agir d'une seule et même forme *Epadatextorix. Logitoe* est enfin vraisemblablement un anthroponyme, ce dont la traduction de Dottin d'après Rhŷs ne tient pas compte : « Bratronos fils de Nantonos a fait cette sépulture pour Epadatextorix et Leucullos pour ses (leurs ?) deux sœurs » ; *suiorebe* est énigmatique et on n'ose admettre qu'il s'agisse d'un mot apparenté au latin *soror* [109].

L'inscription de Todi (Italie), trouvée en 1839, présente la particularité d'être bilingue, latin et celtique, d'être écrite en caractères étrusques, et d'être en deux parties, sur les faces A et B du même monument fun éraire :

Face A

E I V R N V M
O I S I S D R V T I . F
R A T E R . E I V S
M I N I M V S . L O C A V E
S T A T V I I Q V I

eknati trutikni
nitu. lokan. ko
utiknos

Face B

S I S
D R V T E I . F . F R A T E R
E I V S
M I N I M V S . L O C A V
I T . E T . S T A T V I T

ateknati trut
ikni. karnitu
artuass koisis. t
rutiknos [110].

Il était normal que l'on se servît de la traduction latine pour essayer de comprendre le celtique. Malheureusement le mot à mot latin ne recoupe pas le texte gaulois. On ne sait trop que penser de *karnitu* qui est peut-être une forme verbale signifiant « j'ai entassé » si l'on se réfère à l'irlandais *carn* « tas de pierres, monceau » ; *lokan* correspond peut-être au mort irlandais *lo*, attesté dans les inscriptions ogamiques et dont le sens est « tombe » ; *artuas* est probablement l'accusatif pluriel d'un mot *artu-* « pierre ». Mais le plus clair, ici comme ailleurs, est constitué par les anthroponymes : *Ategnatos* (noté *ateknati* au génitif, l'alphabet lépontique ne faisant aucune distinction entre les consonnes sourdes (*k*) et sonores (*g*) est la traduction celtique du latin *Renatus* ; *Drutos* correspond à l'irlandais *druth* « courageux, ferme », et la désinence *-knos* « fils de » est une forme contractée du thème **ken* (*-etla*) qui signifie « tribu, nation » (irl. *cenél*, gall. *cenedl*).

C'est encore l'alphabet lépontique qui est utilisé dans l'inscription de Briona, près de Novare (Italie), trouvée en 1864 :

TAKOS . TOVTAS[...
...]K[...]ESASONOKENI
TANOTALIKNOI
KVITOS
LEKATOS
ANOKOPOKIOS

SETVPOKIOS
ESANEKOTI
ANAREUIŠEOS
TANOTALOS
KARNITVS

Il faut probablement lire *tago-s toutas... Esasonogeni, Dannotaliknoi Qui* (*n*) *tos, legatos, Anokombogios, Setubogios, Esanekoti, Anareuisseos, Dannotalos karnitus*. La traduction du début de l'inscription, trop lacunaire, est impossible. Mais on reconnaît un nom latin (*Quintus*) et une haute fonction administrative romaine (*legatus*). On identifie dans *-knoi* un nominatif pluriel et la traduction est alors la suivante : « ...les fils de Dannotali, Quintus, légat, Anokombogios, Setubogios, Esanekoti (os), Anareuisseos, Dan (n) otalus ont élevé (?)... ». Il serait difficile d'en dire plus, le sens de la forme verbale supposée *karnitu* (*s*) étant hypothétique [111].

Mais la lecture dépend souvent étroitement des contingences de l'épigraphie et les erreurs ont toujours de graves conséquences. C'est ainsi que l'inscription de Rom (Deux-Sèvres), gravée en lettres cursives du IIIe siècle sur les deux faces d'une tablette de plomb trouvée en 1887, figure dans le livre de Dottin, ainsi que dans plusieurs autres ouvrages [112], au titre

du gaulois. Il s'est même trouvé un érudit pour en commencer l'exégèse grammaticale et linguistique [113]. Mais la cursive latine est difficile à déchiffrer et la tablette d'exécration de Rom est en fait écrite en bon latin [114]. C'est un excellent exemple des mésaventures qui peuvent survenir au linguiste qui ne dispose pas du concours d'un épigraphiste expérimenté. On trouvera ci-après la lecture imprimée par Dottin dans *La Langue gauloise* et, à côté, celle, définitive, de Rudolf Egger :

Recto (Dottin)

1 APECIALLICARTI
2 ETIHEIONTCATICNTO
3 NADEMTISSIECLOTV
4 LILASEDEMTITIONT
5 BICARTAONTDIBO
6 NASOSIODEVIPIA
7 SOSIOPVRASOSIO
8 GOVISASVEIOTIET
9 SOSIOPOVRA
10 SVADEMTIA
11 DVNTNAVOVSEIA

Verso (Dottin)

12 TEVORAVIMO
13 EHZAATANTOTEHEG
14 ZOATANTATECOM
15 PRIATOSOSIODERTI
16 NOIPOMMIOATEHO
17 TISSEPOGEATEPRI
18 AVIMOATANTATE
19 ONTEZATIMEZO
20 ZIATEVORAVIMO
21 APE SOSIODERTI
22 IMONTADEMTISSE
23 VPE A
24

Recto (Egger)

Apeci alligato Tr[i]-
nemeton Caticno-
n, nudato Seneciolu-
m Asedem Trition
Neocarinon Didon-
em < m >. Sosio deliria
Sosio pyra Sosio
cottidie doleto
Sosio loqui nequeat
Sosio de Maturo et Eri-
dunna ne cluisse. Sosio

Verso (Egger)

ne voteat imol[a]-
re. Aquanno te tor-
qeto. Nana te com-
cruciato. Sosio de Eu-
molpo mimo ne eni-
tuisse poteat. ebri
a vi monan age-
re nequeat < i > n equo-
leo. ne voteat imol-
are. Sosio de Fotio m-
imo ne adem < t > isse
victoriam voteat...
v... [115].

Une fois le texte latin établi, la traduction n'était plus qu'une formalité et nous citerons ici celle de R. Egger :

Apecius, tu dois lier Trinemetos et Caticnos,
tu dois faire mettre nus Seneciolus, Asedis, Tritios, Neocarinos, Dido.

Sosio doit souffrir du délire et des frissons de fièvres ;
Sosio doit souffrir quotidiennement ;
Sosio ne doit pas pouvoir parler ;
Sosio ne doit pas triompher de Maturus et Eridunna, Sosio ne doit pas pouvoir sacrifier ;
Aquanno doit te torturer ;
Nana doit te martyriser ;
Sosio ne doit pas pouvoir briller au-dessus du mime Eumolpus ; il ne doit pas pouvoir représenter, dans la force de l'ivresse, la femme sur le poulain ;
il ne doit pas pouvoir sacrifier ;
Sosio ne doit pas pouvoir arracher pour son compte la victoire au mime Fotius... [116].

Même dans le cas d'un texte de longueur importante, tel que le Calendrier de Coligny [117], dont les cent quarante-neuf fragments retrouvés comportent en tout près de deux mille lignes et plus de deux cents mots, les lectures à peu près certaines dont on dispose depuis quelques années ne permettent pas d'avancer beaucoup dans la connaissance de la langue. Quelques noms de mois sont relativement clairs (*Giamonios* = irl. *geimhreidh* « hiver » ; gall. *gaeaf*, bret. *goanv* ; *Samonios* = irl. *samhain* « novembre »), mais la plupart sont encore obscurs [118] ; une formule a été élucidée grâce à la comparaison insulaire [119]. Mais des notations aussi fréquentes que INIS, IVOS ou RIVROS, attendent encore un commencement d'explication plausible. C'est à peine si, après de longue recherches, nous avons pu reconnaître dans AMB la forme simple, non suffixée, du nom du temps en celtique [120]. Dans ce qui semble être une phrase complète, ou au moins une suite de mots ayant un lien entre eux, dans le premier mois intercalaire de la première année :

a] MB (u) RIXTIO
CO(b)R[ex(tio)] CARIEDIT
OX[ti]ANTIA
POGDEDORTONIN
QVIMON [121],

seuls jusqu'à présent RIXTIO et CO(b)R[ex(tio)] ont reçu une explication vraisemblable par la comparaison insulaire : respectivement par l'irlandais *richt*, gallois *rith* « forme, apparence » (**riktu-*), et par l'irlandais *comrecht*, gallois *cyfraith* « loi » (**komrektu-*) [122]. On soupçonne à bon droit une forme verbale dans CARIEDIT, le nom de la « huitaine » ou une notion en relation avec le nombre huit dans OX[ti]ANTIA, un terme archaïque en relation

étymologique italo-celtique avec le latin *quinque* dans QVIMON. Cependant nous n'avons encore aucune idée nette sur le sens général et POGDEDORTONIN est inexpliqué, en dépit des conjectures et hypothèses de Rhŷs [123]. De longues années passeront avant que l'alliance des épigraphistes et des linguistes nous apporte un texte élucidé jusqu'en ses moindres détails. Quant au réglage du calendrier lui-même, il nécessitera l'intervention d'un mathématicien.

Les graffites de La Graufesenque

Les graffites de La Graufesenque sont des comptes de potiers qui, au moment du défournement, notaient sur des tessons le nombre des vases fabriqués. Publiés par le chanoine Hermet en 1934 [124], ils nous livrent la numération ordinale gauloise de un à dix. Les potiers ont écrit les nombres en chiffres romains, mais les indications d'unités sont en lettres [125]. La liste ci-dessous comporte : la numérotation d'Hermet, le chiffre du graffite et les correspondances néoceltiques :

1 *Cintux*[*os*] « premier » : irl. *cétus* < **kentussu* < **kentusto-* ; gall. *cyntaf*, corn. *kynsa*, bret. *kentan* < **kent-isama* < **kent-is-mmo-* ; le *x* gaulois note sans doute /s/.

16.17 *allos* « second » : v.-irl. *aile*, m.-irl. *aill*, *aile*, irl. mod. *eile*, gall. *eil*, *ail*, corn. *eyll*, *yll*, bret. *eil* < **alio-* (le *l* gaulois devait être mouillé et c'est probablement la raison pour laquelle le potier n'a pas écrit de *-i-*).

11 *tr*[*itos*] « troisième » : gall. *tredydd*, bret. *trede* (il est possible que le gaulois ait eu les deux formes : *tritos* et, avec palatalisation *tritios* ; *tritos* est du reste attesté comme nom propre en Gaule).

20.9 *petuar*[*o-s*] « quatrième » : m.-irl. *cethramad* (avec suffixe *–ameto-s*), gall. *pedwerydd*, corn. *peswere*, bret. *pevare* (< *pedvare*). Dans les composés le gaulois utilisait *petru-* : *petru-decameto* « quatorzième » et *petro* : *petorritum* « voiture à quatre roues ».

8 *pinpetos* « cinquième » : v.-gall. *pimphet*, m.-gall. *pimpet*, gall. *pummed*, corn. *pympes*, bret. *pempet* (forme secondaire *pempuet*) ; v.-irl. *coiced*, irl. mod. *cuigeadh*. Tous ces mots viennent de **kvenkveto-s*, indo-européen **penkveto-s* et en brittonique le *n* a évolué en *m* devant *p* ; cf. le gaulois πεμπεδουλα « quintefeuille » (Dioscoride, IV, 42). Le breton *pempdelienn* est analogique du français *quintefeuille*.

1.15 *suexos* « sixième » : v.-irl. *seised*, irl. *seiseadh*, gall. *chweched* (< **svexto-s*), corn. *wheffes* (< *whechves*), bret. *c'hwe-c'hvet* (< **svexameto-s*).

15 *sexametos* « septième » : v.-irl. *sechtmad*, irl. mod *seachtmhadh*, gall. *saithfed*, corn. *seythves*, bret. *seizhvet* (< **sextameto-s*).

10 *oxtumnitos* « huitième » : v.-irl. *ochtmad*, irl. mod. *ochtmhadh*, gall. *wythfed*, corn. *eathas*, bret. *eizhvet* (< **oktumeto-s*).

2.6 *namet*[*os*] « neuvième » : v.-irl. *nomad*, irl. mod. *naomhadh*, gall. *nawfed*, bret. *navet* (goid. < **noumeto-s*, britt. < **naumeto-s*).

7.23 *decametos* « dixième » : v.-irl. *dechmad*, irl. mod. *deachmhadh*, gall. *degfed*, corn. *degves*, bret. *dekvet* (< **dekameto-s*) [126].

On regrette évidemment de ne pas en savoir plus, mais tels qu'ils existent, les graffites de La Graufesenque prouvent l'identité morphologique du gaulois et des langues celtiques insulaires. À quelques détails près ils prouvent aussi l'exactitude des reconstitutions antérieures.

Textes et glossaires

En conclusion, nous n'avons à notre disposition pratiquement aucun texte suivi pour l'étude du gaulois. Les documents autres qu'épigraphiques sont tardifs et de valeur réduite. Les formules de Marcellus de Bordeaux, dans son *De medicamentis liber*, à mi-chemin entre la médecine et la recette de sorcellerie, consistent en phrases courtes et énigmatiques sur lesquelles la recherche philologique n'a aucune prise sérieuse :

1. *excicum acrisos* (pour la chassie des yeux),
2. *resonco bregan gresso* (pour chasser une poussière de l'œil),
3. *in mon dercomarcos axatison* (pour l'enflure de l'œil),
4. *rica rica soro* (pour un orgelet),
5. κυρια κυρια κασσαρια σουρωβρι (pour un orgelet),
6. *vigaria gasaria* (pour un orgelet),
7. *argidam margidam sturgidam* (pour le mal de dents),
8. *crisi crasi cancrasi* (pour une douleur à la luette),
9. *heilen prosaggeri vome si polla nabuliet onodieni iden eliton* (pour une obstruction du gosier),

10. *xi exucricone xu criglionalsus scrisu miovelor exugri conexu grilau* (pour une obstruction du gosier) [127].

Et le seul glossaire gaulois que nous ait légué l'Antiquité, celui d'Endlicher, dont le principal manuscrit, à Vienne, date du VIIIe siècle, ne comprend que dix-huit mots :

1 *De nominibus gallicis.*
2 Lugduno *desiderata monte* : dunum *enim montem.*
3 Aremorici *antemarini, quia* are *ante*, more *mare*, morici *marini.*
4 Arevernus *ante obsta.*
5 Roth *violentum*, dan *et in Gallico et in Hebraeo iudicem ; ideo Hrodanus iudex violentus.*
6 Brio *ponte.*
7 Ambe *rivo*, inter ambes *inter rivos.*
8 Lautro *balneo.*
9 Nanto *valle*, trinanto *tres valles.*
10 Anam *paludem.*
11 caio breialo *sive* bigardio.
12 Onno *flumen.*
13 Nate *fili.*
14 Cambiare *rem pro re dare.*
15 Avallo *poma.*
16 Doro *osteo.*
17 Prenne *arborem grandem.*
18 Treide *pede* [128].

Le glossaire d'Endlicher ne peut servir qu'à quelques recoupements et rapprochements lexicographiques avec les langues insulaires dans lesquelles on retrouve une grande partie des mots énumérés [129]. Son principal intérêt est de nous apporter des formes tardives du gaulois compte tenu de la date certainement très basse à laquelle il a été rédigé : *brio* « pont » témoigne par exemple de l'amuissement du *v* intervocalique à partir de la forme antérieure *brivo-* ou *briva*. L'infinitif *cambiare* est pourvu d'une désinence latine et l'on pense davantage à des mots gaulois ayant subsisté dans le latin de Gaule [130].

Les documents rédigés en gaulois ne suffisent donc pas à nous donner une idée nette de la langue, de son vocabulaire, ni surtout de sa syntaxe. Le fait que beaucoup d'entre eux soient écrits en caractères grecs est en outre une conséquence directe des relations commerciales des Celtes et des Grecs, au moins dans le midi de la France. Corrélativement il y a peu d'inscriptions dans les régions éloignées de l'influence classique. Aucune n'a été trouvée

en Armorique, aucune non plus dans les régions limitrophes de la Germanie. Mais il y en a en Italie et en Espagne [131]. Quant à la langue parlée par les Galates d'Asie Mineure, nous n'avons sur elle que des bribes éparses [132].

Le vocabulaire gaulois des sources classiques

Si le glossaire gaulois annexé au livre de Dottin [133] comprend plus d'un millier de mots, substantifs, adjectifs, ou formes verbales (le plus souvent incertaines ou douteuses), c'est que, outre les inscriptions, nous avons à notre disposition tout le répertoire des mots gaulois cités fortuitement par les auteurs anciens qui ont traité de la Gaule dans leurs écrits. Ce n'est pas une source négligeable, encore que ses apports soient de valeur très inégale et qu'il faille chaque fois avoir recours à la comparaison insulaire pour en vérifier l'exactitude. C'est dans ce domaine restreint de la lexicographie et de l'étymologie gauloises que la linguistique comparée a été la plus utile. Nous en donnerons ici quelques exemples, y compris des exemples de termes que la comparaison permet d'éliminer du celtique commun :

ACATUS est, d'après Ausone (*Épit.*, XXII, 2, 30-31), une sorte de barque. Mais les langues néoceltiques ne possèdent aucun mot qui soit susceptible d'en être rapproché. L'étude étymologique montre qu'il s'agit d'une adaptation gauloise du latin *picatus* (« enduit de poix ») avec perte du *p* initial et harmonisation vocalique *i* > *a* de la première voyelle. Le mot désigne des bateaux à la coque légère, enduite de poix ou de goudron comme les *curragh* irlandais [134].

ALAUDA, « alouette », est attesté par Pline, *Nat. Hist.*, XI, 121 ; Suétone, *Cæsar*, 24 ; Cicéron dans sa correspondance (*Ad Atticum*, XVI, 18, 2 ; *Philipp.*, I, 9, 20 ; V, 5, 12), Marcellus de Bordeaux, XXVIII, 50, Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*, IV, 24). Le mot est isolé dans les langues celtiques et c'est à tort qu'on l'a jadis rapproché du breton *alc'houeder* « alouette ». En réalité *alauda* a donné en français *aloue*, d'où provient le diminutif *alouette*. L'étude étymologique montre qu'il s'agit d'un radical *al-* + un suffixe *-auda* qui est une contraction de *-avida*. *Al-* désigne la « blancheur » et le sens du suffixe est indéterminé [135].

AMBACTUS, « serviteur », est attesté par une glose de Festus, 4, 20 et par César, *BG*, VI, 15, 2. Il est recoupé par le gallois *amaeth* « agriculteur » et le vieux-breton *ambaith* dans un toponyme du *Cartulaire de Redon*, vers 800. On a une comparaison facile avec le gotique *andbahts*, v.-h.-a *ambaht*, all. *Amt* « emploi, fonction » qui doivent être empruntés au celtique. Il faut en rapprocher aussi le français *ambassade* [136].

ANCORAGO, bien qu'il figure dans tous les glossaires et lexiques de celtique ancien, n'est pas gaulois mais germanique. Le mot est attesté chez Cassiodore, XII, 4, 1, qui l'applique à une espèce de saumon pêché dans le Rhin. Les linguistes l'ont attribué jusqu'à présent au gaulois en l'expliquant par *anko-* « crochet » et *rag-* « devant » mais il est préférable d'avoir recours au germanique *anko-* > all. *Anke* « beurre ». Le nom désigne un poisson à la chair très fine et savoureuse [137].

ATTEGIA, « hutte », est un mot gaulois passé dans le vocabulaire latin pour désigner une hutte misérable (Juvénal, XIV, 196). Il se retrouve aussi dans l'épigraphie (*CIL*, XIII, 6054) et s'explique par un préfixe *ate-* + un radical *leg-* attesté dans les noms néoceltiques de la « maison » : irl. *tech*, gall. *ty*, bret. *ti* [138].

BENNA, nom d'une sorte de véhicule, chariot à quatre roues, est attesté par Festus, *ML*, 1035, 1037, qui l'a tiré du celtique de Gaule cisalpine : *Benna lingua gallica genus vehiculi appellatur, unde vocatur combennones in eadem benna sedentes* ; cf. gall. *benn* « véhicule », variante *men*(*n*), bret. *mann* « panier ». C'est l'origine du français *benne* [139].

BETIDOLEN, « bardane », est attesté par le Pseudo-Apulée, 36. Il est possible de reconnaître dans *-dolen* le nom de la feuille, lequel apparaît sous une notation légèrement différente dans πεμπεδουλα « quintefeuille », mais *beti-* est inexpliqué s'il ne s'agit pas du nom du « bouleau » (*betu-*) [140].

CALLIOMARCUS, « sabot de cheval, pas-d'âne, tussilage », est encore un mot gaulois attesté par Marcellus de Bordeaux, 76, 101 : *ad tussem remedium efficax : herba, quae Gallice calliomarcus, latine equi ungula vocatur*. Le premier terme rappelle le breton *kalloc'h* « (cheval) entier » et le second le mot panceltique *marko-* : irl. *marc*, gall. *march*, bret. *marc'h* [141].

COVINNUS est le nom du char de guerre à deux places des Bretons et des Belges, attesté par Pomponius Mela, III, 6, 52. Tacite, *Agricola*, 35, indique le nom du conducteur : *covinnarius*. Le mot est latinisé mais le thème est celtique. Il est composé du préfixe *co-* et du radical *venno-*. On doit y comparer le gallois *cywain* « conduire » (*ḱo-vegno-* comme le gaulois) et l'irlandais *fén* « plaustrum » [142].

Il existe ainsi plusieurs centaines de mots, à peu près tous connus. Mais il ne s'est trouvé encore aucun érudit pour en faire une étude étymologique complète. D'autres ne sont attestés que par l'anthroponymie ou la toponymie :

ATREBATES est le nom d'un peuple du nord-ouest de la Gaule qui a donné son nom à *Arras* et à l'*Artois*. On y reconnaît une préfixation *ad-* et le

thème *treb*, retrouvé sous la même forme dans l'irlandais *treb* « habitation », dans le gallois *tref* « ville » et le breton *trev* « trève » [143].

-BONA est un thème radical ou suffixe dans un certain nombre de toponymes continentaux : *Augusto-bona* (Troyes), *Colo-bona* (ville des *Turdetani* en Bétique), *Iulio-bona* (Lillebonne), *Ratis-bona* (Ratisbonne), *Vindobona* (Vienne). Le sens en est certainement « ville » mais l'étymologie celtique est mal assurée (peut-être **bau-no-s* « habité, bâti ? ». À l'état simple c'est aussi le nom ancien de Bonn (Allemagne) [144].

-BRIGA est très fréquent comme second terme de toponymes en Gaule et en Espagne : *Avo-briga, Admageto-briga, Augusto-briga, Caesaro-briga, Donno-briga, Eburo-briga*, etc. Le sens en est « colline, bourg » et il convient d'en rapprocher le vieil-irlandais *bri*, gén. *brig*., gallois, cornique et breton *bre* « colline » (cf. allemand *Berg*, gotique *bairga-s*) [145].

-DUNUM est la forme latinisée d'un gaulois *dunon* « castrum, enceinte, ville » dont on connaît plusieurs centaines d'exemplaires en suffixation dans tout le domaine du celtique continental, surtout gaulois. L'exemple le plus connu est celui du nom antique de Lyon, *Lugdunum*, porté aussi par vingt-six autres localités d'Europe, de *Laon* et *Loudun* en France, à *Leyde* aux Pays-Bas et *Liegnitz* en Silésie. On peut rapprocher de ce mot le moyen-irlandais *dun*, le gallois et le breton *din* « forteresse » [146].

-IALON « terrain, espace découvert ou défriché, clairière » est un substantif dont on possède l'équivalent insulaire dans le gallois *tir ial* « terrain découvert ». Il est particulièrement intéressant parce qu'il a servi de suffixe, jusqu'à la fin de l'époque gallo-romaine, dans de nombreuses formations toponymiques du type *Argento-ialum* > *Argenteuil* ou *Brogilo* (*brogialo*) *Broialo* > Breuil [147]. Il est à noter que le nom est dépourvu de toute nuance religieuse.

Les toponymes et anthroponymes

Les toponymes, hydronymes, anthroponymes ou noms ethniques forment donc un chapitre important de nos connaissances. Les plus anciens sont les hydronymes et ce sont ceux des plus grands fleuves de France et d'Europe occidentale : *Liger* (Loire), *Garumna* (Garonne), *Rodanus* (Rhône), *Icauna* (Yonne), *Sequana* (Seine), *Matrona* (Marne), *Arar* (Saône), *Samara* (Somme), *Rhenus* (Rhin). On y soupçonne souvent des thèmes préceltiques, mais c'est encore par le celtique que l'on a le plus de chances de les expliquer.

Il est beaucoup de toponymes qui ne posent, avec une multitude de formes anciennes dont on suit l'évolution depuis l'Antiquité, aucun problème étymologique, par exemple :

ARGANTOMAGUS > *Argentan* (Orne), *Argenton* (Creuse, Indre) est composé du nom de l'argent (*arganton*) et de la plaine (*magus*). Le premier terme rappelle l'irlandais *airgead*, le gallois *ariant*, le breton *arc'hant* ; le second l'irlandais *mag*, le gallois et le breton *ma* « champ, endroit » [148].

DARIORITUM est l'ancien nom de Vannes, capitale des Vénètes. On y reconnaît un anthroponyme *Darios* (irl. *daire*) et un thème *ritu-* qui est le nom du gué (gall. *rhyd*) [149].

NOVIODUNUM est l'ancien nom de plusieurs localités ou villes d'origine celtique : *Nouan*-le-Fuselier (Loir-et-Cher), *Nevers* (Nièvre), *Jublains* (Mayenne), *Nyon* (Saône-et-Loire, Suisse), *Nyons* (Nièvre) [150]. Le nom est composé de l'adjectif *novio-* « neuf, nouveau » (irl. *nua*, gall. *newydd*, bret. *nevez*) et de l'élément *-dunum* (voir *supra*). On comparera, composé identiquement, *Noviomagus* qui a donné le nom de *Noyon* (Oise, Eure, Sarthe), *Nijon* (Haute-Marne), *Novion* (Ardennes), *Neumagen* (Allemagne), *Nijmegen* (Pays-Bas) [151].

SENOMAGUS a donné en français *Sénan* (Loiret) et *Senan* (Yonne). On retrouve le toponyme dans l'irlandais *Senmhagh* et le sens est exactement le contraire (*sen-* « vieux ») de celui de *Novio-dunum* ou *Novio-magus*. On peut comparer, pour la formation et le sens, le toponyme breton *Kozh-Varc'had* « Vieux-Marché » [152].

MEDIOLANUM a donné une cinquantaine de toponymes dans l'ancien domaine gaulois : *Milan* (Italie), *Meillant, Miolan, Meulin, Moliens, Mollans, Moëlan, Mollans, Molins* (France), *Metelen* (Allemagne). Le mot est composé de *medio-* « centre » et *lanum* « aire, plaine », d'où le sens reçu généralement de « plaine du milieu ». Mais on peut interpréter aussi en « centre de perfection » [153].

Les noms propres ou les noms ethniques sont dans le même cas que les toponymes : quelques grands thèmes sont attestés plusieurs fois à un certain nombre d'exemplaires en composition et ils constituent une grande partie de nos connaissances lexicographiques : *Allobrogae*, « Allobroges », rappelle le nom celtique du « pays » (v.-irl. *mruig*, gall. et bret. *bro* « pays »). *Aedui*, « Éduens », rappelle un nom du feu (irl. *aed*, gall. *aedd* « feu, zèle »). *Cinget-* est un thème à rapprocher de l'irlandais *cinged* « guerrier », soit dans le nom de *Vercingétorix* « roi des grands guerriers », et il dépend du thème verbal *cing-* « marche » (cf. dans le Calendrier de Coligny : *Sonnocingos* « marche, cours du soleil »). *Ling-* dans le nom des *Lingons* est proche de

l'irlandais *lingid* « il saute », gall. *llam*, bret. *lamm* « saut » ; *litavi-* dans le nom propre complet *Litaviccus* rappelle le nom brittonique de la Bretagne (v.-gall. *Litau*, gall. *Llydaw* ; bret. *Ledav*, et *Letha*, nom irlandais de la Gaule), *-maros* « grand » est proche de l'irlandais *mor*, gallois *mawr*, breton *meur*, et il est attesté dans plus d'une centaine de noms propres ; *reda*, nom d'une sorte de char de guerre, se retrouve dans le nom des *Redones*, qui a donné Rennes (breton *Roazhon*) et dans l'irlandais *riad* « course », gallois *rhed*, breton *red* ; c'est aussi le radical d'un nom du cheval : *paraveredus* > français *palefroi*, allemand *Pferd*. Les thèmes anthroponymiques les plus riches sont du reste peut-être ceux du nom du cheval, *epo-s* (attesté dans le théonyme *Epona* ou dans *Atepomaros* « grand cavalier », *Eporedorix* « roi de la course à cheval ») et du combat, *katu-* (*Caturix* « roi du combat », surnom de Mars ; *Catubodua* « corneille du combat », nom d'une divinité guerrière) retrouvés respectivement dans le nom insulaire du cheval (irl. *ech*) et du poulain (gall. *ebol*, bret. *ebeul* > **epalo-s*) et de la bataille (irl. *cath*, gall. *cad* et bret. *kad*).

Remarques sur le vocabulaire gaulois

S'il fallait aujourd'hui refaire le glossaire de Dottin et compléter ou vérifier les notices de l'*Altceltischer Sprachschatz* d'Alfred Holder, l'augmentation quantitative ne serait sans doute pas très importante. Il n'y a guère d'espoir, en effet, compte tenu de la nature de nos sources et de la tradition orale de la littérature et de la religion gauloises que l'on puisse enrichir beaucoup le lexique. Mais il y a quand même de temps à autre des additions, et les travaux parus depuis la publication du livre de Dottin ont commencé à réduire la zone d'ombre [154]. L'exploitation de la documentation gauloise, autant qu'un problème matériel, est affaire de méthode et de préparation philologique et linguistique. Nous avons une partie appréciable du vocabulaire de base, et par conséquent, nos idées sur la phonologie sont assez précises. Le constat de carence dressé par Dottin (p. 222) serait maintenant un peu trop noir. Il est tant de langues dont on ne sait rien, si ce n'est qu'elles ont existé à un certain moment de l'histoire de l'humanité. Or le gaulois n'avait aucun texte littéraire écrit et il a disparu depuis quinze siècles !

Dans le domaine de la civilisation matérielle, nous avons par exemple le nom de la maison (*tego-*), celui de la porte (*doro-*), du sol (*laro-*), du bois (*vidu-*), du siège (*sedlon*). Nous avons le nom de la route (*sento-*), de la rivière (*onno-* et *abona*), du pont (*brivo-*). Nous avons le nom de la bouillie (*iotu-*), de l'orge (*arinca*), du seigle (*sasia*), de la bière (*curmi-*), de la pomme (*aballo-*). Mais nous n'avons pas le nom de la fenêtre, non plus que

celui du toit ; nous n'avons pas celui du pain, ni celui de la viande. Nous avons le nom du fer (*isarno-*) et de l'argent (*arganton*) mais là s'arrête la nomenclature des métaux. Nous avons le nom de l'eau (*dubro-*), du ciel (*nemo-*), de la terre (*talamun*), du monde (*bitu-*). Nous avons les noms des couleurs fondamentales : noir (*dubi-s*), rouge (*roudo-*), bleu et vert, probablement indistincts comme dans toutes les langues celtiques (*glastum*), blanc (*vindo-*), jaune (*melino-*).

C'est dans le domaine de la pensée que nous sommes très mal renseignés car nous n'avons que des bribes, dont la plupart ne concernent encore que les aspects les plus concrets du culte : nous avons le nom du druide (*druis*, gén. *druidis*), du barde (*bardo-s*), du devin (*vati-s*), du sanctuaire (*nemeton*), de la paix (*sido-s*) mais toute incursion dans le domaine de l'abstrait nous est pratiquement interdite.

Cependant, si nous ne savons pas tout, loin de là, nous savons quelque chose du gaulois et, de ce que nous savons, presque tout est recoupé ou expliqué par le vocabulaire des langues celtiques insulaires. Ces correspondances constituent donc une preuve indiscutable de l'unité fondamentale du monde celtique. Quand on constate l'identité complète de toponymes ou d'anthroponymes de l'Espagne à la Pannonie ou de la Grande-Bretagne à la Gaule du Sud ou à l'Italie du Nord, on est bien obligé d'en induire aussi une unité de culture et de civilisation.

Remarques sur la morphologie du gaulois

Ce qui limite le plus le champ des investigations linguistiques, c'est la pauvreté de nos connaissances syntaxiques et grammaticales. Le petit nombre et la brièveté des textes épigraphiques ne nous permettent pas non plus de juger de l'évolution du gaulois et de ses nuances dialectales pendant le millénaire de son existence historique. Il nous est difficile aussi de discerner les limites géographiques du gaulois sur les confins belges ou rhénans où des populations d'origine germanique ont dû être celtisées et romanisées, avant de se regermaniser définitivement après les grandes invasions.

Nous avons quelques indications sur la déclinaison et nous savons par exemple que le gaulois avait des masculins à nominatif en *-os* et à génitif en *-i* (*Segomaros*, *-i*). Il y avait des neutres en *-on* (*cantalon*, *dunon*), correspondant exactement aux thèmes de la deuxième déclinaison latine. Nous retrouvons des thèmes en *-u* (*Litu-*, *bitu-*, *rectu-*) et en *-i* (*mati-*, *vati-*, *bodi-*), des thèmes consonantiques en *-t, -c, -g, -r, -n, -s*. Nous nous doutons que les désinences casuelles correspondaient à celles de l'irlandais et des langues italiques (datif pluriel en *-abo*, irl. *-(a)ib*, latin *-ibus* et *-abus*), mais nous ignorons le nombre et la nature exacte des cas et nous n'avons aucune idée du nombre des déclinaisons.

Le système verbal est la grande inconnue car les exemples de formes conjuguées se comptent presque sur les doigts d'une main : *ieuru*, peut-être le prétérit 3e pers. du sing. d'un verbe signifiant « faire » ; *auot*, mot énigmatique sur le sens duquel on s'interroge encore ; *dede*, peut-être le correspondant gaulois (ou latin populaire ?) du latin *dedit* ; *delgu* « je tiens », indicatif présent dont le sens est, pour une fois, à peu prés sûr ; *karnitu*, prétérit 1re pers. du sing. d'un verbe signifiant « j'ai entassé », et une série de prétérits en *-it* (*legasit*, *cariedit*) dont ni la formation ni le sens ne sont clairs. Nous ne savons presque rien des modes et des temps, presque rien non plus de la place du verbe dans la phrase. Nous avons *un* pronom démonstratif et nous ne savons rien de l'article, si jamais il en existait un (ce qui est très improbable). En conclusion nous sommes incapables de formuler la moindre règle grammaticale et la lacune ne pourra être éventuellement comblée qu'avec une part majoritaire d'hypothèses et de comparaisons insulaires. Les découvertes récentes comme celle de la tablette de plomb du Larzac ou celle de Chamalières ne sont encore que très partiellement déchiffrables, à grands coups d'hypothèses hasardeuses ou incertaines. Il faudra de nombreuses années de décantation.

Des remarques utiles et intéressantes ont été faites sur la composition des anthroponymes et des toponymes. Nous savons ainsi que le gaulois de la haute époque était une langue riche, à préfixes et suffixes nombreux, et qui admettait aussi la composition synthétique. C'est seulement à l'époque gallo-romaine que pullulent les formations secondaires à radical + suffixe, souvent d'origine latine, ou les thèmes altérés ou syncopés (*Lugdunum* < *Lugudunum* ; *Catalauni* < *Catuvellauni* < *Catuverlaveni* « ceux qui vont très joyeux au combat », en français *Châlons-sur-Marne*) [155]. Sur l'accentuation, que l'on peut suivre grosso modo grâce aux évolutions romanes divergentes d'une même forme gauloise (*Biturigibus* > *Bourges* ; *Bituriges* > Berry), nous n'avons que des idées assez vagues sur la coexistence d'un accent de hauteur et d'un accent d'intensité dont les règles étaient différentes de celles de l'accentuation latine [156].

Sur un point précis seulement nous avons une certitude : autant le gaulois de l'époque de César (attesté par les toponymes et anthroponymes des *Commentaires*) est stable, autant l'évolution, ou plutôt la détérioration phonétique de la langue des siècles postérieurs semble avoir été rapide. Une forme comme *Catulus* (d'un *Catuualus* antérieur) est déjà plus évoluée que le vieux-gallois *Catgual* au IXe siècle alors que la forme irlandaise correspondante, *Cathal*, ne date que du XIIe siècle [157].

La disparition du gaulois et le substrat celtique en roman

Mais le chapitre le plus délicat de la philologie et de la linguistique gauloises est encore et toujours celui des origines romanes. Dans quelle mesure la langue celtique parlée dans le domaine de l'ancienne Gaule a-t-elle participé à la formation du français et des langues romanes ?

Il ne faut pas, toutefois, se faire d'illusions sur la portée de cette influence. Extérieurement au moins, le français est une langue romane ; l'essentiel de son vocabulaire et le fond de la grammaire ne s'expliquent que par les origines latines. Mais il existe des faits caractéristiques de phonétique française qui se rapprochent de la phonétique celtique insulaire et le français a gardé des mots celtiques par l'intermédiaire du bas-latin de Gaule. De toute façon un changement de langue n'a pu se faire sans perturbations graves. On peut et l'on doit supposer que le substrat celtique a joué un rôle mais la détermination exacte de ce rôle n'est pas à notre portée immédiate. C'est peut-être d'ailleurs la raison pour laquelle nous n'avons encore que des approximations sur la disparition du gaulois. En droit comme en fait le gaulois a disparu de l'usage administratif et religieux dès l'installation à demeure de l'administration romaine. Les premières inscriptions latines de Gaule, qui datent du Ier siècle, sont très correctes [158]. Mais bien avant la conquête, dès l'annexion de la Narbonnaise, l'influence romaine était sensible, par le négoce surtout, dans toute la Gaule. Avec la perte de l'indépendance politique et la déchéance religieuse qui en a été la conséquence le sort du gaulois était scellé. En Gaule cisalpine, conquise vers 250 avant J.-C., le celtique était moribond à l'époque de César et il n'était plus compris au Ier siècle de notre ère. En Gaule proprement dite il a fallu plusieurs siècles : le gaulois a parcouru lentement toutes les étapes des langues en décadence : abandon progressif par les classes dirigeantes, puis par les diverses couches de la population. Faute d'être écrite et enseignée la langue gauloise a dû se corrompre par l'intérieur et, avant de disparaître, se laisser pénétrer d'une foule de mots latins et de tournures latines. Il n'est pas dit non plus que le gaulois se soit éteint partout en même temps : il a dû survivre beaucoup plus longtemps dans les régions montagneuses ou reculées, telle l'Armorique, à l'écart des grandes voies de communication [159].

On évalue généralement à deux cents le nombre des mots celtiques ayant survécu en français. En fait il y en a sans doute beaucoup plus, peut-être mille..., mais ce sont souvent des termes dialectaux à l'aire d'extension limitée, dont les celtisants ont difficilement connaissance. On ne dispose encore d'aucun lexique spécialisé indiquant le sens et l'étymologie de ces mots. Quelques-uns, qui ne sont pas transmis par le bas-latin, sont déduits de l'étymologie comparée des langues celtiques insulaires (*bille*, irl. *bile* « arbre », **bilio* ; *chemin*, bas-latin *camninus* ; bret. *kammed* « pas », gall.

cam < **kangmen*, irl. *céimm* < **kengmen* ; *claie*, bas-lat. *cleta*, gall. *clwyd*, bret. *kloued*, irl. *cliath* < **kleta* ; *lande*, bas-lat. *landa*, bret. *lann* « lande », gall. *llan* « église », irl. *land* > *lann* « église, demeure », d'une forme commune **landa* dont le sens initial a été celui de « pièce de terre enclose » ; *raie*, d'un bas-latin *rica*, gall. *rhych* < **rikka*, irl. *rech* < **rika*).

Mais il est quelquefois malaisé de distinguer les mots français en provenance du substrat celtique et ceux que le néoceltique a empruntés de bonne heure au roman. Il est difficile encore de distinguer les uns et les autres des quelques emprunts que le roman a faits au néoceltique, et il arrive enfin assez souvent qu'un mot celtique gardé en bas-latin soit repassé en néoceltique par l'intermédiaire du roman. Il n'est rien de simple en ce domaine.

En résumé, la recherche de la part du celtique dans la formation des langues romanes — et tout spécialement du français — n'en est encore qu'au stade préliminaire de la délimitation. Elle comprendra deux parties : l'une dont on a déjà une esquisse et qui est la lexicographie ; l'autre dont le défrichement n'est pas même commencé, hormis quelques détails (maintien du *u* celtique dans la prononciation du français, conservation de la numération vicésimale, fréquence de l'emploi du verbe être, etc.), et qui est phonologique, morphologique et syntaxique. Il y aurait par exemple tout un chapitre comparatif à écrire sur la destruction du système relatif latin en roman et en français populaire (neutralisation du pronom par confusion de *qui* et de *que*) et l'expression néoceltique de la relation dont le système apparaît tout constitué dans les gloses irlandaises de Wurtzbourg au VIIIe siècle. Mais si le roman est déjà bien exploré il nous manque, pour le néoceltique, une multitude d'études de détail dont aucune n'est encore envisagée. Peut-être, dans quelques années, y verrons-nous plus clair. En attendant il faut recommander la plus grande circonspection dans l'établissement des hypothèses de travail. C'est ainsi que nous ne saurons pas d'ici longtemps distinguer ce qui appartient au domaine des influences celtiques, et ce qui relève de la convergence évolutive dans des langues qui, de par leur parenté initiale et leur position géographique, ont conservé quelques tendances communes ou comparables. Il est très douteux, par exemple, que la transformation du roman de Gaule en langue analytique soit due au substrat gaulois puisque toutes les langues romanes, sauf le roumain, ont évolué comme le français. En outre, il a fallu un nombre respectable de siècles pour que la transformation fût complète. La perte des désinences casuelles en brittonique est un fait comparable, mais indépendant.

NOTES

1. On trouvera un bon panorama, quoique un peu rapide, des mouvements celtiques entrevus par l'intermédiaire des écrivains anciens, chez Henri HUBERT, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, 1932, I, p. 1-12. Le tableau d'ensemble, limité à la Gaule et rédigé dans une optique différente, est beaucoup moins synthétique chez Ferdinand LOT, *La Gaule*, Paris, Fayard, 1947, rééd. 1970, p. 19 et suiv., qui se propose avant tout de montrer la continuité historique de la Gaule à la France. Sur les mouvements celtiques envisagés du point de vue de l'archéologie, le travail à consulter est celui de Pedro BOSCH-GIMPERA, « Les Mouvements celtiques », in *EC*, V, p. 352-400, VI, p. 71-126, 328-355, VII, p. 147-169. On lira aussi Richard PITTIONI, *Zum Herkunftsgebiet der Kelten, Sitzungsberichte der österreichischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse*, 233/3, Vienne, 1959. Voir sur l'ensemble de la question, Françoise LE ROUX, Ch.-J. GUYONVARC'H, *La civilisation celtique*, Rennes, Ouest-France, 1990, chap. I, p. 13-21.
2. C'est ce que l'on remarque immédiatement à la lecture du *De bello Gallico* de César. On a l'impression que, bien avant cette époque, les Celtes étaient devenus militairement très inférieurs aux Germains ; voir l'édition Constans, Paris, 1958, 2 vol., *passim*, par exemple *BG*, I, 31, quand les Gaulois implorent l'aide de César contre les Germains pris à la solde des Séquanes. On prévoyait l'expulsion complète des Gaulois de certaines régions et leur remplacement par des Germains, *BG*, VI, 24 : *Gallis autem provinciarum propinquitas et transmarinarum rerum notitia multa ad copiam atque usus largitur, paulatim adsuefacti superari multisque victi proeliis ne se quidem ipsi cum illis virtute comparant* « Les Gaulois au contraire, grâce au voisinage de nos provinces et au commerce maritime, ont appris à connaître la vie large et à en jouir ; peu à peu ils se sont accoutumés à être les plus faibles et, maintes fois vaincus, ils renoncent eux-mêmes à se comparer aux Germains pour la valeur militaire. » (éd. Constans, II, 193).
3. Sur la civilisation matérielle et ses aspects archéologiques on pourra consulter T. G. E. POWELL, *Les Celtes*, Paris, 1961. Il existe aussi chez J. DE VRIES, *Keltische Religion*, Stuttgart, 1961, p. 4-16, un chapitre préliminaire sur l'ethnographie et la protohistoire qui n'a directement rien à voir avec la religion.
4. Sur la distinction du celtique et du non-celtique en Espagne on lira par exemple le livre d'Ulrich SCHMOLL, *Die Sprachen der vorkeltischen Indo-germanen Hispaniens und das Keltiberische*, Wiesbaden, 1959 ; voir aussi Carlos JORDÁN CÓLERA, *Introducción al Celtiberizo*, Saragosse, 1998. À propos d'histoire et de mythologie celtibère ou lusitanienne, ce sur quoi les travaux français font cruellement défaut, on lira entre autres : Marco V. GARCÍA QUINTELA, *Mithología y Mitos de la Hispania prerromana*, Madrid, Akal, 1999, 375 p. et Blanca GARCÍA FERNANDEZ-ALBALAT, *Guerra y religíon en la Gallaecia y la Lusitanía antiguas*, La Corogne, Edicios de Castro, 1990, 428 p. Des travaux d'archéologie relatifs aux Celtibères, et trop peu connus en France, paraissent fréquemment dans des revues spécialisées telles que l'*Archivo Español de Arqueología* à Madrid ou les *Cuadernos de Estudios Gallegos* à Saint-Jacques-de-Compstelle.

5. C'est ce qui a donné à J.-J. HATT, *Celtes et Gallo-Romains*, collection *Archaeologia Mundi*, Paris, 1970, p. 13 et suiv., l'illusion que l'archéologie pouvait, à cause de la richesse du matériel qu'elle étudie, être une partie de l'histoire humaine et non plus seulement une technique auxiliaire de l'histoire.
6. *BG*, V, 12 ; cf. Ch.-J. GUYONVARC'H, « Les Noms des Peuples belges », in *Celticum*, XV, p. 389.
7. Sur les rapports compliqués des Celtes et des Germains on verra H. BIRKHAN, « Germanen und Kelten bis zum Ausgang der Römerzeit », *Sitzungsberichte der österreichischen Akademie der Wissenchaften*, 272, Vienne, 1970, 636 p.
8. Cf. *BG*, VI, 21, *Germani multum ab hac consuetudine differunt* « les mœurs des Germains sont très différentes » (éd. Constans, II, 190). Sur l'indistinction antique des Celtes et des Germains, voir D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 393-409.
9. Cf. HÉRODOTE, II, 33 ; IV, 49 ; V, 9 (voir Ed. COUGNY, *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, II, Paris, 1879, p. 13-15 et J. ZWICKER, *Fontes Historiae Religionis Celticae*, I, Berlin, 1934, p. 3 et suiv.); D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 15 et suiv.
10. Voir *BG*, I, 1.
11. C'est ainsi que les Éburons ont encore deux rois qui règnent simultanément (*BG*, VI, 31) mais l'Helvète Orgétorix est condamné à comparaître devant un tribunal sur le soupçon d'avoir aspiré à la royauté (*BG*, I, 3-4) et le père de Vercingétorix, Celtillos, avait été tué par ses compatriotes parce qu'il aspirait à la royauté (*ob eam causam quod regnum appetebat, ab civitate erat interfectus*), *BG*, VII, 4. Les Éduens avaient un magistrat suprême élu pour un an ; voir Françoise LE ROUX, « À propos du *vergobretus* gaulois, la *Regia Potestas* en Irlande et en Gaule », in *Ogam*, XI, p. 66-80 ; cf. la monnaie BN 7163 qui, seule, porte au revers la légende VERCOBRETO. CISIAMBOS. CATTOS.
12. Sur la « trahison » des Éduens abandonnant le parti de César et leur duplicité, voir *BG* ,VII, 54-55. Leur défense moderne a été assurée par É. THÉVENOT, *Les Éduens n'ont pas trahi*, collection *Latomus*, Bruxelles, 1960. Mais la notion de « trahison » n'a aucun sens à l'époque antique, par rapport à celle de « nationalité », qui n'existe pas encore ; voir Françoise LE ROUX, *Introduction générale à l'étude de la Tradition celtique*, Rennes, 1967, p. 15-16 et n. 11 ; Jean BAYET, *La morale des Gaulois*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1930, p. 207 et suiv., a montré que le patriotisme gaulois était limité au niveau de la cité. Sur la notion celtique d'« État » et de « patrie », voir Ch.-J. GUYONVARC'H, « Esquisse d'une étude sur le notion d'"État" et de "patrie" chez les Celtes continentaux et insulaires », in *La Patrie gauloise d'Agrippa au VIe siècle*, Actes du colloque, (Lyon, 1981), Lyon, L'Hermes, 1983, p. 241-265.
13. Ce qui ne veut pas dire qu'on doive exiger l'identité totale et absolue. Les formes extérieures peuvent différer, de même que les dénominations, sans rien changer au principe.
14. Il semble que, jusqu'à présent, les recherches des historiens et des archéologues aient surtout fait ressortir les différences ou les divergences de forme. En fait, il ne serait pas difficile de montrer que la structure économique et sociale de

l'Irlande du Ve ou du VIe siècle n'est pas fondamentalement différente de celle de la Gaule de l'époque de César.

15. On en trouvera maint exemple dans le grand ouvrage de HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, ou chez J. WHATMOUGH, *The dialects of Ancient Gaul* (cf. *infra*).
16. On ne peut comprendre autrement les rapports étroits et suivis qui existaient entre les Bretons et les Gaulois, cf. *BG*, III, 8-9, à propos des Vénètes qui sont en relations commerciales avec la Grande-Bretagne, et IV, 20, à propos de l'aide apportée aux Gaulois par les Bretons (*quod fere Gallicis bellis hostibus nostris inde subministrata auxilia intellegebat* « parce qu'il se rendait compte que dans presque toutes les guerres que nous avions faites contre les Gaulois ceux-ci avaient reçu des secours de la Bretagne » (éd. Constans I, 110) ; cf. STRABON, IV, 5, 2 et TACITE, *Agricola*, 11.
17. Cf. p. 401. On trouve des thèmes en *Q* en gaulois, par exemple dans le nom de la Seine, *Sequana*, ou dans le QVIMON du Calendrier de Coligny que l'on a considéré, à tort certainement, comme ligure. Il y en a aussi en celtibère où les traces de « goidélisme » sont même plus nettes, voir Michel LEJEUNE, *Celtiberica*, Salamanque, 1955, p. 131.
18. C'est ce que prouvent les multiples témoignages des auteurs anciens et des découvertes archéologiques. On pourra voir par exemple tout le contexte de la trouvaille de Vix ou de l'oppidum de la Heuneburg en Allemagne du Sud. Voir R. JOFFROY, *L'Oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France*, Paris, 1961 ; W. DEHN, « Die Heuneburg beim Talhof » in *Fundberichte aus Schwaben*, XIV, 1957, p. 78-99 ; W. KIMMIG, « La Heuneburg (Wurtemberg) oppidum celtique contemporain de celui de Vix » in *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, V/3, 1954. Voir aussi Josef KELLER, *Das Fürstengrab von Reinheim*, Mayence, 1965.
19. Les exemples en seraient innombrables et il suffit de citer le commentaire final de Pline sur la cueillette du gui par les druides gaulois, *Nat. Hist.*, XVI, 249 : *Tanta gentium in rebus frivolis plerumque religio est* « tant les peuples mettent d'ordinaire de religion dans les objets frivoles » (trad. J. André, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1962, p. 99).
20. Cf. les quelques pages de J.-J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, 1959, p. 35 et suiv.
21. Les premières imitations sont des copies serviles et ce n'est que par la suite qu'il s'est créé une typologie particulière des monnayages gaulois. Le seul travail de vulgarisation relatif aux monnaies gauloises est celui de G. FABRE et M. MAINJONNET in *L'Art gaulois*, Paris, 1956, p. 151-184. Après la conquête les Gaulois ont imité les monnaies romaines, cf. Simone SCHEERS, *Les Monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Louvain, 1969. Les études récentes sur les monnayages celtiques sont peu nombreuses, voir par exemple : Ybed VAN DER WIELEN, Anne GEISER, Franz KOENIG, Matteo CAMPAGNIOLO, *Monnayage allobroge*, Genève, 2000, 312 p.
22. Cf. *supra*, p. 153.
23. César insiste aussi sur la plus grande valeur militaire des Helvètes par rapport aux autres Gaulois (*BG*, I, 1).
24. L'ouvrage essentiel sur le sujet est celui de F. BENOÎT, *Recherches sur*

l'hellénisation du Midi de la Gaule, Aix-en-Provence, 1965. Sur les peuples du sud-est de la Gaule, leurs relations mutuelles et leur importance relative on lira Guy BARRUOL, *Les Peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, étude de géographie historique*, Paris, 1969.

25. Voir, bien qu'il soit vieilli, l'ouvrage de François SAGOT, *La Bretagne romaine*, Paris, Fontemoing, 1911, sur les relations de la Grande-Bretagne et du continent depuis la protohistoire. On pourra consulter aussi, d'une manière générale, les diverses contributions contenues dans le volume collectif intitulé *The Early Cultures of North-West Europe* (éd. sir Cyril Fox-Bruce Dickins), Cambridge, 1950. En dernier lieu on verra N. K. CHADWICK, *Early Brittany*, Cardiff, 1969, sur l'importance de la Bretagne dans l'Antiquité. Voir aussi l'ouvrage de Léon FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980 ; rééd. 1999.
26. Cf. Ferdinand LOT, *Les Invasions germaniques*, Paris, Payot, 1935, p. 13-30 ; *La fin du monde antique et le début du Moyen Âge*, Paris, La Renaissance du Livre, coll. « L'Évolution de l'Humanité », 1927.
27. Pour la première fois Rome et la Gaule se trouvent, soixante ans avant la conquête de César, solidaires devant une invasion germanique. Mais le problème est compliqué par le fait que des éléments celtiques (dont deux peuples helvètes) s'étaient joints aux envahisseurs, que ces derniers portaient des noms gaulois et que c'est en gaulois que se sont faites les tractations avec les Romains. Voir à ce sujet Jan DE VRIES, « Cimbres, Teutons et Celtes », in *Ogam*, IX, p. 273-285.
28. Sur le problème d'Alésia et de Vercingétorix en général, voir J. LE GALL, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, 1963, et encore C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, III, p. 489-535 ; *Vercingétorix*, Paris, 1903. L'ouvrage le plus récent, Paul M. MARTIN, *Vercingétorix*, Paris, Perrin, 2000, fait le point des problèmes sans apporter de solutions.
29. C'est ce que César évoque à tout moment dans le *BG*, surtout au livre VII où il insiste sur la volonté d'hégémonie des Éduens.
30. Cf. *supra*, p. 153.
31. Le système administratif celtique est organisé, en Gaule comme en Irlande, au niveau du *pagus* et de la *tuath*, puis à celui de la province, *cóiced* ou *civitas*, au-dessus de laquelle il n'existe aucune notion politique nette. La *civitas* est, comme la province irlandaise et à certains égards, une simple confédération de *pagi*. C'est ce qui explique, par transposition de la notion du *municipium* latin, que le nom de la cité soit devenu en Gaule, au bas empire, à de rares exceptions prés, celui de la capitale régionale. Voir à ce sujet F. LE ROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H, *La société celtique*, Rennes, Ouest-France, 1991, p. 117-134 ; voir aussi l'excellent ouvrage de Danièle et Yves ROMAN, *Histoire de la Gaule, VIe siècle avant J.-C.-Ier siècle après J.-C.*, Paris, Fayard, 1987.
32. Cf. *supra*, p. 153 et suiv.
33. Et ce sont les *villae* qui ont formé l'armature de la toponymie rurale française ; voir en général H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, Paris, Thorin, 1890. Sur le processus d'urbanisation de l'Europe occidentale et de la Gaule en particulier on lira Pierre BONENFANT, « Des pre-

miers cultivateurs aux premières villes », *Études d'Histoire wallonne*, II, Bruxelles, 1969.

34. Cf. le commentaire de Camille JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 575-578, sur le maintien de l'idée impériale romaine pendant le règne de Tetricus. Une autre preuve est que la période d'indépendance provisoire des empereurs gaulois ne s'est accompagnée d'aucune résurgence de la langue.
35. Voir par exemple Camille JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 588-589.
36. C'est ce que décrivent tous les auteurs qui ont traité des difficultés de l'administration romaine en Gaule pendant le bas empire. Voir Ferdinand LOT, *La fin du monde antique et le début du Moyen Âge*, p. 115 et suiv. ; *La Gaule*, p. 309 et suiv.
37. Cf. l'introduction de Max JASINSKI à l'édition des œuvres d'Ausone, éd. Garnier, I-XIV.
38. C'est ce qui se serait probablement passé aussi au pays de Galles et en Irlande si ces pays avaient subi une occupation romaine prolongée. Mais l'implantation romaine a été nulle en Irlande et plus faible en Grande-Bretagne qu'en Gaule. La classe des lettrés n'a jamais eu à changer de langue.
39. Ferdinand LOT, *La fin du monde antique*, *op. cit.*, p. 372.
40. Il existe une très importante littérature irlandaise de langue latine mais tout de suite, les moines insulaires, pour les besoins de l'évangélisation et de la prédication, ont dû utiliser la langue gaélique. C'est paradoxalement, au contraire de ce qui s'est passé en Gaule, le premier essor de la littérature latine du christianisme irlandais qui est la cause indirecte de la formation d'une littérature écrite indigène.
41. Cette vision de Vercingétorix est contredite par la facilité, au moins apparente, de la romanisation dans les siècles qui ont suivi. Les révoltes de Florus et de Sacrovir peuvent difficilement passer pour des soulèvements nationaux. Voir C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 157 et suiv. Voir désormais la démystification de la reddition de Vercingétorix chez Chr. GOUDINEAU, *Le dossier Vercingétorix*, Paris, Actes Sud/Errance, 2001, 252 p.
42. Le livre VII du *BG*, qui raconte les péripéties de la fin de la guerre des Gaules, ne permet aucunement de le dire, et tout ce qu'on a pu émettre comme hypothèse à ce sujet, ou bien repose sur César et n'apporte au fond rien de nouveau, ou bien consiste en extrapolations aventurées.
43. La preuve en est que la soumission de toutes les cités gauloises n'a pas été immédiate et que César a été obligé de mener une campagne supplémentaire pour venir à bout des derniers révoltés, *BG*, VIII, 1-48 ; JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, III, p. 543 et suiv.
44. Nous renvoyons à l'ensemble des travaux de Georges DUMÉZIL, et en l'occurrence, pour une stricte et exacte description du formalisme religieux, minutieux et conservateur, à *La Religion romaine archaïque*, Paris, Payot, 1966. 2e éd., Gallimard, 1974.
45. M.-L. SJOESTEDT, *Dieux et Héros des Celtes*, Paris, PUF, 1940.
46. Cf. sur la légende cisalpine, reprise par Tite-Live, de la mort du consul Postumius, Pierre LE ROUX, « Les arbres combattants et la forêt guerrière, le mythe et l'histoire », in *Ogam*, XI/1, 1959, p. 1-10 et XI/2-3, p. 185-205. Lire aussi Fran-

çoise LE ROUX, « Les îles au Nord du Monde », in *Hommages à Albert Grenier*, collection *Latomus*, Bruxelles, 1962, II, p. 1051-1062. On pourra, à propos de religion celtique, relire avec profit mais sans leur accorder une créance totale, les études riches et parfois déconcertantes mais toujours intelligentes de Salomon REINACH, *Cultes, mythes et religions*, nouv. éd., Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1996, 1258 p., en particulier tout ce qui concerne le druidisme.

47. D'ARBOIS, *Cours de Littérature celtique*, VI, p. 52-53 ; cf. Françoise LE ROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H, *Les Druides*, Rennes, Ouest-France, 1986, p. 75.
48. Marcel MAUSS, « Sur un texte de Posidonius. Le suicide, contre-prestation suprême », in *RC*, XLII (1925), p. 324-329 ; texte repris dans les *Œuvres*, III. *Cohésion sociale et divisions de la sociologie*, Paris, 1969, p. 52-57 ; cf. H. HUBERT, « Le système des prestations totales dans les littératures celtiques », in *RC*, XLII, p. 330-335. Voir aussi Ananda COOMARASWAMI, « sir Gawein and the Green Knight », in *Speculum*. XIX, 1944, p. 104 et suiv.
49. C'est encore une donnée mythologique celtique qui a été transposée en histoire par TITE-LIVE (VII, 26) dans l'anecdote du corbeau qui vient aider le jeune tribun militaire Marcus Valerius dans le combat qui l'oppose à un guerrier gaulois ; Raymond BLOCH, *Tite-Live et les premiers siècles de Rome*, 1965, p. 15-16. Voir F. LE ROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H, *La souveraineté guerrière de l'Irlande*, Rennes, Ogam-Celticum, 1983, p. 69-78.
50. Cela a été l'illusion d'historiens comme Camille JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, I, p. 252-254, que de croire à la possibilité d'une vie nationale gauloise superposée à celle de groupes régionaux ou locaux. Il importe d'insister sur le fait qu'Ambigatus, tel que nous le présente Tite-Live (cf. *infra*), est un souverain *mythique* et non *historique*. L'unité politique a peut-être hanté les consciences aux heures critiques et il est possible que d'ARBOIS, *Les anciens peuples de l'Europe*, II, 386, ait raison quand il écrit : « De ces faits historiques, conclure que les Gaulois n'avaient pas dans la petite Celtique indépendante au second et au premier siècle de notre ère l'idée de l'unité politique, c'est une erreur grossière ; non seulement ils ont eu l'idée de l'unité politique, mais ils l'ont plusieurs fois réalisée, et ils l'auraient réalisée d'une façon permanente autant que définitive sans l'habileté supérieure de la diplomatie ennemie. » Mais l'unité celtique, quand elle a existé, a été linguistique et religieuse, et, comme les cités grecques antiques, les minuscules royaumes celtiques médiévaux ont dépensé le plus clair de leurs forces à se battre entre eux. Même aux pires heures du péril saxon ou scandinave, et quand il existait une conscience linguistique commune, l'unité politique ne s'est jamais faite que partiellement. Sur toutes ces questions, voir F. LE ROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H, *La société celtique dans l'idéologie trifonctionnelle et la tradition religieuse indo-européenne*, Rennes, Ouest-France, 1991, *passim*.
51. La conception moderne de la nationalité, basée sur l'origine géographique indépendamment de l'ethnie, n'était pas celle du monde antique, et elle n'a jamais été celle des Celtes, cf. *Celticum*, XV, p. 385-386.
52. Il est facile de se reporter aux événements politiques, diplomatiques et militaires qui constituent les préliminaires de la guerre des Gaules, en 58 avant J.-C., et que

CÉSAR relate en détail dans le livre I du *BG*, éd. Constans, I, 2-45.

53. Voir Françoise LE ROUX, « Lyon et le *Concilium Galliarum* », in *Ogam*, IV, 1952, p. 280-285 ; « Étude sur le festiaire celtique IV. Lugnasad ou la Fête du Roi », in *Ogam*, XIV, 1962, p. 342 ; F. LE ROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H, *Les fêtes celtiques*, Rennes, Ouest-France, 1995, p. 113-164. Sur la forêt carnute voir, du même auteur, « Le *Celticum* d'Ambigatus et l'omphalos gaulois », in *Celticum*, I, 1962, p. 161-162.
54. *Histoire de la Gaule*, I, p. 253.
55. *Op. cit.*, I, 253.
56. Françoise LE ROUX, *loc. cit.*, *Celticum*, I, p. 160-170 ; l'édition de TITE-LIVE par J. Bayet, V, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1954, appendice 158-159, cf. n. 18 ; Richard PITTIONI, *op cit.*, *passim* ; J.-J. HATT, « Les Invasions celtiques en Italie du Nord, leur chronologie », in *Bulletin de la Société préhistorique française*, LVII/5-6, p. 362-371. Pour mieux situer la question on peut se reporter à l'avis de A. GRENIER, *Les Gaulois*, éd. 1970, p. 17 : « Dans le temps, l'histoire des Gaulois ne répond qu'à une seule phase, et une phase tardive de l'histoire des Celtes. Elle ne commence en effet que vers le Ve siècle avant notre ère, alors que les tribus celtiques qui vont constituer le peuple gaulois ont déjà derrière elles un long passé, un passé qu'on peut évaluer à plus d'un millénaire. »
57. JUSTIN, XXIV, chap. 4, § 1-4 ; D'ARBOIS, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 392.
58. *Ogam*, XII, p. 200-202.
59. *Mesca Ulad*, éd. C. Watson, *Mediaeval and Modern Irish Series*, XIII, Dublin, 1941, p. 6 ; cf. *Ogam*, XII, p. 495.
60. Françoise LE ROUX, *loc. cit.*, in *Celticum*, I, p. 167.
61. Ch.-J. GUYONVARC'H, « *Mediolanum Biturigum*. Deux éléments de vocabulaire religieux et de géographie sacrée », in *Celticum*, I, p. 141-142.
62. *BG*, VI, 24, éd. Constans, II, 193.
63. Ch.-J. GUYONVARC'H, « Les *Volcae* celtiques, l'irlandais *olc* « méchant » et le nom du loup en indo-européen », in *Ogam*, XXI, p. 337-349.
64. Jacques HEURGON, *Trois études sur le « ver sacrum »*, collection *Latomus* XXVI, Bruxelles, 1957, p. 9 ; Françoise LE ROUX, *loc. cit.*, in *Celticum*, I, p. 167.
65. Cf. Françoise LE ROUX, *Les Druides*, Rennes, 1986, p. 129 ; Françoise LE ROUX, « La divination chez les Celtes », in *La divination*, I, Paris, 1968, p. 251 ; Ch.-J. GUYONVARC'H, *Magie , médecine et diviniation chez les Celtes*, Paris, Payot, 1997, p. 302.
66. Voir Georges DUMÉZIL, *La Religion romaine archaïque*, Paris, Payot, 1966, p. 20 et suiv.
67. Voir Françoise LE ROUX, *loc. cit.*, in *Celticum*, I, *passim*.
68. Ferdinand LOT, *La Gaule*, éd. 1970, p. 29, conteste avec raison le caractère d'« épopée celtique » de la légende d'Ambigatus, mais l'interprétation qu'il en donne est trop restrictive : « C'est de la pseudo-histoire, une interprétation d'un historien latin d'origine gauloise cherchant à expliquer l'occupation de l'Italie du Nord, de la Germanie méridionale, de la vallée danubienne par les Celtes. Comme la Gaule était, au moment où écrivait Trogue-Pompée, le centre du monde celtique, il était naturel qu'il en fît le centre des émigrations. » Cela est

vrai, sans doute, mais il n'y a pas que cela car, pour son explication, Tite-Live est allé chercher un thème celtique indifférent au temps et à l'espace. Sur la définition de l'épopée par rapport au mythe on lira Françoise LE ROUX, « Notes d'Histoire des Religions, XVIII, 50 : Questions de terminologie 2. Mythe et Épopée », in *Celticum*, XVI, 1967, p. 246-256. Pour une étude plus générale on se reportera à Mircea ÉLIADE, *Aspects du Mythe*, Paris, 1963. Il importe d'ajouter que, dans ce domaine, ce ne sont pas le réel et l'imaginaire qui doivent être envisagés mais la structure et la signification. À propos de structure, nous renvoyons à nos articles de base, Ch.-J. GUYONVARC'H, « La souveraineté celtique : autorité spirituelle et pouvoir temporel », in *Connaissance des Religions*, t. V/1, 1984, p. 23-32 ; « La souveraineté celtique. Questions préliminaires de définition », in *Connaissance des Religions*, n° 60, oct.-déc. 1999, p. 1-9 ; voir aussi, *Les Druides*, éd. 1986, p. 107-120, *La civilisation celtique*, 1990, p. 67-68 et *La société celtique*, 1991, *passim*.

69. Discours, *Hercule*, 1-7 ; cité et traduit par Françoise LE ROUX, « Le dieu celtique aux liens. De l'Ogmios de Lucien à l'Ogmios de Dürer », in *Ogam*, XII, p. 209-210.
70. Il s'agit d'un mot grec, ὁγμος « chemin », qui a été pris par les Celtes avec une valeur métaphorique qu'il ne possédait pas à l'origine. Ogmé est, en Irlande, un théonyme qui ne s'explique pas par la phonétique gaélique. Par contre il admet trés bien d'avoir été emprunté. Pendant toute la période romaine la Gaule a été l'une des plus hellénisées parmi les provinces de l'Empire et, au Moyen Âge, les Irlandais ont su le grec ; voir Ch.-J. GUYONVARC'H, « Notes d'Étymologie et de Lexicographie, V, 14 : « gaulois Ogmios, irlandais Ogma, Ogam », in *Ogam*, XII, 1960, p. 47-49 ; « Die Irische Ogamschrift », in *Studium Generale*, XX/7, 1967, p. 448-456 ; J. J. KILLEEN, « The Word Ogham », in *Lochlann*, III, Oslo, 1965, p. 415-419. Voir maintenant Ch.-J. GUYONVARC'H, *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, Paris, Payot, 1997, en particulier le chapitre II, « La magie divine et le dieu celtique et la magie », p. 43-88.
71. Comme l'a supposé Fernand BENOÎT, « L'Ogmios de Lucien, la "Tête Coupée" et le Cycle mythologique irlandais et gallois », in *Ogam*, V, 1953, p. 33-42.
72. A. HUCHER, *L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, I, 10 ; Charles ROBERT, « Ogmios, dieu de l'éloquence, figure-t-il sur les monnaies armoricaines ? », in *CRAI*, 1885, p. 268-273.
73. « Quels sont le lieu, le temps et la cause de l'invention de l'ogam ? Ce n'est pas difficile. Le lieu est *Hibernia quam nos Scoti habitamus*. C'est au temps de Bres, fils d'Elatha, roi d'Irlande, que ce fut inventé. La personne qui l'a inventé est Ogma, fils d'Elatha, fils de Delbaeth, frère de Bres, car Bres, Ogma et Delbaeth étaient trois fils d'Elatha fils de Delbaeth. C'est donc Ogma, homme très instruit dans l'éloquence et la poésie, qui a inventé l'ogam. La cause de l'invention, preuve de son intelligence, est que cette éloquence devait appartenir seulement à la foule des érudits, à l'exclusion des paysans et des bergers. D'où vient le nom, d'après le son et la matière de l'ogam ; qui furent la mère et le père de l'ogam, quel fut le premier nom écrit en ogam, avec quelle lettre il fut écrit, la raison pour laquelle il fut écrit, par qui il fut écrit, et pourquoi le bouleau (b) précède toutes les autres lettres, *hic uoluuntur omnia*.

« Ogam vient d'Ogma, *suo inventore primo*, pour ce qui est du son, *quidem*. D'après la matière, cependant, ogam est og-uaim, allitération parfaite, ce que les poètes ont appliqué à la poésie, car c'est en lettres que le gaélique est mesuré par les poètes : le père de l'ogam est Ogma, la mère de l'ogam est la main ou le couteau d'Ogma » (*Auraicept na nEces*, éd. George Calder, Édimbourg, 1917, p. 272, lignes 5465-5482, texte du *Book of Ballymote*).

74. Une telle explication a cependant souvent été tentée ; voir en dernier lieu German HAFNER, « Herakles-Geras-Ogmios », in *Jahrbuch des römisch-germanischer Zentralmuseums Mainz*, V, 1958, p. 139-153, et la réfutation générale de Fr. LE ROUX in *Ogam*, XII, p. 233-234.
75. G. DUMÉZIL, *Mitra-Varuna*, p. 85.
76. Une définition simple et claire est présentée par Françoise LE ROUX, « La Religion des Celtes », in *Histoire des Religions*, I (Encyclopédie de la Pléiade), Paris, 1970, p. 793-797. L'étude de détail a été commencée sous le titre « Aspects de la fonction guerrière chez les Celtes », in *Ogam*, XVII, 1965, p. 175-188. Voir en dernier lieu, F. LE ROUX et Ch.-J. GUYONVARC'H, *La souveraineté guerrière de l'Irlande*, Rennes, Ogam-Celticum, 1983, Introduction, p. 1-8.
77. L'étude du Mars celtique au niveau royal a été faite par Françoise LE ROUX, « Le dieu-roi Nodons/Nuada », in *Celticum*, VI, 1963, p. 425-454.
78. Trad. Edmond COUGNY, *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, Paris, Librairie Renouard, 1879, t. II, 374-376.
79. *Ibid.*, II, 507-509.
80. *Ibid.*, II, 481-483.
81. *Ibid.*, II, 354-357.
82. Cf. la légende de la conception et de la naissance du roi d'Irlande, usurpateur et « fomoire » Bres, fils de Delbaeth (la « forme » en tant que matière ou substance indifférenciée), et de Eri, simplification d'Eriu, ancienne personnification de l'Irlande, Wh. STOKES, « The Second Battle of Moytura », in *RC*, XII (1891), p. 60, § 14-16 ; Ch.-J. GUYONVARC'H, « Le nom de la forme dans les langues celtiques », in *Ogam*, XXI, 1969, p. 315-337. On verra encore D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Cours de Littérature celtique*, XII, p. 90-91, qui rappelle le témoignage de Timée sur Galatès, éponyme de la Γαλατία, fils du cyclope Polyphème et de Galatée (ZWICKER, *FHRC*, I, 5).
83. Éd. Windisch, *Irische Texte V*, Leipzig, 1905. Voir la traduction française de Ch.-J. GUYONVARC'H, *La razzia des vaches de Cooley*, Paris, Gallimard, coll. « L'aube des peuples », 1994.
84. Sur l'étymologie du nom de *Setanta*, qui est en rapport avec le nom celtique de la « route » (irl. *set*, gall. *hynt*, bret. *hent*), voir Ch.-J. GUYONVARC'H, « Notes d'Étymologie et de Lexicographie », in *Ogam*, XIII, 1961, p. 592-598. Hercule est assez bien attesté sur les monuments figurés gaulois mais ce n'est le plus souvent que la représentation en art provincial de l'Hercule classique ; cf. P.-M. DUVAL, *Les Dieux de la Gaule*, Paris, PUF, 1957, p. 83-85 ; 2e éd. Payot, 1976 ; J. DE VRIES, *Keltische Religion*, Stuttgart, 1961, p. 61-62. Sur l'Hercule classique on lira Jean BAYET, *Les Origines de l'Hercule romain*, Paris, 1926.
85. Voir Françoise LE ROUX, *Histoire des Religions*, I, p. 781-840 ; cf. aussi *Les Druides*, *passim*.

86. Il est impossible par conséquent de suivre Jacques HARMAND, *Les Celtes*, Paris, 1970, qui essaye d'expliquer les dieux et les druides par des méthodes d'histoire purement matérielle l'obligeant à refuser toute valeur à la comparaison insulaire.
87. Éd. Whitley Stokes, *RC*, XII (1891), p. 52-130. Ch.-J. GUYONVARC'H, *Textes mythologiques irlandais*, p. 51-55.
88. Ch.-J. GUYONVARC'H, « Der Göttername Esus », in *Die Sprache*, XV/2, Vienne, 1969, p. 172-174.
89. Françoise LE ROUX, « Le dieu-druide et le druide divin. Recherches sur la fonction sacerdotale celtique », in *Ogam*, XII, p. 349-382.
90. Françoise LE ROUX, *loc. cit.*, in *Ogam*, XII, p. 209-234.
91. L'étude de la divinité féminine et artisanale du monde celtique est rendue difficile par suite de la christianisation qui n'a laissé subsister que des documents folkloriques et hagiographiques. Il serait très intéressant à cet égard d'étudier le culte de Diane en Gaule. Sur les dieux en général, voir F. LE ROUX, Ch.-J. GUYONVARC'H, *La société celtique*, *op. cit.*, p. 105-134.
92. Voir Françoise LE ROUX, *Introduction générale à l'Étude de la Tradition celtique*, II-V (à paraître).
93. Voir Françoise LE ROUX, *Les Druides*, p. 54-55 ; Myles DILLON, « The Taboos of the King of Ireland », in *Proceedings of the Royal Irish Academy*, volume LIV, Section C, n° 1, Dublin, 1951. Ch.-J. GUYONVARC'H, *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, *op. cit.*, chapitre III : « La parole du druide », p. 89-177. Voir aussi, *Les Druides*, *op. cit.*, p. 138-139
94. Françoise LE ROUX, « Introduction générale à l'Étude de la Tradition celtique, I », in *Celticum*, XIII, p. 53-56.
95. Georges DUMÉZIL, *Jupiter-Mars-Quirinus*, I, Paris, Gallimard, coll. « La montagne Sainte-Geneviève », 1941, p. 107-128.
96. Françoise LE ROUX, *loc. cit.*, in *Ogam*, XI, p. 66 et suiv.
97. Françoise LE ROUX, *loc. cit.*, in *Ogam*, XV, p. 123 et suiv. et p. 245 et suiv.
98. L'étude la plus complète sur la différenciation interne du celtique est encore celle de J. VENDRYES, « La Position linguistique du celtique », in *Proceedings of the British Academy*, XXIII, Londres, 1937, p. 4-41. On trouvera aussi une description toujours utile du celtique replacé dans son contexte historique chez D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 254-420.
99. Paris, Klincksieck, 1920. C'est le premier ouvrage scientifique consacré au gaulois. Il en existe deux ébauches : « La Langue des anciens Celtes », in *Revue Archéologique*, VII, 1905, p. 33 et suiv. et le chapitre II sur la langue dans le *Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique*, 2e éd. Paris, Champion, 1915 ; nouv. éd. augmentée, Crozon, Armeline (à paraître), p. 87-158. Le travail de DOTTIN a été complété et en partie corrigé, dans sa partie étymologique, par Léo WEISGERBER, « Die Sprache der Festlandkelten », in *20. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, Francfort, 1930, p. 147-226. Voir aussi P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise*, Paris, Errance, 1994, qui fait état des découvertes les plus récentes (plomb du Larzac, inscription de Chamalières). Cf. cependant Ch.-J. GUYONVARC'H, *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, *op. cit.*, p. 179-208.

100. Pour la bibliographie, voir les références de G. DOTTIN, *La Langue gauloise*, p. 3-22 ; D. Ellis EVANS, *Gaulish Personal Names*, Oxford, 1967 ; Joshua WHATMOUGH, *Dialects of Ancient Gaul*, University Microfilms, Ann Arbor, 1940.
101. *CIL*, XII, p. 127 ; DOTTIN, *op. cit.*, p. 148, n° 4 ; Henri ROLLAND, « Inscriptions antiques de Glanum », in *Gallia*, III, 1944, p. 171.
102. *CIL*, XII, p. 127 ; DOTTIN, *op. cit.*, p. 148, n° 5 ; H. ROLLAND, *loc. cit.*, p. 171.
103. *CIL*, XIII, 2638 ; DOTTIN, *op. cit.*, p. 162, n° 38 ; cf. *Ogam*, XI, p. 288-293. Le rapport étymologique du gaulois *cantalon* et de l'irlandais *cetal* est inutilement mis en doute par WEISGERBER : 20e *BRGK*, p. 196. Voir en dernier lieu, Ch.-J. GUYONVARC'H, *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, Paris, Payot, 1997, « Annexe 5 : Les noms des incantations irlandaises », p. 401-408.
104. *CIL*, XII, p. 162 ; DOTTIN, *op. cit.*, p. 149-150, n° 7.
105. L'inscription est gravée sur un chapiteau de marbre blanc trouvé en 1742, conservé au musée de Nîmes ; *CIL*, XII, p. 383 ; DOTTIN, *op. cit.*, p. 155, n° 19.
106. *CIL*, XIII, 2880 ; DOTTIN, *op. cit.*, p. 160-161, n° 33.
107. *ZCP*, VI, 1908, p. 558.
108. Cf. les remarques et observations de J. VENDRYES, *RC*, XLVI (1929), p. 425 et L. WEISGERBER, 20e *BRGK*, p. 212. On ne peut proposer, dans l'état actuel des recherches, aucune étymologie sûre, malgré P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise*, Paris, Errance, 1994, p. 101.
109. *CIL*, XIII, 1388 ; DOTTIN, *op. cit.*, p. 166-167, n° 48.
110. DOTTIN, *op. cit.*, p. 153-154, n°17 bis.
111. *CIL*, I, 1408 ; DOTTIN, *op. cit.*, 154, n° 17 bis ; voir Michel LEJEUNE, « L'inscription gauloise de Briona », in *Hommages à Max Niedermann*, collection *Latomus*, XXIII, Bruxelles, 1956, p. 206-215. On dispose maintenant du *Recueil des Inscriptions gauloises*, vol. I : *Textes gallo-grecs*, par Michel LEJEUNE, XLVe supplément à *Gallia*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, 456 p.
112. DOTTIN, *op. cit.*, p. 171-172.
113. Otto HAAS, « Die gallische Fluchtafel von Rom », in *ZCP*, XXVII, p. 206-220.
114. Rudolf EGGER, Ch.-J. GUYONVARC'H, « La tablette d'exécration de Rom (Deux-Sèvres). Sa langue et les acteurs gallo-romains. Les anthroponymes gaulois », in *Celticum*, V, Rennes, 1961. Il n'y a rien à retenir de la critique de P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise*, *op. cit.*, p. 175-176, de la lecture de Rudolf Egger. Voir à ce sujet, Ch.-J. GUYONVARC'H, *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, *op. cit.*, p. 183-186, note 2. On pourra noter en complément que la coutume de graver une malédiction sur une tablette de plomb que l'on brûle ensuite n'est pas celtique mais gréco-romaine. Voir par exemple, Louis BRÉHIER, *Le monde byzantin. La civilisation byzantine*, rééd. Paris, Albin Michel, 1970, p. 243-244.
115. *Celticum*, V, p. 441.
116. *Celticum*, V, p. 456. Quant aux réserves à faire sur le déchiffrement et surtout l'interprétation d'un texte épigraphique gaulois, nous renvoyons à ce qui est dit du plomb du Larzac (dont la traduction n'a rien de sûr) dans notre ouvrage *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, *op. cit.*, p. 187-195.

117. Ch.-J. GUYONVARC'H, Françoise LE ROUX, G. PINAULT, « Le Calendrier gaulois de Coligny », in *Ogam*, XIII, p. 521-532 et 635-660 ; P.-M. DUVAL, « Observations sur le Calendrier de Coligny, à propos d'une explication nouvelle » in *Hommages à Albert Grenier*, collection *Latomus* LVIII, II, 1962, p. 544-558 ; « Observations sur le Calendrier de Coligny », in *EC*, X/1, p. 18-42 ; X/2, p. 374-412 ; X/1, p. 7-45. Voir au sujet de Samonios, *Les fêtes celtiques*, *op. cit.*, p. 78-81. Les informations et les remarques de P.-Y. LAMBERT, *La langue gauloise*, *op. cit.*, p. 109-115, ne sont pas définitives.
118. Voir par exemple *Ogam*, XIII, p. 449-468.
119. Françoise LE ROUX, « Le Calendrier gaulois de Coligny (Ain) et la fête irlandaise de Samain (Samonios) », in *Ogam*, IX, 1957, p. 337-342.
120. *Ogam*, XIX, p. 240 et suiv., et « Über einen alten Zeitbegriff im Keltischen », in *Studien zur Sprachwissenschaft, Gedenkschrift für Wilhelm Brandenstein* (1898-1967), *Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft*, 14, Innsbruck, 1968, p. 55-56.
121. À propos de la lecture et de l'explication étymologique de *rixtio* et de *cobrextio*, voir en dernier lieu *Ogam*, XXI, 1969, p. 315 et suiv.
122. *Ogam*, XXI, p. 333-335.
123. *Notes on the Coligny Calendar*, Londres, 1910.
124. *La Graufesenque*, Paris, 1934, 2 vol.
125. Ch.-J. GUYONVARC'H, « Les adjectifs numéraux en celtique. II La numération ordinale, *Cintuxos* "premier" », in *Ogam*, X, p. 269 et suiv.
126. Sur les graffites de La Graufesenque et leur interprétation linguistique, voir *Ogam*, V, 1953, n° 26-27, supplément, 13-17.
127. DOTTIN, *op. cit.*, p. 214.
128. DOTTIN, *op. cit.*, p. 213-214.
129. Mais un terme comme *onno* est sans aucune correspondance celtique insulaire ; voir L. WEISGERBER, 20e *BRGK*, 206.
130. Des mots comme *brio*, *onno*, *nate*, *rotin*, ne sont pas attestés dans les langues insulaires, cf. note 128.
131. Voir Michel LEJEUNE, *Celtiberica*, *op. cit.*, *passim*.
132. Les travaux sont du reste peu nombreux : voir L. WEISGERBER, « Galatische Sprachreste », in *Natalicium, Festschrift Geffcken*, Heidelberg, 1931, p. 151-175 et Wolfgang DRESSLER, « Galatisches », in *Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie*, *Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft* 13, Innsbruck, 1967, p. 147-158.
133. *Op. cit.*, p. 223-302.
134. *Ogam*, XX, p. 362-363.
135. *Ogam*, XX, p. 357-358.
136. Ch.-J. GUYONVARC'H, *Dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne*, tome I, Rennes, 1974.
137. *Ogam*, XX, p. 365-368.
138. DOTTIN, *op. cit.*, p. 229.
139. A. HOLDER, *Altceltischer Sprachschatz*, I, 399.
140. DOTTIN, *op. cit.*, p. 233, *ACS*, 1, 410.

141. *ACS*, I, 702.
142. *ACS*, I, 1152.
143. *Celticum*, XV, p. 389-400.
144. *ACS*, I, 477.
145. *ACS*, I, 533-534 ; voir aussi A. VINCENT, *La Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, p. 88-89, n° 207.
146. *Celticum*, VI, p. 363-376 ; voir aussi A. VINCENT, *op. cit.*, p. 301, n° 787.
147. *ACS*, II, 7 ; A. VINCENT, *op. cit.*, p. 92-93, n° 212 ; J. VENDRYES, *RC*, t. XXXIX (1922), p. 369.
148. *ACS*, I, 207-208.
149. *ACS*, I, 1241.
150. *ACS*, II, 787-790.
151. *ACS*, II, 790-792.
152. *ACS*, II, 1484 ; voir aussi A. VINCENT, *op. cit.*, 96, n° 222 ; cf. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, « Mélanges celtiques », in *MSL*, XI, p. 325-326.
153. Ch.-J. GUYONVARC'H, *loc. cit.*, in *Celticum*, I, p. 137-158.
154. Par exemple *draucus*, « fort, vigoureux », retrouvé par R. EGGER dans une *defixio* du Tyrol, « Nordtirols älteste Handschrift », *Sitzungsberichte der österreichischen Akademie der Wissenschaften* 244/1, Vienne, 1964 ; voir *Ogam*, XVII, p. 144-147.
155. Sur toutes ces questions il faut consulter K. H. SCHMIDT, « Die Komposition in den gallischen Personennamen », in *ZCP*, XXVI, p. 31-301.
156. Le travail essentiel sur l'accentuation gauloise est toujours celui de W. MEYER-LÜBKE, « Die Betonung im Gallischen », *Sitzungsberichte der kaiserlich-königlichen Akademie der Wissenschaften, Philologisch-Historische Klasse*, vol. CXLIII/2, Vienne, 1901, p. 1-71.
157. Voir *Celticum*, XVIII, p. 301.
158. Tous les documents épigraphiques concourent à donner l'impression d'une latinisation rapide (cf. par exemple le cas des inscriptions de Pachten, dans la Sarre, examinées par R. EGGER, « Mercurius Nundinator », in *Anzeiger der phil.-hist. Klasse der österreichischen Akademie der Wissenschaften*, 1965/2, 11-32). Mais, pour terme de comparaison, si l'on cherchait des preuves de l'existence du breton dans les textes administratifs et les archives depuis le XIIe siècle on ne trouverait que des noms propres et des toponymes, la langue n'ayant jamais été admise dans les usages officiels. Cela a probablement été déjà le cas du gaulois après la conquête de César.
159. Il ne sera rien dit ici de la question, intéressante mais controversée, des relations directes éventuelles du breton et du gaulois.

CHAPITRE XIV

LES ROYAUTÉS CELTIQUES DE LA PROTOHISTOIRE

Il y a environ trente-cinq ans que ce livre sur « les royaumes celtiques » a été conçu par Nora Chadwick et Myles Dillon. Il y a exactement trente ans, au moment où nous écrivons, qu'il a été traduit, avec quelques adaptations et additions qui le rendaient plus accessible au public continental [1]. Le présent chapitre, qui lui servira désormais de second complément se doit aussi d'être une réflexion fondamentale sur le monde matériel et politique des Celtes, aussi mal connu que peu exploré dans sa plus grande extension, vers les VIe-Ve siècles avant notre ère. Il va sans dire que nous ne prétendrons pas décrire ou même simplement esquisser une histoire qui nous échappe en grande partie du fait de l'absence de documents écrits. Mais il n'est pas interdit de réfléchir à toutes les conditions matérielles ou sociales et à leurs conséquences, celles-là mêmes que l'archéologie, replacée dans le contexte général des disciplines, nous laisse entrevoir.

Nous avons vu en effet que, dans l'ensemble et dans la généralité des cas, la conception politique celtique, au contraire de la conception romaine, ne conçoit et n'engendre jamais un grand état comparable à l'Empire romain ou à celui d'Alexandre le Grand. Toutes les descriptions, toutes les analyses montrent, aussi bien en Irlande qu'en Bretagne insulaire, et très vraisemblablement dans toute la Celtique continentale, y compris la Gaule cisalpine et le domaine celtibère, les mêmes tendances à la constitution de royaumes de dimensions restreintes à l'échelle de ce que nous nommerions actuellement une « province » ou une « région », voire un « canton ». Ces royaumes celtiques, qui devaient survivre jusqu'à la fin du Moyen Âge dans les îles Britanniques, n'ont jamais résulté du démembrement d'un grand état pour la simple raison qu'il n'a jamais existé rien de tel. Or, dans sa plus grande extension, l'aire de dispersion des Celtes couvre les deux tiers de l'Europe. On

ne peut donc penser qu'à une existence très ancienne du morcellement politique (au niveau des *civitates* de César ou des *coiceda* irlandaises), lequel se démarque complètement de l'unité religieuse.

Et c'est là que l'archéologie intervient, non pas pour remplacer l'histoire défaillante mais pour suggérer ce qu'a pu être une réalité qui n'a pas eu d'annales écrites et qui n'a pas eu le temps ou l'occasion de se faire une place honorable dans l'histoire. Tout ce que nous allons voir ou entrevoir de ses techniques et de ses possibilités matérielles, prouve cependant qu'elle l'aurait largement méritée. Technique auxiliaire de l'histoire, l'archéologie réclame, pour être pleinement efficace, à la fois beaucoup de savoir, d'intelligence et de moyens techniques : n'importe qui ne peut pas ouvrir un chantier de fouilles et il n'est pas accordé au premier venu de faire les grandes découvertes qui honorent les musées et dévoilent des mondes ignorés. Mais tout un chacun peut comprendre de quoi il s'agit : nous n'aurons certes pas le tracé historique et politique exact et précis de ces principautés disparues mais nous aurons au moins quelques idées précises sur leur existence matérielle.

Nous avons donc choisi deux sites essentiels parmi les plus importants et les plus caractéristiques d'Europe occidentale. L'un est celui de Vix, l'autre celui de Hochdorf, tous deux sites de sépultures princières (ou royales ?).

Le site et le cratère de Vix

Le site de Vix, à côté de Châtillon-sur-Seine, est loin d'être le dernier en célébrité. Mais il est surtout célèbre à cause du cratère de bronze qui y a été découvert, la célébrité de l'objet ayant fini par faire passer au second plan l'extrême importance du site [2]. À vrai dire le site du mont Lassois était connu depuis longtemps : on savait son importance et sa richesse archéologique et l'on se doutait du pourquoi de cette richesse. C'est en effet typiquement ce que les Allemands devaient nommer vingt ans plus tard un *Fürstensitz* ou « résidence princière ». À vrai dire le site du mont Lassois était connu depuis longtemps : on savait son importance et sa richesse archéologique et l'on se doutait du pourquoi de cette richesse, sa situation géographique au point de la rupture de charge de la navigation sur la Seine. Mais on ne s'attendait pas à trouver brusquement, en février 1953, sous un tumulus effondré, la tombe à char d'une princesse de l'époque de La Tène. Le luxe et la richesse de la sépulture sont la preuve matérielle d'une richesse et d'une puissance économiques et politiques incontestables [3]. La femme d'une trentaine d'années qui a été ensevelie là, dans un tumulus gigantesque, avec un mobilier funéraire exceptionnel, ne nous apporte aucun autre élé-

ment d'appréciation sur son rang social mais nous en savons assez pour conclure qu'elle appartenait à la classe dirigeante au niveau le plus élevé et nous n'hésiterons pas à avancer que c'était une souveraine comparable aux quelques reines puissantes, du type de la reine Medb, que l'Irlande décrit complaisamment dans ses récits mythiques à cause de sa puissance, de sa beauté et de sa richesse.

Cela oblige à repenser toute l'organisation politique et sociale de la Gaule en amont de la conquête de César en fonction d'une stabilité que l'on attribue très rarement aux Celtes, qu'ils soient insulaires ou continentaux, parce qu'on leur dénie le plus souvent toute capacité d'organisation rationnelle et systématique. On peut même ajouter, ce qui ne semble pas exceptionnel, que la sépulture de Vix ne laisse apparaître aucun indice de rite religieux, ni dans la disposition des objets ni dans leur nature. Or, il est contraire à tout ce que nous savons du monde celtique que des funérailles aient eu lieu sans aucune cérémonie religieuse. Il est donc au moins inutile de scruter ces sépultures pour y découvrir un aspect « sacrificiel » qui n'existe pas (on fera ci-après la même remarque à propos de la sépulture de Hochdorf, ce qui ruine définitivement la théorie ou l'hypothèse des « princes sacrificateurs »).

Mais l'acquisition de tous ces objets d'origine grecque (quel a pu être le prix de revient, transport compris, du cratère de bronze ?) n'était certainement pas à la portée de la bourse du premier venu. La dame de Vix a dû être riche des droits de passage et des péages obligés dans un site que personne ne pouvait contourner. Et quelle était sa fonction politique exacte : reine ou simplement princesse, membre d'une famille de haute noblesse ? Il est de toute manière peu probable que le domaine politique dans lequel elle vivait ou sur lequel elle exerçait son autorité se limitait au site territorial exigu du mont Lassois.

La question se pose donc, et c'est la principale sans être la seule : ces états celtiques, que dans l'Europe actuelle on qualifierait de « régionaux », et dont on pense qu'ils ont été « éphémères », ont duré combien de temps ? Leur existence est-elle à évaluer en années ou en siècles (voir la question posée en note 2) ? On les place, chronologiquement, vers les VIe-Ve siècles avant notre ère, c'est-à-dire en plein Âge du Fer. Et ils se situent, du moins certains d'entre eux, géographiquement, dans ce qui, dès le temps de César, était devenu une terre germanique, de race et de langue. Quand, comment et pourquoi ont-ils disparu ? Nous n'avons, faute d'archive, aucun moyen de le savoir.

Ils ont au moins laissé des traces concrètes de leur existence.

Car le cratère de Vix n'est pas le seul de toute l'Europe celtique. Outre le cratère de Vix, R. Joffroy cite par exemple à titre de comparaison ceux de

Trebenitsche, moins illustres et moins grands mais qui s'inscrivent dans un contexte économique et politique comparable [4], preuves autant que témoignages de richesse matérielle et de puissance politique et militaire.

Et ni la trouvaille de Vix ni celle de Trebenitsche ne sont les seules. Ce ne sont même pas les plus importantes ou les plus signifiantes, même si elles participent à la démonstration que les Celtes ont jadis occupé les deux tiers de l'Europe. Il y a aussi les tombes à char qui appartiennent à la classe guerrière et qui ont été particulièrement bien étudiées dans tout leur contexte [5].

Le prince de Hochdorf

Il s'agit, à Hochdorf, d'un site au moins aussi important que celui de Vix et dont les informations, de nature analogue mais plus variée, si ce n'est plus riche (cela tient peut-être à l'ampleur des moyens mis en œuvre), obligent à beaucoup de changements et de révisions dans les données générales de l'archéologie protohistorique celtique. Il s'agit surtout d'un site d'Allemagne occidentale et non de Gaule ou d'Italie du Nord. C'est d'abord cela qui est signifiant car tout ici tend à prouver que les Celtes implantés en Allemagne occidentale à l'Âge du Fer n'étaient pas fondamentalement différents de ceux de Gaule ou des îles Britanniques quelques siècles plus tard.

Hochdorf est un lieu-dit de la commune d'Eberdingen, dans l'arrondissement de Ludwigsburg, à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Stuttgart. C'est un terrain de loess fertile qui est cultivé depuis le troisième millénaire avant notre ère. Le tumulus, d'un diamètre de cinquante-sept mètres, a été fouillé par les archéologues du service des monuments historiques (*Landesdenkmalamt*) de Bade-Wurtemberg en août 1978 et septembre 1979 [6]. Le matériel archéologique découvert a été restauré par le Württembergisches Landesmuseum de Stuttgart et a permis l'ouverture d'une exposition ouverte au public en 1985. Sous le tumulus se cachait un site néolithique très important dont il ne sera pas question ici : nous n'envisageons que ce qui concerne la période celtique concrétisée en l'occurrence par l'existence d'une remarquable sépulture princière datant des environs du VIe siècle ou du début du Ve siècle que, sur le vu de ce qu'elle contenait, nous qualifierions plus volontiers de « royale ». Et nous allons insister ici sur tout ce qui justifie ce qualificatif.

C'est en effet la première fois que l'on découvrait en Allemagne une sépulture sous tumulus inviolée et que l'on pouvait exploiter la découverte avec des moyens techniques ultramodernes. La commune d'Eberdingen a construit un musée, inauguré en 1991, spécialement consacré aux trouvailles de Hochdorf. À l'occasion de la construction de ce musée a été découvert aussi, à quatre cents mètres environ du tumulus princier, un très important

site du Hallstatt tardif et du début de La Tène qui a été fouillé de 1989 à 1993.

Les disciplines en cause ont été, dans les fouilles de Hochdorf, les suivantes : la botanique, la zoologie, l'anthropologie, la métallurgie, les archéologies classique, pré- et protohistorique. Cela signifie que l'on a fait appel à un grand nombre de spécialistes [7] dont nous n'examinerons pas toutes les conclusions parce qu'il serait trop long d'entrer dans d'innombrables détails techniques mais dont nous nous efforcerons de retenir les informations les plus saillantes.

Le « prince » ou plutôt le « roi » de Hochdorf a été somptueusement inhumé. On lui a aménagé, en toute propriété, une chambre funéraire double dans un énorme tumulus qui, à l'origine, mesurait six mètres de hauteur pour un diamètre d'environ soixante mètres. La sépulture se composait d'une chambre funéraire d'environ 4,70 m de côté sur 1 m de hauteur, enveloppée d'un imposant blocage de pierres retenu par un coffrage de poutres. Mais le poids en était tel (cinquante tonnes environ) que le plafond de la chambre funéraire s'est effondré au bout de quelques dizaines d'années, en tout cas relativement peu de temps après l'inhumation. Il n'y avait aucune fondation et le sol de la sépulture était couvert de madriers de vingt centimètres d'épaisseur. Il semble que ce type de sépulture ait été conçu à titre de protection contre le vol. La tombe ne porte en tout cas aucune trace de violation ou de pillage. Il n'y a surtout, pas plus ici qu'à Vix, aucune trace de sacrifice ou de cérémonie religieuse. S'il y a eu, comme on peut le supposer, un service funèbre, il a eu lieu avant ou après l'inhumation, mais en tout cas en dehors d'elle et il n'a pas laissé de traces tangibles. Il n'y a, en tout cas, aucune trace de sacrifice, humain ou animal et il n'est pas pensable que les membres des familles princières aient par eux-mêmes pratiqué des sacrifices.

Le long de la paroi ouest de la chambre funéraire reposait le squelette bien conservé d'un homme d'une quarantaine d'années, de haute stature (1,87 m) et de forte constitution, sur le dos, la tête au sud, allongé sur une klinè de bronze. Les offrandes funéraires ont été particulièrement nombreuses et riches. Pour le seul équipement de la chambre funéraire et l'habillement du défunt on a retrouvé les objets suivants :

— une vingtaine de crampons de fer le long des parois de la chambre funéraire : ils servaient à maintenir la pièce d'étoffe contre la paroi. Les neuf cornes à boire étaient suspendues aussi à de tels crochets,

— au moins vingt-cinq fibules qui servaient à réunir ou à attacher les pièces de tissus tendues sur les parois de la chambre,

— deux fibules serpentiformes en bronze,

— un poignard à antennes en bronze et fer de 42 cm, avec une lame à deux

tranchants,

— un chapeau en écorce de bouleau,

— cinq perles en ambre,

— un petit sac de cuir contenant un coupe-ongle en fer de 7,7 cm suspendu à un anneau de fer et trois hameçons de fer de 4,2, 4,5 et 5 cm, prévus pour des poissons de grande taille,

— un rasoir en fer de 21,8 cm, au manche court, à la lame arquée, au dos rectiligne,

— un peigne,

— un carquois avec treize flèches de fer et une de bronze ; le carquois était en bois de racine de peuplier noir et recouvert de fourrure.

— un collier en or de 25 cm de diamètre, pesant 144 g, coupé à l'aide d'un couteau et déchiré lors de l'inhumation,

— deux fibules serpentiformes en or de 6,5 et 6,1 cm pesant respectivement 16,81 et 19,07 g.,

— un brassard en or au bras droit du mort,

— des enveloppes en feuilles d'or recouvrant le poignard : il y a seize feuilles ajustées à la forme du poignard ;

L'énumération ne s'arrête pas là. La sépulture contenait encore :

— un char à quatre roues,

— neuf cornes à boire décorées d'une bande en feuille d'or, suspendues aux parois de la chambre funéraire,

— un chaudron de bronze (importé) sur un support de bois dans l'angle nord-ouest de la chambre funéraire,

— une coupe à boire (ou à puiser) en or dans le chaudron,

— trois bassins en bronze et onze assiettes sur la caisse du char,

— une hache en fer,

— un couteau et une pointe de lance en fer,

— un instrument indéterminé en bois de cerf,

— la klinè sur laquelle reposait le corps du défunt.

Quelques-uns de ces objets présentent des particularités remarquables. Ils portent tous la marque d'une fabrication et d'une destination exceptionnelles à ce détail près qu'il n'en est aucun qui puise être considéré comme un objet cultuel ou proprement funéraire : ce sont des objets d'usage courant

même si, à nos yeux et compte tenu de la circonstance de l'emploi, ils sortent de l'ordinaire :

— Le chapeau en écorce de bouleau était constitué de deux disques de 39,5 cm de diamètre découpés dans l'écorce de cet arbre. Les deux disques sont cousus ensemble au niveau du bord et à celui de la fente radiale. Il est possible que ce type de coiffure soit caractéristique d'un équipement princier.

— Les perles d'ambre peuvent être considérées comme des amulettes. Elles proviennent d'un atelier installé à proximité de la tombe et dans lequel on a retrouvé des traces circulaires de finition.

— Le collier d'or a été brutalement ouvert, puis resserré autour du cou du mort. Un tel objet est caractéristique des tombes princières.

— Les deux fibules serpentiformes en or massif ont été fabriquées à l'imitation des fibules de bronze mais elles n'étaient pas faites pour l'usage courant (les boules de tôle, fixées sur le pied, sont faites de deux moitiés qui pouvaient se séparer facilement).

— La vaisselle est abondante : trois chaudrons et neuf assiettes posés sur la caisse du char et neuf cornes à boire suspendues à la paroi de la chambre funéraire. S'y ajoutent trois plats de bronze, une hache en fer, un couteau à viande, une pointe de lance et un lourd objet indéterminé en bois de cerf. La conclusion s'impose qu'il ne s'agit pas du service d'un banquet funéraire mais de la continuation dans l'Autre Monde, avec les mêmes moyens, du banquet terrestre du prince et de ses commensaux. Ce matériel porte des traces d'usure et de réparations. Les assiettes étaient empilées sur la caisse du char et elles ne contenaient rien : il n'y avait aucune offrande de nourriture.

— Le bord supérieur et les angles du char sont ornés de cabochons, les brides sont munies de disques de bronze. Le double joug est sculpté dans une pièce de bois d'érable et richement décoré d'éléments en bronze, en particulier de petits chevaux de trois centimètres de hauteur.

La klinè ou banquette est un meuble de 2,75 m de longueur constitué de six feuilles de bronze rivetées l'une à l'autre : trois forment le siège et trois le dossier avec deux parties arrondies sur les côtés. Les bords extérieurs sont enroulés autour d'une tige de fer ; de petites attaches horizontales non loin du bord sur la partie externe du dossier, avec des anneaux et des pendeloques, ont dû servir à accrocher la garniture intérieure de la banquette.

Le dessin figurant sur le dossier de la klinè se compose de deux scènes

figurées en pointillé obtenu de l'intérieur. Les figures sont constituées de petites bossettes estampées de grandeurs différentes ; le cadre est formé de deux ou trois lignes avec, à l'angle, un crochet en forme de bec d'oiseau. Aux deux extrémités de la frise est représenté un char tiré par des chevaux et, au milieu, apparaissent trois groupes de deux personnages qui dansent en brandissant leurs épées. C'est un motif de danse guerrière dont l'évolution ultime doit être la danse des épées de la tradition écossaise. En tout cas le motif est à la fois d'un archaïsme et d'une celticité assurés.

La surface du siège repose sur huit statuettes féminines montées sur des roues à six rayons réparties à intervalles réguliers, bras levés et mains tournées vers l'extérieur. Les quatre statuettes de devant sont plus hautes (36 cm) que celles de derrière (32 cm), ce qui a pour conséquence une légère inclinaison du siège.

Le char est représenté en perspective latérale et verticale ; il est vu de dessus cependant que les roues, les chevaux et le personnage sont vas de côté. Les roues sont à quatre rayons et la caisse se termine au niveau de l'axe des roues. L'axe en bois longitudinal part de l'axe transversal arrière des roues et atteint l'axe transversal avant. Le timon est rattaché au char par une fourche et il est relié à un double joug auquel sont attaché deux chevaux. Mais le système d'attelage n'est pas indiqué. Les chevaux sont des étalons et le personnage à silhouette simplifiée qui est debout sur le char tient dans la main droite un aiguillon ou une épée, plutôt un aiguillon, et un bouclier dans la main gauche.

Les trois groupes de danseurs brandissent leurs épées entre les deux chars. Ils sont ithyphalliques ; ils ont la partie haute du corps rejetée en arrière, la tête étant représentée par de simples cercles. Les personnages sont nus. Ils portent peut-être une sorte de petite robe fendue, à moins qu'il ne s'agisse des extrémités longues d'une ceinture qui ne serrerait aucun vêtement reconnaissable. Les danseurs tiennent d'une main une épée et de l'autre un objet allongé terminé par des boules et recouvrant en partie l'avant-bras. Il s'agit d'une danse plutôt que d'un combat à l'épée, ou bien la danse est la simulation d'un combat, ou sa préparation. De toute manière c'est vraisemblablement une scène de la vie quotidienne d'un prince de ce temps ou bien une allusion, que nous ne sommes pas en mesure d'expliciter, à un épisode mythologique.

Il est important de noter que la klinè n'a pas été fabriquée aux fins d'inhumation du défunt. C'était bien plutôt un meuble qui, lors de la mort de son propriétaire, était déjà usagé (on remarque par exemple l'absence de quelques-uns des tirants de fer qui reliaient les statuettes féminines montées sur roues qui servaient à déplacer le meuble). Il semblerait donc que la sépulture a été garnie de meubles, d'ustensiles, d'armes et d'objets divers

ayant appartenu au défunt de son vivant. La klinè, qui présente des analogies avec des meubles similaires du sud-est de l'Europe protohistorique, a dû ainsi être fabriquée à proximité du site par un artisan dont il n'est peut-être pas indispensable de penser qu'il était étranger. De toute manière, tout, dans cette sépulture comme dans toutes les autres de la protohistoire, corrobore les données irlandaises mythiques et légendaires, relatives à l'habileté des artisans et à la multiplicité de leurs techniques du bois et du métal. On devra au moins faire la remarque que les représentations figurées et esquissées sur le dossier de la klinè ne reproduisent ou n'imitent en rien des thèmes classiques. Que les Celtes aient fait des emprunts occasionnels, cela ne change rien au principe de leur capacité.

On peut y ajouter aussi sans hésiter les techniques du tissage. Un autre élément de datation et d'évaluation de la sépulture de Hochdorf est en effet la conservation de fragments de tissus dont on a pu étudier la texture et la technique de tissage. Les fragments ne sont pas assez étendus pour une description détaillée mais ils sont suffisants pour une identification et une détermination précise des procédés utilisés par les artisans. Hormis une pièce de tissu en lin, tout ce qui a été trouvé était en laine, pour ne rien dire des restes de laine de blaireau, des peaux de belettes ou de martres ou des coussins de peaux et de branchages sur la banquette. Il est à penser que toutes les parois et le sol de la chambre étaient garnis d'étoffes de différentes couleurs. On a pu, entre autres, reconstituer un carré de tissu bicolore, orné de swastikas dextrogyres et tout ou presque est en laine, avec des différences de texture considérables dans des fragments alternativement jaunes et bruns.

Il reste à mentionner le chaudron de bronze qui contenait ou pouvait contenir cinq cents litres d'hydromel. En dehors de la recherche à laquelle ont donné lieu les résidus que contenait le chaudron au bout de vingt-cinq siècles, la présence d'hydromel dans une sépulture est caractéristique des gens qui ont construit la chambre funéraire. L'hydromel n'était pas seulement une boisson procurant l'ivresse sacrée, c'était aussi et surtout le breuvage favori des festins royaux. Mais ce qui importe ici, c'est que c'est une boisson indigène, ce n'est pas du vin importé à grands frais de Grèce ou d'Italie. Cette constatation est bien entendu indépendante des données matérielles de la fabrication du chaudron, lesquelles ont pu être complexes et nécessiter des emprunts ou l'utilisation d'une main-d'œuvre étrangère. Le chaudron comporte en effet au niveau des anses, alternant avec elles, regardant vers l'extérieur, trois lions couchés, les pattes avant écartées et les pattes arrière repliées contre le corps. Il est possible que les trois lions aient été importés de Grèce ou qu'ils soient des imitations d'un modèle grec mais nous ferons remarquer que le lion n'était pas, même dans une protohistoire éloignée, un animal familier des forêts de l'Europe, qu'elle soit grecque ou

celtique. Que le lion représente une conception religieuse ayant trait à la mort, nous le voulons bien, qu'il soit en outre le symbole d'une puissance démoniaque menaçant insidieusement la vie sociale, nous le voulons bien aussi : nos ancêtres savaient que tout le monde ambiant contient des foules d'entités les plus diverses. Mais s'il est exclu qu'il soit entièrement emprunté au monde grec, il est tout aussi exclu qu'il fasse partie intégrante de la mythologie celtique originelle. Nous croyons donc plus à sa valeur décorative qu'à sa valeur symbolique et religieuse. L'important, c'est ici le chaudron en tant que symbole royal à la fois de souveraineté et d'abondance, contenant la boisson qui procure l'ivresse du pouvoir. Il tend à montrer au moins l'importance des relations sociales dans la vie quotidienne d'un roi celtique.

La dernière mention intéressante à faire est celle des chaussures à bout recourbé, peut-être inspirées des cothurnes classiques. La celticité, sinon des origines, du moins de l'usage, est assurée comparativement par une frise sur une épée de Hallstatt : elle montre trois guerriers qui, marchant au pas emboîté, ont aux pieds des chaussures identiques [8].

NOTES

1. Le livre de Peter SALWAY, *Roman Britain*, Oxford, 1894, 824 pages, réimprimé plusieurs fois depuis sa parution, est incontournable au sujet de la Bretagne romaine, de la conquête à 500 environ après J.-C. Mais il ne se préoccupe pas de replacer la Bretagne insulaire dans le cadre plus large de l'Empire romain. Il ne s'occupe pas davantage, cela va sans dire, de la Gaule proprement dite, ni de la péninsule ibérique, ni de la Gaule cisalpine. Au nombre des langues brittoniques, il ne cite par exemple que le gallois et le cornique : le breton est omis parce que le propos du livre est seulement ce qui est purement insulaire. C'est donc le résultat d'un état d'esprit et non la conséquence d'un manque de documentation. Le présent ouvrage s'efforcera, dans la mesure du possible, de combler la lacune.
2. Un essai d'évaluation des principautés celtiques de la protohistoire, basé principalement sur les travaux et les conclusions des archéologues allemands, a été tenté récemment : *Vix et les éphémères principautés celtiques, les VIe-Ve siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*, Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993) sous la direction de Patrice Brun et Bruno Chaume, Paris, Errance, 1997, 408 pages. Il resterait à savoir dans quelle mesure exacte les principautés celtiques de Hallstatt et de La Tène peuvent ou doivent être qualifiées d'« éphémères ». Que signifie cet adjectif en mesure de temps pré- ou protohistorique ? Un siècle, deux siècles, trois siècles, plus peut-être ? Il n'est nullement certain non plus qu'une description sociologique, uniquement fondée sur la comparaison ou le rapprochement des données archéologiques brutes et des textes latins et grecs, ait valeur de preuve définitive. Rappelons que, chez César, le mot *auctoritas* ne se rapporte qu'aux seuls druides. En outre l'organisation sociale de la Gaule doit s'étudier surtout par rapport à l'Irlande qui est le principal terme de comparaison. Ce qu'il ne faut surtout pas faire, c'est expliquer la religion par l'archéologie en faisant dire à cette dernière beaucoup plus qu'elle ne le peut. Répétons une fois de plus qu'il n'y a pas d'archéologie druidique et que tous les témoignages supposés ou invoqués ne sont que des faux-semblants. L'ouvrage de Miranda GREEN, *Les druides*, Paris, Errance, 2000, s'efforce ainsi de relier à quelques sites archéologiques une religion naturiste et fragmentaire, dépourvue de toute structure. Il est en outre une inutile apologie du néo-druidisme britannique. Il n'y a pas non plus de « religions gauloises » dans une pluralité qu'on a bien du mal à analyser. C'est l'erreur fondamentale de J.-L. BRUNAUX, *Les religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, Errance, 1994 ; nouv. éd. 2000. Rappelons encore que les vestiges archéologiques permettent de supposer parfois l'existence d'un rituel ; ils ne permettent jamais de le reconstituer pas plus qu'ils ne permettent la détermination des conceptions religieuses, ce dont la preuve a contrario est apportée par le livre de J.-J. HATT, *Mythes et dieux de la Gaule*, Paris, Picard, 1989, qui s'efforce, en vain, de reconstituer des mythes gaulois en se servant des monuments figurés. On pressent non sans inquiétude ce à quoi les grands sites protohistoriques, envisagés de ce point de vue, pourraient donner lieu.
3. L'ouvrage fondamental, malgré de très nombreuses mentions ou études ultérieu-

res, est et reste celui de René JOFFROY, *Le trésor de Vix (Côte-d'Or)*, Paris, PUF, 1954, 68 pages, 72 planches. Le site du Mont Lassois, qui domine le village de Vix, à cinq kilomètres de Châtillon-sur-Seine, a été occupé dès l'époque néolithique et l'occupation a été intense au cours du VIe siècle avant J.-C. Le nom de René Joffroy, qui était en 1952 conservateur du musée de Châtillon-sur-Seine, et qui devait être nommé plus tard conservateur-en-chef du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, mérite, à cause de cette seule découverte, de ne jamais tomber dans l'oubli. Nous avons pu, en tout cas, pendant de longues années, apprécier sa compétence et son amitié.

4. L'inventaire suivant, que nous empruntons encore à R. JOFFROY, *op. cit.*, p. 4, donne une idée exacte de l'importance de la découverte. Il n'est pas sans rappeler, en un peu moins riche, l'inventaire des objets divers de Hochdorf :

— un énorme cratère de bronze,
— une phiale en argent,
— une coupe attique à figures noires,
— une coupe attique unie,
— une oenochoé à bec tréflé en bronze,
— deux bassins de bronze à anses droites,
— un bassin de bronze sans anses,
— un char démonté : les quatre roues rangées contre la paroi et la caisse contenant le squelette de la défunte,
— de nombreux bijoux (anneaux de jambe, toques de bronze creux, bracelets de schiste, bracelets de perles d'ambre, fibules de bronze et de fer, perles d'ambre et de diorite quartifère),
— un diadème en or massif.

5. « On connaît un certain nombre de cratères ou d'éléments de cratères qui présentent de grandes analogies avec le vase de Vix. Il convient tout d'abord de citer les deux cratères trouvés l'un en 1918 l'autre en 1930 dans la nécropole de Trebenischte, près du lac d'Ochrida (Yougoslavie). Ce cimetière découvert fortuitement par les Germano-Bulgares à la fin de la première guerre mondiale comprend déjà près d'une vingtaine de tombes, la tombe 1 (fosse rectangulaire d'environ 2,30 m sur 4,80 m) enfermait un squelette d'homme dont le visage était recouvert d'un masque d'or ; un casque corinthien, les débris d'une épée, des fers de javelots indiquaient une sépulture guerrière ; un opulent mobilier avait été déposé dans la tombe, notamment un canthare et un rhyton en argent, une hydrie de bronze, des aryballes en pâte de verre polychrome et un beau cratère à anses en volutes... » (*op. cit.*, p. 22-23 ; voir les planches XIX et XX). Nous ajouterons ici, pour la comparaison immédiate, la sépulture celtique de Reinheim qui est aussi celle d'une femme d'un rang social élevé : voir l'ouvrage de Josef KELLER, *Das keltische Fürstengrab von Reinheïm*, Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz in Kommission bei Rudolf Habelt Verlag Bonn, 1965, 77 pages, 33 planches. La principale, sinon la seule différence, est que la tombe de Reinheim ne contient pas de char. Les sites les plus importants, dont ceux de Hochdorf et de Reinheim, ont été brièvement présentés et décrit dans l'ouvrage collectif sur les Celtes publié à Venise en 1970, Jörg

BIEL, « Les princes celtes de Bade-Wurtemberg », in *Les Celtes*, Venise, Bompiani, 1991, p. 108-113, qui date avec précision la sépulture de la phase de tra n-sition de Hallstatt D1 à Hallstatt D2, soit vers 530 avant J.-C. On lira aussi avec profit Gero VON MERHART, *Hallstatt und Italien, gesammelte Aufsätze zur Frühen Eisenzeit in Italien und Mitteleuropa, bearbeitet und herausgegeben von Georg Kossack*, Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz in Kommission bei Rudolf Habelt Verlag Bonn, 1969, 464 pages, 62 planches ; Kurt BITTEL, Siegwalt SCHIEZ, Dieter MÜLLER, Günther WIELAND, *Die keltischen Vierechschanzen*, I Texte, II Cartes et plans, Stuttgart, 1990, 398 p., 82 plans et annexes. D'une manière générale, on devra consulter, à propos de protohistoire celtique et d'histoire gallo-romaine, toutes les revues des musées d'Allemagne, en particulier la *Germania* publiée par Römisch-Germanische Kommission de Francfort, ou, entre autres, le très riche *Scalburgjahrbuch* du Scalburgmuseum de Bad Homburg, les *Fundberichte aus Hessen* ou la *Mainzer Zeitschrift*.

6. Voir encore René JOFFROY, *Les sépultures à char du premier âge du fer en France*, Paris, 1958, 163 pages (voir les pages 84-164 à propos de Vix ; il semble que cet ouvrage ait été à la base d'une grande partie de la documentation ultérieure). On consultera aussi l'ouvrage très complet du Dr J. G. ROZOY, *Les Celtes en Champagne*, Charleville-Mézières, 1986, 2 vol., 504 p. & 122 planches ; dans un autre domaine et à une autre époque, voir J.-P. GUILLAUMET, *Les fibules de Bibracte, technique et typologie*, Dijon, Centre de Recherches sur les techniques gréco-romaines, 1984, 84 p., 70 planches.
7. Les trois volumes fondamentaux sont, dans la série des *Forschungen und Berichte zur Ur- and Frühgeschichte in Baden-Württemberg* publiées par le Landesdenkmalamt Baden-Württemberg aux Éditions Konrad Theiss, Stuttgart, au format in-4° :

   Hochdorf I (Band 19) 1985 :
   Hans Jörg KÜSTER, *Neolitische Pflanzenreste aus Hochdorf, Gemeinde Eberdingen (Kreis Ludwigsburg)*, p. 12-86 (planches 1-2) ;
   Udelgard KÖRBER-GROHNE, *Die biologischen Reste aus dent hallstattzeitlichen Fürstengrab von Hochdorf, Gemeinde Eberdingen* (*Kreis Ludwigsburg*), p. 87-102 (planches 1-50), avec des contributions de Jörg Biel, Klaus Haas, Günther Vorwohl, Roland Wurster.

   Hochdorf II (1988, Band 27):
   Erwin KEEFER, *Eine jungsteinzeitliche Siedlung der Schussenrieder Kultur*, avec des contributions de Eugen Klein, Danuta Malesvicz-Poliszot, Rolf Rottländer, 160 pages, 88 planches.

   Hochdorf III (1996, Band 64) :
   Dirk KRAUSE, *Das Trink- und Speiseservice aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen Hochdorf (Kr. Ludwigsburg)*, avec des contributions de Gerhard Längerer, 469 pages, 237 illustrations, 30 planches. Le compte rendu de la *Germania* 77/1 de 1999, p. 378-382 insiste avec justesse sur l'importance des

cornes à boire dans les civilisations européennes. Il n'est pas exclu que tout cela soit d'origine grecque.

La plupart des études ultérieures ont ces travaux pour base, que ce soient des mentions isolées ou des études de détail. On consultera surtout les *Trésors des princes celtes, catalogue de l'exposition aux Galeries Nationales du Grand Palais, 20 octobre 1987-15 février 1988*, Ministère de la Culture et de la Communication, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, 266 pages, ouvrage qui résume, en français et avec les principales illustrations, les données essentielles des trois livres que nous venons de citer. Mais il n'y a pas d'ouvrage d'ensemble sur les découvertes des tombes princières de Hallstatt en France, en Suisse et en Allemagne.

8. Voir Jacques MOREAU, *Die Welt der Kelten*, Stuttgart, 1960, planche 8.

CALF OF MAN

32. Pierre de cruxifixion du Calf of Man (Ile de Man). C'est une stèle brisée contenant un seul motif, et datant probablement du VIIIe ou du IXe siècle. C'est l'un des plus délicat spécimen de la sculpture manxoise qui ait survécu.

CROIX DE RUTHWELL

33. Aujourd'hui dans l'église de cette localité (Dumfriesshire, Écosse). Bien qu'elle soit en terre écossaise, cette belle croix de 5,18 m de hauteur est un monument purement anglien et une preuve de la perfection de la sculpture anglo-saxonne du VIIe siècle.

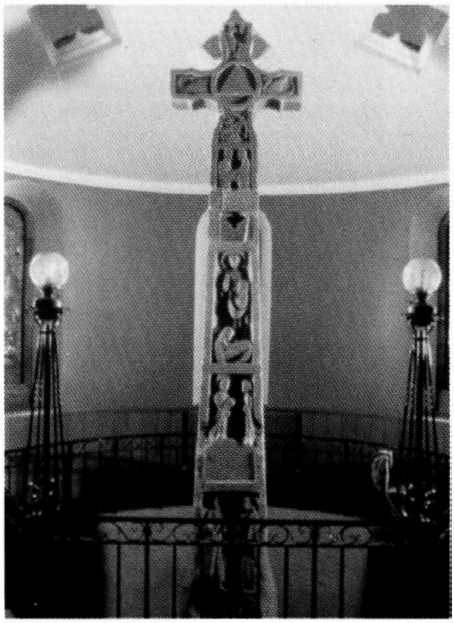

« CROIX CELTIQUES » D'IRLANDE

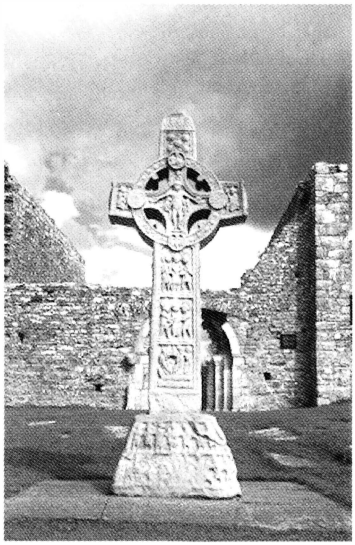

34. Croix des Écritures (côté ouest), Clonmacnoise (C^{té} d'Offaly). Elle porte une inscription demandant une prière pour Flann, roi de Munster, qui mourut en 904. C'est une des plus belles des grandes croix, avec une iconographie scripturaire très poussée.

35. Croix de Muiredach (côté ouest), Monasterboice (C^{té} de Louth). C'est l'une des plus célèbres croix cerclées irlandaises, comparable dans son dessin à la « croix des Écritures », mais le relief en est plus hardi et le modelé plus adroit. Elle doit son nom à une inscription non identifiée située au pied de son fût sur la face ouest.

36. Stèle de Fahan Mura (C^{té} de Donégal). Imposante croix de presque 2,75 m de h. qui appartient à un ancien groupe septentrional caractéristique de la presqu'île d'Inishowen.

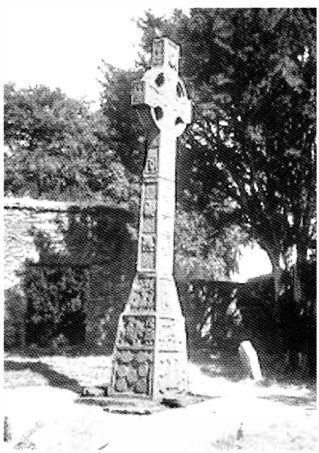

37. Croix de Moone (C^{té} de Kildare). Croix à tête circulaire. Elle appartient à un groupe ancien de croix irlandaises des IXe et Xe s. de la vallée de la Barrow.

38. Plaque en bronze de Tal-y-Llyn (Merionethshire, Pays de Galles). C'est l'une des trois plaques trapézoïdales, de taille identique, dépassant légèrement 15 cm de long. Elle est faite d'une plaque de métal dont il est manifeste qu'elle avait été rivée à un autre objet et les motifs en relief sur chacune des plaques forment une paire de motifs opposés, joints par un simple collier. Les détails des traits et des cheveux sont caractéristiques de l'art celtique ancien et moyen de La Tène.

39. Broche de Hunterston (Ayrshire, Écosse). Elle remontre peut-être au VIIe siècle et elle pourrait être originaire des Hébrides. Au dos, une inscription runique indique les noms de deux précédents propriétaires.

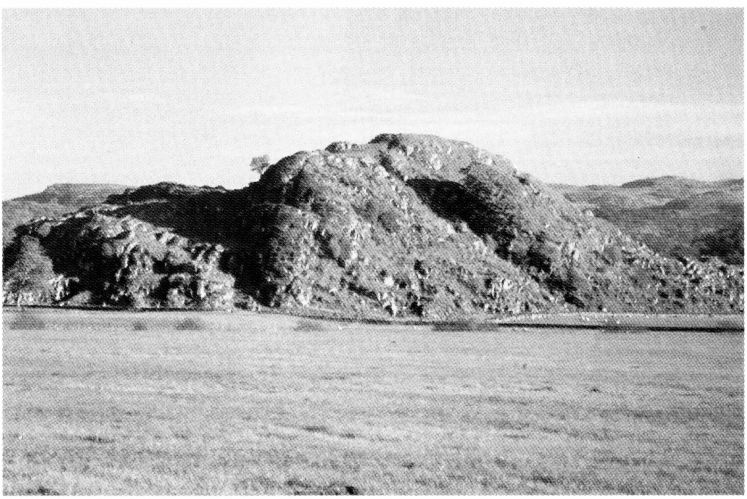

40. Dunadd (Ayrgill, Écosse). C'est la forteresse de Cenél Gabráin, l'une des branches des émigrants irlandais provenant de Dál Riata dans le comté d'Antrim au Ve siècle. Elle se trouvait sur la petite rivière d'Add et, bien que des vestiges archéologiques prouvent qu'il existait au sommet, très tôt, des ouvrages défensifs, sa défense principale a dû toujours être Crinan Moss qui l'entoure, mais a été récemment drainé et cultivé.

LE SANCTUAIRE DE HOCHDORF

41. Détail de la banquette en bronze, ou *kliné*, représentant la danse des épées, danse qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans le folklore écossais. Long. : 2,75 m, VIe s. av. J.-C. (Württembergisches Landesmuseum, Stuttgart).

42. Appliques de chaussures, en feuille d'or. VIe av. J.-C. (Württembergisches Landesmuseum, Stuttgart).

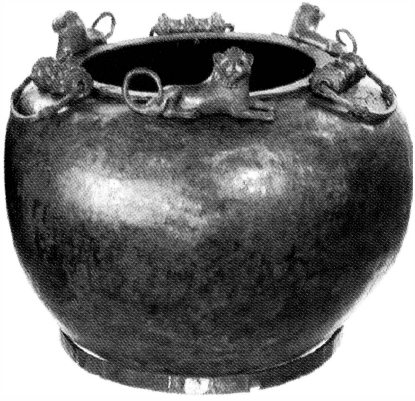

43. Chaudron en bronze avec trois lions et trois anses. Diamètres : 104 cm, h : 80 cm, contenance : 500 litres ; VIe s. av. J.-C. (Württembergisches Landesmuseum, Stuttgart).

CONCLUSION

Nous avons trouvé les Celtes dans le centre-sud de l'Europe centrale à l'âge du Bronze, peut-être dès 2 000 avant J.-C. et nous les avons vus plus tard se répandre, à l'ouest jusqu'à l'Atlantique et dans les îles Britanniques, à l'est jusqu'en Asie Mineure. Vers le IVe siècle ils étaient, par leur nombre et par l'extension de leur territoire, le plus grand peuple d'Europe. Puis vint le temps du déclin quand les Gaulois de l'Italie du Nord furent conquis par les Romains, et quand les tribus du Nord des Alpes furent soumises ou expulsées par les Germains. La *Guerre des Gaules* de César se termine sur les efforts héroïques de Vercingétorix à Alésia. Sa défaite et sa capture en 52 avant J.-C. marquent la fin de l'indépendance gauloise. Mais les Gaulois tirèrent rapidement profit de la citoyenneté et de l'éducation romaines, au point que, vers la fin du IVe siècle, la Gaule était le principal foyer intellectuel de l'Empire d'Occident. Les Gaulois furent connus pour leur éloquence en public et pour leurs dons poétiques : le poète Ausone, et Sidoine Apollinaire, évêque et écrivain, sont des noms familiers. Saint Jérôme parle de « la richesse et de la splendeur de l'éloquence gauloise [1] », ce qui s'accorde bien avec le commentaire de Caton l'Ancien, qui veut que les anciens Gaulois aient avant tout souhaité « être capables de bien parler » (p. 7).

À l'époque protohistorique la grande contribution des Celtes a été leur apport au domaine de l'art décoratif dans la statuaire et dans la toreutique. La forme d'art dite de La Tène, et qui leur est spéciale, est de l'art abstrait, de la décoration pure, en contraste avec l'art plus grandiose de la Grèce et de Rome dont l'Homme est le centre. Cela va même jusqu'au refus de représentation figurée, car lorsque des animaux apparaissent dans le dessin, ils prennent des formes fantastiques et deviennent plutôt des éléments dans des schèmes de courbes, de spirales et d'entrelacs auxquels les artistes prenaient plaisir. On estime généralement que l'art de La Tène prend fin peu après que l'influence romaine est devenue dominante en territoire celtique, c'est-à-dire vers 100 après J.-C., mais les qualités d'imagination et le sens du décor qui le caractérisent n'ont pas disparu sans laisser de traces. Les objets et les monuments de la Gaule romaine doivent beaucoup de leur valeur à la tradition.

En Irlande l'influence romaine n'a jamais pris pied et le style ancien a pu se conserver, ce qui a eu pour conséquence que le Moyen Âge a été plus magnifique encore. Le splendide travail de toreutique que sont le calice d'Ardagh et la broche de Tara, les enluminures de manuscrits dans les livres de Durrow et de Kells, les panneaux décorés de la croix de Muiredach à Monasterboice, sont dans la tradition de La Tène.

Les royautés celtiques de la période historique sont l'Irlande et le pays de Galles, avec leurs prolongements respectifs en Écosse et dans l'île de Man, la Cornouailles et la Bretagne. Et c'est dans les îles Britanniques que le génie celtique a trouvé son expression la plus achevée. C'est là qu'il a donné ses plus grands chefs-d'œuvre, sous l'impulsion du christianisme.

> Vers le VIe siècle, le christianisme irlandais surpassait celui de tout autre pays d'Europe occidentale, non seulement en intensité et en sainteté, mais aussi en dévotion passionnée pour l'étude et en enthousiasme missionnaire. L'enthousiasme extrême avec lequel les Irlandais se vouèrent à l'érudition sacrée et aux arts libéraux à partir du VIIe siècle, est sans équivalent dans le reste de l'Europe... Avant le VIIIe siècle il y avait au moins cinquante centres où l'influence irlandaise était prédominante, de la Bretagne au nord-ouest jusqu'à Wurtzbourg et Salzbourg à l'est, et de la Manche... à Bobbio [2].

Le soudain essor de l'érudition et de la sainteté en Irlande au VIe siècle est un fait extraordinaire, qui suppose une cause efficiente. Il est possible que l'Irlande ait été un lieu de refuge pour les érudits fuyant les barbares en Gaule, et peut-être même qu'elle ait accueilli des réfugiés d'Égypte, fuyant devant les Maures. Ils auraient apporté avec eux leurs vertus monastiques [3]. Au VIe siècle Colomba convertit les Pictes d'Écosse et Colomban était sur le point de fonder la tradition des *Scotti peregrini*. De la fondation de Clonmacnois en 548 à celle du monastère irlandais de Ratisbonne en 1090 les Irlandais ont exercé une influence puissante sur l'Église d'Occident, et Toynbee revendique pour eux la supériorité culturelle en Europe de l'Ouest pendant toute cette longue période [4]. S'il est à craindre que cette revendication ne soit trop hardie, les faits connus prouvent néanmoins un très haut niveau d'érudition et de piété dans leur pays et à l'étranger : Virgile de Salzbourg († 784), appelé le Géomètre, fut abbé de Saint-Pierre, et il gouverna le diocèse pendant plus de trente ans. Il semble qu'il ait été versé en cosmographie et saint Boniface le dénonça parce qu'il enseignait l'existence des antipodes. Clemens Scottus fut chef de l'école du palais sous Louis le Pieux et son contemporain Dicuil fut l'auteur du *Liber de Mensura Orbis Terrae* qui est considéré comme le meilleur livre de géographie du début du Moyen Âge [5]. Dúngal, de Saint-Denis, écrivit un traité sur l'éclipse du soleil, et Donatus, évêque de Fiesole de 826 à 877, fut un poète accompli. Les deux plus grands noms, Sedulius et Érigène, apparaissent cependant plus tôt (p. 187-

192) et ce ne sont que quelques-uns des poètes, des érudits et des saints que Traube et ses disciples nous ont fait connaître [6]. À la liste des noms il faut ajouter le témoignage de Bobbio et de Saint-Gall : « Il est impossible à l'érudit classique d'exagérer l'importance du rôle joué par les Irlandais dans l'œuvre de préservation de la littérature classique [7]. »

Aux IXe et Xe siècles l'Irlande fut ravagée par les Scandinaves et les écoles monastiques furent mainte et mainte fois pillées. Des centaines de réfugiés durent désormais chercher la paix des monastères irlandais de France et d'Allemagne, de Péronne, Laon, Reims, Fulda et Wurtzbourg. Mais leur zèle pour l'étude ne faiblit pas et l'érudition des Irlandais du continent ne fut jamais à un aussi haut niveau qu'au IXe siècle, quand la plupart de ceux qui ont été mentionnés ci-dessus étaient en activité.

Cependant, même en Irlande, l'érudition, la littérature et l'art ont survécu, et même prospéré en dépit des raids des Vikings. C'est au temps des Vikings que l'on a érigé quelques-unes des plus grandes croix et que l'on a encore fabriqué de beaux objets de métal. C'est au surplus, dans une certaine mesure, au danger scandinave que nous devons la construction des belles tours qui donnent de la dignité et de la grâce à tant de sites monastiques. Les premières « tours rondes », par exemple celles de Clonmacnois, de Kells et de Monasterboice ont été construites, pense-t-on, au Xe siècle. Ce sont avant tout des forteresses dans lesquelles les reliques, les trésors et les livres pouvaient être mis en sûreté et où les moines pouvaient éventuellement trouver refuge. Le seuil élevé, qu'on n'atteint que par une échelle, et la forme et la disposition des fenêtres prouvent leur caractère défensif. En 948 les annales enregistrent l'incendie de la tour de Slane, quand toutes les reliques furent détruites et que plusieurs moines furent tués. Pendant toute la dernière partie du Xe siècle des désastres semblables se répètent. Quelques tours, celles de Kildare, de Timahoe, de Devenish, ont des traits romans et ne sont pas antérieures au XIIe siècle. On a dû considérer que la tour ronde faisait désormais nécessairement partie des bâtiments du monastère, même si ce dernier n'était pas en danger permanent. La belle tour d'Ardmore est un exemple de cette période (planche 56) [8].

En littérature comme dans la vie les Celtes ont plus donné aux autres qu'ils n'ont pris soin d'en garder pour eux-mêmes. Les deux thèmes dominants de la littérature irlandaise ancienne sont l'amour de la nature et l'amour tragique. Kuno Meyer disait avec raison que, dans le domaine artistique, les Irlandais étaient prompts à saisir à demi-moi, et qu'ils aimaient les choses à moitié dites : l'ancienne poésie de la nature que nous avons présentée en est une preuve et le motif des amants maudits, apporté du pays de Galles en Bretagne, est devenu l'un des grands sujets de la littérature du Moyen Âge et de la Renaissance. On sait aussi que les romans arthuriens, la

matière de Bretagne dans sa plus large extension, sont encore un don du pays de Galles à l'Europe, même si les sources galloises en sont perdues. Mais après des débuts magnifiques, avec des thèmes héroïques qu'Homère n'aurait pas dédaignés, la littérature irlandaise est morte dans les manuscrits. Les légendes de batailles, d'aventures, de voyages, sont composées pour être récitées aux assemblées ou au domicile des grands personnages, et la forme écrite est souvent un pâle reflet de la narration [9]. Il y a peu de temps encore on récitait dans les chaumières des paysans les vieilles légendes. Mais alors, devenues récits populaires, elles ont été recouvertes par des motifs de contes internationaux et la matière elle-même s'est modifiée. Finn a remplacé Cúchulainn, et à côté du conte populaire apparaît la ballade. Les guerriers Fénians sont des géants bons enfants.

Il se peut que la société elle-même ait été plus ou moins fossilisée, en Irlande et au pays de Galles, dès avant l'arrivée des Normands. Mais le futur appartenait aux Normands et le génie indigène était statique. Au XIe siècle il y eut un renouveau érudit en Irlande, et une période de réformes sous Brian Boru : vers 1045 un Gallois, Sulien, vint étudier en Irlande et il y resta plusieurs années avant de retourner enseigner au pays de Galles, à Llanbadarn Fawr [10]. C'est aussi à cette époque que commença la seconde mission en Allemagne. En 1067 un moine irlandais du Donegal, Muiredach Mac Robartaig, allait en pèlerinage à Rome avec deux compagnons. Ils s'arrêtèrent en cours de route à Ratisbonne et on leur demanda d'y rester. Ils s'installèrent donc à Weih-Sankt-Peter, à l'extérieur de la ville, vivant à la mode irlandaise dans des huttes séparées. Muiredach ou, de son nom latin, Marianus, demeura là jusqu'à sa mort en 1080. Peu de temps après quelques-uns de ses moines firent une nouvelle fondation, Saint-Jacques de Ratisbonne, et ils adoptèrent la règle de saint Benoît. Ce fut la première des abbayes bénédictines du continent, les *Schottenklöster* comme on les appelait alors. Puis, de Ratisbonne, les fondations essaimèrent à Wurtzbourg, Vienne, Nuremberg, Bamberg et Eichstätt. Il y eut même, pendant quelque temps, jusqu'à l'invasion mongole en 1241, un monastère à Kiev. Les abbayes restaient en contact avec l'Irlande et, pendant trois cents ans, elles firent venir leurs moines du pays natal, par une répétition étrange et presque fortuite de la grande tradition de saint Colomban. Puis l'Irlande cessa de fournir des moines et, l'une après l'autre, les fondations monastiques passèrent en d'autres mains. Saint-Jacques est maintenant le séminaire diocésain de Ratisbonne, Eichstätt est entre les mains des capucins allemands.
Seul le Schottenklöster de Vienne a gardé son nom et ce sont encore des bénédictins qui l'occupent mais ils ne sont plus Irlandais [11].

En Irlande c'est vers cette époque qu'apparaît l'école des poètes historiens connus sous le nom d'« historiens de synthèse ». Méritent d'être men-

tionnés Cinaed Ua Hartacáin († 975), Cúan Ua Lothcháin († 1024), Flann Mainistrech († 1056) et Gilla Coemáin († 1072). Et si Flann est réellement l'auteur de la grande version de la *Táin Bó Cúalnge* du *livre de Leinster*, comme le pensait Zimmer, il mérite des honneurs spéciaux.

L'esprit réformiste et littéraire est le plus remarquable au XIIe siècle quand, sous la conduite de saint Malachie, l'Église établit la règle diocésaine et que les cisterciens viennent de Clairvaux pour fonder Mellifont. Les littérateurs s'occupèrent désormais à compiler les vieilles traditions et à découvrir de nouvelles légendes [12]. Jusqu'à la fin du XIIe siècle la littérature irlandaise est la plus grande littérature d'Europe et la seconde est la littérature galloise.

Identiquement il y eut au pays de Galles un mouvement de renaissance et de réforme. Ici les Normands s'étaient déjà établis en conquérants dans le Sud et toute la frontière vivait sous la menace de la domination étrangère. La mort d'Henry Ier, en 1135, fut l'occasion d'un grand effort pour secouer le joug ennemi : « Un nouvel esprit d'audace et d'indépendance semble avoir saisi toute la race galloise [13]. » C'était le temps de Gruffydd ap Cynan, qui avait fait la force de Gwynedd et étendu son territoire. Son fils, Owain, devint le plus puissant des princes gallois et il ajoutait Ceredigion au pays qu'il contrôlait. Les Normands subirent une défaite désastreuse à Cardigan en 1136 et s'enfuirent avec de lourdes pertes. Dans les deux années qui suivirent, Owain et son frère Cadwaladr marchèrent à nouveau vers le sud et ils parachevèrent leur victoire. Sous Owain la nation galloise atteignit toute la mesure de sa prise de conscience [14] et Owain vécut assez pour voir l'échec de l'expédition d'Henry II en 1165, après quoi le roi abandonna tout espoir de conquérir le pays de Galles. La première Eisteddfod fut tenue en 1176 dans le nouveau château de Rhŷs ap Gruffydd à Aberteifi, et des compétiteurs furent invités d'Irlande et d'Écosse.

Il y a dû avoir dans les deux pays un courant pour répondre à la provocation des Normands et une conséquence notable en fut l'activité grandissante des écoles bardiques qui essayèrent de donner une nouvelle vie à une très ancienne coutume. Nulle part dans les pays celtiques il n'apparaît à cette époque de grand écrivain de tradition indigène. Mais au pays de Galles Meilyr, Cynddelw et Gruffydd ab yr Ynad Coch sont des poètes bien connus. Nous pourrions ajouter, si nous pouvions l'identifier, dans le domaine de la prose, l'auteur des *Quatre Branches des Mabinogion*.

Quelle qu'en soit la cause, l'ancienne poésie de cour a été le genre littéraire qui a prospéré jusqu'à la fin du Moyen Âge, et jusque dans notre époque moderne, en Écosse, au pays de Galles et en Irlande sous des formes plus policées et plus puissantes que jamais : *dán direch* en irlandais, *cynghanedd* en gallois. Il semble que la poésie laudative ait été tout ce que les chefs

gallois et irlandais aient eu besoin d'entendre, et tout ce pour quoi ils aient été disposés à payer. Les poètes étaient des parasites professionnels, mais ils étaient aussi plus que cela. Ils étaient les gardiens d'une très ancienne tradition et les premiers mainteneurs de l'honneur et de l'amour-propre des nobles ; et ils étaient très entraînés à l'art poétique.

Il n'a pas été dans nos intentions de suivre le sort des peuples celtiques plus avant que le XIIe siècle. En Irlande les vieilles institutions celtiques ont survécu au moins dans l'Ouest et dans le Nord jusqu'à la fin du XVIe siècle, Celtes et Normands vivant côte à côte et certains seigneurs normands étant maintenant irlandais de langue et de coutume. Au pays de Galles la fin de l'indépendance survint plus tôt, en 1282 (p. 292), mais il y a eu plusieurs époques de renaissance. Le pays de Galles est encore en partie celtique de langue et il montre, dans ses sentiments, de fortes tendances séparatistes, ou au moins particularistes. En Écosse, où il n'y eut jamais de conquête, la vieille coutume gaélique survécut dans les Highlands et dans les îles aussi longtemps qu'en Irlande : une élégie bardique de forme stricte fut composée pour James Mac Donald qui mourut en 1738 [15]. Quant à la Bretagne, c'est seulement en 1532 qu'elle fut annexée officiellement à la France et, comme au pays de Galles, le peuple y est resté attaché avec la plus grande fidélité à sa vieille tradition de langue et de civilisation. Cette histoire récente dépasse notre compétence et sort du champ de notre travail. Ce que nous nous sommes efforcés de faire, c'est dire ce que l'on sait des Celtes à la protohistoire et ce que sont devenus par la suite les peuples celtiques dans leurs royaumes distincts. Nous nous sommes efforcés encore de dire ce que l'on sait de ces royaumes celtiques, de leurs institutions, de leurs langues et de leurs littératures, de leur art, et du rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de l'Europe.

NOTES

1. Voir *PLECG*, p. 26, 47 et suiv., p. 296 et suiv.
2. S. J. CRAWFORD, *Anglo-Saxon Influence on Western Christendom*, 11, 17, 88.
3. Voir Lynn WHITE, *Latin Monasticism in Norman Sicily*, Cambridge, Mass. 1938, p. 21, n. 7 et p. 16 et suiv.
4. *Study of History* (éd. Somervell), p. 155.
5. L. BIELER, *Ireland, Harbinger of the Middle Ages*, p. 125.
6. Voir aussi L. WEISGERBER, « Eine Irenwelle an Maas, Mosel und Rhein in Ottonischer Zeit » in *Geschichte und* Landeskunde (Forschungen und Darstellungen Franz Steinbach gewidmet), Bonn, 1960.
7. E. NORDEN, *Die antike Kunstprosa*, II, p. 667. Il n'y a aucune histoire de l'érudition classique dans les monastères irlandais du continent.
8. Pour un exposé sur la Table Ronde, voir *IA*, II, p. 49-57.
9. Voir *GL*, III, p. 180 et suiv. ; *SM*, p. 7-13.
10. Voir *HW*, II, p. 460.
11. Voir D. A. BINCHY, « Irish Benedictines in Medieval Germany » in *Studies*, XVIII, 1929, p. 194 et suiv.
12. G. MURPHY, *Ossianic Lore*, p. 16-17 ; F. HENRY, *op. cit.*, III, 5.
13. *HW*, II, 462, 523.
14. *Ibid.*, 487.
15. A. CAMERON, *Reliquiae Celticae*, II, 274.

CARTES

L'EXPANSION CELTIQUE

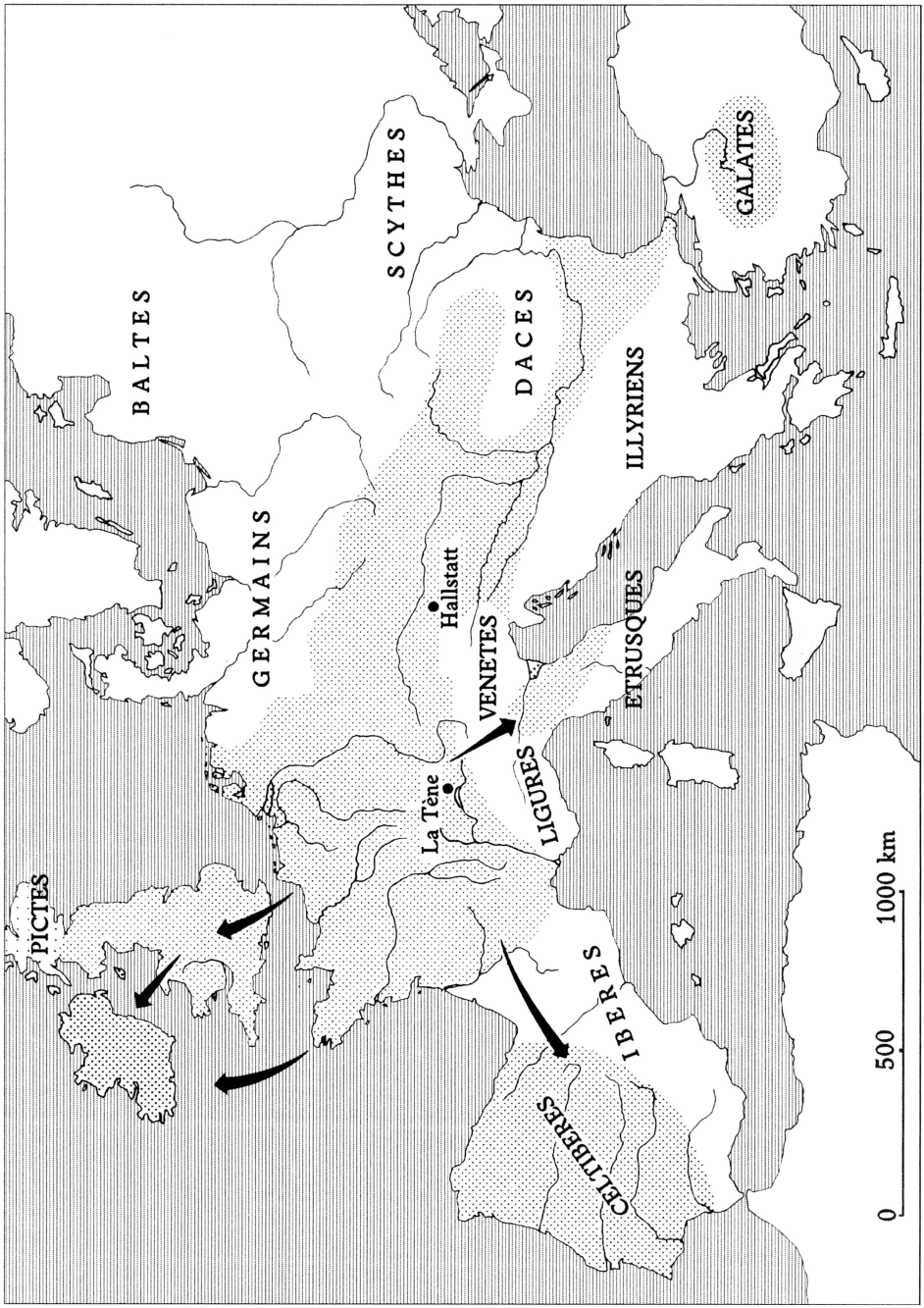

D'après Hervé ABALAIN, *Les Celtes*, Crozon, Armeline, 2001.

FORTIFICATIONS CELTIQUES DU NORD-OUEST DE LA FRANCE

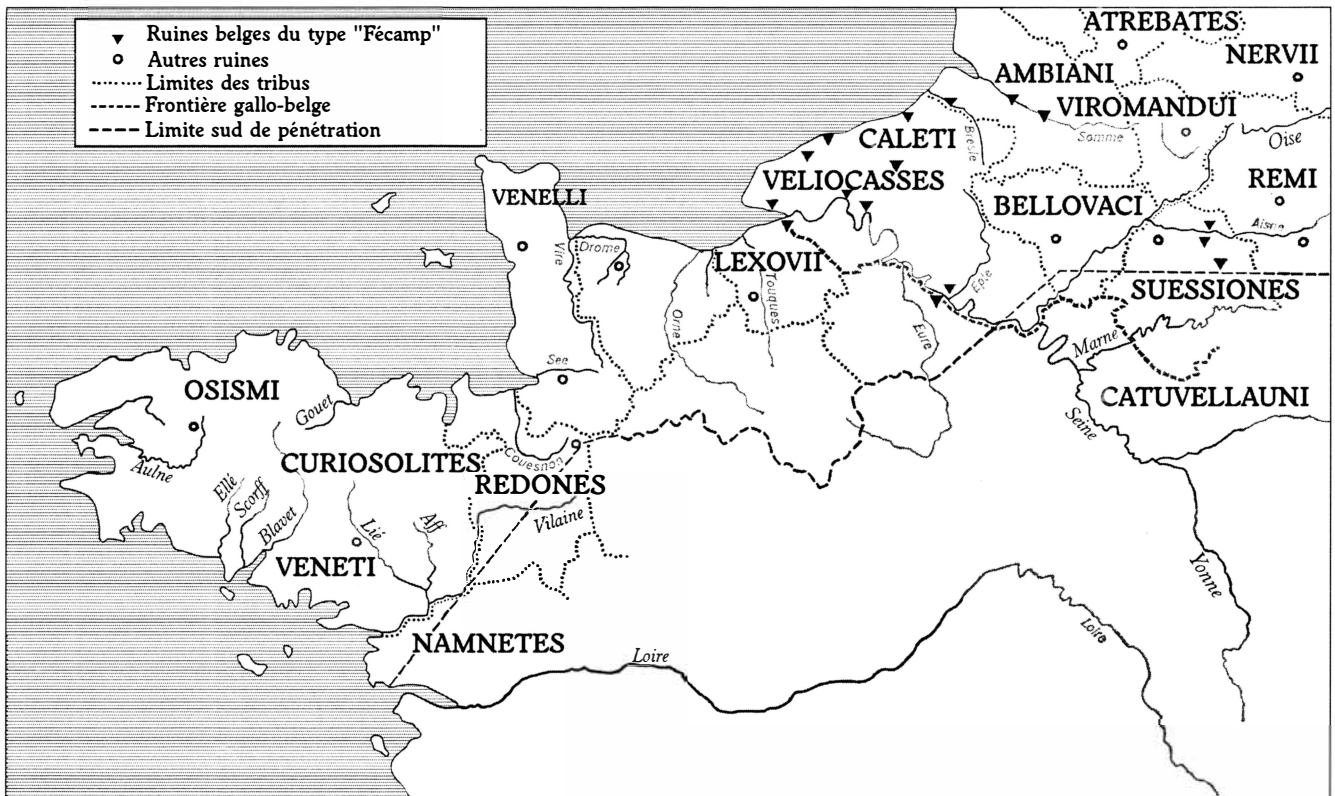

(D'après Wheeler et Richardson).

LA BRETAGNE INSULAIRE ET L'AVANCE ROMAINE

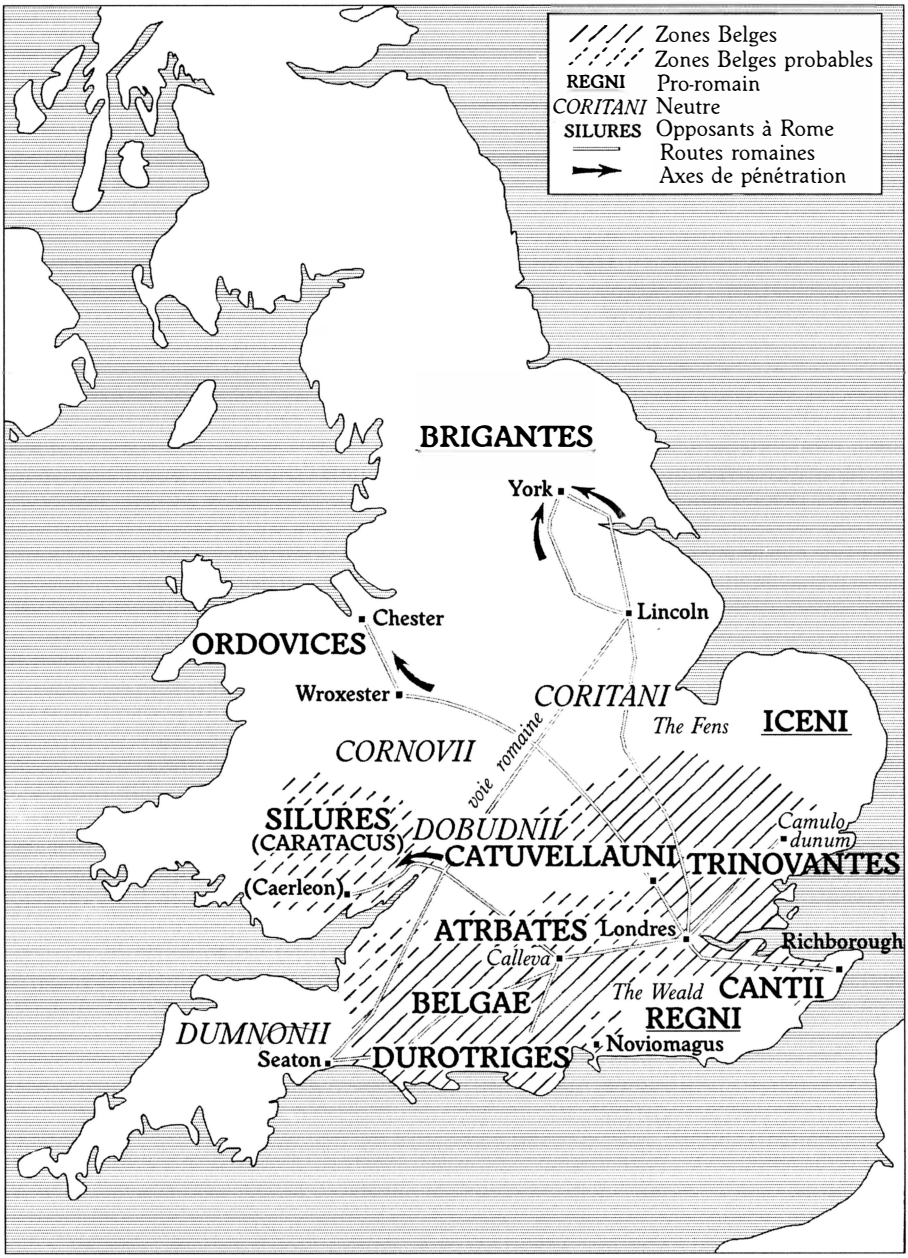

(D'après Hawkes et Dunning).

LA BRETAGNE INSULAIRE EN 47 APRÈS J.-C.

L'ÉCOSSE ANCIENNE

LE PAYS DE GALLES ANCIEN

L'IRLANDE. LES CINQ PROVINCES

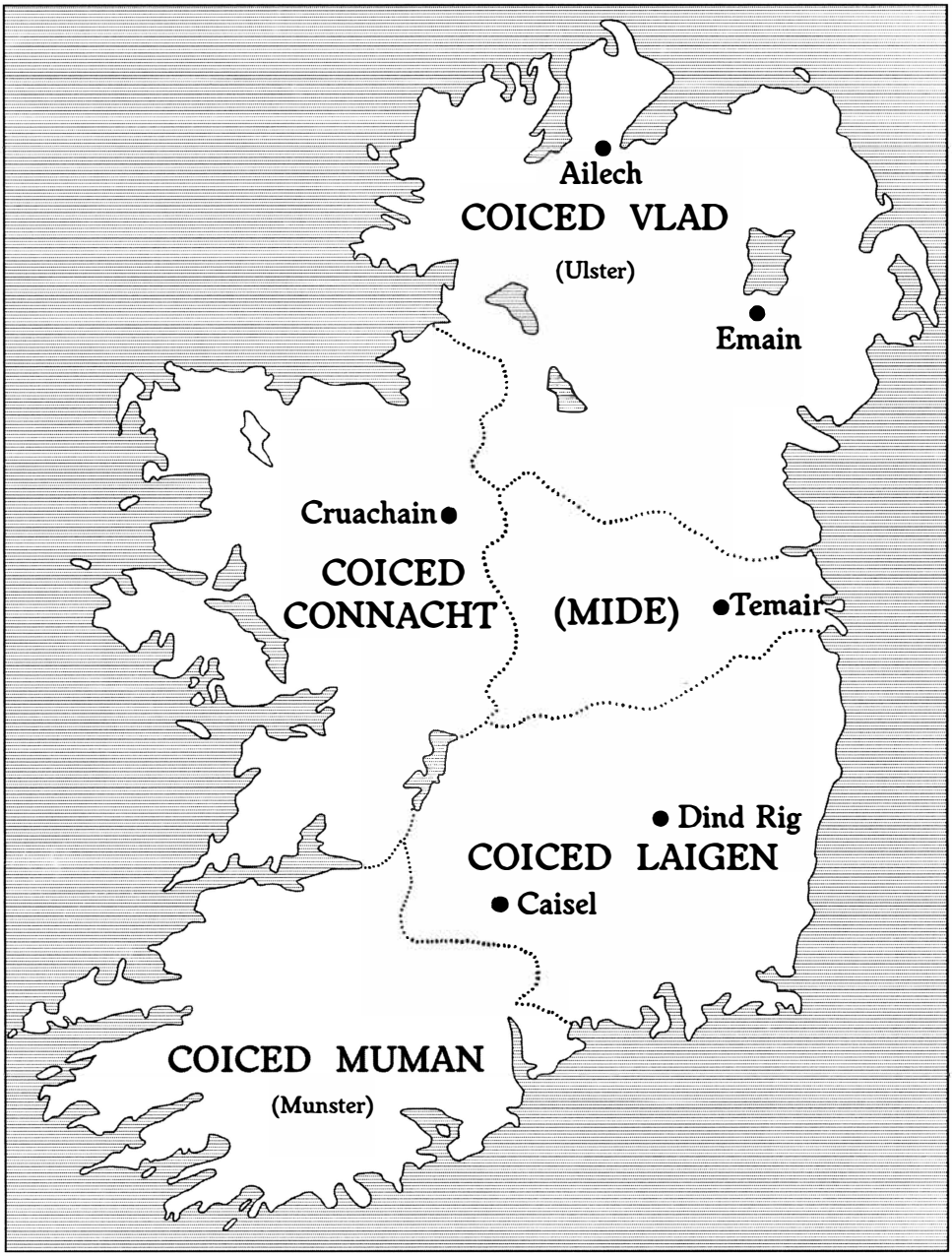

(D'aprés Mac Neill)

LES ANCIENS MONASTÈRES IRLANDAIS D'EUROPE OCCIDENTALE

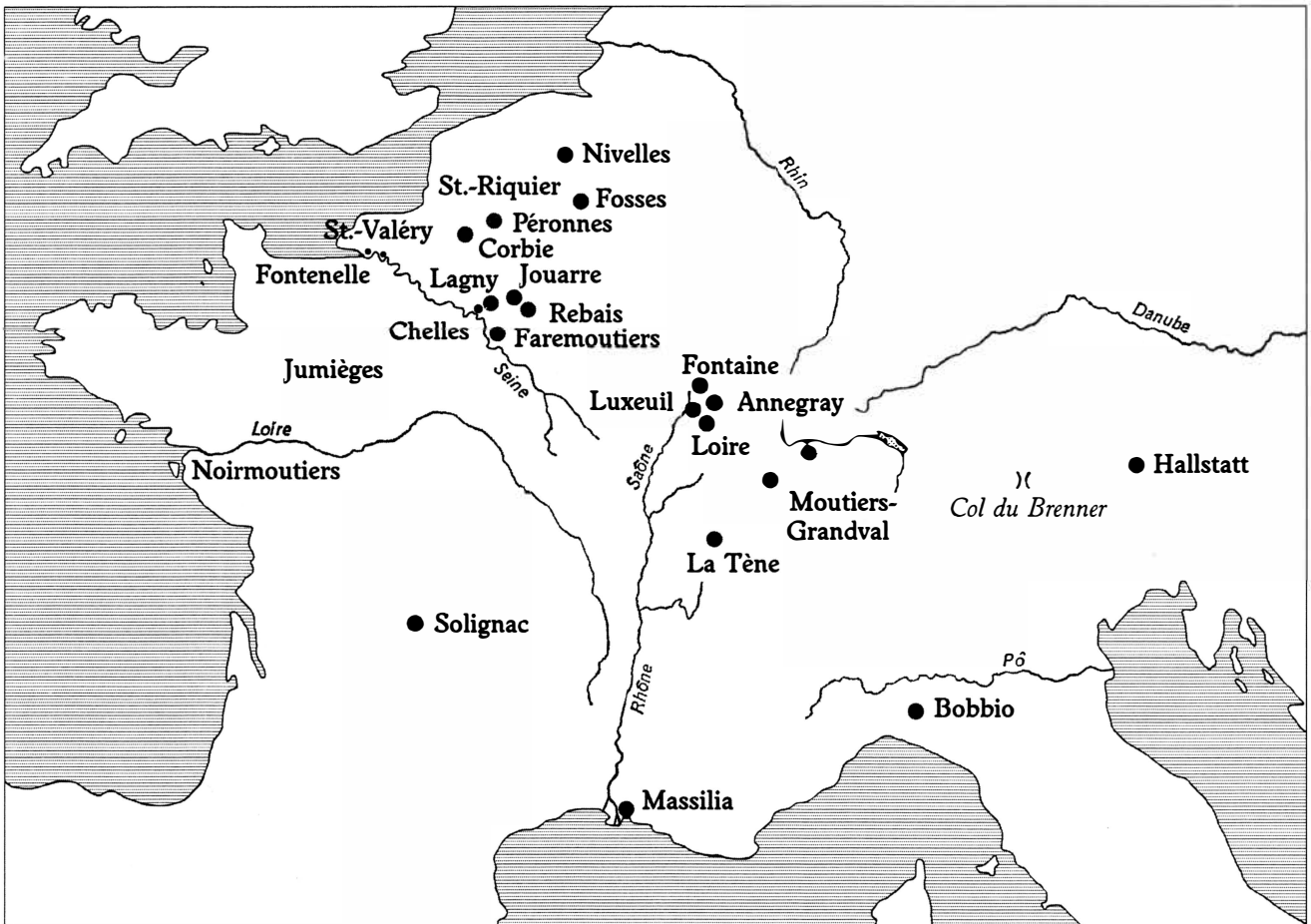

PLAN DE CRUACHAIN

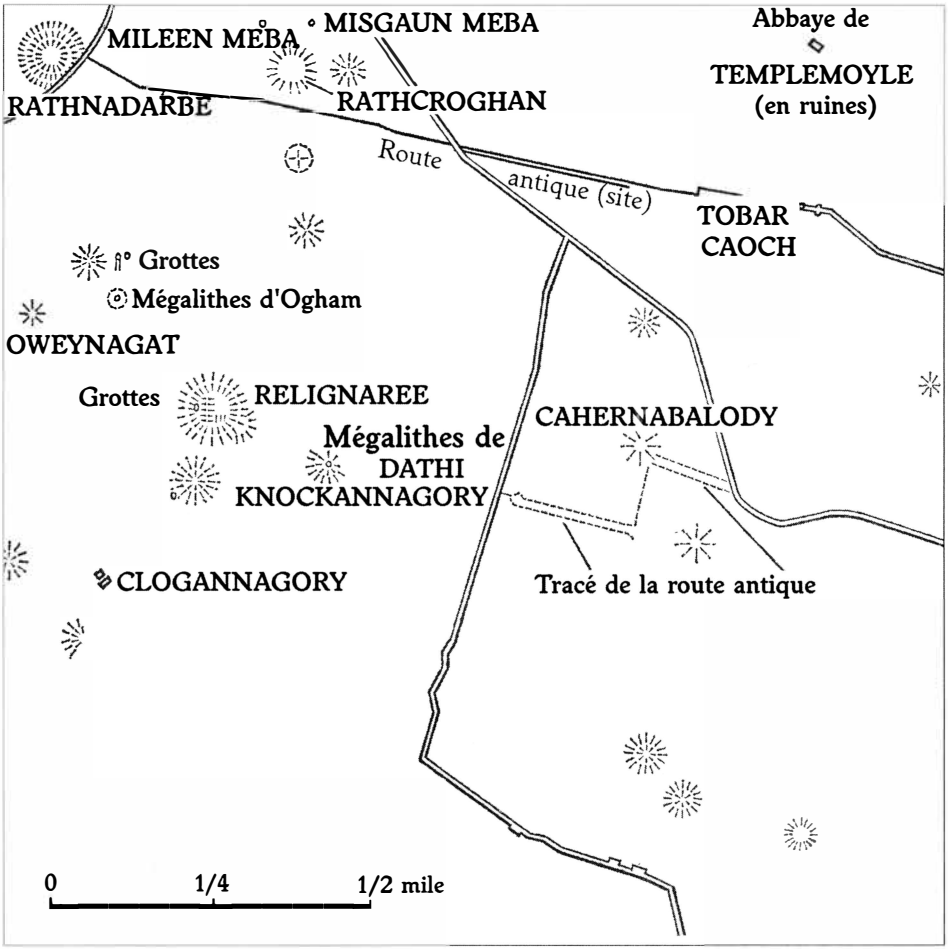

(D'après les *Ordnance Surveys Maps*).

LA GAULE CELTIQUE

D'après Albert GRENIER, *La Gaule celtique*, nouv. éd., Crozon, Armeline, 1999.

BIBLIOGRAPHIE

AB *Angles and Britons* (O'Donnell Lectures, Cardiff, 1963).

ABR J. M. C. TOYNBEE, *Art in Britain under the Romans* (Oxford, 1964).

AGA. VARAGNAC, *L'Art gaulois* (Abbaye Sainte-Marie de La Pierre-qui-Vire, Yonne, 2e éd. 1964).

ACS H. O'NEILL HENCKEN, *The Archaeology of Cornwall and Scilly* (Londres, 1932).

AI F. HENRY, *L'Art irlandais* (La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1963-65, 3 vol.).

ÄID Kuno MEYER, *Uber die älteste irische Dichtung* I-II (APAW 1913, Berlin 1913-1914).

A.Inisfallen. *The Annals of Inisfallen*, éd. et traduit par Sean Mac Airt (Dublin, 1951).

AIP K. MEYER, *Selections from Ancient Irish Poetry* (2e éd., Londres, 1913).

AL *Ancient Laws of Ireland*, tomes I-VI, éd. W. M. Hennessy, W. N. Hancock, T. O'Mahony, A. G. Richey, R. Atkinson (Dublin, 1856-1901).

ALI *Ancient Laws and Institutes of Wales*, éd. Aneurin Owen (Londres, 1841).

ALMA *Arthurian Literature in the Middle Ages*, éd. R. S. Loomis (Oxford, 1959).

AMVR F. BENOÎT, *L'Art méditerranéen de la Vallée du Rhône* (Aix-en-Provence, 1955).

AP *Armes Prydein o Lyfr Taliesin*, éd. Ifor Williams (Cardiff, 1955).

ARB J. M. C. TOYNBEE, *Art in Roman Britain* (Londres, 1962).

AS N. K. CHADWICK, *The Age of the Saints in the Early Celtic Church* (Oxford University Press 1961, réimpression 1963).

ASC D. WHITELOCK, *The Anglo-Saxon Chronicle. A Revised Translation* (Londres, 1961).

ASE F. M. STENTON, *Anglo-Saxon England* (2e éd., Oxford, 1947).

ASG J. M. CLARK, *The Abbey of St-Gall* (Cambridge, 1926).

AT *The Annals of Tigernach*, édition et traduction anglaise de Whitley Stokes, *RC*, XVI (1895), p. 170 et suiv. ; XVII (1896), p. 6 et suiv.

AU *The Annals of Ulster* en 4 tomes, t. I édité et traduit par W. M. Hennessy (Dublin, 1887) ; t. II-IV, B. MacCarthy (Dublin, 1893, 1895, 1901).

Bagendon E. M. CLIFFORD, *Bagendon* (Cambridge, 1961).

BB *Book of Ballymote*, édition en fac-similé par R. Atkinson (Dublin, 1887).

Bede Ch. PLUMMER, *Venerabilis Baedae Opera Historica*, 2 vol. (Oxford, 1896).

Bordeaux C. JULLIAN, *Histoire de Bordeaux depuis les Origines jusqu'en 1895* (Bordeaux, 1895).

BRA G. SIMPSON, *Britons and the Roman Army* (Londres, 1964).

Bruchst. Kuno MEYER, *Bruchstücke der älteren Lyrik Irlands* (APAW, Berlin, 1919).

CA Ifor WILLIAMS, *Canu Aneirin* (Cardiff, 1938).

Caspari CASPARI, *Briefe, Abhandlungen und Predigte* (Christiania, 1890), traduction anglaise de R. S. Haselhurst, sous le titre *The Letters of Fastidius* (Londres, 1927). Nos références sont à l'édition a nglaise.

CB N. K. CHADWICK, *Celtic Britain* (Londres, 1964).

CB John RHŶS, *Celtic Britain* (Londres, 1904).

CC Olivier LOYER, *Les Chrétientés celtiques* (Paris, PUF, 1965).

CCH Jan FILIP, *Celtic Civilization and its Heritage* (Prague,1960 ; trad. anglaise de R. F. Samsour, 1962).

CCL Louis GOUGAUD, *Les Chrétientés celtiques*, Paris, Lecoffre, 1911 ; nouv. éd. augmentée, Crozon, Armeline, 1995. Éd. anglaise : *Christianity in Celtic Lands*, traduit d'après un manuscrit de l'auteur par Maud Joynt (Londres, Sheed & Ward, 1932. Traduction française à paraître aux Éditions Armeline).

CE I. Ll. FOSTER et L. ALCOCK, *Culture and Environment* (Londres, 1963).

Celts T. G. E. POWELL, *The Celts* (Londres, 1958).

CG D. A. BINCHY, *Críth Gablach* (Dublin, 1941).

CGH M. A. O'BRIEN, *Corpus Genealogiarum Hiberniae* (Dublin, 1962).

CH A. REES et B. REES, *Celtic Heritage. Ancient Tradition in Ireland and Wales* (Londres, Thames and Hudson, 1961. Rééd. 1995).

CGG *Cogadh Gaedhel re Gallaibh*, éd. et trad. par J. H. Todd (Londres, 1867).

CI E. MAC NEILL, *Celtic Ireland* (Dublin, 1921).

CIIC R. A. S. MACALISTER, *Corpus Inscriptionum Insularum Celticarum* (Dublin, 1945, 1949, 2 t.).

CIL *Corpus Inscriptionum Latinarum.*

CK Myles DILLON, *The Cycles of the Kings* (Oxford, 1946).

CLIH Ifor WILLIAMS, *Canu Llgwarch Hen* (Cardiff, 1935).

CM K. H. JACKSON, *A Celtic Miscellany* (Londres, 1951).

CPS W. J. WATSON, *History of the Celtic Place-Names of Scotland* (Édimbourg, 1926).

CRB Hugh WILLIAMS, *Christianity in Roman Britain* (Oxford, 1912).

CS W. F. SKENE, *Celtic Scotland* (Édimbourg, 1886-1890, 3 tomes).

CT Ifor WILLIAMS, *Canu Taliesin* (Cardiff, 1960).

DF *Duanaire Finn*, texte irlandais et traduction anglaise par E. Mac Neill & Gerard Murphy (Londres, 1908, 1933, 1953, 3 tomes).

DHC M.-L. SJOESTEDT, *Dieux et Héros des Celtes* (Paris, PUF, 1940 ; traduction anglaise avec notes additionnelles par Myles Dillon, Londres, 1949).

EA *Episcopal Acts and cognate documents relating to Welsh Dioceses 1066-1272*, 2 tomes, édition de James Conway Davies (*Hist. Soc. Church in Wales*, 1, 3, 4, 1946-48).

EB J. LOTH, *L'Émigration bretonne en Armorique du Ve au VIIe siècle de notre ère* (Rennes, Picard, 1883).

EC *The Early Cultures of North-West Europe*, éd. sir C. Fox & B. Dickins (Cambridge, 1950).

ECA P. JACOBSTHAL, *Early Celtic Art* (Oxford, 1944).
ECI M. et L. DE PAOR, *Early Christian Ireland* (Londres, 1958).
ECMW V. E. NASH-WILLIAMS, *The Early Christian Monuments of Wales* (Cardiff, 1950).
ECPM S. CRUDEN, *The Early Christian and Pictish Monuments of Scotland* (Édimbourg, 1957).
EGC T. H. BINDLEY, *The Epistle of the Gallican Churches* (Londres, 1900).
EHC L. DUCHESNE, *The Early History of the Church*, traduction anglaise de la première édition, réimpression (Londres, 1950).
EIHM T. F. O'RAHILLY, *Early Irish History and Mythology* (Dublin, 1946).
EIL Myles DILLON, *Early Irish Literature* (Chicago, 1948).
EIS *Early Irish Society*, éd. Myles Dillon (Dublin, 1954).
ES H. M. CHADWICK, *Early Scotland* (Cambridge, 1949).
ESEM *Essays and Studies presented to Professor E. Mac Neill*, éd. Rev. J. Hyan (Dublin, 1940).
ESSH A. O. ANDERSON, *Early Sources of Scottish History* (Édimbourg, 1957, 2 t.).
EWP Ifor WILLIAMS, *Lectures on Early Welsh Poetry* (Dublin, 1944).
FABW W. F. SKENE, *The Four Ancient Books of Wales* (Édimbourg, 1868, 2 t.).
FCL *The Fate of the Children of Lir*, éd. et trad. R. J. O'Duffy (5e éd., Dublin, 1908).
FCT *The Fate of the Children of Tuireann*, éd. et trad. R. J. O'Duffy (Dublin, 1901).
FCU *The Fate of the Children of Uisneach*, éd. et trad. R. J. O'Duffy (Dublin, 1914).
FEIA C. FOX, *A find of the Early Iron Age from Llyn-Cerrig-Bach, Anglesey* (Cardiff, 1946).
Fontes Johann ZWICKER, *Fontes Historiae Religionis Celticae* (Berlin, 1934-36, 3 t.).
FPRB P. SALWAY, *The Frontier People of Roman Britain* (Cambridge, 1965).
FWS *Festschrift für Whitley Stokes* (Leipzig, 1900).
GC Élie GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine* I (Paris et Toulouse, 1947).
GL H. M. et N. K. CHADWICK, *The Growth of Literature* (Cambridge, 1932-1940, 3 t.).
GLL M. MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters* (Munich, 1911, 1923, 1931, 3 t.).
GPN D. Ellis EVANS, *Gaulish Personal Names* (Londres, 1967).
Groupement H. PEDERSEN, *Le Groupement des Dialectes indo-européens* (Copenhague, 1925).
HB H. WAQUET, *Histoire de la Bretagne* (Paris, 1950).
HB A. LE MOYNE DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne* (Rennes et Paris, 1896-1914, 6 t.).
HB E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, *Histoire de Bretagne* (4e éd., Rennes, 1947, 2 t.).
HE A. RÉBILLON, *Histoire de Bretagne* (Paris, 1957).

Heldensage R. THURNEYSEN, *Die irische Helden = und Königsage* (Halle/Saale, 1921).
HG C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule* (Paris, 1908-1926, 8 t.).
Hill-Forts R. E. M. WHEELER et K. RICHARDSON, *Hill-Forts of Northern France* (Oxford, 1957).
HIM R. H. KINVIG, *The Isle of Man : a Social, Cultural and political History* (1re éd., Liverpool, University Press, 1944 ; 2e éd. 1950 ; 3e éd. 1975 ; rééd 1978 & 1993.
Hist. Brit. *Historia Brittonum* de Nennius, éd. T. Mommsen, *Monumenta Germaniae Historica, auctores antiquissimi*, t. XIII (Berlin, 1898, réimprimé en 1961) ; éd. aussi par F. Lot (Paris, 1934) ; traduit par A. W. Wade-Evans, *Nennius's History of the Britons* (Londres, 1938).
HW J. E. LLOYD, *History of Wales* (3e éd., Londres, 1939, 2 t.).
HWL T. PARRY, A *History of Welsh Literature*, trad. H. I. Bell (Oxford, 1955).
IA F. HENRY, *Irish Art* (Londres, 1965-1970, 3 t.).
ICCS *Proceedings of the International Congress of Celtic Studies* (Dublin, 1962).
IDPP T. F. O'RAHILLY, *Irish Dialects Past and Present* (Londres, 1932).
IHC F. HENRY, *Irish High Crosses* (Dublin, 1964).
IM J. RYAN, *Irish Monasticism* (Dublin & Cork, 1931).
Invasions L. MUSSET, *Les Invasions : les vagues germaniques* (Paris, PUF, 1965. Rééd. 1994).
IPD C. S. BOSWELL, *An Irish Precursor of Dante* (Londres, 1908).
IPG E. MAC NEILL, *Early Irish Population Groups* (*PRIA*, XXIX C1911).
Irland L. BIELER, *Irland* (Lausanne et Fribourg, 1961), éd. anglaise, *Ireland* (Londres, 1963).
Ir. T. *Irische Texte*, éd. W. Stokes et E. Windisch (Leipzig, 1880-1905).
IT R. FLOWER, *The Irish Tradition* (Oxford, 1947).
Kenney, Sources J. F. KENNEY, *Sources for the Early History of Ireland* (New York, 1929).
LB *Leabhar Breac, the Speckled Book*, édition fac-similé par S. Ferguson (Dublin, 1876).
LBS S. BARING-GOULD et J. FISHER, *The Lives of the British Saints* (Londres, 1907-1913, 4 t.).
LC *Lebor na Cert* (*The Book of Rights*), éd. et trad. M. Dillon (Dublin, 1962).
Lec. *The Book of Lecan*, éd. fac-similé par Kathleen Mulchrone (Dublin, 1962).
Légende J. MARX, *La Légende arthurienne et le Graal* (Paris, 1952).
LHEB K. H. JACKSON, *Language and History in Early Britain* (Édimbourg, 1953).
LIFC Kuno MEYER, *Learning in Ireland in the Fifth Century and the Transmission of Letters* (Dublin, 1913).
LIS Ch. PLUMMER, *Bethada Naém nErenn* (*Lives of Irish Saints*), 2 t. (Oxford, 1922).
LL *The Book of Leinster*, éd. en fac-similé de R. Atkinson (Dublin, 1880).
LP M. P. CHARLESWORTH, *The Lost Province* (Cardiff, 1949).
LRB A. BIRLEY, *Life in Roman Britain* (Londres, 1964).

LRE A. H. M. JONES, *The later Roman Empire*, 3 tomes + un volume de cartes (Oxford, 1964).

LRV G. W. MEATES, *Lullingstone Roman Villa* (Londres, 1955).

LS D. A. WHITE, *Litus Saxonicum* (Madison, Wisconsin, 1961).

LU *Lebor na hUidre*, éd. R. I. Best et O. Bergin (Dublin, 1929).

Lughnasa Máire MAC NEILL, *The Festival of Lughnasa* (Oxford, 1962).

Manuel J. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie Préhistorique Celtique et Gallo-Romaine* II (Paris, 1914).

Manuel G. DOTTIN, *Manuel pour servir à l'élude de l'Antiquité celtique* (2e éd. Paris, Champion, 1915. Nouv. éd. augmentée, Crozon, Armeline, à paraître).

Math W. J. GRUFFYDD, *Math vab Mathonwy* (Cardiff, 1928).

MD *The Metrical Dindshenchas*, éd. et trad. E. Gwynn en 5 livraisons (Dublin, *R. I. A.*, 1903-1935).

ND O. SEECK (éd.), *Notitia Dignitatum* (Berlin, 1876).

OCR P. W. JOYCE, *Old Celtic Romances* (Londres, 1914).

OEN H. M. CHADWICK, *The Origin of the English Nation* (Cambridge, 1907).

OIT K. H. JACKSON, *The Oldest Irish Tradition : A Window on the Iron Age* (Cambridge, 1964).

ON P. Hunter BLAIR, *The Origins of Northumbria* (Gateshead-on-Tyne, 1948).

Onomasticon E. HOGAN, *Onomasticon Goidelicum* (Dublin, 1910).

P. and P. C. FOX, *Pattern and Purpose* (Cardiff, 1958).

P. and S. W. F. SKENE, *Chronicles of the Picts and Scots* (Édimbourg, 1867).

Pélage G. de PLINVAL, *Pélage, ses écrits, sa vie et sa réforme* (Lausanne, 1943).

Pelagius J. FERGUSON, *Pelagius* (Cambridge, 1956).

PEW I. Ll. FOSTER et G. E. DANIEL (éd.), *Prehistoric and Early Wales* (Londres, 1965).

Phases E. MAC NEILL, *Phases of Irish History* (Dublin, 1920).

PLECG N. K. CHADWICK, *Poetry and Letters in Early Christian Gaul* (Londres, 1955).

PP *The Problem of the Picts*, éd. F. T. Wainwright (Édimbourg, Thomas Nelson, 1955 ; 3e éd. augmentée, Édimbourg, Melven Press, 1980. Traduction française à paraître aux Éditions Armeline).

Rawl. Rawlinson B 502, éd. en fac-similé de Kuno Meyer (Oxford, 1909).

RB I. A. RICHMOND, *Roman Britain* (Harmondsworth, 1955 ; 2e éd. 1963).

RBEE P. Hunter BLAIR, *Roman Britain and Early England* (Édimbourg, 1963).

RBES F. G. COLLINGWOOD et J. N. L. MYRES, *Roman Britain and the English Settlements* (Oxford, 1936).

RC I. A. RICHMOND et O. G. S. CRAWFORD, *The British Section of the Ravenna Cosmography* (Oxford, 1949).

RCB G. WEBSTER et G. R. DUDLEY, *The Roman Conquest of Britain* (Londres, 1965).

RG O. BROGAN, *Roman Gaul* (Londres, 1953).

RIB R. G. COLLINGWOOD et R. P. WRIGHT, *The Roman Inscriptions of Britain* (Oxford, 1965).

RIN C. G. STARR, *The Roman Imperial Navy* (Ithaca, N.Y., 1941).

RNNB I. A. RICHMOND, *Roman and Native in North Britain* (Édimbourg, 1958).

ROB F. HAVERFIELD et G. MACDONALD, *The Roman Occupation of Britain* (Oxford, 1924).

RRB F. HAVERFIELD, *The Romanization of Roman Britain* (revue par G. Macdonald, Oxford. 1923).

SC *Sanas Cormaic, An Old-Irish Glossary*, éd. Kuno Meyer (*Anecdota from Irish Manuscripts* IV, Halle, 1912).

Schools of Gaul T. HAARHOFF, *Schools of Gaul : A Study of Pagan and Christian Education in the Last Century of the Western Empire* (Oxford, 1920).

SCO G. S. M. WALKER, *Sancti Colombani Opera* (Dublin, 1957).

SEBC *Studies in the Early British Church* par N. K. Chadwick, K. Hughes, Christopher Brooke, K. Jackson (Cambridge, 1958).

SEBH *Studies in Early British History* par H. M. Chadwick *et al.* (Cambridge, 1954, réimprimé en 1959).

SECT J. ANDERSON, *Scotland in Early Christian Times* (Édimbourg, 1881).

SG S. H. O'GRADY, *Silva Gadelica* (Londres, 1892), Tome I, textes irlandais, tome II, traductions.

SI F. HENRY, *La Sculpture irlandaise* (Paris, E. Leroux, 1933, 2 t.).

SILH J. CARNEY, *Studies in Irish Literature and History* (Dublin, 1955).

SM G. MURPHY, *Saga and Myth in Ancient Ireland* (Dublin, 1961).

SS S. HELLMANN, *Sedulius Scottus* (Munich, 1906).

ST Stith THOMPSON, *Motif-Index of Folk Literature* (Copenhague, 1955-58, 6 t.).

Stanwick R. E. M. WHEELER, *The Stanwick Fortifications* (Oxford, 1954).

Táin *Die altirische Sage Táin Bó Cúalnge*, éd. et trad. E. Windisch, *Ir. T.* V. (Leipzig, 1905) ; nouvelle édition et traduction de Cecile O'Rahilly, Dublin, 1967).

TFr J. O'DONOVAN, *Three Fragments of Irish Annals* (Dublin, 1860).

TIG *Three Irish Glossaries*, éd. Whitley Stokes (Londres, 1862).

TL M. L. W. LAISTNER, *Thought and Letters in Western Europe A. D. 500-900* (2e éd. Londres, 1957).

TP T. F. O'RAHILLY, *The Two Patricks* (Dublin, 1942).

Triads *Trioedd Ynys Prydein, The Welsh Triads*, éd. et trad. R. Bromwich (Cardiff, 1961).

Tripartite Life *The Tripartite Life of Patrick with some other Documents relating to that Saint*, 2 volumes, éd. Whitley Stokes (Londres, 1887). I Vie tripartite, texte irlandais et traduction, II Documents relatifs à saint Patrick, texte irlandais et traduction.

TRS O. G. S. CRAWFORD, *Topography of Roman Scotland* (Cambridge, 1949).

TSC J. EARLE et C. PLUMMER, *Two Saxon Chronicles* (Oxford, 1899, 2 t.).

TT A. O. CURLE, *The Treasure of Traprain : A Scottish Hoard of Roman Silver* (Glasgow, 1923).

VA *Viking Antiquities in Great Britain and Ireland* (Oslo, 1940-54, 6 t.).

VB K. MEYER, *The Voyage of Bran*, 2 tomes (Dublin, I, 1895 ; II, 1897).

VSBG A. W. WADE-EVANS, *Vitae Sanctorum Britanniae et Genealogiae* (Cardiff, 1944).

VSH C. PLUMMER, *Vitae Sanctorum Hiberniae* (Oxford, 1910, 2 t.).
WF F. R. HOARE, *The Western Fathers* (Londres, 1954).
WK J. MOREAU, *Die Welt der Kelten* (3e éd., Stuttgart, 1961).
WM H. W. HÄUSSIG, *Wörterbuch der Mythologie*, I, ii, 5 Lief. *Kelten*, Stuttgart slnd.
YBL *The Yellow Book of Lecan*.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Les Éditions Armeline tiennent à remercier particulièrement M. Jean Guiffan d'avoir eu l'obligeance de nous communiquer quelques-uns de ses clichés d'Irlande, M. Ph. Abollivier, M. J.-L. Coudrot (Châtillon-sur-Seine), Mme B. Lescure du Musée d'Archéologie Méditerranéenne de Marseille, M. A. Séjourné du Musée Archéologique de Rom (Deux-Sèvres) et Mme D. Tisserand (Lyon), ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur concours à cette nouvelle édition.

Illustrations Hors-texte :

Musée d'Archéologie Méditerranéenne (Marseille), pl. 1-3 ; CNRS-Centre Camille Jullian (Aix-en-Provence), pl. 4-6 (Clichés : A. Chêne [4], Foliot-Réveilac [5], A. Chêne [6]) ; Musée de Civilisation Gallo-Romaine (Lyon), pl. 7-8 (Clichés : Ch. Thioc) ; Musée des Beaux-Arts, Orléans, pl. 10-13 (Clichés : M. Jenneteau, 10-11 & M.B.A. Orléans, 12-13) ; Musée archéologique, Dijon, pl. 14-15 (clichés : F. Perrodin) ; Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, pl. 16-17 et 19, 22 (© Photo RMN-J. G. Blot [16], © Photo RMN-J. Schormans [17], © Photo RMN [19 & 22]) ; Musée natioanal suisse, Bâle, pl. 18 (Cliché : © N. Bürgin, Photostudion Koma) ; Musée du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, pl. 20 ; Musée Calvet, Avignon, pl. 21 ; M. Jean Guiffan, pl. 23, 25-27, 29-31, 34-37 ; Eiraght Ashoonagh Vannin/Manx National Heritage (Douglas, Ile de Man), pl. 32 ; The Trustees of the National Museums of Scotland, pl. 39 ; Historic Scotland (© Crown Copyright Reproduced courtesy of Historic Scotland), pl. 33 et 40 ; Württembergisches Landesmuseum (Stuttgart), pl. 41-43.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Statue d'oiseau. Sanctuaire de La Roquepertuse.
2. Hermès bicéphale. Sanctuaire de La Roquepertuse.
3. Statue de guerrier héroïsé. Sanctuaire de La Roquepertuse.
4. Sculptures sur pierre de « têtes coupées » à Entremont.
5. Pilier vertical sculpté d'Entremont, montrant douze têtes.
6. Mur extérieur de l'oppidum celto-ligure d'Entremont.
7. Calendrier de Coligny (Ain).
8. Calendrier de Coligny (détail).
9. Monnaies de la cité gauloise des Osismes.
10. Cerf en bronze de Neuvy-en-Sullias (Loiret).
11. Sanglier en bronze de Neuvy-en-Sullias.
12-13. Statuettes gallo-romaines en bronze moulé de Neuvy-en-Sullias.
14-15. Sculptures gallo-romaines en bois du sanctuaire des sources de la Seine (Dijon).
16. Dieu de Bouray (Essonne).
17. Casque d'Amfreville (Eure).
18. Torque d'Erstfeld, détail (Suisse).
19. Animal mythique sculpté dans le granit (La Souterraine, Creuse).
20. Le cratère de Vix (Châtillon-sur-Seine).
21. La tarasque de Noves (Bouches-du-Rhône).
22. La tablette d'exécration de Rom (Deux-Sèvres)
23. Tumulus de New Grange ou Bruig na Bóinne (Irlande).
24. Vue aérienne des terrassements de la colline de Tara (C^té^ de Meath, Irlande).
25. Inscriptions ogamiques (Irlande).
26. Clochán (Péninsule de Dingle, Irlande).
27. Oratoire de Gallerus (Péninsule de Dingle, Irlande).
28. Les Iles Skelligs (C^té^ de Kerry, Irlande).
29. Abbaye de Jerpoint (Irlande).
30. Tour ronde d'Ardmore (Irlande).
31. Tour ronde de Glendalough (Irlande).
32. Pierre de la crucifixion du Calf of Man (Ile de Man).
33. Croix de Ruthwell (Écosse).
34. Croix des Écritures (Clonmacnois, Irlande).
35. Croix de Muiredach (Monasterboice, Irlande).
36. Stèle de Stèle de Fahan Mura (C^té^ de Donegal, Irlande).
37. Croix de Moone (C^té^ de Kildare, Irlande).
38. Plaque en bronze de Tal-y-Llyn (Merionethshire, Pays de Galles).

39. Broche de Hunterston (Ayrshire, Écosse).
40. Dunadd, Argyll (Écosse).
41. Détail de la *kliné* de Hochdorf (Allemagne).
42. Appliques de chaussures (Hochdorf).
43. Chaudron aux trois lions et trois anses (Hochdorf).

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE de Ch.-J. GUYONVARC'H 5

INTRODUCTION 9

Chapitre Premier. À la découverte des Celtes 13

Chapitre II. L'histoire et la géographie des îles Britanniques jusqu'à la fin de la période romaine 37

Chapitre III. La renaissance celtique 67

Chapitre IV. La formation des royaumes celtiques historiques 83

Chapitre V. Les institutions civiles : l'ancienne société irlandaise 109

Chapitre VI. Les débuts de l'histoire des royaumes celtiques modernes . 133

Chapitre VII. Religion et mythologie celtiques 159

Chapitre VIII. Le christianisme celtique et sa littérature 187

Chapitre IX. Les langues celtiques et le début de la littérature 239

Chapitre X. La littérature irlandaise 279

Chapitre XI. La littérature galloise 321

Chapitre XII. L'art celtique 341

Chapitre XIII. La Gaule 381

I. — La place de la Gaule dans l'histoire, p. 381. **II. — Remarques sur la Gaule mythique et religieuse**, p. 387. **III. — La langue gauloise** : *Définition du gaulois*, p. 401 ; *Les inscriptions gauloises*, p. 403 ; *Les graffites de La Graufesenque*, p. 410 ; *Textes et glossaires*, p. 411 ; *Le vocabulaire gaulois des sources classiques*, p. 413 ; *Les toponymes et anthroponymes*, p. 415 ; *Remarques sur le vocabulaire gaulois*, p. 417 ; *Remarques sur la morphologie du gaulois*, p. 418 ; *La disparition du gaulois et le substrat celtique en roman*, p. 420.

Chapitre XIV. Les royautés celtiques de la protohistoire 435

Le site et le cratère de Vix, p. 436. **Le prince de Hochdorf**, p. 438.

CONCLUSION 449
CARTES 457
BIBLIOGRAPHIE 469
INDEX 477
Table de illustrations 501

Dans la même collection :

Georges CASTELLAN, *Histoire du Peuple roumain*.

Georges CASTELLAN, *Histoire de l'Albanie et des Albanais* .

Jean GUIFFAN, *Histoire de l'Irlande* (à paraître).

Déjà paru aux Éditions Armeline :

Hervé ABALAIN, *Le Pays de Galles. Identité, Modernité*.

Suzanne CHAMPONNOIS, François de LABRIOLLE, *Dictionnaire historique de la Lituanie*.

Louis GOUGAUD, *Les chrétientés celtiques*.

Jean GUIFFAN, *L'Irlande contemporaine de A à Z* (t. I du *Dictionnaire d'Histoire et de Civilisation contemporaines des pays celtiques*).

Jacques LERUEZ, *L'Écosse. Vieille Nation, Jeune État*.

En collection de poche :

Hervé ABALAIN, *Les Celtes*.

Patrick GALLIOU, *Le Mur d'Hadrien. Ultime frontière de l'Empire romain*.

Patrick GALLIOU, *Britannia. Histoire et civilisation de la Bretagne romaine* .

Albert GRENIER, *La Gaule celtique*.

Albert GRENIER, *La Gaule, province romaine*.

Marco V. GARCÍA QUINTELA, *Dumézil. Une Introduction*.